DOCUMENT RESUME

ED 031 964 48 FL 000 580

By-Nostrand, Howard Lee; And Others
Background Data for the Teaching of French. Final Report. Part A, Volumes 1 and 2, La Culture et la Societe Francaises Au XXe Siecle.
Washington Univ., Seattle.
Spons Agency-Office of Education (DHEW), Washington, D.C.
Bureau No-BR-5-0934
Pub Date 67
Contract-OEC-6-14-005
Note-760p.
EDRS Price MF-$3.00 HC-$38.10
Descriptors-Bibliographies, Cross Cultural Studies, Cross Cultural Training, Cultural Background, Cultural Context, Cultural Education, Cultural Factors, Cultural Interrelationships, Cultural Traits, Ecological Factors, Foreign Culture, *French, Literature Reviews, *Research Projects, Social Background, Social Characteristics, *Sociocultural Patterns, *Teaching Guides, *Twentieth Century Literature
Identifiers-France

Selected twentieth century French cultural and societal characteristics of the two decades following the second world war are organized into a structured inventory or "emergent model." The cultural aspects covered are --(1) main themes, (2) ethos or "national character," (3) assumptions about reality, (4) verifiable knowledge, (5) art forms, (6) language, and (7) paralanguage and kinesics. Societal aspects include--(1) familial, (2) religious, (3) economic-occupational, (4) political and judicial, (5) educational, (6) intellectual-esthetic, (7) recreational, (8) communications, (9) stratification and mobility, (10) social proprieties, (11) status of groupings by age and sex, (12) status of ethnic and religious minorities, and (13) interpersonal and intergroup conflicts. Ecological aspects are also treated. Part A is in French with an English introduction. Topical and general bibliographies are included. For related parts of this report see FL 001 094 and FL 001 495. (MM)

ED031964

144
BR # 5-0934
PA 48

BACKGROUND DATA FOR THE TEACHING OF FRENCH:

Final Report of Project OE-6-14-005

PART A: LA CULTURE ET LA SOCIETE FRANÇAISES AU XXe SIECLE

VOLUME I

[Published separately are PART B: EXEMPLES LITTERAIRES, and PART C: CONTEMPORARY CULTURE AND SOCIETY OF THE UNITED STATES.]

The research reported herein was performed persuant to a contract with the United States Office of Education, Department of Health, Education and Welfare. Contractors undertaking such projects under Government sponsorship are encouraged to express freely their professional judgment in the conduct of the project. Points of view or opinions stated do not, therefore, necessarily represent official Office of Education position or policy. This report may be quoted without permission, provided the source is duly credited; except that no material quoted herein may be requoted without the permission of its copyright holder.

Howard Lee Nostrand, Project Director

Department of Romance Languages and Literature
University of Washington

Seattle, Washington 98105

1967

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
OFFICE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL OFFICE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

FL 000 580

Table of Contents for PART A

0. PROLEGOMENA.....1
0.A The objectives, the approach, and their underlying postulates.....1
0.B On the methods used in the study.....4
0.B.1. A structured inventory.....4
0.B.2. A composite of views.....7
0.B.3. The literary and contrastive dimensions.....11
0.C Critique of the project's results.....12
0.D Constructive implications.....17
0.D.1. Activities to supersede this project.....19
0.D.2. Descriptive research and research training.....22
0.E Acknowledgments.....25
Prolegomena: Bibliography.....28
0.F "Emergent model" of a sociocultural system.....30
0.G "Maquette prospective" d'un système socio-culturel.....38
0.H The foreign culture in a model foreign-language sequence.....42
0.J Presentation of the foreign culture in the French model sequences of the Washington [State] Foreign-Language Program....48
0.K Le français à l'éccle maternelle.....57
0.L L'Amérique vue par la France.....62
I.A A la recherche des THEMES MAJEURS de la civilisation française contemporaine.....77
Note sur la méthode adoptée.....77
I.A.1 L'individualisme.....79
L.A.2 L'intellectualité.....81
I.A.3. L'art de vivre.....83
I.A.4. Le réalisme 85
I.A.5. Le bon sens 87
I.A.6. L'amitié.....88
I.A.7. L'amour.....91
I.A.8. La famille.....92
I.A.9. La religion.....94
I.A.10. La justice.....95
I.A.11. La liberté.....96
I.A.12. La France.....97
Au-delà de la synthèse thématique..98
Notes..... 100

I.A Appendice: Dictons et proverbes qui expriment des thèmes majeurs.....102
I.B LE CARACTERE NATIONAL.....105
I.B.1 La presence de certains couples de caractéristiques contraires.....106
I.B.2 L'impétuosité, contre-pied de la mesure.....107
I.B.3 Un style particulier de discussion.....108
I.B.4 Une certaine orientation orale....109
I.B.5 La préoccupation de la forme.....110
I.B.6 Les atitudes envers la sexualité.....111
I.B.7 Des survivances de traditions.....113
I.B. Appendice: Superstitions.....115
Citation supplémentaire: La propreté.....117
Le caractère national: Bibliographie.....119
I.C LE SUBSTRAT DES CROYANCES INHERENTES A LA CONSCIENCE COLLECTIVE FRANÇAISE.....123
(La Nature humaine)
I.C.1 Le moi comme entité détachée.....125
I.C.2 Il faut APPRENDRE à être humain...127
I.C.3 Les apparences et la réalité.....128
(Les Relations sociales)
I.C.4 Primauté de l'individualité sur la collectivité.....129
I.C.5 Une société à structure verticale.....130
I.C.6 Une distinction marquée entre les amis et "les autres".....133
I.C.7 Méfiance de l'autorité.....136
I.C.8 Acceptation, par intervalles, de réformateurs autoritaires.....138
(L'Homme et la nature)
I.C.9 S'adapter pour utiliser les forces naturelles.....139
(Les Modalités de l'action)
I.C.10 En faisant, se faire.....140
(Le Temps)
I.C.11 Le présent vu dans une longue perspective.....143
I.C.12 L'histoire comme répertoire de modèles.....144
(L'Espace)
I.C.13 La France, point de repère.....144

I.C.14 Organisation radiale de l'espace géographique.....144
I.C.15 Elargissement du contexte international.....146
I.D LES CONNAISSANCES EMPIRIQUES (provenant des sciences et humanités).....148
I.E LES FORMES DE L'ART.....152
I.E.1 Catégories descriptives dans
I.E.2 l'art contemporain français.....155
I.E.3 I.E.1.a Introduction.....155
I.E.1.b Le XIXe siècle.....157
I.E.1.c Le XXe siècle.....161
I.E.1.d La seconde guerre mondiale.....166
Les formes de l'art: Bibliographie.....171
I.E.4 Arts décoratifs: L'ameublement...175
I.E.5 La haute couture.....177
I.E.5.a Quelques définitions.....177
I.E.5.b Origines historiques.....178
I.E.5.c Développement de l'industrie textile.....179
I.E.5.d Les grandes maisons de la couture.....180
I.E.5.e La mode.....186
I.E.5.f L'élégance française.....190
La haute couture: Bibliographie.....192
I.E.6 La gastronomie.....194
I.E.6.a Une histoire de la cuisine française.....195
I.E.6.b L'art de la table est un art classique.....196
I.E.6.c La cuisine française est un art plastique.....197
I.E.6.d La cuisine française est un art raffiné.....198
I.E.6.e Comparaison entre différents arts folkloriques.....199
I.E.6.f Comment l'art de la cuisine se transmet-il?.....200
I.E.6.g Différences dans la cuisine suivant les classes sociales.....201
I.E.6.h Paris à table.....201
I.E.6.i L'avenir d'une institution: La gastronomie.....202
La gastronomie: Bibliographie.....204

I.E.7 L'humour.....208
Note introductoire.....208
I.E.7.a L'humour français.....210
L'humour: Bibliographie.....215
I.F LA LANGUE FRANÇAISE.....218
I.F.1 La langue comme témoignage d'une culture.....218
I.F.2 La langue française et quelques thèmes majeurs.....219
I.F.3 La place centrale de la langue dans la culture française.....224
I.F.4 L'évolution actuelle de la langue française.....232
La langue française: Bibliographie.....234
I.G LES MODES D'EXPRESSION PARALINGUISTIQUES ET KINESIQUES.....239
I.G.1 La paralangue.....240
I.G.1.a L'intonation.....242
I.G.1.b L'accentuation.....245
I.G.1.c Le ton de voix.....246
I.G.1.d Les sémantèmes qui ne sont pas des mots.....247
La paralangue: Bibliographie.....250
I.G.2 La kinésique.....251
I.G.2.a Gestes, postures et motions du corps.....252
I.G.2.b Les expressions du visage.....256
I.G.2.c "Proxemics".....259
La kinésique: Citations supplémentaires..260
La kinésique: Bibliographie.....264
II.A LA FAMILLE.....266
II.A.1 Autrefois.....266
II.A.2 Aujourd'hui.....267
II.A.3 Emancipation de la femme.....267
II.A.4 Le père et la mère.....268
II.A.5 Les enfants.....269
II.A.6 Mariage des jeunes.....270
II.A.7 Familles bourgeoises.....271
II.A.7.a La petite bourgeoisie...271
II.A.8 Familles ouvrières.....272
II.A.9 Familles rurales.....273
II.A.10 Famille adoptive.....273
II.A.11 Conclusion.....273
La famille: Citations supplémentaires....275
La famille: Bibliographie.....290

II.B LA RELIGION.....292
II.B.1 L'église catholique romaine.....292
II.B.1.a Structure administrative et classification des fidèles.....292
II.B.2 La laïcité.....293
II.B.2.a Profession et action...293
II.B.2.b L'Action catholique....294
II.B.2.c Organisation.....295
II.B.2.d Missions et prêtres-ouvriers.....295
II.B.2.e Dignité et prestige....297
II.B.2.f Influence sociale.....297
II.B.2.g La famille et le divorce.....298
II.B.2.h Avortement.....298
II.B.2.i Contraception.....299
II.B.2.j Condition ouvrière.....299
II.B.3 Minorités protestantes et israélites.....300
II.B.3.a Les Protestants.....300
II.B.3.b Les Israélites.....300
La religion: Citations supplémentaires...302
La religion: Bibliographie.....309
II.C L'ECONOMIE ET LES PROFESSIONS, ARTS ET METIERS.....312
II.C.1 Vue d'ensemble.....312
II.C.2 Introduction: L'économie française, 1945-1965.....313
II.C.3 La planification.....315
II.C.4 Les banques et le crédit.....321
II.C.5 La monnaie.....322
II.C.6 Le commerce.....325
II.C.7 La population active.....328
II.C.8 Le travail.....329
II.C.9 Les syndicats.....331
II.C.10 La Sécurité Sociale.....335
II.C.11 L'agriculture.....336
II.C.12 L'industrie.....338
II.C.13 L'énergie.....339
II.C.14 Les moyens de transport.....340
II.C.15 Le tourisme.....341
II.C.16 Le développement régional.....341
II.C.17 Conclusion.....342
L'économie: Bibliographie.....344

II.D LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES.....346
II.D.1 Les institutions politiques.....346
II.D.1.a Mutations du système politique français.....347
Les institutions politiques: Bibliographie..... 349
II.D.2 Les institutions juridiques.....352
II.D.2.a Historique de la justice en France.. 352
II.D.2.b Le droit et les lois...353
II.D.2.c La jurisprudence.....354
II.D.2.d L'organisation judiciaire.....355
II.D.2.e Réforme des tribunaux de la justice.....356
II.D.2.f Les procès..... 357
II.D.2.g Conclusion.....360
Les institutions juridiques: Bibliographie.....361
II.D.3 La police..... 362
II.D.4 L'armée.... 364
II.E L'EDUCATION.....366
II.E.1 L'évolution de l'enseignement....366
II.E.2 L'enseignement primaire.....370
II.E.3 L'enseignement secondaire.....373
II.E.4 Les problèmes de l'enseignement secondaire.....379
II.E.5 La vie scolaire.....380
II.E.6 Méthodes et orientation..... .382
II.E.7 L'enseignement supérieur..... ..385
II.E.8 Professeurs et instituteurs.....387
II.E.9 Problèmes et tendances.....389
L'éducation: Bibliographie..... .393
II.F L'ART ET L'ESPRIT.....395
II.G LES LOISIRS EN FRANCE..... . .. .398
II.G.1 Les grandes vacances..... ...398
II.G.2 Les fêtes: "Antidote du quotidien"..... 400
II.G 3 Les loisirs de l'enfance, de l'adolescence, et des adultes.. .403
Les loisirs: Citations supplémentaires...405
Les loisirs: Bibliographie... 407

II.H LES COMMUNICATIONS DE MASSE.....409
II.H.1 La presse..... 413
II.H.2 Radiodiffusion-télévision.....422
II.H.3 Le cinéma.....428
II.H.4 Le livre..... 431
II.H.5 Conclusion..... 434
Communications: Bibliographie..... ..437
II.J STRATIFICATION ET MOBILITE DES CLASSES SOCIALES..... 443
Bibliographie..... 445
II.K LE SAVOIR-VIVRE.....448
Introduction: Citations supplémentaires..449
II.K.1 Le savoir-vivre dans la vie quotidienne.....457
Les repas: Citations supplémentaires.....458
La tenue: Citations supplémentaires.....466
II.K.2 Le savoir-vivre dans la vie extérieure..... 476
La vie extérieure: Citations supplémentaires..... ..476
II.K.3 Le savoir-vivre dans l'ambiance du travail..... 490
L'ambiance du travail: Citations supplémentaires..... 490
II.K.4 Le savoir-vivre dans le langage..... 492
Le langage: Citations supplémentaires....493
Bibliographie pour la correspondance.....503
Bibliographie au sujet des bons usages linguistiques..... 503
II.K.5 Le savoir-vivre dans les visites et les réceptions.....504
Les visites et les réceptions: Citations supplémentaires.....504
II.K.6 Le savoir-vivre et les cérémonies familiales.....522
Les cérémonies familiales: Citations supplémentaires 522
II.K.7 Le savoir-vivre et les enfants...530
Les enfants: Citations supplémentaires...531
II.K.8 Le savoir-vivre et les adolescents 536
Les adolescents: Citations supplémentaires.....536
II.K.9 Les cartes de voeux et les étrennes..... 545

II.K.10 L'enseignement préscolaire du savoir-vivre.....547
Le savoir-vivre: Bibliographie.....552
II.L STATUT EN FONCTION DE L'AGE ET DU SEXE....553
II.L.1 Les hommes.....553
II.L.2 La femme française.....557
II.L.2.a Introduction.....557
II.L.2.b L'enfant et la famille.557
II.L.2.b.(1) Le tout-petit.....558
II.L.2.b.(2) L'enfant.....561
II.L.2.b.(3) L'enfant et ses parents.....561
II.L.2.b.(4) De l'enfance à l'adolescence: Entente avec les parents...564
II.L.2.b.(5) Entente entre les enfants.....565
II.L.2.b.(6) L'adolescente.....566
II.L.2.b.(7) L'adolescente et la société.....569
II.L.2.b.(8) L'adolescente et sa famille.....570
II.L.2.b.(9) L'adolescente de la ville et celle de la campagne.....571
II.L.2.c La jeune fille.....572
II.L.2.c.(1) En famille.....572
II.L.2.c.(2) Mère et fille.....574
II.L.2.c.(3) L'école.....575
II.L.2.d La femme.....578
II.L.2.d.(1) Rapports entre mari et femme.....580
II.L.2.d.(2) Le choix du conjoint.....580
II.L.2.d.(3) La femme mariée: femme d'intérieur..582
II.L.2.d.(4) La femme émancipée et la femme au foyer..584
II.L.2.d.(5) La Française et l'expérience sexuelle....587
II.L.2.d.(6) La femme au travail.....588
La femme française: Citations supplémentaires.....599
La femme française: Bibliographie.....613

without a grasp of the culture's values, assumptions of fact, social relations and strata, humor, proprieties, and the like -- and conversely, why all these phenomena, being highly language-related, become easier to grasp and retain through their linguistic expression.

O.D. Constructive implications

The empirical basis for selecting the topics to be developed, in describing French life to American learners at each age level, should be completed. One way of doing this is to use the questionnaire mentioned at the outset of the preceding section, "How Americans see the French," along with a counterpart inquiry among the French as hosts. The latter should be administered by French persons, in the interest of frank responses. It has been suggested to the Institut Français d'Opinion Publique, but the financing of both inquiries remains an unsolved problem.

The present reports need to be gradually revised, including the sections now relatively strong. The essays should follow the five-part form, where possible: the actual behavior patterns, and their current evolution; the professed or idealized patterns, and their current change; a comparison of the two directions and rates of change, to see whether the two lines of evolution are converging or diverging. The essay on each social institution should more systematically define its component roles, and the norms of conduct (expressed as modal ranges) which delimit each role. As the norms of each institution are gradually defined, we may expect to find further evidence of interconnectedness between institutions, which all give particularized embodiments to the dozen or so central themes of the culture.

The central themes proposed here should be subjected to constant re-examination; the subthemes

IV.C.2 L'habillement.....674
Sources citées.....678
IV.D LA TECHNOLOGIE.....679
IV.D.1 L'industrie.....679
IV.D.2 L'industrie automobile.....680
IV.D.3 L'outillage électrique.....680
IV.D.4 L'industrie chimique..... ...681
IV.D.5 L'industrie textile.....681
IV.D.6 L'énergie électrique.....681
Citations supplémentaires.....683
Source citée et sources pour mise à jour..684
IV.E AMENAGEMENT DU TERRITOIRE..... 685
IV.E.1 Types d'habitation.....686
Aménagement du territoire: Bibliographie..687
IV.E.2 Régions de la France.....689
IV.E.3 Le contraste Paris--province.....694
IV.E.3.a Paris.....694
IV.E.3.b Paris--banlieue.....695
IV.E.3.c La province.....697
IV.E.3.d Ressemblances et différences entre Paris et la province.....698
IV.E.3.e Population de Paris et de la province.....700
IV.E.3.f Que fait le gouvernement pour modifier la centralisation?.....701
IV.E.3.g Conclusion.....703
Etudes régionales: Bibliographie.....705
IV.F VOYAGES ET TRANSPORTS.....717
IV.F.1 Géographie.....717
IV.F.2 Chemins de fer.....717
IV.F.3 Routes nationales.....719
IV.F.4 Les voies fluviales..... 719
IV.F.5 Air.....720
IV.F.6 Le Marché Commun et les moyens de transport.....720
IV.F.7 Le centre: Paris.....721
IV.F.8 Histoire du système.....721
IV.F.9 Conclusion.....722
ADRESSES DES POSSESSEURS DES DROITS D'AUTEUR ...723
Addenda.....728
BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....732
Appendice à la Bibliographie Générale: Sources pour mettre à jour ce rapport....739

BACKGROUND DATA FOR THE TEACHING OF FRENCH

PART A: TWENTIETH-CENTURY FRENCH CULTURE AND SOCIETY

PROLEGOMENA

By Howard L. Nostrand

0.A. The objectives, the approach, and their underlying postulates

The long-range objectives that this report is intended to serve may be summed up as "good individuality" and a "good society." Within these large objectives, the study aims to contribute toward several aspects of individual self-fulfillment and the social conditions favorable to it.

Under the head of the individual's fulfillment, the specific objectives are (a) the ability to accept and comprehend differences among cultures, (b) the understanding of oneself as the bearer of one culture, (c) an intellectual curiosity to learn more about these aspects of oneself and one's world, and (d) a practical skill: the ability to communicate understandingly with bearers of at least one foreign culture.

Under the other heading, the good society, the specific objectives are simply the societal counterpart of those just listed -- leadership and a supporting electorate, at least in our own nation, (a) alert to the differing values and folkways that successful international negotiation must take into account (such as the conditions in which bearers of a given culture feel disposed toward conflict or resolution), (b) aware of the relativity of cultures, (c) interested to grow in understanding of these features of the modern world, and (d) able collectively, through skilled individuals, to communicate understandingly and successfully with every people, as befits the minority we constitute within the world's largely

non-Western population.

Those long-range objectives are admittedly remote and idealistic. It cannot be assumed that they are attainable. Yet the very odds against success make such labor as the present study as exciting as a relay race, while without those aspirations the study would be mere pedantry.

It is postulated that the objectives listed require a broad pattern of means, including the advancement of physical and emotional health, of tolerance, of reasonableness, and the like. But it is further postulated that as one of the component means toward cross-cultural understanding (even if cross-cultural communication were not also involved), education must utilize today a certain understanding in depth, on the part of each learner, concerning a minimum of one foreign people. It is postulated, finally, that on analysis, this "understanding" of a people must be built from <u>experience of</u> the people's way of life combined with descriptive <u>knowledge about</u> the people, so that the experience is <u>examined</u> experience.

These postulates, which have been subjected to examination in earlier essays,[1] lead to the approach that is attempted in the present study.

---

1. See in the Bibliography appended to these Prolegomena, p. 28, the two items by H. L. Nostrand, 1963 and 1966. Subsequent references to the topical and report-end bibliographies will be given in the form: author, date.

The first step in the approach adopted is to set the objectives, as has been done above. The second is to select those aspects of a people's way of life which the foreign student most needs to understand. The aspects selected are those which make up the "Emergent Model" presented at end of these Prolegomena (pages 30-37).

The third step of the approach is to formulate what can most truthfully be said about the topics selected.

The fourth step is to organize the formulations into the most coherent and enlightening understanding achieveable by adult minds within and outside the culture concerned, working together. Insofar as the present study makes progress toward such understanding, the "Emergent Model" is used here for the purpose of organizing the generalizations, as well as for the prior purpose of selecting the areas to be treated.

The last step of the approach, the application to the teaching and testing of cultural understanding, is not attempted in the present report, though three brief appendixes to these Prolegomena (pages 42 - 61) indicate how foreign-language instruction, which inevitably gives experience of the culture, can gradually put with the experience the relevant descriptive knowledge, so that a long sequence, sufficient for fluency in the language, can also impart an understanding of the essential culture patterns and social relationships. A further manuscript on grade-level distribution of cultural materials, prepared by Mr. Tomás Ybarra-Frausto of the Bellevue Public Schools, Bellevue, washington, was stolen and could not be replaced in time for inclusion. That paper will be published separately. Several state curriculum guides for foreign languages may be expected to apply the present approach and materials; the earliest available will probably be that of North Carolina. This approach has also been utilized in a pioneering book devoted to the elementary grades, Culture in the FLES Program (Sparkman, 1966).

The present study is addressed primarily to teachers of French and writers of instructional materials in that language. It is hoped that it may be of use likewise to curriculum makers, school administrators, and teachers of the subjects with which foreign-language study should be coördinated -- particularly the social studies, English language and literature, art and music; but also the natural sciences and methematics, for the sake of those students whose interest in the French mentality may spring most readily from the discovery of achievements such as the French contributions to probability theory, or that world classic of math analysis, the Traité d'analyse written by the group who collectively use the name of the Napoleonic general, Bourbaki.

The main report of the project -- the description of selected French cultural and societal characteristics -- is presented in French, since we hope that the materials will be used educationally in the language. The same is true of Part B, the Exemples littéraires. The Prolegomena to all three reports of the project, on the contrary, are presented in English, with the hope that they may stimulate other advances in American education.

0.B. On the methods used in the study

This project has experimented in combining several features, notably: a structured inventory; a composite of views; a quest for literary illustrations; and a start toward contrastive analysis.

0.B.1. A structured inventory

Of the several features we have combined, probably the most important is the systematic effort to select the areas in the sociocultural system that should be described for the foreign learner. The "Emergent Model" (pages 30-37) purports to

identify these areas, and it shows up those which remain insufficiently described. The model serves at the same time to organize the substance of the description, in a structure which it is hoped will eventuate in a dynamic synthesis of interacting subsystems. For the plan is an inventory designed to evolve into a structural-functional model as sufficient knowledge of a given society accrues.

The rationale of this model has been examined elsewhere.[2] In brief, the scheme follows Talcott Parsons in utilizing several successive levels on which integration takes place, forming successively more inclusive wholes: the biological functioning of the human organism; the individual personality; the social system; and the cultural system. We are subsuming the organismic integration within that of the personality, reducing Professor Parsons' four levels of integration to the three that are of more direct concern for our purpose. And we are identifying an additional complex which we are calling the ecology of the population: a possible subsystem, within a people's way of life, which seems in fact to vary with some independence of the social structure and culture patterns.

The present report, moreover, concentrates upon the cultural and social integrations, leaving the ecological system less developed, and the personality system entirely undeveloped.

It is contended that the most valuable aspects of a people's ecology, for the purpose of understanding the people, are precisely the points where it illumines the people's values and assumptions, its social relations and institutions. These points of

2. Nostrand, 1966; and at length in an unpublished handbook on Understanding Complex Cultures, Chapter 5, "Organizing the Essentials."

of contact, we contend, can best be grasped in the context of the cultural and social systems. In the past, the sociocultural phenomena have been presented all too much from the standpoint of the ecology: this is the familiar optics that has been called the rivers and harbors approach to a culture.

The personality level has been omitted for a combination of reasons. The method for describing personality structure, as applied to the defining of a basic or a modal personality on a national scale, is less advanced than the methods for describing culture and societal patterns. But even when "la caractérologie ethnique," as Mr. Paul Griéger (1961) calls it, will have acquired fuller experience and results, there will remain a strong pedagogical reason against presenting the descriptive information under the head of personality. To tell a foreign student that the personality structure of a people is thus and so gives him a false confidence that he can predict the actions of an individual. To tell the student, on the other hand, that he can expect certain <u>ingredients</u> to crop out in the culture-bearer's behavior lays the basis for a more realistic adjustment to individual variations. The personality level may best be devoted to these variations, both between persons and within the conduct of a single culture bearer. In time, the ranges of variation will be charted and will refine our knowledge. They will enable us to describe culture patterns more usefully in "modal" terms -- as a mode of behavior comprising varying degrees or variant forms. For the present, the most useful information we have is the generalizations about patterns which one should be prepared to encounter in the feelings, beliefs, and thought process of persons brought up in the linguistic community one is studying.

Before filling in the structured inventory with the present tentative descriptions of two peoples, it was necessary of course to set limits to the time

and geographical scope of the inquiry.

Since our purpose was to understand the living carriers of the two cultures, yet the present moment is too particularized and too rapidly changing to be describable as a narrowly synchronic tableau, we elected to concentrate upon the two decades that began with the reconstruction after the second world war.

Geographically, we picked national boundaries for Parts A and C because the social systems of modern nations are in so many respects coterminous with a national political and legal structure. Within the nations we have neglected the welter of regional variations, except momentarily in section IV.E. of Part A (Aménagement du territoire; Le contraste Paris-province), seeking nation-wide features in the belief that these are the most useful for the objectives we have stated.

In Part B, however, the Exemples Littéraires, where the cultural system interacts with several national social systems, we embraced what we could of the whole French-language community, as is explained in the Prolegomena to that report.

0.B.2. A composite of views

The second of the features we have brought together is the method adopted for answering the unanswerable yet inescapable question, "What can most truthfully be said about a given people's way of life, under the aspects of it that have been selected for description?"

One common way of answering the question is to compile a set of monographs on the selected topics, each contribution embodying the view of one expert. Another way is to begin with such monographs and have them criticized from diverse points of view, incorporating the criticisms in a collaborative synthesis which accommodates as best it can the

sometimes conflicting assumptions that inevitably underlie the group statement. Both these approaches have lasting value as well as limitations, and we have used both on occasion in this study.

We have tried wherever practicable, however, to assemble and juxtapose the diverging views of different observers. This procedure overcomes the weakness of each of the other approaches in exchange for its own fault, which is that presents an incoherent picture unless some overview or reconciliation of views is offered to the learner as an aid toward his personal synthesis of the material.

To what extent should we seek coherence, however? Granted, our human capacity to deal with ununified details is soon exceeded. We are forced to summarize. But earlier generations, at least in the West, have gone too far, as it now seems, toward a convenient but illusory unification, in their style of conceptualizing the character of a people, and indeed, the character of the individual person. Hence a change in cognitive style. Applied to personality, it is the change from the integrated persons perceived or imagined by nineteenth-century novelists to the inconsistent inner lives discovered by the novelists of the gratuitous act, the aboulic and the absurd. In the visual arts, it is the change from a unifying vision to multiple perspectives. Analogous changes have taken place in other fields of experience, from historiography to physics and geometry.

In the field dealt with here, as we shall note at the beginning of section I.B. (on the French "national character"), there is a reaction against the unifying vision of Fouillée and his successors of the 1930's -- such as the writers on French traits listed for that period in the <u>Bibliographie</u> of I.B.

All of these remained in the tradition of personal interpretations that had been so brilliantly inaugurated by Mme de Staël's De l'Allemagne (1813) and Alexis de Toqueville's De la Démocratie en Amérique (1835-40.)

Duijker and Frijda (1960), who represent the higher standard of evidence and more complex outlook of the second half of this century, criticize Fouillée and Madariaga for generalizing about a whole population from their observation of an élite (p. 28). On the list they give (pp. 100-101) of studies concerning French national character, they comment: "Empirical material as yet much too small to allow of synthetic description. Some more realistic pattern than the 'libertine-rationalistic' stereotype has emerged however in the few studies present, especially those from the Mead-group."[3]

It would be short-sighted to disparage the earlier, comprehensive books from our equally dated point of view. French readers of Fouillée, including readers who do not count themselves among the grande bourgeoisie or the highly educated élite, find that his observations ring true against their experience of French life in the 1960's. Nevertheless, marked progress has been made beginning in the 1940's when a few anthronologists turned to the complex cultures and Mr. Abel Miroglio founded the Revue de psychologie des peuples (1946) as a means of building a composite of diverse views. It is to be hoped that out of that movement a new kind of synthesis

3. The reference is to the project which produced Métraux and Mead, Themes in French Culture, 1955, along with studies published by Nathan Leites and Martha Wolfenstein, and the unpublished preliminary notes which Mr. Geoffrey Gorer has graciously allowed the present investigators to use.

will emerge, empirically based, modally expressed, structured as a functional whole, and responsive to all the nuances of statement required by differences among social classes, ethnic and religious groups, geographical regions, age cohorts, and the like.

The present study, meanwhile, must respond to an urgent practical need: to assemble what the student of a foreign language should know about its sociocultural context, within dimensions set by the limited time and energy he can devote to the subject.

To meet this need with the economy imposed by the available funds, we began by selecting representative sources: empirical studies where possible, and at least two secondary sources -- summary accounts of the present state of knowledge -- for each main topic to be treated. We naturally sought the most explicitly documented research reports and the views of established writers, from inside and also outside of France. The sources selected will be found quoted in the sections and listed in the section-end bibliographies; the most general sources are brought together in the bibliography at the end of Part A.

From the selected sources, we excerpted the passages we considered crucial, storing each passage under one or more of the headings in the Outline of Cultural Materials (the OCM) developed at Yale University by the Human Relations Area Files.[4]

We then regrouped the OCM sections most significant for France, under the thirty topics of the Emergent Model. We further simplified the

4. See the introductory note on the OCM and the "Emergent Model," pp. 30-37.

present report by concentrating, even from among those relatively few topics, upon those we judged the most important for the foreign student's enlightenment. In this we were guided by the reactions of Americans to France which we shall mention later (O.B.4, p.12).

O.B.3. The literary and contrastive dimensions

Separate brief prolegomena introduce the reports of Parts B and C of the project: the quest for literary examples of cultural and social patterns, and the effort to summarize main features of American culture and society under headings used in Parts A and B.

Our essential thesis concerning the literary examples is that the study of literature, as art--in its historic and global context as an art of mankind, need not at all be diminished by the present well-founded anxiety to understand better a foreign mind and life-style, since a culture and its literature can illuminate each other. There is much to be qualified, as we try here to suggest, in the deceptively simple propositions to the contrary: that the two interests are antagonistic; and that the "virtual world" created within the wholeness of a literary work has no instructive connection with the "real world" that the bearer of a given culture thinks he perceives.

Concerning the contrastive dimension, we maintain that so long as the student of a foreign culture has no examined experience of his own value system and underlying assumptions; and so long as he sees his home culture only from one social class, one church, or one region, he cannot conceive an enlightened attitude toward a foreign people. Inevitable as the contrastive dimension is, however, from the start of any study about another culture, we propose that in foreign-language teaching, con-

trast should be subordinated to empathy: nothing should be allowed to interfere with the learner's advance toward sensing how the foreign way of life "makes sense" if it is grasped in its own terms.

O.C. Critique of the project's results

Without attempting an evaluation, which is the province of outsiders, we may usefully provide some information and observations on the weaknesses and strengths in the present state of the findings, if only as a basis for the recommendations that follow.

The project evolved, both before and after its contract was signed. Originally it included as a first part an empirical approach to the selection of the areas in French life that need special attention. A questionnaire interview, "How Americans see the French," had been pre-tested and had shown interesting differences between the answers of college students at home and those of Americans in France: high-school and college students, business and professional people, and housewives. In brief, the former saw the French chiefly as they would have liked Americans to be, while the Americans in cross-cultural contact saw informative points both of congeniality and of friction. It had been proposed to administer the questiooaire, but this could not be allowed at the time, and the 76 protocols already obtained in France, along with other such knowledge, had to represent this source of guidance for lack of a statistically valid inquiry.

It was proposed in negotiating the contract that the analyzing of sources ought to be carried out in the manner of the Human Relations Area Files at Yale, where a marked copy of each analyzed text is stored, and the analytic entries are filed in the form of the whole photocopied pages, each in as many copies as needed for entries under all the

pertinent headings. The expense of that procedure was prohibitive, and the entries have been stored as typed slips or as clippings. While this old-fashioned operation was less satisfactory, it stretched the available funds over a larger number of the many sources that one could see would strengthen the composite result.

The project continued to evolve in the light of the gathering data. The proposal had promised only to extract a thematic account from the OCM, leaving the remainder in the form of grouped quotations under the OCM categories. The thematic synthesis, however, proved not to be self-sufficient. It presented some important topics obliquely. Moreover, the OCM proved less enlightening than our "Emergent Model." For the more than 600 OCM categories resulted in dividing the topic of the family, for example, (OCM 59) into household, nuclear family, extended family, family relationships, and other subtopics, while we wanted an overview of that institution, juxtaposed to the other main institutions in French society. (It turned out that in the Emergent Model, the family also had to be included among the dozen main themes that constitute the value system of French culture; but we still gained, nonetheless, in economy of means toward our objectives.) It was consequently decided to present the whole of the three reports -- on Parts A, B and C of the project -- entirely in the structure of the Emergent Model.

Meanwhile, summarizing essays on some of the Model's main topics were circulated for criticism in and outside France, and these developing essays proved far more instructive, stimulating, and usable for teaching, than the ever bulkier collections of quotations. Teachers and graduate students, in successive seminars, undertook to study these collections and draft more essays, which in turn were circulated and emended.

Copyright problems developed, moreover: The owners of some of the sources declined to allow the use of passages when they were informed that the report was to be stored in the Educational Research Information Center. The United States Office of Education, initiater of ERIC, did obtain a ruling that ERIC-stored documents would not thereby be placed in the public domain. Copyright holders were assured that their materials could not be re-used without their permission, and it was pointed out to them that the appearance of selections in this report might lead to educational use and royalties. Nonetheless, a few publishers felt that their publications should not be quoted in this report without payment of royalties; and this the budget of the project could not afford. In some cases, the initial and terminal phrases are cited to define passages particularly recommended. In all cases, the section bibliographies list all writings that were found helpful.

ERIC (which had been created after the project began) appeared even so to be the most inexpensive way of making these "Background Data" available to all the intended readership, and ERIC deserved support in its own right as a needed instrument of storage and retrieval and of bibliographic control. The project was therefore extended for three months until March 31, 1967, and the portions already mimeographed were retyped in the smaller format required by ERIC's camera (which encompasses 60 or more pages in a single frame for printing on one microfiche).

The evolution from a list of quoted passages to an integrated essay was not practicable in the case of one of the most important topics in the report: section II.K., on social proprieties. Here the details a foreigner should know could not be summarized, and they had already been expressed as succinctly as could be done. Fortunately, Dr.

also colors the patriotic theme of La France, in the value system (I.A. 12). It enters into the system of kinesic symbolism (I.G. 2), giving rise to the whole subsystem which Edward T. Hall has named "proxemics." It conditions the visual art forms (I.E.), including architecture and town planning. And it shapes basic features of the population's ecology because both the conventionalities of social distance and the habits of structuring space influence the people's settlement patterns and territorial organization (IV.E).

An inherent problem of storing and retrieving such materials as these is the fact that the categories must be decided upon from the start, while we would like to wait and build them inductively. We cannot know what ideas will seem the most important ten years hence, and to classify according to words physically present in a text provides no satisfactory solution: we cannot evade the task of selecting the essential import, much of which is implicit not explicit.

The constructive implications of the present study on this point are mostly embodied in the relationships among details, as in the instance of space perception. A couple of principles may be generalized, however. The "ground of meaning" of the culture -- the main themes (I.A.) and underlying assumptions (I.C.) -- seem the main chance of organizing all the main features of the culture

---

word implies, as does the English term "assumptions," the lack or impossibility of proof. Our common word "belief", on the contrary, implies the possibility of rational justification. Might this connotation of "belief" be due to the influence of the Protestant tradition, with its feeling of an obligation to justify beliefs that depart from the accepted doctrines?

task would have been no less needed. But the task is at once more feasible and more engaging for the stages ahead, because the present incomplete result bears out the optimistic view expressed by Edward T. Hall at the end of the following suggestive paragraph:

> In The Silent Language I have described how the man in charge of a French office can often be found in the middle--with his minions placed like satellites on strings radiating outward from him. I once had occasion to deal with such a "central figure" when the French member of a team of scientists under my direction wanted a raise because his desk was in the middle! Even De Gaulle bases his international policy on France's central location. There are those, of course, who will say that the fact that the French school system also follows a highly centralized pattern couldn't possibly have any relationship to the layout of offices, subway systems, road networks, and, in fact, the entire nation; but I could not agree with them. Long experience with different patterns of culture has taught me that the basic threads tend to be woven throughout the entire fabric of society. [5]

Substantiating Dr. Hall's conviction, the present report makes vivid some of the reasons why one cannot understand the French language in any depth

5. The Hidden Dimension. Garden City: Doubleday and Co., 1966, p. 138. Quoted by permission of the author.

without a grasp of the culture's values, assumptions of fact, social relations and strata, humor, proprieties, and the like -- and conversely, why all these phenomena, being highly language-related, become easier to grasp and retain through their linguistic expression.

O.D. Constructive implications

The empirical basis for selecting the topics to be developed, in describing French life to American learners at each age level, should be completed. One way of doing this is to use the questionnaire mentioned at the outset of the preceding section, "How Americans see the French," along with a counterpart inquiry among the French as hosts. The latter should be administered by French persons, in the interest of frank responses. It has been suggested to the Institut Français d'Opinion Publique, but the financing of both inquiries remains an unsolved problem.

The present reports need to be gradually revised, including the sections now relatively strong. The essays should follow the five-part form, where possible: the actual behavior patterns, and their current evolution; the professed or idealized patterns, and their current change; a comparison of the two directions and rates of change, to see whether the two lines of evolution are converging or diverging. The essay on each social institution should more systematically define its component roles, and the norms of conduct (expressed as modal ranges) which delimit each role. As the norms of each institution are gradually defined, we may expect to find further evidence of interconnectedness between institutions, which all give particularized embodiments to the dozen or so central themes of the culture.

The central themes proposed here should be subjected to constant re-examination; the subthemes

should be continually regrouped to see whether other focal points than those now selected would better carry out the principle of putting like with like.

The principle of juxtaposing divergent views should be used more extensively, as is done in section I.C., on the underlying assumptions. (In I.C. 14, Mr. Michaud's classic view, the natural centrality of Paris, is footnoted with the query of Mr. Miroglio, an intellectual relegated for a lifetime "en province" at Le Havre. At several points of that section, Mlle d'Haucourt counterbalances the outsiders' formulation with a justification as seen from within the culture.)

The international approach to a single culture should include more non-Western members. Other nations should be studied in comparable form -- including the other French-speaking peoples. Much more should be done to introduce a third culture, as Japanese culture is brought in here apropos of the French art of living in section I.A. To facilitate comparison with non-Western cultures, the OCM numbers that fall within each topic of the "Emergent Model" are listed on pages 31-37. The OCM numbers are the key to their respective features of more than 200 cultures, largely non-Western, which have been analyzed into the categories of the OCM by the still growing Human Relations Area Files. Twenty copies of the Files are maintained in libraries of the United States, and one in Paris.

As we look beyond the present beginning, we need to envisage operations that directly supersede the present study; descriptive research, and research training so that more teachers can contribute to the needed knowledge; and systematic application of the descriptive knowledge to teaching and testing.

O.D.1. Activities to supersede this project

Some way must be found to continue, beyond the present results, the two processes that have constituted this project: the gathering and storing of source materials, and their organization into a body of background data usable in education. The two operations might be carried on separately, but coordinated.

The collecting and storing of source materials could best be entrusted to a storage-and-retrieval system such as the branch of ERIC maintained by the Modern Language Association of America with the cooperation of ACTFL, the American Council on the Teaching of Foreign Languages ("MLA/ERIC"); or the automated facilities directed by Professor Bernard Quémada at the University of Besançon. It would be ideal if the task could be shared by several such centers, lightening the burden for one another.

The classification system should be "faceted," so that bibliographic items and quoted passages can be retrieved under alternative sets of headings, or facets, of the collection. The great problem is, of course, to know what facets to provide for. The OCM's 88 main headings constitute one facet, and the four subsystems of the Emergent Model constitute another. The present report, moreover, goes well beyond the OCM, the library cataloguing plans, and other existing classificatory schemes, in showing what facets are needed.

For example, the conceptualization of space crops up in numerous connections and creates interrelations across categories, which it would be enlightening to juxtapose in a separate facet. The conception of space is first of all one of the underlying assumptions[6] of fact (I.C. 14). But it

6. In our French text we have chosen as the nearest counterpart "les croyances". This common

also colors the patriotic theme of La France, in the value system (I.A. 12). It enters into the system of kinesic symbolism (I.G. 2), giving rise to the whole subsystem which Edward T. Hall has named "proxemics." It conditions the visual art forms (I.E.), including architecture and town planning. And it shapes basic features of the population's ecology because both the conventionalities of social distance and the habits of structuring space influence the people's settlement patterns and territorial organization (IV.E).

An inherent problem of storing and retrieving such materials as these is the fact that the categories must be decided upon from the start, while we would like to wait and build them inductively. We cannot know what ideas will seem the most important ten years hence, and to classify according to words physically present in a text provides no satisfactory solution: we cannot evade the task of selecting the essential import, much of which is implicit not explicit.

The constructive implications of the present study on this point are mostly embodied in the relationships among details, as in the instance of space perception. A couple of principles may be generalized, however. The "ground of meaning" of the culture -- the main themes (I.A.) and underlying assumptions (I.C.) -- seem the main chance of organizing all the main features of the culture

---

word implies, as does the English term "assumptions," the lack or impossibility of proof. Our common word "belief", on the contrary, implies the possibility of rational justification. Might this connotation of "belief" be due to the influence of the Protestant tradition, with its feeling of an obligation to justify beliefs that depart from the accepted doctrines?

so as to recognize its coherence and its anomalies. This is one principle, limited however by the fact that the main themes are likely to change in time, and the words used to describe them are bound to change their meaning. The "subthemes" that are the components of the major themes, on the other hand, seem highly stable: they are likely to persist, despite their changing status, and be reintegrated into new main themes. The subthemes, therefore, such as the valuing of incidental pleasures, the critical spirit, and the concern to guard the privacy of the individual and the family, emerge as likely constants to be stored on recorded tape for retrieval in changing combinations.

That retrieval will not provide the needed succinct statements of what can most truthfully be said -- though it will provide the basis for this second operation of synthesizing.

The ideal form of this activity would be the preparation and periodic revision, by an international team, of a descriptive book for each country concerned. If an international set of such books could all use the same headings, by common consent, they would provide the material for contrastive analysis as well as for teaching about a single country. Such a volume on the United States, for example, would make a strong contribution toward a critical understanding of the United States. It would be usable in high schools and universities both at home and wherever English is learned abroad. It might thus pay for the expense of the requisite writing and editing by international committees. The distinctive American configuration of main themes is sketched out in the report on Part C (I.A.): one can see how instructively that value system contrasts with the French system, and with the still very different Hispanic value system.[7]

7. Cf. H. L. Nostrand. "Literature, Area Study, and Hispanic Culture." Hispania, Vol. 44, 1961, pp. 465-472. Published also in Yearbook of

O.D. 2. Descriptive research and research training.

The need for "hard research" is apparent in this report, as it was already from the conclusion of Duijker and Frijda quoted above (p. 9). We have proposed specific projects at some points where an open question particularly needs to be resolved.

There is also much research and useful consolidating that school and college teachers can do without the elaborate preparation and facilities required for most hard research. The present volume, for example, should have subject and author indexes. A bibliography of the relevant periodicals and serials would be useful, and a directory of agencies concerned with describing the culture of the French-speaking peoples. The history of the common clichés about French traits would be instructive, as is indicated by a juxtaposing of passages (not presented in this study) from Rivarol and Fouillée to Siegfried and Maurois and on to our own report.

Research training of teachers, so that they could carry out projects of these kinds with rigor, would solve the problem of the vast amount of man hours needed. At the same time this would give many teachers a fuller satisfaction of a creative professional life, and it would go far to break through the subcultural barrier that weakens American education at the juncture between the schools and the colleges and universities.

O.D. 3. Application to teaching and testing

It is in the application of the descriptive knowledge that most elementary - and secondary-school teachers will prefer to take a creative part. Here, new kinds of in-service opportunity are needed,

---

Comparative and General Literature, No. 10, 1961, pp. 49-58.

including a certain research training, for the improvement of teaching and of testing. Understanding of the foreign culture is the least well taught, and by far the least adequately tested, of all the components in the best of our present foreign-language instruction.

To improve our teaching, we should combine experience of with knowledge about the foreign culture patterns and social structure, presenting parts of the whole as they become assimilable and as they become relevant to the language-teaching units. As a guiding principle we have already proposed some main objectives (O.A.) including empathy first and then contrast with other cultures. We should make sure, secondly, that a substantial sequence in the foreign language, interacting with the sequences in the social studies and the language arts, culminates in understanding of all the topics developed in the present report.

Our present teaching practice is less than satisfying in two respects. While the language units give rich experience of the foreign life style -- particularly in the courses based on authentic filmed episodes -- we fail to present equally authentic knowledge about the patterns illustrated. Consequently the experience does not ripen into understanding. The needed knowledge could be presented succinctly, partly through programmed homework which would not take time from language practice in the class sessions. (See Appendix O.H to these Prolegomena, page 42.)

The new in-service opportunity that would lead to such teaching materials would combine two main elements. One is the ability to perfect the statement of what can most truthfully be said, and to make the knowledge assimilable into the life and thought of the learner, in the light of present concepts of learning and of human development. The other main element is a grasp of the adult understanding to be imparted, and of the possibilities of coordination within the curriculum, so that the

designer of teaching materials and methods will be able to make the unfolding sequences culminate in what the learner ought to be able to do with his knowledge.[8]

One practical project would be to analyze film-based language courses such as Parlons français and En France comme si vous y étiez, Je parle français and La familia Fernández, formulating statements of the cultural and societal regularities illustrated in the episodes, comparing the result with the total objective of a long sequence, and designing supplementary instructional materials to accompany and to complement the existing courses. Such projects could be accomplished in institutes and workshops, or in theses and dissertations.

Our present testing practice falls short of the reasonable ideal, well summarized by Dean Lado,[9] in that we do not fully define the objectives of the sequence; we do not select and formulate the most significant points to be understood; and we test only for retention of knowledge, instead of for insight, empathic feeling, and the ability to apply the knowledge.

The needed sort of in-service opportunity therefore would combine test-making with study of the curriculum's objectives; study of the encouraging progress that the social psychologists have been making in the description and measurement of attitudes; study in depth of the best instructional

---

8. The desired abilities are tentatively formulated in H.L. Nostrand. "The Foreign Culture: What Do We Do About It Now?" Department of Foreign Languages Bulletin, National Education Ass'n, Vol. 5 (2, February) 1960, pp. 5-6.

9. Lado, Robert. Language Testing: The Construction and Use of Foreign Language Tests; A Teacher's Book. New York: McGraw-Hill, 1961. Chapter 20. "How to Test Cross-Cultural Understanding," pp. 275-289; and pp. 294-298.

materials; and study of the techniques for testing, notably those developed by Paul Dressel and others to evaluate "critical thinking."

Not only student performance is to be evaluated, but the effectiveness of alternative methods, materials, and equipment. Workshops and institutes are needed which focus on the techniques for making classroom experimentation an examined experience that contributes valid conclusions to the professional technology. Particularly needed is experimentation addressed to the problem of how to introduce the missing "knowledge about."

The present report, we believe, even before the superseding activities recommended above can be carried out, makes possible a good part of the needed progress in teaching and testing.

O.E. Acknowledgments.

Cordial thanks are addressed to all the persons in France and elsewhere who have drafted essays, proposed emendations and answered letters that asked for information or copyright permissions. Many of these helpful persons are already named in the reports of the project at the points where they have contributed as authors, commentators of essays, or annotators of bibliographical items. Those who helped in these ways with the essay on the value system are listed in the introduction to section I.A. Many others, however, have assisted anonymously, among them the officers of French governmental and private agencies, who have all been most obliging, and the officers of publishing houses who have studied a long explanation concerning ERIC before granting or denying permission to quote in an ERIC-stored document. Especially helpful publishers have been Dr. Jacques Fermaud of Larousse, Mr. Abel Miroglio of the Revue de Psychologie des Peuples, Mr. Archie Shields of Holt, Rinehart and Winston, Mr. Jules Châtelain of Fomac and of Hatier (Canada), and Mr.M.T.Vieillard of H.M.H.

One occasions so much labor and thoughtfulness in such a project that one can only resolve to relay the kindnesses, contributing as one may to the web of international coöperation.

Among the unnamed co-workers are Mrs. Jonis Davis, who developed a file of excerpts in an earlier project, and the project's advisers, Professors Robert Leik, Robert T. Anderson, and Herbert Wells, who represented respectively the fields of sociology, anthropology, and social psychology. Mrs. Lee Sparkman gave valuable advice on pedagogical application.

Many French correspondents who are not mentioned made critical suggestions that were incorporated into the essays. We are especially indebted to Dr. Edouard Morot-Sir, French Cultural Counsellor in New York, Dr. Jean Stoetzel of the Institut Français d'Opinion Publique, Professor Sylvaine Marandon of the Centre National de Recherche Scientifique, Professor Benjamin Stora of the University of Washington, Professor Pierre Arnaud of Paris, and Mrs. Marcel Roulet. Professor Pierre Delattre made suggestions on the paralanguage essay (I.G.1), and the one on kinesics has been improved by Mrs. Anne Slack and by Miss Clelia Hutt.

A number of unofficial helpers have reinforced, in discussion or correspondence, the multi-cultural feature of the team in the project office: notably Professors Wolfgang Leiner, Luciana Erba, Minoru Matsuda and Takeshi Ohki, and Miss Paula Chang.

The central team included in successive stages, as researchers, Messrs. William Basnight and Horst Wagner, Mrs. Frances B. Nostrand, Miss Marie-France Jadot, Mrs. Marie-Pierre Koban, Mr. Joseph Toutonghi and Miss Sylvia Behar; and as secretarial and editorial mentors Mrs. Hélène Smith, Miss Marie-Thérèse Breysach, Mrs. Roberta Loreen, and Miss Jane Hyde.

The editing of the manuscripts contributed by foreigners has been very much improved by several French readers, notably Mrs. Jacqueline Leiner, Miss Clarisse Zimra, Mrs. Catherine Harris, and Mr. Robert Bernard; Miss Joyce Misrahi has translated several essays into French.

Finally, Professors A. Emerson Creore and Constantine Christofides, as chairmen of the University of Washington Department of Romance Languages and Literature, have assisted by arranging for the succession of seminars in which graduate students have drafted essays, lists of supplementary quotations, and bibliographies.

Prolegomena: Bibliography

Note: Listed here are only the few works mentioned above that amplify the general ideas expressed.

The succession of studies on French national character appears in the Bibliographie of section I.B., Caractère national.

The most general sources for up-dating the materials of the present report are grouped together as an appendix (Appendice) to the selective Bibliographie générale at the end of this volume: Sources pour la révision de ce rapport. The publications of the French Government and of private agencies make France one of the best-documented countries in the world. The problem of the inquirer is not to find information so much as to find whether it has been superseded. The Sources pour la révision, as well as the brief Bibliographie générale, should be considered for possible acquisition by school libraries. They will also suggest to students of other cultures the kinds of materials that would be desirable to find or to create.

1955. Métraux, Rhoda, and Margaret Mead. Themes in French Culture, 1955; 1957. See the Bibliographie Générale at the end of this volume.

1960. Duijker, H.C.J., and N.H. Frijda. National Character and National Stereotypes, 1960. See the bibliography of section I.B, Caractère national.

1961. Griéger, Paul. La Caractérologie ethnique, 1961. See the Bibliographie Générale at end of this volume.

1966. Nostrand, Howard Lee. "A Second Culture: New Imperative for American Education." Curricular Change in the Foreign Languages. Princeton, New Jersey: College Entrance

Examination Board, 1963, pp. 32-45. Reprinted in: Joseph Michel, ed. Foreign Language Teaching. New York: Macmillan, 1967.

1966. Nostrand, Howard Lee. "Describing and Teaching the Sociocultural Context of a Foreign Language and Literature." In Albert Valdman, ed. Trends in Language Teaching. New York: McGraw-Hill Book Co., 1966, pp. 1-25.

Sparkman, Lee. Culture in the FLES Program. Philadelphia: Chilton Co., 1966.

O.F. "EMERGENT MODEL" OF A SOCIOCULTURAL SYSTEM

--with the corresponding categories of the OCM[1]

It is proposed that the following headings, particularly those under I The Culture and II The Society, indicate the aspects of a people's way of life that should receive priority in our efforts to strengthen the contribution of foreign-language, social-studies, and language-arts curricular sequences toward the objectives of cross-cultural understanding and communication. These headings constitute only an inventory. It is claimed, however, that in the present state of studies in the social sciences and the humanities, the four sets of headings are emerging from an inventory to an eventual model that will show the structure and functioning of a socio-cultural system.

The "Emergent Model" is a part of the answer to two basic questions generated by the educational purposes of cross-cultural understanding and communication: where to look for the essentials of a people's "life style" and how to organize the essentials for the sake of comprehensibility. Two other basic questions are how to define the essentials responsibly, and how to present them in curricular sequences. The series of basic questions is discussed by Howard L. Nostrand in Chapter I of Albert Valdman, editor, Trends in Language Teaching. New York:McGraw-Hill Book Co., 1966.

---

1. George P. Murdock and others, Outline of Cultural Materials. New Haven, Conn.: Human Relations Area Files, 4th Revised Edition, 1961.

I. THE CULTURE

A. MAIN THEMES: the culture's system of a dozen or so central values, treated as "themes": i.e., as concepts centering upon a directive (prescriptive) element, but as involving also some underlying assumptions about reality (IC) and some particularized, applied forms, chiefly social norms (II). -- OCM 182 through 186 (Function, Norms, Cultural Participation, Cultural Goals, Ethoncentrism); 69 Justice, 577 Ethics (Ideals of Individual Virtue); 885 Adulthood (Cultural Definition of Adult Status, Concepts of the Ideal Man and the Ideal Woman); 771 General Character of Religion; 522 Humor (sense of), 572 Friendships, 157 Personality Traits (Leadership, Submissiveness, Cooperation, Competitiveness, Aggressiveness); 576 Etiquette (Deference to Status Superiors, Noblesse Oblige).

B. ETHOS or "national character": the major behavioral tendencies not markedly valued or disvalued (such as impetuosity, grumbling, defensiveness, feelings of superiority or inferiority)-- OCM 181 Ethos, 152 Drives and Emotions (Anger, Hate, Jealousy, Ambivalence, Love, Fear, Sympathy, Greed, Ambition, Vanity); 736 Dependency (including Independent Spirit); 461 Labor and Leisure (Value and Dignity of Labor, Laziness, Pleasant and Unpleasant Tasks, Pride in Craftsmanship); 521 Conversation (Loquacity and Reserve); 831 Sexuality (Romantic Love); 178 Sociocultural Trends (Fashions and Vogues, Cultural Lag); 515 Personal Hygiene, 863 Cleanliness Training.

C. ASSUMPTIONS ABOUT REALITY: the "ground of meaning" beliefs. -- OCM 82 Ideas about Nature and Man, 821 through 829; 42 Property, 77 Religious Beliefs, 777 Luck and Chance.

D. VERIFIABLE KNOWLEDGE (insofar as the organization or substance of the academic fields is significant for understanding the culture). -- OCM 81 Exact Knowledge.

E. ART FORMS (insofar as indicative of the culture; they include, as folk arts, conversation, cooking, dress, and humor): 1. LITERATURE broadly defined as composition in words). -- OCM 538 Literature, 536 Drama, 537 Oratory, 21 Records, 521 Conversation. 2. MUSIC AND THE DANCE. -- 533 Music, 535 Dancing. 3. PAINTING AND SCULPTURE. -- 53 Fine Arts, 532 Representative Art, 531 Decorative Art. 4. ARCHITECTURE, URBAN PLANNING, INTERIOR DECORATION. -- 341 Architecture, 351 Grounds, 352 Furniture, 353 Interior Decoration and Arrangement. 5. CLOTHING AND ADORNMENT. -- 29 Clothing, 30 Adornment. 6. CUISINE. -- 26 Food Consumption, 27 Drink, 252 Food Preparation. 7. HUMOR. -- 522 Humor (its aesthetic forms as a folk art).

F. THE LANGUAGE. -- OCM 19 Language, 538 Literature, 87 Education.

G. PARALANGUAGE AND KINESICS (i.e. tone of voice, intonation and other suprasegmentals, accentuation, breaks, etc.; facial expressions, gestures, postures and body motions, proxemics). -- OCM 201 Gestures and Signs, 19 Language.

II. THE SOCIETY, defined as interpersonal and intergroup relations; and its Institutions, defined by their component roles and the norms governing them.

A. FAMILIAL. -- OCM 58 Marriage, 59 Family, 86 Socialization, 57 Interpersonal Relations, 571, 572, 60 Kinship, 61 Kin Groups, 592 Household.

B. RELIGIOUS. -- OCM 77 Religious Beliefs, 78 Religious Practices, 79 Ecclesiastical Organization.

C. ECONOMIC-OCCUPATIONAL. -- OCM 47 Business and Industrial Organization, 46 Labor, 433 Production and Supply, 45 Finance, 815 Pure Science (Theory).

D. POLITICAL AND JUDICIAL. -- OCM 66 Political Behavior, 67 Law, 62 Community, 63 Territorial Organization, 64 State, 65 Government Activities, 68 Offenses and Sanctions. Subsumed under the political institution are the police and the military institution. -- OCM 625 Police, 70 Armed Forces, 71 Military Technology, 72 War.

E. EDUCATIONAL, i.e. schooling. -- OCM 87 Education, 20 Communication, 658 Public Education. (For 86 Socialization, see II K, Social Proprieties.)

F. INTELLECTUAL-ESTHETIC. -- OCM 517 Leisure Time Activities, 217 Archives, 524 Games, 533 Music, 543 Exhibitions, 545 Musical and Theatrical Productions, 571 Social Relationships and Groups.

G. RECREATIONAL. -- OCM 52 Recreation, 54 Entertainment, 517 Leisure Time Activities, 53 Fine Arts.

H. COMMUNICATIONS. -- OCM 20 Communications, 21 Records.

J. STRATIFICATION AND MOBILITY, including geographical mobility. -- OCM 56 Social Stratification, 55 Individuation and Mobility.

K. SOCIAL PROPRIETIES not specific to the institutions. -- OCM 57 Interpersonal Relations, 571 through 579, 86 Socialization, 192 Vocabulary, 195 Stylistics (e.g. letter writing), 183 Norms, 784 Avoidance and Taboo, 777 Luck and Chance (superstitions), 626 Social Control, 574 Visiting and Hospitality.

L. STATUS OF GROUPINGS BY AGE AND SEX. -- OCM 554 Status, Role, and Prestige, 561 Age Stratification, 886-8, The Aged, 562 Sex Status. 1. MEN. -- 885 Adulthood. 2. WOMEN. -- 885 Adulthood, 562 Sex Status, 462 Division of Labor by Sex. 3. ADOLESCENTS. -- 882 Status of Adolescents, 883 Adolescent Activities. 4. CHILDREN. -- 858 Status of Children.

M. STATUS OF ETHNIC AND RELIGIOUS MINORITIES, including resident and visiting aliens. -- 186 Ethnocentrism, 563 Ethnic Stratification, 609 Behavior toward Nonrelatives, Strangers and Aliens, 641 Citizenship, 668 Nationalistic and Nativistic Movements, 798 Religious Persecution, 829 Ideas About Race.

N. INTERPERSONAL AND INTERGROUP CONFLICTS, and the approaches used in the culture toward conflict resolution. -- OCM 578 Ingroup Antagonisms, 627 Informal Ingroup Justice, 789 Magic (Cursing), 183 Norms (Scapegoats), 522 Humor (Wit and Practical Jokes), 577 Ethics (Lying), 602 Kin

Relationships (Avoidance Relationships), 626 Social Control (and Gossip), 691 Litigation, 857 Childhood Activities (Quarreling and Fighting in Children), 865 Aggression Training (Control of Aggression in Children), 183 Norms (Social Norms), 208 Public Opinion, 554 Status, Role, and Prestige, 558 Downward Mobility (Loss of Face), 576 Etiquette (Reactions to Breaks of Etiquette).

III. THE INDIVIDUAL, as personality and as a socially conditioned organism: the variability between and within individuals.

A. INTEGRATION OF THE PERSONALITY for self-control and purposeful action; model or basic personality. Motivation and the balance between gratification and deprivation. -- OCM 15 Behavior Processes and Personality; 153 Modification of Behavior, 154 Adjustment Processes, 155 Personality Development, 156 Social Personality. The "allocative process": the distribution of the person's striving. -- OCM 51 Living Standards and Routines, 181 Attitudes.

B. AT THE ORGANISMIC LEVEL, any significantly conditioned drives or other biological determinants of behavior such as constitutional or genetic factors, nutrition and disease. -- OCM 751 Preventive Medicine (Conception of Health); 158 Personality Disorders (Incidence and Distribution); 143 Genetics (Physical Abnormalities); 261 Gratification and Control of Hunger; 83 Sex.

C. INTRAPERSONAL AND INTERPERSONAL VARIATION. -- OCM 153 Modification of Behavior (Habit Formation); 86 Socialization, 864 Sex Training, 865 Aggression

Training, 866 Independence Training, 811 Logic (Non-Logic Methods including Rationalization); 158 Personality Disorders (Abnormal Behavior); 885 Adulthood; 15 Behavior Process and Personality.

D. INTRAPERSONAL CONFLICT and conflict resolution. Defense and adjustment mechanisms, involving the attitudes held by the person in public, among intimates, and those he expresses only to himself. -- OCM 152 Drives and Emotions (Hunger, Love, Thirst, Anxiety, Anger, Hate); 783 Purification and Expiation (Practices Reflecting a Sense of Guilt); 158 Personality Disorders, 154 Adjustment Processes, (Personal Conflict), 153 Modification of Behavior, 784 Avoidance and Taboo.

IV. THE ECOLOGY, or relationship of the population to its physical and subhuman environment.

A. ATTITUDES TOWARD NATURE (mineral, plant, and animal), e.g. domination or adaptation, detachment or self-identification: applied forms of the relevant Values and Ground-of-Meaning Assumptions. -- OCM 155 Personality Development, 82 Ideas about Nature (and Man), 821 through 825 Cleanliness and Sanitation. -- OCM 863 Cleanliness Training.

B. EXPLOITATION OF NATURE (including animals). -- OCM 22 Food Quest, 23 Animal Husbandry, 24 Agriculture, 31 Exploitative Activities.

C. USE OF NATURAL PRODUCTS. -- OCM 25 Food Processing, 26 Food Consumption, 27 Drink, Drugs and Indulgence, 29 Clothing,

32 Processing of Basic Materials, 38 Chemical Industries, 28 Leather, Textiles, and Fabrics.

D. TECHNOLOGY. -- OCM 40 Machines, 41 Tools and Appliances, 37 Energy and Power.

E. SETTLEMENT AND TERRITORIAL ORGANIZATION. -- OCM 36 Settlements, 63 Territorial Organization, 13 Geography, 33 Building and Construction, 34 Structures, 35 Equipment and Maintenance of Buildings. Urban-Rural Contrast. -- OCM 369 Urban and Rural Life.

F. TRANSPORTATION AND TRAVEL. -- OCM 48 Travel and Transportation, 49 Land Transport, 50 Water and Air Transport.

O.G. "MAQUETTE PROSPECTIVE"
D'UN SYSTEME SOCIO-CULTUREL

"EMERGENT MODEL" OF A SOCIOCULTURAL SYSTEM

(C'est-à-dire, maquette qui se dégage d'un premier inventaire, à mesure que l'on découvre dans le système socio-culturel une structure et des relations fonctionnelles.)

I. LA CULTURE
The culture

A. THEMES MAJEURS
Main themes

B. CARACTERE NATIONAL
Ethos or "national character"

C. CROYANCES SUR LES DONNEES DE L'EXISTENCE
Assumptions about reality

D. CONNAISSANCES EMPIRIQUES
Verifiable knowledge

E. LES FORMES DE L'ART (formes esthétiques)
Art forms

F. LA LANGUE
The language

G. LES MODES D'EXPRESSION PARALINGUISTIQUES ET KINESIQUES
Paralanguage and kinesics

II. LA SOCIETE ET SES INSTITUTIONS
The society and its institutions

A. LA FAMILLE
Familial

B. LA RELIGION
Religious

C. L'ECONOMIE, ET LES PROFESSIONS, ARTS ET METIERS
Economic-occupational

D. LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES
Political and judicial

E. L'EDUCATION
Educational

F. L'ART ET L'ESPRIT
Intellectual-esthetic

G. LES LOISIRS
Recreational

H. LES MOYENS DE COMMUNICATION
Communications

J. STRATIFICATION ET MOBILITE DES CLASSES SOCIALES
Stratification and mobility

K. LE SAVOIR-VIVRE
Social proprieties

L. STATUT EN FONCTION DE L'AGE ET DU SEXE
Status of groupings by age and sex

M. STATUT DES MINORITES ETHNIQUES ET RELIGIEUSES
Status of ethnic and religious minorities

N. CONFLICTS ENTRE PERSONNES ET ENTRE GROUPES
Interpersonal and intergroup conflicts

III. L'INDIVIDU en tant que personnalité et élément socialement conditionné
The individual, as personality and as a socially conditioned organism

A. INTEGRATION DE LA PERSONNALITE dans le contrôle de soi-même et dans l'action réfléchie
Integration of the personality for self-control and purposeful action

B. AU NIVEAU DE L'ORGANISME, motivations conditionnées ou autres déterminants biologiques du comportement, tels que facteurs physiologiques, génétiques, alimentaires, maladies
At the organismic level, any significantly conditioned drives or other biological determinants of behavior such as constitutional or genetic factors, nutrition and disease

C. VARIATIONS INTERIEURES ET INTERINDIVIDUELLES
Intrapersonal and interpersonal variation

D. CONFLITS INTERIEURS ET LEUR RESOLUTION
Mécanismes de défense et d'adaptation: donc, les attitudes de l'individu en public, dans l'intimité, et vis-à-vis de lui-même
Intrapersonal conflict and conflict resolution. Defense and adjustment mechanisms, involving the attitudes held by the person in public, among intimates, and those he expresses only to himself.

IV. L'ECOLOGIE
The ecology

A. LES ATTITUDES ENVERS LA NATURE
Attitudes toward nature

B. L'EXPLOITATION DE LA NATURE
Exploitation of nature

O.G Maquette

C. UTILISATION DES PRODUITS DE LA NATURE
Use of natural products

D. TECHNOLOGIE
Technology

E. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Settlement and territorial organization

F. TRANSPORTS ET VOYAGES
Transportation and travel

O.H. THE FOREIGN CULTURE IN A MODEL FOREIGN-LANGUAGE SEQUENCE

--Adapted from "A Second Culture: New Imperative for American Education," published in Curricular Change in the Foreign Languages (Princeton, New Jersey: College Entrance Examination Board, 1963, pp. 32-45).

by Howard L. Nostrand

Let me try to picture for you a model sequence designed to carry out the learner's essential purpose of experiencing how "life" feels and how "reality" is pictured in his second culture. I shall postulate that if we draw into this sequence all the essential experience of the culture and social structure that can be given the most effeciently through the culture's language, then the time required for a modest, active competence in the language can be justified as a means toward cross-cultural understanding and towards the learner's increased capability to contribute toward a good society. The essential knowledge about the nature of cultures and societies would meanwhile be given partly in parallel sequences of the language arts and social studies; but the foreign-language sequence would apply that general knowledge, elaborate the descriptive knowledge of the foreign culture, and compare that system with the learner's mother culture.

(The following suggestions for a model sequence were revised in 1966 by Frances B. Nostrand of the University of Washington, supervisor of the French model sequences in the Washington [State] Foreign-Language Program supported by the Ford Foundation for a five-year period beginning in the fall of 1965. Her assistance is thankfully acknowledged. The present revision is incorporated in the essay as republished in Joseph Michel, ed., Foreign Language Teaching. New York: Macmillan, 1967).

The model would begin in the lowest grades with songs that are sung by children of the same age in the foreign country, simple poems, stories, and proverbs, selected for the cultural themes or social behavior they can be used to exemplify. The selections should have artistic merit besides illustrating some feature of the foreign culture or society. (They will of course be easier for the learner if they are chosen from those already borrowed into his own culture.) Ideal for introducing French, German or Danish culture, for example, are the fables and fairy tales that have been given their classic form in those languages; for these literary genres yield immediately, even to young children, a part of the attitudes and values they embody, and they store up in the learner's mind a vivid experience of the culture, which will interact with his broadening knowledge as he grows.

Filmed episodes would be used, in which children of the foreign country would "model" the social patterns to be learned. The classroom teacher would add some comment, conveying whatever insights have been assigned to this age level: perhaps, for example, an observation on the common humanity of all children and the relative unimportance of surface differences. Expressions for greetings, for please, for thank you, etc., would likewise be introduced from the beginning, as short "situational dialogues" presented on film and film strip, with comment on the universality of kindness and thoughtfulness, and the necessity of using the proprieties customary in the culture. At this early age, children should acquire a "feeling" for the language and for what it expresses, along with correct pronunciation, intonation and syntax. Comment which would include

descriptive generalizations about the foreign society and culture would come later at the fourth grade level.

From the third or fourth grade through the sixth, situational dialogues can be learned and acted out. These are best presented through a coordinated use of films, film strips and tapes. The audio-visual presentation enables the pupils to understand the meaning of the dialogue without the interference of English. The comment should now be preceded by first-hand observation: The films and film strips will show surface manifestations of the culture, whether the films are staged from controlled script, as here, or taken from real life, as later exhibits would be. But the learner is dependent on the descriptive comment, which has been neglected, for an understanding of the generalized ideas that confer significance on the illustrative details. It can be an absorbing game for a class to sleuth out social and cultural details observed in authentic models: how children act toward grown-ups, how close the people stand to one another in conversing, what their facial expressions and tone of voice mean, and so on.[1] Soon the children will be ready to be taught some of the regularities in the target system: descriptive

1. Nelson Brooks, in his Language and Language Learning: Theory and Practice (New York: Harcourt, Brace and Co., 1960) lists 23 key questions an anthropologist is likely to pose in observing a culture (pp. 83-4). He then adapts the list to the interests of young foreign learners, with the result of a very useful inventory of 64 items (pp. 87-92).

knowledge will be meaningful and easy to remember because it summarizes what they have observed. And since they have also participated momentarily in the culture, by acting out and living what they have observed, their knowledge will be on its way toward freedom from the egocentric "Gee whiz" attitude toward "foreign customs."

In order to present needed generalizations before a class is able to discuss them in the foreign language, and still avoid spending contact time speaking English, the students can be given brief formulations to take home, after they have been motivated in class to read these with curiosity. (For learners in the fourth grade and above, the formulations can be designed as programmed exercises for self-instruction, after the manner of the homework devised by Professor William Bull of the University of California at Los Angeles for his Spanish course, to be published by Science Research Associates.) The curiosity aroused can also motivate children to look into encyclopedias and read source books in English. But the students are ready surprisingly soon to carry on class discussions in the language, asking simple questions and grasping more complicated answers, provided the instructional methods and materials conduce to a "coordinate system" of language acquisition instead of a "compound system," as these terms are used by Nelson Brooks in Language and Language Learning, (Harcourt, Brace and World, Second Edition, 1964, pp. 48 and 267.)

For seventh and eighth grade students, it becomes increasingly important to avoid monotony by interspersing dialogues with stories and poems, which from the start can be works of literary merit. Some junior-

high students, with the help of a gifted teacher, have created authentic Guignol puppet shows in the classroom, making their own puppets and scenery and writing the scripts. Later a class can watch a motion picture to see what values and behavior patterns it reveals. Students find it fun to try out their knowledge of the culture by guessing and discussing, half-way through a film, how they expect the story to end.

In senior high school, after several years' instruction in the language, literature can be introduced to give experience of just about any feature of a society or culture one may wish: its greatness or its regularities (once they are established), its present or its past, its conscious thought or unconscious assumptions, its critically examined ideas and its vague expressions, such as our "the American way," which pass unchallenged because the culture-bearers consider the referents self-evident.

Literature read in the original can give a many-sided experience that the reader of translations has no basis to suspect. To him one may indeed explain that Racine achieves miracles of sublimity by combining simple, everyday words with a subtle elegance that gives a feeling of greatness; but such descriptions mean little if they allude to experience which is not there. Given the experience, they can mediate insight into the secret of the greatness in French culture, and also into the everyday expression of its character.

Literature and the documentary approach need not be held separate. Professor Juan Marichal of Harvard arranges for advanced students of his, on a tour of Spain, to

interview a contemporary author they have studied. Authors cannot oblige all foreign students this way, to be sure. But how inspiring a film of such an interview might be for thousands of students interested in Spanish culture, provided they have a modest competence in Spanish.

The language gives access, further, to newspapers and magazines, radio broadcasts and television, with their interpretations of current affairs. Students can make clipping files on their personal interests; they can collect theme expressions from the writings and behavior of the culture-bearers they observe, and have the satisfaction of building their own account of themes in the culture--while without the language, they would be restricted and dependent. The same freedom makes it possible to penetrate more effectively into the history of the culture, with the individual excursions into any period or field one may choose.

interview a contemporary author they have studied. Authors cannot oblige all foreign students this way, to be sure. But how inspiring a film of such an interview might be for thousands of students interested in Spanish culture, provided they have a modest competence in Spanish.

The language gives access, further, to newspapers and magazines, radio broadcasts and television, with their interpretations of current affairs. Students can make clipping files on their personal interests; they can collect theme expressions from the writings and behavior of the culture-bearers they observe, and have the satisfaction of building their own account of themes in the culture--while without the language, they would be restricted and dependent. The same freedom makes it possible to penetrate more effectively into the history of the culture, with the individual excursions into any period or field one may choose.

2

O.J PRESENTATION OF THE CULTURE IN THE FRENCH MODEL SEQUENCES OF THE WASHINGTON [STATE] FOREIGN-LANGUAGE PROGRAM

by Frances B. Nostrand

Present teaching materials, particularly audio-visual materials,offer the means for a vivid experience of French life. Our students,however, do not emerge even from a long sequence with the examined experience of the culture and social structure that would enable them to enter into French life with a mature understanding of it. Our instruction lacks an essential ingredient: we have not been able to describe for our students the patterns of the foreign way of life that the vivid examples demonstrate. It is not proposed that the teaching of the culture be substitued for the teaching of language and literature. A proper approach to the understanding of the culture may in fact give a deeper understanding of both the language and literature. The purpose of this paper is to show how the main themes of French culture may be brought out in the teaching of certain course materials, and of certain literary works that can be used to supplement course materials.

At this early stage, the students in the model classes have had little discussion about French culture patterns as such. This will come later as the students are more able to use the target language. What they are learning to date of the culture is through the language with the aid of film strips and films made in France and the paralanguage and kinesics of the native speakers on tape and in the films

O.J PRESENTATION OF THE CULTURE IN THE FRENCH MODEL SEQUENCES OF THE WASHINGTON [STATE] FOREIGN-LANGUAGE PROGRAM

by Frances B. Nostrand

Present teaching materials, particularly audio-visual materials,offer the means for a vivid experience of French life. Our students,however, do not emerge even from a long sequence with the examined experience of the culture and social structure that would enable them to enter into French life with a mature understanding of it. Our instruction lacks an essential ingredient: we have not been able to describe for our students the patterns of the foreign way of life that the vivid examples demonstrate. It is not proposed that the teaching of the culture be substitued for the teaching of language and literature. A proper approach to the understanding of the culture may in fact give a deeper understanding of both the language and literature. The purpose of this paper is to show how the main themes of French culture may be brought out in the teaching of certain course materials, and of certain literary works that can be used to supplement course materials.

At this early stage, the students in the model classes have had little discussion about French culture patterns as such. This will come later as the students are more able to use the target language. What they are learning to date of the culture is through the language with the aid of film strips and films made in France and the paralanguage and kinesics of the native speakers on tape and in the films

The model classes in the Washington Foreign Language Program began in September, 1966. One of the experimental innovations projected by the demonstration teachers, in a workshop the preceding summer, is a planned effort gradually to develop the learner's understanding of selected French culture patterns and social institutions. These features of French life are not taught in addition to the instructional materials: the pupil acquires this understanding along with his study of the language.

One of the three French model sequences in the Program begins in the fourth grade and will continue through the seventh; another begins in the seventh and will continue through the tenth; the third group begins in the ninth and will continue through the twelfth. The teacher of the FLES sequence is using "Parlons Français."[1] The two other teachers are using the St. Cloud materials, "Voix et Images de France."[2] The model classes were not set up especially for the WFLP, nor were the pupils chosen for the Program. They were classes already existing in the Washington school systems. The only stipulation made by the WFLP was that all pupils had to be beginners in the language.

The fourth grade class is made up of thirty children in the Columbia Heights Elementary School in Longview, Washington. The teacher, a proficient but not a native speaker, uses the "Parlons Français"

1. Heath de Rochemont Corp., 285 Columbus Avenue, Boston 16, Mass.
2. These materials originated at the Centre Audio-Visuel de St.Cloud, France and are published by the Chilton Co., 401 Walnut St. Philadelphia, Pa. 19106.

The model classes in the Washington Foreign Language Program began in September, 1966. One of the experimental innovations projected by the demonstration teachers, in a workshop the preceding summer, is a planned effort gradually to develop the learner's understanding of selected French culture patterns and social institutions. These features of French life are not taught in addition to the instructional materials: the pupil acquires this understanding along with his study of the language.

One of the three French model sequences in the Program begins in the fourth grade and will continue through the seventh; another begins in the seventh and will continue through the tenth; the third group begins in the ninth and will continue through the twelfth. The teacher of the FLES sequence is using "Parlons Français."[1] The two other teachers are using the St. Cloud materials, "Voix et Images de France."[2] The model classes were not set up especially for the WFLP, nor were the pupils chosen for the Program. They were classes already existing in the Washington school systems. The only stipulation made by the WFLP was that all pupils had to be beginners in the language.

The fourth grade class is made up of thirty children in the Columbia Heights Elementary School in Longview, Washington. The teacher, a proficient but not a native speaker, uses the "Parlons Français"

1. Heath de Rochemont Corp., 285 Columbus Avenue, Boston 16, Mass.
2. These materials originated at the Centre Audio-Visuel de St.Cloud, France and are published by the Chilton Co., 401 Walnut St. Philadelphia, Pa. 19106.

materials in five weekly contact periods: the TV program of fifteen minutes twice a week, a follow-up of thirty minutes twice a week with an additional thirty minutes on Friday. This amounts to two hours per week. On follow-up days, the teacher uses records which give the children more practice in listening to the voices of native speakers. In this way they have more opportunity to imitate the correct accent and intonation and to learn the dialogues.

The seventh grade class has thirty pupils (the Chilton Co. recommends not more than 15) and meets only four days a week for fifty-minute periods. The teacher is a native speaker of French. The ninth grade class is made up of nineteen students and meets five days a week for fifty-minute periods. The teacher of this group is not a native speaker but has studied and traveled in France. Both of these classes are in schools located in the Seattle suburbs.

Let us look now at these materials to see how the culture is taught with the language. One of the major themes of French civilisation, according to section I.A of the present study, is the art of living. By the very language and gestures they use in everyday situations, the French have refined their social relations and their enjoyment of life in a way that makes learning what to say and how to say it fun. By saying "Bonjour, Madame (Monsieur, Mademoiselle); Merci, Madame; Au revoir, Madame; etc.," the children learn a way of life. It is explained to them that they should not say simply "Bonjour" or "Merci" as they might say "Hi" or "Thanks" in English. When the pattern is pointed out, they

O.L L'AMERIQUE VUE PAR LA FRANCE

par Marian Weldin

L'étude d'une langue étrangère nous apprend non seulement à apprécier une autre culture, mais encore à mieux connaître la nôtre. Un des avantages de l'étude de la langue et de la culture françaises, serait, par exemple, de découvrir de nouveaux aspects des Etats-Unis et du caractère américain tout en approfondissant la pensée française. Henri Peyre, dans son livre Observation on America, a signalé un grand défaut des Etats-Unis: malgré leur perfection des techniques de propagande, les Américains n'ont jamais réussi à se faire comprendre par leurs amis, même ceux qui ont reçu les bénéfices de l'aide américaine. Peut-être les Français peuvent-ils réussir là où les Américains ont échoué: une analyse faite dans l'esprit critique et raisonnable qui est particulier aux Français, pourrait faire connaître les Américains au reste du monde mieux que les Américains ne peuvent le faire eux-mêmes.

Au cours de l'histoire, une grande distance a toujours séparé la France des Etats-Unis, au propre comme au figuré. Cet éloignement a donné aux Français un recul que les Américains n'ont pas et de ce fait leur point de vue sera plus clair pour les autres étrangers que le point de vue américain, au sujet de l'Amérique. Depuis la période coloniale des Etats-Unis, les Français ont résisté à l'attraction de l'Amérique. Le nombre d'immigrants français aux Etats-Unis est, depuis le dix-huitième siècle, le plus bas de tous les pays d'Europe. En effet, l'histoire nous indique que les Français ont fait preuve de moins d'enthousiasme que les autres Européens pour "le mythe américain", et ceux d'entre eux qui ont immigré aux Etats-Unis ont été très lents à s'intégrer dans la société américaine. Le fait que les Français aient du mal à

quickly learn the difference. (They also learn to shake hands at the appropriate times: the kinesics and the patterns of the paralanguage are an integral part of the verbal expression to be learned.) One high school teacher, an American, said that until this culture pattern has been pointed out to her, she had not realized what an important propriety it is. Her students in high school had been using "bonjour" as they would say "hello" in English, not as though they were speaking to French people.

Even in such a small expression as "Je voudrais" there is a refinement of the rapport that exists among French people. Instead of saying "I want", the child learns to say, "I would like". In the "Parlons Français" film, Célestin says: "Je voudrais une pomme, Monsieur." (And what do you want, Antoine? I should like an apple, Sir.)

Very important is the way the child is expected to speak to grown-ups and to all other persons to whom he is to show deference, as contrasted with the way he speaks to his peers. Early in the course he learns the difference between the formal vous and the familiar tu. This usage belongs to the theme of the art of living, and it also relates to other themes, notably, that of the family. A single episode can often be shown to illustrate more than one theme, as will be evident from the examples that follow.

The child is brought up according to a code of "ce qui se fait et ce qui ne se fait pas" (What is done and what is not done). He asks permission of his parents and is expected not to argue about a decision.

quickly learn the difference. (They also learn to shake hands at the appropriate times: the kinesics and the patterns of the paralanguage are an integral part of the verbal expression to be learned.) One high school teacher, an American, said that until this culture pattern has been pointed out to her, she had not realized what an important propriety it is. Her students in high school had been using "bonjour" as they would say "hello" in English, not as though they were speaking to French people.

Even in such a small expression as "Je voudrais" there is a refinement of the rapport that exists among French people. Instead of saying "I want", the child learns to say, "I would like". In the "Parlons Français" film, Célestin says: "Je voudrais une pomme, Monsieur." (And what do you want, Antoine? I should like an apple, Sir.)

Very important is the way the child is expected to speak to grown-ups and to all other persons to whom he is to show deference, as contrasted with the way he speaks to his peers. Early in the course he learns the difference between the formal vous and the familiar tu. This usage belongs to the theme of the art of living, and it also relates to other themes, notably, that of the family. A single episode can often be shown to illustrate more than one theme, as will be evident from the examples that follow.

The child is brought up according to a code of "ce qui se fait et ce qui ne se fait pas" (What is done and what is not done). He asks permission of his parents and is expected not to argue about a decision.

For instance, in the first part of "Voix et Images de France", lesson 8, "Catherine's Birthday Party", Catherine asks, "May I light the candles?" Her father answers, "Not yet. Let's wait for my brother, André and his wife, Simone." The aunt and uncle arrive with their two children, and, always last, Aunt Lucie. Finally everyone is seated around the table, and Catherine is allowed to light and then to blow out the candles.

The importance of the family circle is apparent throughout the materials used in the model sequences. In the lesson just mentioned, we see the extended family which is a closely-knit group in France. In another lesson (6), the children have gone to their grandparents' home near the sea for a vacation. Although friends do appear here and there, the text rightly gives the impression that the middle class French family normally has a smaller circle of friends than most American families.

Another refinement in the art of living is the politeness one meets on entering a shop in France, especially one of the small shops such as the butcher shop, the bakery, the grocery. One greets not only the salesperson but the other customers, if any. One is greeted in turn by the salesperson, even though one may be a stranger. On leaving, one says goodbye. This is brought out in lesson 21 of VIF when Mme Thibaut goes shopping for groceries. As part of a dialogue, children in a FLES program play store, using the greetingsthat carry out this aspect of French politeness.

When the ninth graders in the first year of VIF were acting out the dialogue for the first lesson, their teacher had them repeat the part where the présentatrice, Mlle Dupont

objective et précise de ce phénomène américain, l'économie mécanisée et industrielle. Les méthodes industrielles des Etats-Unis, dit-il, sont basées sur les traditions philosophiques et techniques de l'Europe. Par exemple, les Américains sont Cartésiens dans leur recours systématique à la raison. D'ailleurs, la "révolution industrielle" a commencé en Europe, et ce sont les Européens qui l'ont apportée en Amérique. Cependant, en dehors de sa source européenne, le système industriel des Etats-Unis comprend quelques aspects qui lui sont propres. Tout d'abord, les Américains ont ajouté aux deux principes de la mécanisation de production de la fabrication en grande série les principes de l'organisation scientifique du travail, et de la concentration de l'administration industrielle. Deuxièmement, les ressources de l'économie américaine sont particulières à ce pays. Sa richesse naturelle en matières premières lui a donné un grand avantage sur les pays d'Europe. Jusqu'à présent, les Américains n'ont fait qu'exploiter les resources immenses de tout un continent. A cette richesse naturelle se rattache une troisième particularité de l'économie américaine, le manque de main-d'oeuvre. Mais cette situation --grandes richesses naturelles et manque de main-d'oeuvre pour les exploiter-- qui est en général à l'inverse de la situation en Europe a en pour résultats que les matières premières étaient traîtées comme secondaires alors que la main-d'oeuvre était de première importance.

Un quatrième avantage économique particulier à l'Amérique se trouve dans le fait que les Etats-Unis fournissent aux industries américaines un marché intérieur qui s'étend sur tout un continent. C'est d'ailleurs un marché protégé par une politique protectionniste. Il y a encore un autre avantage pour les industriels: le système économique facilite l'emprunt de fonds pour l'acquistion de machines et d'outillages

invites Mme et M. Thibaut to come in and sit down. Mlle. Dupont says, "Entrez, s'il vous plaît." As she walks in front of them to the chairs, she says "Pardon." Then, "Asseyez-vous, s'il vous plaît." The students simply sat down. The teacher did not accept this. M. Thibaut must hold the chair for his wife; then he may sit down. All these small things help the American student, at any age, to learn something about the art of living.

A major aspect of the art of living in France is the appreciation of a good food well prepared and beautifully served. In lesson 5, Mme Thibaut says to their friend, Jacques, "Will you have dinner with us?" Jacques answers, "Yes, with pleasure." M. Thibaut says, "Then I will go down to the cellar and get a bottle of good wine." This is a special occasion and all are appreciative. The French are proud of their cuisine and of their wine. They contend that while good cooking takes time, it is worth the while! Learning about French food and the social amenities associated with it makes for deeper understanding of French culture.

Songs sung by children of the same age in the foreign country, simple poems and stories, if wisely chosen, show a great deal about foreign culture. Intellectuality, with its components of reason and logic, its concern with seeing reality clearly ("voir clair"), is one of the most distinguishing themes of French culture. It is evident in some of the simplest poems. French children memorize poetry at an early age. They are brought up to appreciate the great poets that are known to all lovers of literature. Such poems as "La Fourmi" and "Le Pélican" of Robert Desnos, "Le Hareng Saur" of Charles Cros, "La Chanson de la Seine" of Jacques Prévert are rich examples of French intellectuality.

invites Mme et M. Thibaut to come in and sit down. Mlle. Dupont says, "Entrez, s'il vous plaît." As she walks in front of them to the chairs, she says "Pardon." Then, "Asseyez-vous, s'il vous plaît." The students simply sat down. The teacher did not accept this. M. Thibaut must hold the chair for his wife; then he may sit down. All these small things help the American student, at any age, to learn something about the art of living.

A major aspect of the art of living in France is the appreciation of a good food well prepared and beautifully served. In lesson 5, Mme Thibaut says to their friend, Jacques, "Will you have dinner with us?" Jacques answers, "Yes, with pleasure." M. Thibaut says, "Then I will go down to the cellar and get a bottle of good wine." This is a special occasion and all are appreciative. The French are proud of their cuisine and of their wine. They contend that while good cooking takes time, it is worth the while! Learning about French food and the social amenities associated with it makes for deeper understanding of French culture.

Songs sung by children of the same age in the foreign country, simple poems and stories, if wisely chosen, show a great deal about foreign culture. Intellectuality, with its components of reason and logic, its concern with seeing reality clearly ("voir clair"), is one of the most distinguishing themes of French culture. It is evident in some of the simplest poems. French children memorize poetry at an early age. They are brought up to appreciate the great poets that are known to all lovers of literature. Such poems as "La Fourmi" and "Le Pélican" of Robert Desnos, "Le Hareng Saur" of Charles Cros, "La Chanson de la Seine" of Jacques Prévert are rich examples of French intellectuality.

Later on, students in junior high and senior high school will read some of the fables of La Fontaine. They will learn from their study of such works that the French enjoy conversation and discussion, that they like to analyse human conduct and to examine moral ideas.

It seems to me that pupils from fourth grade through high school acquire a "feeling" for the foreign language and culture, if they learn the language in authentic situations. I am thinking of the words and expressions that have no real equivalent in English. There is, for example, the word "coucou" in the "Parlons Français" dialogue, "Le Petit Chaperon Rouge" (Little Red Riding Hood). (Introducing familiar fables and fairy tales is a good way of initiating the child into a foreign language). In the French tale, the wolf appears suddenly from behind a tree and greets red riding hood by saying "coucou!" Startled, she replies, "Ah, (here the "Ah" expresses her surprise at the unexpected appearance of a wolf who speaks the way children do to each other, or grown-ups to children); but quickly regaining her composure she replies as she would to any adult, "Bonjour, Monsieur le loup." The wolf answers, "Bonjour, mon enfant." The word "coucou", untranslatable, is full of meaning for a French person. The person using it causes a reaction of surprise while he himself is amused at the other's jump or expression of surprise. Here, the incongruous situation coupled with the language used expresses the intellectual quality of French thinking and writing.

The theme of realism, coupled with a French sense of humor, binds these materials. The French look realistically and critically at life and at themselves. There is a feeling for moderation and reason. In lesson 11 of VIF

Later on, students in junior high and senior high school will read some of the fables of La Fontaine. They will learn from their study of such works that the French enjoy conversation and discussion, that they like to analyse human conduct and to examine moral ideas.

It seems to me that pupils from fourth grade through high school acquire a "feeling" for the foreign language and culture, if they learn the language in authentic situations. I am thinking of the words and expressions that have no real equivalent in English. There is, for example, the word "coucou" in the "Parlons Français" dialogue, "Le Petit Chaperon Rouge" (Little Red Riding Hood). (Introducing familiar fables and fairy tales is a good way of initiating the child into a foreign language). In the French tale, the wolf appears suddenly from behind a tree and greets red riding hood by saying "coucou!" Startled, she replies, "Ah, (here the "Ah" expresses her surprise at the unexpected appearance of a wolf who speaks the way children do to each other, or grown-ups to children); but quickly regaining her composure she replies as she would to any adult, "Bonjour, Monsieur le loup." The wolf answers, "Bonjour, mon enfant." The word "coucou", untranslatable, is full of meaning for a French person. The person using it causes a reaction of surprise while he himself is amused at the other's jump or expression of surprise. Here, the incongruous situation coupled with the language used expresses the intellectual quality of French thinking and writing.

The theme of realism, coupled with a French sense of humor, binds these materials. The French look realistically and critically at life and at themselves. There is a feeling for moderation and reason. In lesson 11 of VIF

"Un agent et un cycliste", the policeman tells the cyclist to get going as he is blocking traffic. While he is expertly directing traffic, he is answering the cyclist's questions and giving him directions. At one point he says, "Don't talk so much and look at the lights." The cyclist obeys and remembers to say, " "Merci, Monsieur l'agent."

The same realistic attitude is taught by Papa in lesson 18. Papa says he can not help Catherine any more with her homework; she must help herself. "If I do the children's homework for them, they won't work any more." Finally he promises to help her, but she must sit down and listen carefully because he has to work on his accounts. He is kind but firm. One has the feeling that Catherine will try hard to help herself and not depend on her father to do the math for her.

The theme of justice is illustrated in lesson 29. Two men are waiting to telephone in a subway station. A woman keeps them waiting for more than 10 minutes. Very much annoyed, one says to the other, "She has a right to talk only for 5 minutes. Call her." He says, "Voyons, Madame, there are people waiting!" but she goes right on talking. Finally the other man says, "I'm going to get a cop." Then the woman emerges with a lovely smile. No one says anything. Even though the situation is humorous, one senses how these French persons react to injustice.

As the model-sequence classes progress, we expect to have more opportunities to bring out in the materials being used other themes in the value system. These would include, besides those already mentioned, individualism, friendship, love, religion, liberty and loyalty to France conceived as a body of traditions.

O.J Washington FLP

Young people who are learning not only to speak a foreign language with the facility, accent, pronunciation and intonation of native speakers but who are at the same time learning about another culture do indeed seem, from my observation, to be more highly motivated than those whose instruction neglects the cultural dimension.

O.K LE FRANÇAIS A L'ECOLE MATERNELLE

par Margarete Wittels-Coe
et Jocelyne Denis-Pitcher

Son but: Modifier le comportement des enfants sous quatre aspects:

I. Acquisition de la langue.

II. Connaissance de la culture française.

III. Connaissance des bonnes manières et de la considération d'autrui.

IV. Libération de l'esprit et développement de la confiance en soi, dans le but de devenir un individu indépendant, au contraire d'un "homme de série".

Moyens et méthodes

Acquisition de la langue

Deux adultes, conversant en français, s'occupent d'un groupe de petits enfants de deux à cinq ans. Après avoir donné aux enfants des noms français, les directrices s'emploient à créer l'atmosphère d'un milieu familial français, et pour s'exprimer dans la langue elles font appel à la méthode audio-linguale. La méthode d'éducation employée est celle de Madame Marie Montessori, et tout le matériel utilisé est à l'échelle de grandeur des enfants: chaises, tables, balai et ramassepoussière, aspirateur, table et fer à repasser, bassin avec pot à eau ou lavabo, savon et serviette, etc... Chacun choisit son occupation et les noms des appareils utilisés sont donnés en français, de même que les expressions servant à les demander. Si les enfants sont occupés et heureux, ils seront intrigués par les nouveaux

noms de choses familières. Ainsi se formeront des associations spontanées entre les objets et les mots nouveaux.[1]

Anatole France a écrit: "On n'apprend qu'en s'amusant. L'art d'enseigner n'est que l'art d'éveiller la curiosité des jeunes âmes pour la satisfaire ensuite. Et la curiosité n'est vive et saine que dans les esprits heureux".

Par la suite, et au moyen de dialogues-modèles, les enfants apprennent les formules de politesse, salutations et présentations. Ces dialogues se déroulent sous la forme de scénettes.

On doit permettre aux enfants de s'exprimer entre eux dans leur langue maternelle, n'introduisant la langue étrangère qu'au fur et à mesure.

L'enfant étant dans son milieu naturel apprend de jour en jour le nom des choses et des êtres qui l'entourent, et au bout de quelque temps il sait demander ce qu'il veut et dire ce qu'il voit, ce qu'il entend et ce que l'on fait autour de lui.

Il apprend que c'est le privilège de chaque nation d'avoir un mode de vie qui lui est propre, et qu'être différent des autres ne signifie pas être meilleur ou pire. Ainsi, il devient tolérant.

---

1. N'oublions pas, cependant, que l'acquisition de "nouveaux noms de choses familières" peut emmener seulement à une augmentation de vocabulaire sans emprunter beaucoup à ce que l'on entend d'habitude par "l'acquisition de la langue".

Connaissance de la culture française

Il est bon d'enseigner aux enfants combien la connaissance d'autres modes de vie est intéressante.

En montrant des livres français illustrés, la directrice doit raconter des histoires que les petits apprendront. Les histoires présentées sous forme de petites scènes sont les plus vivantes. Des cartes postales et gravures leur feront découvrir les paysages de France. De courts films, qui peuvent s'emprunter auprès de tout Consulat français, en montrant des scènes typiquement françaises les aideront à mieux se représenter les différents visages de la France et à se familiariser avec les coutumes qui lui sont propres. Des enregistrements de chansons françaises pour enfants, comme "Alouette", "Savez-vous planter les choux?", "La Poulette grise", "Sur le pont d'Avignon", sont également utiles et disponibles. Quand les chansons sont accompagnées de gestes appropriés, les enfants saisissent plus facilement la terminologie et le caractère de la situation chantée.

Connaissance des bonnes manières et de la considération d'autrui

La connaissance des modèles de conduite, en insistant sur la politesse, la considération des autres, le respect des adultes, et spécialement des personnes âgées, la place des enfants dans le monde des adultes peuvent aussi être étudiés dans des situations variées. Par exemple, une petite scène mimant l'arrivée à l'école est très appréciée et permet d'apprendre des expressions utiles et de se familiariser avec les coutumes particulières du pays, telles que celle de frapper à la porte avant d'entrer et celle de se serrer la main en se saluant, sans omettre le nom de l'interlocuteur. Les enfants s'entr'aident à ôter leur manteau, à l'accrocher. Puis

la directrice demande l'attention des enfants avant de leur permettre de s'asseoir. Les aînés prennent l'habitude de surveiller les plus jeunes et de s'assurer, avant qu'ils ne s'assoient eux-mêmes, qu'il y a suffisamment de chaises pour tous. On leur enseigne à parler à voix basse pour éviter de déranger les autres. Ils apprennent également qu'il faut se lever quand un adulte entre dans la classe. Ils connaissent les cinq mots essentiels: s"il vous plaît, merci, bonjour, au revoir et pardon. On leur enseigne à ne pas interrompre une conversation mais à lever la main et à attendre patiemment qu'on leur permette de prendre la parole.

Formation de l'individu

Lorsqu'un enfant demande un jouet ou un objet quelconque, il est utile de lui faire choisir entre deux objets similaires dans le but de l'accoutumer à faire appel à son propre jugement. Il est intéressant de remarquer la difficulté que beaucoup d'enfants éprouvent à faire un choix. Souvent ils disent: "J'aimerais le même que lui". Mais peu à peu ils affirment leur personnalité et choisissent librement.

S'il arrive qu'un jeu comporte plusieurs objets, il vaut mieux ne pas leur permettre de les partager, car il s'ensuivrait inévitablement une dispute à propos de celui qui aurait le plus d'objets. La directrice peut leur faire choisir un à un ce qu'ils désirent.

Si un enfant prétend avoir le droit d'utiliser un jouet "parce qu'il l'a eu le premier", on peut lui répliquer: "Comme tu viens de me le dire, tu l'as eu le premier, alors maintenant permets à quelqu'un d'autre

de l'avoir." L'autre élève doit alors le demander poliment et remercier. Après quelque temps, il convient d'inverser les rôles.[2]

De cette façon on peut arriver à une fusion de la culture américaine et de la culture française, et former des caractères tolérants, indépendants, et en même temps capables de s'adapter aux situations les plus diverses.

2. Bien entendu, on ne conseillerait pas à la directrice d'encourager une dépendance excessive de l'approbation d'autrui - soit de la directrice, soit des camarades.

O.L L'AMERIQUE VUE PAR LA FRANCE

par Marian Weldin

L'étude d'une langue étrangère nous apprend non seulement à apprécier une autre culture, mais encore à mieux connaître la nôtre. Un des avantages de l'étude de la langue et de la culture françaises, serait, par exemple, de découvrir de nouveaux aspects des Etats-Unis et du caractère américain tout en approfondissant la pensée française. Henri Peyre, dans son livre Observation on America, a signalé un grand défaut des Etats-Unis: malgré leur perfection des techniques de propagande, les Américains n'ont jamais réussi à se faire comprendre par leurs amis, même ceux qui ont reçu les bénéfices de l'aide américaine. Peut-être les Français peuvent-ils réussir là où les Américains ont échoué: une analyse faite dans l'esprit critique et raisonnable qui est particulier aux Français, pourrait faire connaître les Américains au reste du monde mieux que les Américains ne peuvent le faire eux-mêmes.

Au cours de l'histoire, une grande distance a toujours séparé la France des Etats-Unis, au propre comme au figuré. Cet éloignement a donné aux Français un recul que les Américains n'ont pas et de ce fait leur point de vue sera plus clair pour les autres étrangers que le point de vue américain, au sujet de l'Amérique. Depuis la période coloniale des Etats-Unis, les Français ont résisté à l'attraction de l'Amérique. Le nombre d'immigrants français aux Etats-Unis est, depuis le dix-huitième siècle, le plus bas de tous les pays d'Europe. En effet, l'histoire nous indique que les Français ont fait preuve de moins d'enthousiasme que les autres Européens pour "le mythe américain", et ceux d'entre eux qui ont immigré aux Etats-Unis ont été très lents à s'intégrer dans la société américaine. Le fait que les Français aient du mal à

s'intégrer à la vie des Etats-Unis ne les empêche pas de s'interroger sur le pays et de le critiquer, tout en en remarquant --et parfois avec envie-- la richesse. Cela n'empêche pas qu'il y ait, selon Henri Peyre, une fascination mutuelle entre les Français et les Américains; et les analyses les plus perspicaces au sujet des Etats-Unis ont été faites par des Français--d'Alexis de Tocqueville aux intellectuels les plus célèbres du vingtième siècle, tels André Maurois, Jacques Maritain, et André Siegfried.

Bien entendu, ces analyses ne sont ni tout à fait absolues, ni tout à fait objectives; ce ne sont que les opinions de quelques individus qui n'ont touché qu'à une partie de la vie américaine. Cependant, parmi un nombre infini d'opinions contradictoires, il y en a une qui est commune à tous les critiques des Etats-Unis: c'est que la société américaine représente une civilisation qui est vraiment originale. Fondée sur la civilisation européenne et s'en inspirant, l'Amérique a créé un ordre nouveau, indépendant de l'Europe, et d'un caractère essentiellement différent. Cette différence a profondément influencé le point de vue des Français, qui l'ont analysé. La France, comme tous les pays du monde, éprouve une certaine inquiétude devant l'énorme influence qu'exerce ce nouvel ordre. On se demande si cette civilisation, basée exclusivement sur l'avenir et sur la productivité industrielle, ne transformera pas la France --et toute l'Europe-- en copies médiocres de l'Amérique. En se posant continuellement cette question, les Français contemporains se sont fait une opinion en ce qui concerne les sujets touchant aux intérêts français: d'une part l'économie et le matérialisme de ce nouvel ordre, et l'esprit ou la psychologie qui en résulte d'autre part.

André Siegfried, dans son étude sur les Etats-Unis, Qui Sera Maître?, a fait une analyse

objective et précise de ce phénomène américain, l'économie mécanisée et industrielle. Les méthodes industrielles des Etats-Unis, dit-il, sont basées sur les traditions philosophiques et techniques de l'Europe. Par exemple, les Américains sont Cartésiens dans leur recours systématique à la raison. D'ailleurs, la "révolution industrielle" a commencé en Europe, et ce sont les Européens qui l'ont apportée en Amérique. Cependant, en dehors de sa source européenne, le système industriel des Etats-Unis comprend quelques aspects qui lui sont propres. Tout d'abord, les Américains ont ajouté aux deux principes de la mécanisation de production de la fabrication en grande série les principes de l'organisation scientifique du travail, et de la concentration de l'administration industrielle. Deuxièmement, les ressources de l'économie américaine sont particulières à ce pays. Sa richesse naturelle en matières premières lui a donné un grand avantage sur les pays d'Europe. Jusqu'à présent, les Américains n'ont fait qu'exploiter les resources immenses de tout un continent. A cette richesse naturelle se rattache une troisième particularité de l'économie américaine, le manque de main-d'oeuvre. Mais cette situation --grandes richesses naturelles et manque de main-d'oeuvre pour les exploiter-- qui est en général à l'inverse de la situation en Europe a en pour résultats que les matières premières étaient traîtées comme secondaires alors que la main-d'oeuvre était de première importance.

Un quatrième avantage économique particulier à l'Amérique se trouve dans le fait que les Etats-Unis fournissent aux industries américaines un marché intérieur qui s'étend sur tout un continent. C'est d'ailleurs un marché protégé par une politique protectionniste. Il y a encore un autre avantage pour les industriels: le système économique facilite l'emprunt de fonds pour l'acquistion de machines et d'outillages

modernes. Avec l'accroissement de production qui en résulte, un autre élément caractéristique de l'économie américaine se développe: la standardisation de l'offre et de la demande, une correspondance parfaite entre la population et la culture d'une part et l'industrie d'autre part. C'est surtout grâce à la publicité que la société américaine est arrivée à ce degré élevé de standardisation, sans laquelle le système économique ne pourrait plus fonctionner.

Cependant, les critiques français voient le revers de la médaille: les avantages économiques des Etats-Unis sont la cause de plusieurs faiblesses, sur le plan politique comme sur le plan intellectuel. Considérons tout d'abord la politique étrangère des Etats-Unis: André Siegfried a constaté qu'il y a, chez les Américains, un "provincialisme persistant". Ils ignorent combien ils ont été favorisé par la nature et le destin. La prospérité, la liberté, la coopération dans une société sans préjudice de classe, les Américains les acceptent comme naturels sans se rendrent compte qu'il n'en va pas de même en Europe. Selon André Maurois, cette ignorance a soulevé beaucoup de critiques chez les Français. L'opinion générale en France est plus ou moins celle-ci:

> "Le malheur est que les Américains croient que ce qui est bon pour l'Amérique est nécessairement bon pour l'Europe, l'Asie, et l'Afrique..... cela n'est pas seulement vrai en politique, mais dans toutes les manifestations de la vie quotidienne. Les Américains condamnent en Europe tout ce qui est différent de leurs habitudes."[1]

---

1. André Maurois, "Comment les Européens voient l'Amérique", cité dans le Reader's Digest, 1963, p. 32.

Une autre source de faiblesse dans le "système américain" se trouve dans la standardisation, ou uniformité obligatoire. Bien entendu, une telle uniformité n'est pas toujours mauvaise. André Maurois en a signalé un aspect avantageux dans le journal de son voyage en Amérique:

> "Une curieuse unité de moeurs et de pensée se trouve créée par le cinéma, les magazines, la radio, la publicité et les syndicats de presse. ....Enfin, la plupart des citoyens des Etats-Unis sont unis par une foi commune; ils croient à leurs institutions et aux vertus de la liberté. Ils croient à la possibilité, pour un peuple libre, d'un avenir meilleur. Ils espèrent même qu'un accord des peuples libres pourra, un jour, prévenir la plupart des guerres. En un mot, ils sont optimistes."[2]

Plusieurs critiques français ont signalé, néanmoins, que cette conformité n'est pas toujours aussi salutaire. L'uniformité produit l'ennui --- et ce qui est pire, la monotonie intellectuelle. Henri Peyre a constaté que la publicité, qui est un des soutiens principaux d'une économie basée sur la standardisation comme celle des Etats-Unis, peut détruire tout esprit critique chez ceux qu'elle atteint.[3] La standardisation de la Presse américaine supprime l'expression d'opinions divergentes. Il en résulte que les Américains se sont habitués à accepter un seul point de vue, au lieu d'examiner les faits et de décider chacun pour soi. Simone de Beauvoir a aussi remarqué cette monotonie intellectuelle, qui a créé chez les Américains un manque d'initiative

---

2. André Maurois, Etats-Unis '39: Journal d'un voyage en Amérique, 1939, p. 192.
3. Henri Peyre, Observations on Life, Literature, and Learning in America, 1961, p. 11.

et d'invention. Un autre Français, Jacques Maritain, a également noté le manque de "poésie et de rêve" dans la vie et la culture américaines. Les Américains, constate-t-il, sont trop orientés vers ce qui est utilitaire, et ignorent la valeur du désoeuvrement et du plaisir dans la vie quotidienne.

Aux yeux des Français, les Américains manquent non seulement d'initiative intellectuelle et de poésie, mais surtout ils manquent de sincérité. Raymond Aron et André Siegfried, entre autres, ont fait des observations intéressantes sur le "sourire américain", qui est une autre manifestation de l'uniformité américaine, mais au niveau des relations sociales. "Dans la société américaine," explique Raymond Aron, "tout le monde trouve moyen de porter une expression heureuse, pour déguiser l'impersonalité des relations sociales. Ce sourire vous ravit d'abord; puis il vous irrite, et enfin il vous laisse indifférent".[4] Cette fausse cordialité, selon André Siegfried vient en partie du système économique, qui a créé une société fluide. Aux classes sociales les Américains ont substitué une cordialité qui n'est qu'une manifestation sociale, marquée d'un élément de standardisation. Le manque de sincérité qui en résulte ne se trouve pas en France, prétend M. Siegfried, ou l'industrialiste a plus de considération pour ses ouvriers et les tient en plus haute estime comme individus, que les industrialistes aux Etats-Unis. Que ce soit vrai ou non, il est certainement vrai que beaucoup de Français, surtout dans les classes cultivées croient que les relations humaines aux Etats-Unis sont déformées par le pragmatisme: vidées, on pourrait dire, de toute intensité et profondeur par le souci de l'adaptation, et par la cordialité immédiate et illimitée".[5]

4. Raymond Aron, As Others See Us, 1959, p. 59.
5. Ibid., p. 67.

Les Français trouvent que les Américains manquent de sincérité dans leurs relations sociales, mais ils vont encore plus loin. Pour eux les Américains ne savent pas ce que c'est que l'amitié vraie. De la standardisation industrielle a résulté l'uniformité sociale, qui à son tour a causé une monotonie intellectuelle et une cordialité sans sincérité. Ce manque de sincérité, selon l'opinion française, existe à un tel degré que toutes les relations sociales en sont affectées, et que de ce fait les Américains sont moins capables de vraie amitié que ceux qui vivent sous un autre système économique et social. Dans un livre inspiré par l'amour du peuple américain, et où il se garde de porter une telle accusation d'insincérité, Jacques Maritain explique la chose autrement:

"Il se trouve aux Etats-Unis une bonté générale, qui s'étend indéfiniment. Mais l'amitié profonde, avec la communion humaine qui en fait partie, semble y avoir moins d'opportunité de se developper. Il arrive donc, qu'au milieu de cette bonté générale, et dans la vie sociale la plus occupée, il n'est pas rare de trouver chez des individus un sentiment de solitude".[6]

Nous nous rendons compte maintenant que notre discussion, en s'étendant au-delà de l'économie, nous a menés dans un autre domaine, celui de la psychologie américaine. Ce problème du "faux sourire" et du manque de sincérité américain" fait partie d'une analyse intelligente, quoiqu'un peu exagérée, d'une caractéristique de la psychologie américaine: le "complexe d'infériorité", qui, selon Simone de Beauvoir, "n'est jamais bien loin, même s'il est soigneusement caché sous une assurance concertée".[7] Le sourire "stéréotypé" est le symbole d'un

---

6. Jacques Maritain, Reflections on America, 1958, p. 70.
7. Simone de Beauvoir, L'Amérique au Jour le Jour, 1948, p. 47.

optimisme forcé, que les convenances sociales obligent les Américains à montrer, et qui cache un manque de sécurité intérieure. "La philosophie américaine", dit Jacques Maritain, "c'est d'agir comme si le mal n'existait pas; c'est d'essayer de rendre la vie supportable, en créant l'illusion de bonheur".[8] On crée cette illusion par des méthodes pratiques. C'est une philosphie pragmatiste, qui tend à se limiter à l'expérimentation et à une conceptualisation pratique, sans communication d'idées universelles.[9]

André Siegfried a expliqué que ce complexe d'infériorité a sa source dans l'histoire du développement des Etats-Unis. En comparaison avec l'Europe, ce pays a toujours semblé jeune, naïf, malhabile dans les affaires étrangères, et dénué de culture. Sa population a consisté en émigrés, gens désespérés, souvent fuyant la persécution religieuse, politique, ou économique. Il serait donc bien naturel que les Américains se tiennent sur la défensive. Cette attitude des Américains se voit dans leur politique actuelle: le sentiment d'infériorité les a conduit à se méfier de toute idéologie, et à faire preuve d'une certaine répugnance devant toute action définitive dans les affaires internationales. Jusqu'ici, disent les Français, les Américains ont abusé de leur responsabilité comme un des grands pouvoirs du monde. Leur pragmatisme est la cause d'une indécision fondamentale, qui les empêche de se créer une idéologie, et de la communiquer au monde.

Le pragmatisme américain a un autre danger, aux yeux des Français: le matérialisme. L'accusation de "matérialisme" --anathème pour tout esprit créateur ou poétique-- est la critique

8. Jacques Maritain, Reflections on America, 1958, p. 91.
9. Ibid., p. 97.

contre les Américains la plus populaire en France. La prospérité industrielle et le taux de vie élevé sont, peut-être, les aspects les plus impressionnants de la société américaine. Plusieurs écrivains français ont signalé, cependant, que ces aspects ne sont pas propres à l'Amérique. Jacques Maritain a écrit, par exemple:

> "Le soi-disant matérialisme américain n'est point spécifiquement américain. Les mêmes symptomes sautent aux yeux partout (et surtout en Europe) où le régime industriel est présent. La seule différence, c'est que l'expression de ce matérialisme est plus franche et plus naïve aux Etats-Unis. Le Français moyen s'intéresse à l'argent autant que l'Américain, mais il essaye de cacher son intérêt parce qu'on associe l'argent avec l'avarice. L'Américain, par contre, estime l'argent comme un moyen d'améliorer sa vie et la vie des autres".[10]

Les Français savent voir que, dans la philosophie américaine, l'amélioration matérielle fait partie de la religion: on améliore le niveau moral de l'homme en le tirant de la misère, en élevant son niveau de vie. Les améliorations qui concernent la masse peuvent rétablir dans l'homme un sens de la liberté intérieure, même au niveau le plus élémentaire.[11] Le matérialisme est donc une sorte d'idéalisme chez les Américains. Leur goût pour les "gadgets" et les machines de toutes espèces est matérialiste, oui --- mais il a un autre aspect, dit André Maurois:

> "La machine libère les Américains de la partie humiliante de leur travail; elle est le signe de l'émancipation, et le symbole de l'égalité. L'Américain, loin

10. Ibid., p. 34.
11. Ibid., p. 89.

> d'être un matérialiste, est un incorrigible idéaliste, le Don Quichotte de notre temps".[12]

Et Jacques Maritain aurait ajouté, "les Américains, dans leurs efforts d'améliorer la condition humaine, sont le peuple le plus humain et le moins matérialiste de tous les peuples modernes qui sont arrivés à la phase industrielle".[13]

L'idéalisme des Américains est parfois méconnu des Français, chez qui l'Intelligence vaut plus que la bonne volonté. Pour les Français bonté et gentillesse sont synonymes de naïveté et de stupidité; il s'ensuit que la méchanceté leur semble une exigence de l'intelligence.[14] Il est vrai que la bonne volonté des Américains n'a pas toujours réussi à résoudre les problèmes. Simone de Beauvoir en a donné un exemple, en parlant de l'aide américaine après la deuxième guerre mondiale:

> "On dirait qu'ils [les Américains] croient pouvoir régler le sort de l'Europe à coup de boîtes de conserves; est-ce parti-pris d'ignorer leurs vraies responsabilités et d'oublier entre autres que la décision de la paix et de la guerre est dans leurs mains? Ils croient que la bonne volonté est la panacée universelle qui suffit à tout".[15]

Une caractéristique de l'esprit américain

---

12. André Maurois, "Comment les Européens voient l'Amérique", cité dans le Reader's Digest, 1963, p. 34.
13. Jacques Maritain, Reflections on America, 1958, p. 22.
14. Ibid., p. 66. Voir aussi, ci-dessous, la citation supplémentaire de David Schoenbrun, 1957, pp. 49-50.
15. Simone de Beauvoir, L'Amérique au Jour le Jour, 1948, p. 112.

qui a vivement impressionné les Français fait partie de cette philosophie de bonté et de générosité: c'est que les Américains s'empressent à améliorer la condition de l'homme, et à changer le monde. Dans leur philosophie pragmatique, c'est l'Action qui compte, et toute cette action est concentrée sur l'avenir. Encore une fois, André Siegfried en a trouvé la source dans le passé des Etats-Unis: les premiers Américains ne se sont pas adaptés à l'état sauvage du nouveau monde --- ils ont vaincu la nature pour transformer le désert d'un continent entier en un pays civilisé. Les Américains contemporains suivent cette tradition d'évolution et de changements continuels. "Ils ne sont pas contents d'accepter le statu quo, ou de laisser les gens se débrouiller à force de souffrance et d'ingéniosité. Ils préfèrent changer les choses et les situations".[16] Ils sont convaincus que l'homme peut réaliser n'importe quel projet. Toute situation est un problème dans la pensée américaine, et tout problème a une solution. Cette pensée forme un contraste intéressant avec la pensée française: pour un Français, chaque problème est une situation, qui ne permet pas de solution, mais qui permet une claire perception, et peut-être une transformation progressive effectuée par l'homme. La tendance française est d'analyser une situation, de noter que toutes les décisions possibles se heurtent à des obstacles infranchissables et enfin d'attendre jusqu'à ce que le temps ou les événements les effacent.[17] Cette différence idéologique entre les Français et les Américains est démontrée par cette citation de Simone de Beauvoir:

> "Oui", dit l'Américain, "en France vous posez des questions, mais vous ne les

16. Jacques Maritain, Reflections on America, 1958, p. 37.
17. Raymond Aron, As Others See Us, 1959 p. 62.

résolvez pas. Nous, nous ne les posons pas: nous les résolvons".[18]

Les Américains agissent donc, pour le progrès; ils s'empressent toujours à "faire un succès", à atteindre la perfection. Il reste à savoir s'ils l'ont atteinte. Les Français ont signalé plusieurs cas de divorce profond entre l'idéal américain et sa réalité. Les principes de l'égalité, du respect de l'individu malgré sa race, sont profondément ancrés dans le coeur des citoyens américains. Cependant, le problème de la segrégation a démontré comment ces principes sont loin d'être une réalité. Cela est vrai aussi de la liberté. Simone de Beauvoir a écrit:

> "L'Amérique sert des intérêts singuliers et concrets qui ne sont pas les siens. C'est à dire que pas plus que l'égalité, la liberté n'a de réalité concrète; le citoyen de la classe moyenne n'a aucune prise sur la vie économique du pays, et il n'influe que faiblement sur son destin politique".[19]

Au milieu de la prospérité nationale, il existe aux Etats-Unis une misère affreuse, d'autant plus cruelle que la misère n'a aucune place dans la société américaine. Simone de Beauvoir a donné une description frappante de cette situation:

> "Aux Etats-Unis les pauvres sont maudits; ils n'ont ni foyer, ni famille, ni ami, aucune place sur terre. Ils ne sont que déchets, qu'on considère sans pitié: car pourquoi en sont-ils venus là? L'optimisme

---

18. Simone de Beauvoir, L'Amérique au Jour le Jour, 1948, p.47.
19. Ibid., p. 298.

le Professeur Luciano Erba, Mlle Priscilla Faré, Mme Marie Nugent-Head, Mlle Wendy Tuttle et M. Horst Wagner d'avoir contribué au présent remaniement.

1. L'individualisme

Les Français entendent par individualisme un haut degré d'indépendance de la personne, dans son for intérieur aussi bien que dans ses relations avec la société. Ce thème donne lieu à plusieurs directives pour la conduite de la vie: garder avant tout intacte et authentique sa propre personnalité, cultiver l'esprit critique, et protéger son indépendance contre les demandes importunes et contre l'autorité.

Comme tout peuple individualiste, les Français chérissent la précieuse valeur qu'est la personne; ils répugnent à devenir "un homme de série". Ils estiment avoir le droit, et l'obligation morale, de se former une opinion et de l'exprimer librement. Ils s'attendent à ce que chacun se révèle unique en quelque sorte. Ils distinguent pourtant entre le domaine réservé à l'originalité et celui réservé à la conformité sociale. Les croyances ultimes appartiennent, comme dans toute culture complexe, au domaine de la liberté personnelle. "Parler de Dieu aujourd'hui, c'est s'individualiser".(1) Les bonnes manières, par contre, donnent l'occasion de se conformer. Aujourd'hui encore, les Français élèvent leurs enfants selon un code déterminé, tandis qu'ils tolèrent une large mesure de non-conformisme de la part des adultes.

Ce qui écarte peut-être l'individualisme français du gros de la tradition occidentale c'est une croyance foncière, inconsciente le plus souvent, qui fait concevoir le moi comme un être détaché de la nature et même des autres âmes. La fusion entre le moi et le non-moi ne se conçoit que difficilement. Ce détachement du moi est nuancé par un rapport étroit avec un petit nombre de proches et d'amis intimes. Il semble par moments que l'écorce protectrice de la personnalité française s'élargisse pour enfermer ce cercle intime, et qu'à de tels moments la limite qui retranche ce cercle du reste de l'humanité ait plus d'importance que la distinction entre la vie intérieure et les rapports sociaux de la personne.

Néanmoins, c'est la croyance à la solitude existentielle qui colore l'idéal de l'authenticité personnelle. La conscience de cette solitude est plus accentuée chez les auteurs français, en général, que chez les auteurs d'autres pays. La même attitude se retrouve dans les classes moyennes qui constituent la majorité de la population; là il s'agit d'un sentiment évidemment dénué de

L'AMERIQUE VUE PAR LA FRANCE: BIBLIOGRAPHIE

1939. Maurois, André. Etats-Unis '39: Journal d'un voyage en Amérique. Paris: Editions de France, 1939.

1948. Beauvoir, Simone de. L'Amérique au jour le jour. Paris: Editions Paul Morihien, 1948.

1949. Aubéry, Pierre. "Les Américains au Havre." Revue de Psychologie des Peuples, 4(1949), 303.

1950. Wolfenstein, Martha, and Nathan Leites. Movies, A Psychological Study. Glencoe, Illinois: The Free Press, 1950.

1952. Sawyer, J.E., ed. "The Entrepreneur and the Social Order: France and the United States". Men in Business: Essays on the Historical Role of the Entrepreneur. Boston: Harvard University Press, 1952, Harper Torchbook, 1962, pp. 7-22 [lu section historique du chapitre 5].

1953. Cartier, Raymond. "Les 48 Amériques". Compte-rendu de Pierre Marchaud, Revue de Psychologie des Peuples, 8(1953), 458.
"L'Amérique vue par les Français". Realités, 91(août, 1953), 18-97.

1954. Dolto, Françoise, "French and American Children as Seen by a French Child". In Childhood in Contemporary Cultures par Margaret Mead et Martha Wolfenstein. Chicago: Chicago University Press, 1954, pp. 408-423.

1955. Siegfried, André. Qui sera maître? traduction en anglais par Margaret Ledésert: America at Mid-Century. N.Y.: Harcourt, 1955.

1957. Schoenbrun, David. "Manners and Morals of the French". Harper's Magazine, 214(March, 1957), 49-55.

1958. Maritain, Jacques. Reflections on America. New York: Charles Scribner's Sons, 1958.

1959. Aron, Raymond. "France". In As Others See Us, ed. Franz M. Joseph. Princeton: Princeton University Press, 1959.

1961. Peyre, Henri. Observations on Life, Literature, and Learning in America. Normal, Illinois: Southern Illinois University Press, 1961.

1962. Gagnon, Paul A. "France and America, 1918-1933". French Historical Studies, Autumn, 1962.

_____. "America and the Mind of France, 1918 to the Present". En préparation, d'après U.S. Department of State, External Research, Fall, 1962.

1963. Jeune, Simon. Les types américains dans le roman et le théâtre français (1861-1917). Paris: Didier, 1963.
Maurois, André. "Comment les Européens voient l'Amérique". Selections du Reader's Digest, février, 1963.

1968. Carduner, Jean, and Sylvie Carduner. L'Amérique d'aujourd'hui vue par les Français. N.J.: Englewood Cliffs. Prentice-Hall Co., 1968.

1969. Marty, Jean, et Alfred Fontenilles. American Society Today. A Critical Approach. Paris: Hachette, 1969. Collection Hachette Université.

Fontenilles, Alfred, et G. Labat. American Institutions. Paris: Hachette, 1969.

I.A À LA RECHERCHE DES THÈMES MAJEURS DE LA CIVILISATION FRANÇAISE CONTEMPORAINE

par Howard Nostrand, Frances Nostrand et Jacqueline Leiner
de l'Université de Washington.

Copyright 1966 by the authors. The research on which this essay is based was performed under contract between the University of Washington and the United States Office of Education.

Table des matières: page

Note sur la méthode adoptée 77
1. L'individualisme 79
2. L'intellectualité 81
3. L'art de vivre 83
4. Le réalisme 85
5. Le bon sens 87
6. L'amitié 88
7. L'amour 91
8. La famille 92
9. La religion 94
10. La justice 95
11. La liberté 96
12. La France 97
Au-delà de la synthèse thématique 98

Notes 100

Note sur la méthode adoptée

L'une des méthodes qui aident à envisager le caractère complexe d'une nation moderne consiste à en dégager les principaux thèmes, si l'on entend par "thème" une valeur (soit une idée-force, soit une tendance inconsciente), entourée de croyances qui l'appuient et de concepts qui l'orientent vers l'action.

L'approche thématique ainsi conçue est loin d'être indépendante d'autres approches. Elle doit profiter des enquêtes scientifiques, par exemple, et des descriptions structurales, ainsi que des études historiques. De plus, la description thématique d'une culture, en adoptant la structure du système de valeurs de celle-ci, laisse à d'autres approches la tâche de synthétiser certains éléments importants d'un système socio-culturel que nous mentionnerons dans la section finale du présent essai.

Quelque méthode de synthèse que l'on choisisse, décrire le style de vie d'un peuple se complique par suite de l'évolution rapide que subissent aujourd'hui toutes les nations. Il faut trouver un moyen de représenter la tension entre la tradition et les forces qui la font évoluer; ou mieux encore, le contraste entre ceux de nos contemporains qui restent attachés aux normes du passé, ceux qui adoptent les valeurs nouvelles, et les éclectiques qui cherchent à adapter le meilleur de la tradition aux exigences de la vie moderne. Dans la version précédente de cet essai, nous avons considéré deux groupes de thèmes. L'un résumait le visage conservateur de la France, l'autre réunissait les forces supranationales qui modifient aujourd'hui le caractère de chaque peuple. Les critiques reçues nous persuadent que l'évolution s'opère au sein de chacun des thèmes traditionnels.

A défaut d'y parvenir complètement ici, la plus fidèle description que nous puissions faire d'un système de valeurs devra probablement dégager quatre aspects de chaque thème majeur, en respectant toujours les nuances impliquées par la géographie, les classes sociales, les générations. Le premier aspect serait celui du comportement plus ou moins inconscient; le second, sa tendance actuelle; le troisième serait le concept idéalisé de la valeur en question; et le quatrième, l'évolution contemporaine du concept, ce qui permettrait de conclure si les deux tendances divergent ou convergent.

De telles conclusions seront intéressantes et utiles quand l'état des connaissances permettra de les asseoir sur une base assez solide. En attendant, ce n'est qu'à titre d'hypothèse que nous soumettons l'essai qui suit, car nous n'avons pu baser ces petits chapitres que sur le dépouillement d'un choix incomplet des études qui nous semblaient les mieux informées. Notre espoir se limite à stimuler des discussions et à provoquer des recherches qui permettront d'aboutir à une synthèse plus juste de la civilisation française contemporaine.

Est-il nécessaire d'ajouter que nos assertions ne s'appliquent qu'à la civilisation française? Pour celle-ci, nous disposions au moins d'un inventaire de sources, tandis que sur la plupart des points nous n'avions aucune base de jugement pour dire si cette culture se singularise ou ressemble à d'autres.

Nous sollicitons des observations critiques sur ce texte toujours provisoire et nous remercions ceux qui ont commenté l'"Essai d'Aperçu" de 1965. Nous sommes redevables à Mme Jonis Davis d'avoir généreusement mis à notre disposition des recherches inédites, et nous remercions Mlle Michèle Bonhôte, Mlle Marie-Thérèse Breysach,

le Professeur Luciano Erba, Mlle Priscilla Faré, Mme Marie Nugent-Head, Mlle Wendy Tuttle et M. Horst Wagner d'avoir contribué au présent remaniement.

1. L'individualisme

Les Français entendent par individualisme un haut degré d'indépendance de la personne, dans son for intérieur aussi bien que dans ses relations avec la société. Ce thème donne lieu à plusieurs directives pour la conduite de la vie: garder avant tout intacte et authentique sa propre personnalité, cultiver l'esprit critique, et protéger son indépendance contre les demandes importunes et contre l'autorité.

Comme tout peuple individualiste, les Français chérissent la précieuse valeur qu'est la personne; ils répugnent à devenir "un homme de série". Ils estiment avoir le droit, et l'obligation morale, de se former une opinion et de l'exprimer librement. Ils s'attendent à ce que chacun se révèle unique en quelque sorte. Ils distinguent pourtant entre le domaine réservé à l'originalité et celui réservé à la conformité sociale. Les croyances ultimes appartiennent, comme dans toute culture complexe, au domaine de la liberté personnelle. "Parler de Dieu aujourd'hui, c'est s'individualiser".(1) Les bonnes manières, par contre, donnent l'occasion de se conformer. Aujourd'hui encore, les Français élèvent leurs enfants selon un code déterminé, tandis qu'ils tolèrent une large mesure de non-conformisme de la part des adultes.

Ce qui écarte peut-être l'individualisme français du gros de la tradition occidentale c'est une croyance foncière, inconsciente le plus souvent, qui fait concevoir le moi comme un être détaché de la nature et même des autres âmes. La fusion entre le moi et le non-moi ne se conçoit que difficilement. Ce détachement du moi est nuancé par un rapport étroit avec un petit nombre de proches et d'amis intimes. Il semble par moments que l'écorce protectrice de la personnalité française s'élargisse pour enfermer ce cercle intime, et qu'à de tels moments la limite qui retranche ce cercle du reste de l'humanité ait plus d'importance que la distinction entre la vie intérieure et les rapports sociaux de la personne.

Néanmoins, c'est la croyance à la solitude existentielle qui colore l'idéal de l'authenticité personnelle. La conscience de cette solitude est plus accentuée chez les auteurs français, en général, que chez les auteurs d'autres pays. La même attitude se retrouve dans les classes moyennes qui constituent la majorité de la population; là il s'agit d'un sentiment évidemment dénué de

toute dignité philosophique, mais non moins aigu et net de la solitude de l'individu dans la vie et dans la société. L'Etat, la collectivité, le "social" qui dans d'autres pays peuvent combler le vide dont tout homme a horreur, sont ressentis par le Français moyen comme des abstractions.

La croyance à la solitude colore également l'idéal de l'esprit critique. Le Français cherche à se réaliser comme entité indépendante plutôt que comme partie d'une équipe ou d'une communauté. Il critique d'autant plus librement la réalité autour de lui qu'il s'en tient mentalement à l'écart, en observateur détaché. Aussi a-t-il tendance à se plaindre, à "rouspéter", au point d'affaiblir la responsabilité et la discipline civiques.

L'idéal de l'ingéniosité renforce un certain égoïsme: l'esprit "débrouillard" engendre le "resquillage" et le braconnage, que tout Français, les juges de paix exceptés, considère comme des activités normales et non répréhensibles. ("Resquillage" veut dire, selon le Petit Larousse, l'"action de se glisser, de se faufiler pour obtenir par adresse ou par ruse une chose à laquelle on n'a pas droit." "Braconnage", toujours selon le Petit Larousse, c'est l'"action de chasser et de pêcher en des temps défendus, avec des engins prohibés, sans permis, ou en des endroits réservés.") S'il est vrai que ces subterfuges se rencontrent sous des formes plus ou moins systématisées dans tous les pays, il semble qu'ils soient élevés en France plus qu'ailleurs à la hauteur d'une institution.

Protéger jalousement leur vie privée en tenant à distance ceux qu'ils ne comptent pas comme amis est l'un des traits caractéristiques des Français, si l'on excepte de cette généralité les Méridionaux.

L'individualisme en France s'est opposé traditionnellement à la coopération économique qu'exigerait de notre temps la poursuite efficace des biens matériels. Aujourd'hui cette manifestation de l'individualisme cède aux récompenses attrayantes qu'offre la coordination des efforts. L'attitude envers l'autorité reste cependant sceptique et méfiante. Les Français préfèrent réduire le pouvoir de l'autorité à un minimum. Ils veulent le moins de contacts possible avec l'autorité politique ou religieuse: ils ont horreur d'un face à face qui bat en brêche la conception du moi comme entité détachée.

Les Français atténuent le choc du "face à face" par plusieurs moyens. Le procédé de libeller minutieusement les ordonnances et décrets administratifs permet à la personne en autorité de dire: "Ce n'est pas moi qui limite votre liberté, c'est la loi; ce n'est pas une personne qui s'oppose à vous, mais bien une force abstraite repré-

sentée par un document officiel." Un autre moyen, que l'anthropologue Geoffrey Gorer a nommé en anglais "distantiation", doit beaucoup à l'intellectualité qui colore l'individualisme français. Gorer estime que dès l'enfance, l'esprit français prend l'habitude de distinguer plus ou moins inconsciemment entre l'aspect affectionné, protecteur, de l'autorité paternelle, et son aspect terrifiant, pour tenir ce dernier aspect à distance sous des formes imaginaires, pas tout à fait réelles, tel le loup-garou ou l'ogre des contes de fées.

En un mot, les Français résistent à tout ce qui tend à détruire l'indépendance ou à niveler les différences caractéristiques de la personne.

2. L'intellectualité

Ce thème a porté parfois le nom de "la méthode" et le plus souvent, celui de "la raison". Le terme que nous proposons est peut-être plus propre à désigner le trait qui distingue la culture française.

Les Français se piquent, et à juste titre, d'une intellectualité très poussée. L'Allemand Ernst Curtius est allé jusqu'à croire ce peuple plus intensément conscient que d'autres. Aucune comparaison expérimentale n'a encore été effectuée à ce sujet, mais il est vraisemblable que les Français se trouvent vers le sommet de l'échelle à cet égard. Leur mentalité se distingue, en effet, par la préoccupation consciente de méthodes intellectuelles: méthodes pour bien observer, pour bien raisonner, pour bien exprimer et bien ordonner les productions de l'esprit.

Le "réalisme" avec lequel les Français s'efforcent d'observer le monde naturel et le comportement humain comprend une forte dose d'intellect. Il consiste avant tout en un effort pour "voir clair" dans une affaire: c'est-à-dire, en préciser les limites et puis l'analyser méthodiquement afin d'en dégager les éléments importants. "Les Français compartimentent sans cesse, marquent bien les frontières, définissent clairement."(2)

Le souci de bien raisonner, de respecter la logique, influe fortement sur l'idéal français du bon sens. "Etre sensé" a pour synonyme "être raisonnable", ce qui veut dire s'efforcer de raisonner non seulement avec calme, mais avec méthode.

La préoccupation de voir clair et celle de bien analyser suffiraient à engendrer le souci de soigner l'expression et l'ordonnance de la pensée, si la préoccupation de l'esthétique dans la vie ne venait pas, elle aussi, soutenir ces deux derniers caractères de l'intel-

lectualité française. Les Français cultivés s'appliquent à s'exprimer avec clarté et avec correction, non seulement pour être entendus et se mettre en valeur, mais aussi pour préserver leur langue contre la dégradation de l'usage grossier. Les intellectuels français s'appliquent, bien plus que d'autres, à bien charpenter tout ouvrage de l'esprit, spéculatif ou utilitaire, et ils s'efforcent de réduire à l'ordre tout ce que l'intellect humain peut amener sous son empire.

L'intellectualité française retourne contre elle-même son esprit exigeant d'analyse, et les critiques français sont les premiers à faire remarquer qu'elle a les défauts de ses qualités. Le précepte de voir clair peut encourager à ne voir que le déjà connu. La logique et l'ordre peuvent dégénérer en manie de ranger les choses et les idées dans des compartiments consacrés. Et la confiance que la langue héritée possède déjà le mot juste pour toute pensée valable peut empêcher la découverte et l'adoption de nouvelles structures de symboles qui correspondent de plus près à de nouvelles données de la conscience humaine toujours en évolution.

L'idéal de voir clair et celui de bien raisonner s'unissent pour motiver le caractère le plus saillant de l'intellectualité française, la passion d'analyser la conduite humaine et de discuter des idées morales. Les Français ont développé à un haut degré l'art d'observer le comportement humain et de l'examiner méthodiquement, sur un plan intellectuel, en mettant de côté toute arrière-pensée utilitaire ou moraliste.

A quel point la tradition intellectualiste pénètre-t-elle la société française d'aujourd'hui? Le goût des idées marque presque toutes les classes sociales: nous aurons l'occasion de constater que c'est un élément essentiel de leur art de vivre. Typiquement le Français savoure le paradoxe, et la plaisanterie qui le laisse mystifié. Jusqu'à la première moitié du XXème siècle, cette tradition a assuré un respect solide à l'intellectuel et à l'enseignement qui le forme. Aujourd'hui, la crise de l'enseignement et une préoccupation de plus en plus marquée pour la vie matérielle et pratique ont discrédité les "jeux d'idées" qui aboutissent souvent à une impasse. Pourtant, les Français continuent à se singulariser par leur amour de la discussion, et par l'attention qu'ils portent aux déclarations des intellectuels. Quand les Français s'éloignent des hypothèses pour envisager des situations concrètes et qu'ils s'engagent au lieu de contempler des alternatives, c'est toujours en partant de principes abstraits, et par un raisonnement méthodique, qu'ils entendent aboutir à une prise de position.

Somme toute, l'intellectualité persiste dans la mentalité française malgré les forces contraires nées au XXème siècle, et malgré les défauts qui en sont inséparables. Cette qualité nationale est justement admirée des observateurs étrangers.

3. L'art de vivre

Cet art signifie d'abord, pour toutes les classes de la société française, le culte des petits plaisirs qu'offre la vie quotidienne, comme la satisfaction de savourer un mets bien assaisonné, de déguster un "bon petit vin", ou de trouver deux saveurs "qui se marient bien". Sauf chez certains paysans isolés, les plaisirs de la table comprennent la conversation. La répugnance à dire "manger un repas" témoigne de l'effort pour que l'aspect social du repas prédomine sur son aspect animal. L'art de la conversation et le goût des plaisirs accessoires à la vie ne s'apparentent pas nécessairement à la nourriture. La plupart des Français cherchent à se créer un cadre très personnel et essayeront d'exprimer leur personnalité dans leur ameublement. Par là ils tiennent probablement une place intermédiaire entre le gros de la Civilisation Occidentale et celle des Japonais qui, plutôt que de disposer tous leurs objets d'art dans la maison, préfèrent n'en exposer qu'un petit nombre à la fois, et les remplacer souvent, pour mieux en jouir. Une preuve de la position intermédiaire entre Est et Ouest c'est que tant d'Orientaux avertis estiment la France comme étant le pays le plus sympathique de l'Ouest.

L'appréciation des petits plaisirs imprime à la vie française une certaine orientation esthétique, et celle-ci se manifeste également dans l'idée commune qu'il faut des normes pour définir le goût, quel qu'il soit. Ce peuple si individualiste accepte comme institution une Académie Française, et il l'admire, tout en s'en moquant au titre d'un jugement individuel très sûr de lui-même.

Tous les plaisirs sont restreints par l'idéal de la modération. Si nous choisissons de dessiner un système de valeurs de telle sorte que les conflits interviennent entre les valeurs, et qu'il n'y en ait pas au sein de chaque valeur, il faudra comprendre la part de la mesure dans une autre valeur, dont l'idée directrice semble être celle de la prudence, et que nous rangerons comme élément d'un thème majeur du bon sens.

Les Français qui perpétuent la tradition aristocratique du classicisme poussent l'orientation esthétique jusqu'à traiter la conduite de la vie toute entière comme la composition d'une oeuvre d'art. Cette tradition raf-

finée reste pour le visiteur étranger assez caractéristique de la France, bien que la nouvelle génération s'en éloigne à grands pas.

La conception de la vie comme oeuvre d'art est née inévitablement chez les Français de l'ancien régime qui avaient le temps de la cultiver. Les forces qui ont conspiré à la produire sont la passion de l'analyse, et la notion présupposée de l'individu comme observateur détaché du monde - donc acteur devant des spectateurs - et comme personnalité à laquelle il faut apprendre à être humaine comme on apprend un métier. André Maurois a bien raison de signaler "cette tendance à faire de tout, mais absolument de tout, une oeuvre d'art, ... d'une robe de femme comme d'un plat de poisson, d'une liaison d'amour comme d'une belle journée de printemps..."(3)

Ce mode de vie cultivé, qu'il s'agisse de faire front aux grandes crises ou de résoudre les menus problèmes de la vie courante, doit son style tout particulier à une esthétique établie sur trois constantes prédominantes: la vivacité d'esprit, l'élégance, et la perfection de la forme.

Les Français cultivés s'ingénient à douer leur vie d'un style alerte, d'une invention pétillante qui soutient l'intérêt. Ils fuient le pesant, le terre-à-terre, le routinier. Là où d'autres se contentent d'un "How do you do" ou d'un "Mucho gusto" stéréotypé, ils préfèrent souvent façonner une phrase, transformer une banalité, de manière à s'individualiser et à préciser une situation, un rapport.

Le concept de l'élégance, qui prescrit le ton à donner à l'ouvrage, résume l'idéal d'un peuple qui aime les plaisirs des sens, qui s'émeut devant la beauté ou la noblesse, mais qui n'a aucun respect pour la seule intensité de l'émotion. L'élégance requiert la politesse, comme règle du jeu et pas nécessairement comme expression d'un sentiment. Elle requiert aussi une réserve gracieuse que le Français cultivé appelle "la tenue". Cette réserve renforce un certain réalisme face à l'infortune. Mais la conception esthétique de la conduite ne renforce pas toujours l'acceptation de réalités désagréables. Parfois la vision lucide de la réalité s'oppose au souci de présenter sa vie comme une oeuvre d'art.

C'est surtout le soin de la forme parfaite qui a valu aux Français le mot célèbre d'Ernst Robert Curtius, "un peuple de finisseurs". Les continuateurs de la tradition aristocratique composent un repas. Ils composent une conversation, que ce soit un exposé, un récit, ou un dialogue. La structure de l'ouvrage les préoccupe tout autant que la variété d'invention et que l'élégance de ton. Ils n'es-

pèrent réussir dans la conduite de la vie intérieure, ou dans la société, qu'à force de maîtriser la méthode du savoir-vivre; et cette méthode, qui consiste à bien charpenter une oeuvre d'art, exige d'eux qu'ils s'appliquent à faire de leur vie entière une composition dans laquelle chaque plaisir et chaque responsabilité contribuera à une structure totale bien proportionnée et harmonieuse.

Ceux qui ne se rattachent pas à la tradition aristocratique cherchent la perfection dans des projets librement choisis plutôt que dans leur vie entière. Un ouvrier, par exemple, fera en "rouspétant" le travail qui lui est imposé par autrui et puis, rentré chez lui, s'appliquera à préparer le repas de la famille avec un soin d'artiste.

L'aspiration à une vie meilleure, qui transforme en ce siècle la perspective des familles moins privilégiées, apporte un renfort puissant au thème de l'art de vivre. Mais c'est un renfort et non une extension de ce thème. Car l'espoir de s'élever n'a pas nécessairement le caractère esthétique qui marque toutes les modifications de l'art de vivre.

4. Le réalisme

Le réalisme, chez les Français comme partout, veut dire la perception exacte du milieu et le discernement des réalités qui échappent à notre volonté.

Le réalisme des Français se singularise là où il rejoint leur intellectualité. Le souci de bien observer devient un effort méthodique pour voir clair en se dépouillant de tout préjugé.

Parfois, pourtant, ce réalisme se refuse à envisager les choses sur un plan purement intellectuel, ce qui révèle un thème étranger à celui de l'intellectualité. C'est ainsi que le réalisme tient en échec la passion des idées hypothétiques. Les sondeurs d'opinion découvrent que les Français refusent de répondre à des questions dont les termes contredisent la réalité - des questions telles que: "Si vous étiez premier ministre, ..."

Le réalisme limite pareillement le thème de l'individualisme, surtout depuis la seconde guerre mondiale: le besoin de coopération imposé par la concurrence économique internationale introduit dans l'industrie française le concept de l'organisation en équipe.

Faire face avec réalisme aux choses que nous ne contrôlons pas comporte, pour les Français, la résolution d'accepter le désagréable, le pénible, en réprimant toute velléité de sensiblerie. Ils s'efforcent d'affronter la mort aussi raisonnablement que la vie. Cette résolution morale fait appel à la raison. Une méthode typiquement

française est celle de tenir un problème à bout de bras, pour ainsi dire, afin de l'examiner objectivement et de le mettre à sa place. C'est ainsi qu'un héros racinien distingue entre "son courroux" et son moi, ou plus récemment, que Baudelaire écarte l'angoisse moderne en la concrétisant: "Sois sage, ô ma Douleur". Françoise Sagan fait partie de cette tradition dans son roman, Bonjour Tristesse.

Les Français se veulent réalistes dans leur attitude envers tout ce qui compose le monde naturel. Ce thème englobe, par conséquent, leur manière d'envisager le temps et l'espace.

Ils se reportent loin dans le passé et ils prennent également une longue perspective sur l'avenir. Et pourtant, il faut les ranger parmi les peuples qui s'orientent vers le présent. Car le but de leurs investigations et de leur "prospective" c'est avant tout de bien résoudre les problèmes actuels. Cependant, l'attitude persiste que, s'il faut choisir, le bien présent doit être sacrifié à l'avenir.(4)

Hasardons encore une observation sur la présence du passé dans cette mentalité orientée vers le présent. L'histoire y paraît, non comme le dépérissement continuel d'époques remplacées par celles qui leur ont fait suite, mais comme une accumulation d'expérience riche d'enseignements pour le présent. Tantôt l'inspiration se puise dans la raison classique, tantôt dans la hardiesse de l'Age des Lumières, et tantôt dans la sensibilité romantique. Les époques de grandeur sont si nombreuses et si diverses dans l'histoire de la France que la mentalité des Français contemporains varie selon la tradition à laquelle se rattache chaque individu.

L'horizon géographique s'élargit de plus en plus. Les jeunes ont des opinions arrêtées sur les affaires de l'Europe, surtout sur son unification. En général, les Français savent que leur pays est trop petit pour rester indépendant, qu'il faut s'entendre avec ses voisins et même s'intéresser aux affaires mondiales.

La conscience du monde réel comporte inévitablement une part de matérialisme. La plupart des Français (exception faite de la classe aisée) ont toujours éprouvé la nécessité de limiter leurs dépenses, d'où la préoccupation pour les biens matériels. Tant que la bourgeoisie imitait les manières de l'aristocratie, il était de rigueur de dissimuler ce souci matérialiste, même au prix de l'hypocrisie. La prospérité et le changement d'attitude envers l'argent (les Français dépensent plus, achètent à crédit) ont rendu inutile cette hypocrisie.

Jusqu'à l'ère de prospérité qui caractérise la France des années 1950 à 1960, les Français n'ont pu s'adonner à la poursuite du confort et de l'opulence. Ils veulent exploiter les possibilités croissantes de la technologie, et ils sont convaincus qu'une vie matérielle plus facile favorise le développement des valeurs humaines ainsi que la sécurité et les loisirs. "A la morale du travail succède une morale du bonheur. Et le bonheur est d'abord matériel."(5)

La mise en valeur de la prospérité matérielle affaiblit, néanmoins, le respect voué traditionnellement à l'intellect.

Quant aux forces naturelles qui se soumettent plus ou moins à la volonté humaine, telles le pouvoir physique et social, l'amour-propre et la passion, les Français aiment soutenir qu'il faut les former sans les violenter: que pour les dompter il faut s'adapter à elles.

Il se produit de nos jours un conflit entre les valeurs traditionnelles et les exigences de la société moderne. Il existe, de plus, une conscience croissante de ce changement.

5. Le bon sens

Aucune valeur n'est plus universelle que cette qualité si admirablement partagée que, comme l'a fait remarquer le si peu humoriste Descartes, chacun est satisfait de la part qu'il en a. Le bon sens de la culture française se singularise néanmoins. D'abord, il subit l'influence des thèmes contigus. Notamment, l'intellectualité lui imprime la démarche du raisonnement méthodique. Ensuite, l'anatomie du bon sens français est faite, en partie, de notions assez particulières de mesure et de bonheur. C'est tout de même la prudence qui fournit, comme partout, la base de ce thème de sagesse pratique.

La prudence veut dire avant tout la prévoyance et l'économie, le souci de ne rien gaspiller. Cette préoccupation s'atténue graduellement, cependant, avec l'avènement d'une ère de prospérité, comme nous venons de l'observer en constatant l'évolution des données du réalisme. La prudence veut dire également la méfiance(6) du risque et de tout ce qui est nouveau, inaccoutumé, y compris les étrangers, sur lesquels on ne saurait guère compter puisqu'ils ne partagent pas, sauf peut-être ceux du "Monde Latin", la formation culturelle qui permet la confiance. De là, une attitude de ne chercher avec des nations étrangères qu'un modus vivendi, alors que les Américains du Nord, par contre, imaginent une amitié universelle et

s'inquiètent de ne pas la voir se réaliser. Ces formes de prudence s'accusent en descendant l'échelle sociale, à la différence de l'intellectualité qui atteint son plus haut degré dans les classes supérieures. Dans tous les milieux il se rencontre une peur marquée du ridicule qui inspire des égards prudents pour le "qu'en-dira-t-on" et qui a pour effet de canaliser l'expression de l'originalité individuelle.

La mesure a dans la culture française une importance et une portée qui sont rares dans le monde moderne. Elle a un sens plus large que la méfiance prudente des extrêmes. Les Français l'appliquent à l'admiration qu'ils ont pour leurs héros, et à la manière dont ils conçoivent les idées directrices de leur vie. Ils critiquent leur idéal, ils reconnaissent ses limites tout en le suivant, plutôt que de l'ériger en absolu. Le bonheur, par exemple, est pour eux un idéal châtié par l'expérience; il ne prétend ni à un état constant de jouissance, ni à une production continuelle d'ouvrages brillants. L'idéal de la juste mesure guide l'effort constant pour faire de la vie une agréable oeuvre d'art.

Pour justifier une politique du bon sens, les Français ont coutume de soutenir que cette politique conduit au bonheur, tandis que l'extravagance et l'indulgence mènent au malheur. Cet argument n'invoque pas un thème distinct, cependant, car le bonheur que procure le bon sens est précisément la réussite d'une vie prudente et mesurée.

6. <u>L'amitié</u>

Il convient tout d'abord de distinguer entre deux interprétations du terme "amitié". D'une part, bien qu'en France le mot "ami" ne soit pas aussi usité qu'en Amérique, il est employé de plus en plus comme synonyme de "(bonne) connaissance", de "relation", de "camarade" et de "copain". D'autre part, au sens propre du mot un ami est le plus souvent appelé "bon ami" ou "meilleur ami". Cette distinction n'est pas aussi moderne qu'on pourrait le penser; elle remonte à l'antiquité. Montaigne, dans son essai sur l'amitié, s'inspire d'Aristote et de Cicéron:

> Qu'on ne me mette pas en ce reng ces autres amitiez communes... Il faut marcher en ces autres amitiez la bride à la main, avec prudence et précaution: la liaison n'est pas nouée en manière qu'on n'ait aucunement à s'en deffier. "Aymés le ... comme ayant quelque jour à le haïr; haïssez le, comme ayant à l'aymer". Ce précepte qui est si abominable

> en cette souveraine et maistresse amitié il est salubre en l'usage des amitiez ordinaires et coustumières, à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avoit très-familier: "O mes amis, il n'y a nul amy!"(7)
> Les amitiez communes, on les peut departir ... mais cette amitié qui possede l'ame et la regente en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. ... L'unique et principale amitié découst toutes autres obligations.(8)

L'amitié ne naît pas en un jour, elle se forme par étapes, et chaque étape la rend plus indissoluble. Toutefois, la grande maxime de vie - "faut se méfier" - est appliquée aussi dans la formation d'une amitié: "Un peu de réserve et d'esprit critique, au début, n'empêche pas une amitié sérieuse de naître, ... l'assure même contre les déceptions ultérieures, et nous aide à la distinguer des simples camaraderies."(9) Un ami, ce n'est pas une simple connaissance, et non plus un copain (bien que ces derniers, s'il naît une affection réciproque, puissent devenir des amis). Mais, une fois dépassé ce stade de camaraderie, il ne doit rester aucune trace de méfiance: "En la vraye amitié ... je me donne à mon amy plus que je ne le tire à moy".(10) "Tout estant par effect commun entre eux, volontez, pensemens, jugemens, biens, femmes, enfans, honneur et vie, et leur convenance n'estant qu'un ame en deux corps selon la très-propre definition d'Aristote, ils ne se peuvent ny prester, ny donner rien."(11) Donc, si l'on tient compte de la double signification du terme, l'attachement mutuel d'une "vraye amitié", idéalement, se forme pour la vie.

Les Français n'ont en général qu'un petit cercle d'amis intimes. Ce fait s'observe déjà dans les relations qui se forment entre enfants et, plus tard, entre écoliers et étudiants. Ces "amitiés d'adolescence jouent un rôle considérable dans le développement de la personnalité grâce aux expériences qu'elles suscitent. Elles préparent aussi des amitiés adultes plus sages, fondées sur l'estime et la confiance réciproques, mais qui se trouvent soutenues et comme illuminées par les souvenirs d'une jeunesse passionnée".(12) Montaigne, tout en citant Cicéron, remarque aussi qu'on ne peut pleinement juger des amitiés que lorsque les caractères et les âges se sont formés et affermis.(13)

Autrefois, c'étaient les parents et le cercle de leurs amis qui fournissaient un nombre d'amis possibles parmi lesquels les enfants pouvaient choisir. Comme, de nos jours, la cellule familiale se trouve dans un stade

d'éclatement, de plus en plus les jeunes font choix de leurs amis sans consulter les parents. Plus réalistes que la génération de leurs parents, les jeunes Français sont actuellement plus prompts à faire des connaissances et aussi à conclure et à rompre des amitiés; ils sont moins formels, ils se tutoient tout de suite; leur cercle d'amis est beaucoup plus vaste que celui de leurs parents. Mais on sait toujours très bien faire la nuance entre "ami", "bon ami" et "meilleur ami".

L'opinion est assez répandue qu'une amitié entre partenaires féminins n'existe que rarement: "Au fond, il y a peu de solidarité entre les femmes. Elles se sentent très menacées. Il est très long de créer des liens d'amitié, car les femmes se méfient, elles ne croient pas tellement à l'amitié. Elles craignent la jalousie."(14) Pour elles, des relations compétitives - comme l'amour, par exemple - semblent avoir plus d'attraction, et celles-ci paraissent mieux correspondre au caractère féminin que l'amitié. En tout cas, s'il y a des femmes qui arrivent à un sentiment qui mérite le nom d'amitié, ce n'est qu'après une plus longue formation qu'il ne faudrait entre hommes.

De même, une amitié entre homme et femme est considérée comme un fait assez rare, parce que cela exige d'omettre ou plutôt de surmonter l'attraction sexuelle qui existe par nature entre les partenaires. La Bruyère se rendait déjà compte de ce fait: "L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme; et réciproquement, un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure; elle fait une classe à part."(15) Cependant, il ajoute que s'il y avait une telle relation entre partenaires hétérosexuels, elle serait plus complète qu'une amitié entre hommes parce que "les corps eussent part à l'alliance".(16) Cela nous rappelle la conception stoïcienne de l'amour à laquelle Montaigne se réfère aussi: un amour se terminant en amitié. Aujourd'hui, époque à laquelle non seulement la femme est émancipée et n'est plus confinée au foyer, mais généralement travaille elle aussi, son salaire venant compléter celui de son mari, nous observons une renaissance de ce type de relation qu'on croyait autrefois rare et même impossible, et qui trouve son expression dans le terme "femme-camarade". "Les époux deviennent deux partenaires qui ont des intérêts communs et qui travaillent pour le même but, la bonne marche de leur ménage. Cette sorte d'affection réciproque tend à remplacer ce qu'était autrefois, semble-t-il, le grand amour."(17)

Parmi les valeurs restées majeures depuis l'antiquité, l'amitié est probablement celle dont l'idéal et la pratique ont le moins évolué au cours de vingt siècles. L'idéal de l'amitié non seulement reste stable face aux révolutions culturelles du XXème siècle, mais il ne semble pas subir comme le concept de l'amour l'influence corrosive d'un réalisme désabusé. Par son rattachement à l'amour, l'amitié est devenue la relation par excellence de notre temps; donc, dans un sens, elle est désormais plus conforme à l'idéal antique: "Amorum conatum esse amicitiae faciendae ex pulchritudinis specie".(18)

7. L'amour

L'amour fut pendant longtemps la grande affaire de la vie française, comme en témoignent de nombreux dictons populaires: "Mourir d'amour", "Vivre d'amour et d'eau fraîche", "Amour ne dure qu'un jour, chagrin d'amour dure toute la vie".

Du Moyen-Age à nos jours, les variations sur l'amour tiennent une place de choix dans la littérature française: romans courtois au Moyen-Age, romans précieux au XVIIème siècle, romans grivois au XVIIème et de nos jours, romans érotiques au XVIIIème et au XXème. La presse du coeur a joué et joue peut-être encore un très grand rôle dans les magazines féminins car l'amour fut longtemps une des formes que revêtait l'art de vivre, et en tant qu'art un moyen de s'exprimer, une technique à cultiver sur le plan physique grâce aux demi-mondaines, sur le plan spirituel grâce aux règles de la politesse et aux styles littéraires à la mode.

La deuxième guerre mondiale a porté un coup fatal à ce sentiment transcendé, à cette mystique savamment entretenue au cours des siècles. La nouvelle génération est beaucoup plus réaliste, et l'amour avec ses multiples facettes sentimentales, physiques, littéraires et intellectuelles tend à disparaître. Au mythe du grand amour, miracle permettant l'épanouissement total d'un être, on substitue facilement des adages terre à terre: "Un de perdu, dix de retrouvés", "Un clou chasse l'autre", etc.

L'amour ne semble plus la condition impérative du bonheur. La Française fait de plus en plus un mariage de raison et le grand amour en dehors du mariage se rencontre rarement: on n'a pas le temps, on n'y croit plus. L'homme et la femme tendent à devenir deux partenaires, deux "bons copains" dont l'intérêt commun est la bonne marche du ménage et la gestion intelligente des biens de la famille.

l'esprit français, sur l'idée de liberté. A l'esprit humanitaire vient s'ajouter une nouvelle obligation morale des privilégiés, aiguillonnée par les demandes croissantes des moins fortunés, de sorte que la justice comporte aujourd'hui l'accessibilité à tous d'un minimum élevé de bien-être matériel et d'instruction scolaire. Au-delà de ce minimum, cependant, la plupart semblent accepter l'inégalité des aptitudes individuelles et toutes les conséquences qui en découlent.

11. La liberté

En France comme dans toute nation non-totalitaire, l'individu est lié à la société par une incidence mutuelle: la société doit permettre l'épanouissement de l'individu - dans la mesure où elle est d'accord avec cet épanouissement - et l'individu doit contribuer à réaliser l'idéal de la société. La manière d'envisager ce rapport réciproque accorde en France une place prépondérante à l'individu, de sorte que les thèmes qui composent l'idéal de la société dérivent, pour la plupart, de ceux qui constituent l'idéal de la personnalité individuelle.

Ainsi, la conception de la liberté comporte avant tout les conditions politiques et sociales exigées par l'individualisme. Les Français résistent, quelquefois jusqu'au point de l'indiscipline civique, à toute autorité qui vise à contraindre leur liberté d'action ou de pensée. Les contraintes imposées par l'Etat ou par le patron, pourtant, sont considérées le plus souvent comme des forces extérieures, tandis que les obligations sociales ou religieuses s'identifient plutôt avec le choix de la conscience individuelle. L'observateur constate en France une grande variation dans la façon de concevoir la liberté, depuis le conformisme qui paralyse la liberté individuelle des petites collectivités les plus conservatrices jusqu'à la largeur de vues des milieux "cosmopolites", que les étrangers jugent exceptionnelle.

Malgré le conformisme de certains milieux, l'esprit réaliste et la croyance en l'unicité de l'individu favorisent la tolérance, car on ne s'attend pas à une conformité universelle. De même, la défense jalouse de l'indépendance individuelle permet, sans encourir la critique, de ne pas adhérer à un groupe ou de ne pas participer à un effort collectif. Les Français trouvent naturel de concevoir la société comme un aménagement mutuel entre individus autonomes, qui tantôt se soumettront aux normes communes et tantôt les plieront à leurs intérêts particuliers.

Les conditions nouvelles affaiblissent les liens étroits de la famille bourgeoise, mais elles créent aussi des liens imprévus. Les adolescents s'émancipent, grâce en partie au fait qu'ils représentent le pourcentage le plus élevé de la population nationale et, par conséquent, un grand pouvoir d'achat. La femme se fait de plus en plus indépendante. Une sur deux travaille. Le divorce commence à fournir une solution aux situations intolérables: en 1959, un mariage sur dix se soldait par un divorce, et deux femmes divorcées sur trois se remariaient. Le repas de midi, rite qui au long des siècles a réuni les membres de la famille, devient moins répandu dans les grandes villes où, par suite des difficultés de transports, on adopte la journée continue. Par contre l'auto, le camping, la télévision favorisent une camaraderie entre parents et enfants en satisfaisant le besoin émotionnel de s'assurer un refuge au milieu de la vaste société industrielle.

En tant que valeur culturelle, la famille est l'objet d'une loyauté qui prime toute autre loyauté sociale. C'est la source principale d'un sentiment de sécurité qui revêt une importance particulière chez ce peuple assez méfiant vis-à-vis des "autres". Il en résulte que l'intimité du foyer doit être inviolable et ne peut se partager qu'avec des amis sûrs.

La loyauté à la famille, et à un petit cercle d'amis dont elle forme le noyau, exerce une force conservatrice que l'observateur mésestimera s'il se laisse tromper par la libre discussion des comportements qui s'écartent des normes morales. Les Français distinguent entre l'imagination et les actes, et encore, entre les actes capables de détruire la structure sociale et ceux qui la violent sans paraître la menacer.

La prudence française, nuancée par une conception du temps qui couvre une longue perspective, subordonne les plaisirs et même le bien-être du moment à la prévoyance du bien-être futur du foyer et des enfants. L'amour romantique est généralement considéré comme un mobile trop éphémère pour servir de base à la famille: en 1959, un mariage sur cinq seulement était, semble-t-il, un mariage d'amour. La littérature féminine paraît refléter une part assez importante de frustration émotionnelle.

Si l'on s'aventurait à ébaucher une structure de personnalité française, la loyauté familiale en serait le pôle conservateur. (Le pôle opposé appartiendrait sans doute à la vie intérieure de l'imagination, aux fantaisies hardies, où se retranche l'individualiste, à l'abri de tout conformisme.) Dès l'enfance, en effet,

la famille symbolise les forces contraignantes et stabilisatrices de la société. Bien que moins strictes qu'autrefois à l'égard de leurs enfants, les Français semblent toujours supposer qu'il appartient aux adultes de "former" les enfants, ne considérant pas que les qualités humaines puissent être innées.

Le concept de la famille influe sur la manière d'accepter ou d'envisager les vastes cercles de l'humanité qui entourent ce microcosme. (Clubs et cercles privés ne peuvent occuper qu'une place éloignée du centre de gravité de l'individu. De même, les "loyautés civiques" sont reléguées à la périphérie. Ces loyautés sont d'ailleurs éparses puisqu'on n'enveloppe pas d'une même loyauté sa communauté ou son pays, l'Etat, la Nation qui survit à l'Etat, et la France qui semble éternelle.) L'Etat est souvent présenté, à l'école, comme un bon chef de famille qui pourvoit aux besoins de ses enfants. Cette analogie a empêché peut-être de concevoir de grandes communautés égalitaires, plus qu'elle n'a réussi à rapprocher le patriotisme de la loyauté familiale, car sauf en temps de guerre, à maintes occasions - impôts, service militaire - ces deux loyautés tendent à rivaliser.

D'autres conflits qui engagent la famille surgissent de l'équilibre dynamique et instable dans le système des valeurs et dans celui des institutions sociales. Par exemple, à mesure que la famille abandonne la production économique pour devenir une unité exclusivement consommatrice, son intérêt entre en opposition avec le bénéfice que poursuivent les producteurs.

L'évolution de la famille produit une tension inévitable entre les générations, et aussi des conflits entre le concept idéal et la pratique, sans cependant être assez menacante pour causer un déséquilibre. Si le concept évolue vers l'égalité, la camaraderie et l'indépendance individuelle, il n'en garde pas moins son caractère conservateur et prudent.

9. La religion

Comme la famille, la religion est à la fois un thème culturel et une institution sociale. En effet, il faut distinguer entre plusieurs sens du mot religion pour être sûr de ne pas glisser inconsciemment d'un aspect à l'autre du phénomène: il signifie tour à tour les convictions personnelles, qu'elles soient orthodoxes ou individualisées; un dogme historique; le rite et son système de symboles; la communion sociale d'une congrégation de fidèles; et finalement, L'institution qui résulte des rapports mutuels entre les rôles des fidèles et des prêtres ou autres administrateurs.

Dans une culture pluraliste comme celle de la France, les convictions personnelles varient grandement; elles se placent au-dessus du consensus pratique qui est la culture commune. Le thème culturel surgit plutôt de l'ensemble des sentiments qui unissent chaque congrégation de coreligionnaires. A la différence donc de la famille, thème à peu près commun à tous, le thème de la religion pris en ce sens domine la vie d'une minorité de vrais croyants qui "vivent leur foi"; il exerce une influence plus ou moins forte au milieu de l'échelle, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle, d'extrêmes anti-cléricaux opinent que toute religion organisée en institution est nuisible.

C'est dans la classe ouvrière que les enquêtes découvrent la plus grande proportion d'opinions anti-cléricales et athées.

Malgré la variation des attitudes religieuses, la plupart des Français estiment que l'Eglise ne doit plus avoir d'autorité en matière de réglement de la morale publique, de la censure, et surtout de l'instruction.

Après la deuxième guerre mondiale, la jeunesse a subi un mouvement marqué de sécularisation. Dès 1956, des éléments progressistes au sein de l'Eglise ont pris l'initiative et ont réussi à redonner au thème de la religion une place centrale dans la vie de maintes communautés, surtout par l'intermédiaire du mouvement "Jeunesse Agricole Chrétienne" (J.A.C.).

10. <u>La justice</u>

En réclamant la justice, le Français fait appel à un idéal puissant. Il ne compte pas être traité avec indulgence, ni même avec bonté, mais il s'estime en droit de demander justice. "C'est injuste" est l'un des griefs les plus graves qui puisse être formulé contre toute autorité.

L'intellectualité a eu de bonnes et de mauvaises répercussions sur le thème de la justice. D'une part les penseurs de la Révolution ont élargi le concept de la liberté de manière à influencer le monde entier. D'autre part, un certain esprit de chicane marque depuis longtemps la façon caractéristique de "revendiquer ses droits".

L'égalité fait partie du même thème: aucun conflit ne se produit entre la justice et l'égalité puisque celle-ci équivaut à peu près à la "justice distributive"* qui est l'une des constantes, au moins depuis le XVIIIème siècle, du concept français de la justice. Celle-ci a un sens plus étendu qu'elle n'en a eu lorsqu'elle servit de slogan sous la Révolution, quoique le concept nommé par d'autres "justice sociale" se soit greffé plutôt, dans

*(A distinguer de la justice sous forme de rétribution.)

l'esprit français, sur l'idée de liberté. A l'esprit humanitaire vient s'ajouter une nouvelle obligation morale des privilégiés, aiguillonnée par les demandes croissantes des moins fortunés, de sorte que la justice comporte aujourd'hui l'accessibilité à tous d'un minimum élevé de bien-être matériel et d'instruction scolaire. Au-delà de ce minimum, cependant, la plupart semblent accepter l'inégalité des aptitudes individuelles et toutes les conséquences qui en découlent.

11. La liberté

En France comme dans toute nation non-totalitaire, l'individu est lié à la société par une incidence mutuelle: la société doit permettre l'épanouissement de l'individu - dans la mesure où elle est d'accord avec cet épanouissement - et l'individu doit contribuer à réaliser l'idéal de la société. La manière d'envisager ce rapport réciproque accorde en France une place prépondérante à l'individu, de sorte que les thèmes qui composent l'idéal de la société dérivent, pour la plupart, de ceux qui constituent l'idéal de la personnalité individuelle.

Ainsi, la conception de la liberté comporte avant tout les conditions politiques et sociales exigées par l'individualisme. Les Français résistent, quelquefois jusqu'au point de l'indiscipline civique, à toute autorité qui vise à contraindre leur liberté d'action ou de pensée. Les contraintes imposées par l'Etat ou par le patron, pourtant, sont considérées le plus souvent comme des forces extérieures, tandis que les obligations sociales ou religieuses s'identifient plutôt avec le choix de la conscience individuelle. L'observateur constate en France une grande variation dans la façon de concevoir la liberté, depuis le conformisme qui paralyse la liberté individuelle des petites collectivités les plus conservatrices jusqu'à la largeur de vues des milieux "cosmopolites", que les étrangers jugent exceptionnelle.

Malgré le conformisme de certains milieux, l'esprit réaliste et la croyance en l'unicité de l'individu favorisent la tolérance, car on ne s'attend pas à une conformité universelle. De même, la défense jalouse de l'indépendance individuelle permet, sans encourir la critique, de ne pas adhérer à un groupe ou de ne pas participer à un effort collectif. Les Français trouvent naturel de concevoir la société comme un aménagement mutuel entre individus autonomes, qui tantôt se soumettront aux normes communes et tantôt les plieront à leurs intérêts particuliers.

La liberté a donc d'abord un aspect négatif: L'absence de contraintes. Mais elle a aussi un aspect positif: nous voulons être libérés afin de pouvoir atteindre un but quelconque.

Pour les classes inférieures, en France comme partout, l'espoir de s'élever est devenu une idée-force dominante. Pour les pays anglo-saxons et hispaniques, où s'est développé le concept de "la justice sociale", l'aspiration à une vie meilleure semblerait appartenir au thème de la justice.

La configuration des valeurs françaises semble plutôt rapprocher cette aspiration du thème de la liberté, à moins qu'il n'y faille reconnaître un thème nouveau.

Les conditions que l'on espère atteindre ne se bornent pas à une vie matérielle plus facile: elles s'étendent aux bienfaits de l'instruction, et aux satisfactions et privilèges que donne un travail respectable. En somme, on envisage un ordre social sans "classes inférieures".

Cette idée-force entre dans la culture des classes plus fortunées, sous forme d'un désir de voir prospérer les non-privilégiés, désir né des idées humanitaires et égalitaires qui ont germé pendant trois siècles dans l'esprit des intellectuels. L'élargissement du concept de la justice influence non seulement ceux qui depuis la révolution industrielle du XIXème siècle revendiquent leurs droits, mais aussi les industriels et les administrateurs qui, en accédant à ces demandes, transforment les institutions sociales.

12. La France

Le thème qui préside à l'idéal français traditionnel de la société et qui le distingue des autres nationalismes, c'est la France elle-même, telle une immense personne morale. Le concept que personnifie Marianne est celui d'une entité culturelle et non politique: La France a survécu à une succession de monarchies et de républiques, voire, en 1940, à la Nation en tant qu'Etat indépendant.

L'aspect nationaliste de ce thème s'est concilié dans les esprits avec la prétention à une validité universelle, du fait de la croyance selon laquelle la civilisation française est une sorte de maquette de la civilisation humaine. A partir de cette présupposition du caractère universel de leur style de vie national, les Français n'ont pas eu le sentiment de commettre un vice de raisonnement en appliquant leur échelle de valeurs aux autres cultures contemporaines et en aboutissant à la conclusion que certaines d'entre elles étaient inférieures

à la leur. Une vue plus réaliste des choses amène les esprits à une optique internationale qui situe la culture française dans l'ensemble d'un tableau européen et même mondial; elle y occupe sa place parmi d'autres; elle n'y est plus dominante.(19) C'est ce que pense M. Abel Miroglio lorsqu'il nous écrit les lignes suivantes: "La France se donne volontiers porteuse d'une civilisation destinée au succès universel, pour le meilleur bien du monde. Mais il convient de contrebalancer cette affirmation par la mise en évidence de tendances au dénigrement de soi, par la valorisation de certaines qualités de nations étrangères qui leur permettent de mieux conduire leurs affaires."(20)

Les Français tendent toujours à se considérer non pas comme une société parmi d'autres mais comme un agrégat d'individus, aux opinions indépendantes et aux goûts différents. Ils ont raison d'insister sur leur diversité individuelle: c'est un élément essentiel de leur patrimoine commun, qui cependant comporte également une structure sociale, un système de symboles qui sert à une communication précise et nuancée, et finalement des valeurs, l'habitude de la méthode analytique, et la croyance en un style de vie qui, décidément, ne manque pas de cachet.

Au-delà de la synthèse thématique

Pour bien comprendre un peuple, il faut connaître au moins trois grands aspects de l'ensemble complexe, à peine cohérent, qu'est son style de vie. L'un de ces aspects, que nous appelons la culture, comprend les valeurs, les croyances, le savoir, et tous les modes d'expression, y compris les arts et la langue. Un second aspect est celui des relations entre individus et entre groupes, autrement dit la société. Le troisième est l'ensemble des traits communs de la personnalité, les données de la caractérologie. Et, si cette liste ne les présupposait déjà, il conviendrait d'ajouter le milieu naturel de la population et la manière dont celle-ci l'exploite ou s'y adapte, c'est-à-dire l'écologie.

Or, la synthèse des thèmes culturels ne permet de voir directement que le système de valeurs. Tout le reste de la vie d'un peuple, elle ne le présente que de façon détournée. Il est vrai qu'elle fait surgir au premier plan les croyances sous-jacentes relatives aux données de l'existence humaine et sociale. Même ces croyances, cependant, n'apparaissent qu'indirectement, puisque subordonnées à l'élément directeur qui marque le centre d'une valeur.

I.A Thèmes

L'optique des thèmes est certes utile; elle révèle certains des échanges d'énergie au sein d'un système socio-culturel. Mais en même temps, nous gagnons à affronter directement chaque grand aspect de l'ensemble, et même chaque croyance, comme nous essayons de le démontrer par le chapitre que nous consacrons à ce sujet.

Notes

1 "Comment les Français voient Dieu", p. 81 (Réalités, avril 1964, pp. 76-81).

2 Laurence Wylie et Armand Bégué, Deux Villages. Boston: Houghton-Mifflin Co., 1966, p. 121.

3 Portrait de la France et des Français, Hachette, 1955, 27-8.

4 La même remarque s'impose au sujet de La famille, p.

5 Arts, No. 992, du 3 au 9 et du 10 au 16 février 1965.

6 Noter la définition et l'exemple qu'en a donné le Petit Larousse dans son édition 1958. "Disposition à soupçonner le mal dans les autres: la méfiance, dit le poète, est la mère de la sûreté."

7 Montaigne, Essais. Paris: Garnier, 1962, tome I, pp. 205-206.

8 Ibid., p. 207.

9. Jules Romains, Les Hommes de bonne volonté. Paris: Flammarion, 1952, volume II, p. 162.

10 Montaigne, tome II, p. 418.

11 Ibid., tome I, p. 206.

12 Mauriac Debesse, L'Adolescence. Paris: PUF, 1948, p. 52.

13 "Omnino amicitiae corroboratis jam confirmatisque ingeniis et aetatibus, judicandae sunt." Montaigne, tome I, p. 203.

14 Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, La France contemporaine. New York: Macmillan et London: Collier-Macmillan, 1965, p. 98.

15 La Bruyère, Les Caractères. Paris: Hatier, 1929, p. 145.

16 Montaigne, tome I, p. 202.

17 Voir l'essai sur l'Amour dans "A la Recherche des Thèmes Majeurs de la Civilisation Française Contemporaine", Bulletin des Professeurs de Français, No. 2, mai 1966, pp. 18-19.

18 Montaigne, tome I, p. 203: "L'amour est la tentative d'obtenir l'amitié d'une personne qui nous attire par sa beauté."

19 D'après une enquête de 1965, l'orientation internationale devra se répandre avec le temps et grâce à l'éducation universelle: "Plus on est instruit, et plus on est européen. De même, plus on est jeune et plus on se déclare pour les solutions qui excluent un nationalisme trop fermé...La grande majorité ressent la France profondément, lyriquement, voire tendrement...
Les jeunes veulent au contraire se montrer plus rationnels, plus froids: ils fuient le "baratin", la description (qu'ils font de la France) est plus sobre, plus terre à terre". Pierre Marchant, "Le sentiment national aujourd'hui en France", Réalités, janvier 1966, p. 59.

20 Lettre du 3 avril 1965.

21 Pour mettre à jour la documentation de ce thème, voir Pierre Marchant, "Le Sentiment national aujourd'hui en France". Réalités, janvier, 1966. Noter que dans la Partie B de cette étude, Exemples littéraires, où il s'agit de la culture française et pas du système social propre à la France, il faut nommer ce thème "La Patrie".

I.A. APPENDICE: DICTONS ET PROVERBES QUI EXPRIMENT DES THEMES MAJEURS

La langue française est parsemée de dictons[1] et de proverbes[2]. De nombreuses familles les emploient sans toujours savoir que ce sont des dictons. La plupart des dictons et des proverbes concernent la vie paysanne, tels: "A la chandeleur, l'hiver se passe ou prend rigeur" ou bien "petite pluie abat grand vent". D'autres sont des mots historiques passés à la postérité sous forme de proverbes, tel: "Après moi le déluge" expression attribuée à Louis XV, ou bien des vers d'auteurs classiques tels Chrétien de Troyes ou Boileau.

Les régions de la France ont leurs dictons et proverbes particuliers. Ainsi en Bretagne, l'expression: "Qui voit Ouessant, voit son sang" (Si vous passez si près de l'île d'Ouessant que vous puissiez la voir, vous vous écraserez sur les écueils qui l'entourent.) Le sens de beaucoup de proverbes, ainsi que leur emploi, a évolué au cours des siècles, comme l'a montré Monsieur Jacques Pineaux[3]. Une liste des proverbes les plus connus de nos jours se trouve dans le Petit Larousse[4]. Nous avons choisi ici ceux qui semblent typiques du caractère français:

---

1. Dictons: Mot, sentence passés en proverbe. Définition donnée par le Petit Larousse, édition de 1962, Paris: Librairie Larousse, 1962, p. 321.
2. Proverbe: Maxime exprimée en peu de mots et devenue populaire. Ibid., p. 847.
3. Jacques Pineaux, Proverbes et dictions français, Paris: Presses Universitaires de France, 1956.
4. Petit Larousse, édition 1962, Paris: Librairie Larousse, 1962, pp. 848-851.

I.A.1. Individualisme

-- Chacun pour soi et Dieu pour tous
-- Charité bien ordonnée commence par soi-même

I.A.3. Volonté de réussir et Ambition

-- A coeur vaillant rien d'impossible
-- La fin justifie les moyens
-- Vouloir c'est pouvoir

I.A.4. Réalisme, Fatalisme

-- A chaque jour suffit sa peine
-- Avec des "si" on mettrait Paris en bouteille
-- Tel père, tel fils
-- Autant en emporte le vent

I.A.5. Bon sens, Vérité première

-- A l'impossible nul n'est tenu
-- L'appétit vient en mangeant
-- C'est en forgeant qu'on devient forgeron
-- Les cordonniers sont les plus mal chaussés
-- L'habit ne fait pas le moine
-- Il n'y a que la vérité qui blesse
-- Il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs
-- Plus on est de fous, plus on rit
-- Qui trop embrasse mal étreint
-- Le temps c'est de l'argent

I.A.5. Bon sens, Optimisme

-- A quelque chose malheur est bon
-- Il faut que jeunesse se passe

I.A.5. Méfiance, Prudence

-- Dans le doute abstiens-toi
-- De deux mots il faut choisir le moindre
-- Il ne faut pas dire fontaine je ne boirai pas de ton eau
-- La nuit porte conseil
-- Qui veut voyager loin ménage sa monture

I.A.10. Générosité de coeur, honnêteté et égalité

-- Bien mal acquis ne profite jamais
-- Les bons comptes font les bons amis
-- Chose promise, chose dûe
-- Oeil pour oeil, dent pour dent
-- Qui aime bien, châtie bien

I.B LE CARACTERE NATIONAL

par Beverly White et
Howard Nostrand

Ce chapitre pourrait bien incorporer tout ce qu'il faut dire sous les rubriques I (Culture), II (Société), et III (L'Individu). Pour le préciser, nous avons défini "l'éthos", ou le caractère national, comme l'ensemble des traits de caractère que le peuple en question constate dans son comportement sans en faire un objet spécial d'estime ou de regret. Nous détachons ainsi de cette catégorie le système de valeurs qui incorpore les thèmes majeurs et les normes sociales, et nous en écartons également les croyances sous-jacentes, qui ne sont guère des traits de caractère et que nous étudierons dans la section qui suit. Si l'on nous accorde cette division artificielle entre valeurs, traits, croyances, et normes de conduite, le caractère national se précise sous forme d'une liste--prototype peut-être d'un système qui sera ordonné un jour par une structure intrinsèque--de caractéristiques qu'en tout cas l'étranger doit être prêt à rencontrer dans le comportement des personnes dont il veut apprendre la langue.

La façon de décrire une culture évolue depuis quelques années. Au temps de Fouillée, de Keyseling, de Siegfried, les auteurs développaient l'idée du caractère français d'après ce qu'ils avaient vu et entendu personnellement, plutôt qu'à base d'enquêtes. Dans la seconde moitié du XXe siècle, nous avons appris à être plus exacts. Des généralisations sur des sujets plus restreints, généralisations telles que nous les assignons dans les sections de ce rapport, pourront conduire à une description plus précise du caractère d'un peuple. Parmi les caracté-

ristiques nationales qui paraîssent se manifester se dégagent:

1. La présence de certains couples de caractéristiques contraires..... .....p.106
2. L'impétuosité, contre-pied de la mesure.....p.107
3. Un style particulier de discussion.....p.108
4. Une certaine orientation orale.....109
5. La préoccupation de la forme.....110
6. Les attitudes envers la sexualité.....111
7. Des survivances de traditions.....113

I.B.1 Des couples de caractéristiques contraires

Tout peuple moderne, de culture diversifiée, a forcement un caractère national complexe. Les Français en particulier, peut-être, ont des traits de caractère non seulement divers, mais opposés les uns aux autres. M. Guy Michaud a montré combien il est difficile de généraliser au sujet du caractère français: il dresse une liste de caractéristiques en deux colonnes, par couples de traits contraires.[1] Il continue, "La vie spirituelle française, comme la mentalité où elle s'enracine, est faite d'oppositions et de tensions, qui en assurent la diversité et la richesse: idéalisme et réalisme, traditionalisme et esprit révolutionnaire, etc., d'où des 'familles d'esprits' et des courants d'idées qui se sont affrontés tout au long de l'histoire".[2]

1. Guide France, p. 20.
2. Ibid., p. 118. André Maurois,1955, a largement construit son excellent chapitre, "Le caractère national", pp. 13-31, sur de telles antithèses.

I.B.2 L'impétuosité, contre-pied de la mesure

L'art de vivre français donne une grande importance au principe de la mesure: tous les plaisirs sont restreints par l'idéal de la modération.[3] Les observateurs étrangers, d'autre part, mentionnent souvent que, dans leur comportement, les Français se rangent davantage du côté de l'impétuosité que du flegme. Un professeur français, anonyme, offre comme leçon de choses ces réflexions sur des expériences personnelles, qui peuvent d'ailleurs n'être pas du tout typiques: "La France peut paraître le pays de la mesure. Paris, par exemple, si on le contemple de la terrasse qui domine la Place de la Concorde avec le jardin des Tuileries et le Louvre derrière soi, les Champs Elysées et l'Arc de Triomphe en face, quand on contemple cette magnifique perspective, on a en effet une impression d'harmonie dans la mesure et l'équilibre et c'est bien là une expression de la civilisation française puisque c'est l'oeuvre de plusieurs siècles et de nombreuses générations. Mais si l'on regarde les Français de près? Ah! On hésite. Je me suis demandé pourquoi? Il me semble qu'il faudrait faire entrer en ligne de compte le fait que nous sommes une nation nerveuse, implusive. C'est ainsi que je pense à un mot de Jacques Maritain dans un ouvrage sur les Etats-Unis. Un Français de retour d'Amérique où les rapports sociaux nous paraîssent si aimables, si harmonieux, en revenant en France a l'impression d'entrer dans un essaim de guêpes. ...l'impulsivité vient trop souvent gâter cet idéal de mesure et de juste milieu."

---

3. Voir ci-dessus l'essai sur le "thème majeur" de l'art de vivre, I.A.3. Le goût de la Prouesse constaté par Jesse Pitts (In Search of France, 1963, pp. 267-8) inclut le goût de la perfection, I.A.3 p. 84; mais c'est surtout l'antithèse de la prudence (I.A.5),

I.B.3 Un style particulier de discussion

Le goût de discuter est si marqué qu'il mérite d'être considéré comme l'un des traits majeurs. "De la discussion jaillit la lumière"[4]: les Français démontrent partout leur croyance en ce principe--dans leur foyer, aux restaurants, aux cafés, dans la rue. M. Wylie fait remarquer qu'on encourage les les enfants à perfectionner l'art de discuter. Au foyer, l'on discute de n'importe quel sujet, et ce que disent les enfants est reçu comme de grande importance.[5] Selon M. Jacques Rivière, "Il est entendu, il va de soi que chacun a le droit d'avoir une opinion, et sur toutes les matières possibles et imaginables. A qui entendons-nous jamais dire: 'Voilà une matière où je ne me connais point'. C'est une modestie dont un Français ne s'avise jamais--j'entendais le Français moyen, celui justement qui n'a pas longuement réfléchi à quelque objet en particulier et qui n'y a pas appris la prudence. L'idée ne vient à personne qu'il puisse n'avoir pas le droit de parler."[6] M. Maurois nous rappelle que le Français est l'individualiste sûr de son jugement .[7] Les Français s'intéressent à parler de tout: du vin jusqu'à la philosophie. Ils y sont poussés par le goût des discussions, l'habitude de la critique, la nécessité d'adapter leur mode de vie à des circonstances changeantes.

Les Français ont été accusés parfois d'un esprit négatif parce que, à chaque inter-

4. Petit Larousse, 1961, Proverbes.
5. Wylie et Bégué, Deux Villages, 1966, p. 137.
6. Jacques Rivière, 1928, p. 50.
7. A. Maurois, 1955, "L'Individualisme, vertus et défauts," pp. 21-23.

vention, ils sont portés à soutenir le contraire de ce qu'on vient de dire. L'observateur peut croire trouver en ce jeu une opposition entre les personnalités, surtout si les interlocuteurs parlent assez haut. Cependant le plus souvent ceux-ci jouissent seulement du plaisir de s'exercer à mettre en opposition des concepts et des prises de position, sans aucune aigreur personnelle.

I.B.4 Une certaine orientation orale

Dans une scène du film documentaire "Four Families"[8], la mère de la famille française, dans un geste d'affection enjouée, saisit dans sa bouche le doigt que tend son bébé. La commentatrice du film, l'anthropologue Margaret Mead, met à profit cet épisode pour observer, dans les termes de la psychanalyse, que voici une culture où prédomine l'orientation orale. Elle ajoute que la dite orientation se voit confirmée par l'importance du goût de la bonne chère dans l'art de vivre français, et aussi par la place si centrale qu'occupe la langue française dans la culture dont elle fait partie. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dernier point dans la section sur la langue (I.F.) et dans celle qui traite de l'éducation des enfants (II.K.), où nous mentionnerons la tendance à remplacer l'agression physique par l'agression verbale. Dans la section sur la kinésique (I.G.2.)

8. Etude comparative de la famille rurale dans quatre pays: Inde, France, Japon et Canada anglophone. Film distribué par l'Office National du Film (ou Canadian Film Board), Case postale 6100, Montréal 3, Québec.

nous signalerons cependant que les yeux, aussi bien que la bouche, font dans cette culture l'objet d'une attention spéciale.

I.B.5 La préoccupation de la forme

Le comportement français est marqué par une insistance rigoureuse sur la manière correcte de faire les choses. Cette préoccupation à la déontologie se manifeste dans tous les domaines de la vie, et notamment dans les relations sociales (voir "le savoir-vivre, section II.K.), dans les attitudes envers la langue aussi bien qu'envers les formes de l'art, et jusque dans les sports, où la forme et la politesse sont strictement prescrites.

La plaquette préparée par le Service de Liaison Inter-Associations pour l'Accueil dans les Familles (1967-voir la bibliographie de la section II.K.) offre ce bon conseil à l'étudiant étranger: "Ne soyez pas étonné par un certain cérémonial la première fois que vous irez chez des Français: les traditions de l'hospitalité ont une assez grande rigidité et il convient de s'y plier"(p.5).

L'insistance sur la forme correcte, dans tous ces domaines si divers de la conduite et de la création artistique, s'accompagne souvent d'une tendance à supposer que la forme prescrite en France est universelle, dans la mesure où les autres peuples sont aussi raisonnables. La plaquette mentionnée ci-dessus fait exception à cette généralité: la phrase que nous avons citée est précédée d'un en-tête tout en majuscules, "Le seul code de bonne manière qui soit universel, c'est la simplicité franche et vraie" (p.5). La distinction qu'observe cette plaquette entre ce que le savoir-vivre français peut

avoir d'universel et son cérémonial particulier représente, très probablement, un changement vers une conception plus relativiste des formes reçues. Mais la préoccupation déontologique de ces formes reste une constante majeure du caractère national.

I.B.6 Les attitudes envers la sexualité

Parmi tous les domaines d'une culture, celui de la sexualité est sans doute le plus difficile à juger d'une façon neutre et à considérer avec justesse. Nous risquons fort de mésestimer la place qu'il occupe dans la vie d'un peuple, et en particulier d'exagérer ou de sous-estimer la proportion des infractions faites aux normes respectées en principe, c'est-à-dire à mésestimer le décalage entre l'idéal publiquement reconnu et la pratique.[9]

Il nous manque une base scientifique pour généraliser à ce sujet. En attendant des enquêtes dont on pourrait citer les conclusions, on ne peut guère que regarder le problème avec un esprit aussi ouvert que possible. Les faits précis sont difficiles à réunir car les séances du tribunal, lieu où se débatent les affaires de moeurs, sont à huis clos. Dans quelle mesure les relations

9. D'après les documents réunis par Beaujour et Ehrmann, 1965, la valeur attachée à la virginité persiste dans la jeune génération féminine. Les femmes de tous les âges, entre 21 et 50 ans sont en majorité défavorables à l'essai préconjugal, c'est-à-dire aux relations sexuelles entre les fiancés. A noter que 30 p.c., des femmes intérrogées, déclarent s'être données à leur fiancé

sexuelles échappent-elles au mariage, et à quel rang se place la France, à cet égard, parmi les autres nations qui nous intéressent? Il n'y a aucune réponse précise sur ce point. Les observateurs semblent s'accorder sur une politique assez répandue en France dans les cas critiques ou embarrassants: la politique de refuser de voir l'évidence, devant les infractions susceptibles de détruire la respectabilité des personnes en poste. Le fait le plus marquant à ce sujet est "l'affaire des ballets roses" dans laquelle de nombreuses personnalités étaient impliquées. Cette affaire a été étouffée et les conclusions du tribunal n'ont jamais été connue du public.

La fréquence des irrégularités en littérature et au cinéma ne prouve rien, surtout quant à la moralité des Français. Car il ne faut pas oublier le contraste que nous avons constaté, à propos de l'intellectualité française, entre la liberté de l'imagination et la discipline relativement stricte des

---

9 (suite). avant le mariage, ce qui est selon toute vraisemblance, minimum, 23 p.c. seulement approuvent une telle conduite.(p. 81). Tandis que l'expérience sexuelle de l'homme a un aspect beaucoup plus nettement institutionnel. La virginité de la femme est, aujourd'hui encore une valeur morale et religieuse (p. 84). La réprésentation feminine de l'amour se transforme avec l'âge. Née à travers les tensions de l'adolescence, et sollicitée par les forces contraires de l'imagination et de la réalité du sentiment amoureux et des sentiments moraux, liés, souvent, aux sentiments religieux, cette réprésentation s'enrichit et se dépouille à la fois dans l'expérience conjugale (p. 91).

moeurs. Cependant, les cas de procès où une femme accuse son mari et sa fille d'inconduite nous indiquent le danger de sous-estimer la proportion des irrégularités dans le comportement social.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que l'idée de la conduite comme oeuvre d'art est présenté dans ce domaine de la vie comme dans beaucoup d'autres domaines de la vie des Français. Les Français considèrent tous les aspects de l'amour comme un art qu'il faut transmettre de génération en génération. Cette préoccupation semble les rendre plus indulgents (surtout dans les classes supérieures) que d'autres peuples envers une femme mûre qui enseigne cet art à un adolescent. Il faut insister que nous ne possédons que peu de faits concrets qui permèttraient de définir les moeurs français ou, à plus forte raison, de placer le comportement des peuples sur une échelle commune afin de voir s'ils diffèrent sensiblement entre eux.

I.B.7 Des survivances de traditions

Dans chaque région de la France il se conserve des traditions du "pays"--et il est significatif que ce mot a toujours ce sens qui date d'avant la conscience nationale. Les traditions régionales ne doivent pas figurer dans une description sommaire des caractéristiques communes: Il ne convient que de constater ici la fierté régionale commune à toutes les anciennes provinces, fierté que le visiteur doit connaître et respecter pour bien comprendre ses hôtes et pour se faire accepter parmi eux.

Dans les classes inférieures, il se rencontre des survivances d'une mentalité

qui fait appel aux proverbes pour guider la conduite et pour justifier les opinions, et qui croit plus ou moins à certaines superstitions. (Voir ci-dessous, l'essai sur le substrat de croyances, I.C.9.) Les Français semblent être en général l'un des peuples les moins superstitieux. Néanmoins, afin de ne pas causer d'anxiété dans le cas de quelque survivance de ce genre, l'étranger doit connaître plusieurs vieilles superstitions, notamment celles que nous énumérons dans l'appendice qui suit.

I.B. APPENDICE: SUPERSTITIONS

Qu'est-ce que la superstition? Si l'on prend la définition donnée par le dictionnaire Larousse[1], on trouve que la superstition est la "déviation du sentiment religieux, fondée sur la crainte ou l'ignorance, et qui prête un caractère sacré à certaines pratiques, obligations, etc." ou bien "Vain présage tiré d'événement purement fortuits." Cette définition dénie l'existence des superstitions dans un monde "civilisé." Il faut cependant reconnaître que la superstition est encore en vigueur dans de nombreuses familles françaises, quelle que soit leur conditions sociale.

Les croyances ou superstitions sont à différencier des proverbes que nous avons présentés plus haut (p.116). Les proverbes sont employés par tous, sans sens de présages heureux ou malheureux, tandis que les croyances ne touchent que les personnes dites superstitieuses. Ainsi la vue d'un chat noir peut provoquer des réactions différentes suivant qu'une personne croit que la vue d'un chat noir porte malheur ou non. Par contre, l'expression "Qui veut voyager loin ménage sa monture" est communément employée par tous.

Les superstitions, comme les proverbes, ont évolué au cours des temps. C'est ainsi que pour certains le vendredi 13 est un mauvais présage et pour d'autres, un bon présage.

Lorsque l'on parle de superstitions on pense souvent à mauvais présage -- ce qui n'est pas exact, car il y a de nombreuses expressions supposées "porte-bonheur".

---

1. Petit Larousse, édition 1962, Paris: Librairie Larousse, 1962, p. 1009.

De même que les proverbes, les superstitions sont d'origines diverses. De nombreuses croyances ont des origines religieuses. Ainsi il est considéré comme sacrilège de faire tomber du pain. Si cela vous arrive, vous devez embrasser le pain, ainsi souillé, avant de le consommer. Le pain est en effet considéré comme nourriture divine. D'autres croyances ont pour origines les diverses guerres. Il est communément cru que, si vous allumer trois cigarettes avec la même allumette, la troisième personne mourra. Cette croyance a pour origine la première guerre mondiale et elle est assez facile à expliquer: lorsque vous allumez une cigarette, l'ennemi repère votre position, à la seconde il met en joue, et à la troisième, il tire et vous tue.

Nous établirons ici une courte liste des croyances les plus communes en France de nos jours, et nous ferons la distinction entre celles qui sont d'un heureux présage et celles qui sont supposées porter malheur.

<u>Heureux présages</u>

-- Trouver, sans le chercher, un trèfle à quatre feuilles.
-- Casser du verre blanc.
-- Mettre un vêtement à l'envers.

<u>Mauvais présages</u>

-- Voir un chat noir.
-- Passer sous une échelle.
-- Allumer trois cigarettes avec la même allumette.
-- Croiser deux couteaux.
-- Lorsque quatre personnes se donnent un poignée de main, elles doivent éviter de former une diagonale.
-- Renverser du pain
-- Renverser du sel.

2

Mauvais présages (suite)

-- Renverser des épingles.
-- Ouvrir un parapluie dans une maison.
-- Casser un miroir.

Expressions qui impliquent une croyance

-- L'argent ne fait pas le bonheur.
-- Si l'on finit une bouteille, on se marierа dans l'année.
-- Araignée du soir, espoir; araignée du matin, chagrin.
-- Les hirondelles volent bas, il va pleuvoir.
-- Le coucher du soleil est rouge. il fera mauvais temps demain.
-- Jamais deux sans trois.

L'une des ressources qui permettront d'apprécier le caractère national d'un peuple est celle des études comparées: les contrastes des modes de vie, et la description des attitudes mutuelles. Nous n'avons guère exploité cette ressource, pour deux raisons: le manque d'études parallèles des nations comparables, et notre parti-pris de viser à la compréhension de la civilisation française dans ses propres termes, avant de la comparer à d'autres. Néanmoins, nous annexons au présent essai une brève étude sur "Les Américains vus par les Français", et dans le rapport de la Partie C du projet, nous résumons quelques aspects du mode de vie américain.

Citation supplémentaire

La propreté--personnelle, domestique, du territoire--est l'une des variables, d'une région à l'autre du globe, qui fait partie du caractère national selon notre définition, à moins qu'il ne faille la classer parmi les valeurs d'une

civilisation. Aux États-Unis, par exemple, "cleanliness" serait à classer comme l'une des valeurs mineures. Aussi les étudiants américains s'intéresseront-ils à cet article compilé d'après la presse française par France Actuelle:

Monsieur Kleen-up

> An amplified sanitary code for the Paris region, now being enforced, includes official regulations: Subway trains, buses and taxis must be thoroughly cleaned once a day. Delicacies on display in delicatessen store windows must be kept under refrigeration if subject to spoiling. Butchers and others preparing or selling foods must pass an annual medical examination. In bake shops, cake and pastries must be served with pincers. Restaurants must be washed down after each meal served, all eating places must have washable materials covering the tables, and dishes, glassware and silverware must be stored in covered cupboards. In barber and beauty shops, instruments must be sterilized after use on each customer, and every barber and hairdresser must wash his or her hands and brush nails between customers. Housewives may not beat rugs or empty a dust pan or other dirt from windows--although they may shake out dust rags between 7:00 A.M. and 8:00 A.M.

--France Actuelle,

[voir l'Appendice à la Bibliographie à la fin de ce volume] Vol. 15 (no. 22, 15 décembre) 1966, p.8. Citation autorisée par France Actuelle. *.

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Le Caractère National: Bibliographie
[Note: Voir la Bibliographie Générale à la fin de ce volume pour des études à sujets plus restreints.]

1887. Brownell, W. "French Traits."Scribner's Magazine, 1887.

1925. Feuillerat, Albert. French Life and Ideals. New Haven: Yale University Press, 1925.

1927. Fouillée, Alfred. Esquisse psychologique des peuples européens. Livre VII:Esquisse psychologique du peuple français, pp.455 à 514. Paris: Librairie Félix Alcan, 1927.

1928. Rivière, Jacques. Le Français. Paris: Claude Aveleine, 1928.

Madariaga, Salvador de. Englishmen,Frenchmen, Spaniards. London: Oxford, 1928.

Keyserling, Hermann Alexander, Comte.Das Spektrum Europas. Heidelberg: N. Kampmann, 1928. Traduction anglaise, Europe. N.Y.: Macmillan, 1928.

1929.*

1930. Curtius,Ernst Robert. Die französische Kultur. Stuttgart: Deutsche Verlays Anstalt, 1930. Traduction française par Jacques Benoist-Méchin:Essai sur la France. Paris:Grasset, 1932. Traduction anglaise:The Civilization of France. New York: Macmillan, 1932.

1932. Granger, Ernest. La France, son visage, son peuple, ses ressources. Paris:A.Fayard,1932.

1937. Wharton, Edith. French Ways and Their Meaning. New York: Appleton-Century-Croft, 1937.

1938. Brickmann, A.E. Geist der Nationen. Italienen, Franzosen, Deutsche. Hamburg: Hoffman-Campe, 1938.

*Vossler, Karl. Frankreich's Kultur und Sprache. Heidelberg: Winter, 1929.

1938. Demiashkevich, Michael. The National Mind: English, French, German. N.Y.: American Book Co., 1938.

1940. Siegfried, André. L'Ame des peuples. Paris: Hachette, 1940.

1942. Eckhard, Alexandre. Le Génie Français. Etude psychologique et littéraire. Paris: Librairie de Medicis, 1942.

1946. Miroglio, Abel, rédacteur. Revue de Psychologie des Peuples. Centre Universitaire Havrais de Psychologie des Peuples et de Sociologie Economique, 1946.

Guérard, Albert Léon. France, A Short History. New York: Norton, 1946.

1948. Baladi, Naguib. Les Constantes de la pensée française. Paris: Presses Universitaires de France, 1948.

1949. Le Bras, Gabriel. "Notes on the Sociology and the Psychology of France.: International Social Science Bulletin. 1(1949), 39-49.

1951. Gadoffre, Gilbert. "French National Images and the Problem of National Stereotypes." International Social Science Bulletin, 3 (1951), 579-887.

1952. Trahard, Pierre. Entretiens sur l'Esprit français. Paris: Editions Dervy, 1952.

1953. Buchanan, W., H. Cantril, and others. How Nations See Each Other. Urbana: University of Illinois Press, 1953. (Prepared under the auspices of UNESCO).

LeBras, Gabriel. The French Way of Life. London: Heinemann

1954. Siegfried, André, et al. Aspects de la société française. Paris: Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1954.

1955. Maurois, André. Portrait de la France et des Français. Paris: Hachette, 1955.

Métraux, Rhoda, and Margaret Mead. Themes in French Culture: A Preface to French Community. Stanford, California: Stanford University Press, 1955.

1957. Carlut, Charles, et Germaine Brée. France de nos jours. New York: Macmillan, 1957.

1959. Aron, Raymond. France, immuable et changeante. Paris: Calmann-Levy, 1959.

1960. Brogan, D.W., and the Editors of Life. France. N.Y.: Time, Inc.,1960.

Duijker, H.C.J., and N.H. Frijda. National Character and National Stereotypes: A Trend Report Prepared for the International Union of Scientific Psychology. Amsterdam: North-Holland Publishing Co., 1960. Confluence; Surveys of Research in the Social Sciences; A Series Edited by the International Committee for Social Science Documentation, In Co-operation with the International Social Science Council and With the Support of UNESCO. Vol.I. [Critique des études sur le caractère et sur les stéréotypes nationaux. Distingue 6 conceptions du caractère national, et propose que le rapport entre le caractère d'un peuple et les stéréotypes à son sujet varierа selon les fonctions remplies par les stéréotypes. Bibliographies, pp.170-221].

1961. Griéger, Paul. La Caractérologie ethnique: Approche et compréhension des peuples. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.

Lefèbvre, Henri. "Changements dans les attitudes morales de la bourgeoisie." Cahiers internationaux de sociologie, 31(1961),15-40.

1962. Lefèbvre, Henri. Critique de la vie quotidienne. Paris: L'Arche, 1962.

Wallace, Anthony F.C. "The New Culture-and-Personality." in Anthony F.C. Wallace, Anthropology and Human Behavior. Washington, D.C.: Anthropological Society of Washington, 1962, pp. 1-12. [Enumerates the differences between the studies of national traits produced in the 1930's and the more rigorous studies of sociocultural systems and personality structure beginning a generation later.]

1963. Hoffman, Stanley and others. In Search of France. Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press, 1963.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

Costa, Mario. Les Français sont comme ça. trad. de l'italien par P. Grieurin. Paris: Denoël, 1964.

1965. Beaujour, Michel, et Jacques Ehrmann. La France contemporaine: choix de textes culturels. New York: Macmillan, 1965.

1966. Wylie, Laurence, et Armand Bégué. Deux Villages. New York: Houghton Mifflin Co., 1966.

1969. Gramont, Sanche de. The French: Portrait of a People. New York: G. P. Putnam's Sons, 1969.

1.C. LE SUBSTRAT DES CROYANCES INHERENTES A LA CONSCIENCE COLLECTIVE FRANÇAISE

Les croyances sous-jacentes d'une culture sur les données de l'existence sont difficiles à formuler: elles sont plus inconscientes que conscientes et, par conséquent, elles ne font pas l'objet d'une riche documentation. Elles diffèrent en ceci des valeurs ou "thèmes", qui sont assujettis à une discussion constante.

Six problèmes universels de l'orientation culturelle dégagés par Florence Kluckhohn et Fred Strodtbeck nous aident à déceler une quinzaine de prémisses qui semblent caractéristique de la culture française contemporaine.[1]

---

1. Florence Rockwood Kluckhohn et Fred L. Strodtbeck, Variations in Value Orientation, Evanston, Ill., and Elmsford, N.Y.: Row, Peterson and Co., 1961.

"Five problems have been tentatively singled out as the crucial ones common to all human groups. These problems are stated here in the form of questions. After the questions are the titles that will hereafter be used for the total range of variations in the five orientations.

"(1) What is the character of innate human nature? (human nature orientation)

"(2) What is the relation of man to nature (and supernature)?

"(3) What is the temporal focus of human life? (time orientation)

"(4) What is the modality of human activity? (activity orientation)

"(5) What is the modality of man's relationship to other men? (relational orientation)" -- pp. 10-11.

Nous omettrons d'énumérer les nombreuses présuppositions telles que l'importance de la santé,[2] de la prospérité, de la paix,[3] croyances qui montent parfois à la surface pour constituer momentanément des valeurs conscientes, mais qui sont tellement communes à toutes les populations qu'elles n'ont guère d'importance pour faire comprendre le mode de vie français.

---

1. (suite). Chaque peuple, prétendent les auteurs, choisit l'une parmi trois réponses possibles à chacune de ces questions. Il faut noter des exceptions importantes. Il existe, par exemple, des peuples qui ne pensent pas du tout en termes de passé, présent, et avenir, mais en termes de cycles, de sorte que ce qui les intéresse c'est le point qu'occupe un événement dans l'un des cycles présupposés. Pour la quatrième question, comme nous le verrons, les Français ne se laissent guère classifier sous aucune des trois réponses prévues par les auteurs, qui définissent la quatrième orientation comme suit: "The <u>activity</u> orientation centers solely on the problem of the nature of man's mode of self-expression in <u>activity</u>. And, since each mode is definitely considered to be a type of <u>activity</u>, the differences between them are not those which the 'active-passive' distinguishes." (p. 16) "The range of variation in solutions suggested for it is the threefold one of Being, Being-in-Becoming, and Doing." (p. 15) Voir ci-dessous, la section I.C.10.

Nous ajoutons, comme le proposent d'ailleurs Kluckhohn et Strodtbeck, une sixième catégorie qui est celle de <u>l'espace.</u>

Nous présentons les six catégories dans l'ordre suivant:

1. La nature humaine
2. Les relations sociales

La nature humaine

1. Le moi comme entité détachée

Dans l'essai sur l'individualisme nous avons prétendu que les Français conçoivent le moi comme une entité autonome, détachée du monde et bien distincte des autres individus. Cette présupposition assure à chacun l'indépendance de son esprit critique, bien qu'il faille la nuancer comme nous le ferons. (Voir à la sixième des croyances énumérées.)

---

1. (suite). 3. L'homme et la nature
4. Les modalités de l'action
5. Le temps
6. L'espace

2. La santé est l'une des valeurs présupposées qui viennent fréquemment à la surface de la conscience humaine. Les adolescents, selon plusieurs des enquêtes réunies dans la bibliographie de la section II.L.3, la rangent parmi leurs valeurs les plus importantes, et la discussion des maladies, surtout de celles du foie, sembleraient rivaliser en fréquence celle de la gastronomie. La santé reste pourtant, la plupart du temps, une valeur présupposée, inconsciente, de sorte que la conviction de son importance se range plutôt parmi les croyances sous-jacentes que parmi les thèmes majeurs. Ce problème de classement nous avertit qu'on ne peut établir une cloison étanche entre les valeurs et les croyances en matière de fait.

3. Mlle Geneviève d'Haucourt fait observer que l'idéal paisible a des limites: "noter dans certains milieux français (aristocratie, éléments de droite, familles d'officiers) une certaine 'mystique' du combat, de la guerre (envisagée comme elle était menée jadis) où se forment les héros,

N'être que soi-même, se réaliser d'après sa propre nature individuelle, fait aussi partie de l'art de vivre. Et l'effort que l'on est amené à faire pour être authentique implique la lutte et la solitude. Dès l'enfance le Français apprend qu'il doit être prêt, à chaque instant, à se battre seul dans la vie.[4] L'expression proverbiale "Aide-toi, le ciel t'aidera!" est une des grandes maximes de la vie française. Le XXe siècle, avec ses problèmes nouveaux d'existence et sa menace d'extinction de la race humaine, a ébranlé en l'homme sa confiance dans la maîtrise de soi et de l'univers. S'il se refuse à s'engager il se retranche

---

3. (suite). les hommes détachés et purs. Cf. ce que dit le jeune officier au Curé de campagne, dans le roman de Bernanos. Ce serait trop de dire que ces hommes veulent la guerre, mais ils la regardent comme inévitable parmi les nations et comme l'occasions d'une noble ascèse. Cet esprit existe notamment à St. Cyr-Coetquidan, le West Point français." --lettre du 3 janvier, 1967.

4. "Pas seul," rectifie Mlle Geneviève d'Haucourt, mais "avec sa famille, avec laquelle il peut se chamailler, mais à laquelle il est indissolublement lié, pour le meilleur et pour le pire, ce qui ne se discute même pas. Tendance, pourtant, à l'affaiblissement de ces liens, à mesure que le niveau de vie augmente, il n'est plus aussi indispensable de compter sur les autres, et que l'on doit (puisqu'on le peut) se tirer d'affaire davantage par soi-même." --lettre du 3 janvier, 1967.

plus encore dans sa solitude existentielle, malaise reflété dans les ouvrages de nombreux auteurs contemporains. Et même pour les engagés, le proverbe cité plus haut reste vrai quand ceux-ci ne reconnaissent pas de raison ou de Dieu qui gouverne l'univers. "Aide-toi," dit Sartre, "car personne ne t'aidera."[5]

2. Il faut APPRENDRE à être humain

Les Français estiment que l'humanité n'est pas une qualité innée. Ils soutiennent plutôt qu'il faut former l'individu en lui apprenant l'art de vivre. L'apprentissage leur semble indispensable. Les Français, selon nous, ne pensent pas réussir sans s'imposer une discipline rationnelle pour la vie intérieure et, pour la vie sociale, la discipline du savoir-vivre.[6]

5. "L'homme ne peut vouloir que s'il a d'abord compris qu'il ne peut compter sur rien d'autre que sur lui-même, qu'il est seul, délaissé sur la terre au milieu de ses responsabilités infinies, sans aide ni secours..." -- "A propos de l'existentialisme. mise au point par Jean-Paul Sartre." Action, fondée en 1944. Réimprimé d'après J.P. Sartre, Lettres, Genève, 1945. in Robert J. Nelson et Neal Oxenhandler, Aspects of French Literature, New York.Appleton-Century-Crofts, 1961, pp. 273-7. Voir p. 276. Parmi tous les auteurs contemporains, Sartre est évidemment celui qui a eu la plus grande influence sur les idées morales. Il faut avouer pourtant que l'enfance de ce penseur, quelque peu traumatisée, comme l'auteur en rend compte dans Les Mots, n'est pas du tout typique du Français moyen.

6. Voir l'essai sur l'art de vivre dans la section I.A, page 83.

3. Les apparences et la réalité

Rangeons sous "la nature humaine" la présupposition que, pour découvrir les éléments qui importent dans une situation ou chez une personne, il faut pénétrer au-delà de la surface jusqu'à une réalité intérieure. Saint-Exupéry l'exprime très simplement dans Le Petit Prince: "L'essentiel est invisible aux yeux." Cette croyance est si centrale dans la culture française - ainsi que dans beaucoup d'autres cultures sans doute - que nous pourrions aussi bien la ranger sous "l'homme et la nature", ou sous "les relations humaines". Au XXe siècle, pourtant, l'évolution de la civilisation occidentale rattache cette croyance tout particulièrement à la conception de l'homme, puisque nous mettons en question les symboles que nous employons pour percevoir la réalité et pour ordonner l'idée que nous nous en faisons.

La préoccupation des apparences trompeuses remonte bien loin. Les fabliaux en ont hérité d'Esope. Pendant la Renaissance, dans toute l'Europe, on manifestait une méfiance particulière pour les impressions dues aux sens, comme le témoigne Cervantes, ou Montaigne lorsqu'il constate que l'aviron droit submergé paraît être dévié sous l'eau. Dans la France moderne, une curieuse combinaison de réalisme et d'intellectualité a assuré à cette préoccupation une très riche histoire. Molière en fait l'une des dominantes de son Don Juan, et reflète vraisemblablement dans ce domaine l'enseignement du philosophe Gassendi.7 Baudelaire, lorsqu'il écrit Correspondances (1852), tire de ce même souci une raison d'explorer les

7. James Doolittle, "The Humanity of Molière's Don Juan", PMLA, 68(3, June), 1953, pp. 509-534.

rapports cachés - rapports que la science ne découvre pas - entre les différents phénomènes de la nature. Quelque années plus tard, vers 1859, ce précurseur du mouvement symboliste anticipe le XXe siècle, détournant son attention des correspondances dans le monde naturel (ou entre celui-ci et nous-mêmes) pour se pencher sur le problème préalable des possibilités humaines à saisir les données de l'existence et à s'en faire une idée valable. Nous arrivons alors à cette préoccupation symboliste qui domine notre mentalité contemportaine, le fait remarquer avec justesse Francis Ponge, comme la préoccupation historique a dominé la mentalité du XIXe siècle.

La méfiance des symboles épare la culture française contemporaine de celle de l'époque classique, où presque tout le monde croyait à l'existence du mot juste pour tout concept valable - exception faite pour un La Rochefoucauld. Au XXe siècle, les esprits quelque peu indépendants se demandent jusqu'à quel point les mots et autres symboles correspondent à la réalité qu'ils veulent représenter. On se rend compte que le langage et les arts, que l'acte même de percevoir, plaquent sur la réalité une grille, un code, toute une structure qui peut la faire méconnaître. Cette idée introduit un facteur d'incertitude quant à la connaissance de l'homme et du monde. Elle nous incite à nous demander également, en matière de relations humaines, avec quel degré de justesse les hommes réussissent à communiquer et à recevoir les idées, les sensations, et les attitudes qu'ils voudraient faire connaître.

Les relations sociales

4. Primauté de l'individualité sur la collectivité

Le Français tend à concevoir toute société

comme une association d'individus et de petits groupes autonomes, aux opinions indépendantes et aux goûts différents. Association assez lâche, car l'individu l'emporte presque toujours sur le groupe. "Le premier mouvement du Français qui fait partie d'un groupe et qui se trouve, sur un point même mineur, en désaccord avec ses collègues, c'est de donner sa démission et de fonder un groupe rival... L'idéal du Français serait d'être le parti d'un seul homme".[8]

Cependant, cet ensemble d'individus n'est pas sans ordre.

5. Une société à structure verticale

Inconsciemment, les Français - et vraisemblablement tous les Européens, les Ibéro-Américains et les Orientaux - supposent qu'ils vivent dans une société structurée sur un axe vertical. En vous rencontrant ils vous placeront automatiquement au-dessus ou au-dessous d'eux-mêmes, et si rien ne révèle votre statut ils se sentiront mal à l'aise tant qu'ils ne sauront comment vous traiter. La culture des Etats-Unis, au contraire, tend à faire supposer inconsciemment une structure horizontale sur laquelle on traite tout le monde, à quelques exceptions près, d'une même manière détendue et sans façon.[9]

---

8. André Maurois, Portrait de la France et des Français, Paris: Hachette, 1955, p. 22.
9. Mlle. Geneviève d'Haucourt propose une généralisation très différente. "Je crois, dit-elle, que les Français aussi aiment la camaraderie et tendent à traiter les autres en égaux. Seulement, suivant les milieux sociaux la manière de traiter les

Ces deux conceptions sous-entendues fournissent un bel exemple des croyances inconscientes quant à la condition humaine; et le contraste entre ces deux tendances contraires explique quelques-unes des irritations qui s'accumulent jusqu'à produire le curieux phénomène du "choc culturel". Prenons un exemple. Un Européen et un Américain se dirigent ensemble vers une porte. L'Européen sait qui devrait passer le premier, et il sait de plus que cela ne doit pas se faire de manière à mettre l'accent sur la supériorité. L'Américain, qui n'y voit aucune question de rang, est agacé par un cérémonial qui l'embarrasse et qui va à l'encontre de l'efficience. L'Européen, de son côté, conclut que l'Américain n'a pas de savoir-vivre.[10]

---

9. (suite). égaux est différente. L'égalité implique familiarité à l'école, à la caserne, au Parlement (où l'on se tutoie entre députés, hommes et femmes), dans les milieux populaires, dans les mouvements de jeunesse, au Club Méditerranée, etc. Cette tendance gagne actuellement. Dans les milieux de bourgeoisie prétentieuse, on "garde ses distances". Dans les vieilles "bonnes" familles, on garde une certaine réserve qui est respect des autres et de leur personnalité. L'alternative des deux généralisations est à étudier dans le comportement de chaque classe sociale." -- lettre du 3 janvier, 1967. Une approche qui promet de bons résultats est celle de noter avec qui la personne observée se croit libre de plaisanter. Ce détail pourra faire conclure que l'ouvrier ou la secrétaire ne traite pas son patron tout à fait en égal.

10. Une Française qui a la formation culturelle de sa patrie et qui a écrit un excellent livre sur le mid-West Américain, Mlle Geneviève d'Haucourt, offre une réponse

L'on raconte que Saint-Jean Perse, rentré en France après un séjour en Amérique, a saisi ce détail pour montrer combien les Américains sont mal élevés: "On leur dit de passer, et ils passent!"

Des contrastes semblables seraient faciles à illustrer par des exemples pris dans la famille, dans l'enseignement, dans le milieu industriel. Monsieur Jacques Fermaud, éminent éditeur de la Librairie Larousse, après avoir vécu quelques années comme professeur aux Etats-Unis, a écrit dans son excellent article sur la politesse française qu'il n'aime pas la manière américaine d'appeler son supérieur par son prénom; cela peut donner à l'inférieur, a-t-il dit, un faux sentiment de sécurité.[11]

---

10. (suite). instructive à la question, "Pourquoi le Français pense-t-il que l'Américain n'a pas de savoir-vivre? Non pas parce que celui-ci ignore les 'bon usages', car on sait que de pays à pays, ces usages diffèrent et n'ont pas de valeur intrinsèque, mais parce que les Américians donnent à l'efficience un primat hors de son domaine propre (celui de la technique, de l'industrie, par exemple). Evidemment, s'il faut sortir d'un immeuble en feu, par exemple, ou simplement d'une salle de spectacle, l'efficience est de mise. Ailleurs, l'art de vivre qui est tact, harmonie, richesse et joie, doit l'emporter." --lettre du 3 janvier, 1967.
11. Jacques Fermaud, "French Manners: Their Raison d'Etre", The American Society Legion of Honor Magazine, Volume 36, No.3, 1965, pp. 175-183. Voir p. 178. (Dans une lettre en date du 2 mars 1966, Monsieur Fermaud nous précise que la rédaction de cet article remonterait à 1953.) Mlle Geneviève

L'usage français de dire "Monsieur" ou "Madame", en estimant impoli de le faire suivre par le nom de la personne, viendrait-il de l'ancienne coutume d'honorer quelqu'un en le traitant comme son suzerain féodal? Et lorsque les Français semblent s'exciter à propos d'une question de préséance entre deux automobiles, ne s'agirait-il pas de la supposition inconsciente d'une société à structure verticale, où l'on est forcé soit de se placer au-dessus d'un autre, soit d'accepter le statut d'inférieur?

6. Une distinction marquée entre les amis et "les autres"

La société française, comme toute autre sans doute, fait une distinction majeure entre deux degrés de proximité parmi les cercles concentriques qui entourent l'individu, depuis le cercle des personnes les plus proches jusqu'à celui des êtres humains les plus lointains dont on connaisse l'existence.

Pour les Français appartenant aux classes moyennes et inférieures, le cercle intérieur est restreint; il n'englobe que la famille (étendues jusqu'aux oncles, tantes et cousins) et une poignée d'amis sûrs et intimes. Chacun présuppose qu'il n'existe qu'un petit nombre de personnes assez semblables à lui-même pour pouvoir devenir ses véritables amis.[12]

---

11 (suite). d'Haucourt ajoute ce commentaire sur l'impossibilité de mélanger les usages français et américain: "Observation très juste. En réalité, l'usage du prénom n'a pas la même connotation dans les deux civilisations. Si on le pratique à la manière américaine, il faut lui donner la référence américaine et non la référence française, sinon on commet une 'gaffe' ou une erreur de jugement." --lettre du 3 janvier,1967.

Ni les simples connaissances, ni même les copains, ne sont des amis: ils sont tous relégués à l'immense cercle extérieur des "autres", des étrangers, dont on se méfie.[13] Les aristocrates et les grands bourgeois, en raison de leur position sociale, ont dû cultiver l'art d'être à l'aise dans la société de personnes qu'ils ne fréquentent que peu, mais c'est à peine s'ils font exception à la règle. Ils distinguent, eux aussi, de même que leurs compatriotes moins cosmopolites, entre les intimes auxquels ils peuvent se confier, et "les autres" dont ils se méfient.

---

12. M. Abel Miroglio note à ce propos le "besoins français d'avoir des amis avec lesquels peut régner une véritable intimité, des amis impossibles à confondre avec des 'relations', même agréables. Preuve en est le sentiment de malaise que l'on éprouve lorsque, sans que la chose ait eu lieu exprès, on va voir de vrais amis et que l'on y rencontre d'autres personnes avec eux. A moins que la maîtresse de maison ou son mari - ou les deux - vous traitent devant les autres en vieil ami privilégié, avec un tact exquis." --lettre du 28 décembre, 1966. Il est à examiner si l'amitié est censée dépendre d'une certaine similarité des amis aussi bien que de cette lente formation sur laquelle nous avons insisté en traitant de l'amitié comme valeur culturelle. Mlle. Geneviève d'Haucourt opine comme suit: "La véritable amitié me semble fondée, pour les Français, non sur cette similarité, mais sur la connaissance mutuelle, vraie et profonde, et la confiance, - qui supposent beaucoup de temps, normalement, pour être acquises. Généralement, ces vrais amis sont des 'amis d'enfance',

La personnalité française, tout en abritant son for intérieur, connaît des moments où son écorce protectrice s'entrouvre pour accepter dans sa clôture les proches et les amis intimes: des moments où le mur qui compte le plus est celui qui sépare les intimes des autres. Après avoir observé des prisonniers de guerre dans les camps de la deuxième guerre mondiale, l'un des collaborateurs de la Revue de Psychologie des Peuples a été amené à la conclusion suivante:

> "Le Français est l'homme de l'intimité parce que son individualisme s'est élargi

---

12 (suite). pour cette raison. On acquiert, on 'se fait' très peu de 'vrais amis' plus tard, pour la même raison". --lettre du 3 janvier, 1967.

13. "Ce mot [se méfie]", dit Mlle. Geneviève d'Haucourt, "me paraît trop fort. La méfiance est un sentiment inamical, activement en alerte. Il existait dans certains coins de campagne pauvres, et peu chrétiens (et s'exprimait notamment par nombreux procès, de menus délits, des crimes). Dans l'ensemble des cas, on ne se méfie, ni ne se défie des autres foncièrement, mais on ne les connaît pas, et par conséquent on garde à leur égard une attitude de réserve et de prudence, tant pour ne pas les choquer que pour ne pas s'exposer. Cette attitude est d'ailleurs difficile à acquérir pour le Français et elle est le fruit de toute une éducation que certains proverbes expriment: 'Tout ce qui brille n'est pas or; A beau mentir qui vient de loin'. C'est en Normandie qu'elle paraît le plus répandue. Le Normand a réputation d'être méfiant, ce qui le singularise entre les autres Français". -- lettre du 3 janvier, 1967.

dans le sentiment de la famille; sentiment qu'il ne faut pas confondre avec celui que l'on attribue aux autres peuples, comme les Anglais, où il est fondé sur l'esprit de clan.

"L'intimité est fonction de la sensibilité, de la sentimentalité de l'individu; le matérialisme la supprime. Elle s'exerce d'ailleurs aussi bien dans le domaine de l'amour que dans celui de l'amitié et participe à la vie secrète de l'individu".[14]

Donc pour bien comprendre la distinction présupposée entre le cercle intime et le cercle extérieur, il faut tenir compte de la forme que cette culture imprime à plusieurs valeurs formatrices de la vie intime, notamment l'amitié et l'amour, la famille, l'individualisme, et la liberté de se détendre, par moments, à l'abri des contraintes qu'impose la société--savoir par exemple quels amis on peut oser recevoir en pantoufles.

7. Méfiance de l'autorité

Une conséquence certaine de la conception de la société comme association d'individus d'une part, et de la hiérarchie sociale d'autre part, c'est l'attitude du Français envers l'Etat et toute autorité ou tout pouvoir érigé en institution (y compris l'Eglise). L'Etat, la collectivité, le

14. Bernard Esdras-Gosse, "Psychologie du prisonnier de guerre français dans les camps disciplinaires", Revue de Psychologie des Peuples, 11 (1956), pp. 40-62. Voir la p. 58. Citation autorisée par le rédacteur de la Revue, M. Miroglio.

"social" qui dans d'autres pays peuvent combler le vide dont tout homme a horreur, sont ressentis par le Français moyen comme des abstractions.[15] Dans la conception des Français, c'est la famille qui représente le seul lieu sûr pour l'individu et c'est en elle que réside la force de la nation. L'Etat et ses autorités sont même considérés comme les ennemis naturels de l'individu et de la famille, ennemis auxquels il faut résister à tout prix. "La participation du citoyen français est une participation toute abstraite au plus haut niveau. Elle est...plus revendicatrice que responsable... On dirait que le citoyen français est effrayé devant la possibilité d'avoir à prendre des décisions qui l'engagent...[16] Cette peur peut s'analyser comme l'incapacité à résoudre les conflits entre personnes et entre groupes au niveau des rapports face-à-face. Elle est la conséquence et en même temps la cause de l'existence de ce modèle d'autorité

15. Voir notre essai sur l'individualisme dans la section I.A.1.

16 Mlle Geneviève d'Haucourt s'oppose à l'opinion exprimée dans cette phrase: "Bien au contraire on parle beaucoup en France de l'engagement, dont Mounier a célébré la noblesse. Ce que le Français ne veut pas, c'est s'engager sans savoir à quoi, c'est voter "oui" pour un programme vague ou ambigu. C'est que, quand il s'engage, il fait plus que donner ou promettre de son temps, de son argent, etc. Il engage se personne, sa vie. S'engager autrement, ou se reprendre, paraît un échec intime, ou une profanation. Voir à cet égard Péguy, par exemple, Gabriel Marcel (sur la fidélité), etc." --lettre du 3 janvier, 1967.

centralisée. Le citoyen français oscille constamment entre la révolte et l'apathie, et a beaucoup de mal à adopter des comportements responsables. Il préfère avoir affaire à une autorité qui lui impose des solutions, ce qui lui permet de dégager sa responsabilité, de rester libre et de limiter aussi la contrainte sociale qui s'exerce sur lui..."[17]

L'horreur du face-à-face avec une personne qui représente l'autorité s'explique ainsi par le fait que cette confrontation entre en conflit avec l'individualisme. Et la personne au rôle de supérieur en partage la gêne. De là, peut-être, l'acceptation d'un tissu élaboré de règles qui permettent de dissocier l'inexorable autorité de la personne qui l'exerce.

8. Acceptation, par intervalles, de réformateurs autoritaires

Les règles ainsi acceptées ont à leur tour des conséquences. Elles produisent des institutions assez rigides qui doivent pourtant, à tout prix, trouver le moyen d'évoluer dans le monde présent. Le moyen qui s'est trouvé est celui de "la réforme": une autorité centrale promulgue de nouvelles règles, adaptées aux circonstances. Cela explique que ce peuple si épris de liberté puisse accepter de se soumettre de temps en temps à un chef autoritaire.

Aujourd'hui certaines institutions de la société française sont en voie de se démocratiser, c'est-à-dire d'adopter une structure horizontale. Des hommes d'affaires de quarante ans, par exemple, considèrent

17. Michel Crozier, "Le Citoyen", Esprit 29 (février 1961), pp. 205-6.

leurs employés comme une équipe, là où leurs pères entendaient administrer en autocrates. Les syndicats, à leur tour, manifestent le désir de participer à la gestion. Les institutions politiques et l'éducation nationale, cependant, continuent d'évoluer au rythme de réformes périodiques décrétées au sommet d'une structure nettement verticale.[18]

L'Homme et la nature

9. S'adapter pour utiliser les forces naturelles

L'attitude du Français envers la nature peut se résumer dans un mot de Bacon, cité par Maurois (1956, p. 189): "Nul ne commande à la nature qu'en lui obéissant". Donc,

18. Le concept de la propriété constitue-t-il, comme celui de l'autorité, une croyance qu'il faudrait ajouter à la présente énumération? Il est présupposé que toute chose est propriété d'une personne ou d'un organisme social, et les violations des droits de propriété sont assez sévèrement punies. Si nous négligeons ce concept ici, c'est sans doute parce qu'il est tellement fondamental à la civilisation de l'Ouest que les étudiants occidentaux n'ont guère besoins d'y faire attention en s'adaptant à la société française.
Faut-il ajouter encore à cette liste une autre croyance au sujet de la société? -- la croyance selon laquelle le monde humain évolue aujourd'hui à un rythme sans précédent, de sorte que la société, les valeurs, les croyances françaises ne sont plus celles d'hier?

il n'y a qu'une seule façon de dompter la nature: s'adapter à elle. Cette croyance, d'ailleurs, est reflétée dans l'expression "forcer la nature", ce qui veut dire, selon le Petit Larousse, "vouloir faire plus qu'on ne peut". Les Français suivent de près le conseil d'Epictète: bien distinguer, en analysant une situation, entre les éléments qui dépendent de nous et ceux qui échappent à notre volonté.

Il se rencontre en France, évidemment, un certain nombre de superstitions pittoresques qui visent à imposer un désir humain sur les événements extérieurs. L'étranger doit savoir ménager les idées superstitieuses, pour ne pas les faire violer à des personnes qui en seraient plus ou moins gênées. Mais il nous semble que l'habitude d'exécuter un acte superstitieux ne constitue pas une véritable croyance: c'est une réponse conventionnelle à une situation immédiate, plutôt qu'un principe qui influence les décisions importantes. Les superstitions appartiennent aux usages culturels (I.B.) ou sociaux (II.K.). Voir la section I.B.7.

Les Modalités de l'action

10. En faisant, se faire

S'il fallait appliquer aux Français les trois catégories proposées par Florence Kluckhohn et Fred Strodtbeck (voir la note 1, au début de ce chapitre), il serait malaisé de dire que ce peuple choisit régulièrement

---

18 (suite). Les Français semblent distinguer, pourtant, entre les changements qu'ils voient et des constantes sous-jacentes, sur lesquelles ils ne cessent de compter.

la catégorie d'être tout simplement, celle d'être à force de devenir, ou celle de faire (qui serait vraisemblablement le choix prépondérant des Américains).

Comment classer, par exemple, les existentialistes que représent Jean-Paul Sartre lorsqu'il parle de "cette devise de l'homme qui est le nôtre: faire et en faisant se faire et n'être rien que ce qu'il s'est fait?"[19] Le parti choisi ici serait celui d'être - ou même, de devenir - à force de faire. Cette devise semble pourtant bien caractéristique des Français, et depuis longtemps.

Les généralités valables à propos de cet aspect de la culture française seraient, vraisemblablement, que ce peuple conçoit la formation d'une personnalité comme un processus, un état dynamique et non statique; et que, traditionnellement, les Français attachent plus d'importance à ce qu'une personne est qu'ils n'en attachent à ce qu'elle produit - bien que ce dernier mode d'activité gagne actuellement en prestige.

Il est utile de remarquer en passant la présomption sous-jacente qu'implique la croyance, si communément répandue dans tout l'Occident, selon laquelle l'individu est libre de "n'être rien que ce qu'il s'est fait" - comme si le porteur de la culture française, ou hispanique, ou chinoise, pouvait changer au gré de sa volonté les milliers d'habitudes propres à sa culture, qu'il a apprises inconsciemment dès sa tendre enfance.

---

19. Op. cit. (voir note 5 ci-dessus), p. 275 de Nelson et Oxenhandler.

Ajoutons que les concepts même de "faire" et de "se faire" portent l'empreinte de l'intellectualité française, et de l'orientation verbale que nous signalerons en parlant de la place qu'occupe la langue dans cette culture. "Faire" veut dire avant tout "penser". C'est la conception d'un ouvrage qu'on admire, plutôt que la réalisation matérielle. De même, "se faire" signifie, essentiellement, se former une individualité qui s'exprime, non pas tant par les oeuvres ou par l'acquisition du pouvoir social ou politique, mais bien par l'art de communiquer, principalement par les mots.

A propos du paragraphe précédent M. Abel Miroglio a commenté, comme suit, "La justesse de l'idée de l'importance sociale de 'l'art de communiquer, principalement par les mots'. Il est clair que partout le Français qui ne sait pas s'exprimer de façon un peu brillante est dévalorisé. S'il veut faire de la politique, si intelligent et si bien informé soit-il, il est à l'avance condamné à l'échec - ce qui n'est nullement le cas en Angleterre. A l'inverse, des gens qui ne savent pas faire grand chose, mais qui ont quelques bonnes habitudes mondaines et sont des causeurs agréables, ont du succès, recoivent fréquemment des invitations de divers côtés." --lettre du 28 décembre, 1966. Mlle Geneviève d'Haucourt explique le prestige de l'art verbal, en faisant appel à la valeur que nous avons appelée "l'intellectualité: "L'art de communiquer par les mots n'a une telle importance que parce que l'expression parfaite est identifiée avec la conception créatrice complètement élaborée. Reste l'exécution qui est d'un ordre inférieur car il y suffit de la technique et de l'application. Mais l'invention est, peut-être, de l'ordre du génie". --lettre du 3 janvier, 1967.

Au sujet des modalités de l'action il faut rappeler, finalement, la distinction que nous constaterons au sujet des loisirs comme institution sociale: la culture française se range parmi celles qui supposent un contraste très net entre le travail et le jeu, que ce travail ou ces jeux soient cérébraux ou physiques. "La différence entre le travail et le jeu, c'est la liberté," réfléchit très typiquement Mlle Geneviève d'Haucourt (lettre du 3 janvier, 1967).

Le Temps

11. Le présent vu dans une longue perspective

Comme nous l'avons fait remarquer à propos de leur réalisme, les Français se reportent loin dans le passé et ils prennent également une longue perspective sur l'avenir. Et pourtant, il faut les ranger parmi les peuples qui s'orientent vers le présent: le but de leurs investigations et de leur 'prospective' est avant tout de bien résoudre les problèmes actuels. Néanmoins l'attitude traditionnelle persiste à savoir: s'il faut choisir, le bien présent doit être sacrifié à l'avenir".[20]

20. Voir l'essai sur le réalisme dans notre rapport, plus haut, I.A.4. M. Abel Miroglio trouve cette généralisation flatteuse: "On est un peu plus sceptique sur la valeur de l'idée générale des Français qui 'se reportent loin dans le passé et prennent également une longue perspective sur l'avenir'. Il ne manque point de gens qui, comme on dit, 'ne voient pas plus loin que le bout de leur nez' et restent dans l'insouciance, même lorsque de graves

12. L'histoire comme répertoire de modèles

Dans la mentalité française, l'histoire paraît, non comme le dépérissement continuel d'époques remplacées par celles qui leur ont fait suite, mais comme une accumulation d'expériences, riches d'enseignement pour le présent, chacun étant libre d'y choisir les modèles qui lui conviendront le mieux.

L'Espace

13. La France, point de repère

Dans ses considérations concernant l'espace (surtout l'espace vital), le Français va toujours se référer à sa patrie, car "la France apparaît...comme une réduction du continent européen, une sorte de carte d'échantillons bien classés, la grande variété des sols expliquant la grande variété des paysages".[21] Il est peu frappé par la largeur ou l'extension absolue, il préfère la miniature des variétés géographiques de la France, "sertie sur cinq côtés par des montagnes ou des mers", et à laquelle "il a suffi...d'atteindre ces cinq frontières naturelles pour réaliser son unité géographique".[22]

14. Organisation radiale de l'espace géographique

Ce dont le Français est si fier, c'est

20 (suite). périls menacent. L'histoire de France est riche en hommes politiques qui ont brillé par l'insouciance - presque aussi riche qu'en hommes politiques qui avaient 'de l'avenir dans l'esprit,' qui savaient prévoir". --lettre du 28 décembre, 1966.

de l'ordre naturel de la France: l'hexagone net que forment ses frontières, l'organisation radiale des chemins, routes, voies ferrées et lignes aériennes, qui tous convergent sur les villes et spécialement sur la capitale.[23] Edward T. Hall a fait remarquer dans The Silent Language (1959, pp. 200-1) qu'un groupe d'employés dans un bureau français tend à organiser l'espace d'une salle sur un plan radial avec le chef au centre, alors qu'un groupe d'Américains tend à ranger les bureaux autour de la salle, près des murs, laissant le centre de la pièce comme une sorte de propriété commune, souvent avec une table centrale, où le groupe se réunit en circle pour ses discussions.

La tendance centralisatrice si caractéristique de la France n'a, aux yeux des Français, rien d'artificiel parce qu'elle correspond à l'ordre naturel des choses; le Français aime à soutenir que "Paris n'est pas une capitale artificielle, bâtie par le caprice d'un prince ou par le décret d'un gouvernement: son passé bimillénaire est celui d'un être vivant, qui s'est développé de façon organique, d'une ville-musée qui témoigne de l'histoire de tout un peuple".[24]

---

21. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 10.
22. Ibid., p. 8.
23. Voir par exemple la carte, "France: voies ferrées et lignes aériennes". Petit Larousse, éd. de 1967, 16e page de l'atlas. Sur la manière de concevoir et d'organiser l'espace voir aussi, ci-dessous, la section IV.E., Aménagement du territoire.
24. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 27.

L'émergence de Paris comme capitale de la France est due à sa "disposition naturelle, qui résulte directement de la géologie, [ce qui] permet déjà de comprendre pourquoi, dès les origines, toute l'attention de la France a convergé vers Paris, 'confluent des rivières et carrefour d'hommes' (C. Jullian), comme si elle eût dû assister en spectatrice à une pièce qui, de plus en plus, devait se jouer au coeur du Bassin parisien."[25]

15. Elargissement du contexte international

De nos jours, cependant, l'horizon géographique s'élargit de plus en plus. Les jeunes voyagent beaucoup plus que leurs parents, et ils "ont des opinions définitives sur les affaires de l'Europe, surtout sur l'unification de celle-ci. En général, les Français semblent reconnaître que leur pays est trop petit pour rester indépendant, qu'il faut s'entendre avec ses voisins et

25. Ibid., p. 11. Comparez l'opinion exprimée par Abel Miroglio, lettre du 28 décembre, 1966: "La prédestination géographique de Paris comme capitale de la France est une idée de prophètes d'après l'événement. Si l'unité de la France avait été faite par les Ducs de Bourgogne, il aurait été aisé de donner des arguments géographiques en faveur de la merveilleuse situation centrale de Dijon, disposant d'une admirable ligne fluviale (la Saône suivie du Rhône) allant jusqu'à la Méditerranée, et toute proche de seuils aisés à franchir pour rejoindre le grand bassin de la Seine et les bassins de nos rivières de l'Est, la Meuse et la Moselle qui rejoint le Rhin, comme chacun sait".

même s'intéresser aux affaires mondiales".[26] "Comment la France lutterait-elle, sur le plan technique, dans un monde où les pays dirigeants ont 150 ou 200 millons d'habitants?" se demandait déjà André Maurois en 1956.[27]

Constatons finalement que l'élargissement du contexte géographique fait partie d'un changement plus profond. L'esprit français a été facilement persuadé au passé que ses manières d'agir, de penser et de sentir étaient universelles dans la mesure où les autres peuples étaient raisonnables. L'aspect chauvin de cette ancienne attitude s'atténue visiblement au cours de ce dernier tiers du XXe siècle et la fierté patriotique, sans s'affaiblir, se réconcilie avec un esprit relativiste qui fait honneur aux vieux thèmes français de réalisme et de sens critique.

---

26. Voir l'essai sur le réalisme, section I.A.4.
27. André Maurois, La France change de visage, Paris: Gallimard, 1956, p. 176.

I.D LES CONNAISSANCES EMPIRIQUES

par Howard L. Nostrand

A la différence des croyances implicites d'une culture, qui sont plus ou moins inconscientes, les connaissances provenant des sciences naturelles et humaines sont assujetties constamment à l'examen et, pour la plupart, les conflits entre différentes théories ou entre conclusions divergentes se résolvent lorsque l'une d'entre elles se trouve vérifiée par une preuve ou confirmation objective.

Donc, tandis que les croyances sous-jacentes diffèrent considérablement d'une culture à l'autre, même au sein de l'Occident, les connaissances sujettes à la vérification empirique diffèrent peu, au moins parmi les nations occidentales, de sorte qu'un étudiant américain ne rencontre rien d'étrange dans ce domaine de la civilisation française contemporaine.

Si l'étudiant n'a pas encore appris le système métrique, il sera facile de le lui expliquer ou de lui indiquer une encyclopédie à consulter. Il importe de lui enseigner à "penser" les chiffres en français: dans un cours de littérature, par exemple, chaque fois qu'il voudra poser une question ou faire une observation, il lui sera utile de citer la page et la ligne dont il s'agit. Par contre, pour apprécier la valeur monétaire des objets il lui faudra traduire les prix en dollars à moins qu'il n'ait eu assez d'expérience de la vie française pour établir un contexte de valeurs relatives à celui du franc.

A part ces sortes de problèmes d'ordre mécanique, les nations de l"ouest se distinguent l'une de l'autre par deux ou trois aspects qu'il serait intéressant d'étudier à fond.

L'importance accordée à chaque spécialité universitaire varie d'un pays à un autre. C'est ainsi qu'au Pérou l'anthropologie, les sciences biologiques, et surtout les branches qui ont trait aux problèmes des altitudes andines prennent le pas

sur les sciences physiques qui avancent plus rapidement dans d'autres pays, parmi lesquels se range la France.

De plus, l'apport d'un pays à chacune des sciences naturelles ou humaines peut se caractériser par son importance mondiale et par le fait que cet apport soit solidaire ou isolé du mouvement collectif international. Des intellectuels français assurent à leur pays un rang éminent, dans la seconde moitié du XXe siècle, en mathématiques théoriques et dans la pensée philosophique vulgarisée, ainsi que dans plusieurs autres sciences et plusieurs arts (comme nous le constaterons dans le chapitre qui suit). Les intellectuels français contribuent d'une façon moins prééminente, pour le moment, à d'autres spécialités et dans quelques-unes, leurs collègues des autres pays les jugent relativement isolés. Ce serait le cas de la géologie où l'école française, après s'être placée à l'avant-garde des développements internationaux au début du siècle, a continué à exploiter des idées auxquelles les géologues allemands, américains et autres ont préféré des principes découverts plus tard. Quelle que soit la justesse des exemples que nous avons choisis, l'on peut entrevoir la possibilité de tracer et de comparer des "profils" nationaux qui préciseraient le statut relatif des connaissances empiriques dans chaque pays.

Le caractère de l'apport français à chaque science tient des valeurs, des traits de caractère et des croyances sous-entendues que nous avons esquissés dans les chapitres précédents. Les intellectuels français excellent, par exemple, à exprimer et à ordonner les idées de façon logique et élégante: l'on s'y attendrait d'après ce qu'il importe de dire dans ces trois chapitres et dans celui consacré à la langue française. (Voir la section I.F.3.)

Terminons ce bref aperçu par un détail qui contribue à définir l'intellectualité si caractéristique de l'apport français aux connaissances empiriques. Le Docteur Edmund S. Glenn a noté que lorsqu'un francophone préside le Conseil de Sécurité des Nations Unies, il emploie la formule, "Aucune proposition n'étant faite dans ce sens, j'en

déduis..." Par contre, la traduction anglaise, et la formule d'un président anglophone, deviennent: "No proposal being made in this sense, I assume..." Le décalage entre les deux verbes ne vient pas des langues mais bien, comme le suggère très justement M. Glenn, de deux degrés différents de confiance en la logique: le francophone ose se restreindre aux données du raisonnement discursif et il en tire sa conclusion; l'anglophone présuppose que d'autres données peuvent s'imposer à tout moment et partant, il ne croit faire plus que de "to assume". M. Glenn soutient ingénieusement que ce contraste n'est qu'une manifestation d'une différence très étendue entre les deux mentalités.[1]

Il faudrait étudier aussi un jour les effets sociaux du prestige dont jouit l'intellectualité dans la civilisation française: nous reviendrons à ce sujet dans le chapitre II.F, sur les institutions intellectuelles et artistiques.

Les Connaissances empiriques: Bibliographie

Bulletin critique du livre français [mensuel] et Recent French Books, a quarterly review of publications in the French language, extracted from the Bulletin... Association pour la Diffusion de la Pensée Française, 23 rue de La Pérouse, Paris 16e. [Recent French Books contains descriptive annotations in English, more eulogistic than critical, under the main headings Literature, Social Science, Medicine and Surgery, History and Geography, and Archeology-Fine Arts-Games-Sport[s]. Each main heading is amply subdivided.

Pour se tenir au courant de l'apport français dans les domaines des mathématiques et des sciences physiques et biologiques, on peut demander à Scientific Publications from France, 138-15 Franklin Ave., Flushing, N.Y.11355, le catalogue intitulé French Scientific Books. Voir Education in France, N.Y.City:

1. Glenn, Edmund S. "Meaning and Behavior; Communication and Culture." The Journal of Communication [numéro spécial consacré à la communication inter-culturelle]

Cultural Services of the French Embassy, 972 Fifth Ave., N.Y. 10021) Numéro 32 (July) 1966, p. 30.

(Voir aussi l'Appendice à la Bibliographie Générale (à la fin de ce volume): Sources pour la révision de ce rapport, notamment B.E.L.C. et Documentation Française.)

I.E LES FORMES DE L'ART

par Howard L. Nostrand

Les formes d'expression d'un peuple exercent une forte influence sur sa pensée et sur ses sentiments. Pétrarque devient un amant tout différent -- Léo Spitzer l'a bien démontré -- selon qu'il s'exprime en latin ou en italien. Il nous importe donc de définir, dans la mesure du possible, les genres ou types de création esthétique particuliers à un peuple. Mais la plupart de ces moules formatifs sont internationaux, et au XXe siècle ils perdent progressivement ce qu'ils avaient autrefois de particulier à chaque culture.

De tous les arts, ceux dont le symbolisme garde une saveur nationale ne comprennent plus guère que la cuisine, l'humour, et la langue avec ses deux symbolismes accessoires dits paralinguistique et kinésique. Nous consacrerons à chacun de ces sujets un essai à part.

Les autres arts sont des symbolismes internationaux qui ne peuvent avoir de français que leur contenu, le référé de leurs symboles, et ce contenu n'est autre que les éléments substantiels de la culture française (valeurs, croyances, etc.) que nous nous efforçons d'esquisser.

Si la musique française, par exemple, a quelque chose de particulier, on ne le trouvera pas tant dans le symbolisme musical que dans la pensée et les sentiments qui en constituent le fond. Les compositeurs français, de Lully et Couperin à Debussy et Darius Milhaud, manifestent l'intellectualité de la culture française par leur souci de la structure bien proportionnée, leur style plus imaginatif qu'émotif, leur goût de l'esprit et même parfois de la frivolité plutôt que d'un sérieux lourd, et enfin, une limpidité qui traduit l'idéal de la clarté -- idéal si familier dans les discussions qui ont contribué à perfectionner la langue.

La qualité intellectuelle de la musique française est souvent accompagnée de cette élégance que nous avons notée dans le chapitre précédent (I.D) et dans l'essai sur l'art de vivre (I.E.3), et cette élégance, en musique, doit vraisemblablement sont cachet particulier à la prosodie de la langue française. Car la musique, ainsi que le parler, se déroule avec une continuité fluide. Son rythme flexible se scande sans accent heurté -- "sans rien...qui pèse ou qui pose."[1]

Les autres arts en France, au moins autant que la musique, unissent des caractères français à des caractères universellement humains: il ne faut pas tenter de réduire les productions de l'esprit ni à la pure universalité ni à une particularité absolue. Donc pour bien comprendre les oeuvres d'art en elles-mêmes -- même si nous renoncions au reste de notre mission éducative -- il est utile d'examiner les rapports qui les lient à la culture environnante. Et il en est de même de leurs relations sociales, que nous regarderons de plus près dans le chapitre sur les loisirs (II.G). La satire du chansonnier moderne, qui se fait estimer par son astuce et son audace, ne peut être tout à fait la même que la satire de l'ancien bouffon de cour, qui faisait le fou pour ne pas déplaire à ses protecteurs.

Les arts peuvent d'ailleurs s'illuminer les uns les autres, mais à condition que l'on examine le fond de substance qu'ils ont en commun. Leurs systèmes de symboles sont si distincts les uns des autres qu'il est possible d'avoir le goût raffiné dans un art et relativement grossier dans un autre.

Les arts d'un peuple doivent être étudiés chacun à part. Pour nos fins pédagogiques, il semble utile de diviser en sept parties le vaste domaine des arts purs et appliqués, érudits et populaires -- si l'on peut grouper ensemble la littérature et le cinéma, la musique et la danse, qui sont en vérité autant de symbolismes indépendants. Nous n'étudierons ici que les arts marqués d'un astérisque dans notre liste. Nous précédons les études séparées,

1. Paul Verlaine, "Art poétique", écrit en 1874, publié en 1882 et dans Jadis et naguère, 1884.

cependant, de l'essai de Monsieur Plank qui définit un problème commun. Les esprits créateurs de tous les arts font face, au XXe siècle, à la même question fondamentale, celle de concevoir le rapport entre l'homme et le cosmos: entre le moi et le non-moi.

Les artistes et littérateurs remettent ainsi en question la définition de l'individualisme (I.A.1) et des prémisses qui soutiennent ce thème, telle la présupposition que le moi est une entité détachée (I.C.1).

La France du XXe siècle contribue une bonne part des animateurs de plusieurs des arts et surtout du roman, du théâtre et du cinéma; de l'essai; et comme toujours, des arts décoratifs et du costume. En estimant l'apport français à l'évolution des arts, il faut inclure l'atmosphère stimulante de Paris, qui attire les artistes de tous les pays et qui libère leur énergie créatrice.

Voici la division proposée du domaine des arts, selon laquelle nous rangeons les essais qui constituent la présente section, toujours provisoire, de ce rapport.

1. La Littérature et le cinéma
2. La Musique et la danse
3. La Peinture et la sculpture
4. L'Architecture; l'urbanisme, et l'ameublement*
5. Le Costume* et la bijouterie
6. La Gastronomie*
7. L'Humour*

I.E.1. Catégories descriptives dans l'art contemporain français

Par William Plank

Sommaire

I.E.1.a. Introduction 155

I.E.1.b. Le XIXe siècle 157

I.E.1.c. Le XXe siècle 161

I.E.1.d. La Seconde guerre mondiale . . . 166

I.E.1.a. Introduction

Les catégories les plus générales de l'être sont le moi et le non-moi qui, pour les besoins de cet essai, seront dénommés l'artiste et le monde extérieur.

L'art dans la France contemporaine est en général un moyen de découvrir la relation entre l'homme et le monde extérieur. L'objet d'art, ou l'acte créateur lui-même, peut constituer ce monde extérieur. Nous verrons que l'art contemporain français exprime un besoin humain -de trouver, de chercher une position personnelle valable, satisfaisante, vis-à-vis du monde extérieur. Certains artistes croient en arriver à une telle prise de position; d'autres cherchent toujours.

Le monde extérieur en tant que concept peut se découvrir sous différents aspects à différents artistes: Il pourrait être une entité métaphysique ou se présenter sous l'aspect de la Nature, de la societé, d'une région ou d'un système de croyances ou du monde des éléments matériels en général. C'est simplement que différents artistes conçoivent sous différents

aspects le monde extérieur: celui-ci leur apparaît sous un aspect plus prononcé dans certaines conditions particulières. Utilisons le terme "monde extérieur" pour comprendre ces nombreux aspects du non-moi.

En résumé, l'art devient:

a) un moyen de découvrir la relation entre l'homme et le monde extérieur
b) la création d'un monde extérieur plus ou moins privé
c) un tableau de différentes attitudes de l'homme par rapport au monde extérieur et sa recherche pour trouver ou ne pas trouver une attitude acceptable, ou acceptant par erreur une de ses parties comme valable
d) une restriction du "monde extérieur" à une région ou à un système de croyances.

Il n'est pas surprenant par conséquent de constater que l'art moderne est devenu plus "intellectuel" que l'art du passé. C'est particulièrement pendant la période moderne que l'art est devenu l'objet d'une élite, et c'est pourquoi l'on entend souvent la plainte, "Je ne le comprends pas." Camus a certainement raison quand il écrit, "On ne saurait trop insister sur l'arbitraire de l'ancienne opposition entre art et philosophie."[1]

Les généralités ébauchées ci-haut seront expliquées par des exemples dans l'essai suivant, où il sera suggéré que la recherche, qui est l'art moderne, était preparé par le XIXe siècle et que, en fait, le XXe siècle reprend les thèmes du siècle précédent.

1. Le Mythe de Sisyphe, p. 133.

I.E.1.b. Le XIXe siècle

Il est souvent dit que le XIXe siècle a pris fin en 1914. On pourrait tout aussi bien dire que le XXe siècle a commencé en 1857 avec la publication des Fleurs du Mal de Baudelaire. L'art moderne français se caractérise par une recherche toute consciente afin de définir la relation entre l'homme et le monde extérieur, et cette consciente tentative trouverait son origine dans les théories esthétiques de Baudelaire, à son "analogie universelle," en fait, au premier voyant, comme disait Rimbaud. La poésie française au XXe siècle suit une ligne ininterrompue avec le XIXe siècle quand l'oeuvre d'innovation avait été largement accomplie par Baudelaire, Rimbaud et Mallarmé, avec l'attribution d'un pouvoir magique au langage que le poète-voyant utilise pour créer son propre univers, pour faire son monde extérieur. Verlaine appelait Baudelaire "L'homme physique moderne, tel que l'ont fait les raffinements d'une civilisation excessive, l'homme moderne, avec ses sens aiguisés et vibrants, son esprit douloureusement subtil."

Dans quel sens l'art était-il un moyen de découverte pour Baudelaire? Il pensait que le poète devait chercher au fond de lui-même pour atteindre l'individu dans son essence; pour exprimer, pour extérioriser ce qui était au fond de lui-même, il utiliserait, toutefois, le catalogue entier du monde extérieur, qui devint l'instrument de son expression. En trouvant cet objet dans le monde extérieur qui correspondait à son état intérieur, il créa l'analogie universelle.

> "La Nature est un temple où de vivants piliers
> Laissent parfois sortir de confuses paroles;
> L'homme y passe à travers des forêts de symboles
> Qui l'observent avec des regards familiers."

Le poète est en train d'essayer de saisir ces mots confus, de les attacher à son état intérieur, de concrétiser, d'exprimer, de créer. Bien sûr ces symboles l'observent avec un regard familier car ils correspondent à ce qui sommeille en lui-même s'il pouvait au moins les saisir. C'est pourquoi chaque poème que Baudelaire créa devint pour lui un exercice de métaphysique, dans lequel il s'est poétiquement, métaphoriquement défini en relation avec le non-moi. Il n'est pas sûr que le lecteur du XXe siècle puisse saisir l'expérience sous-jacente dans ces poèmes. Suivant cette théorie baudelairienne de l'art et de la creativité, la composition d'un poème est pour le poète une telle expérience individuelle, une espèce d'exercice intime d'ontologie que le poème achevé pourrait ne pas exprimer l'impact de l'acte créatif sur le poète.

> "Le rôle du poète est d'abord de concevoir ces rapports invisibles au commun des hommes, et ensuite, d'utiliser un des termes, le concret, pour exprimer l'autre, l'abstrait, l'inexprimable en soi."[2]

L'érudition moderne ne serait pas en désaccord avec une telle idée: le concept, le rapport existant entre les objets, la théorie, ont tous leur origine dans l'imagination et ne sont alors perceptibles que dans le monde extérieur. Telle est la méthode scientifique. Le Professeur Smullyan du Departement de Philosophie de l'Université de Washington l'a bien resumé quand il a dit que sans imagination il n'y aurait pas de science. La relation cause-effet est strictement, positivement, non-démontrable; cette relation est intuitive dans son origine.

2. Les Grandes doctrines littéraires en France, Ph. van Tieghem, 1946. 6e éd., 1963, p. 249.

Cette même tentative de trouver une sorte de réalité, de définir le soi, en relation avec le monde extérieur, de trouver quelque "vérité" par le procédé de l'art, se découvre dans l'art français à partir de Baudelaire. Rimbaud pensait que Baudelaire était sur la bonne voie, mais qu'il n'allait pas assez loin. Rimbaud était un voyant effréné, cherchant par le moyen de la poésie, par la magie du terme, de saisir la réalité du monde extérieur, de créer son propre univers. Peut-être que pour aucun autre artiste, l'art n'a été tellement un procédé de recherche, d'exploration. Mais dans Saison en enfer il se moque de lui-même: "Je me flattai d'inventer un verbe poétique accessible, un jour ou l'autre, à tous les sens." Il abandonna l'appel de la poésie et partit pour l'Afrique.

En essayant de saisir la "parole confuse" qui devient un signe de plus grande réalité que seulement quelque objet concret dans le monde extérieur, le mot gagne une plus grande importance en tant qu'objet en lui-même et sa relation avec un certain objet est affaiblie. Verlaine dans son Art poétique (c. 1871-3) a dit que les mots ne devraient pas exiger l'exactitude qui serait l'idéal d'une prose descriptive, mais que l'on ne devrait pas les utiliser "sans quelque méprise."[3] Nous devons comprendre, bien sûr, que par "méprise" il entend le dédain pour le mot exprimant un objet dans le monde extérieur et non pas le dédain pour la suggestion, la musique, etc., c'est-à-dire ce qu'il contient comme un objet en lui-même. Cette citation de Mallarmé au sujet de la fonction du poète, "Donner un sens plus pur aux mots de la tribu," mène simplement cette idée un peu plus loin. "Mallarmé regrette que les mots ne puissent donner leur sens par leur seule sonorité."[4] Et malgré que

3. Ibid., p. 251. 4. Ibid., p. 254.

Mallarmé voudrait nier "d'un trait souverain, le hasard demeuré aux termes,"[5] c'est-à-dire leur banal rapport avec leur témoin, il publia plus tard Un Coup de dés n'abolira jamais le hasard. Nous sommes des joueurs quand nous jetons les dés. Par conséquent nous utilisons des mots qui quoique abstraits, retiennent nécessairement leur relation avec l'objet témoin, et continuent à se référer à quelque chose de concret. Le cerveau humain opère de cette façon, il assigne une signification aux choses, et garde jalousement les significations apprises. De Vinci comprit cela et Tzara utilisa cette implicite supposition quand il découpait des mots sur un journal puis les collait au hasard sur une page pour en faire un poème. L'homme est l'animal épistémologique; il est l'animal qui crée des images. Est-il ironique de constater que des poètes tellement épris de beauté, comme Baudelaire, Rimbaud et Mallarmé, ont aussi les plus grandes implications métaphysiques dans leur poésie et dans leur art créatif personnel. Carl Jung considerait les philosophes chinois comme des psychologues symboliques; nous pourrions voir des philosophes symboliques dans ces poètes français.[6]

Par cette tentative de comprendre le monde extérieur et sa relation avec l'homme (résultant fréquemment dans la tenative de l'artiste de créer son proper monde, résultant dans la création du mot en lui-même comme une chose indépendante du monde extérieur, une pure expérience) nous pourrions aussi comprendre le Cubisme, le Futurisme, le Dadaisme, le Surréalisme, l'Existentialisme, et le théâtre de l'absurde. La grande contribution des peintres

5. Ibid.
6. Voir Marcel Jean, Histoire de la peinture surréaliste, p. 23.

cubistes-dadaistes-surréalistes était l'objet d'art qui existait en lui-même comme une expérience unique, et non comme une copie de quelque chose existant dans le monde extérieur, une idée préparée ou déjà conçue pour le mot par Mallarmé.

I.E.1.c. Le XXe siècle

Cet essai est donc une revue générale des attitudes par rapport au monde extérieur qui ont produit l'art du début du XXe siècle à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le concept principal de l'art comme outil de découverte ou de création dans la recherche pour la compréhension de, ou l'attitude envers le monde extérieur (que cela soit considéré comme une recherche vers un Absolu au-delà de nos sens, la création d'une réalité immédiate, ou vers le rejet de la logique et de l'art en lui-même) était déjà présent comme nous l'avons vu au XIXe siècle dans Baudelaire, Rimbaud, et Mallarmé, et même dans Aloysius Bertrand, Gerard de Nerval, Lautréamont, et le spiritisme de Victor Hugo.

Donc avec ses origines dans le XIXe siècle, le XXe siècle sous l'impulsion des hommes et des événements qui se juxtaposent nous montre une intensité progressive dans sa réaction vers le monde extérieur, avec des hauts et des bas dans ses aspects créatifs ou destructifs qui, cependant, existaient habituellement ensemble. L'aspect philosophique du symbolisme de Baudelaire disparaît largement dans le mouvement symboliste propre à la fin du XIXe siècle, mais se développa en d'autres lieux. A travers l'histoire entière du Cubisme-Futurisme-Dadaisme-Surréalisme, qui sont, en fait, des aspects différents du même mouvement, les poètes et les peintres s'entraidaient. Les poètes trouvèrent l'inspiration dans les peintures et fournirent des théories pour les peintres. L'essor de la physique moderne et de la psychologie, la philosophie de Bergson, etc., ont fait la réévaluation du

monde extérieur une réaction naturelle. Cézanne, paradoxalement, produisit des peintures qui étaient plus près des couleurs de l'image rétinale en refusant de suivre la direction de l'intellect qui insistait que si les arbres étaient verts alors la forêt était verte: le rationalisme humain en fait provoquait la représentation erronée ou même la vision erronée de ce qu'il peignait. La méfiance du procédé rationnel de l'homme conduisit les Fauvistes Vlaminck, Derain, Matisse, Braque, et d'autres un peu plus loin dans la déformation du monde traditionnel, et ce qui commença par être une tentative pour une plus grande objectivité dans sa représentation, ironiquement préparait l'artiste au refus de l'objectivité même. Nous allons de la tentative de voir le monde tel qu'il est, au moyen de l'analyse scientifique de la lumière, à l'entière redéfinition de ce monde.

Donc l'Impressionisme est tout simplement un pas sur le chemin de la création de son propre monde, fidèle aux buts du symbolisme littéraire. La séparation des couleurs en leurs composants comme dans le pointillisme préparait le chemin pour une déformation plus radicale ou pour une séparation des éléments de l'expérience ordinaire. Peut-être que le catalyseur pour les composés existants était la peinture du frère de Max Jacob par un artiste africain et le point d'impact de l'art primitif en général. L'Africain avait arrangé les impressionants boutons de cuivre de l'uniforme autour de la tête; il avait choisi de réarranger les objects en fonction de l'importance que lui-même leur avait donnée. Les statuettes africaines avec leur réduction des traits en figures géométriques suggéraient l'essentiel de ce qui était vu par l'artiste. Guillaume Apollinaire et le comptable Princet contribuèrent aux théories de ce nouveau mouvement: le Cubisme chercherait à représenter la plus grande réalité du monde extérieur en le réduisant à des relations géométriques. Quoique la tentative d'expliquer le succès des maîtres

anciens par l'analyse géométrique fût un échec logique, et quoique les théories de Princet fussent contrefaites, le Cubisme Scientifique prospéra et produisit les bases de l'art Abstrait. Le Cubisme Orphique et Physique, dans sa recherche de quelque chose de plus avancé, tendit à ignorer complètement les formes du monde extérieur et les éléments de la réalité commune, et les artistes commencèrent à créer de toutes pièces les objets physiques qu'ils représentaient: Ils s'inspiraient du plus profond de leur propre conscient. Il n'est pas surprenant qu'une telle recherche pour une réalité transcendante conduirait Max Jacob et Pierre Reverdy au mysticisme catholique. L'importance que les Cubistes donnaient au réarrangement, à la mystification, et à l'intuition seraient intensifiée et systematisée avec les Dadaistes et les Surréalistes. L'artiste passe d'une tentative de compréhension et représentation du monde extérieur comme il semble être, à la création de son propre monde, de sa propre réalité. Les cubistes sont alors les premiers à produire la peinture pure, l'expérience du monde de l'artiste, qui n'a rien à voir avec une réalité externe objective. Les poètes cubistes transformeront et assembleront leur monde et leurs images pour produire leur propre concept de réalité. Le Cubisme, en d'autres termes, avait une mission pour retrouver une plus grande et trancendante réalité. Le Futurisme aussi avait une mission et était, en fait, une sorte de Cubisme. Il fut développé par Marinetti et Apollinaire, et quoique italien d'origine, s'épanouit en France. Alors que Baudelaire trouvait que la civilisation industrielle moderne déhumanisait l'homme, les futuristes vantaient la machine, plaidaient en faveur de l'esthétique de la vitesse, et souhaitaient voir le moment dans le futur où l'homme aurait totalement soumis la nature: d'où le nom de Futurisme. Ses techniques dans l'art étaient essentiellement celles du Cubisme avec un léger changement d'optique.

Jusqu'à présent, nous avons vu une tentative de trouver une plus grande réalité, de saisir le monde extérieur dans sa réalité, ou de créer sa propre réalité, en fait, à la redéfinir. La première guerre mondiale donnerait une nouvelle orientation aux forces et techniques artistiques existant à l'époque. La désillusion qui produit le Dadaisme détourna ces énergies vers une fin destructrice: la guerre ne produisit pas le Dadaisme à part entière. Les techniques artistiques du Dadaisme et du Surréalisme étaient largement présentes dans le Cubisme: mystification, réarrangement et intuition, avec une plus grande emphase sur l'humour grotesque. Comme une excroissance du Cubisme, le Dadaisme et le Surréalisme sont en fait un mouvement à deux phases, la destructive et la constructive respectivement. Dada, par sa définition même, était destiné à périr à une époque où l'artiste cherchait à trouver une plus grande réalité. Ceci était la raison même de la sécession entre Tzara et compagnie et André Breton, qui pensait que le temps de l'anarchie était passé. Dada était destiné à ramollir l'opinion publique, dit Hans Richter,[7] et maintenant que ce processus semblait terminé, Breton pensait qu'il était devenu inutile. Les deux mouvements donnèrent de l'importance à l'imagination, au rêve et à la révélation du subconscient au service de l'art et du savoir mais "le Surréalisme donna à Dada un sens et une signification, Dada donna vie au Surréalisme."[8]

Le Surréalisme contient donc plusieurs éléments et techniques artistiques du Cubisme et du Dadaisme avec la différence qu'ils ont

---

7. Hans Richter, [illegible]. New York: McGraw-Hill, 1965, p. [illegible].
8. Ibid., p. 195.

été systématisés par le poète et théoricien surréaliste, André Breton. Quoique ce mouvement donna de l'importance à l'imagination et aux rêves, la plus grande emphase était placée sur la création automatique dans laquelle le subconscient parlait directement par la suppression de l'intellect. Le rayon de réalité ainsi obtenu n'était pas nécessairement transcendant mais existait dans le subconscient de l'artiste lui-même. Dans le but systématique d'embrûmer leurs facultés intellectuelles Eluard et Breton imitaient même les caractéristiques extérieures de l'état psychique anormal et Dali développa sa critique paranoïaque. Au cours de l'épanouissement de l'art du XXe siècle, l'artiste avait réussi à explorer l'intérieur de son modèle. Comme Dali l'écrivait dans Les Cocus du vieil art moderne, "Non seulement le modèle, mais encore l'objectivité même a été mangée. Je ne puis donc peindre que d'après certains systèmes de délire de la digestion." Le surréalisme avait été conçu par Breton pour la recherche d'une vérité, de la réalité, en laissant ses plus intimes pensées lui être dictées "en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale." Le Surréalisme était devenu une philosophie mystique grâce à laquelle on parvenait à une plus grande réalité au moyen d'exercices qui pourraient produire de l'art. Pouvons-nous voir de semblables pensées en Baudelaire? Le monde extérieur pour Dali devient un test Rorschach géant par lequel il extériorisait l'intérieur; une telle idée est très proche de l'idée des correspondances de Baudelaire. A partir du début du siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale et même plus tard, nous voyons l'art français comme un procédé de découverte, de recherche pour une plus grande réalité, comme une tentative de saisir le monde extérieur dans sa réalité, ou de créer sa propre réalité. L'objet d'art ou la création de l'objet d'art a été en effet un exercice d'ontologie: l'homme définit sa relation avec

le non-moi. Ces attitudes diverses envers le monde extérieur ou "réalité," quelquefois constructrices quelquefois déstructrices, avec leurs différents accents nous rapellent dans leur tâtonnement et leur recherche, quelquefois aussi dans leur ton effréné et agonisant, cette musique moderne qui essaie d'atteindre et cherche à faire revenir quelque chose d'inconnu, qui échoue et qui essaie toujours encore: cette recherche est soulignée par la difficulté à éprouver qu'à un moment donné dans le travail il y a une clé de base; le long de la gamme, où se trouve le la?

I.E.1.d. La deuxième guerre mondiale

Le surréalisme nous fait entrevoir la réalité au-delà de la simple apparence. L'artiste crée son propre monde un peu comme Gérard de Nerval créait sa propre fantaisie. Mais la guerre créa ses propres exigences et l'artiste ne pouvait les ignorer pour vivre dans son propre univers. Plusieurs ne pouvaient accepter le surréalisme en face d'un monde extérieur qui forçait sa présence sur eux, et se refusaient à accepter cette porte de sortie. Il est à remarquer que la tendance vers l'irrationalisme qui produisit le mouvement cubiste-futuriste-dadaiste-surréaliste produisit aussi l'Existentialisme. Car l'Existentialisme avec sa longue histoire de Pascal et même avant Pascal, à travers Dostoievsky, Nietzche, Kierkegaard, etc., n'est pas une philosophie positiviste, et dans ses aspects éthiques et personnels semble plus être une des philosophies de l'Orient que de l'Occident. Cette philosophie aussi force l'homme à prendre une attitude envers le monde extérieur basée sur ses propres éléments internes, et tire ses origines d'une intuition comme le font toutes les philosophies éthiques. Par conséquent, l'Existentialisme continue à rechercher par un autre moyen, une solution aux mêmes problèmes qu'affrontaient les surréalistes. Ce n'est pas par hasard que le

monde extérieur pour Roquentin dans La Nausée de Sartre représente un aspect vicieux et menaçant; les montres fluides et immatérielles de Dali ainsi que ses paysages menaçants indiquent de même la peur que l'homme éprouve en face du monde extérieur, le non-moi. Le problème est toujours là, que vous soyez surréaliste ou existentialiste!

Puisque nous ne décidons pas positivement et mathématiquement de vivre ou de mourir ("Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux: c'est le suicide," dit Camus dans Le Mythe de Sisyphe); puisque notre existence continue dans l'incertain n'est pas logiquement justifiable; et puisque cette décision est une question intuitive et personnelle, sa démonstration n'est pas aussi efficace dans une discussion philosophique qu'elle l'est en littérature. Dans les belles lettres ou dans les beaux arts nous pouvons traiter des sentiments, des craintes, de l'incertitude, de la recherche du courage et d'un ajustement au non-moi et exprimer les idées et intuitions d'une manière possible seulement dans une oeuvre d'art. Car la philosophie existentialiste est d'une nature tellement intuitive qu'elle exige l'impact que l'art seul puisse donner. Par conséquent les romans et pièces de Sartre et de Camus décrivent l'homme dans le monde et le représentent essayant de s'ajuster à ce monde, cherchant une attitude personnelle acceptable qui lui permettrait de vivre, d'atteindre la sincérité, d'accepter ses responsabilités. Les existentialistes en accord avec la vision de l'homme historique de Dilthey et du Dasein de Heidegger, placent l'homme au milieu de la nature. Sartre parle d'être-dans-le-monde. La tournure générale de l'existentialisme représente l'homme dans sa finitude, dans son incertitude, n'ayant aucun sens en dehors du monde. Quand il accepte sa place dans le monde, et se rend compte de sa relation avec le monde, il devient un homme authentique.

Cette philosophie offre alors une solution à la tension entre le moi et le non-moi en combinant les deux dans le Dasein ou "être-dans-le-monde"; la différence entre l'existentialisme et les philosophies orientales ou personnelles de la non-différentiation--on pourrait le démontrer--n'est qu'une différence de degré. Il n'est pas important que Camus trouve dans la révolte un rejet de l'homme sur lui-même, seul en face d'un univers indifférent; c'est quand même une technique grâce à laquelle il trouve sa relation avec l'univers et apprend à y vivre. Cela représente une adaptation, une acceptation, en dépit de ce que de fervents camusiens peuvent dire. Par conséquent, dans la littérature existentialiste, nous voyons Oreste dans Les Mouches de Sartre accepter sa place dans le monde. Rouquentin dans La Nausée éprouve son anxiété dans le monde extérieur et son incapacité de trouver sa propre relation avec le monde, quoiqu'il soit suffisamment précis à condamner les "salauds." Meursault dans L'Etranger de Camus se rend compte de sa relation avec le monde extérieur au moment de mourir dans un éclaircissement existentialiste: " ... je m'ouvrais pour la première fois à la tendre indifférence du monde. De l'éprouver si pareil à moi, si fraternel enfin, j'ai senti que j'avais été heureux, et je l'étais encore."

Le théâtre de l'absurde montre également l'homme et sa relation avec le monde extérieur, mais là où le Surréalisme cherchait une réalité au-delà des apparences, et l'Existentialisme prescrivait une attitude propre envers le non-moi, le théâtre de l'absurde montre l'homme qui n'a réussi à se définir par rapport au monde ou qui a saisi un aspect érroné du monde. Il serait plus représentatif en conséquence de l'appeler le théâtre de la défaite. En termes existentialistes, les héros du théâtre de l'absurde sont invariablement non-authentiques. Béranger dans Rhinocéros d'Ionesco, est vaincu par le conformisme, comme le sont les personnages de La Cantatrice Chauve

et Jacques ou la soumission. Le devoir rend esclaves les personnages de Victimes du devoir. L'Avenir est dans les Oeufs et Le nouveau locataire nous montre l'homme qui s'est défini en relation avec des objets materiels. Le nouveau locataire est abandonné à la fin de la pièce parmi le mobilier en fonction duquel il vit. Les personnages de Les chaises sont des créatures de coutume dont les vies sont complètement dépourvues de sens. En attendant Godot de Samuel Beckett est une nouvelle histoire de Cendrillon, mais le Prince Charmant-Godot ne vient jamais. Les personnages végètent dans une ridicule tragédie et attendent que quelqu'un d'autre donne un sens à leur vie. Krapp dans La Dernière bande de Beckett est à peine un être humain: son existence réelle réside dans les bandes enregistrées qu'il se joue à lui-même. Les personnages de Fin de partie regardent apeurés le monde extérieur à travers une petite fenêtre.

Il serait présomptueux de placer tous les artistes et écrivains du siècle complexe qui est le nôtre, dans une des précédentes catégories. Quelques auteurs n'ont pas jugé bon d'adopter le cadre de référence--relevant quelque peu de la métaphysique--des rapports entre le 'moi' et le 'non-moi,' et de faire reposer là-dessus toute leur oeuvre. Ils se sont bornés à n'en aborder qu'un aspect. Toutefois, ils s'y sont soumis en partie, et ont choisi de chercher la réalité dans la société, dans le catholicisme, dans une certaine région de France, dans la nature, dans la recherche de soi-même, ou dans la re-création d'un temps passé.

Ils se définissent donc ainsi que leurs oeuvres en relation avec cet aspect particulier de la totalité qu'ils ont choisie· ceux-ci en général sont Céline, Barrès, Giono, Péguy, Claudel, Jammes, Gide et Proust. Le nouveau roman est un peu déroutant en ce qu'il semble éluder le problème en essayant d'éviter que le personnage ou,

un personnage, soit clairement défini.

Ce n'est pas un grand exploit que l'effort créateur du XXe siècle pourrait être décrit comme étant basé sur les attitudes variables envers ce que l'artiste définit comme la relation moi-non-moi, car qu'y a-t-il d'autre à part le moi et le non-moi! Mais fidèles à leur caractère, les français ont sciemment et systématiquement exploré le problème même s'ils devaient occasionnellement utiliser les aspects irrationnels et subconscients de l'être humain.

LES FORMES DE L'ART: BIBLIOGRAPHIE

La Littérature

1939. Mespoulet, M. Parents des estampes et du roman réaliste de 1815 à 1865. Paris: Edition "Les Belles-Lettres," 1939.

1942. Eckhard, Alexandre. Le Génie Français. Etude psychologique et littéraire. Paris: Librairie de Medicis, 1942.

1944. Aron, Raymond. L'Homme contre les tyrans. New York: Reynal, 1944.

1945. Bady, René et Jean Chevalier. L'Ame française à travers la littérature. Lausanne: Editions Maguerat, 1945.

1946. Arega, Léon. Comme si c'était fini. Paris: Gallimard, 1946.

1947. Bernanos, Georges. La France contre les Robots, 1947.

1956. Belvin, Robert W. "The Problem of the Literary Artist's Detachment as seen by J. Benda, J.P. Sartre, and Thierry Maulnier." Romance Review, No. 4 (Dec., 1956), pp. 270-284.

1958. Giroud, Françoise. La Nouvelle vague. Paris: Gallimard, 1958.

1962. Jones, Robert Emmet. The Alienated Hero in Modern French Drama. Athens, Georgia: The University of Georgia Press, 1962.

Carter, A.E. The Idea of Decadence in French Literature, 1830-1900. Toronto: Marshall and Smart, 1962.

Ridge, George Ross. The Hero in French Romantic Literature. Athens, Georgia: University of Georgia Press, 1962.

Brée, Germaine. The Contemporary French Novel (1950-1960). The Cultural Services of the French Embassy.

Curtius, Ernst Robert. The Civilization of France. Chapter IV, "Literature and Intellectual Life," pp. 91-121. New York: Vintage Books, 1962.

Bouvier, Emile. Les Lettres françaises au XXe Siècle. Paris: Presses Universitaires de France, 1962.

1963. Lobet, Marcel. Les Ecrivains en aveu. Bruxelles: Brépols, Garnier Frères, 1963.

1964. Abichared, Robert. "Sur le Roman moderne en France." Les Cahiers français, déc. 1964.

1965. Von Doderer, Meimito. "Fondement et fonction du roman." Les Temps Modernes, nov., 1965.

Bourin, A. La France littéraire en zig-zag. Paris: Editions Meddens, 1965.

(1953) Sachs, Maurice. Tableau des moeurs de ce temps. Paris: Gallimard, 1953.

La Musique et la Danse.

1956. Pinchard, Max. "Esprit français et musique française." Revue de Psychologie des Peuples, No. 4 (1956).

1965. Briguet, Michel. Cinquante millions de Français devant la musique. Paris: Editions Ouvrières, 1965.

Paleau, Thérèse. Chants et danses de France. Paris: Presses d'Ile-de-France, 1965.

Panassie, Hugues. La Bataille du jazz. Paris: A. Michel, 1965.[1]

Les Beaux-Arts

1943. Hourticq, Louis. Génie de la France. Paris: Presses Universitaires de France, 1943.

1961. Boniface, Jean. Arts de masse et grand public. Paris: Editions Ouvrières, 1961.

1964. Dictionnaire des artistes contemporains: 50 artistes, peintres, sculpteurs. Paris: Librairies Associés, 1964.

1965. Dimier, L. L'Art français, Paris: Hermann, 1965.

Matthews, J. An Introduction to Surrealism. University Park, Pennsylvania: Penn. State University Press, 1965.

Dimier, L. L'Art français. Paris: Hermann, juin, 1965.

1966. Janeau, Guillaume. Dictionnaire des styles. Paris: Larousse, 1966. Dictionnaires de l'homme du XXe siècle. [Encyclopédie alphabétique de l'histoire des arts décoratifs].[1]

Le Cinéma

1964. Gilson, René. Jean Cocteau. Paris: Seghers, 1964. Collection "Cinéma d'aujourd'hui."

Les Fiches du cinéma. bimensuel.[1]

1. Voir la suite à la page suivante.

Les Formes de l'art: Bibliographie (Supplément)

La Littérature

1963. Decaunes, Luc. "A Paris, la décentralisation artistique commence à Ménilmontant." L'Education nationale, No. 26, 3 octobre, 1963. [Sur le Théâtre de l'Est parisien.]

1966. Le Livre en France. Paris: La Documentation Française, 1966. Notes et études documentaires, No. 3254.

La Musique et la Danse

1966. Machabey, Armand. La Musique et la danse. Paris: Presses Universitaires de France, 1966. Collection "Que sais-je?" No. 1212.

1967. Naudin, Marie. "La Chanson française contemporaine". French Review, 40 (6, May), 1967, pp. 785-794. ["...phénomène qui intéresse toute la jeunesse française...", p. 785.

Les Beaux-Arts

1959. Baker, A., Davies, R.L., and Sivadon, P[aul]. Psychiatric Services and Architecture. Geneva: World Health Organization, 1959.

1965. Delahaye, Gilbert. Guide des artisans et créateurs de France. Paris: Robert Laffont, 1965.

1966. L'Architecture théâtrale. Paris: La Documentation Française, 1966. Notes et études documentaires, No. 3282.

Le Cinéma

1966. Le Cinéma français. Paris: La Documentation Française, 1966. Notes et études documentaires, No. 3341.

I.E.4 Arts décoratifs: L'ameublement
par Sylvie Behar

Etant donné la difficulté de se loger dans les grandes villes en France, surtout à Paris, le quartier n'a plus une importance aussi grande qu'auparavant. Ne pouvant se loger ou s'installer où l'on veut, on s'installe où l'on peut. L'aspect et la grandeur de l'appartement aussi ne comptent plus. En province, pour se loger, on a encore le choix du quartier et de l'appartement. (Voir IV E, page).

Ce qui compte donc c'est l'installation qui reflète la personnalité et le niveau social du locataire. Les Français attachent beaucoup d'importance à l'aspect de l'installation. Dans l'ameublement, comme dans presque tous les arts français, c'est la simplicité qui est à la base de tout style, et c'est le goût qui compte.

Les Français sont depuis longtemps réputés pour leur bel ameublement; la création et la fabrication des meubles ont été étudiées pendant des siècles de sorte que cet art toujours recherché et renouvelé est devenu inhérent à beaucoup de Français. Mais il y a des règles et des principes à suivre comme il y en a pour toute oeuvre d'art. Ces règles se retrouvent dans les tons, les couleurs. Les rideaux, les meubles, et tous les accessoires décoratifs, qu'ils soient anciens ou modernes, tout doit être arrangé, agencé harmonieusement et avec un goût recherché.

L'harmonie doit relier une pièce à l'autre pour donner à tout l'intérieur un cachet général, en évitant l'impression d'une exposition. Les couleurs doivent obéir à une sorte d'unité, en même temps qu'elles doivent éclairer une pièce sombre, ou assombrir une pièce trop éclairée. Les Français attachent beaucoup d'importance aux rideaux; aussi la passementerie et les voilages y figurent.

Par exemple, si l'on a la chance d'avoir des fenêtres qui donnent sur un parc, les voilages ne sont pas nécessaires, mais la plupart des Français préfèrent les voilages avec les rideaux, surtout pour les chambres à coucher.

Quant aux meubles, les Français se sentent libres de choisir n'importe quel style: un objet moderne peut toujours aller avec un décor ancien, s'il est choisi avec goût, l'essentiel c'est de savoir mélanger les styles. On peut, par exemple, placer deux sièges Louis XVI auprès d'un meuble contemporain, ou bien quatre chaises d'Empire autour d'un quéridon d'acajou contemporain.

Les accessoires sont aussi importants que les meubles pour l'harmonie générale de la pièce. D'ordinaire, les Français aiment les fleurs, ainsi que les bibelots. Les tableaux servent toujours à montrer la personnalité du locataire, et les livres, son éducation.

En résumé, les Français se préoccupent de faire bonne impression par l'aspect de leur installation, parce qu'ils savent que c'est un complément de l'image d'eux-mêmes, de leur langage, et de leurs manières.

Bibliographie: l'Ameublement

1966. d'Amécourt, M. Le Savoir-vivre. Paris, Librairie Larousse, 1966.

1952. Devinoy, Pierre. Le Meuble Léger en France. Paris: P. Hartmann, 1952.

1962 . Hillerin, Jean de et Denise Passey, Plaisir de France. Paris: Le Rayonnement Français, 1962.

I.E.5. La Haute Couture

par Tomás Ybarra-Frausto

There is a fickle, teasing Goddess
Fantastic in her tates, playful in adornment,
who, at every season seems to flee, return
and rise again
Proteus was her father: her name is Fashion.
Voltaire[1]

Paris est la demeure des oracles de la mode. Deux fois par an ils proclament leurs désirs à un monde qui attend: "jupes plus longues, jupes plus courtes, manteaux lâches, tailles serrées, chapeaux nus, chapeaux chargés, souliers pointus, souliers carrés, etc. . . ."[2]

Une multitude de forces complexes affectent la mode qui est essentiellement un miroir reflétant la pensée et l'esprit d'une époque.

I.E.5.a. Quelques Définitions

Afin de percevoir le tempérament de la mode, quelques définitions s'imposent. "Les mots "style" et "mode" ne devraient pas être utilisés comme des synonymes, car le sens sous-entendu diffère sensiblement dans chaque cas. La mode est du temps présent, une idée transitoire, ou une adaptation fantaisiste d'une idée affectant des groupes humains sur le plan universel,"[3] tandis

---

1. Citation faite par Doris Jane Brockway, 1939, p. 4 d'après Voltaire.
2. Doris Jane Brockway, The Social Political and Historical Influence Reflected in Twentieth Century Costume (unpublished Master's thesis), University of Washington, 1939, p. 4.
3. Ibid., p. 4.

que le style tel que le définit Paul Nystrom "est un moyen d'expression caracterisé et distinctif dans la présentation ou la conception sous une quelconque forme d'art. Ainsi nous avons des styles en matière d'habillement, de décoration d'intérieur, d'architecture, de sculpture, de peinture, de littérature, des styles en matière d'éducation, de jeux, de passetemps, des styles affectant le corps humain, et dans toute activité ou mode d'expression que l'on puisse imaginer. La mode n'est ni plus ni moins que le style prévalant à un moment quelconque. Les styles changent continuellement, quelques uns rapidement, d'autres plus lentement. Ils pourraient s'harmoniser avec une mode mais un style est un style, même s'il est passé de mode."[4]

Le mot "genre" a le même sens et les mêmes attributs que le mot "mode." Une "lubie" est une nouveauté qui excite l'imagination de quelques uns et est rapidement adoptée par plusieurs. Comparée à la mode, la lubie est plus superficielle et dure moins longtemps.

Une qualité essentielle de la mode est le "Changement." Caprice, frivolité, fantasque et originalité sont les composés de base dans le monde de la haute couture.

I.E.5.b. Origines Historiques

XVI Siècle: Catherine de Médicis, femme d'Henri II, est l'une des premières innovatrices de la mode en France, quoique les siècles passés eussent déja vu des innovations importantes, telles que le hennin au XV Siècle "Plusieurs formes d'art considérées comme françaises avaient été en réalité amenées d'Italie par Catherine: la bonne cuisine, le point ou

4. Paul H. Nystrom, Economics of Fashion (New York: Ronald Press, 1929), pp. 3-4.

dentelle, les éventails et les parasols et la distillation des parfums. Le corset en acier flexible était aussi une trouvaille apportée d'Italie par Catherine."[5]

XVI Siècle: La France devient l'arbitre de la mode et la pourvoyeuse du dernier cri en matière d'habillement, pendant la seconde moitié du siècle. Elle développe un sens de la mode qui dépasse celui de toutes les autres nations, une direction qu'elle a toujours conservée depuis.

L'arbitre de la mode à l'époque est la Marquise de Sévigné (1626-1696). Mme de Sévigné est particulièrement célèbre pour l'utilisation qu'elle fit des tissus de coton provenant des Indes. Molière satirisa ses nombreuses et moindres imitatrices dans ses Précieuses Ridicules.

I.E.5.c. Développement de l'Industrie Textile

Le régime de Louis XIV prit des mesures rigoureuses afin d'encourager et d'améliorer les manufactures françaises. Des niveaux rigides de qualité et de sévères sanctions si l'on manquait de les atteindre furent institués. Des techniques nouvelles de tissage et de production furent copiées des fabriques étrangères. Finalement, des lois furent introduites interdisant aux ouvriers français de quitter le pays. Les taxes sur les marchandises importées telles que la dentelle et la soie furent doublées et triplées. Les restrictions sur l'importation des marchandises étrangères et l'amélioration des marchandises locales réussirent à établir la France

5. Millia Davenport, The Book of Costumes, Vol. II (New York: Crown Publishers, 1948), p. 475.

comme le plus important producteur de tissus et de fines dentelles: telles que le Point de France, l'Alençon Argenton, le Sedan et le Valenciennes.

La suprématie du XVIIIe siècle est incontestable en tant qu'arbitre de la mode. Les manières et les habits français sont servilement copiés dans les cours de France, de Saxonie, d'Autriche, de Suède, de Russie et d'Espagne.

Aux environs de 1780, les habits sont simplifiés en accord avec la prédominance des idées naturalistes de Rousseau. La second moitié du siècle met en vogue les habits de goût anglais. Les gentilhommes adoptent les amples pantalons à ligne bleue des ouvrières, il y a des blouses et un renouveau du béret. L'approche de la Révolution est proclamée en matière de mode par la définition stricte de l'habit de cour de cérémonie en opposition aux habits ordinaires.

Dans cette période nous assistons à la naissance des magazines de mode. Le magnifique "Monument de Costume" de Moreau le Jeune établit un précédent dans la publication des plaques de mode, telles que "Galerie des Modes" fondé par l'Abbé de la Mésangère. Ses plaques furent rééditées en volumes annuels comme "costumes parisiens de la fin du 18ème siècle et du commencement du 19ème siècle." Elles établissent un précédent pour tous les futurs magazines de mode.

XIX Siècle: L'Empire et le Directoire virent un renouveau dans les styles classiques. Des motifs grecs, étrusques et égyptiens furent copiés. La classique blouse de mousseline blanche fut souvent portée avec des voiles drapés à la manière grecque.

Des dessous en fine batiste furent introduits par l'Impératrice Joséphine et devinrent une partie intégrante des vêtements quotidiens.

Auxenvirons de 1840, la mode est influencée par le romantisme de Scott, de Victor Hugo et de Dumas fils. Des couleurs moins vives et des robes longues sévères donnaient un air romantique désemparé et humble.

1860 vit le dou le essor des grandes maisons de modes pour la minorité faisant partie de l'élite et la production massive des Grands Magasins pour la masse du peuple.

Les fameux Grands Magasins parisiens prospèrent: La Ville de France ouvre en 1844, Les Grandes Halles en 1853, le Bon Marché en 1876.

Le plus grand couturier du dix-neuvième siècle, fondateur de la haute couture à Paris était Worth, un Anglais qui ouvrit la premiére Maison de Modes Française, en 1857. Worth était le couturier officiel de l'impératrice Eugénie de même que l'arbitre de la mode non officiel pour les actrices et les grandes cocottes qui devinrent plus importantes que la Cour pour lancer la mode. Ses techniques de production et ses méthodes de présentation établirent les règles pour les dessinateurs contemporains. Une incursion passionante et intéressante dans le monde de la mode fut faite par Stéphane Mallarmé. De Septembre à Décembre 1864 il écrivit et édita les commentaires sur la mode pour La Dernière Mode, une riche et élégante chronique du tout Paris.

"La Dernière Mode est une expression formelle de l'amour du foyer en tant que temple et refuge par Mallarmé, et tout cela évolue autour de sa gardienne et prêtresse: la femme. Il est également voué à la glorification de la beauté, de la

finesse exquise, des raffinements de ce qui appartient au monde artificiel, presque irréel de la femme à la mode."[6] (Mallarmé imprima en privé neuf copies de cette revue en 1874.)

I.E.5.d. Les Grandes Maisons de la Couture

XXe Siècle: Le monde de la haute couture est strictement contrôlé par la Chambre Syndicale de la Couture, une organisation comprenant soixante maisons de mode, qui établit la ligne de conduite et les règles à suivre. Les principaux objectifs de l'organisation, sont: premièrement, de permettre à ses membres d'échanger des informations sur l'évolution des styles; deuxièmement de coopérer en vue de l'élimination du copiage et de la piraterie du style; et troisièmement, de collaborer en vue de maintenir des conditions de travail stables, des salaires uniformes, des horaires de travail, d'organiser des cours de formation d'apprentis, des oeuvres sociales etc. La Chambre Syndicale de la Couture agit également en matière de litiges parmi ses membres, aide à établir les dates d'ouverture des saisons, et représente officiellement l'industrie dans ses relations avec le Gouvernement Français."[7]

Le Syndicat a décerné le titre de couture création à vingt maisons de mode leur permettant ainsi de faire passer leurs créations au rang de "Haute Couture."

Que signifie le terme "Haute Couture"? Le terme est officiellement et strictement défini par la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne: "La Haute Couture est le nom de toute entreprise dont l'activité principale consiste à créer des

6. Stéphane Mallarmé, La Dernière Mode (New York: Institut des Etudes Françaises, 1939), p. 9.
7. Nystrom, p. 189.

modèles en vue de les revendre à une clientèle professionnelle qui de ce fait acquiert le droit de les reproduire. Un tel établissement de Haute Couture se réserve également le droit de répéter ces modèles pour des clients privés."[8]

Jetons un coup d'oeil rapide sur quelques-unes des Grandes Maisons de Couture et rappelons quelques-unes de leurs contributions à la mode.

1. Maison Callot: Le chef de file du monde de la mode de 1900 jusqu'après la première guerre mondiale était la Maison Callot. Cette Maison était réputée pour sa coupe, et ses créations de robes du soir. Elle créa la première jupe drapée et inaugura la tendance vers l'utilisation du drapé pour les robes du soir.

2. Gabrielle Chanel: La simple robe en jersey d'une pièce de Chanel contribua sans aucun doute à l'histoire de la mode en établissant un précédent qui devait mener au développement des tenues de sport modernes. C'est elle qui mit à la mode le chandail en tricot. La simplicité est la qualité maîtresse de sa collection. Chanel lança la mode des bijoux avec des vêtements sport. Toute femme chic qui porte un collier de perles sur son chandail le lui doit. Chanel fut également une innovatrice dans le port de la bijouterie de luxe pour le jour. Sa plus récente contribution, devenue usage courant dans le domaine de la parfumerie, est la présentation du Chanel N°5. La Maison de Chanel est également réputée mondialement pour la création de tailleurs et de chaussures.

8. Amy Latour, Kings of Fashion (New York: Coward-McCann, Inc., 1956), p. 128.

3. Elsa Schiaparelli: Mme Schiaparelli est connue pour avoir changé la silhouette de millions de femmes en introduisant les épaulettes rembourrées au début de 1940. Ses tailleurs et robes-tailleurs modifièrent radicalement l'élaboration de l'habillement. Parmi ses créations nous trouvons les agraffes en crochet "fait à la main" et l'introduction d'une couleur scandaleuse "shocking pink." Schiaparelli lança la mode des broches piquées sur le revers et des ornements aux formes jusqu'alors jugées impensables.

4. Jean Patou: L'extravagance et l'utilisation de tissues exotiques caractérisent ce couturier. Monsieur Patou mit à la mode la robe du soir longue et la taille à sa place.

5. Maison Lanvin: La Maison Lanvin est réputée pour ses robes de style et pour ses robes de mariées. L'usage abusif du matellasé, du collage, de la broderie et des paillettes est manifesté dans toutes ses créations. Chaque collection contient des modèles de couleur du fameux bleu Lanvin, une couleur inspirée des bleus des vitraux d'église du moyen âge. La Maison Lanvin fut une innovatrice dans l'industrie des parfums.

6. Christian Dior: Monsieur Dior devint célèbre du jour au lendemain avec la présentation de son "New Look" en 1947. La Maison Dior est connue pour son esprit inventif. Chaque saison elle semble offrir des silhouettes radicales: la ligne "A," la robe tente, la ligne "H," etc. Dior crée un assortiment complet de colifichets pour accompagner chaque modèle qu'il dessine.

7. Yves St. Laurent. Yves St. Laurent semble être l'héritier présomptif de la tradition Dior. Chaque saison il est à l'avant-garde en modifiant la taille et les silhouettes et en introduisant de nouveaux tissus exotiques et de nouveaux mélanges de couleur. Souvent

Monsieur St. Laurent tire son inspiration des formes d'art courantes.

8. Jacques Fath: Aux environs de 1940, la Maison Fath révolutionna la mode en lançant les jupes longues pour le jour. Fath était aussi célèbre pour la présentation des costumes de bain réduits précurseurs du bikini contemporain. Pour les hommes, Fath créa une superbe collection de cravates.

9. Balenciaga: Le drame est l'essence des robes de Balenciaga. Il créa des robes sévères aux couleurs sombres.

10. Grès: Mme Grès a atteint l'excellence dans la Haute Couture grâce à son inimitable style personnel. Elle coupe le tissu directement sans patrons ni dessin. Elle est une magicienne du drapé. Ses robes ont une ligne et un élan classique.

11. Jacques Heim: La specialité de Monsieur Heim est dans les tenues de bain et de plage. Il est particulièrement connu pour ses styles Jeune-Fille et pour être un ardent avocat du prêt-a-porter.

12. Courrèges: Courrèges est le champion du monde moderne des fibres plastiques et synthétiques. Il créa une grande vogue en 1966, en conseillant le port de bottes hautes et de suroîts pendant le jour. Il est le créateur de la mini-jupe et de l'usage de la fausse bijouterie en papier-mâché. Ses créations sont en même temps sévères et provocantes.

Par ce coup d'oeil superficiel sur plusieurs des plus fameux créateurs de la mode, l'on remarquera que "l'humour et la morale d'un peuple sont représentés plus facilement par ses habillements que par ses arts, car les habits sont

nécessairement éphémères et réagissent aisément et rapidement aux changements d'humeur du public."[9]

I.E.5.e. La Mode

Les grands maîtres de la haute couture exhibent leurs collections deux fois par an , en janvier (collection d'été) et en juillet (collection d'hiver). Ces présentations extravagantes sont devenues des événements artistiques et commerciaux au plus haut degré.

Paris devient le point de mire des centres de communication. A travers le monde, les femmes attendent les bulletins journaliers de ce centre de la mode.

La masse du peuple a créé une image populaire du monde de la mode telle une magie, sphère enchantée faite de la substance des rêves. Un monde de salons aux lourds tapis, de chandeliers et candélabres étincelants, de fragiles et fluettes chaises dorées, de miroirs délicats en cristal reflétant des bouquets de fleurs fantasques: une atmosphère beige silencieuse aux lourds rideaux de velours tirés et un éclairage discret—une ambiance lourde de parfums exotiques.

Ici, dans les salons de la haute couture, le beau monde et la presse se réunissent pour sélectionner, approuver, décider quelles créations et quelles tendances établiront le style des futures saisons. De cette façon, Paris dicte et certifie les modes qui domineront l'industrie locale et étrangère.

9. Russell Lynes, The Tastemakers (New York: Harper and Bros., 1949), p. 305.

Toute l'angoisse du processus de création précède la présentation de chaque collection. Plusieurs personnes sont mêlées au procès et aux tribulations de chaque dessin.

Voici l'histoire de la création d'un dessin.

Premièrement, le dessinateur trace des centaines d'ébauches inspirées de myriades de sources. Ces dessins préliminaires sont souvent des idées fantaisistes n'ayant aucune corrélation avec la réalité. Ensuite, les modelistes coopérant avec le dessinateur, choisissent des ébauches et les transforment en formes pouvant être portées. Les dessins deviennent des plans pour les dessins de structure.

Les premières d'atelier lisent les plans et créent un modèle coupé dans du linon blanc drapé sur un mannequin en bois. Sous l'oeil attentif du dessinateur il est plié, drapé, cousu, défait et recousu. C'est un moment crucial dans l'évolution d'une robe car c'est ici que l'harmonie dans les proportions spécifiques; c'est-à-dire son style, est accompli. Ces bandes de linon appelées toiles sont ensuite drapées et épinglées sur un mannequin vivant tandis que le dessinateur choisit les tissus et les garnitures pour l'exécution du modèle fini.

Les ateliers grouillent de petites apprenties appelées lapins de couloir qui détalent par-ci par-là, cousant et apportant, soulevant, défaisant. Ces lapins suivent un apprentissage sévère. Elles suivent des cours de couture obligatoires d'une heure cinq fois par semaine. Elles y apprennent les finesses de la couture ainsi que quelques sujets académiques. Chaque lapin étudie pendant plusieurs années et doit passer un sévère examen avant de devenir apprentie à part entière, espérant grimper tous les échelons de la hiérarchie de l'atelier: petite

main, seconde main, première main, seconde d'atelier et finalement atteignant le pinacle de première d'atelier.

Dans les ateliers de création où les modèles dessinés par le couturier et les modellistes sont réalisés il existe une rigide échelle du commandement. Chaque première reçoit les instructions détaillées du dessinateur; elle, à son tour, donne à la seconde main les instructions pour couper, la seconde main distribue enfin le travail parmi les petites mains. Chaque main éxécute dans sa spécialité individuelle: travail de perles, broderie ou couture. Pendant les consultations interminable qui précèdent la présentation de la collection, le dessinateur suggère des accessoires tels qu'écharpes, chapeaux, souliers, sacs, ceintures et autres accessoires qui aideront à former un tout harmonieux.

Le jour de la présentation est un moment crucial. Un chef de cabine dirige les évènements et des groupes d'habilleuses aident et réconfortent ces créatures incroyables--les mannequins.

Les mannequins français furent introduits à l'époque des dandys en 1840. Les tailleurs engagèrent des jeunes gens pour paraître sur les grands boulevards et avenues, portant leurs dernières créations. Sur le dos de leurs jaquettes ils portaient un petit écusson indiquant le nom du tailleur.

Worth, au dix-neuvième siècle, fut le premier couturier à employer des mannequins femmes. Il les choisissait ayant les mêmes mesures que ses clientes et par conséquent on les appela des sosies.[10]

10. Sosie, "Personne qui ressemble parfaitement à une autre"--Petit Larousse.

A la fin du siècle, quand la mode de Paris devint le dernier cri, le rôle du mannequin devint vital. Chaque Maison de Couture a un genre de mannequin particulier qui s'incorpore à la mode et au style de l'établissement. Plusieurs dessinateurs ont des mannequins favoris qui agissent comme critiques et confidentes.

Avant de paraître, les mannequins défilent devant le couturier qui effectue des ajustements de la dernière minute: un pli ici, un drapé là--juste avant de paraître devant le public.

La directrice de la maison appelle les noms et les numéros de chaque modèle en anglais et en français pendant qu'ils défilent devant le public select invité. C'est la minute de vérité, le point culminant de mois de labeur. Le succès ou l'échec de chaque modèle contribue au succès ou à l'échec de toute la collection.

Maintenant que la phase créatrice est terminée, la phase commerciale commence. La Haute Couture et son exportation est l'un des plus importants éléments de la balance commerciale française. Pendant la présentation, les acheteurs internationaux ont pris des notes sur les modèles particuliers qu'ils estiment convenir à la reproduction. Ils achètent ces modèles et les exportent à l'étranger pour être copiés. Les droits d'importation des modèles sont fabuleusement élevés; ils reflètent non seulement la qualité et le coût du tissu utilisé, et de la main d'oeuvre nécessaire, mais aussi tout ce qui fut mêlé a la création du modèle. Parfois, des modèles sont seulement prêtés et doivent être retournés en France durant un certain laps de temps. Ces transactions commerciales sont conduites dans le plus grand secret afin de protéger tant les dessinateurs que les acheteurs. Des croquis et des descriptions des modèles ne sont publiés qu'après un

certain temps permettant aux acheteurs de confectionner des copies des originaux.

Dès que les nouvelles collections apparaissent dans les magazines de mode, les reproductions initiales des modèles originaux sont prêts pour le marché.

Aujourd'hui la scène de la mode change radicalement. Plusieurs des grand couturiers diversifient leur production en vendant du prêt à porter dans leurs boutiques exclusives et en mettant sur le marché des accessoires tels que chapeaux et souliers.

Et pourtant, le triomphe suprême de la plupart des femmes est de posséder fièrement un modèle original de Paris.

I.E.5.f. L'Elégance Française

Les thèmes et variations de la mode pendant des siècles ont tourné autour de la femme française. Le chic parisien consiste en un je ne sais quoi indéfinissable et inimitable: une balance directe entre l'imagination, la fantaisie et la stricte adhérence à une main d'oeuvre superbe et des tissus de haute qualité. L'élégance est atteinte par la stricte observance des moindres détails. Les accessoires tels que souliers, sacs, chapeaux et bijouterie sont des éléments importants de l'ensemble et chacun est selectionné avec soin.

Plutôt que d'avoir plusieurs robes de qualité diverses, les femmes françaises préfèrent posséder quelques créations faites sur mesure, avec des groupes différents d'accessoires pour leur conférer de la variété et du brio. Un sentiment d'exigence en proportions et en harmonie existe dans la sélection et le port des vêtements.

Chaque femme s'efforce de créer une image personnelle de la mode. Chaque pièce de son habillement non seulement l'embellir mais reflète sa personnalité, son style, et ses préoccupations. Les habits deviennent les enveloppes extérieures des pensées intimes. Le but final de la femme française sophistiquée et à la mode est contenu dans cet aphorisme de Balzac: L'élégance n'est pas tellement un simple amour de luxe que le luxe dans la simplicité.

La Haute Couture: Bibliographie

1901. Arena, Vol. 26, December, 1901, 623-627.

1929. Hurlock, Elizabeth B. The Psychology of Dress. New York: Ronald Press, 1929.

Nystrom, Paul H. Economics of Fashion. New York: Ronald Press, 1929.

1931. Brooks Young, Agnes. Recurring Cycles of Fashion 1760-1937. New York: Harper and Broths, 1931.

1933. Mallarmé, Stéphanie. La Dernière mode. New York: The Institute of French Studies, 1933.

1939. Brockway, Doris Jane. The Social Political and Historical Influences Reflected in Twentieth Century Costume. Unpublished Master's Thesis. University of Washington, 1939.

1941. Crawford, M.D.C. The Ways of Fashion. New York: G. P. Putnam"s Sons, 1941.

1948. Davenport, Millia. The Book of Costume. Vol. II. New York· Crown Publishers, 1948.

1949. Lynes, Russell. The Tastemakers. New York: Harper and Brothers, 1949.

Perkins, Alice K. Paris Couturiers and Milliners. New York: Fairchild Publica tions, Inc., 1949.

1954. Schiaparelli, Elsa. Shocking Life. New York: Dutton, 1954.

1956. Bertin, Celia. Paris à La Mode. London· Victor Gollancy, Ltd., 1956.

Latour, Amy. Kings of Fashion. New York: Coward-McCann, Inc., 1956.

1959. "Dior in Moscow," New York Times Magazine (June 21, 1959), 44-45.

1960. Ballard, Bettina. In My Fashion. New York: Daird McKay, 1960.

1961. Rochas, Hélène. "What Clothes Does an Elegant Frenchwoman Buy for Two Weeks in New York?," Vogue, Vol. 137 (January 1, 1961), 116-117.

1962. Ironside, Janey. Fashion as a Career. London: Museum Press, Ltd., 1962.

1965. Balmain, Pierre. My Years and Seasons. Garden City: Doubleday, 1965.

Levin, Phyllis Lee. The Wheel of Fashion. Garden City: Doubleday, 1965.

Leduc, Violette. "Great Craftsmen of Paris," Vogue (March 15, 1965), 81.

1966. d'Amécourt M. Savoir-Vivre. Paris: Larousee, 1966. [Voir le chapitre, "Savoir S'habiller," pp. 100-120.]

L.E.6 La Gastronomie

par William Bernight

En pensant à la gastronomie ou à la table française on doit, nous semble-t-il, se poser la question suivante: Est-ce un art folklorique? En effet, il semble bien que l'art de la table soit, pour les Français comme pour n'importe quel peuple, un art folklorique. La table a ses règles et ses traditions comme tous les autres arts populaires. Il est évident que le peuple français a son art de la table, et que cet art fait partie de ses "folkways". William Sumner a dit dans un livre classique de la sociologie:

> "The folkways are the "right ways" to satisfy all interest, they are traditional, and exist in fact. They extend over the life. There is a right way to catch game, to win a wife...to behave when a child is born. The tradition is its own warrant... The folkways are necessarily true respect to some world philosophy." 1

On n'a pas l'habitude de voir la tradition de la table en France sous le même angle que la cuisine hétéroclite et très simple, à première vue, d'une tribu isolée de la vallée des Andes. Il faut constater, cependant, que le prestige de la cuisine française est lié à celui de la France en tant que puissance dans le monde. La cuisine française est extrêmement raffinée, et reconnue comme institution sociale dans le monde entier.

Si la petite tribu isolée de la vallée des Andes n'a pas de littérature gastronomique à l'heure actuelle, la France en possède une énorme.

Qui dit cuisine française dit gastronomie. Le peuple français est héritier non seulement de la table romaine mais aussi du lexique romain. Dans une brochure publiée par le "Book-of-the-Month Club" à propos du Larousse Gastronomique, on disait très justement:

---

1. William Sumner, Folkways (1906) N.Y.: 1960, p. 41-42

"No other nationality has produced a literature and a tradition of food so basically sound, so all-encompassing. Its technics and terminology are as grammar of cooking comparable to the grammar of a language."

La terminologie de la cuisine française, comme tous les vocabulaires spécialisés, emprunte des termes aux nomenclatures propres à d'autres disciplines. Curnonsky, le regrétté "Prince des gastronomes" du XXème siècle, emploie des termes à résonnance politique (droite, centre, gauche) pour établir une hiérarchie des cuisines françaises. Pour lui, la droite est la grande cuisine réservée à l'élite. L'aspect conservateur de l'art - son côté classique - est donc suggéré d'une façon sémantique. Pour Curnonsky, l'extrême-gauche en matière de cuisine comprend "les fantaisistes et les inqiets".

L'art de la cuisine est non seulement un art très important et très compliqué mais un art très difficile à pratiquer. L'art de la gastronomie en France, à l'époque contemporaine, est un art où se trouve un mélange des arts culinaires de maintes petites "tribus" qui sont ancrés dans les couches de l'histoire du pays: Les Auvergnats, les Bretons, etc... Des milliers d'artisans de tous milieux ont contribué à la cuisine française d'aujourd'hui.

I.E.6.a Une Histoire de la cuisine française

Dans Paris-Guide, numéro spécial de la revue Crapouillot[2] on trouve une citation typique de la littérature qui existe sur la cuisine:

"Paris, jusqu'en 1774, ne possédait que des rôtisseurs qui servaient à heures fixe et tenaient ' de ces tables d'hôte où l'hôte ne s'assied jamais' . C'est à cette date mémorable pour la littérature de bouche qu'un certain Boulanger, lequel avait vécu à Londres, ouvrit rue des Prêcheurs le premier restaurent de la capitale... Ce fut un fait social d'importance que l'ouverture de restaurants: sous l'ancien régime en effet, la bonne chère était le privilège de l'opulence; les nouveaux établissements la mirent à la portée de tous, ou presque.

2. Crapouillot, Numéro spécial: Paris-Guide, Paris, S.G.I.E., p. 58.

Sous l'Empire, la réputation des grandes maisons de Paris s'élève si haut, remarque Briffault dans son 'Paris à Table', "qu'ils firent en Europe par notre cuisine ce que les dix-septième et dix-huitième avaient fait par notre littérature, ils la rendirent universelle'."

On remarque dans cette situation des allusions à certaines époques de l'histoire et de la littérature française. Guy Michaud[3], fait allusion aux correspondances entre les manifestations de l'esprit français dans l'histoire de France et les étapes de l'art littéraire. Le chercheur averti peut faire des découvertes très importantes dans le domaine de la littérature française, du Moyen-Age à nos jours.

En lisant des textes qui traitent de la cuisine française, on remarque l'attention et l'importance accordées à la question du goût.

Pour la table, dont le rite peut s'apparenter à celui du théâtre, on constate tout de suite que le goût, surtout le <u>bon goût</u>, suppose la satisfaction de quatre des cinq sens: odorat, vue, toucher, goût. Les Français font très attention à la façon dont les plats sont préparés et essayent de faire un cadre artistique de l'endroit où l'on mange. Cela est vrai pratiquement pour toutes les couches de la société et à tous les moments de l'année: pique-nique, grands dîners, repas bourgeois du dimanche, "casse-croûte" du paysan ou de l'ouvrier. La conversation à table suit des normes assez strictes et la table en tant que meuble est presque toujours au coeur du foyer.

La gastronomie est donc un tout; la présentation des mets est en même temps un "théâtre" où se jouent des rôles propres à favoriser la bonne digestion.

<u>I.E.6.b L'Art de la table est un art classique</u>

La cuisine française est, depuis plusieurs siècles, un art folkrique et en même temps classique par la rigueur de ses formes et par le rituel qui accompagne sa préparation et sa consommation.

---

3. Guy Michaud, <u>Guide France</u>, Paris: Hachette, 1964, table d'orientation et pp. 95, 101, 106.

La gastronomie française est un art folklorique populaire dont l'évolution très lente à atteint, depuis plus de trois cents ans, une sorte d'étape classique. Dans l'histoire de la civilisation française, l'art de la cuisine , de par la rigidité de ses formes et de ses règles, s'apparente au classicisme littéraire du dix-septième siècle; il remonte à la Renaissance et au règne de François premier (1515-1547) à la cour duquel la cuisine raffinée s'inspirait des grands maîtres cuisiniers et des "bouches fines" de la péninsule italienne. La tradition de la cuisine se veut être une cuisine d'élite. Cependant toutes les couches de la société essayent de prendre modèle sur l'élite. Comme nous l'avons déjà noté, il existe toujours des cuisines simples et sans faste. Le fin gourmet apprécie les vestiges du passé et les grands "secrets" de la cuisine sont presque toujours gardée dans les familles. C'est ainsi que des recettes excellentes, méconnues du "grand public", se perpétuent dans des familles paysannes habitant des régions isolées de la France. On voit, en tennnt compte des secrets de famille ou de la"petite tribu" que la cuisine française est un art authentiquement folklorique.

On peut facilement découvrir le "classicisme" de la gastronomie en regardant de près la publicité touristique que contiennent les revues telles <u>The New Yorker</u>, <u>Holiday</u>, etc..., ou en parcourant des livres sur la cuisine française, spécialement ceux illustrés de photographies en couleurs. Mais surtout il faut "déguster sur place" et avoir une expérience personnelle des restaurants et des fournisseurs d'alimentation en France, et mieux, pénétrer si possible à l'intérieur d'une famille française.

<u>I.E.6.c La Cuisine française est un art plastique</u>

La cuisine française est aussi, dans un sens, un art plastique. Il faut noter le soin apporté à la préparation colorée et décorative des mets. On remarque ce soin dans les foyers, les restaurants, aux étalages des maisons d'alimentation. L'art plastique se rencontre surtout dans la décoration des vitrines des charcuteries, des boucheries, des crêmeries, des pâtisseries-boulangeries, et à l'étale des marchands de primeurs, spécialement dans les beaux quartiers de Paris: XVIème, VIIème, XVIIIème. Dans certains magasins de luxe, par exemple, on peut voir des modèles de cet art plastique: énormes blocs de saindoux sculptés en forme

de cochons, de vaches, de châteaux fantaisistes, etc... autour desquels est disposee toute une gamme de charcuterie, de beurre, de fromages, etc...

I.E.6.d La Cuisine française est un art raffiné

On peut noter l'importance accordée à la fine cuisine par le personnel des établissements spécialisés dans l'alimentation., restaurants, marchands de vins, bouchers, etc...

Surtout dans les restaurants de luxe reconnu dignes de ce nom par des guides tel que le Guide Michelin, garçons, maîtres d'hôtel, sommeliers, chefs seront peu enclins à servir le client pressé, ou le client qui ignore d'une façon insolite les lois de la gastronomie. Claude Terrail, propriétaire du célèbre restaurant "La Tour d'Argent" à Paris, a exprimé cette idée en confiant a Beard et watt (p.7):

"I have seen so many pressed-for-time tourists come to this restaurant asking to be served with my carefully prepared specialties, which they gobble up without relish, that I refuse to serve anybody who is in a hurry."

Ernst Curtius[4] a dit que le peuple français est un "peuple de finisseurs". Curtius nous semble avoir raison sur ce point. En effet ce peuple a "fini" dans le domaine de la table beaucoup de "cuisines" régionales et étrangères.

Toutes les cuisines du monde, y compris celle de la France, évoluent. De l'intérieur surgissent des innovations qui impliquent des changements; de l'extérieur les cuisines et les goûts étrangers exercent une influence sur la cuisine traditionnelle.

La grande cuisine française finie et raffinée est toujours en évolution. A l'heure actuelle on remarque des tendances qui inquiètent les traditionnalistes de cet art folklorique. Le temps accordé autrefois au déjeuner est de plus en plus restreint et les Français tendent à adopter le système américain des snack-bars, et des self-services qui ressemblent aux automats des grandes villes de l'Amérique du Nord. Le petit

---

4. Curtius, The Civilization of France, N.Y.: Vintage, 1962, p. 227.

"bistrot"[5] n'a cependant pas disparu, surtout dans les villes de province et les quartiers peu mouvementés de Paris. Les signes d'une évolution sont cependant présents. Le calme manque dans la vie moderne, et le calme est essentiel à la préparation des plats raffinés et à leur consommation. Il y a aussi les influences directes de la technologie et de l'économie de l'industrie alimentaire: les conserves, les aliments congelés, les plats tout préparés, et la montée en flèche des "super-marchés" qui tendent à supplanter les petits magasins d'alimentation. On trouvera dans la section IV,C, qui traite de l'écologie de la France actuelle, des indications sur la consommation et la production des vivres et des vins. Pour se faire une idée sommaire de la question, on peut consulter le Guide-France de Guy Michaud.[6]

I.E.6.e Comparaison entre différents arts folkloriques

D'autres arts folkloriques qui font parti des "folkways" français (la Haute Couture et la parure féminine, la mode masculine, etc...) sont marqués par les vogues et les innovations. Cependant on peut constater que la mode "dernier cri", n'est souvent que la répétition, peu modifiée, de la mode de nos grands-mères. Mais la mode est beaucoup moins conservatrice que l'art de la table. Dans la cuisine traditionnelle française, il n'y a pas de place pour les recettes qui s'écartent des règles bien définies ou pour l'introduction de recettes exotiques. De telles innovations peuvent attendre jusqu'aux calendes grecques pour figurer au "théâtre" de la gastronomie. La gastronomie est donc un art basé sur un système de règles rigoureuses. L'état lui-même veille à la qualité des restaurants: chacun d'eux se doit d'afficher à l'extérieur sa catégorie. Il existe d'ailleurs des guides, tel le fameux Guide Michelin, qui donnent chaque année une indication sur le degré de qualité de la table dans les restaurants les plus connus (ce ne sont pas nécessairement les plus chers) de France.

5. Bistrot: Terme populaire, désignant de nos jours un café, employé parfois mal à propos par les étrangers. L'origine de ce mot remonte, paraît-il, à l'époque de l'Empire, alors que les troupes russes occupaient Paris. Ils avaient l'habitude d'entrer dans les cafés en criant "Bistrot, Bistrot," ce qui voulait dire: "Vite, vite, à boire et à manger."
6. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, pp. 226-227.

I.E.6.f Comment l'art de la cuisine se transmet-il?

Comme tout art folklorique, la cuisine se transmet de génération en génération. C'est surtout de mère en fille que les spécialités de la maison se transmettent. La contesse Marcelle Morphy a écrit" "My mother wisely believed that every girl, whatever her social position, should have a sound practical knowledge of cookery, and so, at an early age I was sent to the kitchen to learn to cook from our French chef or from a skilled female cook." 7

On peut également apprendre à bien cuisiner en consultant les livres de cuisine. Beaucoup de bons livres de cuisine sont à la disposition de la femme française d'aujourd'hui. Parmi ceux-ci on peut citer le Larousse Gastronomique, un livre de luxe, ou bien, Je Sais Cuisiner, livre très apprécié dans les foyers modestes.

Pour ceux qui envisagent une carrière dans l'industrie culinaire, il y a des écoles professionnelles. Elles sont nombreuses, mais on peut citer l'école du Cordon Bleu, dans le quartier des Champs-Elysées à Paris. L'apprentissage et les stages sont importants dans la formation des grands chefs de cuisine. L'éducation dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres domaines en France, est marquée par le souci de former une élite. Cependant, l'idée d'enseigner l'art culinaire dans les écoles n'a pas, jusqu'à présent, pris l'importance qu'elle revêt dans les programmes d'études des élèves américains.

Quand on parle de la table française, on pense toujours à la place accordée aux vins et autres boissons (alcoolisées on non) qui accompagnent ou non les repas: apéritifs, vins, "pousse-cafés", etc... L'importance de la table est bien définie dans le proverbe: "Une femme tient son mari par le bec (ou, par le ventre)." 8

---

7. Countess Marcelle Morphy, The Kitchen Encyclopedia, London: Arco Publishers, 1954, p. 7.

8. Les proverbes traduisent souvent les attitudes des générations antérieures plutôt que celles des générations d'aujourd'hui. Il est intéressant de comparer avec le proverbe américain: "The way to a man's heart is through his stomach."

Le Français est à juste titre fier de sa cuisine. Il n'ignore pas, cependant, que celui qui la pratique dans toutes les formes de l'art doit s'entraîner pendant une longue période. Un art aussi délicat que celui de la gastronomie est transmis de génération en génération. Les méthodes employées pour conserver à cet art toutes ses formes traditionnelles soulignent l'importance donnée à la transmission de tant de traditions et de techniques évoluées depuis longtemps dans la culture française.

I.E.6.g Différences dans la cuisine suivant les classes sociales

Il existe une cuisine propre à chaque catégorie sociale. La grande cuisine coûte chère. C'est, de nos jours, celle de la haute bourgeoisie. Jean-François Revel a dit: "Le goût français est fait de prototypes sans suite."9 Si Revel a raison, le prototype est donc cette cuisine de la classe aisée.

Pour ceux des classes inférieures de la société, la cuisine est un compromis entre les traditions et les moyens dont ils disposent les traditions et les moyens sont ceux de son "pays"10. Il y a à Paris beaucoup de provinciaux qui conservent leur manière de cuisiner.

D'une façon générale, le paysan mange bien. Sa cuisine n'est pas ce que l'on a coutume de nommer la cuisine raffinée, mais elle est soignée et copieuse. Le vrai pot-au-feu qui mijote constamment sur le fourneau, et auquel on ajoute chaque jour un ingrédient nouveau, nourrit le paysan copieusement et devient de plus en plus succulent avec le temps. La vraie cuisine paysanne ne se trouve guère dans les restaurants.

I.E.6.h Paris à table

On affirme souvent qu'il n'y a aucune cuisine proprement parisienne mais plutôt que l'on trouve des échantillons des meilleures spécialités régionales.

---

9. J.F. Revel, En France, la fin de l'opposition, Paris: Julliard, 1965, p. 9.

10. Pays: expression employée en langage populaire pour désigner le département, la ville ou le village dans lequel une personne est née.

C'est à Paris, également, qu'abondent les restaurants spécialisés dans les cuisines étrangères, telles les cuisines hongroise, russe, indochinoise, etc... Chaque cuisine régionale s'etant developpée en fonction de ses ressources agricoles, de son gibier, etc... il en résulte une grande diversité de cuisines françaises. Voilà où l'aspect folklorique de la cuisine française est le plus évident de nos jours.

Paris compte plus de huit mille restaurants. Il s'y trouve quelques hauts lieux de la gastronomie, mais il y a aussi et surtout des petits restaurants de quartier dont les "bistrots", déjà cités, font partie. Beard et Watt (p. 6) disent à leur sujet:

"Their humble appearence, however, is sometimes deceptive, and it should be remembered that the price of a meal is in accordance with the quality of the dishes and has nothing to do with the decor."

En tout cas, c'est dans les restaurants honnêtes que se maintiennent les traditions des cuisines régionales et où l'on mange la vraie cuisine française, à Paris comme en province.

I.E.6.i L'Avenir d'une institution: La Gastronomie

On a vu que l'institution sociale qu'est la table en France est vraisemblablement et un art folklorique et un art classique de par ses formes, rites, etc... Nous avons essayé de démontrer que cette institution subit une évolution qui continue à un rythme assez lent. Les formes, normes, et rites sont transmis de génération en génération, par voie orale, écrite, et par les institutions pédagogiques.

La gastronomie est un art statique et conservateur. Quiconque a lu des livres sur la cuisine française ou des revues comme le mensuel américain Gourmet, a pu le constater.

La technologie change toujours les habitudes, les modes de vie, et même les "folkways" d'un peuple. Les progrès de la technologie moderne se traduiront par des changements plus ou moins profonds dans l'institution de la gastronomie. On a déjà vu les changements dans ce domaine: l'apparition des "self-service", des "snack-bars", des "super-marchés". La France elle-même

n'est-elle pas menacée dans son prestige culinaire par la modernisation des temps? En effet les heures réduites au moment des repas obligent la plupart des Français à manger ou bien des sandwiches ou à prendre leur repas dans des snack-bars. Où sont les petits plats minutieusement préparés?

Nous croyons que ces nouvelles méthodes et ces nouveaux établissements sont moins le résultat de l'américanisation de la France ou de l'Europe que des réponses aux exigences d'une vie plus rapide, plus moderne, plus technique. Il y a également l'influence des étrangers qui viennent en France: plats exotiques, barbecues américains. Une cuisine mondiale où les cuisines régionales n'existeront plus, ne semble pourtant pas devoir prendre forme de nos jours. La cuisine française (avec toutes ses règles et ses normes) garde bien son prestige de première classe en Europe et dans le monde entier. La cuisinière française aura toujours le désir de mijoter un bon petit plat dès que le temps et l'argent le lui permettront.

Note: Quelques 70 citations supplémentaires ont été réunies au sujet de la gastronomie, mais il n'a pas été possible d'obtenir l'autorisation de publier celles qui seraient les plus utiles. Au lieu de renvoyer le lecteur à un grand nombre de cours passages, en employant le procédé peu satisfaisant d'en citer le commencement et la fin, nous avons décidé de ne présenter ici que la bibliographie, accompagnée de l'essai qui guidera le lecteur aux sources susceptibles de l'intéresser.

La Gastronomie: Bibliographie

1932. Mathiot, G. Je sais cuisiner. Paris: Albin Michel, 1932.

1947. Granger, Ernest. La France, son visage, son peuple, ses ressources. Paris: Arthème Fayard, 1947.

1950. Gottman, Jean. A Geography of France. New York: Henry Holt & Co., Inc., 1950.

1952. Simon, André. A Concise Encyclopedia of Gastronomy. London: Collins, 1952.

1954. Gorer, Geoffrey. Preliminary Hypotheses Prepared for Rhoda Metraux and Margaret Mead. 1954. Unpublished.

Lewis, W. H. The Splendid Century. New York: William Sloane Ass., 1954.

1955. Metraux, Rhoda and Margaret Mead. Themes in French Culture: A Preface to a Study of French Community. Stanford, Cal: Stanford University Press, 1955.

1956. Lerner, Daniel. "Interviewing Frenchmen," The American Journal of Sociology, 17 (September, 1956), 187-194.

Lacour-Gayet, Robert. La France au XXe Siècle. New York: Dryden Press, 1954.

1958. Curnonsky, pseud. of Maurice-Ed. Saillaud. Souvenirs Littéraires et Gastonomiques. Paris: Albin Michel, 1958. [Anecdotes by the late "Prince des Gastonomes." An interesting chapter on "La Cuisine Dans Rabelais" showing cheeses, dishes, wines, etc. that have kept their traditions since the Renaissance. W.B.]

Mandrou, R. and Duby, G. Histoire de la civilisation française XVIIe - XXe siècles. Paris: Armand Colin, 1958.

1959. Shoonmaker, Frank. "Holiday Handbook of French Wines," Holiday (August, 1959).

1960. Brogan, D. W. and the Editors of Life. France. New York: Time, Inc., 1960.

Root, Waverly. "How to Eat in France." Fodor's Modern Guides--France, 1955. New York: McKay, 1955, 60.

1961. Perrot, Marguerite. Le mode de vie des familles bourgeoises. Paris: Armand Colin. 1961.

Bedford, Sybille. The Faces of Justice: A Traveller's Report. New York: Simon & Schuster, 1961.

Tannenbaum, E. The New France. Chicago: University of Chicago, 1961.

1962. Cendrars, Blaise. "Chez Félix," France de nos jours. Charles Carlut et Germaine Brée. New York: Macmillan, 1962. [Enumération des plats qui, selon l'auteur, constituent un repas fin, les ingrédients, les vins, etc. . . . le plaisir de la bonne nourriture, de la "bonne chère."]

Guy, Christian. Une histoire de la cuisine française. Paris: Les Productions de Paris, 1962.

1963. Wechsberg, Joseph. "Profiles: Hors concours: Mme Marie-Louise Point." New Yorker. October 5, 1963, pp. 57-130.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

de Coquet, James. Propos de Table. Paris: Libraire Hachette, "Bibliothèque des Guides Bleus," 1964. [Essais doctes mais impressionnistes, très personnels, sur la gastronomie. Mention de viande médiocre à miami, à un prix invraisemblable. p. 48. H.L.N.]

1965. Chombart de Lauwe, Paul. "La Vie quotidienne des familles ouvrières." Le Français dans le monde, déc. 1965, p. 20.

Cayol, Jean. "La Famille française." Le Français dans le monde. No. 37 (déc. 1965), 7-14.

Quin, C., J. Boniface et A. Gaussel. Les Consommateurs. Paris: Edit. du Seuil, 1965.

1966. Dumazeau, Henry. "Réflexions sur la cuisine française," Le Français dans le Monde, No. 43, sept. 1966, pp. 15-20.

Ripault, Christine. Trois étoiles pour bébés et juniors. Paris: Solar, 1966. Translated as Three Stars for Babies and Juniors. Compte-rendu in Life, 10 mars, 1967, pp. 97-8. [L'auteur soutient que "Children can become gourmets before they learn to walk, and good taste in food sensitizes them to good taste in other joys of life. The whole trouble has been that parents have no imagination, and they worry so much about nutrition that they forget about taste. No wonder infants faced with baby cereal and strained prunes would rather wear it than eat it. So Writer Ripault went straight to the chefs of such

three-star Paris restaurants as La Tour d'Argent, Maxim's and Lasserre and came up with a 500-page cookbook for kids called Three Stars for Babies and Juniors which combines sound nutrition with exciting cuisine. The book has become a best-seller in food-conscious France and is now being translated into English."]

I.E.7 L'Humour

Note introductoire par
Howard Nostrand

Certains éléments de l'humour d'un peuple sont universels. D'autres, propres à une culture donnée, rendent cet adage: l'humour est le dernier aspect d'un mode de vie que l'étranger parvienne à comprendre. Malheureusement pour celui-ci, l'élément universel se cache souvent sous une expression ou sous une allusion particulière à une région. C'est pour cette raison, sans doute, que l'humour d'un peuple échappe pendant un temp assez long à la compréhension d'un étudiant étranger: pour le saisir il faut savoir une multitude de détails--le sens sous-entendu des mots, les institutions sociales et leurs abus, les formes de l'art sérieux que l'on parodie, événements de l'histoire appris à l'école que Gaston Bonheur (1963), ou les Aventures d'Astérix (1961)[1] parodie d'une façon amusante.

L'étranger a un second problème, encore plus difficile que la compréhension: c'est celui de savoir à quels sujets, et à quelles occasions, il lui est permis de plaisanter. Le Français qui dit "démocratiquement" "Bonjour, Monsieur" à son concierge et à son président ne se permet pas les mêmes plaisanteries devant ces deux personnages. L'étranger fera bien de s'abstenir de plaisanter en présence d'un supérieur ou plaisanter sur un sujet douteux, s'il ne veut pas courir le risque d'offenser ou de blesser son interlocuteur.

L'humour présente deux grands aspects à étudier: l'un symbolique et l'autre social.

C'est d'abord une production de l'esprit, "la poésie du rire,"[1.a] qui possède comme tout autre poésie des formes et des règles esthétiques. Dans chaque symbolisme, l'humour revêt des formes et obéit peut-être à des règles différentes. Il

1. R. Goscinny; dessins de A.Underzo. Série: "Une Aventure d'Astérix le Gauloix. Paris: G. Dargaud. (Astérix le Gaulois, 1961. La Serpe d'or, 1963. Astérix et les Goths, 1963. Astérix Gladiateur, 1964. Le Tour de Gaule d'Astérix, 1965. Astérix et Cléopâtre, 1965, Etc.).

faudrait examiner séparément l'humour des gestes et des arts visuels; celui des sons et du "rire musical" d'un compositeur tel qu'Eric Satie; celui des humoristes littéraires. L'étude de ceux-ci, dans la France contemporaine, pourrait bien prendre comme point de départ le numéro des Yale French Studies consacré à l'humour (1959), pour procéder ensuite à l'oeuvre de Pierre Daninos; celle de Marcel Aymé dont Dorothy Brodin (1964) a déjà analysé le monde comique; les revues satiriques telles Jours de France, Crapouillot, Hors-série; les chansons des chansonniers et les dessins humoristiques d'un Bellus.

L'énumération des formes esthétiques de l'humour mène à la considération de ses rapports avec les institutions sociales. L'Outline of Cultural Materials des Human Relations Area Files (George P. Murdock et autres, 1961, p. 68), à l'article, Humor renvoie à plusieurs autres sections de l'Outline, à savoir "Humor in the fine arts; in entertainment; Patterned expressions of emotion; Clowns; Joking relationships between kinsmen; Ridicule as a means of social control; Ideas about laughing and smiling; Obscenity and pornography."

Comme introduction à la sociologie de l'humour dans la France contemporaine, on pourrait montrer à des étudiants assez avancés en français le film, "L'Humour français", publié par McGraw-Hill Book Company dans la série "Ici la France." Ce court-métrage de 20 minutes passe en revue la production contemporaine des livres et revues comiques, l'institution des cabarets avec leurs chanteurs satiriques, le "gag" cinématographique.

L'essai qui suit présente les observations de Mme Judith Stora, chercheur autorisé grâce à ses

---

1.a Le mot est de M. Raymond Devos, Secrétaire de l'Association pour l'humour français.

études sur l'humour dans différents pays, à hasarder des généralisations sur les caractéristiques de l'humour français. Elle estime que l'esprit en est un aspect ou une catégorie d'importance capitale: expression, vraisemblablement, de l'intellectualité que nous avons signalée plus haut (I.A,2). On pourrait ajouter que celle-ci s'exprime non seulement par "la pointe assassine," mais aussi par un goût de la situation incongrue, absurde, qui amuse tous les participants, sans faire de victime.

I.E.7.a L'Humour français

Par Judith Stora

Quelqu'un appela les Français "le peuple le plus spirituel de la terre". Cette définition qui n'est peut-être qu'une boutade n'en est pas moins une constatation intriguante. Que cache le mot "spirituel", dans quelle mesure peut-on parler du "peuple français" dans un sens général? Bref, quelle est la nature de cet humour français dont s'enorgueillit l'intellectuel et dont use à tout moment l'homme de la rue?

Si difficile qu'elle soit et en dépit de nombreuses tentatives, la définition de l'humour en général serait encore une tâche plus aisée que de vouloir dégager les traîts particuliers de l'humour d'un seul peuple. D'autant plus que tout humour "national" contient aussi des caractéristiques universelles. Toutefois, sans vouloir tirer des conclusions trop hâtives, nous chercherons à montrer quel est le genre d'humour que les Français eux-mêmes condidèrent comme part de leur patrimoine national.

Avant toute chose nous devons attirer l'attention sur un fait très important. L'humour français présente deux aspects, tous deux dotées d'une longue tradition et qui survivent encore de nos jours.

Le premier aspect que nous allons examiner est l'humour des initiés, un humour "aristocratique" que l'on appelle l'esprit français. C'est ce genre d'humour que le monde considère comme spécifiquement français et qui fait l'objet de l'admiration des intellectuels de toutes les nations. Ici une question s'impose: quelle est la différence entre l'esprit et l'humour? Le nombre de réflexions faites à ce sujet exclut toute explication exhaustive. Tout au moins nous pouvons affirmer que l'esprit parle moins au coeur qu'à l'intellect. Il est froid et se pratique, on pourrait dire, à froid. "Esprit...exclut presque sentiment", dit Pierre Mille dans sa préface à une anthologie de l'humour français.[2] André Maurois va plus loin: "...l'homme d'esprit se moque des autres et l'humoriste de lui-même".[3] L'homme d'esprit, voilà qui est bien français. André Maurois, qui, incontestablement, en est un, explique ce phénomène par l'histoire. Aux 17ème et 18ème siècles, en France et en Italie, tout ce que le pays comptait de talent et de valeurs spirituelles, se rassemblait à la Cour. Tout ce monde s'y sentait obligé de briller. "Il fallait avoir de l'esprit ou se taire."[4] La tradition se perpétua. La Fontaine, Diderot, Voltaire, Montesquieu sont des classiques du genre, et parmi les contemporains il suffit de citer les noms de Jean Giradoux, Marcel Achard, Marcel Pagnol, André Maurois, Pierre Daninos.

Hérité du siècle des lumières, empreint de cartésianisme, l'esprit français, s'il est humour, est un humour raisonné, sec, acide et toujours très efficace. C'est cette efficacité qui est le

2. Pierre Mille, Anthologie des humoristes français contemporains, 1925.
3. André Maurois, "L'esprit et l'humour". Plaisir de France, No. 146, décembre 1949, p. 57.
4. op. cit. (André Maurois)

trait le plus saillant de l'enfant chéri de l'esprit français, l'humour politique. Cet humour "engagé" a une longue lignée en France. Les premiers humoristes, du moins ceux à qui on avait appliqué le premier ce terme, étaient des caricaturistes d'inspiration politique. Ce fut d'abord des caricaturistes-portraitistes, ensuite des satiristes. A partir de 1830 cet humour satirique trouva des représentants brillants en France. Les noms des dessinateurs Daumier, Gavarni, puis Forain, Willette et Caran d'Ache sont à retenir. Toute la vie politique intérieure et internationale était l'objet de la gouaille mordante des dessinateurs, des humoristes et des chansonniers.[5] L'humour engagé est toujours une source de comique très vivante en France. Le Canard enchaîné, hébdomadaire satirique, est extrêmement populaire parmi les intellectuels. Quant aux chansonniers, ils font toujours recette.

L'esprit français a un dernier-né. Il est de descendance anglaise, mais ses traits de caractère sont bien français. Il s'agit de l'humour noir qui fit son apparition au début de ce siècle. Ce fut grâce au père du surréalisme, André Breton, que ce genre d'humour acquit droit de cité et même la popularité en France. L'Anthologie de l'humour noir, parue en 1950, consacre la définition donnée à l'humour par M. Léon Pierre-Quint: "l'humour est une révolte supérieure de l'esprit".[6] C'est à propos de cette sorte d'humour que Jacques Sternberg dit dans sa préface à une anthologie

5. Rappelons que déjà au moyen âge en France, les chansonniers qui composaient des satires politiques pour des mélodies déjà connues--des "sirventès" en provençal ou serventois en vieux français--exercaient un pouvoir redouté par les chefs d'armée.
6. André Breton, Anthologie de l'humour noir, 1950. Préface, p. 11.

d'humour français qu'il est "...destruction exacerbée, irruption de l'inattendu, pessimisme, poésie gratuite débouchant volontiers dans l'irréel..."[7] Les plus éminents représentants français de cet humour dévastateur sont Alfred Jarry, Alphonse Allais et parmi les contemporains Eugène Ionesco et Samuel Beckett.

Il nous reste à dire quelques mots de l'autre aspect de l'humour français, l'humour dit "gaulois". Ses origines remontent aux farces du moyen âge. Ce fut ensuite Antoine de la Sale et François Villon qui poursuivirent la tradition. Mais le maître non égalé du genre fut Rabelais au 16ème siècle. Bien que les procédés comiques de ce dernier ne se limitent guère aux histoires "grasses" et aux plaisanteries obscènes, l'opinion publique, en parlant de "l'humour rabelaisien" fait allusion à ce seul aspect de son humour. L'héritage de cet humour "grivois" qui est un autre mot pour designer à peu près la même chose, est très vivant encore de nos jours. "Le Français rit toujours des histoires rabelaisiennes", dit Marcel Pagnol dans sa préface à un livre de Pierre Daninos.[8] Le héros le plus populaire de ces histoires est le mari cocu, personnage également très apprécié dans les pièces de boulevard qui ont toujours leurs fidèles habitués. Cet humour, souvent d'un goût douteux, peut atteindre un niveau plus noble s'il est cultivé par des hommes d'esprit aussi brillants que Georges Feydeau, Georges Courteline ou Marcel Achard.

En guise de conclusion voici la réflexion faite par André Gide au retour de son voyage en Union Soviétique. Elle se passe de commentaires:

---

7. Jacques Sternberg, Un siècle d'humour français. 1960. Préface, p. 11.
8. Pierre Daninos, Le tour du monde du rire. 1953. Préface, p. 10.

"Moquerie, ironie, critique, tout se tient. L'enfant incapable de moquerie fera l'adolescent crédule et soumis, dont plus tard vous, moqueur, critiquerez le 'conformisme'. J'en tiens pour la gouaille française, dût-elle s'exercer à mes dépens."

9. André Gide, Retour de l'U.R.S.S., 1936, p. 24.

L'Humour· Bibliographie

1949. Maurois, André. "L'esprit et l'humour." Plaisir de France, no. 146 (décembre, 1949), pp. 56-57.

1950. Atkinson, Geoffrey. Les Idées de Balzac. "Appendice IV, Le comique et l'humoristique," Genève: Droz, Tome 5, 1950, pp. 129-130.

'50 Breton, André. Anthologie de l'humour noir. Paris: Edit. du Sagittaire, 1950.

1953. Guérin, Raymond. "Une critique d'humeur," La Parisienne, no. 10 (Oct. 1953), pp. 1404-1412.

1956. Humbourg, Pierre. "Humour 56. . . .," Les Nouvelles Littéraires, no. 1493 (14 avril 1956), p. 1; no. 1495 (26 avril 1956), pp. 1 and 4· no. 1496 (3 mai 1956), p. 1: no. 1497 (10 mai 1956), pp. 1-2; no. 1499 (24 mai 1956), p. 1.

1958. Perruchot, Henri. "Les princes de l'humour," Pensée Française, 17e année, no. 6 (juin, 1958), 3-7.

1959. Herz, Micheline. "Gallic Wit in Triumph and Decline." Humor [New Haven, Yale French Studies, 1959]. Yale French Studies, no. 23 (Summer, 1959), pp. 54-62.

'59 Jameson, Fred. "The Laughter of Nausea." Humor [New Haven, Yale French Studies, 1959]. Yale French Studies, no. 23 (Summer 1959), pp. 26-32.

'59 Maurois, André. "L'humour: une forme de civilisation," Les Nouvelles Littéraires, no. 1636 (8 janv. 1959), p. 1.

'59 Moore, Will G. "The French Notion of the Comic," Humor [New Haven, Yale French Studies, 1959]. Yale French Studies, no. 23 (Summer, 1959), pp. 47-53.

'59 Yale French Studies, 23, Summer 1959. "This issue features humor." [Les 14 articles sont groupés sous trois catégories: "Modern," sur Jones Co., Beckett, "Hulot, or, The Common Man as Observer and Critic," Marcel

'67 Voir ci-dessous, p. 655.

Achard, et Tristan Corbière; "General" et "More Remote," sur Rabelais, Molière, Fragonard et Watteau, Stendhal et Benjamin Constant. La deuxième catégorie, "Several," consiste des trois articles suivants de Moore, de Hertz, et de Gross-Vogel.]

Moore, Will G. "The French Notion of the Comic," Yale French Studies, 23, Summer 1959, pp. 47-53. [Enquête pour déterminer ce qui faisait rire au temps de Molière. " . . . comedy, as the French seem to have pursued it, may well reveal (no less than the tragic does) the unbearable, the things in our civilization upon which [,] without art [,] we could not bear to look." p. 53]

Hertz, Micheline. "Gallic Wit in Triumph and Decline," Yale French Studies, 23, Summer, 1959, pp. 54-62. " . . . Gallic wit is an attempt by means of comedy to rationalize the world, and the man who displayed Gallic wit had faith in himself as a reasonable individual inclined to tolerance. This solid optimism can be militant, as exemplified in Voltaire, but it does not necessarily imply action, for it contains its self-assuagement. It is this easily obtained relief which discredits Gallic wit today." p. 62]

Grossvogel, David I. "The Depths of Laughter; The Subsoil of a Culture," Yale French Studies, 23, Summer 1959, pp. 63-70. (Approache psychoanalytique très instructive. Exemples pris dans la littérature francaise depuis le Moyen Age jusqu'aux Bestiaires de Montherlant. "Of medieval man Lanson said: 'He has three sensitive parts: his skin, his purse, his woman; to be beaten, robbed, deceived, are the three misadventures that make him laugh when they happen to others' (Histoire illustrée de la littérature française). And these three sensitive parts are the realistic surfaces

that prefigure the primal fears of man: anxiety before Death, before Man, before the Flesh."--p. 66]

1960. Escarpit, Robert. L'humour. Paris: Presses universitaires, 1960.

Jaubet, Serge. "Humour rose et humour noir," La Table Ronde, no. 151-152 (juill.-août 1960), pp. 138-140.

1961. Fourton, J. U. S. Humour et coutumes en France. Paris: Editions Rabelois, 1961.

'61 Onimus, Jean. "Le rire contemporain," Etudes, CCCVIII, no. 2 (févr. 1961), 161-177.

'61 Weightman, John. "Humor and the French," Twentieth Century, 1010 (July 1961), 116-126.

1963. Aycard, A. et J. Franck. La réalité dépasse la fiction. T. IV. Paris: Gallimard, 1963.

'63 Bonheur, Gaston. Qui a cassé le vase de Soissons? L'album de famille de tous les Français. Paris: Robert Laffont, 1963. [Satirise d'un esprit compréhensif, souvent avec tendresse, les lieux communs de l'instruction familiale et scolaire.]

'63 Slavescu, M. (ed.). Humour en français ... de tous les coins ... de tous les âges. Recueil de plaisanteries et d'anecdotes. Bucarest: Editura scientifica, 1963.

1964. Brodin, Dorothy R. The Comic World of Marcel Aymé. Paris: Nouvelles Editions Debresse, 1964.

1965. Merens, Louis. Ces Français, fous, fous, fous. Paris: La Table Ronde [c1965.]

(Voir aussi la bibliographie sur l'humour dans la Partie B de ce rapport, Exemples Littéraires, section I.E.7).

I.F LA LANGUE FRANÇAISE
par Howard L. Nostrand

I.F.1 La langue comme témoignage d'une culture

Avant d'accepter une expression verbale comme la preuve d'un trait culturel, il faut en demander d'autres indices qui soient indépendants des manifestations linguistiques. Le fait que les Français disent "une somme importante" pour une grande somme ne prouve pas que ceux-ci identifient l'importance avec la grandeur. La langue quotidienne abonde en apparences trompeuses de cette sorte, et elle abonde surtout en métaphores éteintes: c'est-à-dire, en expressions que l'on débite sans songer à leur sens primitif. Gardons-nous contre les affirmations d'un type trop familier, "Les Français parlent d'une métaphore éteinte" tandis que les anglophones disent 'a dead metaphor', donc la mentalité française est préoccupée par la lumière et par l'obscurité et la mentalité anglo-saxonne, au contraire, par la vie et par la mort". De telles observations ne prouvent rien: au plus, elles suggèrent une enquête à poursuivre au-delà de l'évidence fournie par les mots.

Non seulement le lexique d'une langue mais aussi sa phonologie, sa morphologie et sa syntaxe permettent des aperçus ou des hypothèses sur la culture environnante, bien qu'on ne puisse pas en tirer de conclusions à ce sujet.

Deux exemples suffiront à illustrer ce principe capital qui n'est pas toujours respecté dans l'enseignement des langues. L'énonciation vigoureuse du français, la tension des muscles et la production des sons très en avant dans la bouche, ont semblé à Ernst Robert Curtius accuser une pensée intensément active, et à d'autres observateurs tempérament, impétueux, nerveux. Aujourd'hui une conclusion sérieuse à ce sujet ne peut négliger les résultats des enquêtes socio-psychologiques.

Dans le domaine de la syntaxe, le français a évidemment un penchant pour le mode déclaratif. L'inversion interrogative, plus encombrante en français qu'en italien, en espagnol, en allemand ou en anglais, cède souvent à la forme indicative,

du moins dans la langue quotidienne. Le mode exclamatif garde lui aussi l'ordre déclaratif, à la différence de ces quatre langues. L'impératif, finalement, est très susceptible d'être remplacé par le futur de l'indicatif, forme qui dans ces autres langues de l'occident garde avec ténacité son sens déclaratif, de sorte que dans ces langues le futur prête à une demande un ton présomptueux.[1] Or, une prédilection pour le mode indicatif décèle-t-elle un esprit réaliste? terre-à-terre? dogmatique? disposé à l'engagement? Ce sont des questions auxquelles la langue à elle seule ne saurait fournir une réponse convaincante. Cependant lorsque l'évidence linguistique se trouve confirmée par d'autres manifestations, l'apport de la langue a une valeur particulière parce que la parole est la plus explicite de tous les symbolismes. Il est donc utile de relever les tournures de phrase ou autres indices linguistiques qui manifestent, en les précisant, les grands thèmes d'une culture, ses croyances sous-jacentes, ses attitudes sociales, et ainsi de suite.

I.F.2. La langue française et quelques thèmes majeurs

Le cliché trop connu à savoir que "la langue est inséparable de la culture et de la société environnantes" prend un intérêt tout neuf lorsqu'on examine les rapports entre la langue et d'autres rubriques de cette étude. Prenons comme exemples principaux les rapports de la langue française avec trois des thèmes qui constituent le système des valeurs: l'intellectualité, l'art de vivre, et la patrie.

L'intellectualité se manifeste premièrement par un certain caractère abstrait de cette langue, qui est riche en termes génériques et en mots bien définis pour désigner les concepts et les sentiments. Il est instructif de comparer un dictionnaire

1. Le futur comme impératif existe pourtant en anglais dans un contexte déterminé. Voir Frank Behre, "The You Will Request: A Syntactical Study." Contributions to English Syntax and Philology [19], 1963, pp. 119-150.

des synonymes français, tel celui d'E. Sommer (Hachette et Doubleday, Page, [1926]), ou celui de René Bailly (Larousse, 1947) aux ouvrages analogues des autres langues.[2] A la différence des simples listes de synonymes usuelles pour les autres langues, les ouvrages français comparent la portée des mots. Ainsi, chez R. Bailly: "Centre, terme de géométrie,... implique toujours une figure fermée. Milieu est moins rigoureux; il ne suppose qu'une étendue..." (p.113).

Le poète Yves Bonnefoy représente l'opinion d'un grand nombre de francophones en soutenant que ce sont les mots génériques qui importent: les verbes "boire" et "manger" désignent l'essentiel des actes, tandis que "siroter", "déguster", "chipoter", "manger du bout des dents" ne font qu'ajouter des accidents, des circonstances extérieures.[3] Adrien Sauvageot (1964, p.212) nous rappelle cependant, parmi quelques "Insuffisances du vocabulaire", l'absence de certains termes génériques, par exemple pour les gallinacés. Il faut reconnaître aussi que les grands auteurs, dans leurs récits et leurs descriptions psychologiques, évitent souvent les termes génériques, forcément abstraits, pour ne saisir qu'un détail concret et suggestif: "Il sursauta." "Il demeura les bras cassés." "Il avait la langue mauvaise."

Deuxièmement, la langue française reflète admirablement bien l'esprit critique qui fait partie de l'intellectualité. La litote[4] s'emploie fréquemment pour traduire une attitude judicieuse: "Il ne fait pas chaud" pour commenter qu'il fait extrêmement froid, et le familier "pas mal". Les expressions "tant pis" et "tant mieux" illustrent la même tendance de limiter, de préciser, de penser en termes d'affirmations relatives plutôt qu'absolues. La culture française rend difficile ainsi l'adoration extasiée des héros. Typiquement français est le mot d'André Gide: "le plus grand de nos poètes?" -- "Victor Hugo -- hélas". De même

2. Tel Roget's Thesaurus of English Words and Phrases, ou Grates, Diccionario de sinónimos castellanos(Buenos Aires: Sopena,1944). Grates présente une liste alphabétique; Roget, un inventaire raisonné à 1.000 catégories.

la langue française rend difficile la magie persuasive d'un Hitler ou d'un Fidel Castro.[5] Si la traduction anglaise rend l'éloquence hitlérienne moins impressionnante, en français elle tombe à plat. La phrase biblique presque terrifiante de mystère dans la version anglaise, "Behold, the Behemoth!" est devenue en français "Voici l'hippopotame".

De telles manifestations serviraient à illustrer non seulement l'intellectualité mais aussi le réalisme et l'art de vivre, la sobre élégance, de ce peuple qui a refusé de se laisser impressionner -- sauf pendant certains mouvements culturels -- par l'emphase, l'hyperbole, ou l'effusion émotive.

Dans le cas de l'art de vivre et aussi dans celui du dernier des thèmes que nous considérerons ici, celui de la France elle-même, la langue devient significative par les attitudes qu'elle évoque, aussi bien que par des expressions révélatrices telles que "la joie de vivre", "la sociabilité des Français", "la douce France", "mon pays" (c'est-à-dire, la région de la France qui est la mienne).

L'attitude des Français envers leur langue reflète la jouissance des plaisirs sensuels qui est l'essence de leur art de vivre. André Maurois l'a très justement observé: "On peut appeler <u>sensualité</u> ce plaisir que le Français prend à la vie sous tous ses aspects. Il a l'amour des choses simples et bien faites. ... Pour des raisons du même ordre, le Français a l'amour de son langage...[6] Le Docteur Reine Kruh, commentant le parti-pris français de "tirer un plaisir délicat des petites

---

3. "La Poésie française et le principe d'identité". [Tirage à part]

   1965?, pp. 335-354. Voir les pages 342-3.
4. Litote: "Expression qui consiste à dire moins pour faire entendre plus, comme <u>je ne vous hais pas</u> pour <u>je vous aime beaucoup</u>, <u>pas mal</u> pour <u>bien</u>" -- <u>Petit Larousse.</u>
5. L'art oratoire d'un Malraux, quelque fougueux qu'il soit, ne convainc une assemblée française qu'en prétendant à un ton raisonnable et à un

choses de la vie", fait remarquer que ce plaisir est "opposé à la conception puritaine" (lettre du 9 juin, 1965). Les étrangers de tradition puritaine s'étonnent quelquefois, en effet, devant l'envergure de l'expression linguistique permise par la convenance française, comme ils s'étonnent devant la variété des aspects de la vie qu'ils trouvent sculptés dans l'architecture religieuse du Moyen Age.

Les attitudes envers la langue ont une importance particulière, dans cette culture, parmi les manifestations qui concrétisent les traditions nationales et l'esprit patriotique.

Le fait que les Français considèrent leur langue comme la plus belle et la plus expressive de toutes les langues n'est pas exceptionnel. D'autres peuples ont les mêmes convictions, comme nombre d'amants croient aimer la plus belle femme du monde ou celle dont la voix a la plus exquise expression. Il n'y a que les Suédois qui s'écarteraient de la norme universelle, s'amusant à entendre tel vieux dire que "la seule langue qui exprime les sentiments comme ils sont -- c'est le suédois".

Ce que l'attitude française peut avoir d'unique, c'est la croyance nationale en une clarté supérieure. Le Guide France rédigé par M. Guy Michaud (1964) affirme typiquement qu' "on peut exprimer n'importe quoi en français", pourvu qu'on le conçoive avec clarté (p.22): affirmation que contesterait ce vieux Suédois, et que l'on ne saurait soutenir, en effet, avec la rigueur qui domine cet excellent livre, sans soumettre bien des traductions françaises à des juges qui représentent de la mentalité des langues originales. On pense au débat historique entre Lévy-Bruhl et Franz Boas, dans

5. (suite) argument logique. Et pourtant la rhétorique des Voix du silence, qui s'attache à une tradition classique française, semble emphatique et empruntée dans la traduction anglaise.
6. Portrait de la France et des Français. Paris: Hachette, 1955, p. 29. (Voir aussi la suite.)

lequel celui-ci maintenait que l'homme primitif avait sa propre logique tandis que l'anthropologue français arguait que le primitif était illogique -- pour se rendre à l'évidence plus tard en adoptant, dans ses Carnets, la position de Boas.

Dans quelle mesure doit-on accorder foi au jugement de tant de Français, selon lequel leur langue est plus claire que tout autre? Supposez qu'un enfant s'applique à observer les tabous d'une langue au lexique et aux mécanismes strictement délimités; et qu'il s'accoutume à ces tabous dès l'âge où, selon Piaget, il ne sait pas encore distinguer entre le signifiant et le signifié -- c'est-à-dire entre le symbole et la réalité. Cet enfant ne serait-il pas porté à croire toute sa vie durant, qu'une langue plus flexible que la sienne viole des tabous enracinés dans la nature même des choses?

Il n'est pas aisé d'épurer le langage des enfants, surtout quand les formes admises sont étroitement prescrites et que l'intellectualité inculquée à ces enfants les incite à demander une raison pour justifier ce que l'on exige d'eux. Les adultes sont donc amenés à soutenir la supériorité de leur langue (même s'ils n'en connaissent pas d'autre), en en exagérant un peu la prétention -- ce qui est si naturel à tout adulte qui recommande aux jeunes de la tribu la vertu des us et coutumes locaux. C'est ainsi que les adultes éveillent chez les jeunes la conviction que les autres cultures sont inférieures. Il ne s'agit pas nécessairement d'un chauvinisme voulu mais simplement d'un effort pour persuader les jeunes d'adopter un mode de vie.

La conviction de la clarté supérieure du français a été défendue par Rivarol dans son Discours sur l'universalité de la langue française (1784). Rivarol arrivait à ses conclusions par un raisonnement qui semble chauvin à la lumière de la linguistique du XXe siècle: il soutenait que l'ordre sujet-verbe-complément représente "la logique universelle à tous les hommes" et que le français,"par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct." Ni l'une ni l'autre de ces affirmations ne se peut plus soutenir. Les conclusions de Rivarol, néanmoins, sont devenues articles de foi du patriotisme français; elles

figurent parmi les clichés que l'on peut tracer d'un ouvrage à l'autre dans notre bibliographie chronologique sur le caractère national de ce pays (I.B.). Des critiques indépendants, tel Jacques Barzun, se sont opposés au cliché en faisant observer que les plus grands auteurs français deviennent par endroits des auteurs difficiles. La généralisation la plus exacte est celle qu'offre un jeune linguiste, Kenneth Bruneau: "Le français est une langue claire quand le locuteur pense clairement."

On ne peut plus dire catégoriquement que "Ce qui n'est pas clair n'est pas français." Mais en fin de compte il faut reconnaître que cette langue, et la tradition culturelle de "l'honnêteté", exercent une influence exceptionnellement forte en faveur de la pensée claire et universellement compréhensible.

On doit admettre les "refus" de la langue française comme les admettait André Mirize dans son célèbre cours de stylistique offert à Harvard où il traitait de versions de textes anglais en français. Les traductions françaises de Shakespeare[7] perdent inévitablement quelque chose de l'original -- de même que les traductions de Racine en n'importe quelle langue. Pourtant, les refus du français ne sont pas si nombreux qu'ils le sembleraient lorsqu'on consulte le francophone ordinaire. M. Yves Bonnefoy, tout en défendant un vocabulaire restreint, démontre que les ressources de cette langue -- pour la prose aussi bien que pour la poésie -- dépassent de loin l'enceinte de ses expressions consacrées. Citons par exemple son admirable article sur "Pierre Charpentrat et l'architecture baroque", dans Critique No. 223 (décembre 1965), pp. 999-1015.

I.F.3 La place centrale de la langue dans la culture française

Il n'est pas surprenant, après tout, qu'une langue ait des rapports avec les thèmes majeurs de la culture environnante, car ceux-ci ont été choisis précisément à cause de leurs répercussions

7. Il serait instructif d'étudier à ce propos les meilleurs des traductions énumérées par Madeleine Horn-Monval (1963): voir la Bibliographie qui suit le présent essai.

dans tous les secteurs de la structure socio-culturelle. Dans la culture française, cependant, la langue occupe une position quasi centrale qui semble la singulariser. Elle joue un rôle capital dans l'expression du caractère national, parmi les formes de l'art, et dans les relations sociales, y compris les conflits et leur résolution. (V. p. 655.)

Regardons tour à tour l'aspect linguistique de chacun de ces domaines. Tout en justifiant l'assertion que la langue a une importance spéciale nous pourrons noter, en passant, des méthodes de recherches linguistiques qui promettent de nouvelles contributions à la connaissance des cultures.

La position centrale de la langue dans la culture française doit être attribuée en partie, sans doute, à cette "orientation orale" que nous avons signalée à propos du caractère national (I.B. 4, p. 109). Mais les Français ont aussi des raisons conscientes pour accorder à leur langue une place si centrale.

Les Français jugent que le dialecte francien a joué un rôle très important dans l'unification de l'état national et dans la formation des traditions qui la soutiennent. Ils estiment que la détérioration de leur langue menacerait leur solidarité nationale et leur identité vis-à-vis des autres peuples.

Par conséquent, la question -- universelle aujourd'hui -- de savoir s'il faut perpétuer ou modifier les traditions, afin d'assurer la survivance d'une culture, revêt souvent en France l'aspect d'un débat sur la politique linguistique -- domaine que le Professeur Einar Haugen de l'Université de Harvard étudie dans les pays scandinaves, sous le titre de "la gestion des langues." Les conservateurs en France estiment que leur langue possède le mot juste pour toute abstraction valable, et suffisamment de termes autochtones pour nommer toutes les innovations techniques. Les libéraux, eux, acceptent l'introduction de barbarismes lexicaux et syntaxiques.

Le terrain entier des rapports entre langue et caractère national doit être assujetti à des

études plus rigoureuses que celles du passé, et bien que les généralisations utiles ne puissent jamais se borner aux questions de quantité, il faut chercher à les appuyer de données statistiques là ou cela devient possible.

Mentionnons comme exemple de nouvelles possibilités l'approche qu'expérimentent les linguistes Alphonse Juilland et Robert Politzer de l'Université de Stanford. M. Oliver Rolfe (1964) a esquissé par cette méthode une comparaison sémantique entre le vocabulaire de base du français et de l'espagnol. Il s'est servi de 20 catégories lexicales suggérées par le Begriffsystem de Hallig et de Von Wartburg (1952), avec le résultat qu'il découvre un contraste marqué entre ces deux langues romanes dans 4 des 20 catégories, comme suit:

Catégorie	Français		Espagnol	
	nombre de substantifs[8]	"usage"[9]	nombre de substantifs[8]	"usage"[9]
11. Work, Agriculture, Professions	97	1.361	75	1.111
12. Industry, Commerce, Property	118	1.842	82	1.246
15. Social, Political, Judicial, Educational Organization	213	4.100	256	5.538
17. Beliefs, Religion	55	851	73	1.184

8. C'est-à-dire, le nombre de substantifs trouvés dans le corpus de textes dépouillés par le Professeur Alphonse Juilland.
9. "Usage" veut dire ici la somme des fréquences des substantifs relevés de ce corpus qui appartiennent à la catégorie nommée.

Ces statistiques soulèvent des questions, évidemment. Telle langue, par exemple, moins riche qu'une autre en termes génériques dans le secteur étudié, y emploierait un vocabulaire plus étendu sans que cela indique une préoccupation plus vive. Mais on peut rectifier les conclusions de façon à tenir compte des faits, et il est significatif, après tout, que les Esquimaux aient tant de mots pour la neige et ses conditions.

Il faut prendre en considération, aussi bien que les chiffres, des données non-quantitatives telles que la définition des unités primitives sémantiques dites "Elemental Meaning Units" ou "EMU".[10] Quand des concepts tels que "le pain" et "le vin" seront définis par les idées et les attitudes qui les entourent dans chaque langue, nous possèderons une ressource de plus pour préciser les manifestations verbales de chaque caractère national. Il sera pourtant plus utile de classer les "EMU" sous d'autres en-têtes que sous celui de la langue. En France, par exemple, le vin est une partie intégrale d'un bon repas; il s'emploie dans les affaires pour sceller un accord; il est permis aux enfants d'en prendre un peu au cours du repas; la production des vins de première qualité est cause de satisfaction nationale; l'abus du vin provoque en France une sorte d'alcoolisme dont les caractères sociaux son bien différents de ceux de l'alcoolisme des autres pays. Chacun de ces éléments constitutifs de l'EMU <u>vin</u> illumine un secteur différent du système socio-culturel.

Il y aurait un beau livre à écrire sur la position centrale de la langue dans la culture française. Si on l'organisait selon la structure de notre "maquette prospective", le troisième chapitre traiterait du substrat des croyances. Contentons-nous ici de rappeler que l'acte continuel de "se faire", de se créer en agissant

---

10. Voir la note p. 235 a.

(I.C.10) est conçu comme un acte essentiellement intellectuel et pourtant verbal, qu'il s'agisse de mérite personnel ou qu'il s'agisse de succès social. La capacité de bien parler, si importante pour les Français, ne signifie point une exploitation toute personnelle du verbe. Elle comporte un repect révérencieux de la langue française. Les moins instruits vouent à l'observance de son usage correct une sollicitude qui semble exceptionnelle au XXe siècle, même s'il est vrai que ce souci est en train de disparaître. Ceux qui ne prétendent pas parler correctement reconnaissent tout au moins qu'ils devraient le faire.

Un quatrième chapitre montrerait que l'apport français aux sciences humaines et aux sciences naturelles est l'un des plus distingués grâce à une formulation élégante et concise des idées philosophiques et des rapports qui en font des structures verbalisées. Même en mathématiques, le Traité d'analyse du groupe "Bourbaki" est un classique international si clair que des mathématiciens américains, "graduate students" aussi bien que professeurs, prennent plaisir à le lire en français et n'éprouvent aucun besoin d'une traduction anglaise.

Un chapitre sur les arts pourrait bien soutenir que les arts verbaux occupent une position capitale parmi les formes expressives, tant populaires que savantes, de la culture française. On songe à l'importance du théâtre dans la vie sociale, à celle de la poésie dans les activitiés scolaires et à celle des chansonniers et des essayistes dans la formation des attitudes publiques. Et partout la langue française infuse aux idées et aux sentiments les qualités de la tradition qu'elle représente: sa recherche de la définition précise, son rythme flexible et

subtil, ennemi de l'emphase,[11] son esprit critique si prompt à la satire et si peu favorable à la sensiblerie, son goût de la mesure qui conseille un ton raisonnable et rende méfiant de tout extrême.

Dans les dimensions d'un livre entier, chaque subdivision de la structure sociale mériterait un chapitre sur ses aspects linguistiques. Qu'il suffise ici de noter plusieurs points d'une importance spéciale pour notre thèse--la position extraordinairement centrale de la langue dans la culture française.

En ce qui concerne les institutions politiques, après avoir évalué le rôle de l'art verbal, on constaterait que les Français donnent une place pré-éminente à la langue dans leurs relations culturelles. C'est la diffusion de la langue et de la civilisation françaises, plutôt qu'un concept de l'échange culturel, qui offrent la sensation de sécurité la plus satisfaisante pour affronter la pluralité des cultures sur la scène internationale. En Afrique, par exemple, le souci patient de faire parler un français grammaticalement sans défaut contraste avec l'effort des Anglais, plus soucieux peut-être d'enseigner l'art de l'administration mais satisfaits d'un anglais beaucoup moins fidèle aux normes de la métropole.

L'importance centrale de la langue dans l'éducation nationale, trop évidente pour nécessiter d'être défendue ici, ferait pourtant un beau sujet d'analyse et de comparaison internationale.

---

11. Voir l'essai suivant sur les aspects paralinguistiques du français, I.G.1, p. 237.

La langue joue dans toutes les cultures un rôle très important quant à la stratification et à la mobilité sociales, et il en est de même des usages qui constituent le savoir-vivre. Phonologie[12] et morphologie, syntaxe et lexique, "paralangue" et kinésique, toutes contribuent à déceler la classe sociale et le degré de raffinement d'un interlocuteur. Il faut constater le fait, sans le prononcer ni rare ni commun, que dans la culture française c'est la langue, plus que tout autre symbole qui proclame le rang et l'éducation d'une personne.

C'est la langue, également, qui précise le ton d'une situation ou d'une relation sociale, et le français exprime des degrés hiérarchiques bien marqués. Le mélange des niveaux du discours produit un effet comique--dans n'importe quelle langue--et le statut de l'étudiant étranger ne le protège guère contre cette sorte de ridicule. L'argot lui pose un problème particulier, car il doit savoir interpréter les expressions qu'il entend, même s'il ne lui faut pas s'en servir.

Dans la bibliographie qui suit cet essai nous avons réuni, grâce à la collaboration de Madame Andrea Overton, des grammaires qui définissent le bon usage français et des dictionnaires de l'argot que l'étudiant devrait

---

12. Rappelons à ce propos l'article très significatif de Pierre Delattre, "Les Facteurs de la liaison facultative en français." French Review, 29 (October ; 1955), pp. 42-49. M. Delattre trouvait encore valable l'observation publiée en 1935 par Pierre Fouché: "A mesure que le ton s'abaisse et devient plus familier, on lie de moins en moins." (p.44). Les jeunes, d'ailleurs, lient moins que la génération précédente. (p. 44). L'emploi excessif des liaisons facultatives produit un effet pompeux.

pouvoir consulter dans une bibliothèque.

Il n'est pas aisé, même pour des grammairiens français, de définir l'usage à la fois cultivé et simple qu'il faut enseigner aux étrangers. Les experts diffèrent sur la question de permettre aux enfants, par exemple, de substituer "on" à"nous". Heureusement, il se développe des méthodes de recherche qui fourniront la base d'un accord sur de telles questions. Au domaine encore nouveau de la psycholinguistique est venu s'ajouter au cours des années 1960, celui de la socio-linguistique. Une enquête faite à New York a permis de déduire, avec une précision inattendue, le niveau socio-économique de certains New-Yorkais d'après leur langage. Les techniques socio-linguistiques promettent donc de préciser les limites de l'usage accepté au niveau social qui doit servir de modèle à l'étudiant étranger.

Les mêmes techniques pourront éclairer d'autres rapports entre langue et culture: à savoir, les locutions qui incorporent les valeurs d'un peuple, ses croyances, et ainsi de suite. Il serait utile, pour définir le "réalisme" français, de savoir la fréquence d'expressions comme "Que voulez-vous?" et "C'est la vie!" De même, les mots qui expriment l'approbation ou le reproche, si l'on en savait l'usage précis à chaque niveau social, contribueraient richement--quoique toujours en conjonction avec des données non-linguistiques--à définir les normes de conduite qui sont à la base des rôles et des institutions de la société. Car les termes de louange et de censure--"chic", "sage comme une image", "honteux", "dévergondé"--incorporent et règlent des attitudes dont l'ensemble est spécifiquement français. L'examen de l'usage des pronoms "tu" et "vous" dans chaque classe sociale en dira long sur la nature exacte de la différence maintenue, dans cette société entre "les amis" et "les autres".

En fait de relations sociales, la langue française joue un rôle central dans l'expression non seulement de la politesse mais aussi de l'hostilité. D'une façon générale, les Français recommandent aux enfants de ne jamais manifester leurs colères par la violence. En même temps, ils leur enseignent par l'exemple à se délivrer de leurs ressentiments par une virtuosité linguistique jugée remarquable par le visiteur étranger.

I.F.4 L'Evolution actuelle de la langue française

Nous nous efforçons, tout au long de ce rapport, de dégager des constantes du mode de vie français, car au point de vue de l'étudiant, les constantes seraient évidemment plus utiles à retenir que les situations de courte durée. La place si centrale qu'occupe la langue est l'une des constantes du système socio-culturel que nous étudions.

D'autre part, le système entier subit une évolution profonde qui n'a point épargné la langue. Les phonèmes du français sont en train de changer: l'opposition s'efface entre un et in, et d'autres simplifications semblent s'annoncer. La morphologie évolue: l'expression "Nous, on...", qui se répand indubitablement, substitue à la première personne du pluriel la troisième personne du singulier. La syntaxe de la langue est engagée dans des changements aussi surprenants: la forme interrogative, stable depuis des siècles, cède à la forme de "Comment tu t'appelles?"

Mais le changement le plus significatif pour la compréhension de la culture française, c'est une véritable explosion lexicale: la plus importante qui se soit produite depuis la Renaissance, quand le seul Rabelais a pu enrichir le français de quelque 1.800 mots nouveaux, dont à peu près 1.000 sont restés dans le fonds

permanent de la langue. Au XXe siècle les Français sont conscients à nouveau de vivre dans "la mouvance"--et ce terme qu'a employé M. Louis Armand dans Réalités (juillet, 1966, p. 5) est typique des néologismes contre lesquels les conservateurs essaient en vain d'"aseptiser" la langue (ibid., p. 5 col. 2). Il est à noter que ces deux exemples ne viennent pas d'une langue étrangère: le premier paraît dans le Larousse de 1967 avec son sens médiéval; le second ajoute un verbe nouveau à un ensemble lexical incomplet consistant d'un mom et d'un adjectif.

Il serait intéressant de tracer l'histoire du débat qui sévit au sujet des néologismes, du moins les objections fort bien appuyées d'un René Etiemble dans son livre, Parlez-vous franglais et la défense très sensée d'un Pierre Daninos dans ses articles du Figaro. Les étudiants étrangers devront s'occuper avant tout, cependant, des efforts moins polémiques qui se font constamment pour définir l'usage acceptable. Nous signalons dans la bibliographie qui suit, sous l'en-tête de "Grammaire prescriptive", l'ouvrage classique de Maurice Grevisse et deux bulletins mensuels qui s'efforcent de suivre l'évolution du bon usage: Vie et langage, publié à Paris, et Mieux dire, à Québec.

La Langue française: Bibliographie

Générale

1933. Lerch, E. Französische Sprache und Wesenart. Frankfort, Diesterweg: 1933.

1936. Brøndal, Viggo. Le Français, langue abstraite. Copenhagen: Levin et Munksgaard, 1936.

1949. Dauzat, Albert. Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire française. Paris: Larousse, 1949.

1955. Wagner, Robert-Léon. Introduction à la linguistique française. Geneva-Lille: Droz-Giard, Seconde impression, 1955. (avec bibliographie).

1957. Bodin, Louis, et Jean Michel Royer. "Vocabulaire de la France." Esprit, déc. 1957, pp. 652-686.

Sauvageot, Aurélien. Les Procédés expressifs du français contemporain. Paris: Klincksiek, [Des caractéristiques de la langue française commentées par des analystes étrangers, pp. 13-15. Lacunes du vocabulaire français, pp. 220-225].

1959. Wandruszka, Mario. Der Geist der französischen Sprache. Hamburg: Rowohlt, 1959.

1961. Barth, Gilbert. Recherche sur la fréquence et la valeur des parties du discours en français, en anglais et en espagnol. Paris: Didier, 1961. Bibliothèque de stylistique comparée.

Helbling, Robert E., et André M.L. Barnett. Le Langage de la France Moderne. N.Y.: Holt, Rinehart, and Winston, 1961.

1962. Gougenheim, Georges. Les mots français dans l'histoire et dans la vie. Paris: J. Picard, 1962.

1963. Horn-Monval, Madeleine. Les Traductions françaises de Shakespeare. Paris: Centre National de la Recherche Scientifique, 1963. Bonne source d'exemples à étudier pour juger dans quelle mesure le français peut exprimer tout ce qu'exprime une autre langue.

1966. Delattre, Pierre. "The Physical Attributes of Speech and the Aesthetics of French." pp. 62-81 of The General Phonetic Characteristics of Languages. Santa Barbara, Calif.: University of California, 1966. Final Report, Research Contract OE-6-14-007.

1967. Tougas, Gérard. La Francophonie en péril. Ottowa: Le Cercle du Livre de France, 1967. Sévère à l'égard de l'influence américaine, ce livre a pourtant semblé à certains Français mésestimer la vigueur de la culture française.

Lexicographie

1952. Hallig, Rudolph, et Walther Von Wartburg. Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Berlin: Akademie-Verlag, 1952. Abhandlungen der deutchen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Klasse für Sprachen, Literatur und Kunst, Heft 4.

1962. Guiraud, Pierre. Les locutions françaises. Paris: Presses Universitaires de France, 1962. Collection Que sais-je? no. 903.

1964. Gougenheim, Georges, et. al. L'Elaboration du français fondamental (1er degré); Etude sur l'établissement d'une grammaire de base. Nouvelle édition refondue et augmentée. Paris: Didier, 1964. Voir surtout, sur les "Différences géographiques et sociologiques," les pages 158 à 194.

Note: Le Dictionnaire Robert, qui indique les "associations d'idées," aide à établir les "Elemental Meaning Units" du français: (cf. la page 227).

Rolfe, Oliver Willis. A comparison of French and Spanish Vocabulary Structure. M.A. thesis. Stanford, California: Stanford University, June, 1964. [Sera publié.]

Sauvageot, Adrien. Portrait du vocabulaire français. Paris: Larousse, 1964. Coll. La Langue Vivante.

Dictionnaires spécialisés

1951. Robert, Paul. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, les mots et les associations d'idées. Paris: Presses Universitaires de France, 1951-1962. 6 tomes.

1957. Rat, Maurice. Dictionnaire des locutions françaises. Paris: Larousse, 1957.

1959. Le Larousse Classique. Paris: Larousse, 1959. Réimprimé 1965. [Mots qui avaient au XVIIe ou au XVIIIe siècle un sens différent du sens actuel.]

1963. Saint Cloud, France. Vocabulaire d'initiation à la critique et à l'explication littéraire. Philadelphie, Chilton Books.

1966. Dictionnaire du français contemporain. Paris: Larousse, 1966. [Dans la bibliothèque d'une école, aiderait énormément le professeur qui a appris le français avant 1960, aussi bien que l'étudiant qui veut lire des journaux, des périodiques, des études sur la société actuelle. Le mot "cadre", par exemple, est présenté comme trois vocables différents.]

Grammaire préscriptive

1936-(1964) Grevisse, Maurice. Le Bon Usage. Gembloux: Ducolot, 1936. 8 éd. rev., 1964. [Voir la bibliographie, édition de 1964, pp. 9-22].

1952- Vie et langage [mensuel]. Office du vocabulaire français, 17 Bd. du Montparnasse, Paris 6e. Paris: Larousse.

1962- Mieux dire: Bulletin de l'Office de la Langue Française [mensuel]. Ministère des Affaires Culturelles, 1530 Bd. de l'Entente, Québec.

1966. Fourel, Jean. Parlez Mieux... et sans fatigue. Paris: Les Editions Ouvrières, 1966.

L'Argot français contemporain

1953. Sandry, Géo. Dictionnaire de l'argot moderne. Paris: Editions du Dauphin, 1953. 7e éd.revue, augmentée et mise à jour. Préface datée 1957 [Le dictionnaire général est suivi des "argots complémentaires" tels que l'Argot des Boursiers, des Drogués, du Cinéma; et l'Argot Militaire]

1958. Guiraud, Pierre. L'Argot.Paris: Presses Universitaires de France, 1956. réimprimé 1958. Collection Que sais-je? no.700.

1959. Simonin, Albert. Le Petit Simonin illustré, dictionnaire d'usage.Paris: Productions de Paris, 1959. [Bibliographie, p.295.]

1965. Leitner, Moses J, et J.R. Lanen, eds. Dictionary of French and American Slang. New York: Crown Publishers, 1965. Bibliographie,pp. 271-2.[Indique les niveaux d'acceptabilité -- familier, vulgaure, obscène.]

White, Alex Sandri. Dictionary of French Slang. Allenhurst, N.J.: Aurea Publications, 1965.[Traductions sans imagination, aucune indication de l'acceptabilité des expressions.]

1966. Train, Arthur Kissam. Spoken Like a Frenchman: A Short Cut to French Colloquialisms, Slang, and Funny Expressions. Garden City, N.Y.: Doubleday, 1966.

Stylistique et versification

1943. Thomas, Lucien-Paul. Le Vers français: ses moyens d'expression et son esthétique. Bruxelles: La Maison du poète, 1943.

1953. Guiraud, Pierre. Langage et versification d'après l'oeuvre de Paul Valéry. Paris: Klincksieck, 1953.

1954. Guiraud, Pierre. La Stylistique. Paris: Presses Universitaires de France, 1954. Coll. Que sais-je? no. 646.

1958. Vinay, Jean Paul, et Jean L. Darbelnet. Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction. Paris: Didier, 1958. [voir le compte-rendu de C.E. Pickford, Modern Language Review, 55(Jan.1960),114-5.]

1959. Marouzeau, J. Précis de stylistique française. Paris: Masson et Cie, quatrième éd. revue et augmentée, 1959.

Morier, Henri. La Psychologie des Styles. Génève: Georg, 1959.

1961. _____. Dictionnaire de poétique et de rhétorique. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.

1964. Steisel, Marie-Georgette. "La Versification française." In H.L.Nostrand et autres, Film Recital of French Poems: Cultural Commentary. Seattle, Wash.:Dept. of Romance Languages and Audio-Visual Services, University of Washington, 1964, pp. 167-180. [Traité abrégé et simplifié à l'usage des étudiants américains du 3e niveau, c'est-à-dire après deux bonnes années de français à l'école secondaire.]

1965. Le Hir, Yves. Analyses stylistiques. Paris: Armand Colin, 1965.

I.G. LES MODES D'EXPRESSION PARALINGUISTIQUES ET KINESIQUES

La communication utilise les cinq sens. Tandis que la langue et la "paralangue" se limitent à la seule ouïe, les modes d'expression kinésiques mettent en jeu la vue, le toucher et l'odorat. Le cinquième sens, le goût, n'est guère exploité comme mode de communication que dans le domaine de la gastronomie: les arts culinaires expriment la joie de vivre, l'estime que l'on porte pour son hôte, l'esprit indicible d'une fête traditionnelle ou d'une coutume régionale, ou simplement la distinction entre le petit déjeuner, le thé, le souper. Nous avons rangé ce symbolisme du goût sous le chapitre des arts populaires et folkloriques (I.E.).

Les systèmes de symboles linguistiques, paralinguistiques et kinésiques se renforcent mutuellement. Comme la langue elle-même, les deux symbolismes supplémentaires permettent de distinguer entre un mode grammatical et un autre (affirmation, question, commandement), entre une structure syntaxique et une autre (continuation ou finalité d'une proposition), entre une attitude émotive et une autre (surprise, joie, curiosité, impatience, peur, lassitude, ironie, etc.). Pour la plupart, tout ce qui peut s'exprimer par l'un des deux symbolismes auxiliaires peut s'exprimer aussi par l'autre ou par des mots. Les structures intonatives font la principale exception à cette interchangeabilité des symbolismes: le langage parlé ne peut guère indiquer sans l'aide de l'intonation si une locution est finale ou sera continuée. D'ailleurs, il est évident qu'aucun des trois symbolismes n'est assez indépendant pour exprimer un sens donné si l'autre le contredit en même temps. L'intonation ne saurait traduire la

continuité en face d'un mot ou d'un geste terminal.

La langue proprement dite, composée de phonèmes, de morphèmes et de structures syntaxiques, se matérialise dans la parole, qui est constituée de segments linéaires. Les symboles des deux systèmes supplémentaires, l'un phonique et l'autre avant tout visuel, sont pour la plupart "suprasegmentaux": c'est-à-dire qu'au lieu d'être divisibles en segments correspondant à ceux du discours, les symboles paralinguistiques et kinésiques accompagnent toute une unité de sens du discours.

Ces deux symbolismes supplémentaires appartiennent à la communication orale. Le discours écrit peut évoquer un ton de voix ou une intonation par l'idée exprimée et par la tournure de phrase adoptée. Pour la kinésique, les auteurs décrivent souvent un geste ou une posture pour traduire les sentiments d'un interlocuteur. Il s'ensuit que pour bien comprendre une langue, et même pour la lire, il faut connaître les symbolismes paralinguistiques et kinésiques dont est entourée sa forme parlée. Il est arrivé qu'un diplomate, en traduisant pour son gouvernement une prise de position parue dans un journal, ait rapporté exactement la contraire de l'opinion exprimée, faute d'avoir décelé une ironie qui aurait été évidente à tout lecteur sensible aux intonations sous-entendues.

Le but du présent chapitre est de réunir, d'après les recherches encore peu développées dans ces secteurs de la linguistique, les principaux usages paralinguistiques et kinésiques du français que doit connaître un étudiant étranger.

I.G.1 La Paralangue

Ce symbolisme phonique, accessoire au langage, comprend les subdivisions traditionnelles

de la prosodie -- l'intonation, l'accentuation, le rythme, la syllabation et la pause -- plus le ton de voix, ainsi que certaines unités segmentales qui ne sont pas des mots. Toutes ces catégories paralinguistiques ont de l'importance pour la compréhension d'une culture étrangère, à l'exception de la syllabation et de la pause. La syllabation ne sert pas en français à indiquer des distinctions sémantiques. La pause, sorte de caméléon qui emprunte son sens précis au contexte, semble offrir les mêmes possibilités dans toute langue. Au besoin, la valeur sémantique de la pause n'échappera pas aux études éventuelles du rythme.

Nous n'avons guère lieu de définir les attitudes de la communauté linguistique envers les usages paralinguistiques, car ces usages s'acquièrent inconsciemment. Les seules personnes qui ont eu l'occasion d'y prêter attention ont été les artistes du théâtre et du roman, jusqu'au moment où des linguistes ont commencé à systématiser les usages de l'intonation[1] et, très récemment, les symbolismes des cinq sens.[2]

---

1. Notamment, pour le français, Hélène N. Coustenoble et Lilias E. Armstrong, Studies in French Intonation. Cambridge, England: Heffer and Sons, 1934. Certaines des formulations proposées par ces élèves de Daniel Jones, de la London School, ont été corrigées par les recherches de Pierre Delattre.
2. Alfred S. Hayes et M[ary] C[atherine] Bateson, Approaches to Semiotics. La Haye: Mouton, 1964. La conférence qui a produit ce volume d'essais, tenue en 1962 à Indiana University, a donné au terme "semiotics" un sens large qui embrasse toutes les modalités de la communication entre personnes, y compris le toucher, le goût et l'odorat.

I.G.1.a. L'intonation

Cette première subdivision de la paralangue est de loin la plus importante et la plus élaborée, si l'état actuel des connaissances permet de tels jugements. Les étudiants du français sont particulièrement fortunés, grâce aux recherches récentes du phonéticien scientifique Pierre Delattre, dont nous dressons la liste dans la bibliographie qui suit.

C'est en contrastant des paires minimales de courbes intonatives, semblables aux paires minimes de la langue elle-même, que l'intonation permet de distinguer un sens d'un autre, et une attitude d'une autre (Delattre 1966 c, p. 5).

Le système français de courbes intonatives exige quatre niveaux de son dont le deuxième, à partir du plus grave, est le point d'attaque de la voix pour cinq des sept structures fondamentales (ibid., p. 14). La voix française, masculine aussi bien que féminine, écarte le quatrième niveau du troisième pour exprimer la moindre réaction émotive, tandis qu'au niveau le plus grave, la voix descend souvent au point de dévocaliser la fin d'une syllabe terminale. L'étendue assez ample qui en résulte donne l'impression, non sans raison, d'une vivacité habituelle. L'observateur étranger, s'il est accoutumé à une étendue de son plus restreinte, doit pourtant se garder de mal interpréter des intonations normales comme un indice d'émotivité intense, d'impétuosité ou, chez les hommes, comme le signe d'un caractère efféminé.

La plupart des intonations de base ne semblent avoir qu'une fonction grammaticale qui ne nous intéresse pas comme expression de la culture ou de la société française. Ce sont les "intonèmes" indicateurs d'une continuation (mineure ou majeure) ou d'une finalité; d'une question (oui ou non) ou d'une interrogation;

d'un commandement ou d'une exclamation; d'une parenthèse ou d'un écho (ibid., p. 14).

L'étranger doit maîtriser toutes ces courbes intonatives, cependant, pour s'assurer qu'un francophone le comprendra sans effort. Un intonème étranger est l'un des faux indices qui irritent. Entre le français et l'anglais, par exemple, le Professeur Delattre a démontré trois contrastes notables:

1. En français, la continuation majeure est indiquée par une courbe qui monte au niveau 4; et la continuation mineure[3], soit par une courbe qui monte au niveau 3, soit par une courbe qui descend depuis le commencement jusqu'à la fin du groupe de sens. En anglais, la continuité est exprimée par une courbe qui descend sous forme d'un S à l'envers; une continuation majeure peut être signalée en faisant remonter légèrement la fin de la courbe (Delattre, 1965, pp. 23-6).

2. En français, la distinction entre les continuations majeure et mineure est fidèlement observée -- effet peut-être d'un esprit de classificateur, d'organisateur? -- tandis qu'en anglais, aucune différence significative n'a été démontrée (1965 pp. 23-6). Il faut ajouter que le français confie l'expression de la continuation entièrement à l'intonation, alors que l'anglais, l'allemand et l'espagnol se servent aussi d'une variation d'intensité pour distinguer entre les deux sortes de continuation (ibid., p. 25).

---

3. La continuation mineure est une pause qui sépare deux "groupes rythmiques"; la majeure suit géneralement après au moins deux de ces groupes et a pour effet d'incorporer ceux-ci dans une unité majeure, qui constitue parfois un "groupe de souffle". Nous empruntons les deux termes entre guillemets aux professeurs Léon, 1964, pp. 65-6.

3. Pour exprimer la finalité, la courbe française descend depuis son début, tandis qu'en anglais ce ne sont que les syllabes venant après l'accent qui descendent (ibid., p. 27).

On peut généraliser que l'anglais change de direction au cours du groupe de sens -- il monte et redescend, ou il descend et remonte -- tandis que le français va dans une seule direction: il monte jusqu'au bout ou descend jusqu'au bout. [4]

Quelles sont les courbes intonatives qui expriment une idée ou un sentiment, au lieu d'indiquer un rapport syntaxique ou le mode d'un verbe?

Un seul des intonèmes de base exprime un sens spécifique. C'est une courbe qui monte du deuxième au quatrième niveau pour redescendre vaguement, et elle signale un sous-entendu, une implication (ibid., 1966 c, p. 6). Par exemple: "Votre ami est arrivé." (C'est-à-dire, il attend que vous fassiez quelque chose.) Cette intonation s'emploie aussi pour nuancer une exclamation ou un ordre, dont elle souligne toujours un aspect sous-entendu du sens.

Signalons plusieurs intonèmes expressifs qui échappent à la liste fondamentale, dans l'espoir que d'autres seront identifiés à l'usage des ètrangers.

Le premier s'emploie pour indiquer une énumération, et aussi pour exprimer la lassitude ou même l'exaspération, sous une apparence si tranquille que l'étranger peut bien manquer de prévoir l'orage qui se prépare. L'intonème consiste en une suite de propositions prononcées chacune sur une courbe qui monte et redescend au niveau 2: "Vous entrez dans mon salon, vous salissez mon tapis, vous mettez les pieds sur mes chaises, ...".

4. M. Pierre Léon constate que la courbe en S existe en français, bien qu'elle tende à sembler pompeuse, et donc à prêter à l'anglais, pour l'oreille française, un air de snobisme.

La lassitude s'exprime également, quand il ne s'agit pas d'une énumération de causes, par une courbe qui descend du quatrième niveau au premier, et remonte au second à la dernière syllabe: "Elle déjeunera avec nous samedi." (Léon 1964, p. 83).

Un autre intonème exprime l'ironie, par une courbe qui monte et redescend au premier niveau, alors que la courbe normale descendrait depuis le début. Ici Monsieur Delattre rectifie la prescription de Coustenoble et Armstrong (ci-dessus à la note 1), car ces chercheurs de trente ans auparavant avaient présenté la courbe aujourd'hui ironique comme la norme pour le groupe déclaratif final.

Les Professeurs Pierre et Monique Léon présentent deux exemples dans lesquels une légère modification d'un schéma intonatif neutre produit une intonation expressive. Une question prononcée sur une courbe qui ne monte qu'au troisième niveau devient une question timide; et une affirmation dont la syllabe accentuée monte au niveau le plus aigu ("Il est impossible d'y croire") implique une conviction profonde (Léon 1964, p. 83).

I.G.1.b. L'accentuation

Le français emploie deux sortes d'accent d'intensité: l'accent tonique, qui est "neutre" -- relativement dénué d'intentions -- et l'accent d'insistance, employé pour rendre un mot plus expressif. L'accent tonique tombe sur la dernière voyelle prononcée d'un groupe de sens. L'accent d'insistance est placé sur la première syllabe du mot à mettre en relief: il allonge ou redouble la première consonne de cette syllabe, ou bien il en allonge la voyelle (Léon 1964, pp. 67-8).

Les Professeurs Léon commentent comme suit l'emploi de l'accent d'insistance (*ibid.*, p. 68):

> L'accent d'insistance est fréquent dans le parler expressif, surtout populaire. Il est également fréquent dans une élocution didactique ou pédante, qui consiste à mettre en relief chaque mot. Il doit être utilisé avec précaution et discrétion. Dans les textes littéraires, il peut aider à traduire certains effets stylistiques.

Le pouvoir expressif de l'accent d'insistance en français est favorisé par le fait que, dans le débit normal, presque toutes les syllabes sont d'une durée et d'une intensité assez égales. On est donc libre d'accentuer une syllabe, ou plusieurs syllabes de suite, par les trois ressources rythmiques de l'intensité, de la durée, et de la pause. Le rythme de la langue est si souple que l'on peut détacher des syllabes successives non seulement par l'accent d'intensité mais aussi en les séparant par des pauses -- par exemple, "Je... ne... veux... pas."

Un étranger qui scande le français d'un accent cyclique détruit la flexibilité de la langue et a forcément un accent qui semble âpre et désagréable.

I.G.1.c. Le ton de voix

La plupart des tons de voix qui expriment en français une attitude passagère ou une personnalité semblent se faire comprendre sans que l'étranger ait besoin de les analyser. Ce qu'il lui importe de savoir, ce sont les attitudes, les combinaisons toutes-faites de sentiments, auxquelles il faut s'attendre dans

cette culture. Précisons pourtant deux timbres expressifs.

Un ton nasillard, à moins qu'il ne soit le timbre habituel de la personne, insinue le sous-entendu, l'implication. Il diffère de la courbe intonative réservée à cette fonction, en ce qu'il précise une attitude sceptique, sournoise. Cet emploi du ton nasillard dériverait-il d'une manière péjorative d'imiter le parler d'une personne dont on se méfie ou que l'on méprise?

Un ton aspiré -- c'est-à-dire, émis avec plus de souffle que normalement -- paraît provenir de deux sources différentes qui convergent dans une sorte d'homonymie paralinguistique. D'abord, ce timbre peut indiquer l'imitation péjorative d'un crédule, d'un benêt. Mais le même timbre aspiré, dérivant cette fois peut-être du chuchotement, peut traduire une implication de mystère, de respect ou de discrétion. Exemples: "Je ne le comprends pas du tout." "Mais il est mort, vous savez!" "Il s'est passé des choses pas banales."

Dans les disputes (mais pas, comme chez les Grecs par exemple, dans la conversation), les Français de toutes classes sont susceptibles de parler très haut. Le sociologue Audrey Fuss propose de les classifier parmi les peuples qui crient, avec d'autres nations de tradition catholique: elle contraste la joie de vivre de ces peuples avec la manière plus restreinte des pays de tradition protestante (1966, p. 51).

I.G.1.d. Les sémantèmes qui ne sont pas des mots

La distinction entre ces segments phoniques et ceux qui constituent des mots dépend, évidemment, du jugement des lexicographes. Bon nombre de cris d'animaux et autres onomatopées ont été introduits dans le lexique français:

le Professeur Sauvageot en a dressé une liste imposante (1964, pp. 175-189).

Parmi les sémantèmes non-verbaux, il serait utile de cataloguer un jour, pour chaque culture, les types de rires et les réactions qu'ils provoquent. Le ricanement, par exemple, comporte un son, et ce mot n'a pas de traduction exacte en anglais parce que le mot "sneer" désigne un rictus plutôt silencieux: un mode d'expression kinésique.

En attendant une étude méthodique des styles culturels du rire, il faut signaler aux étrangers qu'un rire bruyant rebute beaucoup de Français. Ils associent quelquefois ce comportement avec le côté désagréable des cultures allemande et américaine. Et le rire doit être très réservé lorsqu'un inférieur, en présence d'un supérieur, doit adopter une attitude respectueuse.

L'un des phénomènes paralinguistiques qui a été négligé jusqu'à la génération des linguistes contemporains, tel Henry Lee Smith, c'est le son qu'on émet lorsqu'on marque une hésitation pour chercher un mot et qu'on ne veut pas qu'un autre prenne la parole.

Le principal de ces "<u>breaks</u>", comme Henry Lee Smith les a nommés en anglais, est en français le son [Ø] -- en anglais [ʌ] ou [ʌ̃], et chez certains Européens de l'Est, [m] ou [mm].

Une seconde sorte de <u>break</u> en français annonce un jugement: la personne qui parle avance les lèvres dans une sorte de moue, souvent en haussant les épaules, et prononce un [p] accompagné d'une forte expiration de souffle qui se prolonge un instant.[5]

De prime abord on est tenté de croire que ces raffinements paralinguistiques n'intéressent qu'un espion qui s'étudie à passer pour indigène.

I.G.1 Paralangue

L'effet maniéré que produit l'affectation des breaks français en anglais, cependant, peut convaincre certains étudiants du français qu'au contraire on ne doit pas négliger ces phénomènes sans les avoir examinés.

5. Gerard Brault, 1963 -- voir le bibliographie sur La Kinésique, ci-dessous -- lie cet effet sonore (en insistant que les lèvres doivent vibrer audiblement) avec un geste qui exprime l'incertitude: la tête penchée, les épaules haussées, le pouce étendu. (Le geste No. 19 de son énumération, p. 380.)

La Paralangue: Bibliographie

1961. Delattre, Pierre.
"La Leçon d'intonation de Simone de Beauvoir, étude d'intonation déclarative comparée". French Review 36 (1, October) 1961, pp. 59-67.

1964. Léon, Pierre et Monique.
Introduction à la phonétique corrective à l'usage des professeurs de français à l'étranger. Paris: Librairies Hachette et Larousse, 1964. Collection Le Français dans le Monde, Bureau d'Etude et de Liaison.

1965. Delattre, Pierre.
Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish. An Interim Report. Philadelphie: Chilton, et Heidelberg: Julius Groos, 1965. ["The four articles that are presented here together first appeared in IRAL during the years 1963 and 1964. Minor revisions have been made, and two parts have been added to the second article - one part on syllabe types, and another on tenseness of articulation." -- Foreword, p. i. Voir aussi les pages 23 et suivantes.]

1966. Delattre, Pierre.
Studies in French and Comparative Phonetics. La Haye: Mouton, 1966. (Voir pages 83 et suivantes.)

Delattre, Pierre.
The General Phonetic Characteristics of Languages: Final Report. Santa Barbara, California: University of California, 1966. Mimeographed. ["The various types of linguistic interference an American

is subjected to when learning French, German, or Spanish are described here..." p. 90.]

Delattre, Pierre.
"Les Dix Intonations de base du français". French Review 50 (1, October) 1966, pp. 114. (Le Professeur Delattre a commenté cet article dans une communication à la Modern Language Association of Southern California le 29 octobre 1966, enregistrée sur bande magnétique, dont on peut demander une copie en envoyant $3.00 à M. Delattre à l'Université de Californie, Santa Barbara.)

Fuss, Audrey [Sociology, UCLA].
"Why do people scream?" Varsity Graduate, University of Toronto, Christmas, 1966, pp. 46-52.

1967. Delattre, Pierre.
"La Nuance de sens par l'intonation". French Review 61 (3, December) 1967, pp. 326-339.

I.G.2. La Kinésique par Howard Nostrand[1]

Ce mot désigne l'ensemble de symboles, la plupart visuels, que l'on peut diviser en trois groupes:
- -les gestes et la facon de se tenir, ou posture,
- -les expressions du visage,
- -les normes qui définissent la distance "polie" entre deux personnes qui ont engagé une conversation.

Robert T. Hall, auteur de The Silent Language, donne à cette dernière catégorie le nom de "proxemics."[2] Contentons-nous pour le moment du

1. M. Horst Wagner, Mme Anne Slack, et Mlle Clarisse Zimra ont apporté une aide précieuse à la rédaction de cet essai.

terme anglais, puisque nous sommes dans l'impossibilité de prévoir quel terme correspondant les Français adopteraient.

I.G.2.a. Gestes, postures et motions du corps

Ci-après nous n'utiliserons que le terme "geste." On s'efforcera de ne pas oublier que dans tout "geste," la posture ou les mouvements du corps jouent des rôles expressifs--qu'il s'agisse des gestes esquissés par la tête et les épaules, ou de ceux esquissés par le bras, la main et même les doigts.

Les Français cultivés disent, en général, que les gestes doivent être restreints. L'observateur trouvera cependant qu'ils en usent nettement plus que les Anglais ou les Américains, et qu'ils ont les mains très expressives. La restreinte des gestes s'applique, d'ailleurs, aux mains plutôt qu'au reste du corps. Le haussement des épaules, les postures expressives, les mouvements de la tête et expressions du visage sont pour la plupart automatiques et c'est par d'autres indices que le Français fait preuve de son savoir-vivre.

Si, d'après Charlotte Wolf (1945), on fait la distinction entre les trois modes d'expression de l'homme: ses actes, ses paroles et ses gestes, il s'avérera que ces derniers sont les moins contrôlés par leur auteur; autrement dit, c'est le mode d'expression le plus inconscient et spontané. Pour cette raison, c'est dans des situations familières que l'on peut le mieux les observer, et ce, surtout dans l'intimité du lycéen, de l'étudiant ou du soldat par exemple,

2. Voir aussi, pour la conception de l'espace, I.C.14, et pour l'effet de cette conception sur la géographie humaine, IV.E., Aménagement du territoire.

chacun bien distinct et caractéristique.

A notre connaissance, il n'existe pas d'étude d'ensemble étendue des gestes typiquement français. Il existe, cependant, une étude sommaire de Gerard Brault (1962) munie de renvois bibliographiques très utiles.

Le caractère éminenment esthétique, intellectuel, et intégral des gestes français a été très bien évoqué par Ruesch et Kees (1956) dans le dernier de leurs paragraphes que nous transcrivons ci-dessous, p.260. Les aperçus présentés dans cet ouvrage, précurseur de la science kinésique, demeurent utiles comme hypothèses bien que les chercheurs de dix ans après, tel le Prof. Ray L. Birdwhistell, critiquent sévèrement leurs prédécesseurs pour avoir été trop romantiques et pas assez rigoureux au point de vue méthodologique.

M. Brault fait remarquer, suivant Gaston L. Malécot (1927) que les gestes français anticipent l'expression verbale, tandis que chez les Américains, par exemple, le geste et la parole sont simultanés (1962, p. 376). Si l'on observe de plus près les gestes des francophones on trouvera, vraisemblablement, qu'il faut nuancer la géneralisation faite à leur sujet. Le geste ne précède la parole que lorsqu'il contribue ainsi d'avantage à l'expression. Il s'agit d'un procédé dramatique destiné, consciemment ou inconsciemment, à rehausser l'effet du mot qui suivra. Peut-être faut-il voir dans ce phénomène un affleurement, pour ainsi dire, de cette préoccupation esthétique qui a marqué la culture française, du moins pendant les siècles modernes quand l'élite, objet de l'émulation des classes inférieures, a "composé" gestes et contenance de manière à produire une oeuvre d'art. En tout cas, les gestes qui précèdent l'énoncé semblent refléter deux aspects de l'intellectualité française: premièrement la recherche consciente

du mot juste--la jouissance d'une tournure de phrase bien trouvée après un moment d'effort: et deuxièmement, l'esprit de classificateur. En effet, les gestes esquissent une situation-type, tandis que les mots précisent un cas spécifique. Parfois, le mot annoncé ne se prononce jamais: c'est que le locuteur a préféré laisser sa pensée à l'état générique, en évoquant une catégorie connue, plutôt que de différencier le cas particulier.

Y a-t-il des gestes spécifiques que l'étranger devrait apprendre? Il ne semble pas en exister qu'il soit obligatoire d'employer, ni même qui soient coutumiers d'un bout à l'autre du territoire de la langue française. Le Professeur Brault constate dans une note très significative, après avoir énuméré une vingtaine de gestes francais, que "none of the above-mentioned gestures are in general use among the French-Canadians" (page 382, note 23). Ce n'est pas que ceux-ci aient un autre système de gestes, mais plutôt que les francophones cultivés, au Canada comme en France, associent la gesticulation avec les manières "vulgaires."

En effet, le Français qui vous désigne de l'index chaque fois qu'il dit "vous," qui se bat la poitrine à chaque "moi," ou qui agite le doigt pour renforcer chaque réplique négative, se range dans un milieu social inférieur et, vraisemblablement, campagnard. Il est significatif qu'une personne aux gestes lourds, maladroits ou simplement inappropriés, s'entende qualifier de "paysan."

La liste du Professeur Brault exclut les gestes involontaires qui sont aussi simples que ceux pour "moi," "vous," "lui," ou "non," sans doute parce que de tels gestes, universels ou en tous cas évidents, n'ont pas besoin de retenir l'attention de l'étudiant étranger.

Celui-ci doit savoir interpréter les gestes énumérés dans l'article de M. Brault--article qu'il faudrait transcrire en entier si la French Review n'était pas si aisément disponible. Tous ces gestes, cependant, à quelques exceptions près, sont faciles à comprendre, soit qu'ils miment une action appropriée, soit qu'ils s'accompagnent d'une expression du visage qui traduit en termes universellement humains la joie, l'admiration, la surprise, le déplaisir, l'accablement.

Le geste pour "la barbe" (no. 7, p. 378) est clair du moment que l'expression verbale a été apprise. De même, le geste de faire la nique (no. 21, p. 381), dont il faut savoir l'origine indécente. Deux autres parmi les gestes énumérés sont d'un symbolisme trop arbitraire pour que l'étranger soit sûr de les comprendre sans étude préalable. Ce sont les numéros 11 et 12 (p. 379). Le premier, qui indique le refus, consiste à tenir les paumes levées à la hauteur de la poitrine, le bras droit croisé devant le corps, et puis de décroiser les mains d'un mouvement vif. Cette pantomime semble renchérir sur le geste rudimentaire de tenir les mains devant la poitrine, paumes levées, doigts écartés, qui témoigne le déplaisir, la déception. Le geste no. 12 catalogué par M. Brault, une expression polie du scepticisme, est celui de palper la cravate, les yeux mi-clos, les lèvres crispées dans un sourire entendu et hautain.

Sera-t-il utile à l'étranger de savoir que pour frapper à une porte, le Français tient la paume vers lui et non vers la porte? (Ibid., p. 381) Ou de savoir que l'écolier français lève l'index pour demander la permission de parler ou de quitter la salle; et qu'en levant le doigt il est susceptible de claquer les doigts--le médius contre le pouce--à moins que le professeur ne considère cela impoli?

Un geste qu'il lui importe de connaître c'est la poignée de main, qui diffère d'une culture à l'autre. Nous rangeons ce comportement sous "Proxemics" (p.259) puisqu'il implique le contact corporel.

I.G.2.b Les expressions du visage

En général, nous réussissons à "lire" les visages étrangers sans avoir à les traduire. Il semble utile de commencer par la généralisation que les expressions du visage humain sont les mêmes dans toutes les cultures, pour procéder ensuite à nuancer cette formule trop simple.

En premier lieu, nous dépendons plus ou moins du contexte immédiat pour interpréter l'apport du visage à l'expression totale. N'oublions pas la leçon de la célèbre controverse entre Lessing et Winkelmann au sujet de la statue antique de Laöcoon. Quand on montra le visage du prêtre agonisant à des personnes choisies au hasard, y compris des Italiens, tout en cachant le corps mordu et écrasé par les serpents, on obtint les interprétations les plus diverses: l'homme riait; il bâillait. Et ce ne sont pas seulement les expressions extrêmes, violentes, qui se confondent. Le doux sourire de la Joconde a hanté, par son ambiguïté, les spectateurs de cinq siècles. Les expressions faciales sont donc loin d'être toutes indépendantes de la situation qui les entoure.

En second lieu, nous faisons appel aussi au contexte latent des attitudes culturelles établies. Les attitudes devenues habituelles dans une culture sont composées, très souvent, de plusieurs sentiments, dont le visage n'exprime qu'une partie. Parmi les éléments d'une superstition révérencielle, peureuse et vindicative, par exemple, il se peut que le visage ne témoigne que la peur. Pour bien lire le visage dans un

cas pareil, il faudrait savoir quelles combinaisons de sentiments constituent les attitudes habituelles de la culture, (tels les thèmes que nous avons essayé de dégager, pour la culture française, dans la section I.A de ce rapport)--d'autant plus qu'il peut fort bien devenir habituel de masquer la peur, par un sourire de tranquille confiance. Chez les Français une certaine moue, qui tire les coins de la bouche vers le bas en signe de mépris, peut arborer le jugement confiant de l'individualiste qui se met au-dessus des circonstances, alors qu'une hésitation presque imperceptible trahit l'arrière-pensée du réaliste cauteleux qui calcule le danger du "désastre" et du ridicule.

Enfin, les modes d'expression eux-mêmes doivent être interprétés selon les normes de la culture donnée. Si les Français sourient moins que les Russes ou que les Américains, comme le prétendent certains observateurs, il faut se garder de leur attribuer une froideur imaginée.

Ce qui est sûr, c'est qu'une certaine mobilité de la figure est très développée dans cette culture. Françoise Dolto (1955, p. 409) constate que, dans les premiers contacts de l'enfant français avec son entourage, les expressions de la figure jouent un rôle important; chez le petit Américain, au contraire, le visage a d'abord relativement peu d'expression tandis que son corps entier exprime son intérêt émotif.

La culture française donne une grande importance à l'expression de l'oeil, et ce mot s'applique à la chair qui entoure l'oeil proprement dit. Ainsi, on parle d'un oeil "bien fendu"; et lorsque Balzac parle de "l'oeil flétri" du Colonel Chabert, il veut dire évidemment les rides expressives autour d'un oeil luisant.

La prétention parfois dithyrambique qui prête aux yeux français une qualité expressive particulière a un fond de vérité qui permet la

vérification scientifique: dans le récit par Pierre Viala de Correspondances et autres poèmes, l'anthropologue Ray L. Birdwhistell constate que cet acteur exploite cinq gradations dans le mouvement de fermeture de l'oeil.[3] Un éloge comme celui qui suit n'est donc pas tout à fait si chauvin qu'il peut paraître de prime abord:

> "L'avantage de la race française n'est ni dans la structure du corps ni dans la forme du visage; il est dans la mobilité du regard, qui traduit les nuances intimes de l'intelligence et du sentiment. Les yeux parlent, dit-on. Aucun langage n'est plus riche, dans le même temps, d'expressions, de finesses, de susceptibilités et de secrets que le regard du Français. Les Français se reconnaissent tourjours par un échange de regards. Et c'est le regard, en France, qui décide du sort de l'amour."
>
> --Bady et Chevalier, L'Ame française à travers la littérature, 1945, p. 42.

Si l'on ose hasarder une hypothèse supplémentaire, il semble que chez les Français des classes moyennes, les yeux et la bouche sont très mobiles tandis que les joues restent plutôt statiques. La vieille aristocratie, en revanche, conserverait un mode d'expression dans lequel les joues, pendant une conversation, gardent un doux sourire bénin, confiant, détaché, empreint d'un léger enjouement devant les ironies de la vie. De telles habitudes illustrent le fait que des caractères culturels difficiles à contrefaire peuvent être appris inconsciemment; et elles montrent aussi comment des différences peuvent surgir, susceptibles d'irriter l'étranger sans toutefois lui révéler la cause profonde de cette réaction involontaire.

---

3. Voir la Citation Supplémentaire de M. Birdwhistell, 1963, ci-dessous, p. 262.

I.G.2.c "Proxemics"

La conversation, pour le Français, est une interaction plutôt intense--comme si sa vie intérieure, intense et fermée, s'ouvrait une voie directe pour communiquer avec la vie d'un autre. Il se tient près de son interlocuteur et le regarde dans les yeux. Il tend à juger que les Américains écoutent mal, tandis que ceux-ci doivent apprendre à ne pas broncher devant l'odeur éventuelle de l'haleine ou du corps de l'interlocuteur.

L'un des principes de la politesse dans cette culture, c'est que l'on s'adresse à une personne à la fois, si cela est faisable. En conversant, on a donc souvent l'occasion de dire Monsieur ou Madame: et le même principe gouverne l'acte de dire bonjour ou au revoir.

Les Français se serrent la main lorsqu'ils se saluent et lorsqu'ils prennent congé. Préciser les occasions de la poignée de main et l'étiquette qui gouverne l'initiative propre aux hommes et aux femmes appartient au chapitre du savoir-vivre (II.K). La nature du shake-hand français correspond à un principe sous-jacent: c'est un geste conventionnel et l'on ne s'en sert pas (comme dans la culture Américaine) pour s'indivualiser ou pour préciser un degré de cordialité. M. Brault observe que "When a Frenchman shakes hands, the pumping of the hand is vigorous by American standards and halts abruptly after one shake" (1963, p. 381).

Egalement conventionnel est l'usage de l'accolade en public, qui semble singulariser l'étiquette française. Ce cérémonial, par lequel une personnalité officielle embrasse sur les deux joues une personne que l'on veut honorer--comme par exemple un général le fait pour un soldat en lui remmettant une décoration--semble étrange à

des observateurs dont la culture réserve le baiser à l'expression de l'affection personnelle, et où les hommes n'ont presque jamais l'occasion de s'embrasser entre eux, pas même entre père et fils. Il faut voir ici, sans doute, encore une preuve de l'orientation orale qui marque la culture française (I.B).

A part ces contacts rituels, les règles de la société française restreignent assez étroitement le contact corporel. La tenue est beaucoup moins stricte, bien entendu, dans les classes inférieures que dans l'aristocratie, et moins stricte entre amis intimes qu'avec de simples connaissances du cercle extérieur. Mais malgré ce contraste, les embrassements entre vieilles connaissances semblent plus restreints que l'abrazo hispanique ou le kiss des Anglo-Saxons.

La Kinésique: Citations Supplémentaires

Ruesch, Jurgen, et Weldon Kees. Nonverbal Communication. 1956.

"Gesture among the Americans is largely oriented toward activity; among the Italians it serves the purposes of illustration and display; among the Jews it is a device of emphasis; among the Germans it specifies both attitude and commitment; and among the French it is an expression of style and containment."--p. 22.
Citation autorisée par University of California Press.*

"It is probably safe to say, however, that gestures seeming to be uniquely indigenous to

---

*Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

America are, in general, lacking in the ardent stylization of those of the French or the interpersonal involvements conveyed through Italian gestures. Such typically American gestures as the hitchhiking sign--which could, incidentally, originate only in a country where total strangers are welcomed as passengers--or the bull's-eye sign designate more often than not the direction or intensity of movement or the effect and success of action; but few such gestures or actions contain a subjective reference indicating frustration or gratification."--p. 23. ...

"The basic communicative philosophy of the French reveals itself in the desire to display style and taste in word, gesture, and action. For many centuries France's role as a pace setter for Western civilization was based upon the intense emphasis it gave to the refinement of systems of symbolization and their application to human relations. French style and taste, originating in court ideas of chivalry, intrigue, polished words, and accomplished formality, were readily taken over by the ruling classes of the entire Continent. Aspects that assumed importance were such things as food and dress and the elegance of human conduct. But with the advent of the French Revolution and the change in social structure, some of the emphasis on style, taste, and conduct became outmoded and empty gestures, recalling past days but not adapted to modern conditions.

"Foremost among the core values of French culture is the emphasis on thought and in no other country have speech and writing been taken so seriously. Verbal expression reached its climax in the novel, satire, drama, poetry, memoirs, aphorisms, and correspondence; the intricacies of thought were expounded in countless treatises on philosophy and mathematics, or even in the Code Napoléon. In keeping with the precision of their writing, the French use

movements sparingly; gestures are neither as expansive as those of the Italians nor as insistent as those of the Jews, nor do they show such rigor as those of the Germans. Gestures are stylized expressions of emotions, calculated and executed with elegance and precision. More than in other cultures emotional expression is related to the total behavior of a person, although minute details of face and fingers are brilliantly brought into play. It is more the sequence of whole actions which are interpreted as gestures. Comportment in a social situation is the embodiment of the French gesture; it is neither interpersonal nor illustrative, but essentially serves the purpose of carrying expression to an ideal perfection."--p. 25. ...

. . .

Birdwhistell, Ray L. Lettre du 3 décembre, 1963. In Howard L. Nostrand et autres. Film-Recital of French Poems: Cultural Commentary. 1964.

"It is, of course, true that a French actor behaves like a French actor. (This is particularly evident in the monologic situation.) This performance is beautifully (from my point of view) different of that to be seen if we had comparable films from American, English, German, or even Italian actors reading poetry. Such films would give manifest proof of the difference in style between the various cultures. Furthermore, even the least visual observer will be aware of the very limited, but altogether expressive and economic body-part utilization of the French tradition. The everted head-cock and the bilateral brows which cross-reference and tie together related stretches of message, the use of at least five degrees of lid closure, the positioning of ocular focus and

the thickening and thinning of lips are all demonstrated here. So also is it easy to see the essential front-facedness (little side face activity) of the French actor and speaker.

"A skilled teacher can use these sequences to point out the essential tightness of the French body, which, with the exception of the localized scapular involvement is almost as monolithic as the Irish. The stylization of French male legs (which suggest elegance to an American audience) is also demonstrated here. Furthermore, even the least observant student will be able to see the specially French continuity of lower arm and wrist with the special accent on economically stylized finger movement.

"Finally, I am convinced that these sequences should be of use to those who would integrate body movement redundancies with the French use of vocalic stress and pitch. These 'syntactic' kinesic markers are, I feel, exaggerated but not distorted if the investigator remembers that this is a declamatory, not a conversational style."--p. 10.

Copyright by et citation autorisée par Howard L. Nostrand.*

---

*Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

La Kinésique: Bibliographie

1927. Malécot, Gaston L. "A Note on Gestures and Language." Quarterly Journal of Speech Education, 13 (1927), pp. 439-442.

1945. Wolf, Charlotte. A Psychology of Gesture. Translated from the French Manuscript by Anne Tennant. London: Methuen and Co., 1945.

1954. Bady, René, et Jean Chevalier. L'Ame française à travers la littérature. Lausanne: Editions Maguerat, 1954.

1955. Dolto, Francoise. "French and American Children as Seen by a French Child Analyst" in Mead and Wolfenstein, Childhood in Contemporary Cultures, 1955. Pp. 408-423.

1956. Ruesch, Jurgen and Weldon Kees. Nonverbal Communication. Berkeley: University of California Press, 1956. P. 22.

1959. Hall, Edward T. The Silent Language. Garden City, New York: Doubleday and Company, 1959.

1963. Brault, Gerard J. "Kinesics and the Classroom: Some Typical French Gestures." French Review 36 (4, February), 1963, pp. 374-382.

1964. Birdwhistell, Raymond L., lettre de 1963, in Howard L. Nostrand et autres. Film Recital of French Poems: Cultural Commentary. Seattle, Washington: University of Washington, Department of Romance Languages and Literature, and Audio-Visual Services, 1964, pp. 9-10.

Leroi-Gourhan. Le Geste et la Parole. Paris: Albin Michel, 1964. [Evolution préhistorique de l'aptitude humaine à manier les outils; histoire des symbolismes.]

1966. Hall, Edward T. The Hidden Dimension. New York: Doubleday and Company, 1966. [L'aspect spatial du comportement.]

II.A LA FAMILLE -

par Joseph Toutonghi

La famille a déjà été traitée en tant que l'un des thèmes majeurs de la civilisation française contemporaine (voir la p. 92). Dans ce bref aperçu, nous considérerons la famille comme institution de la société française.

II.A.1 Autrefois

Jusqu'au XXème siècle, le but du mariage était avant tout de s'assurer une descendance.[1] La famille visait à la stabilité, l'autorité et la solidarité.[2] Le père en était le chef et le seul soutien. La mère était subordonée à son mari et, selon Mattei Dogan et Jacques Narbonne, elle occupait une place mineure au foyer,[3] du moins en apparence.

Quant aux enfants, partant du principe qu'ils ne naissent pas naturellement bons, le premier souci des parents était de les bien élever. Dès lors, l'enfant était assujetti à une formation rigoureuse, qui ne tenait pas compte de sa personnalité: il n'était pas censé en avoir une. Il ne lui serait permis de l'exprimer que lorsqu'il l'aurait acquise. Cette éducation, commencée au foyer, se poursuivait à l'école.

Ainsi l'enfant grandissait sous la tutelle protectrice de ses parents qui lui inculquaient les bonnes habitudes, la discipline, la maîtrise de soi, le respect de l'autorité en général, de l'autorité paternelle en particulier, enfin les bonnes manières qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler le savoir-vivre.[4]

---

1. Cf. P. Gemaehling, "Sociologie comparée de la famille contemporaine". C.N.R.S., 1955, p.38.

2. Cf. Guy Michaud, Guide France. Paris: Hachette, 1964, p.261.

II.A.2 Aujourd'hui

"La famille française a conservé jusqu'à maintenant certains de ses caractères traditionnels et reste, à beaucoup d'égards, proche de ses origines."[5] Elle constitue aujourd'hui encore la base fondamentale de la vie sociale française. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) le rappelle en ces termes: "La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et de l'Etat.[6]

Le Français reconnaît l'importance fondamentale de la famille dans la société nationale et il lui voue un culte spécial dont témoignent la Fête des Mères et la Médaille de la Famille Française.

II.A.3 Emancipation de la femme

La femme a toujours eu une place considérable dans la société française, où elle joue un rôle important. La chevalerie courtoise et la préciosité l'ont chantée à l'envi dans leurs écrits et lui ont consacré un véritable culte. "Elle est inséparable de l'amour qui fut toujours, en France, 'la grande affaire'."[7]

Mais l'amour semble ne plus suffire au bonheur de la femme française, qui aspire aujourd'hui à s'assurer une existence autonome. Elle n'entend plus jouer un rôle mineur. Les mouvements féministes de l'entre-deux guerres l'ont aidée à réaliser ce rêve

3. Cf. Mattei Dogan et Jacques Narbonne, 1955, p.187.

4. Cf. Stanley Hoffman (et autres), 1963, p.212.

5. Guy Michaud, Guide France, 1964, p.260.
6. Guy Michaud, Guide France, 1964, p.260.
7. Cf. l'essai sur l'amour comme thème, ci-dessus, p.91.
Cf. Guy Michaud, Guide France, 1964, p.261.

d'indépendance. Elle est regardée comme l'égale de l'homme et a accès à toutes les carrières sociales et politiques. Dans la haute bourgeoisie, cependant et surtout en province, il est toujours mal vu que la femme travaille, à moins qu'il ne s'agisse d'un travail intellectuel d'auteur, de professeur. Les attitudes changent, cependant, à mesure que les différences de classe s'estompent.

II.A.4 Le père et la mère

Les parents ont cessé de faire choix d'un mari ou d'une femme pour leurs enfants. L'homme et la femme se choisissent librement. Ils sont maîtres de leur destinée personnelle.[8] La femme est la partenaire du mari et son égal. Dans beaucoup de familles d'aujourd'hui, elle prend part à toutes les décisions importantes du foyer, dont elle est le centre et l'âme. "Elle est", comme le dit si bien Pierre Mantel, "le creuset de compréhension et de chaleur où se fondent les heurts et les remous des diverses 'dryades' gravitant autour d'elle ... [elle est aussi]...la trésorière exacte de la bourse familiale dont elle tient souvent les cordons."[9]

Conséquemment, d'autres buts sont venus s'ajouter à celui de mettre au monde des enfants.[10] Les conjoints s'entendent à ne pas dépasser le nombre d'enfants désirés: c'est la famille voulue qui a remplacé la famille imposée.[11] Désormais, ce sont des individus qui s'unissent et non pas des familles. "Les affinités personnelles jouent un rôle de plus en plus grand."[12]

8. Cf. Lucien Brams, "Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S.,1955,p.177.

9. Pierre Mantel, Thèmes de "Culture" de la France,1947, p.149.
10. Cf. P.Gemaehling,1955,p.38.
11. Cf. Lucien Brams,1955,p.177.
12. Alain Girard, "Sociologie comparée de la famille contemporaine," C.N.R.S.,1955, p. 63.

Le père, tout en demeurant le chef de famille, n'a plus une place prépondérante au foyer. S'il n'a pas perdu entièrement son prestige, il partage son autorité avec la mère.[13] Celle-ci étant plus proche des enfants, elle les élève de plus en plus elle-même.[14]

II.A.5 Les enfants

L'émancipation des enfants a suivi de près celle de la femme, surtout dans les familles où la mère travaille. En effet, celle-ci n'a plus le temps de s'occuper des enfants comme elle le faisait autrefois. D'un autre côté, les exigences de la vie moderne ne permettent au père de rentrer que le soir. Aussi l'ancienne discipline s'est-elle relâchée. L'enfant, laissé à lui-même, prend contact beaucoup plus tôt avec le monde extérieur; son esprit d'initiative se développe plus rapidement; à table, il n'est plus l'enfant silencieux de naguère: c'est un interlocuteur, parfois bruyant, certes, mais pertinent.[15]

C'est autour de cette même table, au repas familial, que désormais "les enfants prennent conscience de la famille et s'éduquent entre eux sous l'influence de leurs parents";[16] c'est là aussi qu'ils "apprennent très tôt les bonnes manières et le contrôle de soi"[16]

12. Alain Girard, "Sociologie comparée de la famille contemporaine", C.N.R.S., 1955, p.63.
13. Cf. Guy Michaud, 1964, p.260.
14. Cf. Robert Boudet, 1955, p.150.
15. Cf. Anne Cavaillat, 1947, p.141.
16. Robert Boudet, "Sociologie comparée de la famille contemporaine", C.N.R.S., 1955, p.150.

En général, et dès six ou sept ans, ils choisissent eux-mêmes leurs amis.

Quant aux rapports qu'ils ont avec leurs parents, les enfants ne formulent aucune critique en ce qui concerne leur surveillance, leur autorité, et même les vacances en famille. Ils sont contents de la liberté dont ils jouissent. D'autre part, ils ne souhaitent pas de "parents-copains".[17]

II.A.6 Mariage des jeunes

Une des conséquences de cette émancipation est le mariage des jeunes, surtout dans les villes. "On se marie plus jeune, quitte à mener une vie assez proche de la bohème: les ménages d'étudiants, de plus en plus nombreux, en sont l'illustration typique."[18] D'autres, cependant, attendent d'avoir fini leurs études et fait leur service militaire. Quant aux filles, elles trouvent souvent normal d'attendre; certaines même préfèrent avoir voyagé avant de se marier.

De son côté, la politique familiale de l'Etat a encouragé encore davantage les jeunes à se marier plus tôt et plus hardiment. Les allocations, avantages et priorités consentis aux familles nombreuses rassurent grandement les jeunes époux et leur permettent de moins dépendre que jadis de la générosité des parents. De plus, l'accouchement est devenu aujourd'hui moins pénible et moins dangereux; il est aussi moins onéreux.[19]

Les jeunes couples chérissent leur indépendance. Néanmoins, ils conservent toujours des relations cordiales avec la génération plus âgée,

17. Travaux Pratiques de la Civilisation. 1966, pp. 57-58.
18. Anne Cavaillat, 1947, p. 139.

tout en maintenant leur décision de prendre soin de leurs propres affaires. Aussi ne sont-ils pas heureux d'être parfois obligés de vivre sous le même toit que leurs parents.[20]

Voyons maintenant à quel point ces transformations ont affecté les familles bourgeoises, ouvrières et rurales.

II.A.7 Familles bourgeoises

Les familles bourgeoises, même dans les milieux les plus traditionnels, sont en pleine évolution. Elles utilisent aujourd'hui beaucoup moins de domestiques; la plupart n'ont souvent qu'une femme de ménage, pour une moyenne de 12 à 20 heures par semaine. Quant au mode de vie des femmes bourgeoises, il est complètement transformé par rapport à ce qu'il était avant la Deuxième Guerre Mondiale: un beaucoup plus grand nombre de jeunes filles et de mères de famille travaillent. De plus, comme il y a moins d'argent et qu'il est très onéreux d'avoir des domestiques, les loisirs revêtent un caractère beaucoup plus familial: les jeunes parents prennent nécessairement part aux jeux, aux sorties et même aux sports de leurs enfants.[21]

II.A.7.a La petite bourgeoisie

Notons ici la famille qui appartient à "la petite bourgeoisie", autrefois liée à la famille nettement bourgeoise dans laquelle elle trouvait ses modèles idéologiques et moraux. Elle ne les y trouve plus aujourd'hui et se rapproche davantage de la famille des employés, soucieuse de sécurité comme cette dernière et souvent satisfaite à cet egard.

19. Cf. A. Maurois, 1956, pp.22-23.

20. Cf. Laurence Wylie, Winter 1962.

Cela ne veut pas dire, cependant, que la petite bourgeoisie, en tant que classe, ait disparu. Les caractères généraux de la famille des employés sont ceux de la classe moyenne dont nous avons parlé précédemment.[22]

II.A.8 Familles ouvrières

Dans les familles ouvrières, il faut distinguer entre la famille prolétarienne et la famille ouvrière évoluée.[23]

La famille prolétarienne est celle "...où l'absence de logement, la maladie ou la mort d'un des parents, le chômage, le trop grand nombre d'enfants, ou tout autre circonstance, font prédominer l'insécurité et la misère, celle donc où le 'primum vivere', dans son sens physiologique, l'emporte sur toute autre considération."[24]

La famille ouvrière évoluée est celle dont le niveau de vie se rapproche de celui de la famille d'employés. L'ouvrier a en principe un emploi permanent, il se maintient à un niveau de vie décent mais fragile.

Si, sur le plan matériel, la famille ouvrière est en retard sur les autres classes, " sa composition réduite au couple et aux enfants, ses liens plus personnels qu'institutionnels, ses fonctions de plus en plus limitées, sa durée brève"[25] en font le prototype de la famille moderne, face à

21. Cf. Robert Boudet, 1955, pp.150-1.

22. Cf. Henri Lefebvre, 1955, p.153.

23. Cf. Philippe Ariès, 1955, p.68.

24. Jacques Doublet, 1955, pp.158-9.
25. Jacques Doublet, 1955, p.158.

la famille rurale, gardienne des traditions.

II.A.9 Familles rurales

En effet, la famille rurale a peu changé. La révolution technique et économique transforme de plus en plus rapidement les conditions de l'agriculture. Mais l'autorité du chef de famille s'y double de l'autorité du chef de l'exploitation. Elle y maintient une stabilité qui renforce la pérennité des liens de famille. "Ces derniers sont ceux d'une existence continue que ne coupe pas la séparation quotidienne du métier, accompli dans un cadre différent de celui de la famille." 26

II.A.10 Famille adoptive

La famille moderne prend souvent un caractère artificiel. Les Français, saisis d'un véritable désir de paternité, cherchent à adopter des enfants quand ils ne peuvent en avoir.[27] C'est la famille adoptive. Elle est basée sur l'affection et non pas sur les liens du sang; elle imite la famille légitime. Cette institution nouvelle est en plein essor. Des projets de lois cherchent à en faciliter l'accès. Aussi l'introduction de l'adoption dans les moeurs françaises est-elle une des plus remarquables transformations de la famille depuis le code civil.[28]

II.A.11 Conclusion

Ainsi, les difficultés de l'existence, l'individualisme croissant, le désir d'affirmation personnelle, l'indépendance de plus en plus grande des

26. Roland Maspétiol, 1955, p.132.

27. Cf. Anne Cavaillat, 1947, p.141.

28. Cf. André Rouast, 1955, p.25.

générations par rapport aux précédentes, et surtout l'émancipation de la femme, sont à la base des transformations profondes qui ont eu lieu dans les familles françaises. "A travers [cette]... évolution, l'histoire de la famille apparaît comme l'histoire de l'accession des individus qui la composent à une conduite autonome et responsable, mais en même temps le groupe familial... [a acquis] ... une unité, une cohésion et un prestige nouveaux."[29]

---

29. Lucien Brams, "Sociologie comparée de la famille contemporaine", C.N.R.S., p. 176.

La Famille: Citations Supplémentaires

Beaujour et Ehrmann. 1965.

"Les objets qui, pour l'homme, sont des instruments commodes deviennent, pour la femme, le but d'une activité esthétique.
Les tâches féminines apparaissent essentiellement comme des tâches d'entretien. Elles visent la conservation de la vie, et non son évolution. Elles sont nécessaires à l'existence, mais n'en fixent pas le sens.
Alors qu'en milieu ouvrier, le père n'occupe à aucun moment une situation privilégiée en tant qu'éducateur, dans le cas de la famille rurale une certaine dichotomie va progressivement s'opérer: les filles aideront la mère dans son travail, les garçons apprendront leur métier avec le père. Une part d'éducation se transmet de femme en femme, une autre d'homme en homme."-- pp. 89,95. Citation autorisée par et copyright par Macmillan Co.*

. . .

Cayol, Jean. 1965.

" La boutade de l'humoriste anglais 'Le Français se fait une si haute idée du mariage qu'il préfère s'en passer' n'a plus aucun fond de vérité. Au contraire, les rites anciens du mariage que la désorganisation de la famille ouvrière avait fait oublier, tels que la cérémonie des fiançailles et l'offrande rituelle de la bague, se sont étendus à de nouveaux secteurs de la société. Le repas de noce, les cortèges nuptiaux, dont l'usage semble se perdre dans les milieux aisés, retrouvent au contraire toute leur solennité dans le milieu populaire." -- p.9. Citation autorisée par et copyright par Le Français dans le Monde.*

* Ne pas citer sans la permission de la maison d'édition.

Cayol, Jean. Le Français dans le Monde, déc. 1965.

"Les Français ont-ils perdu le sens sacré de la famille, et sont-ils allés du sacrement au rite de passage, puis à la simple formalité administrative? Cela n'est pas le cas. La proportion majoritaire des mariages religieux suffit à en faire ressortir la solennité. A l'église, on ne se marie qu'une fois. Et pour l'ensemble des Français, le mariage reste un engagement à vie, et même au-delà."-- p.9 Citation copyright par et autorisée par Le Français dans le Monde.*

. . .

Cayol, Jean, 1965. Le Français dans le Monde. déc.1965.

"Les divorces ont considérablement augmenté. Mais après les incertitudes de l'après-guerre, leur proportion tend à se stabiliser. Le divorce reste considéré comme un fléau social, même s 'il a réussi à pénétrer tous les milieux, même si les divorces ne sont plus au sein des familles l'objet de l'ostracisme qui était leur lot."*-- p.9
... Citation copyright par et autorisée par Le Français dans le Monde.* . . .

Cayol, Jean, 1965. Le Français dans le Monde, déc.1965.

"Les trois quarts des Français se marient sans contrat, choisissant ainsi, tacitement, le régime de 'communauté de meubles et d'acquêts'. Et souvent sans le savoir! Un tiers des Français mariés sans contrat ignorent jusqu'au nom de leur régime matrimonial. L'indifférence est grande. Les enquêteurs ont posé cette question: 'Avant de vous marier,

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

avez-vous cherché à vous renseigner sur les différentes sortes de régimes matrimoniaux?' La réponse est 'non' à 87 pour 100!" -- p.11. Citation copyright par et autorisée par Le Français dans le Monde.*

. . . . . .

Cayol, Jean. Le Français dans le Monde, déc. 1965.

"Dans la majorité des cas, c'est la mère de famille qui a aujourd'hui la responsabilité économique du ménage, surtout dans les foyers à faible revenu: 70 pour 100 d'entre elles, selon une enquête récente, tiennent 'les cordons de la bourse'. La notion même de 'chef de famille' a changé de caractère: c'est aujourd'hui le 'répondant' de la famille à l'égard de la loi, plutôt que son véritable chef." -- p.12. Citation copyright par et autorisée par Le Français dans le Monde.*

. . .

Hoffmann, Stanley, et al. In Search of France, 1963.

"France is notable for the importance attached to the training that children receive in the home and the education they receive in school. Children are not considered naturally good: they are born the product of nature, and it is the obligation of parents to train them. Parents feel this obligation strongly, and one of the traditional reasons given by French couples for not having more children is that if there are too many they cannot be properly trained.

As a child's world expands, he encounters new limits to which he must conform. The teacher enforces school discipline; friends have their own group

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

code; family and neighbors emphasize still other aspects of behavior. These limits are all different but all are enforced by the same means -- ridicule, isolation from society, deprivation of pleasures, or added chores. It is only as a last resort that physical punishment is used.

Normally the French child openly accepts the restraints put on him -- the elaborate code of etiquette, patterns of eating and cleanliness, the substitution of verbal for physical aggression, the stress on working hard in life ("the point of life is not just to have fun"). Since little effort is made to control the feelings and private thoughts of an individual, however, he can observe official tasks and loyalties and still withdraw from group responsibilities ("so they'll leave me alone"). He respects the limits imposed on him but at the same time he escapes them by retreating to the world within himself. As a result of this, the individualism of every Frenchman is intensified. -- p.212

The French bourgeois family has been admired by many people for many reasons. It is the source of a rich literary and artistic culture. It is an organizational tour de force. Despite its strains and weaknesses, in the pantheon of organizations it takes its place next to the Catholic Church, the Roman army, the American corporation, the German general staff, and the British Commonwealth as a great creation of the human mind.

In school, the French child gets more of what he has gotten at home. We have seen how the French bourgeois family teaches the child basic attitudes toward authority. He learns to accept an aloof father as the primary source of authority; he expects protector-protégé relationships; he knows the importance of savoir-plaire; and he recognizes the fact that in order to protect his individuality he must resort to secrecy and political manipulation. --p. 254. Citation copyright par et autorisée par Harvard University Press.*

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Wylie, Laurence. "Youth in France and the United States." Daedalus, Winter 1962.

"In France it is the young couple which treasures its independence, maintains proper relations with the older generation but still insists on handling its affairs alone. The unhappy young French couple is the one that cannot find adequate housing and is obliged to live under the parental roof." -- p.213. Citation copyright par Daedalus et autorisée par American Academy of Arts and Sciences.*

. . .

Maurois, André. La France change de visage, 1956.

"Il semble que la raison la plus importante pour l'accroissement dans la natalité depuis 1945 soit la politique familiale de l'Etat. Les allocations, les avantages et priorités accordés aux familles nombreuses rassurent les parents. D'autre part, la volonté qu'avait le petit bourgeois du 19e siècle de léguer tout son bien à un enfant unique, pour ne pas le diviser, n'aurait plus aucun sens en un temps comme le nôtre où la fortune acquise ne joue qu'un rôle infirme dans les budgets familiaux et où l'on vit de ce qu'on gagne. Pour la même raison, les jeunes se marient plus tôt et plus hardiment. Ils dépendent moins que jadis de la générosité des parents. L'accouchement est devenu moins pénible, moins dangereux et moins onéreux. Le nombre des enfants par ménage oscille aujourd'hui autour de 2,3. Une enquête récente a montré que la majorité des jeunes Français souhaite trois enfants, ce qui exigerait une natalité encore accrue."-- pp.22-23. Citation copyright par et autorisée par Gallimard.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Ariès, Philippe. "Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S.,1955.

"La famille ouvrière doit être divisée en famille prolétarienne dont le niveau démographique reste très haut et famille ouvrière évoluée dont le niveau est proche de la famille d'employé et de petite bourgeoisie. La famille ouvrière est capable d'une évolution d'une brutalité inouïe. Citons l'exemple en particulier du prolétariat arabe de Casablanca devenu stérile alors que la bourgeoisie arabe -- contrairement à la bourgeoisie européenne -- n'est pas devenue malthusienne (cf. Cahiers de la France d'Outre-Mer).

Le nombre des divorces ne paraît pas un signe de désintégration de la famille mais plutôt du passage de la famille du sang à la famille du choix et de la répugnance à poursuivre une vie de ménage boîteuse qu'autrefois on aurait continuée.

Les relations entre les phénomènes économiques et démographiques ne sont pas automatiques. Elles dépendent de l'opinion qu'on en a, de la conscience qu'on en prend. Le sens qu'on donne au phénomène dépend d'une interprétation psychologique. Or, cette psychologie est constante pour une époque donnée et caractérise une civilisation plus qu'une économie.

La différence entre la famille nombreuse et la famille restreinte peut être résumée: la famille nombreuse est une société, la famille restreinte ne l'est pas: car la famille nombreuse présente une complexité que n'a pas la famille restreinte.
-- p.68. Citation copyright par et autorisée par le*Centre National de la Recherche Scientifique.

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Boudet, Robert. "Sociologie comparée de la famille contemporaine," C.N.R.S., 1955.

"Ce qui rend l'étude de la famille bourgeoise si difficile à l'heure actuelle c'est d'abord que le mot "bourgeois" est chargé de sens très différents et parfois contradictoires. Le bourgeois est-il "le rentier" ou au contraire le "spéculateur" dont a parlé Pareto? Est-il aussi ruiné qu'il aime souvent à le croire et à le dire? N'est-il pas accablé de complexes, complexe de culpabilité chez ceux qui se sentent porter, par exemple, le fardeau des dynasties bourgeoises chères à M. Beau de Loménie, même quand ils n'appartiennent pas à ces dynasties? Complexe que nous a révélé un jour ce mot d'une mère: "Dois-je faire de mon fils un bourgeois?" Complexes enfin d'isolement, d'inquiétude, et même de peur.

D'autre part, quelles différences, quelles distances n'existe-t-il pas entre des familles de bourgeoisies "traditionnelles" ou qui se croient telles et des familles de "néo-bourgeoisies" d'argent?... entre des familles de hauts fonctionnaires ou même de fonctionnaires moyens et des familles d'ingénieurs, de commerçants, d'industriels, de professions libérales... et encore des familles de l'aristocratie dont le sort qu'elles le veuillent ou non, apparaît lié à celui des bourgeoisies?

Enfin chez des bourgeois de toute opinion il semble bien que le goût de l'enfant, le désir de l'enfant soient actuellement très répandus et d'une assez réelle importance pour influencer leur comportement. La notion de "l'enfant voulu" familière aux Anglo-Saxons s'implante, plus ou moins consciemment, dans de nombreux esprits.

Une des caractéristiques essentielles de la famille bourgeoise moderne est qu'elle utilise beaucoup moins de domestiques que la famille bourgeoise d'entre-les-deux-guerres et surtout que

celle d'avant 1914. En 1906, il y avait en France 84 domestiques pour 1.000 familles et en 1936, 57 seulement. Aujourd'hui, selon une enquête effectuée en 1947 dans les villes de plus de 5,000 habitants, reçoivent une aide domestique, 4/10e des employés et fonctionnaires, 7/10e des industriels et commerçants, 8/10e des professions libérales, et beaucoup de familles, même bourgeoises, ont seulement une femme de ménage de 13 à 20 heures par semaine. En outre, le personnel domestique a presque totalement cessé d'être un élément du groupe familial pour devenir un personnel "employé" qui change fréquemment et qui demeure sans liens véritables avec la famille au milieu de laquelle il vit. La tâche est souvent d'autant plus lourde pour les mères de famille, surtout pour celles qui ont de nombreux et jeunes enfants, que l'habitant est encore peu adapté à l'équipement ménager moderne et que bien des familles dites "bourgeoises", à Paris et en province, subissent les inconvénients de maisons anciennes, d'appartements vétustes et inadaptés à la vie moderne, d'un mobilier encombrant ou peu pratique, d'un entretien difficile.

En définitive, il semble que, même dans les milieux les plus traditionnels, les familles bourgeoises soient en pleine évolution. "-- pp. 143, 146,149,150. Citation copyright par et autorisée par le Centre National de la Recherche Scientifique.*

. . .

Boudet, Robert. "Sociologie comparée de la famille contemporaine," C.N.R.S., 1955

"Puisque les domestiques sont beaucoup plus rares et puisqu'il y a moins d'argent surtout dans les familles bourgeoises traditionnelles, les loisirs, les vacances partagés avec les enfants revêtent une

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition

importance considérable. Les jeunes mères, les jeunes pères - et même de moins jeunes - s'associent nécessairement aux jeux, aux sorties, parfois aux sports de leurs enfants. Il arrive que les vieillards offrent une résistance assez rude à ces modes nouveaux de relations, mais ils ne réussissent pas à les contre-carrer. Notamment grâce à ces loisirs partagés, un nombre toujours plus grand de parents comprennent mieux qu'autrefois leurs enfants et tendent davantage à les aimer pour eux-mêmes.

Il existe encore le poids d'une culture trop individualiste, trop livresque, qui s'adapte parfois difficilement à la radio, au cinéma, à toutes les formes de culture communautaire. Heureusement des ciné-clubs se multiplient où les familles bourgeoises peuvent voir les héros et les aventures qui fascinent leurs enfants, et la radio peut se discuter et même se "choisir" en famille. Mais là encore les parents comprennent leurs enfants dans la mesure où ils vivent près d'eux à l'écoute des aspirations de leur époque."-- pp. 150-151. Citation autorisée par et copyright par le Centre National de Recherche Scientifique.*

. . .

Doublet, Jacques. "Sociologie comparée de la famille comtemporaine," C.N.R.S., 1955.

"Les familles ouvrières sont liées entre elles par leur appartenance à une classe dont les caractéristiques sont plus nettement affirmées que celles d'aucune autre: elles présentent, de ce fait, nombre de caractères communs et leurs difficultés propres se retrouvent dans toutes."-- p. 168. Citation copyright par et autorisée par le Centre National de Recherche Scientifique.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Rouast, André. "Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S., 1955.

"La famille moderne prend souvent un caractère artificiel qui rejoint celui qu'elle avait eu à l'époque romaine: c'est la famille adoptive qui imite la famille légitime, bien que les enfants ne soient pas issus des oeuvres des deux époux. L'institution nouvelle est en plein essor. Des projets des lois cherchent à en résoudre l'accès plus facile. On peut dire que l'introduction de l'adoption dans nos moeurs est la plus remarquable transformation de la famille depuis le Code civil. A ce point de vue encore la famille tend à se fonder sur l'affection plus que sur le sang." -- p. 25. Citation copyright par et autorisée par le Centre National de Recherche Scientifique.*

. . .

Gemaehling, P. "Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S., 1955.

"Dans les siècles antérieurs, le mariage avait avant tout pour but de s'assurer une descendance. Le mariage moderne procède d'un tout autre état d'esprit. Par suite des difficultés matérielles de l'existence, d'un individualisme croissant, d'un désir d'affirmation personnelle, de l'émancipation de la femme, de l'indépendance de plus en plus grande des générations les unes par rapport aux autres, le mariage a été de moins en moins considéré comme une fonction sociale, ayant pour but essentiel de mettre au monde des enfants. Il vise désormais à organiser la destinée personnelle d'un homme et d'une femme qui se choisissent librement pour eux-mêmes et qui cherchent à donner aux enfants qu'ils auront désirés une individualité précoce." -- p. 38. Citation copyright par et autorisée par le Centre National de Recherche Scientifique.*

* Ne pas citer sans la permission de la maison d'édition.

Girard, Alain. "Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S., 1955.

"Autrement dit, la famille aspire toujours à s'asseoir sur des bases solides, individualisée malgré l'évolution des idées et la transformation des structures économiques, et malgré le progrès social qui tend de plus en plus à lui assurer une protection du dehors (Sécurité Sociale, retraites...). C'est ainsi que des familles d'ingénieurs (une enquête) montrent la fameuse tendance à l'épargne en concurrence avec des postes tels que l'équipement ménager." -- p. 63. Citation copyright par et autorisée par le Centre National de Recherche Scientifique.*

. .

Maspétiol, Roland."Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S., 1955.

"L'autorité du chef de famille s'y accroît de celle complémentaire de chef de l'exploitation. Poursuivie dans un horizon concret, celui dans lequel le rural est né, dans lequel il vit et mourra probablement, cette stabilité renforce la pérennité des liens familiaux. Ces derniers sont ceux d'une coexistence continue que ne coupe pas la séparation quotidienne du métier accompli dans un cadre différent de celui de la famille. L'influence de la famille ne trouve que peu de contrepoids dans des influences rivales, car la communauté rurale du village, de la paroisse ou de la commune constitue un milieu sensiblement homogène, dont l'opinion publique renforce, bien loin de les contrarier, les pressions que le groupe familial exerce sur ses membres."-- p. 132. Citation copyright par et autorisée par le Centre National de Recherche Scientifique.*

---

* Ne pas citer sans la permission de la maison d'édition.

Cavaillat, Anne. Thèmes de "Culture" de la France, 1957, ed.Margaret Mead et Rhoda Métraux.

"Le plus souvent, l'amour est le principe de leur engagement et la poursuite du bonheur, son but. De ce fait, l'adultère du mari perd son caractère de compensation, et prend même figure de drame, car la femme trompée s'estime offensée et demande parfois le divorce: celui-ci, d'ailleurs, connaît une nouvelle cause: L'incompatibilité des caractères, obstacle majeur à la recherche d'un bonheur commun. Si bien que même cette augmentation des divorces montre combien la famille s'est chargée d'un potentiel affectif ignoré dans les foyers les plus unis de naguère: on pourrait dire, par goût du paradoxe, qu'on divorce plus parce qu'on s'aime plus. L'opinion publique a perdu de son indulgence pour le mari infidèle dans le moment où elle a cessé de ressentir le mariage comme une chaîne imposée." -- p. 140.

"Le foyer avec deux, trois, ou quatre enfants tend à se généraliser chez les jeunes. Un véritable désir de paternité a saisi les Français et ceux qui ne peuvent avoir d'enfants, cherchent à en adopter, se heurtant, parfois, hélas, à une législation en retard sur les moeurs. Or la mère est beaucoup moins aidée dans son travail ménager que naguère. La plupart du temps, elle cherche un équilibre entre ses tâches maternelles et son ancienne indépendance de jeune fille. Son influence sur les enfants s'en ressent: ils se trouvent beaucoup plus tôt mêlés au monde extérieur; l'enfant naguère silencieux à table a fait place à un interlocuteur, parfois turbulent, certes, mais souvent pertinent et dont l'initiative s'est largement développée." -- p. 141.
Citations copyright par et autorisées par Ancienne Imprimerie Marcel Etaix.*

---

* Ne pas citer sans la permission de la maison d'édition.

Siegfried, André. Thèmes de "Culture" de la France, 1957, ed. Margaret Mead et Rhoda Métraux.

"En France, les rapports verticaux ont toujours existé et semblent exister encore. Le petit-fils cause avec son grand-père, la petite fille avec sa grand'mère et c'est sans doute la source de leçons précieuses, tirées de l'expérience, d'autant mieux que la génération la plus âgée n'a pas de responsabilité directe dans l'éducation des enfants." -- p. 128. Citation copyright par et autorisée par Ancienne Imprimerie Marcel Etaix*

. .
.

Brams, Lucien. "Sociologie comparée de la famille contemporaine." C.N.R.S., 1955.

"Le développement de l'urbanisation et de l'industrie rétrécit la famille, détachée des ascendants et collatéraux, au couple et à ses enfants. La femme, qu'elle travaille ou non, tend à accéder aux responsabilités sociales ou politiques jusqu'alors réservées aux hommes; les conditions du mariage se libèrent du poids des contraintes anciennes et les conjoints, qui s'engagent dans le mariage sur un pied d'égalité, savent de mieux en mieux ne pas dépasser le nombre d'enfants désirés: on passe de la famille imposée à la famille voulue." -- p. 177.

"L'isolement de la famille n'est qu'un aspect de l'isolement individuel au sein des entreprises avec le développement des services, des catégories, des postes de travail, des fiches de salaire. Les fonctions de protection qui jouaient un rôle central dans la famille traditionnelle sont de plus en plus prises en charge par des services publics qui réglementent et qui distribuent. D'où la dépendance toujours croissante de la famille et de l'individu à l'égard d'un appareil administratif anonyme, d'un

*Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

monde de guichets, de formulaires à remplir, de démarches à accomplir." -- p. 177-78.

"Le comportement des familles dans les différentes catégories socio-professionnelles semble confirmer l'hypothèse suivant laquelle la stérilité volontaire est la plus forte dans les milieux où l'écart entre niveau de vie et aspirations est le plus grand, c'est le cas de la petite bourgeoisie qui est sans cesse en relation directe ou indirecte avec les catégories sociales plus favorisées matériellement et culturellement, mais qui ne dispose que de ressources matérielles médiocres. De plus, on peut prévoir que dans ce domaine plus stable est la situation, plus les lendemains sont assurés, plus le contrôle sera précis." -- p. 180. Citations copyright par et autorisée par le Centre National de Recherche Scientifique.*

---

* Ne pas citer sans la permission de la maison d'édition.

La Famille: Bibliographie

1950. Bresarel, Marcel. "Mobilité sociale et dimension de la famille." Population, 5, (1950), 533-566.

Girard, Alain. "Une Enquête sur les besoins des familles," Population, 5, (1950), 731-738.

Vincent, Paul. "La Famille normale," Population, 5 (avril-juin, 1950), 251-268.

1951. Fougeyrollas, P. "Prédominance du mari ou de la femme dans le ménage," Population, 6, (1951), 83-102.

1956. Chombart de Lauwe, P. La Vie quotidienne des familles ouvrières. Paris: Centre National de la Recherche Scientifique, 1956.

1960. Bell, Norman W. and Ezra Vogel, eds. A Modern Introduction to the Family. Glencoe, Illinois: The Free Press, 1960.

1962. Bosworth, William, Catholicism and Crisis in Modern France: French Catholic Groups at the Threshold of the 5th Republic. Princeton University Press, 1962.

Ariès, Philippe. Centuries of Childhood: A Social History of Family Life. New York: Knopf, 1962.

Leclercq, Jacques. Vers Une Famille Nouvelle? Paris: Editions Universelles, 1962.

1963. Goode, William J. World Revolution and Family Patterns. Glencoe, Illinois: Free Press, 1963.

1964. Girard, Alain. "Une enquête psycho-sociologique sur le choix du conjoint dans la France contemporaine," Travaux et Documents, Cahier No. 44, Institut National d'Etudes démographiques. Paris: P.U.F., 1964.

Pitts, Jesse R. Research in progress on French family and social change, reported in External Research 3.22, 1964, p. 24. (Voir United States Department of State, ci-dessous, p. 743.).

1965. Anderson, Robert T. Bus Stop for Paris. New York: Doubleday, 1965.

1966. Julien, Pierre. Les Contrats entre époux. Paris: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1966.

II.B LA RELIGION

par Joseph Toutonghi

II.B.1 L'Eglise Catholique Romaine

La France a toujours été un pays catholique, comme le témoignent ses nombreuses églises et cathédrales, ses sanctuaires, aujourd'hui encore centres de pélerinages incessants. Mais la foi religieuse y a éprouvé un déclin depuis une cinquantaine d'années.[1]

Au début du XXème siècle, la puissance de l'Eglise Catholique Romaine en France a diminué. L'Eglise a cessé, en 1905, d'être une institution officielle de l'Etat et une autorité pour la grande majorité des catholiques.[2]

II.B.1.a Structure administrative et classification des fidèles

Cependant, l'Eglise conserve encore une structure administrative solide et bien hierarchisée. Ses 87 diocèses comprennent 40.000 paroisses, c'est-à-dire presqu'une paroisse pour chaque millier d'âmes. Elle possède un clergé de 55.000 prêtres séculiers et plus de 100.000 prêtres réguliers.[3]

Sur les 46 millions de Français, 36 millions (soit 80 p.c. de la population) sont baptisés catholiques: quatre millions au plus, semble-t-il, sont véritablement pratiquants et vivent leur foi; une quinzaine de millions assistent encore à la messe du dimanche, et font la communion et confession pascales; quant aux autres, la religion se

1. Cf. Guy Michaud, 1964, p.138.

2. Cf. Guy Michaud, éd. Tendances 20, 1962, p.779.

3. Cf. Guy Michaud, 1964, p.138.

réduit pour eux à quatre rites: baptême, première communion, mariage, sépulture. D'ailleurs, pour la plupart d'entre eux, baptême, première communion et mariage sont devenus des cérémonies dépourvues de tout sens religieux: quelque chose que l'on fait pour se conformer à l'usage, pour ne pas paraître différent des autres.[4]

La majorité de la classe ouvrière (plus de 95 p.c., et dans la région parisienne 99 p.c.) est anticléricale et athée. Pour elle, le christianisme, c'est la bourgeoisie et ses représentants, les prêtres. Les paysans sont également méfiants et hostiles sauf dans les regions traditionnellement religieuses: Bretagne, Vendée, Alsace et Pays Basque.[5]

II.B.2 La laïcité

Le mot est du XIXème siècle, mais le fait remonte aux humanistes du XVIème siècle, aux libertins du XVIIème et surtout aux philosophes du XVIIIème qui ont attaqué et sapé l'autorité de l'Eglise. Avec la Révolution, l'Etat a cessé d'être catholique (1789). Le Concordat le déclarait seulement "chrétien" (1804), et finalement la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en a fait un Etat laïque en 1905.[6]

II.B.2.a Profession et action

La laïcité "... repose sur la libre pensée, le doute méthodique, l'exaltation de la raison et de toutes les facultés de l'homme."[7] Ses attaques contre la religion et l'Eglise ont souvent été la cause de violents conflits et ont conduit à l'anticléricalisme, spécialement sous la IIIe République.

Ainsi, le déclin de la foi en France, aujourd'hui largement déchristianisée, est dû surtout aux progrès de l'esprit laïque et de l'anticléricalisme, à la loi de 1905, et aussi aux conditions nouvelles de la vie sociale où prédomine un esprit d'agitation, de distraction et d'indépendance.

Cette situation a affecté les vocations religieuses qui se sont faites de plus en plus rares. Le nombre des prêtres séculiers, des religieux et des religieuses a beaucoup diminué. En 1913, le clergé comptait 59.000 prêtres séculiers pour une population de 39.200.000 habitants; en 1960, il n'en comptait plus que 51.000 (soit 8.000 prêtres en moins) pour 45.730.000 habitants.

II.B.2.b L'Action Catholique

Cependant, une véritable révolution religieuse a commencé au sein de l'Eglise. Celle-ci a fini par se rendre compte de la nécessité de s'adapter aux besoins d'une société moderne et industrielle. Elle s'est rendu compte, d'autre part, que son image était intimement liée à une seule classe de la société française: la bourgeoisie. Elle a compris qu'une renaissance catholique ne pouvait se faire que par la conquête de nouveaux milieux sociaux, et surtout des milieux ouvriers.

4. Cf. Charles Carlut et Germaine Brée, 1962, pp. 172-174.

5. Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, 1965, p. 111.

6. Cf. Guy Michaud, 1964, p.139.

7. Guy Michaud, 1964, p.139.

II.B.2.c Organisation

Dès 1927, des mouvements de jeunesse avaient pris naissance, mais ils manquaient d'organisation. En 1931, un groupe de laïcs, convaincus de l'inefficacité de l'ancien cadre paroissial, a créé l'Action catholique. Ils ont regroupé les mouvements de jeunesse existants et en ont créé d'autres. Ces mouvements, basés sur l'action par le milieu, comprennent quatre groupes pour les jeunes, et quatre groupes pour les adultes:

pour les jeunes:
- la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) (1921)
- la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne) (1929)
- la J.E.C. (Jeunesse Etudiante Chrétienne) (1930)
- fa J.I.C. (Jeunesse Indépendante Chrétienne)

pour les adultes:
- le M.F.R. (Mouvenent Familial Rural) (1941)
- la F.N.A.C. (Fédération Nationale d'Action Catholique) (1945)
- la L.F.A.C.F. (Ligue Féminine d'Action Catholique Française) (1945)
- et l'A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) (1950)[8]

II.B.2.d Missions et Prêtres-ouvriers

Le manque de foi et de religion se fait sentir partout en France, mais il est presque total dans la région parisienne parmi les ouvriers et, en général, autour des grandes usines, dans les grandes exploitations agricoles (valée de l'Eure, domaine du Vexin, crus de Champagne et de Bourgogne, pâturages du Bray...). Ce fait a amené un bon nombre de prêtres français à considérer la France comme un pays de mission qu'il s'agit de "reconquérir". Ceux-ci,

encouragés par le cardinal Suhard, archevêque de Paris, ont créé la Mission de France en 1941 et la Mission de Paris en 1944. Se rendant compte toutefois qu'il n'était possible de convertir les ouvriers que de "l'intérieur", c'est-à-dire en devenant ouvriers eux-mêmes et en rejoignant leurs rangs, la Mission de Paris a conçu l'audacieuse expérience des "prêtres-ouvriers".[9]

Cette initiative a suscité de vives controverses parmi les catholiques et le clergé. "Les uns ont accusé les prêtres-ouvriers de tendances communistes; les autres ont vu en eux de nouveaux Saint-Vincent de Paul."[10] Rome s'en émut.

Le Saint-Siège suspendit ce mouvement en 1954, huit ans après sa création, sans toutefois le condamner formellement.

Cependant une bonne partie de la hiérarchie, en France, a reçu ce geste sans enthousiasme; elle multiplia ses instances auprès du Saint-Siège en faveur des "prêtres-ouvriers". Et ce ne fut qu'en novembre 1965 qu'elle obtint la levée de suspension et la réorganisation du mouvement sur une base remaniée et limitée.

Ce mouvement, uni à celui de l'Action catholique, a contribué efficacement "... au 'réveil' du catholicisme français" et s'est placé à "l'avant-garde du renouveau de l'Eglise catholique."[11]

---

8. Cf. Guy Michaud, 1964, p.140.

9. Cf. Guy Michaud, 1964, p.140.

10. Robert Lacour-Gayet, 1954, p.279.
11. Guy Michaud, 1964, p.140.

II.B.2.e Dignité et prestige

Depuis la loi de 1905, l'Eglise a gagné plus de prestige et de dignité qu'à n'importe quelle époque de son histoire depuis la Révolution. Ses prêtres se représentent sous un jour nouveau. Leur conduite héroïque pendant les deux guerres et dans la Résistance, leurs sacrifices, les conditions souvent misérables de leur existance, dues à la dévaluation du franc, ont grandement renforcé leur prestige moral.[12]

L'oeuvre pacificatrice de l'Eglise, inaugurée par Jean XXIII, les décisions du Concile du Vatican, sa déclaration en faveur des Juifs, l'introduction de la nouvelle liturgie, notamment la célébration de la messe en français, sont autant de facteurs qui ont augmenté ce prestige.

D'autre part, l'Eglise a regagné l'estime des intellectuels français, parmi lesquels elle compte d'éminents philosophes tels que Gabriel Marcel, Etienne Gilson, Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, le père Teilhard de Chardin... et des écrivains remarquables, dont Georges Bernanos, Paul Claudel, François Mauriac.

II.B.2.f Influence sociale: le gouvernement

L'Eglise ne peut plus intervenir dans la société française comme elle le faisait autrefois; elle ne peut plus compter sur une législation de l'Etat pour faire respecter ses conceptions éthiques et culturelles. Mais son influence morale se fait sentir par l'intermédiaire de chrétiens qui, usant de leurs prérogatives de citoyens, influencent souvent les décisions du gouvernement,[13] de même que par leurs idées ils influencent la conduite de la vie privée.

12. Cf. Robert Lacour-Gayet, 1954, p.279.

13. Cf. Aline Coutrot et François Dreyfus, 1965, p.280.

II.B.2.g. La famille et le divorce

Les époux chrétiens ont encore recours à la séparation judiciaire: "...dans le ressort de la cour de Rennes, une séparation pour deux divorces; dans le ressort de la cour de Paris, une séparation pour 20 divorces."[14]

Mais le divorce devient plus fréquent dans toutes les régions. D'après une enquête de l'Institut Français d'Opinion Publique, "...72 p.c. des jeunes Français de 16 à 24 ans estiment que dans certains cas le divorce est justifiable."[15] Chez les plus âgés, hommes et femmes, le nombre des partisans du divorce est généralement à peu près égal.

"Il convient de remarquer [que cela] n'implique pas un refus des valeurs familiales. 96p.c. des jeunes déclarent vouloir se marier et 91 p.c. souhaitent avoir des enfants. Le mariage est considéré comme une affaire sérieuse et importante ... 75 p.c. des jeunes...[ont] affirmé que la chose la plus importante pour eux était de se marier et d'assurer l'avenir de leurs enfants."[16]

II.B.2.h Avortement

L'avortement, condamné par l'Eglise, l'est aussi par la loi et par l'opinion publique. Il est significatif que les projets de loi envoyés au parlement en vue d'abroger les dispositions de la loi de 1920, sur l'usage des procédés anticonceptionnels, maintennent le paragraphe sur la répression des avortements.

14. Gabriel Le Bras. Etudes de Sociologie Religieuse. Paris: Presses Universitaires de France, 1956, p.576.
15. Aline Coutrot et François Dreyfus. Les Forces Religieuses dans la Société Francaise, 1965, p. 284.
16. Coutrot et Dreyfus, 1965, p.284.

II.B.2.i Contraception

D'après l'enquête des Informations Catholiques Internationales sur la position de l'Eglise en ce qui concerne la contraception, les uns la trouvent juste, les autres trop sévère, d'autres sont indifférents. Mais, malgré la campagne intensive de la presse en faveur de l'emploi des pilules contraceptives, la loi en a défendu la vente, reflétant l'influence de l'Eglise.[17]

Est-ce à dire que la contraception ne se pratique pas en France? Nous savons qu'elle est acceptée par l'Eglise Protestante Réformée, selon la déclaration du Conseil National publiée en 1965. Elle est pratiquée par des catholiques aussi, comme il est rapporté dans l'enquête mentionée ci-dessus, mais le nombre de ceux qui la pratiquent est encore inconnu.

II.B.2.j Condition ouvrière

L'Eglise ne cesse d'intervenir en faveur des ouvriers, dont la condition l'intéresse toujours. Ces interventions sont souvent"... provoquées par l'actualité de certains conflits sociaux; il n'est guère de grèves, de licenciements... qui ne provoquent la publication de communiqués mettant généralement l'accent sur les conséquences humaines (misère, atteinte à la dignité des personnes)... [En 1945, l'Assemblée des Cardinaux et des Archevêques préconisait le pluralisme syndical et] appelait à la participation progressive des ouvriers à l'organisation du travail, de l'entreprise, de la profession et de la cité."[18]

Ainsi, l'influence de l'Eglise s'étend à tous les aspects de la vie quotidienne des Français, même jusqu'aux spectacles télévisés. Car, si l'influence directe du catholicisme se limite aux émissions religieuses, le grand nombre des

téléspectateurs catholiques constitue une clientèle considérable, dont l'opinion est d'un grand poids. Aucun directeur de programme ne se hasarderait à choquer cette opinion en évoquant des thèmes anticléricaux ou en s'attaquant à la morale chrétienne.[19]

II.B.3 Minorités protestantes et israélites

II.B.3.a Les Protestants

Les protestants français, un million environ, sont surtout répandus en Alsace et Franche-Comté, dans le sud du Massif Central et des Cévennes et dans quelques grandes villes. Divisés en églises rivales jusqu'en 1938, ils font partie depuis lors de l'Eglise réformée de France, à l'exception de l'Eglise luthérienne d'Alsace et du pays de Montbéliard.

Les protestants, conscients d'être une minorité, défendent ardemment leur foi et leurs principes. Eux aussi ont à faire face à la lutte contre l'irréligion, et ils entendent contribuer activement à la restauration de la religion et des principes chrétiens dans la grande communnauté française.[20]

II.B.3.b Les Israélites

Aujourd'hui, les israélites sont au nombre de 300.000 en France. Ils ont été victimes de grandes injustices en France, surtout au moment de l'affaire Dreyfus où l'opinion publique s'est tournée contre eux. Mais ils ont pris une part

17. Cf. Aline Coutrot et François Dreyfus. 1965, p. 228-229.

18. Aline Coutrot et François Dreyfus, 1965, p.293.

19. Cf. Aline Coutrot et François Dreyfus. 1965, p. 303.

20. Cf. Guy Michaud, 1964, p. 139.

très active dans la Résistance. Ils ont été par milliers victimes de la Gestapo.[21]

Après la Deuxième Guerre Mondiale, le judaïsme a pansé ses plaies et il s'est déjà relevé de ses ruines. Ainsi aujourd'hui, tout en étant une minorité, protestants et juifs sont très actifs et bien organisés.

En conclusion, on peut dire que si le Français en général ne pratique pas sa religion, la France néanmoins est peut-être le pays où la religion se discute avec plus de passion, d'intelligence et de conviction que dans n'importe quel autre pays du monde.

21. Jean Kling, "La Communauté Israélite de Lyon". Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), pp. 199-207.

La Religion: Citations Supplémentaires

Beaujour et Ehrmann, La France Contemporaire: Choix de Textes Culturels, 1965.

"La plupart des Français sont baptisés, mais leur pratique religieuse est faible.
Dans la perspective historique du catholicisme français, ce qui se passe aujourd'hui ne peut s'appeler que révolution. Trois initiatives se situent dans des domaines différents; ils ont ceci en commun: elles n'étaient pas même concevables il y a cent ans. Ce sont sur le plan philosophique l'oeuvre du savant Pierre Teilhard de Chardin et le retentissement de cette oeuvre; sur le plan social, le développement de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne); sur le plan de la mission, l'expérience des Fils de la Charité. Révolutionnaire dans ses méthodes et rénové dans ses conceptions, le catholicisme français a aujourd'hui la réputation d'être le laboratoire où sont expérimentées de nouvelles formes d'apostolat et de pastorale."-- pp. 111,112,114.
Copyright par et autorisée par Macmillan Co.*

• •
•

Beaujour et Ehrmann, La France Contemporaire: Choix de Textes Culturels, 1965.

"La majorité de la classe ouvrière (plus de 95 p.c.) est anticléricale et athée: marquée par son expérience et le marxisme, elle associe le christianisme à la bourgeoisie, et voit dans les prêtres des représentants hypocrites de cette classe. Les paysans sont également méfiants et hostiles, sauf dans les régions traditionalistes telles que la Bretagne, la Vendée, l'Alsace et le Pays Basque. Une vieille tradition de laïcité et d'athéisme remontant au 18e siècle existe

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

dans une partie de la bourgeoisie." --p. 111.

• • •

Coutrot, Alice et Dreyfus, François G., Les Forces religieuses dans la société française, 1965.

"En définitive, avant même que le problème soit tranché au sein de l'Eglise catholique, il semble que l'influence des forces religieuses se soit exercée à deux niveaux; elles ont tout d'abord freiné le mouvement d'opinion en faveur de l'usage de produits anticonceptionnels, en même temps dans les milieux les plus traditionalistes, dans les vieilles régions de chrétienté, et dans les foyers catholiques intensément pratiquants qui comprennent et acceptent cette ascèse demandée par l'Eglise, encore que certains déclarent ne pouvoir la poursuivre sans risques graves pour l'équilibre de leur ménage."-- p. 288. Copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

• • •

Coutrot, Aline et Dreyfus, François G., Les Forces religieuses dans la société française, 1965.

"Les possibilités d'intervention des Eglises dans la société française n'en ont pas moins été considérablement modifiées. Les Eglises sont aujourd'hui privées de tout droit d'imposer la loi de Dieu et ne peuvent plus compter sur une législation protectrice pour faire respecter leurs conceptions éthiques ou culturelles; elles ne disposent d'autre moyen de les faire adopter par l'ensemble de la population que le poids de leur autorité morale, qui entraîne une adhésion de plein gré, et le dynamisme des chrétiens, libres d'user de leurs prérogatives de citoyens pour

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition

infléchir les décisions de la société politique dans un sens conforme aux impératifs de leur foi." --p.280. Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

• • •

Coutrot, Aline et Dreyfus, François F., Les Forces religieuses dans la société française, 1965.

"La position des Eglises chrétiennes est unanime dans sa réprobation formelle et rejoint celle de la législation française. De même en matière d'avortement dont la pratique est condamnée aussi bien par les Eglises que par la loi et par l'opinion publique. Il est d'ailleurs significatif que les projets de loi déposés sur le bureau du Parlement en vue d'abroger les dispositions de la loi de 1920 qui interdit toute publicité et condamne ceux qui divulguent ou facilitent l'usage des procédés anticonceptionnels, ne visent généralement pas le paragraphe concernant la répression des avortements. Citation autorisée par et copyright par Librairie Armand Colin.*

• • •

Coutrot, Aline et Dreyfus, François F., Les Forces religieuses dans la société française, 1965.

"La position de l'Eglise catholique est très discutée, autant par les catholiques que par ceux qui ne se réclament d'aucune foi: une enquête publiée par les Informations catholiques internationales (en 1961) révèle au sein de l'opinion française, croyante ou non, l'existence de trois tendances à peu près égales en importance: ceux qui la trouvent trop sévère et ceux que la même enquête renouvelée en 1965 ferait apparaître un accroissement du nombre de ceux qui désapprouvent cette sévérité, car la presse semble avoir contri-

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

bué à répandre largement, et parfois de façon un peu sommaire, la conviction que les mesures contraceptives étaient le corollaire indispensable de la maternité heureuse et responsable et non point d'un malthusianisme que tout le monde se défend de vouloir rechercher, du moins en France, où le problème ne se pose pas en terme de surpopulation." Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. .
.

Coutrot, Aline et **Dreyfus**, François F., Les Forces religieuses dans la société française, 1965, p. 290.

"Dans le domaine des institutions charitables l'Eglise ne détient plus le monople qui fut le sien pendant des siècles, mais elle se comporte dans certains domaines comme l'auxiliaire des pouvoirs publics qui reconnaissent la valeur du travail social effectué par des organisations confessionnelles et des ordres religieux et subventionnent celles de leurs activités qui revêtent un caractère d'utilité publique. Ainsi la Croix bleue qui se consacre à la lutte contre l'alcolisme compte parmi ses animateurs de nombreux protestants, et bénéficie de l'appui efficace des pasteurs, et la plupart des oeuvres qui se consacrent à des cas sociaux particulièrement délicats -prostituées, mères célibataires- émanent de l'initiative des milieux chrétiens même si elles n'ont aucun caractère confessionel."Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. .
.

Coutrot, Aline et **Dreyfus**, François F., Les Forces religieuses dans la société française, 1965, p. 299.

"Cette voie de la libre recherche, aujourd'hui officiellement acceptée, n'a cessé d'être

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

empruntée dans le passé par des catholiques, clercs et laïcs, qui refusèrent toujours de considérer que leur foi pût constituer une entrave au progrès de l'intelligence et qui, à leurs risques et périls, apportèrent leur contribution au développement de la culture française du XXe siècle. Le bilan de cinquante années de pensée catholique française est donc positif à plus d'un titre et témoigne d'un regain d'influence des catholiques français dans les différents secteurs de création intellectuelle.

Qu'il y ait des philosophes, des savants ou des artistes catholiques, comme d'autres sont marxistes ou athées, ne suffit pas à prouver le rôle culturel tenu par le catholicisme dans la société française, ni les véhicules qui permettent la diffusion de cette pensée auprès du public. Le catholicisme constitue au sein de la société française un foyer de culture, il utilise les moyens modernes de diffusion de la pensée, il porte un jugement moral sur les diverses formes d'expression culturelle: tels sont les trois niveaux auxquels les forces religieuses exercent aujourd'hui leur influence." Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. .
.

Coutrot, Aline et Dreyfus, François F., Les Forces religieuses dans la société française, 1965, p. 301.

"Quelles que soient les difficultés, il semble que les savants catholiques jouissent d'une réelle considération aussi bien auprès de leurs collègues incroyants que de la communauté religieuse à laquelle ils appartiennent. L'Eglise est présente à la culture contemporaine par ceux de ses membres qui y exercent leur activité, et entendent le faire en hommes libres, qui acceptent le dialogue et la confrontation. Une des caractéristiques des organisations d'intel-

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition

lectuels catholiques, dont la plus connue est le Centre Catholique des Intellectuels Français, qui fédère les diverses branches spécialisées, est de s'attaquer aux questions qui font problèmes au chrétiens d'aujourd'hui en matière de relations entre la culture et la foi, et de ne plus redouter la confrontation avec les incroyants. Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. . .

Coutrot, Aline et Dreyfus, François F., Les forces religieuses dans la société française, 1965.

"L'influence directe du catholicisme sur la télévision s'arrête aux émissions religieuses, et cependant on aurait tort de négliger le poids d'une opinion qui se choquerait non seulement de l'évocation de thèmes anticléricaux mais d'atteintes portées à la morale chrétienne. De façon plus positive, l'importance numérique des téléspectateurs catholiques, qui constituent une clientèle qu'il faut satisfaire comme les autres conduit la direction des programmes à tenir compte dans une certaine mesure des principales manifestations religieuses de l'année liturgique. Pâques, et surtout Noël, sont célébrés à la Télévision non seulement par la retransmission de cérémonies religieuses, mais par des émissions culturelles adaptées aux circonstances."-- p.303. Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. . .

Carlut-Brée. France de nos jours, 1962.

"Sur les 46 millions de Français, on compte environ 36 millions de baptisés catholiques, et parmi eux quelques 4 millions de pratiquants. Les

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

premiers contribuent à donner au pays son atmosphere de vie religieuse, les seconds sont une minorité agissante dont la vie est ponctuée par les confessions, communions, sacrements... Il reste en France un certain nombre de gens qui ne croient pas en Dieu. Il y en a même dans ces 36 millions de baptisés catholiques... pour eux, la première communion des enfants, par exemple, est un geste, une tradition, une fête de famille plutôt qu'un acte de foi." -- pp. 172-174. Citation copyright par et autorisée par Macmillan Co.*

. .
.

Siegfried, André. Thèmes de "Culture" de France, Margaret Mead et Rhoda Métraux, eds., 1947.

"Or, si la famille est partout très forte, et chez les protestants ou les Juifs aussi forte que chez les catholiques, il est certain que l'atmosphère catholique du foyer se différencie de l'atmosphère protestante, de même l'éducation donnée aux enfants. Dans tous les cas il s'agit de Français, mais ce ne sont pas les mêmes types de Français. -- p.130. Citation copyright par et autorisée par Ancienne Imprimerie Marcel Etaix.*

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

La Religion: Bibliographie

1924. Pernot, Maurice. Le Saint-Siège, l'Eglise catholique et la politique française. Paris: A. Colin, 1924.

1938. Brugerette, R. Le Prêtre et la Société Contemporaine. Paris: Lethielleux, 1936-1938. [Very anticlerical. R.L.]

1942. Le Bras, Gabriel. Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France. Paris: P.U.F., 1942.

1946. Anchel, Robert. Les Juifs en France. Paris: J. B. Janin, 1946.

1952. Roblin, Michel. Les Juifs de Paris, Démographie-Economie-Culture. Paris: Editions Picard, 1952.

I.F.O.P. La France est-elle encore catholique? Paris: Les Presses d'aujourd-hui, 1952.

1953. Léonard, Emile "Protestant français et protestant brésilien," Revue de Psychologie des Peuples, 8 (1953), 40.

1955. Chaigneau, L.-V. L'Organisation de l'Eglise en France. Paris: Spes, 1955.

Le Bras, Gabriel. Etudes de sociologie religieuse. Paris: P.U.F., 1955. [Ambitious and well-documented. Le Bras is one of the foremost scholars in his field. W.B.]

Léonard, E.-G. Le Protestant francais. Paris: P.U.F., 1955.

1957. Aubéry, Pierre. Milieux juifs de la France contemporaine. Paris: Plon, 1957.

1958. Bruston, Henri. "Le protestantisme lyonnais," Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 187.

Kling, Jean. "La communauté israélite de Lyon," Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 199.

1959. Borne, Etienne. Dieu n'est pas mort. Paris: Plon, 1959.

Lestringant, P. Visage du Protestantisme français. Tournon: Cahiers du réveil, 1959?

1960. Bécaud, J. L'Eglise, espérance des peuples. Paris: Editions ouvrières, 1960.

Mury, G. Essor ou déclin du catholicisme français. Paris: Editions Sociales, 1960?

1961. Bosworth, William. Catholicism and Crisis in Modern France. Princeton, New Jersey: Princeton U. Press, 1961.

Caperan. Histoire contemporaine de la laïcité française. Paris: Nouvelles Editions Latines, 1957-61.

Stephan, Raoul. Histoire du protestantisme français. Paris: Fayard, 1961.

1962. Curtius, Ernst Robert. The Civilization of France. New York: Vintage Books, 1962. Ch. V: "Religion," pp. 122-148.

Latreille, A. Histoire du catholicisme en France, tome III: La période contemporaine. Paris: Spes, 1962.

Pin, Emile. Pratique religieuse et classes sociales. Paris: Spes, 1962.

Poujol, Pierre. Protestantisme français moderne. Paris, 1960-62.

1963. Daniel-Rops. Un Combat pour Dieu (1870-1939). Paris: Fayard, 1963.

Léonard, E. Le Protestant français. Paris: P.U.F., 1963.

1964. Malatesta, Edward. "French Catholicism, 1964," America. February 22, 1964, 253-255.

1965. Dansette, Adrien. Histoire religieuse de la France contemporaine. Paris: Flammarion, 1965.

Poulat, Emile. Naissance des Prêtres-Ouvriers. Paris: Casterman, 1965. (Collection: Religion et Sociétés)

II.C L'ECONOMIE ET LES PROFESSIONS, ARTS ET METIERS

par Josephine McClaskey
et Rocco Vanasco

II.C.1 Vue d'ensemble

Bien que la discussion sérieuse d'une économie nationale ne puisse être détachée des termes spécifiques que nous devrons employer dans ce chapitre, nous pouvons résumer de la façon suivante les caractères saillants de l'économie française à l'époque contemporaine:

1. Révolution agricole. Jusqu'en 1939 la France ne produisait que la moitié de sa consommation; en 1964 elle a exporté 20 p.c. de sa production. Et pourtant entre 1946 et '64, le pourcentage de la population employée dans l'agriculture a baissé de 36.5 p.c. à 17 p.c. de la population active.

2. Elévation du niveau de vie. Durant les vingt années qui ont suivi la Deuxième Guerre Mondiale, la majorité des Français ont commencé, pour la première fois dans leur histoire, à ressentir les bienfaits d'une économie de l'abondance: instruction prolongée, accroissement des loisirs, extension et perfectionnement des appareils ménagers, automobile, télévision.

3. Démocratisation graduelle. Grâce à l'évolution des institutions sociales et à ses conséquences, tels les syndicats et la planification, la mobilité sociale est en voie d'assouplissement et le travail est devenu si accessible à toute personne employable que le chômage n'existe presque plus. Récemment en 1967 le taux de chômage en France a augmenté et le nombre de chômeurs est passé d'environ 60.000 à 300.000. On peut attribuer le fait à une période de basse conjoncture.

4. "La planification française moins qu'impérative, mais plus qu'indicative, pourrait être plus justement qualifiée de planification active, en ce sens qu'elle implique l'engagement, dans le cadre général qu'elle a tracé, d'une série d'actions particulières tendant à faire passer le Plan dans les faits."[1]

II.C.2 Introduction: L'Economie française, 1945-1965

Le capitalisme libéral a cédé la place, pendant ces vingt dernières années, à un capitalisme dirigiste où les technocrates ont pris une place prépondérante, sans pour autant prendre les décisions les plus importantes. "Le capitalisme libéral a depuis un siècle engendré des crises cycliques parfois très graves, auxquelles la France n'a pas échappé. Depuis la dernière guerre, on s'est efforcé non seulement de conjurer le retour de ces crises, mais de stimuler l'expansion économique et d'accroître le niveau de vie... Sous l'influence des théories anticycliques de Keynes, les économistes estiment de plus en plus que l'Etat est un des rouages essentiels de la machine économique et que son action directe peut seule assurer l'équilibre et l'expansion économiques."[2] L'intervention de l'Etat dans l'économie pendant la première guerre mondiale, puis pendant la crise de 1931-1935, ensuite pendant l'occupation allemande, avait habitué les Français à se tourner vers l'Etat quand ils étaient en difficulté.[3]

---

1. Pierre Massé dans Préface au IVe Plan Français, F. Perroux, éd., Que sais-je?, 1962, p. 18. (voir p.344.)
2. Guy Michaud, Guide France, 1964, p. 212.
3. Lacour-Gayet, 1954, p. 178.

Un esprit de pessimisme et de désillusion vis-à-vis des méthodes classiques a incité les Français à chercher une nouvelle orientation.[4]

Après l'armistice de la seconde guerre mondiale on a estimé le coût de la reconstruction à 2.000 milliards de francs---"celui de la guerre et des dommages aux personnes à près de 5.000 milliards... et qu'il faudrait plus de 12 milliards et demi d'heures de travail pour ramener la France à un état normal."[5]

Certains lectures pourront vouloir transposer les sections de cet exposé, de manière à étudier d'abord les formes primaires de l'activité économique (agriculture, exploitation de l'énergie), ensuite les formes tertiaires (gouvernement, organisation des participants à l'activité). Puisque nous nous intéressons ici avant tout à l'intervention humaine qui singularise la France parmi tant de nations assaillies par les mêmes problèmes fondamentaux d'écologie, nous préférons commencer par la Planification et nous présentons les sections dans l'ordre suivant:

1. La planification
2. Les banques et le crédit
3. La monnaie
4. Le commerce

---

4. En fait les Français ont derrière eux une très longue tradition de dirigisme à laquelle on a souvent donnée le nom de colbertisme. Qu'on se rappelle les Manufactures Royales du XVIIe siècle: Sèvres etc... cf. Andrew Shonfield: Modern Capitalism.
5. Lacour-Gayet, 1954, p. 262.

5. La population active
6. Le travail
7. Les syndicats
8. La Sécurité Sociale
9. L'agriculture
10. L'industrie
11. L'énergie
12. Les moyens de transport
13. Le tourisme
14. Le développement régional

L'économie française évolue rapidement, comme le montrera le compte-rendu qui suit. Le lecteur devra s'informer de la suite de son évolution, en se servant des sources indiquées, tels l'Annuaire de la France, La Documentation Française, et Etudes et Conjonctures. Le débutant trouvera secourable l'article de M. Hartemann, "Comment se tenir au courant de la vie économique française", que nous rapportons dans la section générale de la bibliographie sur l'Economie.

II.C.3 La planification

"En 1945, l'économie française était dans un état désespéré. Pour fixer les priorités de la reconstruction et du rééquipement, la nécessité d'un plan s'imposa."[6] Un décret du 3 janvier 1946 a créé, dans le Ministère des Finances, un Commissariat Général au Plan d'Equipement et de Modernisation pour réaliser une synthèse des besoins de la population et des possibilités de production, afin de définir une politique économique.[7] Selon le texte du décret, "L'objet du plan est

6. Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, eds., La France contemporaine, 1965, p. 134.
7. Michaud, 1964, p. 220.

'd'accroître la production de la métropole et des territoires d'outre-mer et leurs échanges avec le reste du monde... de porter le rendement du travail au niveau de celui des pays où il est le plus élevé, d'assurer le plein emploi de la main-d'oeuvre, d'élever le niveau de vie de la population et d'améliorer les conditions de l'habitation et de la vie collective'."[8] Le Plan est sous la juridiction du Ministère des Finances..."élaboré au sein du Commissariat Général du Plan, et guidé par les recommendations du Conseil Economique et Social."[9]

"Le Premier Plan (1946-1952), lancé par Jean Monnet, dirigea essentiellement les investissements français et l'aide américaine (Marshall Plan) vers les secteurs de base: énergie, acier, ciment, engrais, machines agricoles, transports."[10]

La nationalisation (1944-1946) des houillères, de l'électricité, du gaz, des transports aériens, des usines Gnôme et Rhône (moteurs d'avions), de Renault (automobiles), de la Banque de France et de quatre établissements de crédit a facilité les premières démarches.[11]

Le Deuxième Plan (1954-1957) eut pour objet "les secteurs de base" -- des programmes de réforme dans chaque secteur, "liés à la réalisation des objectifs de production et une action psychologique à longue portée, en particulier un soutien de la recherche scientifique, une vulgarisation des techniques

8. Pierre Bauchet, 1958, p. 62.
9. Beaujour et Ehrmann, op. cit., p. 134.
10. Ibid., p. 134.
11. Lacour-Gayet, 1954, p. 269.

et des méthodes modernes, la mise en oeuvre de moyens tendant au développement d'un esprit nouveau et compétitif."[12]

Le troisième Plan (1958-1961) a précisé "les tâches impératives". Les objectifs étaient: accroître la production industrielle et agricole par une augmentation des investissements plus grande que l'accroissement de la consommation; rééquilibrer la balance de paiements par des économies d'importations et par le développement et la modernisation de l'appareil productif (en particulier pour les produits chimiques: caoutchouc synthétique, plastiques et textiles synthétiques); réaliser les investissements de caractère social comme le logement et l'équipement scolaire; assurer la formation des hommes et le développement de la recherche; amplifier les efforts pour utiliser au mieux les ressources nationales par une stricte limitation du développement de la région parisienne; développer l'assistance technique aux pays sous-développés, en premier lieu à ceux de la zone franc.[13]

Le Troisième Plan ne peut être réalisé selon les objectifs fixés par les planificateurs et un plan intermédiaire fait place en 1960-1961 prévoyant une relance économique et révisant une partie des objectifs du IIIe Plan. Le plan intermédiaire s'exécuta dans de bonnes conditions et les objectifs du IIIe Plan, qui avaient apparu un moment irréalisable, furent finalement presque atteints.

---

12. Bauchet, 1958, p. 62. [Epoque des missions de productivité aux Etats-Unis.]
13. Ibid., 1958, pp. 63-66.

Le Quatrième Plan (1962-1965) envisageait un taux d'accroissement de 5.5 p.c. par an. Les objectifs comprenaient ceux du Troisième Plan, mais insistaient sur le développement harmonieux des régions. Les investissements privés devaient s'accroître au dépens de la consommation. En revanche, il y avait des clauses relatives à l'aide aux moins privilégiés: petits salariés, ouvriers agricoles, vieillards, rapatriés, ou régions défavorisées.[14]

Le projet du Cinquième Plan (1966-1970) a été approuvé en novembre 1965 par l'Assemblée Nationale. Il s'occupe de réformes visant à donner plus de confiance aux entreprises privées dont les investissements ont ralenti depuis deux années (1964-1965), par un relèvement des taux d'interêt. La politique de contrôle des salaires, lancée à l'occasion du plan "de stablisation" fut continuée. Pour éviter l'inflation, la hausse des prix devrait être limitée à 1.5 p.c. par an.[15] D'autre part, les objectifs prévoyaient un taux de croissance de 5 p.c. par an; consommation 3.5 p.c., et investissements 6-8 p.c. selon la nature.[16]

Le Plan français n'est pas impératif, mais indicatif. Par conséquent, il manque

14. John Hackett et Anne-Marie Hackett, Economic Planning in France, Cambridge, Eng., 1963, pp. 206-7, 382-395.
15. "Ambiguïté du Ve Plan", Le Monde (Paris), Sélection hebdomadaire du 4 au 10 novembre 1965, p. 9.
16. Vaclav E. Mares, "The French Planning Experiment", Current History, April, 1966, p. 224.

de moyens d'exécution dans plusieurs secteurs d'activité.[17] Néanmoins, le Commissariat au Plan[18] étant rattaché au Ministère des Finances, le gouvernment peut encourager ou décourager l'activité économique dans les différents secteurs au moyen des impôts, du taux d'escompte, de l'investissement des fonds publics et du crédit.[19] Le Plan fonctionne pour la plupart à l'intérieure des structures traditionnelles.

Cependant, les Commissions de modernisation, constituées par décret du Président du Conseil, consituent une partie originale de l'organisation française. Composées de représentants de l'administration, des intérêts professionnels, des syndicats ouvriers et d'experts, ces commissions sont chargées d'élaborer pour le Plan les propositions concernant un secteur déterminé.[20]

Le contrôle du Plan par le Parlement n'ayant jamais été effectif, on a voté une loi en 1962 ayant pour but le gouvernement à présenter à l'avance l'orientation générale du Plan au Parlement pour son approbation, et chaque année à l'occasion du budget, un rapport sur le progrès du Plan devra être rédigé.[21]

---

17. Michaud, 1964, p. 221.
18. L'originalité de l'institution française réside dans le fait que le Commissariat du Plan n'entre pas en conflit avec les Ministères. Il n'est pas un Super-Ministère. [Voir Jean Fourastié: La Planification française.]
19. Bauchet, 1958, p. 68-69.
20. Bauchet, 1958, p. 46.
21. Hackett, 1963, p. 194.

Sous le Premier Plan la reconstruction a été achevée en 1949, sauf pour l'agriculture.[22] Pendant le Deuxième Plan le taux de croissance a dépassé les espérances dans la plupart des secteurs, mais le problème de la balance de paiements en a été aggravé et les prix ont augmenté de 40 p.c. en moyenne.[23] Selon Le Monde:

> "Le IIIe Plan (1957-1961) dut être rectifié du fait de la crise de la balance de paiements de 1957-1958 et un "Plan intérimaire" élaboré en 1960 a eu précisement pour objet de rajuster en baisse les objectifs initialement prévus. Mais si l'accroissement de la production intérieure brute n'a pas atteint l'objectif primitivement fixé (123.6 au lieu de 127 (1956 = 100), en revanche les investissements et les exportations ont dépassé les prévisions originales. De même, pour le IVe Plan (1962-1965) le rythme de croissance (5.1 p.c. par an en moyenne) est resté inférieur à celui que prévoyaient les experts (5.5 p.c.). Une bonne avance avait pourtant été prise de 1962 à 1964, mais le coup de frein du "plan de stabilisation" n'a pas permis d'atteindre les buts envisagés. En revanche, les objectifs de commerce extérieur, d'investissements immobiliers et de dépenses administratives ont été dépassés."[24]

22. Ibid., p. 26.
23. Ibid., p. 29.
24. "Le Bilan du Septennat du Général de Gaulle", Le Monde, Sélection hebdomadaire du 18 au 24 novembre, 1965, p. 5.

Le problème des investissements privés demeure. Ceux-ci n'ont progressée que de 5.9 p.c. par an au lieu des 7.3 p.c. fixés comme objectif. Le blocage des prix et "les faibles perspectives de la demande après le lancement du plan de stabilisation ont conduit à une quasi-stagnation des investissements privés à la fin du IVe Plan".[25]

II.C.4 Les banques et le crédit

En 1945, l'Etat français, pour contrôler le crédit et la circulation monétaire, a nationalisé la Banque de France et les quatre plus grands établissements de crédit. Cette mesure était nécessaire à la mise en oeuvre du plan d'équipement et d'expansion.[26] "La Banque de France est à la fois un institut d'émission qui a le privilège d'émettre les billets de banque, garantis par son encaisse-or et par les devises étrangères qu'elle détient; la banque centrale du pays, dotée d'un réseau de 200 comptoirs; elle est, à ce titre, la réserve centrale du Trésor auquel elle peut consentir des avances, et de tous les établissements de crédit. Son Gouverneur, qui fixe le taux de l'escompte et préside les organismes de contrôle, assure en fait la direction du crédit."[27]

En même temps, l'Etat a mis en place deux organismes de direction et de contrôle: "La Commissions de Contrôle des Banques, présidée par le Gouverneur de la Banque de France, surveille le fonctionnement des banques en général; et le Conseil National du Crédit,

25. Ibid., p. 5.
26. Michaud, 1964, p. 219.
27. Ibid., p. 218.

présidé par un ministre assiste du Gouverneur de la Banque de France, définit et suggère au gouvernement une politique de distribution du crédit."[28] Les banques "sont réparties depuis 1945 en trois catégories: les banques de dépots, comprenant les quatre grandes banques nationalisées,...qui totalisent ensemble 50 p.c. de l'activité bancaire; les banques privées, au nombre de 260 environ; et les banques d'affaires soumises au contrôle d'un commissaire du gouvernement."[29]

Les établissements de crédit comprenant La Caisse Nationale de Crédit Agricole, le Crédit Foncier et le Crédit National. Les Caisses d'Epargne, établissements publics, complètent la liste. Le caractère traditionnel français de l'épargne a été émoussé par la sécurité sociale et la pratique croissante du crédit. "Néanmoins, 26 millions de Français (3 sur 5) possèdent un livret de caisse d'épargne."[30]

"Le gouvernment dirige donc en fait, par l'intermédiaire de la Banque de France, la répartition du crédit afin en réaliser au mieux la politique économique dont il a fixé les grandes lignes d'après les suggestions du Commissariat au Plan."[31]

II.C.5 La monnaie

L'unité monetaire est le franc, divisé en 100 centimes. Fin 1958, pour assainir la monnaie qui s'était progressivement d dévalorisée depuis 1939, le Conseil des

28. Ibid., p. 5.
29. Ibid., p. 218.
30. Ibid., p. 218.
31. Ibid., p. 219.

Ministres a adopté le plan Pinay-Rueff. "Il prévoyait: (1) une dévaluation du franc de 17.55 p.c., le nouveau taux d'échange (un ancien franc = 1.8 milligrames d'or; un dollar = 493.70 francs)...(2) la création d'un franc lourd (100F = 1 NF ou "Nouveau Franc")...la convertibilité du franc pour les non-résidents...(4) la libération des échanges avec les pays de l'O.E.C.E. à un taux jamais atteint (90 p.c.);...(5) l'abaissement des droits de douane vis-à-vis des partenaires du Marché commun, comme il était prévu par le Traité de Rome."[32]

Quatre mois après le lancement du Plan Pinay-Rueff, les importations étaient couvertes, et au-delà, par les exportations. La balance des paiements, qui avait été en déficit de 275 millions de dollars, était déjà en excédent de quelques 600 millions de dollars.[33] En 1963 l'excédent de la balance de paiements de la zone franc a atteint 654 millions de dollars. "Les excédents ont été employés jusqu'en 1964 à accroître les réserves en or et en devises qui atteignaient environ 4.800 millions de dollars à la fin de l'année 1964, et à rembourser une partie des dettes françaises, notamment les dettes à court et moyen termes, qui ont été entièrement épongées dès 1962."[34]

Le 4 février 1965, le Général de Gaulle plaida pour le retour à l'étalon-or faisant siennes les thèses de M. Jacques Rueff sur

32. "Le Bilan du Septennat du Général de Gaulle", Le Monde, Sélection hebdomadaire du 18 au 24 novembre, 1965, p. 3.
33. Ibid., p. 3.
34. France, 1965, p. 106.

les méfaits du Gold Exchange Standard. S'endettant "gratuitement vis-à-vis de l'étranger, les Etats-Unis peuvent, grâce à ce procédé, largement investir dans un certain nombre de pays, ce qui conduit à "une sorte d'expropriation" des entreprises autochtomes, estimait le chef de l'Etat." L'opération doit être réalisée en deux temps: en convertissant systématiquement en or les gains en devises, et la réforme du système lui-même.[35]

Cette politique avait pour but de réduire les infiltrations de capitaux étrangers. En 1959 "quelque 1.213 millions de franc d'investissements directs étrangers sont ainsi enregistrés...Le rythme de croisière s'établit à 700 ou 800 millions de francs par an les années suivantes." La prise de contrôle de l'entreprise Bull par General Electric et celle de Simca par Chrysler ont également irrité le gouvernement.[36]

"En janvier 1965, une politique beaucoup plus sévère de filtrage des investissements a été inaugurée: Les Ministère des Finances a tendance à accepter les créations d'entreprises étrangères dans le secteur productif et à refuser l'installation de firmes du secteur tertiaire, ainsi que les cessions intégrales d'actifs français." De plus, le gouvernement a pour objectif de réduire le pourcentage du marché petrolière détenu par des goupes internationaux de 48 à 40 p.c. en faveur des sociétés françaises.[37]

35. "Le Bilan du Septennat du Général de Gaulle", Le Monde, Sélection hebdomadaire du 18 au 24 novembre, 1965, p. 3.
36. Ibid., p. 3.
37. Ibid., p. 3.

II.C.6 Le commerce

"En 1963, on dénombrait en France 1.167.313 établissements commerciaux dont les activités occupent 14 p.c. de la population active. ...Plus de 90 p.c. de ces établissements relèvent de petites et moyennes entreprises dont un grand nombre d'entreprises familiales puisque 58 p.c. d'entre elles n'occupent aucun salarié."[38]

"L'appareil commercial est en pleine évolution pour s'adapter aux progrès des techniques, à la concentration de la population dans les villes et aux transformations de la manière de vivre des consommateurs. Le nombre des commerces augmente dans les villes et diminue ailleurs."[39] En même temps que le nombre des établissements a diminué (3 p.c. entre 1954 et 1962), la dimension moyenne des entreprises s'est accrue. "La concentration se traduit par l'augmentation de la puissance des grandes entreprises commerciales qui réalisent un volume de ventes de plus en plus élevé, mais aussi et surtout par le développement rapide des chaînes volontaires et des services communs d'achat, de transports, de formation professionelle, etc."[40] "La diminution du nombre des chefs d'entreprise se trouve largement compensée par le développement des emplois salariés. Le Plan prévoit la disparition d'environ 10.000 petites entreprises entre 1961 et 1965, cependant que 120.000 emplois nouveaux seraient offerts par le commerce."[41] Le libre-service et les

38. France, 1965, p. 93.
39. Ibid., p. 93.
40. Ibid., p. 93. Il faut remarquer cependant que les coopératives de producteurs, et surtout de consommateurs, occupent une part relativement importante du secteur

supermarchés se développent rapidement.

"L'Etat contribue à la modernisation du commerce par de grands équipements collectifs, notamment en ce qui concerne le transport des denrées périssables. La création de réseaux de marchés de gros favorisera les ventes sur échantillons et l'instauration de circuits directs entre groupements de producteurs et grossistes, d'où l'on attend une diminution du coût des transports..." "Pour la viande, l'effort principal porte sur la réorganisation" (et la modernisation) du réseau d'abattoirs."[42]

"Le commerce extérieur de la France connait depuis quelques années de profondes transformations qui sont liées à la fois aux progrès de l'intégration économique européene dans le cadre du Marché Commun et à l'accession à l'indépendance de la plupart des territoires de la zone franc. Jusqu'en 1958, le déficit de la balance commerciale pouvait être considéré comme une donnée permanente de l'économie française."[43] "Ce déséquilibre des échanges n'empêchait pas la croissance rapide de l'économie, mais l'augmentation des importations, nécessitée par l'expansion elle-même, entraînait une aggravation du déficit sur l'étranger. ...La réforme de fin 1958, en réajustant la monnaie nationale à niveau plus proche de sa valeur réelle, permit un assainissement de la situation."[44] L'équilibre, rétabli et

---

commercial français, et sont une création originale.

41. Ibid., p. 94.
42. Ibid., p. 94.
43. Ibid., p. 96.
44. Ibid., p. 97.

maintenu de 1959 à 1962, était néamoins menacé par l'inflation. "En 1963, malgré une progression d'exportations plus rapide que pendant les trois dernières années, la balance commerciale a accusé un déficit de 3.2 milliards de francs. L'abaissement des tarifs douaniers, le relèvement de la consommation du fait du retour de 800.000 rapatriés d'Afrique du Nord, et la hausse des prix intérieurs, ont entraîné un accroissement des importations... Dans une certaine mesure, cet accroissement des importations a été favorisé par le gouvernement, dans le cadre de son 'plan de stabilisation' destiné à enrayer la hausse des prix."[45]

"Pays industriel, la France exporte surtout des produits manufacturés qui ont représenté près de 3/4 de la valeur de ses ventes à l'étranger en 1962. La part des produits agricoles et alimentaires est ordinairement inférieure à 15 p.c., niveau nettement insuffisant..." Les produits manufacturés également constituent plus de 55 p.c. de la valeur totale des importations en provenance de l'étranger.[46]

"En 1963, l'Europe demeure, de très loin, le principal débouché de la France et à un degré moindre, le principal fournisseur. Elle a absorbé 77.9 p.c. des exportations françaises en 1963, dont 47 p.c. du total par le Marché Commun. L'Europe a fourni 64.8 p.c. des importations françaises en 1963. La part du Marché Commun dans le total des importations est de 43 p.c. en 1963.[47]

45. Ibid., p. 98.
46. Ibid., p. 98.
47. Ibid., p. 100.

II.C.7 La population active

La population de la France a dépassé 49 millions d'habitants en 1965. Le nombre augmente d'environ 450 à 500.000 par an. Le taux de naissance est resté élevé depuis 1946 (18,5 pour 1000 en 1964).[48] De plus, "on estime que 1.150.000 immigrants, dont 620.000 adultes, sont venus en France entre 1954 et 1962."[49] De cette population totale seulement 44 p.c. sont des personnes actives. Sept millions de ces personnes actives étaient des femmes, dont un million et demi, femmes d'agriculteurs. " 72 p.c. de la population active sont des salariés et plus de 20 p.c. de ces salariés dépendent du secteur public. Le nombre des fonctionnaires approche du million et celui des salariés des secteurs nationalisés atteint 1.900.000."[50] 27 p.c. des personnes actives sont dans l'agriculture, mais environ 125.000 par an, principalement des jeunes, quittent ce secteur.[51]

Une évolution de l'emploi se manifeste. Dans la plupart des industries, le nombre des salariés a augmenté. En revanche, le nombre de personnes actives dans les charbonnages, textile, habillement, cuirs et peaux a diminué. La diminution du nombre des artisans, de 24 p.c., est la plus forte.[52]

48. "Le Bilan du Septennat du Général de Gaulle." Le Monde, Sélection hebdomadaire du 18 au 24 novembre, 1965, p. 5.
49. France, 1965, p. 36.
50. Ibid., p. 36.
51. Bilan, p. 5.
52. France, 1965, pp. 38-39.

L'industrialisation a entraîné un mouvement de population vers la région parisienne, le Nord, la Lorraine, l'Alsace, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. "Les zones de dépeuplement intense englobent les régions montagneuses des Alpes, des Pyrénées et du Massif Central, la plupart des départements de l'Ouest, les Vosges, le Jura et la bordure nord et nord-est du Bassin parisien." L'agglomération parisienne réunit le sixième de la population.[53]

L'urbanisation pose des problèmes de logement, et l'augmentation de la scolarité obligatoire exige la construction d'écoles et la formation de professeurs. La population scolaire a augmenté de 50 p.c. depuis 1950.[54]

II.C.8 Le travail

"La France connait depuis quinze ans une situation de plein emploi. Le chômage est pratiquement inexistant.[55] En revanche, de nombreuses branches d'activité souffrent d'une pénurie de main-d'oeuvre."[56] Le relèvement de la natalité depuis 1946, la réduction de la durée du service militaire, l'allongement de la durée de la vie humaine et l'afflux de travailleurs étrangers comme résultat de la libre circulation entre les pays du Marché Commun pourraient accroître le nombre des demandeurs d'emplois. En revanche, la prolongation de la durée de la

53. Ibid., p. 40.
54. Hackett, 1963, p. 186.
55. Exceptions: voir la citation supplémentaire d'Alfred Fontenilles, 1967, sur "les cadres en solde"; noter aussi que dans certaines régions industrielles déprimées le chômage a influencé les élections de mars, 1967.
56. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 168.

scolarité, l'augmentation plus forte de la population inactive que de la population activé et l'entrée en vigeur du Marché Commun exigeront plus de travailleurs et une transformation rapide de l'économie française.[57]

Pour satisfaire les besoins prévus de main d'oeuvre, des centres d'orientation et de sélection ont été établis selon les cadres. La formation est le fait des établissements de l'Education Nationale, des entreprises et des centres sous l'autorité du Ministre du Travail. Des services publics de placement répartis sur toute la France s'efforcent d'ajuster offres et demandes d'emploi.[58]

"Les travailleurs salariés bénéficient d'un véritable statut résultant d'un ensemble complexe de dispositions législatives et réglementaires ayant leur base dans le Code du Travail et définissant souvent avec minutie les droits et obligations respectifs des employeurs et des travailleurs."[59]

"Le régime légal de la durée du travail est en France, depuis 1936, celui de la semaine de quarante heures."[60] Des heures supplémentaires doivent être autorisées par l'Inspection du Travail et payées à un tarif majoré. "Dans certaines activités où le recrutement de la main-d'oeuvre est difficile, la durée du travail des ouvriers atteint ou dépasse 54 heures."[60] Depuis 1950 un salaire minimum qui varie automatiquement en fonction de l'indice du coût de la vie est imposé à tous les employeurs.[61] "La règle du repos

57. Ibid., pp. 168-169.
58. Ibid., pp. 169-170.
59. Ibid., p. 176.
60. Ibid., p. 173.
61. Ibid., p. 175.

hebdomadaire, introduite dès 1906, est strictement appliquée."[62] Les congés payés annuels de quatre semaines pour toutes les catégories de salariés sont la régle à peu près générale. "Des règlements...fixent jusque dans le détail les conditions d'aménagement des lieux de travail et les dispositifs de sécurité qui doivent être mis en place."[62] "De plus, toute entreprise occupant plus de dix salariés a un service de médecine du travail..."[63]

II.C.9 Les syndicats

"L'action collective ouvrière, qui est à l'origine de la plupart des mesures qui forment aujourd'hui le statut légal ou réglementaire des salariés, s'est exprimée depuis le siècle dernier à travers le syndicalisme."[64] Le droit d'association et de grève a été reconnu en 1864, et en 1895, le Congrès de Limoges a créé la Confédération Générale du Travail, qui a rassemblé syndicats, bourses du travail et groupements professionnels, hors de toute tendance politique.[65] Depuis ce temps-là, les scissions et les luttes entre les syndicats mêmes, le manque de discipline entre les membres, l'amélioration générale du niveau de vie des travailleurs et la tendance de l'Etat à réglementer et contrôler l'organisation du travail par des mesures légales ont contribué à la faiblesse du mouvement syndical d'aujourd'hui.[66]

62. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 174.
63. Ibid., p. 176.
64. Ibid., p. 178.
65. Michaud, 1964, p. 256.
66. Ibid., pp. 256-257.

"Des évaluations probablement supérieures à la réalité donnaient moins de trois millions de membres aux trois principales centrales ouvrières à la fin de 1961, soit 1.700.000 à la C.G.T., (d'inspiration communiste), 750.000 à la C.F.T.C. (mouvement chrétien), et 400.000 à la C.G.T.F.O. (d'obédience socialiste)."[67] Malgré leur faiblesse, les syndicats "demeurent en effet un organe efficace, le seul organe possible d'expression du sentiment collectif de la masse des salariés."[68]

"Les syndicats ouvriers sont largement représentés dans tous les conseils et commissions appelés à participer à la mise en oeuvre de la politique économique et sociale du pays..,"[69] où ils ont un rôle consultatif. En revanche, les syndicalistes qui siègent dans les conseils d'administration des caisses de Sécurité Sociale ont un pouvoir de décision.[70] Au niveau de l'entreprise privée, l'action collective ouvrière s'exerce au moyen des délégués du personnel ou des comités d'entreprise. "Obligatoires dans tout établissement occupant plus de dix salariés, les délégués du personnel, élus par les salariés, sont l'organe normal des réclamations individuelles ou collectives de ces derniers à l'égard des employeurs et, éventuellement, de l'Inspection du Travail."[71] Les Comités d'entreprise, "élus, eux aussi, par le personnel dans toutes les entreprises comptant au moins cinquante salariés, ...doivent d'une part s'intéresser à tous les problèmes économiques et techniques de la vie de l'entreprise à titre consultatif, d'autre part gérer les oeuvres sociales créées par

67. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 178.
68. Ibid., p. 179.
69. Ibid., p. 179.
70. France, 1965, p. 45.

l'entreprise au profit du personnel. Bien peu de ces comités exercent une action quelconque sur le plan économique et technique. En revanche, une fraction non négligeable d'entre eux assume effectivement la gestion des oeuvres sociales et joue en ce domaine un rôle très actif."[71a] Enfin, les syndicats, aidés par une loi de 1959, ont mis en oeuvre des programmes de formation destinés "à encourager les efforts individuels de travailleurs qui voudraient suivre des cours pour se perfectionner sur le plan professionnel, devenir ingénieurs, etc."[72]

"L'instrument normal de l'action collective ouvrière est aujourd'hui la convention collective de travail, défini...par une loi de 1950. Organisations patronales et ouvrières sont incitées à s'entendre pour définir les règles qui doivent régir les rapports entre employeurs et salariés dans la branche d'activité considérée. L'importance de ces conventions est diminuée par l'extension de la législation et la réglementation administrative du travail. Le champ des questions à résoudre par les conventions "se réduit à peu près aux taux de salaires, et encore le gouvernement exerce-t-il souvent une pression indirecte à cet égard au nom de sa politique économique générale et aux problèmes de représentation du syndicat dans l'entreprise, que le patronat est en général réticent à aborder."[73]

Il existe trois méthodes selon la loi pour régler les conflits du travail: l'arbitrage, la conciliation et la médiation. L'arbitrage n'est pas pratique à cause de l'hostilité des

71, 71a. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 180.
72. France, 1965, p. 47.
73. La France d'aujourd'hui, 1964, pp. 181-182.

syndicats à un système où la décision a un caractère impératif. "La conciliation, c'est-à-dire la rencontre des représentants des parties intéressées pour discuter du litige et pour essayer de s'entendre sur la solution, est obligatoire." La médiation par une troisième partie offre un moyen indirect de pression. La recommandation rédigée par le médiateur n'a aucun caractère impératif, mais "les Pouvoirs publics peuvent décider que cette recommandation sera publiée." d'où vient la pression.[74]

La grève, reconnue comme un droit par la loi comme par la Constitution, tend de plus en plus à changer de caractère. "Dans sa conception traditionnelle elle est un moyen de pression des travailleurs sur les employeurs pour faire triompher leurs revendications... Or les grèves modernes en France se produisent surtout dans le secteur public ou semi-public et sont en général des manifestations massives de brève durée, apparaissant comme des avertissements pour les pouvoirs publics, plus que comme une pression devant se poursuivre jusqu'à un résultat acquis. Indépendamment d'un préavis de cinq jours imposé dans le secteur public par une loi de 1963, le gouvernement est amené à user, lorsqu'un intérêt public est en jeu, de la réquisition du personnel qui fait grève ou menace de faire grève, pour éviter ou faire cesser un arrêt de travail susceptible de compromettre le fonctionnement du service public." Au lieu d'un conflit entre capital et travail, la grève est devenue un conflit entre deux forces politiques; le syndicat agissant au nom de la masse ouvrière, et le gouvernement agissant au nom de l'intérêt public.[75]

74. France, 1965, p. 44.
75. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 182.

II.C.10 La Sécurité Sociale

Le plan français de Sécurité Sociale commencé en 1930 et élaboré en 1945..."a eu l'ambition de garantir à l'ensemble de la population...une sécurité suffisante des conditions d'existence."[76] Elle est contrôlée par le Ministère du Travail et gérée par la Caisse Nationale du Sécurité Sociale et ses organismes.[77] "Elle garantit en effet une protection très étendue contre les charges de famille, les frais de soins médicaux, les conséquences des accidents, de l'invalidité, de la vieillesse, éventuellement du chômage. Les prestations familiales...comportent à la fois: - des allocations familiales proprement dites versées à partir du deuxième enfant à charge, - des allocations de salaire unique... attribuées aux familles où n'entre qu'un seul revenu professionnel, - une allocation prénatale, - une allocation de maternité versée à la naissance de l'enfant, - une allocation de logement compensant le supplément de charge de loyer qui résulte de la présence d'enfants, - une allocation d'éducation specialisée attribuée aux familles ayant la charge d'enfants handicapés, -toute une gamme de prestations diverses représentant un appoint substantiel pour les familles et réalisant une redistribution d'environ 4 p.c. du revenu national."[78] Laurence Wylie estime que les allocations familiales ont d'une certaine manière modifié la structure traditionnelle de la famille. L'argent est versé au père, le chef de famille, mais en fait c'est la mère qui le gagne par son travail... Ainsi, le revenu réel de l'épouse est souvent égal ou même supérieur à celui du mari..." ce qui

76. Ibid., p. 161.
77. Michaud, 1964, p. 258.
78. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 162.

la rend, en fait, chef de la famille. "De plus, les enfants étant la justification de ces suppléments, leur place semble désormais plus importante qu'elle ne l'était dans la famille traditionnelle."[79]

La consommation médicale en France est passée de 4 p.c. du revenu global distribué en 1950 à 8 p.c. en 1964. "Sur le total des dépenses de soins médicaux du pays, on estime à 73 p.c. la part actuellement supportée par un mécanisme collectif, alors que les familles n'en conservent que 27 p.c. 60 p.c. des dépenses sont prises en charge par les mécanismes de Sécurité Sociale..."[80]

"Malades ou invalides reçoivent, indépendamment de la couverture des frais de soins, de rééducation et d'appareillage, des allocations ou pensions destinées à leur permettre de subsister." En outre, "toute la population active est couverte contre les conséquences de la vieillesse, mais suivant des formules très variables et comportant des avantages très inégaux."[81]

"Le financement de la Sécurité Sociale est assuré exclusivement, sauf pour certaines catégories spéciales: agriculteurs, mineurs, par exemple, par des cotisations patronales et ouvrières calculées sur les salaires."[82]

II.C.11 L'Agriculture

Depuis 1945 une révolution s'est accomplie dans l'agriculture, grâce à

---

79. Laurence Wylie et Armand Begué, 1966, p. 77.
80. La France d'aujourd'hui, 1964, p. 162.
81. Ibid., p. 163.
82. Ibid., p. 165.

l'application de nouvelles techniques et à la modernisation de l'outillage. La France qui ne produisait que la moitié de sa consommation avant 1939, exportait en 1964 20 p.c. de sa production.[83]

Néanmoins, les prix reçus par les fermiers étaient les plus bas du Marché Commun tandis que les prix au détail étaient les plus hauts de sorte que les fermièrs se considéraient comme les moins favorisés de la population. De plus, des débouchés pour les surplus, les céréales en particulier, étaient difficiles à trouver.

Environ 60 p.c. de la superficie cultivable est morcelée en petites parcelles. "Il y a 2.3 millions de fermes mais 76 millions de parcelles, en moyenne 30 pour chaque ferme, lès parcelles étant souvent distantes les unes des autres."[84] Par conséquent, les machines ne sont pas utilisées pour l'exploitation de ces fermes. Le gouvernement depuis longtemps prend des mesures pour faciliter le remembrement de ces fermes, mais le progrès est lent.

"La politique agricole de la Ve République a été dominé par le souci d'adapter l'agriculture française à la compétition commerciale internationale dont la première étape devait être le Marché Commun."[85] Plusieurs réformes ont été adoptées:

(1) une loi (1960) qui jetait les bases d'une organisation des marchés fondée sur l'économie contractuelle et d'une

83. Michaud, 1964, p. 223.
84. Hackett, 1963, p. 272.
85. "Le Bilan du Septennat du Général de Gaulle", Le Monde, 1965, p. 5.

politique d'aménagement foncier des terres de culture.
(2) une loi (1960) instituant une assurance-maladie pour les agriculteurs.
(3) une loi (1962) encourageant la création de groupements de producteurs s'imposant des disciplines de production et surtout pouvant les imposer aux agriculteurs réfactaires à l'organisation; et la création du F.A.S.A. (Fonds d'action sociale pour l'amélioration des structures agricoles), chargé de financer le reclassement des agriculteurs en surnombre dans d'autres régions ou d'autres professions et le départ des agriculteurs âgés.
(4) une loi (1964) instituant un régime de garantie contre les calamités agricoles.[86]

II.C.12 L'Industrie

La France est riche en fer, en bauxite, en uranium, en potasse et en sel gemme.

L'industrie chimique est "en plein développement notamment pour la production des engrais, des matières plastiques et dans le domaine de la pétrochimie."[87] "L'industrie sidérurgique, qui fournit de l'acier à la plupart des autres industries...a doublé son rendement depuis 1938." "Le travail d'un ouvrier sidérurgique permet l'activité de 10 ouvriers des industries mécaniques." Parmi les industries de transformation des métaux, les plus importantes sont l'industrie automobile, l'industrie du caoutchouc et l'industrie aéronautique.[88]

86. Ibid., p. 5.
87. Michaud, 1964, p. 236.
88. Ibid., p. 237.

L'industrie textile (1 million de personnes) est la plus importante et la plus ancienne des industries françaises. Répartie entre de très nombreuses entreprises, elle est en train d'opérer sa réconversion.

Toutes ces industries sont exportatrices.

II.C.13 L'Energie

L'expansion de l'industrie dépend du développement des sources d'énergie. "L'Electricité de France réalise le plus grand programme d'investissements de toutes les industries nationalisées (environ 3 milliards de N.F.)..."[89] Malgré de nouvelles techniques d'exploitation, le charbon de la France n'est ni économique ni suffisant pour couvrir les besoins. En plus des grands barrages alpestres d'immenses barrages de plaine ont été construits: Donzère-Montdragon, Genissiat et Fessenheim. La première usine marémotrice du monde s'installe à Rance en Bretagne. Les découvertes des gisement de pétrole et de gaz dans la France métropolitaine et au Sahara ont transformé la balance énergétique.[90]

II.C.14 Les moyens de transport

"Les efforts d'investissements se sont portés depuis les dernières années du chemin de fer vers la route." "Un plan directeur du routier national (1961) prévoit en quinze ans 3.324 kilomètres d'autoroutes. (658 en 1965)"[91]

---

89. Hackett, 1963. p. 243.
90. Michaud, 1964, pp. 77, 235.
91. "Bilan", 1965, p. 5.

La Société Nationale des Chemins de fer français (S.N.C.F.) est numériquement la première entreprise de France, employant 350.000 personnes. L'électrification du réseau atteint 8.000 kilomètres, 60 p.c. du trafic total.[92]

Le réseau des canaux, toumours important pour le transport du charbon, des hydrocarbures, des engrais et des matériaux de construction, ne répond plus aux besoins actuels. Pour faire face aux nouveaux besoins, la France a mis en train un programme de canalisation de la Moselle, et d'aménagement du Rhin et du Rhône.[93]

La flotte française de commerce dépasse en 1964 cinq millions de tonnes et place la France au 4e rang des puissances maritimes.[94]

"Air-France est la première des compagnies aériennes européenes pour le trafic et exploite le réseau le plus long du monde."[95]

Entre autres grands travaux qui contribuent au prestige de la France, citons: le tunnel sous le Mont-Blanc, le lancement de l'opération Concorde pour la construction en collaboration avec les Anglais d'un avion commercial supersonique qui serait mis en service vers la fin de 1971,[96] et l'accord (juin 1966) sur la mise en oeuvre de la construction d'un tunnel sous la Manche entre Douvres et Calais. (Coût 560 millions de dollars).[97]

---

92. Michaud, 1964, p. 244.
93. Ibid., p. 246.
94. Ibid., p. 247.
95. Ibid., p. 248.
96. "Bilan", 1965 p. 5.
97. Time, July 15, 1966, p. 31.

II.C.15 Le tourisme

Le tourisme est une industrie importante; mais, quoique le nombre de touristes dans le monde entier ait augmenté de 15 p.c. environ en 1964, la balance des devises françaises est passée de +124 en 1963 à +23 millions de dollars en 1964.[98]

II.D.16 Le développement régional

Le 4e Plan visait à contrôler l'urbanisation de la région parisienne et à encourager l'industrie dans les régions sous-développées selon les ressources et la population active.

L'urbanisation devait être contrôlée par les permis de construction, par les taxes et par le crédit. Pour encourager les régions de l'Ouest et du Sud, des Sociétés d'économie mixte dont 30 à 40 p.c. du capital est fourni par les grands établissements de crédit, ont été créés.[99] De plus, le gouvernement a accordé des subventions aux régions critiques.

Parmi les développements régionaux en progrès en 1962 il faut signaler une usine d'automobiles à Rennes, une usine électronique à Brest, et un centre de télécommunications spatiales à Lanion.[100] Le gaz de Lacq fournit l'énergie aux usines d'aluminum du Sud-ouest. En Aquitaine des rapatriés de Tunisie,

98. J.F. Simon, "En 1964, le tourisme a rapporté 40 milliards de francs aux pays de l'O.C.D.E.", Le Monde, (Paris), Sélection hebdomadiare du 11 au 17 novembre 1965, p. 9.
99. Hackett, 1963, p. 253.
100. Ibid., p. 391.

subventionnés par l'Etat et employant les techniques et l'équipement modernes, ont mis en culture des terres considerées comme stériles auparavant.[101]

II.C.17 Conclusion

L'industrialisation de la France est en plein essor. La planification est acceptée sinon aimée comme partie intégrale de la politique économique. La monnaie est en voie d'assainissement et la balance des paiements est pour le moment favorable.

Depuis la libération, les attitudes ont beaucoup changé dans tous les secteurs de la vie française. Les dirigeants français reconnaissent qu'"une croissance régulière et rapide du système capitaliste est, dans le monde actuel, une condition de sa vie même."[102] Ils s'intéressent à la concurrence internationale. Les jeunes jouent aujourd'hui un rôle beaucoup plus grand dans les affaires qu'avant 1940.

Le capitaliste ne s'identifie plus à l'entrepreneur. "Les particuliers n'ont souvent plus la capacité financière de détenir de grandes masses de capitaux."[103] Les entreprises familiales ont été transformées en sociétés anonymes où la possession du capital est moins importante que les connaissances techniques. En outre, les entrepreneurs se rendent compte que les salaires des ouvriers doivent être assez élevés pour permettre l'achat des produits.

---

101. Charles P. Kindleberger, "The Postwar Resurgence of the French Economy", In Search of France, 1963, p. 126.
102. Bauchet, 1958, p. 185.
103. Ibid., p. 162.

II.C Economie

L'accès à la télévision, à la Sécurité Sociale, à l'automobile, aux congés payés et aux produits modernes a modifié les attitudes et les habitudes. Les Français épargnent moins, achètent à tempérament, voyagent plus. Ils sont mieux soignés et mieux alimentés.

Selon Le Monde, une évolution considérable s'est accomplie dans les mentalités paysannes. On remarque la "naissance d'une conscience exportatrice, une renonciation aux particularismes, et l'acceptation de l'exode au rythme de 125.000 personnes actives par an."[104]

Il existe toujours des problèmes: le faible taux d'investissements privés, la construction de logements et d'écoles, les marchés pour les surplus de produits agricoles, la main-d'oeuvre qualifiée et le bas niveau de vie des petits salariés; mais, en se rendant compte de l'importance des investissements de ces dernières années, la France devrait réaliser les réformes tant desirées par toutes les nations civilisées du monde -- une économie de bien-être pour tous les citoyens.

104. "Le Bilan du Septennat du Général de Gaulle", Le Monde, 1965, p. 5.

L'Economie: Bibliographie

1953. Bernard, P. Economie et sociologie de la Seine-et-Marne. Paris: Armand Colin, 1953.

1954. Lacour-Gayet, Robert. La France au XXe siècle. New York: Dryden Press, 1954.

1955. Dumont, René. Economie agricole dans le monde. Paris: Dalloz, 1955.

1958. Bauchet, Pierre. L'Expérience française de planification. Paris: Seuil, 1958. Collection Esprit.

1959. Chardonnet, Jean. L'Economie française. Etude géographique d'une décadence et des possibilités de redressement. Prais: Dalloz, 1959.

1961. Godfrey, E. Drexel. The Government of France. New York: Thomas Y. Crowell Co., 1961.

1962. France. Organization for Economic Coöperation and Development, July, 1962.

Perroux, François. Le IVe plan français (1962-1965). Paris: Presses Universitaires, 1962. Collection Que sais-je? No. 1.021.

Rostow, W.W. Les Etapes de la croissance économique. Paris: Editions du Seuil, 1962.

1963. Brecy, Robert. Le mouvement syndical en France, 1871-1921. Paris: Mouton, 1963. Coll. Société, mouvements sociaux et idéologiques.

France: Agriculture. Paris: Presses de l'Imprimerie Desfossés-Néogravure, 1963...édité pour le compte du Ministère de l'Agriculture...

1963. Hackett, John, et Anne-Marie Hackett. Economic Planning in France. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1963.

Hatzfeld, Henri. Le Grand tournant de la médecine libérale. Paris: Editions Ouvrières, 1963.

Kindleberger, Charles P. "The Postwar Resurgence of the French Economy." in In Search of France, ed. Stanley Hoffman and others. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, 1963.

Mendès-France, Pierre. A Modern French Republic. N.Y.: Hill and Wang, 1963.

Sheahan, John. Promotion and Control of Industry in Postwar France. Cambridge: Harvard University Press, 1963.

1964. Kindleberger, Charles P. Economic Growth in France and Britain, 1851-1950. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, 1964.

Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

1965. Beaujour, Michel, et Jacques Ehrmann. La France Contemporaine: Choix de textes culturels. N.Y.: Macmillan, 1965.

"Ambiguïté du Ve Plan." Le Monde, nov.1965,p. 5.

Economic Survey of Europe in 1964. Geneva: Secretariat of the Economic Commission for Europe, 1965.

"Le Bilan de Septennat du Général de Gaulle." Le Monde, nov. 18, 1965, p. 5.

1966. Hartemann, Bernard. "Comment se tenir au courant de la vie économique française." Le Français dans le Monde, no. 45 (déc. 1966), 22-24.

Wylie, Laurence, and Armand Bégué. Deux Villages. New York: Houghton Mifflin Co., 1966.

1967. L'Economie Française: Units in Economics for French Classes. Intermediate Level. A Publication of the Economic Education Project [of the Minneapolis Public Schools]. Minneapolis, Minnesota: Minneapolis Public Schools, 1967.

Suavet, Thomas. Dictionnaire économique et social, 3e édition. Paris: Editions Ouvrières, 1967.

II. D LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES

par Marie-France Jadot
et William A. Basnight

II.D.1 Les Institutions Politiques

Les fonctions administratives du gouvernement français sont restées de nos jours assez semblables à celles de l'ancien régime.

Le gouvernement français est fortement centralisé et son siège est situé à Paris. Le rôle principal du gouvernement est d'assurer certaines institutions et de prélever l'argent nécéssaire à payer ces institutions. Le gouvernement prélève de l'argent pour les quatre plus grandes branches du gouvernement:
- les affaires économiques
- les affaires culturelles, comprenant l'éducation nationale
- les affaires sociales, comprenant la régulation du travail et de la santé publique
- toutes les institutions destinées à la bonne marche du gouvernement

Le gouvernement est formé des forces armées, de la police, du service diplomatique et des institutions judiciaires. La forme des institutions politiques reflète le caractère de la société française.

Depuis la Révolution française la Nation a oscillé entre la "tradition représentative" et la "tradition administrative".[1] La tradition administrative se rencontre quand le pouvoir administratif est centralisé et quand "l'élite" a un contrôle effectif des institutions. Cette structure, qui évolua lentement et atteignit son apogée sous le règne de Louis XIV, mais qui disparut sous les "pressions" de la Révolution, est celle de "l'ancien régime". Les changements dans la structure des différentes institutions, dûs à la Révolution, ne furent en aucun cas permanentes et prédominantes.

---

1. Voir l'étude comparative des deux traditions et le tableau des révolutions, coups d'état et défaites militaires dans le livre de Nicholas Wahl, The Fifth Republic, France's New Political System. N Y.:RandomHouse,1959, pp.24-30.

II.D.1 Politique

La tradition administrative montre sa force et ses pouvoirs de survie au cours des différentes restaurations qui prirent place le siècle dernier: l'Empire de Napoléon, la Restoration des Bourbons, la "Monarchie de Juillet" Orléaniste et puis le second Empire de Napoléon III. Ces régimes provoquèrent des défaites militaires et des révolutions. En fait, la "tradition représentative", à laquelle fait allusion Wahl, ne tint le pouvoir que pendant onze ans de 1792 à 1799 et de 1848 à 1852, jusqu'à l'avènement de la III République en 1870. La III République ne survécut à la première guerre mondiale qu'au prix d'un grand nombre de vies humaines et d'argent.

Avant l'assaut Nazi en 1940, la France retourna une fois de plus à la tradition administrative, et la maintint sous le gouvernement de Vichy.

La IVe République, qui fut promulguée à la Libération, adopta la tradition représentative. Les problèmes intérieurs de la guerre froide, les besoins importants du secteur industriel, et la désintégration de l'Empire Colonial introduisirent de nouveaux changements. En 1958 la Ve République retourna au pouvoir centralisé.

IV.D.1.a Mutations du système politique français

Les institutions politiques françaises se concentrent autour de l'une des deux traditions du système politique français. Le gouvernement est caractérisé par une majorité composée des "centristes modérés". Le tableau suivant montre les notions principales comprises dans les deux traditions:

Tradition administrative	Tradition représentative
droite	gauche
traditionaliste	réformiste ou révolutionaire
nationaliste	internationaliste
cléricale	séculaire ou séparatiste
stabilité fondée sur l'autorité	stabilité fondée sur la liberté

II.D.1 Politique

Tradition adminstrative	/ Tradition représentative
autorité assignée au pouvoir exécutif	autorité assignée au parlement
liberté d'expression controlée	totale liberté d'expression
défense du status quo	liberté de modifier le status quo
noblesse attachée à défendre ses droits	unité destinée à entraîner des réformes
élite dirigeante	politique favorisant "les petits", ce qui entraîne la disparition de l'élite

Les changements de structure gouvernementale sont souvent plus sensibles sur papier et dans les constitutions que parmi la population d'une Nation. Ce fait a été noté dans l'étude de la transformation d'un village français du 18e siècle à nos jours.[2] Anderson, en se plaçant au point de vue anthropologique et historique, montre que pour les villageois, les changements du mode de vie sont très lents, et que les changements politiques apparemment radicaux au sein des institutions ont peu d'effet sur leur situation et leurs relations en tant que personnes.

Les deux tendances politiques les plus courantes en France sont donc: la tradition administrative et la tradition représentative.

Nous venons d'étudier l'aspect historique des institutions politiques en France. La constitution même est décrite dans de nombreux ouvrages: nous ne citerons que The Fifth Republic de Nicholas Wahl et Guide France de Guy Michaud. Les réformes apportées à la Constitution de 1958 sont rapportées dans le Journal Officiel qui paraît tous les jours à Paris.

2. Robert T. Anderson and Barbara G. Anderson, Bus Stop for Paris. Garden City, New York: Doubleday and Co., 1965; Anchor Book, 1966.

Les Institutions Politiques: Bibliographie
[Voir aussi la Bibliographie Générale à la fin de ce volume, et son Appendice: Sources pour la révision de ce rapport.]

1946. Lanson, R., et M. Marin. La vie française de la Révolution de 1789 à l'avènement de la 4ème République [en 1944]. Conférences faites à L'Ecole Supérieure de Préparation et de Perfectionnement des Professeurs de Français à l'Etranger. Polycopié. Bibliographie, pp. 198-9.

1958. Melnik, Constantine, and Nathan Leites. The House Without Windows: France Selects a President. Evanston: Row Peterson, 1958. Translated by Ralph Manheim.

1959. La Constitution de la Vème République. New York: Cultural services of the French Embassy, 1959. French Culture Today.

Wahl, Nicholas. The Fifth Republic: France's New Political System. New York: Random House, 1959.

1960. Coston, Henry. Partis, journaux et hommes politiques d'hier et d'aujourd'hui. Paris: Lectures Françaises, 1960.

1961. Lerner, Daniel, and Gordon Morton. European Community and Atlantic Security in the World Arena. Cambridge, Mass.: Massachusetts Institute of Technology, 1961.

1962. Tannenbaum, Edward R. The Action Francaise; Die-hard Reactionaries in Twentieth Century France. New York and London: John Wiley and Sons, 1962.

1963. Goguel, François. "Six Authors in Search of a National Character." In Stanley Hoffmann and others. In Search of France. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1963, pp. 359-405.

Plumyène, Jean, et Raymond Lasierra. Les Facismes français, 1925-1963. Paris: Editions du Seuil, 1963.

1964. Charnay, Jean-Paul. Société militaire et suffrage politique en France depuis 1789. Paris: Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1964.

Encyclopedie française, Tome 10, L'Etat, 1964.

Goguel Nyegaard, François, et Alfred Grosser, La Politique en France, Paris: Armand Colin, 1964. Coll. U, série "Société politique".

La France d'aujourd'hui, son visage--sa civilisation. Paris: Hatier, 4ème édition, 1964.

Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

1965. Anderson, Robert T., and Barbara G. Anderson. Bus Stop for Paris, The Transformation of a French Village. New York: Doubleday, 1965.

Cobban, Alfred. A History of Modern France. New York: George Braziller, 1957, 1961; revised ed., 1965.

Revel, Jean-François. En France: La Fin de l'opposition. Paris: Julliard, 1965.

1966. "A balance sheet of the main reforms under the Fifth Republic of France. January 1959-January 1966." French Affairs No. 189 A. New York: Ambassade de France, Service de Presse et d'Information, 1966.

*
"France and the United Nations."
French Affairs No. 195. New York:
Ambassade de France, Services de Presse et
d'Information, June 30, 1966.

Monpied, Ernest. Terres mouvantes: un
maire rural au coeur du remembrement. Paris:
Les Editions Ouvrières, 1966. ["...la
psychologie paysanne en mouvement."]

Sulzberger, C.L. "Foreign Affairs:
De Gaulle's Own Revolution." New York Times,
October 30, 1966, editorial page.

Werth, Alexander. France 1940-1955.
Boston: Beacon Press, 1956; 1966.

*
Chapsal, Jacques. La Vie politique en France
depuis 1940. Paris: Presses Universitaires
de France, 1966.

II.D.2 LES INSTITUTIONS JURIDIQUES

par Marie-France Jadot

La justice en France est certainement une des institutions les plus difficiles à étudier car l'administration est divisée en différentes branches que nous étudierons d'une façon générale dans cette étude sur les institutions juridiques.

Il y a au fond de l'âme français un amour profond de la justice et une haine égale de l'injustice. Si l'on estime que le sens de la justice est un dérivé du sens civique, il faut admettre que le Français, n'ayant pas beaucoup de sens civique, n'aura pas un sens développé de la justice. Mais il a le goût des principes, goût qui s'est manifesté dans "ces déclarations des Droits de l'Homme et du Citoyen qui ont précédé toutes les Constitutions que la Révolution française s'est données. A peine l'Assemblée nationale s'était-elle déclarée Constituante qu'elle s'empresse de promulger son Décalogue: de fait, elle ne mit guère plus d'un mois à accoucher de la Déclaration du 26 août 1789, la première et la plus pompeuse."[1] Bien que le Français soit réputé pour être indiscipliné il aime l'ordre. L'ordre public est assuré par la justice, la police et l'armée. Il est fondé sur le respect et l'application des lois.

II.D.2.a Historique de la justice en France

"Sous l'Ancien régime, le droit français

1. Jean Duhamel, La Justice discutée. Paris: Editions du Recueil Sirey, 1955, p. 5.

n'était pas unifié. Les provinces méridionales, ou pays de droit écrit, étaient restées fidèles au droit romain (code de Justinien), les provinces du Nord, ou pays de droit coutumier, au droit germanique (on n'y comptait pas moins de 60 'coutumes' différentes). Le droit canonique, établi par l'Eglise catholique, puis les grandes Ordonnances royales s'y étaient superposés, en s'efforcant d'y introduire quelque harmonique."[2] C'est à la Révolution française de 1789 que nous devons le droit moderne qui est toujours en vigeur de nos jours. La Révolution a proclamé les grands principes fondés sur le droit naturel et la raison: liberté individuelle, égalité de tous les citoyens devant la loi, séparation des pouvoirs. Elle a élaboré une série de codes[3] qui ont été mis au point et promulgués par Napoléon Bonaparte: le Code civil (1804), le Code de procédure civile (1806), le Code de commerce (1807), le Code d'instruction criminelle (1809), le Code pénal (1810). De nouveaux codes sont venus s'ajouter aux codes napoléoniens, complétés par un grand nombre de lois promulguées par les différents régimes politiques qui se sont succédés depuis le Premier Empire.

II.D.2.b Le Droit et les lois

Le droit est constitué en France par l'ensemble des lois écrites en vigeur complétées par des décrets et des règlements qui en précisent les modalités d'application.

---

2. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 200.
3. Codes: Recueil de dispositions législatives ou réglementaires régissant les matières qui constituent une branche de l'activité sociale." --Le petit Larousse, éd. de 1962, p. 223.

Les lois relèvent du pouvoir politique, et "conformément au principe de la séparation des pouvoirs, elles sont le privilège du pouvoir législatif, c'est-à-dire du Parlement."[4] La Constitution de 1958 a précisé le "domaine de la loi" (voir Guy Michaud, Guide France, pp. 187-188). Les lois sont la base de la justice et le pouvoir judiciaire a le devoir d'appliquer ces lois. Les magistrats ne peuvent pas discuter les lois: leur seul permission est de les appliquer avec le plus d'équité possible. En France, le juge est subordonné au législateur. "Les lois sont les rapports nécessaires qui résultent de la nature des choses. Quel que soit le régime, avant ou après la révolte, il y aura des agents aux voitures, des percepteurs, des juges et des sergents."[5]

II.D.2.c La Jurisprudence

La règle est parfois assez loin de la théorie. Tandis que les juristes[6] essayent de définir la doctrine incluse dans les textes législatifs, les magistrats ont recours, pour compléter ces textes, à la jurisprudence.[7] La justice française est donc un compromis entre la théorie, fondée sur un code écrit, et la pratique, fondée sur "l'esprit de finesse

4. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 200.
5. André Maurois, La France change de visage, Paris: Gallimard, 1956, l'esprit civique, p. 215.
6. Juriste: professeur de droit
7. Jurisprudence: ensemble des sentences rendues dans tel ou tel cas particulier, qui constitue véritalement un droit vivant.

et le sens des réalités."[8] Cette forme exige du juge deux qualités premières: l'objectivité et la mesure. On retrouve ces deux qualités dans la littérature judiciaire et jusque dans son language, encombré d'archaîsmes conservés à cause de leur sens précis.

II.D.2.d L'Organisation judiciaire

L'organisation judiciaire française présente un certain nombre de caractères particuliers que l'on ne retrouve que rarement, parait-il, dans d'autres pays.

Il y a une séparation rigoureuse entre les juridictions administratives et les juridictions judiciaires. Cela est un trait caractéristique de la séparation des pouvoirs[9] qui est née de la crainte de voir le pouvoir judiciaire déborder sur le domaine politico-administratif. Par contre la justice civile et la justice pénale sont étroitement liées par leur structure. Les tribunaux sont identiques et le recrutement des magistrats[10] se fait de la même manière. La juridiction française comprend deux étapes: en premier ressort, puis en appel. La justice est et doit être accessible à tous. Elle est en

8. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 201.
9. Voir le livre de René David et Henry P. de Vries: The French Legal System, pp. 29-30.
10. Magistrat: "Un magistrat est l'homme auquel l'Etat délègue le pouvoir de rendre la justice, conformément à la volonté du législateur le magistrat est donc le serviteur des lois. Il ne lui appartient pas de les rectifier, mais de les appliquer en les tempérant, s'il

théorie gratuite, mais en pratique elle est fort chère, car il y a des frais de timbre et d'enregistrement plus les honoraires qui sont en général très élevés. Il y a cependant une exception c'est en cas d'assistance judiciaire, où tous les frais sont exonérés.

Les débats sont public sauf en cas de huis-clos prononcé pour des raisons morales ou de sécurité. Les décisions sont motivées sauf en cours d'assises.

II.D.2.e Réforme des tribunaux et de la justice

Nous avons vu dans l'historique de la justice en France que de nombreuses réformes avaient été promulguées lors de la Révolution française mais après cette période et le Code napoléonien (1804) la justice était restée à peu près immuable jusqu'à la Ve Rébuplique: c'est-à-dire pendant une période de 150 ans environ. Ainsi la justice française qui ne correspondait plus à la répartition de la population, "la prolifération désordonnée des lois, qui rendait surhumaine la tâche des magistrats, le formalisme de la procédure, qui provoquait la paralysie et l'asphyxie des tribunaux, faisaient de la justice une institution archaïque."[11]

En 1958, lors de l'institution de la Ve République, une réforme empirique, qui avait

10. (suite). se peut, d'équité et d'humanité." Définition donnée par Jean Duhamel dans son livre intitulé: La Justice discutée, Paris: Editions du Recueil Sirey, 1955, p. 10.
11. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964. p. 202.

pour but de mieux adapter les tribunaux à la vie réelle du pays et à rendre à la justice son prestige et son autorité, a été entreprise. La Ve République, lors d'évènements pouvant entrainer le trouble dans le pays, a également établi des "tribunaux d'exception"[12] destinés à juger certains inculpés accusés d'atteinte à la sureté de l'Etat.

La Ve République a donc institué des innovations importantes telles le regroupement des tribunaux et des magistrats; la suppression des juges de paix qui furent remplacés par des tribunaux d'instance et de police. Le rôle des cours d'appel a été renforcé et une simplification de la procédure a été également effectuée. Ces réformes ont donné un nouveau Code de procédure pénale.

Monsieur Guy Michaud a établi dans son Guide France des tableaux représentant l'organisation de la justice (p. 203) et de la magistrature (p. 204) à l'époque actuelle (1964).

II.D.2.f Les Procès

Les procès se déroulent différemment suivant que l'on se trouve devant un cas appartenant à la justice civile ou à la justice pénale.

"Dans la justice civile, c'est le particulier qui, demandant protection au juge,

12. Il serait intéressant de consulter le "Journal Officiel" qui définit la constitution et le rôle exact de ces tribunaux.

introduit et poursuit l'action."[13] La complexité des rapports sociaux de nos jours multiplie les procès civils dans lesquels s'opposent le demandeur et le défendeur, soutenus par leurs avoués respectifs, qui instruisent le procès et les défendent en audience publique, assistés ou non d'avocats. "Au contraire, dans le cas d'infraction aux lois, c'est l'Etat qui doit en poursuivre la répression: dès lors l'action publique est engagée: c'est une action en quatre temps:

1er acte:	le procureur de la République est saisi de l'affaire.
2ème acte:	l'enquête préalable: le procureur la confie à la police judiciaire, qui constate l'infraction, dresse des procès-verbaux et peut appréhender pendant 24 heures les coupables présumés.
3ème acte:	l'instruction: le juge d'instruction recherche les auteurs de l'infraction, procède à l'interrogatoire de l'inculpé en le faisant comparaître devant lui par un mandat d'amener (ou un mandat d'arrêt s'il est en fuite); rend une ordonnance de non-lieu ou renvoie devant le tribunal compétant.
4ème acte:	l'audience: l'inculpé, devenu prévenu (en correctionnelle) ou accusé (en cours d'assises), est interrogé par le président; les témoins défilent à la barre; puis viennent les plaidoiries

13. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 205.

du substitut et des avocats; enfin le tribunal se retire pour délibérer et rend son jugement."[14]

"Le juge d'instruction est un personnage hybride, à la fois juge et officier de Police judiciaire, autrement dit enquêteur: comme tel, il collabore avec la Police et le Parquet.[15] Il arrive souvent que le juge d'instruction dispose d'un pouvoir excessif, en ce sens qu'il est le maître non seulement de la détention, mais surtout de la prolongation de la détention."[16] Cette quantité de pouvoir entraine souvent des abus, par exemple le juge d'instruction peut maintenir une personne en prison parce qu'il a la conviction qu'elle est coupable. "Elle sera, à son sens, condamée par la juridiction de jugement; le temps qu'elle sera détenue devant être défalqué de la peine, peu importe donc qu'elle fasse de la détention préventive. Raisonnement extrêmement spécieux et dangeureux."[17]

---

14. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 205.
15. Parquet: Ensemble des magistrats qui exercent le ministère public auprès d'un tribunal sous l'autorité du procureur de la République, ou auprès d'une cours d'appel sous l'autorité du procureur général. --Petit Larousse, éd. de 1962, p. 753.
16. Jean Duhamel, La Justice discutée, Paris: Editions du Recueil Sirey, 1955, p. 32.
17. Ibid., p. 32.

II.D.2.g Conclusion

Le système judiciaire français est extrêmement complexe. Malgré les réformes apportées par la Ve République, les tribunaux restent archaïques. En 1955, Jean Duhamel suggérait le rajeunissement de l'appareil de la justice: Le Palais. "C'est un capharnaüm archaïque, où il faudrait porter la hache. La poussière, la crasse, le manque d'entretien engendre le laisser aller, le désordre et l'incurie..."[18] Il faut espérer que des réformes se feront dans ce domaine également. La division des pouvoirs rend la justice difficile à inclure dans des règles strictes et bien que le juge se réfère aux lois pour rendre un jugement on peut dire que chaque procès forme un cas particulier pour lequel le juge doit faire preuve d'équité et de bon sens avant de prononcer une sentence.

18. Ibid., p. 108.

Les Institutions juridiques: Bibliographie

1908. Esmein, A. Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année. 9e édition. Paris: Librairie de la société du recueil J.-B. Sirey et du journal du Palais. 1908.

1947. Le Clère, Marcel. Histoire de la Police. Paris: Presses Universitaires de France, 1947.

1955. Duhamel, Jean. La Justice discutée. Paris: Editions du Recueil Sirey, 1955.

1956. Duverger, Maurice. Droit constitutionnel et institutions politiques. Paris: Presses Universitaires de France, 1956.
Maurois, André. La France change de visage. Paris: Galimard, 1956.

1958. René, David, et Henry P. de Vries. The French Legal System. New York: Oceana Publications, 1958.

1960. Gour, Claude-Gilles. Le Contentieux des services judiciaires et le juge administratif (problème de compétance). XXVI. Paris: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1960.

1961. Bedford, Sybille. The Faces of Justice. New York: Simon and Schuster, 1961.

II.D.3. LA POLICE

La police est chargée d'assurer l'application et le maintien de l'ordre public. La police dans son sens stricte dépend du ministère de l'Intérieur, qui, outre la direction de l'Administration régionale et locale, comprend celle de la Sûreté nationale.

"Le mot police a la plus belle des étymologies puisqu'un même terme abrite depuis trois mille ans l'idée de cité et celle de sa défense."[1]

La Sûreté nationale, aux activités "secrètes" alimentant en anecdotes les auteurs de romans policiers, se divise elle-même en plusieurs branches qui sont:

a. La police des Renseignements généraux: dont le rôle est de surveiller les suspects, d'assurer la police des frontières et des ports, de contrôler les jeux et les courses et de réunir toutes les informations utiles au gouvernement.

b. La Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.): qui poursuit l'espionnage et toutes les activités secrètes de l'étranger.

c. La police judiciaire (P.J.): qui recherche les auteurs des crimes et délits.

d. La police de la Sécurité publique, veille au maintien de l'ordre sur la voie publique et contrôle l'organisation des polices urbaines.

---

1. Marcel Le Clère, Histoire de la police, Paris: Presses Universitaires de France, 1947, p. 5. Voir citations supplémentaires sur l'historique de la police.

e. Les companies républicaines de sécurité (C.R.S.) constituent les réserves mobiles envoyées sur n'importe quel point du territoire pour faire respecter l'ordre, venir en aide à la population en cas de calamités publiques, et surveiller la circulation routière.

f. Le maintien de l'ordre dans les campagnes est assuré par la Gendarmerie nationale, qui dépend du ministère des armées.

II.D.4. L'ARMEE

Depuis 1945, l'évolution des rapports internationaux, notamment le développement de la "guerre froide", a obligé l'armée française à se transformer profondément. C'est ainsi que s'est formée une armée d'un type nouveau qui semble présenter trois caractéristiques essentielles: mobilité, rapidité, souplesse.

"Les conditions de la guerre moderne et l'évolution des techniques exigent, au-dessus des distinctions entre armée de terre, marine et armée de l'air, un commandement unique et fortement centralisé...

"En même temps, l'armée et la défense s'intègrent de plus en plus à la vie de la nation: à la notion de service militaire tend à se substituer celle de service national."[1]

Une caractéristique de l'armée actuelle est le nombre des réformes effectuées. Les plus importantes sont celles de 1959 et de 1961, qui, en supprimant les ministres d'armées (air, terre, marine) se sont efforcées d'assurer l'unité de commandement à l'échelon le plus élevé.[2]

Les différentes forces sont groupées selon une structure d'un type nouveau, dont la base est la "division allégée" qui comprend elle-même trois brigades de 4.000 à 5.000 hommes chacune. Chaque brigade comporte des

---

1. Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 207.
2. Voir le tableau présenté par Monsieur Guy Michaud dans le Guide France, Paris: Hachette, 1964, p. 207.

régiments de chasseurs de chars, d'artillerie, d'infanterie mécanisée, d'infanterie motorisée: certaines brigades comportent en outre des éléments amphibies, des éléments aéroportés et des parachutistes."[3]

On distingue trois catégories des forces:

-- Les forces nucléaires stratégiques
-- Les forces interarmées d'intervention
-- La défense opérationelle du territoire (D.O.T.)

La force de frappe établie en 1960 doit comprendre des engins spéciaux, des avions porteurs de bombes nucléaires et des sous-marins atomiques.

Ainsi la sécurité en France est assurée grâce à la justice, la police et l'armée.

La défense nationale doit être maintenue en tous temps et en toutes circonstances et revêt divers aspects: militaire, politique, diplomatique, économique et scientifique. En réalité la défense nationale exige la mobilisation permanente de toutes les forces du pays.

3. Guy Michaud, Guide France, p. 208.

ED031964

2 of 4
BR #5-0934
PA 48

BACKGROUND DATA FOR THE TEACHING OF FRENCH:

Final Report of Project OE-6-14-005

PART A: LA CULTURE ET LA SOCIETE FRANÇAISES AU XXe SIECLE

VOLUME II

[Published separately are PART B: EXEMPLES LITTERAIRES, and PART C: CONTEMPORARY CULTURE AND SOCIETY OF THE UNITED STATES.]

The research reported herein was performed persuant to a contract with the United States Office of Education, Department of Health, Education and Welfare. Contractors undertaking such projects under Government sponsorship are encouraged to express freely their professional judgment in the conduct of the project. Points of view or opinions stated do not, therefore, necessarily represent official Office of Education position or policy. This report may be quoted without permission, provided the source is duly credited; except that no material quoted herein may be requoted without the permission of its copyright holder.

Howard Lee Nostrand, Project Director

Department of Romance Languages and Literature
University of Washington

Seattle, Washington 98105

1967

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
OFFICE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL OFFICE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

II.E. L'EDUCATION

par Florence Daly
et Clarisse Zimra

II.E.1. L'évolution de l'enseignement

L'éducation française est héritière d'une longue tradition. En fait, les premières écoles dignes de ce nom furent fondées au IXième siècle, par Charlemagne, qui bien que ne sachant ni lire ni ecrire lui-même, institua non seulement un système efficace, mais encore chargea ses "missi dominici," ou envoyés speciaux, de s'assurer du bon fonctionnement des écoles créées dans les provinces. Il s'efforca aussi d'en permettre l'entrée aux élèves de toute condition sociale. Cependant, le démembrement de son empire allait porter de rudes coups au premier système scolaire que la France eût jamais connu.

Il fallut attendre d'un second empereur francais la renaissance des écoles. La révolution de 1789 avait proclamé l'idéal d'une instruction publique, "commune à tous les citoyens," désormais sans restriction de classe ni de religion. Mais ce fut le génie centralisateur de Napoléon Ier (et sa soif d'autorité) qui donna à l'enseignement francais des structures administratives fortement centralisées, à l'image des structures politiques de son empire. En effet, par esprit d'ordre, autant que par souci de se garantir une propagande politique sans défaut, l'empereur exigea que dans toutes les écoles de son empire, les élèves apprissent les mêmes choses au même moment, et qu'ils passassent les mêmes examens en même temps. Bien entendu, lui seul avait pouvoir de décider des programmes, et, très vite, l'histoire de France y occupa une place de choix. Il ne faut pas chercher plus loin les raisons de ce "culte de l'empereur," qui même après sa défaite et sa mort, contraignait le roi à faire ramener les

cendres de Napoléon de Sainte-Hélène.

Au cours du dix-neuvième siècle, plusieurs lois concrétisèrent les promesses de la Révolution. En 1833, la loi Guizot instituait une école primaire dans chaque commune, tandis qu'en 1850, la loi Falloux assurait la liberté de l'enseignement. Promulguées par le ministre de l'Education Jules Ferry, les lois de 1881 et 1882 déclaraient l'enseignement laïque, gratuit, et obligatoire. Bien entendu, jusqu'à ce jour, n'allaient en classe que les enfants de familles aisées, et de préférence les garçons. Cependant, même après Jules Ferry, une différence très nette était à faire, entre l'enseignement primaire, ouvert à tous, et le secondaire, réservé à ceux qui constitueraient "l'élite," c'est-à-dire exclusivement les enfants de la haute bourgeoisie.

La rigidité de ses structures faisaient de l'enseignement un mastodonte. Il ne s'adapta que très lentement à l'évolution sociale, et ne s'occupa que de très loin, de l'éducation civique et sociale. En fait, l'ironie en était que royauté et république continuaient, en le perfectionnant mais sans en modifier les principes de base, le système napoléonien. L'enseignement français restait fondé sur une discipline intellectuelle, et le culte des humanités. D'ailleurs Napoléon lui-même n'avait-il pas regretté;

"Si Corneille était vivant, je l'aurais fait ministre!" Selon un moraliste" "L'idée de l'ordre en toutes choses, c'est à dire, de l'ordre littéraire, moral, politique et religieux est [était] la base de toute éducation."

Il faudra attendre le milieu du XXe siècle, pour qu'on parle enfin de réformer l'enseignement, non plus en son détail, mais en son ensemble et en sa conception.

II.E Education

Certains traits caractéristiques de l'éducation contemporaine, héritage de l'histoire, ne disparaîtront sans doute jamais de la conception française de l'enseignement, ou du moins pas avant longtemps. Grâce à Jules Ferry, on l'a vu, l'école nationale est laïque, et la liberté de conscience et de culte, reste indélébile. Cependant, malgré sa centralisation, l'éducation n'est pas un monopole d'Etat. Il existe des institutions privées, ou "écoles libres," qui contrairement à ce qu'on pourrait en penser, ne sont pas gratuites, mais ou contraire, payantes. Les prix en sont aussi élevés que l'admission en est difficile. D'un commun accord, quoique tacite, elles se restreignent aux enfants provenant des classes aisées de la société, aristocratie de nom ou de robe, ou haute bourgeoisie, qui ont, avec les moyens financiers adéquats, une tradition religieuse têtue, ou tout simplement un snobisme fanatique. C'est pourquoi le plus souvent, il s'agit d'établissements religieux.

Cependant, ces établissements sont soumis, bon gré, mal gré, à une centralisation de principe, car, du moment que ne sont reconnus en France que les diplômes d'Etat, leurs élèves, s'ils veulent être en possession de diplômes acceptables et acceptés, doivent étudier les mêmes matières, et passer les examens avec les écoles laïques qui leur font une concurrence féroce. L'école laïque et l'école libre sont toujours en état de guerre latente, tant au sujet des élèves qu'au sujet des subventions accordées par l'Etat. De fait, l'Etat a été obligé de reconnaître l'importance de l'école libre dont les effectifs augmentent tous les jours. Il ne faut pas voir en cette constation la preuve que les Français deviennent de plus en plus religieux, mais plutôt le résultat de l'engorgement des écoles régulières, qui ne grandissent pas aussi vite que leurs élèves. L'aide financière que l'Etat accorde à l'enseignement libre fait renaître périodiquement

la "querelle scolaire." Les enseignants laïques soutiennent, souvent à juste titre, que les élèves des écoles religieuses ou privées sont moins bien préparés, car la compétition y dépend surtout du bon renom de la famille, et non du carnet de notes de l'enfant. En fait très souvent, les candidats qui sont renvoyés d'une école laïque à cause d'un niveau insuffisant, ou qui échouent à un examen, vont tenter leur chance dans une école privée. Ainsi, par prudence, et aussi pour rendre la monnaie de cette pièce, l'école laïque demande à chaque candidat sorti d'une école privée de passer un examen général, avant la rentrée des classes, de façon à pouvoir juger de son niveau, et si besoin est, refuser sa candidature.

Les structures centralisées de l'enseignement français, qui avaient vu le jour sous le Premier Empire, se retrouvent aussi dans le système administratif. Les fonctionnaires, nommés par le Recteur, qui est lui-même un haut-fonctionnaire nommé par le Ministre de l'éducation, et son représentant en province, sont tenus d'appliquer partout le même programme et les mêmes méthodes. Les examens sont assignés et fixés par des circulaires ministérielles. Il y a en France autant de Rectorats que d'Universités, et leur siège se trouve dans la ville universitaire. L'enseignement laïque reste gratuit. Des bourses dont accordées aux élèves nécessiteux, pour en couvrir les frais supplémentaires, tels que livres et cahiers qui ne sont pas fournis par l'école. La scolarité obligatoire a été prolongée par la loi, de 14 à 16 ans, et passera peut-être à 18 ans si le projet de loi en cours d'études voit le jour. Néanmoins, l'idéal révolutionnaire d'une éducation égale pour tous est loin d'être réalisé. Encore que le nombre de ses élèves va en se multipliant, l'enseignement secondaire continue à être orienté vers la formation d'une élite, et au niveau universitaire, "l'éducation des masses" est un concept encore inconnu. Mais depuis 1959, on a

institué des réformes dont l'application est en voie de changer tous les aspects de l'enseignement francais, et de le rendre sans doute, aussi démocratique que Jules Ferry l'avait rêvé.

Au cours de l'entre-deux-guerres, la conscience soudaine d'un besoin de réforme se traduisit par des lois comme celle qui rendait libre l'enseignement secondaire, et celle qui repoussait la scolarité obligatoire à 16 ans. En outre des projets d'amélioration de l'orientation des élèves se dessinaient. A la fin de la première année de lycée, les jeunes élèves reçoivent maintenant des tests qui leur permettent de choisir plus efficacement, la branche qui leur conviendra le mieux. En 1937, le ministre Jean Zay proposa des réformes qui tendaient à mettre de l'ordre dans les structures de l'enseignement quand la guerre éclata. Il fallut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale, pour que l'on se remit à cette étude, et que l'on promulgât la réforme tant attendue. Deux raisons la rendaient inévitable: d'une part la révolution économique et sociale réclamait un nombre grandissant de techniciens et de nouveaux cadres, d'autre part l'accroissement de la population posait de sérieux problèmes aux écoles de plus en plus surchargées. De plus, comme dans tout pays industriel, l'exode de la population rurale vers les villes ajoutait à ces difficultés. C'est en fonction de ces impératifs, que fut élaborée, et enfin promulguée en 1959, une réforme des structures du système enseignant.

II.E.2. L'enseignement primaire

Cette réforme modifie peu l'organisation des études dans l'enseignement primaire, c'est à dire pour les élèves de 5 à 11 ans. Les jardins d'enfants acceptent les enfants de 2 à 4 ans, et on leur apprend surtout à supporter la compagnie d'autres enfants, et à rester loin de la présence

maternelle. L'école maternelle les admet de 5 à 6 ans; non seulement des jeux, chants, et travaux manuels préparent les jeunes enfants à la discipline scolaire, mais on leur enseigne aussi les rudiments de la lecture et de l'écriture. C'est l'âge où l'on s'amuse à "faire des bâtons," et où l'on recoît un "bon point" lorsque l'on a été sage ou studieux. Lorsqu'on a recueuilli 10 bons points, l'on est récompensé par une image, vivement colorée, qui représente le plus souvent un oiseau rare, ou un papillon aux ailes bigarées. Toutefois, le jardin d'enfants et la maternelle ne sont pas obligatoires.

L'enseignement élémentaire comprend trois étapes successives:

-le cours préparatoire, pour les élèves de 6 à 7 ans,
-le cours élémentaire pour ceux de 7 à 9 ans
-le cours moyen pour ceux de 9 à 11 ans.

Chaque cours comprend la section de première année, et la section de deuxième année. L'instituteur, ou l'institutrice, est chargé d'un cours à la fois, soit de deux sections. Comme les écoles primaires ne sont jamais mixtes, les instituteurs enseignent aux garçons, et les institutrices aux filles. Mais le plus souvent les bâtiments sont situés dans la même rue, quand ils ne sont pas adjacents, ce qui facilite considérablement la tâche des parents qui viennent chercher leur progéniture. Peu d'écoles gardent les enfants pour le déjeuner, car la mère française qui a des enfants à l'école primaire préfère surveiller leurs repas, et pour cela, vient les chercher à 11h30, et les ramène à 1h30. A l'école primaire, les classes commencent le matin à 8h30, sont interrompues deux heures au moment du repas, et se terminent l'après-midi à 4h30. Bien que les devoirs obligatoires aient été supprimés récemment, la pratique de "l'étude" continue, qui consiste de 1 heure pour les plus jeunes, et l'heure et demie pour les "grandes classes," au cours de laquelle

l'instituteur surveille et dirige les devoirs devenus facultatifs. Au cours de son passage à l'école primaire, le petit français fait la connaissance de sa langue natale; le français occupe la plus grande partie du programme, sous forme de lecture, grammaire et dictée, récitation de poèmes, compte-rendus de lecture pour les petits, et rédaction pour les plus grands; il reçoit aussi des notes en écriture, calcul, histoire et géographie.

L'atmosphère traditionnelle de l'école primaire est très stricte. Les élèves reçoivent une note de zéro à dix, y compris pour leur assiduité, leur exactitude et leur tenue. Cette tenue est un mélange de politesse et respect à l'égard des adultes. On marque son respect lorsqu'on est interrogé, ou lorsqu'une grande personne entre dans la salle, en se levant, bras croisés ou mains derrière le dos. Le jeune enfant apprend surtout à exercer sa mémoire en récitant des poésies, ou des résumés de la leçon d'histoire ou de géographie de la veille. Il récopie, plusieurs fois si nécessaire, les dictées corrigées et les listes de verbes et mots difficiles ou nouveaux, dans son cahier, et les utilise dans des séries de phrases, ou dans la rédaction de la semaine. Il a des compositions mensuelles dans chaque matière, et un classement général chaque fois. Il fait signer ses notes par ses parents, une fois par mois, et ses punitions aussi, et le plus souvent les parents trouvent la punition trop douce pour l'offense. Elle consiste surtout en listes de verbes à copier, ou de passages de littérature. Lorsque l'offense est très grande, l'enfant vient le jeudi, qui est le jour de congé traditionnel avec le dimanche, pour faire des devoirs supplémentaires. Passer son jour de congé, enfermé à l'école, représente vraiment le châtiment suprême. Un autre, non moins redouté car humiliant, c'est d'être mis à la porte si l'on s'est trop agité, à la merci des regards moqueurs

des camarades qui passent dans le couloir, ou bien, pire encore, d'une inspection de "Monsieur le Directeur." Le directeur est pour les élèves une sorte de juge suprême, lointain et redoutable, auquel on n'oserait jamais adresser la parole. D'ailleurs on ne parle aux instituteurs qu'en classe, ou, en dehors de la classe, qui s'ils vous ont parlé les premiers. Le plus souvent, on les salue d'un respectueux mouvement de tête, et en silence. Dans ce cadre très traditionnel et conservateur, les instituteurs qui emploient de nouvelles méthodes, ou qui n'exigent pas de discipline si rigoureuse, sont le plus souvent sévèrement critiqués par les parents qui souhaitent que les maîtres emploient la force pour se faire respecter, encore que maintenant les châtiments corporels se limitent à une oreille tirée, ou un coup de règle bien appliqué sur le bout des doigts. Les parents hostiles au nouvelles méthodes, protestent que leurs enfants n'apprennent rien. Cette divergence se rencontre surtout dans les villages où il arrive que les parents aient reçu moins d'éducation que leurs enfants. Cependant, il y a une nette tendance dans la salle de classe contemporaine à adopter une discipline plus souple.

II.E.3. L'enseignement secondaire

Après avoir terminé l'école primaire, l'élève aborde l'enseignement du second degré, dans un lycée ou dans un collège. Le lycée est un établissement subventionné par l'état. Le collège était à l'origine, subventionné par un groupe religieux, et au siècle dernier, se baptisait "collège" l'établissement subventionné par la ville. Disposant de moins, le collège en perdait prestige et excellence. Le plus souvent, il n'offrait qu'un enseignement "moderne." De nos jours, la plupart des collèges ont été reconvertis en lycées, à la charge de l'état, ou en "collège d'enseignement technique," partiellement à la

charge de l'état, qui accueuillent les élèves qui préfèrent se préparer à un métier de technicien, si bien que la préparation aux universités demeure l'apanage exclusif des lycées.

Le lycée accueuille des élèves de 11 à 18 ans, et les prépare à l'enseignement supérieur. Un élève qui n'est pas à son aise au lycée, peut, à n'importe quel niveau, être ré-orienté et admis dans un collège technique. Les écoles privées, fait remarquable, sont toutes des équivalents du lycée, qui offrent les cours qui prépareront à l'entrée à l'université, ce qui renforce notre conviction que seules les enfants aisés sont envoyés dans une institution privée, à cause de leur paresse qui leur a fermé la porte du lycée, ou des préjugés de classe de leurs parents, mais en aucun cas ne sont-ils dirigés vers les établissements techniques. S'il n'existe pas encore d'établissement technique privé, c'est bien à cause des préjugés envers les travaux et les matières qui ne sont pas purement intellectuels. C'est pourquoi malgré l'excellence du nouveau système d'orientation, et les efforts que fournit le Gouvernement qui a besoin de plus en plus de spécialistes techniques, nul élève ne se présente spontanément à un collège technique s'il peut l'éviter.

C'est dans les classes du second degré que l'on se rend compte combien étaient nécessaires ces réformes dont le but est de faciliter l'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes et des besoins de la société dans laquelle ils vivront. La première période ou "cycle d'observation" s'étend sur 4 ans, de la classe de 6ème à celle de 3ème. Pendant ces années, on s'efforce de déterminer les aptitudes de l'élève, afin de le guider vers la voie la plus profitable, en ce qui le concerne. Dès la première année, soit en classe de 6ème, il lui faut faire un choix entre la section moderne,

qui offre un nombre d'heures considérable en mathématiques, et la section classique qui occupe ces mêmes heures à l'enseignement du latin. On se fie pour cela au rapport reçu de l'école primaire, et à l'opinion des différents professeurs du lycée après un trimestre. Généralement, le latin est l'apanage des forts en grammaire et orthographe. On ne néglige pas non plus, la copie de l'examen dit "examen d'entrée en sixième," que l'enfant a dû passer pour entrer au lycée, au cas où son carnet de l'école primaire, n'était pas des plus brillants. En fait, seuls sont admis sans examen, les élèves qui ont "la moyenne" c'est à dire plus de 5 sur 10, pour leur dernier année de travail a l'école primaire. On voit donc qu'une grande partie des jeunes français fait la connaissance du système de l'examen à l'échelon national, et de ses tourments, dès l'âge de 11 ans. En quatrième, soit deux années après, les élèves ont à choisir une seconde langue, vivante pour toutes les sections modernes ou morte, c'est à dire, grec, pour les latinistes. A ce stade de leur carrière, les étudiants peuvent se répartir ainsi:

A - classiques complets: latin, grec, une langue vivante, peu de mathématiques.

M - modernes complets: deux langues vivantes et insistance sur les mathématiques.

B - latin, deux langues vivantes et peu de mathématiques.

Avant l'entrée en troisième, les élèves, peuvent, s'ils le désirent se présenter au B.E.P.C., ou Brevet d'Etudes du Premier Cycle. Les nouvelles réformes ont abrogé certaines matières, telles que le latin, le grec, car cet examen n'est pas nécessaire pour passer dans la classe supérieure, mais sert surtout de "bon de sortie," aux élèves dont les conditions financières ou intellectuelles ne leur permettent pas des études plus suivies. L'enfant qui arrête ses études pour passer le Brevet, et aller gagner

sa vie, n'a généralement pas besoin qu'on sanctionne ses connaissances de façon trop insistante!

Le cycle d'observation, est suivi d'un "cycle de formation." Celui-ci diffère, selon que l'élève se dirige vers l'enseignement long ou court.

L"enseignement long." reçoit les élèves de 11 à 18 ans, des sections classiques ou modernes, et se termine par un examen général, à l'échelon national, "le baccalauréat." De toutes les réformes en cours, c'est l'institution la plus menacée. Les élèves répondent par écrit et pendant plusieurs jours à des questions approfondies, portant sur tous les sujets et toutes les matières qu'ils ont eu à étudier pendant les deux dernières années au lycée. L'inconvénient en est évident. L'élève le plus brillant joue sa carrière plus sur l'étendue de sa mémoire que sur l'étendue de son intelligence, et l'effort de préparation qu'il exige, et la tension nerveuse qu'il engendre, expliquent que cet examen ait tant de détracteurs. L'ennui c'est que si amis et ennemis sont d'accord pour le remplacer, bien peu savent par quoi, et le baccalauréat passe par des formules successives et des fortunes diverses d'une année à l'autre: oral ou pas, "session de repêchage" ou pas pour les malchanceux du premier tour, langues vivantes orales ou écrites, les réformes se succèdent avec les ministres!

Dans l'enseignement long, le même choix se pose entre les langues, y compris la langue française, et les sciences, physiques, naturelles, ou mathématiques. En gros, le principe de discrimination est le suivant: l'élève qui choisit d'abandonner une matière ne peut le faire qu'au profit d'une autre matière. Et le plus souvent, ceux qui abandonnent les langues se consacrent presque exclusivement aux sciences.

Une autre solution est d'essayer d'équilibrer son programme, et d'avoir une égale quantité de lettres et de sciences. Enfin, pour les élèves très brillants, il existe une section qui permet de joindre le programme de sciences des "scientifiques," au programmes de lettres des "humanistes." C'est ainsi qu'après les classes de 4 ème et 3 ème, l'élève peut: en 2 ème

- abandonner la seconde langue commencée les deux années précédentes et se consacrer à l'équivalent en mathématiques; section C,
- garder ses heures de langues, vivantes ou mortes, et y ajouter l'équivalent des sections scientifiques en sciences:
  il s'agit, pour les classiques complets (A) de A'.
  pour les modernes complets (M) de M'.

Dans le cas des C', les élèves ont le même nombre d'heures de sciences et mathématiques que les M', et le même nombre d'heures de langues que les A', mais il s'agit cette fois du latin et de 2 autres langues vivantes. Nous voyons donc que ce sont ces derniers élèves qui, avec une harmonieuse répartition des sciences, des langues, et de la culture antique, sous forme de latin, représentent l'idéal moderne des scientifiques complets, héritiers néanmoins des traditions des Anciens. Il faut avouer que l'effectif des classes A', C', M' représente un très petit nombre de très brillants élèves, qu'on pourrait comparer aux classes "Honors" dans les écoles américaines.[1]

Le choix des sections de dernière année détermine, avec la spécialisation de l'examen final, la future carrière de l'étudiant. Ainsi, les "humanistes," se réfugient en classe de philosophie, les "matheux," en mathématiques élémentaires, et les "équilibrés" en sciences expérimentales. La grande innovation est l'abandon du français et de la littérature, pour un nombre équivalent d'heures de philosophie, ce qui représente bien souvent la grande découverte

1. Pour faciliter la comparaison des voies diverses qui mènent de l'examen de l'entrée en sixième au baccalauréat, Mlle Marie-France Jadot propose un tableau synoptique que nous présentons aux pages 391-2.

des années de lycée, et le prétexte de discussions acharnées, et fort peu pratiques: c'est l'âge où l'on refait le monde! Bien entendu, les scientifiques retrouvent un nombre égal d'heures de sciences et de philosophie, et le matheux consacre aux mathématiques, toutes les heures que le philosophe consacre à la philosophie. Ce programme déséquilibré est une spécialisation "à l'avance," que l'on impose à l'élève avant l'entrée à l'université, ce qui lui permet de se spécialiser sur le champ, sans avoir à remplir deux années de "prerequisites" comme son équivalent américain.

Il va sans dire que tout au long de ces années, sections classiques et modernes, avaient en commun des matières indispensables telles que histoire, géographie, arts, gymnastiques, couture pour les filles, atelier pour les garçons'. On pourrait s'étonner que "home economics" n'existe pas, sauf dans des écoles spécialisées ou "écoles ménagères," réservées aux jeunes filles qui trouvent le programme du lycée au dessus de leurs capacités intellectuelles, peut-être parce que les Français ne trouvent pas nécessaires d'apprendre à leur future épouse comment cuisiner, puisque la Française est censée cuisiner d'instinct!

L'enseignement court qui accueuille des élèves de 11 à 17 ans, offert dans les collèges d'enseignement général, ne prépare pas à l'université, mais se termine par un "brevet d'enseignement général." Il prépare des cadres moyens, qui ne seront pas des techniciens spécialisés, ainsi que des candidats aux écoles normales, c'est à dire les futurs instituteurs.

Parallèle à l'enseignement long qui accueuille les futurs universitaires, l'enseignement long "technique," offert dans les lycées strictement techniques, se termine par le baccalauréat technique, qui donne droit au titre de technicien breveté.

Parallèle à l'enseignement court des collèges d'enseignement général, l'enseignement technique court se termine à 16 ans par le Certificat d'aptitude professionnelle ou C.A.P., et le titre d'ouvrier qualifié.

Cependant, certains élèves n'entreront jamais, ni dans un lycée, ni dans un collège général ou technique. Aussi, leur permet-on de prolonger leur séjour à l'école primaire de 2 ans, par une année dans le cours supérieur, et la suivánte dans le cours de fin d'études, après laquelle, ils se présentent au Certificat d'études primaires ou C.E.P., à ne pas confondre avec le C.A.P. qui est le certificat d'aptitude professionnel. Ils se préparent ensuite dans le cycle terminal, à un métier de leur choix, soit dans l'enseignement agricole, la formation artisanale, ou la formation ouvrière qui permet de prendre le titre d'ouvrier spécialisé.

IIE.4. Les problèmes de l'enseignment secondaire

Malgré ces récentes réformes, les problèmes que posent les structures de l'enseignement en France sont encore loin d'être résolus. Le but du nouveau système est "d'accueillir la plus grande partie de la jeunesse à l'enseignement secondaire," mais la plupart des jeunes Français terminent leur éducation à la sortie de l'école élémentaire. Quelquefois, c'est la faute d'un moyen de transport insuffisant, ou non-existant. En effet, le village ne possède qu'une école primaire, et les écoles d'enseignement secondaire sont situées dans la bourgade ou la petite ville la plus proche. La seule solution, dans ce cas, c'est de devenir pensionnaire, c'est-à-dire-, de manger et dormir au lycée, ou au collège. Malheureusement, certains enfants ne peuvent payer la pension demandée, bien que l'enseignement soit gratuit, et que l'on accorde un grand nombre de bourses. Ainsi donc, ce sont surtout les enfants d'origine rurale, ou de famille ouvrière très humble, qui sont les plus

défavorisés. Ces mêmes familles, d'ailleurs, ne sollicitent pas volontiers les secours publics, car la tradition classique qui prévaut encore au lycée, le leur fait considérer comme un luxe, réservé à la minorité plus riche.

II.E.5. La vie scolaire

L'horaire des classes, et leur organisation varient avec les pays. En France, le nombre d'heures d'études demandé aux enfants, et le nombre de celles consacrées à préparer les leçons ou les devoirs, est plus important que partout ailleurs en Europe et aux Etats-Unis. Bien entendu, le travail et les heures à y consacrer vont croissant, à mesure que les études avancent. En principe, les élèves ont congé le jeudi et le dimanche. Mais dans les lycées, dès la classe de troisième, ceci n'est plus qu'un souvenir: les cours ont lieu aussi le jeudi matin, et les horaires jusque-là réguliers se modifient. Il se peut que des classes se réunissent jusqu'à six heures du soir. Heureusement, les vacances sont très longues, deux mois et demi en été, quinze jours à Noël et à Pâques, bien que dans les familles consciencieuses, les parents obligent leurs enfants à se soumettre à la corvée des devoirs de vacances, de peur qu'ils n'aient tout oublié à la rentrée. Un tel horaire laisse bien peu de temps libre pour les loisirs, c'est pourquoi les activités extra-scolaires n'existent pratiquement pas, sauf chez les mieux organisés, ou les plus doués, et bien entendu, les activités scolaires, telles que groupes dramatiques, musicaux ou réunions sportives n'existent même pas. La rédaction d'un journal de classe n'est pas non plus possible. Le lycée est, aux yeux des Français, strictement le lieu où l'on étudie. Les sportifs peuvent toujours faire partie d'une équipe privée, et y consacrer leurs jeudis, mais les sports scolaires ne provoquent pas l'enthousiasme qu'ils déchaînent aux Etats-Unis.

Bien que la gymnastique soit devenue obligatoire dans les épreuves du baccalauréat, elle n'occupe jamais que deux heures par semaine, et un après-midi au stade. Malheureusement, bien peu de lycées ont leur stade personnel, si bien qu'il faut obtenir l'autorisation d'utiliser celui de la ville, ce qui crée d'autres complications lorsque l'unique stade disponible, et dans les petites villes, l'unique qui existe, se trouve à l'autre bout de la ville. Il faut se rappeler que les transports scolaires n'existant pas, l'école doit louer, souvent cher, des autobus particuliers. Les mêmes complications sont à affronter, lorsqu'il s'agit d'apprendre à nager aux enfants. La natation est devenue obligatoire, mais ne sera sans doute pas effective, tant que le nombre des piscines municipales reste insuffisant, voire inexistant.

Ajoutons enfin, que même si l'enfant cherchait à employer utilement son temps disponible, en travaillant après les cours, ou pendant les vacances, il trouverait bien peu à faire. Le travail réservé aux étudiants est pratiquement inconnu. Les entreprises se méfient d'un jeune, dont ce ne serait pas la spécialité et qui par conséquent ferait la tâche confiée, en dilettante. Pendant les vacances, elles répugnent à perdre du temps à former des employés qui disparaîtraient à la rentrée, ou à la période des examens. Enfin, les jeunes mamans en quête de "baby-sitter," ne font pas confiance à des gardes trop jeunes, et préfèrent recourir aux amis, ou à la grand-mère, qui s'en charge par tradition. Et en ce qui concerne les jeunes élèves des écoles primaires, les vieux préjugés restent ancrés dans l'esprit des adultes qui pensent que l'enfance doit être consacrée aux jeux, et surtout aux études.

Ce sont surtout par les méthodes pédagogiques, et la discipline générale que les Français se

distinguent. L'accent est mis sur les exercices écrits, et la rédaction est l'exercice favori du professeur, et honni de l'élève. Le jeune Français a une heure de français par jour, et cela comprend grammaire, orthographe, rédaction, et récitation. On attache beaucoup d'importance au développement de la mémoire, dans toutes les disciplines: on apprend par coeur des morceaux de littérature, prose ou poésie, et les résumés de la leçon du jour.

En ce qui concerne la discipline proprement dite, bien qu'adoucie de nos jours, elle reste encore très sévère, avec des règles et des punitions bien précises. Ainsi, les élèves doivent saluer les professeurs en silence, lors d'une rencontre fortuite, ou avant la classe. Ils doivent se ranger dans le couloir, et attendre qu'on les autorise à entrer dans la salle de classe. Même si la cloche a sonné, la fin de la classe et la sortie des élèves ne se fait pas sans autorisation, de sorte qu'une classe bruyante est punie par l'interdiction d'aller en récréation. Bien que les sanctions et les récompenses soient très variables, les châtiments corporels ont disparus. On leur préfère le travail supplémentaire qui, étant donné l'énorme quantité de devoirs et de leçons que les élèves ont à accomplir, devient la plus cruelle des punitions. En comparaison avec les autres pays, la discipline des écoles françaises reste moyenne, car les élèves persistent à désobéir, ou du moins à essayer, dès que le professeur a le dos tourné.

II.E.6. Méthodes et orientation

La réforme s'accompagna d'une révolution dans les méthodes d'enseignement et dans l'orientation des élèves. Au lieu d'amonceler les détails et d'acquérir ainsi une connaissance encyclopédique, on voudrait que l'élève développât d'abord sa personnalité afin de mieux s'adapter à la vie qui

l'attend. Dans les centres d'orientation professionnelle, les conseillers pédagogiques s'efforcent, avec l'aide de la famille, à déterminer les aptitudes de l'élève et à lui indiquer vers quelle voie se diriger. Le dossier scolaire, qui consigne, avec les notes de l'enfant, les observations de ses professeurs, et les évènements de sa vie scolaire, facilite grandement cette tâche ardue, et d'autant plus difficile que les traditions et les préjugés familiaux sont encore les plus puissants à l'heure du choix. D'autre part, du fait que la consultation au centre d'orientation est gratuite et facultative, bien peu sont les parents qui en admettent l'utilité. Elle apparaît comme un luxe superflu, à des parents en qui est ancré le préjugé qu'eux seuls savent ce qui convient le mieux à leur progéniture. Ce sont aussi ceux qui restent le plus éblouis par le prestige de l'enseignement classique et condamnent, sans remords, au cauchemar des déclinaisons latines, un enfant dont tout indique qu'il aurait fait un techicien de valeur.

Malgré le progrès des tendances modernes, les méthodes traditionnelles conservent de nombreux partisans parmi les membres plus anciens du corps enseignant. Certain professeurs soutiennent les préjugés des parents les plus obstinés, et se consacrent souvent à développer l'intellect de leur élèves, c'est-à-dire, en fait, enseignent plus l'art de retenir que celui de penser de façon originale. Ce sont ces mêmes professeurs qui reignent sur leur sujet comme dans un royaume isolé, et considèrent que les autres matières n'ont que peu, ou pas d'importance. Il est vrai qu'il y a encore peu de corrélation entre les différentes matières, et une telle attitude encourage l'élève à négliger celles qui ne lui plaisent pas, ou pour lesquelles il décide qu'il n'est pas doué. Ceci est en fait un aveu de sa paresse, car il est bien évident qu'il choisit celles qui demandent trop de travail, pour se déclarer peu doué. Un autre résultat, tout aussi

répréhensible, est l'animosité qui se développe entre les sections classiques et modernes. Les professeurs férus d'humanités ont tendance à traiter les matières scientifiques comme avilissantes, et à entretenir un sentiment de supériorité chez leurs élèves les plus brillants, tandis que les élèves des sections modernes traitent ceux des sections classiques "d'affreux snobs," ce qu'ils sont de toute évidence.

L'exercice écrit reste cependant la base de l'enseignement, et l'élève est tenu de prendre des notes. En effet, à part le livre de classe qui sert de base au cours, les écoles ont des bibliothèques très insuffisantes, en majorité littéraires, et de toutes façons, ne permettant pas la recherche individuelle. Si bien que l'instrument le plus utile demeure le cahier où dictées et résumés de cours sont conservés. Ainsi, l'accent reste, malgré toutes les bonnes volontés, sur l'héritage du passé, et l'on en oublie souvent les problèmes contemporains.

Nous avons constaté combien les relations entre maîtres et élèves avaient de raideur. Il n'est pas étonnant de constater que cette réserve ait du mal à disparaître. Un lycéen a dit de ses années de lycée: "Moi, ce que je trouve le plus regrettable, c'est qu'il n'y a pas de contacts suffisants entre les professeur et les élèves." Si, à l'école primaire, les maîtres étaient des juges suprêmes que les petits avaient peur d'offenser, et les plus grands d'aborder, au lycée, le rôle des professeurs se limite à l'enseignement. Si, comme nous l'avons vu, le lycée est l'endroit réservé aux cours, la seule responsabilité du professeur, dans l'esprit de beaucoup, consiste à s'assurer du bon fonctionnement de son cours.

La bête noire du lycéen français est l'examen. L'élève qui a plus de la moyenne, nous l'avons vu,

peut être admis dans un lycée sans examen, mais la seule façon d'entrer à l'université demeure l'obtention du baccalauréat. Bien que celui qui échoue une première fois soit autorisé à se présenter une seconde, c'est un obstacle insurmontable pour beaucoup encore. Cependant, malgré ses détracteurs, le "bachot" aura du mal à disparaître, car il fait partie des traditions.

II.E.7. L'enseignement supérieur

Il existe en France, parallèlle aux universités, lesquelles furent fondées au Moyen-Age, tout un réseau d'instituts ou "grandes écoles," crées parla révolution de 1789. Ceci entretient dans le système de l'enseignement supérieur un dualisme qui est caractéristique. Le nombre des villes universitaires est aujourd'hui de 19. Les plus récentes sont situées à Orléans, Reims et Nantes, et servent surtout à soulager l'Université de Paris, surchargée au-delà de ses limites. Chaque université comprend 4 facultés: la faculté de sciences, la faculté de lettres et sciences humaines, la faculté de droit et sciences économiques, la faculté de médecine et pharmacie. Strasbourg a conservé une faculté de théologie. Il existe aussi des Collèges universitaires, et des Instituts d'études supérieures, ainsi que des instituts rattachés aux universités, tel celui de Sciences politiques à Paris. Dans plusieurs grandes villes, survivent des instituts religieux, catholiques ou protestants, qui dispensent un enseignement libre. Les grandes écoles, indépendantes des universités fournissent les cadres supérieurs de la nation, dans divers domaines. L'Ecole Normale Supérieure forme les professeurs agrégés de l'enseignement supérieur, l'Ecole Polytechnique des techniciens et des ingénieurs hautement spécialisés, Saint-Cyr est le West Point francais dont est sorti le général De Gaulle, l'Ecole Nationale d'Administration prépare les hauts fonctionnaires, et enfin

l'Institut des Hautes Etudes Commerciales, les futurs capitaines du commerce et de l'industrie. Pour être admis à l'une de ces grandes écoles ou instituts, il faut suivre une à deux années de cours supplémentaires après le baccalauréat. Les cours se donnent le plus souvent dans un lycée. Il n'est pas toujours sûr que l'élève le mieux préparé soit accepté, car la sélection se fair par concours. En fait, c'est ce système de sélection qui marque la principale différence entre les universités et les grandes écoles, car les universités acceptent tous les bacheliers sans condition, tandis que les instituts exigent, en plus de deux années supplémentaires, un examen spécial, où ne sont admis que ceux qui ont les plus haute notes, et parmi ces derniers, seulement le nombre de gens pour qui l'institut a de la place. En d'autres termes, si l'Ecole Normale dispose de 25 places une certaine année, elle acceptera les 25 élèves les plus brillants de tout le territoire, même si d'autres élèves ont eux aussi, des notes bien supérieures à la moyenne de l'examen. On peut dire, en simplifiant, que les grandes écoles prennent tous ceux qui ont obtenus la note maximum, et les universités tous ceux qui ont obtenu la note minimum.

Parmi les grands établissements qui ne sont pas rattachés à l'université, citons le cas particulier, et le plus connu: celui du Collège de France qui fut fondé au XVIème siècle par François 1er, en 1530, pour être précis.

On ne sera pas surpris d'apprendre que l'enseignement supérieur est lui aussi, en plein changement, et suscite tout autant de querelles que l'enseignement aux autres niveaux. Le problème le plus grave et le plus pressant, semble-t-il, est celui du "malthusianisme universitaire." En effet, le besoin de place et de nouveaux bâtiments, pour accueillir le nombre sans cesse grandissant des étudiants, se fait

désespéré. Il va sans dire que malgré les efforts louables du gouvernement actuel, la situation ne s'améliore que trop lentement. Du fait de l'accroissement de la population et de l'évolution sociale et économique, le besoin d'une éducation au niveau supérieur, est impérieux. A propos de la Sorbonne, un journaliste s'est exclamé: "Bref, au début du siècle, il y avait à Paris 3.000 étudiants en lettres. Aujourd'hui, il y en a 250.000 pour des locaux qui ne peuvent pas recevoir la moitié." Non seulement les universités ont conservé la taille du passé, mais elles en ont conservé les méthodes. Dans l'organisation complexe de l'université d'antan, les survivances du passé restent nombreuses. Bien des étudiants s'en plaignent, et la démarcation la plus nette est encore celle qui existe entre la langue parlée et la langue littéraire, dont les professeurs demeurent les champions les plus fidèles. Deux écrivains constatent dans un rapport récent: "Etant donné que la langue universitaire est une langue morte pour la grande majorité des Français, et que sans être jamais pour personne, même pour les enfants des classes cultivées, une langue maternelle, elle est très inégalement éloignée de la langue effectivement parlée par les différentes classes sociales ... le divorce entre la langue familiale et la langue de l'école ne peut que redoubler le sentiment que l'université est 'hors de la vie.'"

Pour finir, ajoutons que la difficulté des examens et leur inégalité continue à semer la discorde parmi les étudiants et leurs professeurs.

II.E.8. Professeurs et Instituteurs

L'accroissement du nombre des élèves provoque une pénurie de professeurs surtout au niveau du secondaire. Il devient de plus en plus difficile de trouver un nombre suffisant de personnes, qui ont les connaissances requises, et les qualifications nécessaires. Comme nous l'avons vu, des

établissements spéciaux, contrôlés par l'état forment le personnel enseignant: les Ecoles normales primaires accueuillent futurs instituteurs et institutrices. Les Ecoles normales supérieures forment les professeurs de lycée et collège. Après une année d'études supplémentaires, un professeur peut recevoir le Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire, ou C.A.P.E.S. qui lui donne le droit d'occuper un poste de façon permanente. Cet examen comprend des épreuves écrites et orales, et un stage de formation, dans un lycée. Pour avoir le droit d'enseigner dans une classe supérieure, le professeur doit non seulement avoir une licence dans la spécialité qui est la sienne, mais aussi une agrégation, qui exige au moins une année d'études supplémentaire après le C.A.P.E.S., et le plus souvent plusieurs années supplémentaires. L'agrégation lui donne aussi le droit d'avoir un poste dans une université. Le C.A.P.E.S., qui met surtout l'accent sur la formation pratique du candidat, a de nombreux opposants, et bien des candidats préfèrent concentrer leurs efforts sur l'agrégation, si bien que, si l'agrégation est obligatoire, le C.A.P.E.S. est surtout honorifique. On peut souligner que le candidat qui choisit de préparer licence et agrégation dans une université, au régime plus souple qu'une école normale, peut très bien le faire et recevoir un poste par la suite. Les demandes sont reçues par le Ministère de l'Education nationale, et les nominations se font par l'intermédiaire du Recteur, pour chaque département de France. De plus, dans chaque département, un Inspecteur général, à la tête d'un groupe d'inspecteurs se rend périodiquement dans les lycées et les écoles primaires pour y surveiller la façon d'enseigner ce qui provoque plus de remous chez les élèves que chez les professeurs.

Les professeurs de lycée proviennent de toutes les classes sociales. Cependant, peu sont

issus de familles rurales ou ouvrières, car ceux qui sont nés dans une petite bourgade ou un village, préfèrent demeurer de simples instituteurs dans leur lieu de naissance, et le plus souvent à l'école où ils étaient eux-mêmes de jeunes élèves. De plus, si l'instituteur est un enfant du pays, il a plus de prestige dans la communauté que s'il était dans une ville inconnue. A ces raisons sentimentales et d'amour-propre, nous pouvons ajouter qu'un enfant de famille rurale ou ouvrière qui se destine à la profession d'enseignant est obligé de choisir, par raison financière, le rang qui nécessite les études les moins longues, et que le rang le plus humble, c'est-à-dire celui d'instituteur, requiert non seulement des années d'école normale, mais aussi de lycée à la ville voisine, pendant lesquelles il devra être pensionnaire, ce qui, même avec une bourse, représente encore une lourde charge pour une famille de situation précaire. Cependant, bien que l'instituter conserve un grand prestige, il n'est plus le 'notable admiré' et tout puissant, à qui l'on demandait conseil, et qui, dans un passé encore proche, régentait les affaires du village. Peut-être faut-il y voir un résultat indirect de la réforme qui a allongé l'enseignement, et à la suite de laquelle, l'enseignement primaire, et son instituteur ont perdu de l'importance.

II.E.9. Problèmes et tendances

Les problèmes de l'éducation en France, sont, pour la plupart, ceux auxquels tous les pays du monde doivent faire face. Le progrès des sciences, qui a suivi la deuxième guerre mondiale, a changé l'optique de l'enseignement et ses buts. La plupart des pays doivent trouver au plus vite une solution aux problèmes posés par l'accroissement de la population, par un développement économique rapide, et le changement des attitudes intellectuelles et morales. L'enseignement ne

fait que suivre l'évolution de la société moderne. "un tel rythme dans le progrès exige non seulement que les connaissances de base acquises à l'école soient complètes et solides; elles exigent là encore, que l'enfant 'apprenne à apprendre' dès son plus jeune âge, car cette norme de culture ouverte sur l'avenir est celle qui sera le plus nécessaire dans le monde de demain."

En France, ces demandes se compliquent des problèmes que posent certaines attitudes bien particulières à ce pays. Le système très centralisé de l'éducation, un enseignement orienté de préférence vers des études classiques héritées du passé, et leurs méthodes traditionnelles qui se préoccupent surtout de développer une élite, sont des particularités bien françaises, ancrées dans l'esprit de ce peuple. Selon Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, éditeurs de La France Contemporaine.

"L'enseignement français, qui a longtemps joui d'une réputation de supériorité indiscutable, surtout aux yeux des Français, est dans une crise grave dont, malgré les récentes réformes, l'issue reste incertaine. Ses structures actuelles datent encore, pour la plupart, du siècle dernier. Il s'agit d'en trouver de nouvelles, mieux adaptées aux besoins d'une société technologique, industrielle, qui se démocratise lentement, et est en pleine croissance démographique. Ce dernier point est le plus important, car il commande tous les autres."(page 1).

Bien entendu, une étude d'une telle organisation en plein changement est sujette à caution.

EXAMEN D'ENTRÉE EN SIXIÈME

CLASSIQUE	:	MODERNE
	6ème	
LATIN (5h.) ANGLAIS ou ALLEMAND	1 langue vivante français hist. geogr. sciences nat. mathématiques	MATHS (5h.) ANGLAIS ou ALLEMAND
	5ème ORIENTATION	

4ème A	4ème B	4ème	4ème M
1 langue morte en plus de la langue GREC	1 langue vivante espagnol italien allemand russe	1 langue vivante plus de la première langue vivante	1 langue vivante de plus
		2ème langue vivante	
		3ème	
3ème A	3ème B		3ème M
		même programme qu'en 4ème	

(continue)

BREVET D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

2ème A'	2ème A	2ème B	2ème C	2ème C'	2ème M	2ème M'
Maths Physiques Chimie comme en M	Maths Physiques Chimie comme en B	Maths Physiques Chimie	Maths Physiques Chimie comme en M	Maths Physiques Chimie comme en M	Maths Physiques Chimie toutes intensives	Maths Physiques Chimie comme en M
2 langues dont une morte		2 langues vivantes	1 seule langue vivante	2 langues vivantes	2 langues vivantes	1 langue vivante et sciences Nat.

.....LATIN.....

.....Introduction à la physique et à la chimie.....

1ère A'	1ère A	1ère B	1ère C	1ère C'	1ère M	1ère M'

.....même programme qu'en 2ème.....

Première partie du Baccalauréat*

PHILOSOPHIE (8h)	SCIENCES EXPERIMENTALES	MATHS ELEMENTAIRES
Maths. (2h.)	Maths (6h.) Sciences Nat. (4h.)	Maths (8h)
	Philosophie (6h.)	Philosophie (2h.)

.....Introduction à la philosophie.....

Seconde partie du Baccalauréat

*La première partie du Baccalauréat a été supprimée en 1963.

L'Education: Bibliographie

Voir à la fin de ce volume l'Appendice à la Bibliographie Générale, Sources pour la révision de ce rapport, surtout:
B.E.L.C.
Documentation Française
Education in France
L'Education nationale
Le Français dans le monde

1953. Whiting, John W.M., and Irvin D.Child. Child Training and Personality: A Cross-Cultural Study. New Haven, Connecticut: Yale University Press, 1953.

1960. The French System of Education. New York: Cultural Services of the French Embassy, 1960. numéro spécial d'Education in France.

1961. Alain [Emile Chartier]. Propos sur l'Education Paris: Presses Universitaires de France, 1961. 1932, Editions Rieder.

'61. Weber, Eugen J. "Central Control of French Education." Current History, June 1961.

1962. "Additions to the Educational Reform." Education in France, 18(May, 1962), 17-21.

1963. Hollinshead, Byron S. "Some Fundamental Differences Between European and American Education." College and University, Spring 1963.

'63. Male, George A. Education in France. Washington D.C.: U.S. Office of Education, 1963.

'63. Quignard, Jacques. "L'Enseignement secondaire en France." Le Français dans le monde, no.21 (déc.1963), 12-18.

1964. Girard, Alain, et Paul Clerc. "L'Orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième." Population, oct.-déc.1964.

1964. Guilhem, Jean. "L'Institut pédagogique national au service des enseignants." L'Education Nationale, 10 déc.1964.

1965. Bigo, Pierre. La Doctrine sociale de l'Eglise. Paris: Presses Universitaires de France, 1965.

'65. Champemond, J. "L'Equipement scolaire des nouveaux secteurs urbains." L'Education Nationale, 25 février 1965.

'65. "L'Enseignant et les machines." L'Education Nationale, 29 avril 1965. (Numéro spécial).

'65. "L'Enseignement secondaire. Réforme et réalités." Esprit,décembre 1965.

'65. Michaud, Guy. "Réformer ou transformer l'Université?" L'Europe en formation, mars 1965.

'65. Milbergue, J.P.,A.Griset, et M. Kravetz. "Les Problèmes des étudiants." Les Temps modernes, avril 1965.

'65. Sauvy, A., et A. Girard. "Les Diverses classes sociales devant l'enseignement." Population, mars 1965.

1966. Fletcher, Beryl S. and John. "Graduate Teacher-Training in France: An Appraisal." The French Review, 60(November 1966),253-265. [L'agrégation et le CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré), deux moyens d'entrée à l'enseignement dans les écoles secondaires. Les auteurs critiquent ce double régime ainsi que le grand pouvoir qu'exerce l'inspecteur sur la vie du professeur depuis le moment ou celui-ci est accepté par un Centre Pédagogique Régional.]

II.F L'ART ET L'ESPRIT

par Howard L. Nostrand

Deux grands domaines culturels, les sciences et les arts (I.D. et I.E) -- les deux domaines qui à eux seuls constituent "la Culture" selon l'une des définitions courantes -- se manifestent en relations humaines sous la forme d'un seul ensemble d'institutions. Par "institution" nous voulons dire ici un endroit particulièrement dense du tissu des relations sociales, où des rôles bien définis se complètent par leur interaction. Dans la société d'une nation moderne, l'un de ces points d'interaction est formé par le rôle créateur des intellectuels, le rôle des administrateurs qui soutiennent la production intellectuelle, et le rôle des consommateurs qui jouissent des fruits de cette production.

Nous laissons à une étude future la description méthodique de ces rôles et de leurs normes constituantes. Nous n'avons pu anticiper cette étude d'ensemble que là où les institutions intellectuelles et artistiques s'imbriquent avec celles de l'éducation (II.E), des loisirs (II.G), et des communications de masse (II.H).[1]

On peut prévoir que les normes en question se révéleront des formes appliquées des thèmes majeurs (I.A 1-12): l'indépendance individualiste, le souci de la forme et du travail attentif, la vivacité et les autres qualités de l'esprit susceptibles de produire les caractéristiques que nous avons attribuées à l'apport scientifique et artistique de la France. (Voir I.D, et dans I.E, la caractérisation de la musique française.)

La mobilité sociale est telle que les intellectuels viennent un peu de toutes les classes sociales; mais les classes moins privilégiées sont

---

1. On trouvera utiles les bibliographies de ces trois chapitres. Signalons surtout J. Dumazedier et A. Ripert, Le Loisir et la ville: Loisir et Culture. Paris:Editions du Seuil, 1966. Le Chapitre IV, Les Intérêts intellectuels, pp.201-239, contient les sections suivantes: I.2 Loisir et recherche, p.204;

moins représentées dans les facultés universitaires qu'aux Etats-Unis.

L'un des changements importants de la seconde moitié du XXe siècle est le nombre croissant d'étudiants dans les domaines des sciences et de la pédagogie: ces contingents ont dépassé celui des étudiants littéraires.

La valeur attribuée à l'intellectualité entraîne, dans les relations sociales, un respect de tout intellectuel -- penseur, artiste, publiciste et même l'étudiant, reconnu comme l'apprenti de l'espèce. Il faut avouer que ce respect a toujours été nuancé par un antagonisme traditionnel en Europe entre les clercs et les hommes d'affaires: l'analyste hollandais A.N.J. den Hollander a justement insisté sur ce point. Il faut noter également que le respect dont nous parlons s'affaiblit depuis la deuxième guerre mondiale: c'est l'un des effets de l'évolution sociale contemporaine. Mais le statut de l'intellectuel reste néanmoins l'un des phénomènes que l'Américain doit connaître s'il veut comprendre la vie française. David Schoenbrun contraste les deux modes de vie dans les termes suivants.

> "I know that in our country there is no tradition -- indeed there is an anti-tradition -- of intellectualism. At a French dinner party, for example, where a group of men have met for the first time, one would say to the other, "Who are you?" One man might reply, "I'm an industrialist." And another might reply, "I'm a banker." And another might reply, " I am an intellectual." Being an intellectual is a profession in France. If one is a writer or a painter or a musician, if he is a newspaper man, he might well reply, "I'm an intellectual." Can

---

1. (suite) II. Loisir et organismes de diffusion, pp. 208-224; III. Genres d'intérêts intellectuels selon les catégories sociales. La Bibliographie est précédée d'un Guide Bibliographique, pp. 369-390. Les auteurs projètent un second volume: Le Loisir et la ville: Loisir et société.

you imagine any American replying, "I am an intellectual"? On the contrary, intellectuals think it is necessary to speak with a sloppy language and to use slang to show they are 'regular guys'."[2]

Le prestige des intellectuels entraîne des précautions contre les imposteurs que l'Américain du Nord ne prévoit pas: pour consulter des documents dans les bibliothèques ou pour voir des objets d'art conservés dans des musées il aura souvent besoin de recommendations et de pièces justificatives dont il ne connaît pas l'usage chez lui.

Ce prestige donne envie aussi à des personnes peu douées de se croire des intellectuels, et l'on rencontre des "femmes savantes" plus ou moins prétentieuses et frustrées à l'époque présente aussi bien qu'aux siècles passés. Mais ce ne sont là que des abus, inévitable effet secondaire des institutions solides et vigoureuses qui assurent le brillant apport de la France dans le domaine de la création intellectuelle et artistique.

Pour la documentation des institutions sociales qui produisent les connaissances empiriques on trouvera utile la courte bibliographie de la section I.D, pages 150-1; et de même, pour les arts, les pages 171-4.

L'aspect social fait partie de la synthèse réalisée dans le tome 17 de l'Encyclopédie française, intitulé Arts et littérature, qui date de 1963.

Les bibliographies des sections II.E,G, et H permettront d'approfondir les sujets voisins de l'éducation, des loisirs et des moyens de communication comme institutions.

---

2. "Frontiers, Real and Mythical." Frontiers in Teacher Education; Nineteenth Yearbook, 1966 Annual Meeting. Washington, D.C.: American Association of Colleges for Teacher Education, 1966, pp. 41-2.

II.G. LES LOISIRS EN FRANCE

Par Marguerite de la Fuente

La culture française se range parmi celles qui font une distinction marquée entre le travail et les loisirs. Les loisirs se divisent en deux catégories distinctes: celle des loisirs familiaux et celle des distractions individuelles. Le premier groupe comporte les grandes vacances et les fêtes. Les distractions individuelles varient selon l'âge: enfance, adolescence, âge adulte.

Pour comprendre le problème des loisirs, il convient de considérer la conquête du temps libre. En 1919, la semaine de travail a été réduite à quarante-huit heures par semaine. En 1936, la semaine était encore réduite et portée à quarante heures. On institua la semaine anglaise et des congés payés pour les salariés de l'industrie. En 1956, les congés payés ont été prolongés de douze à dix-huit jours ouvrables. Dès 1965, le principe des quatre semaines de congés payés annuels a été adopté.

II.G.1. LES GRANDES VACANCES

En France les loisirs les plus importants sont les grandes vacances. Pendant toute l'année on en rêve. Donc, il s'agit d'une grande anticipation pendant les mois de travail. Les vacances ne sont pas un phénomène exceptionnel, pas plus qu'elles ne sont le seul privilège des classes aisées. Le besoin des loisirs exerce sur les budgets une pression croissante au détriment des dépenses de seconde et parfois même de première nécessité. "Combien de jeunes secrétaires s'imposent d'imprudentes restrictions alimentaires pour se procurer un scooter, un voyage à l'étranger ou une semaine aux sports d'hiver!"[1]

Les Français pensent aux vacances pendant toute l'année: de septembre à décembre, ils regardent les photos des vacances passées, et dès janvier, ils discutent de ce qu'ils vont faire l'été prochain. Pour tout le monde, partir en vacances, c'est rompre avec un état de fait, un système d'habitudes, c'est s'évader. Pour les jeunes, les vacances signifient une rupture avec la vie scolaire. Pour les adultes, c'est l'arrêt du travail, le départ.

En juillet et en août les villes se vident de millions de citadins qui, par le train ou la route, déferlent vers les campagnes, les plages, ou les montagnes. Les "vacanciers" vont à la recherche du soleil et de la mer; la Côte d'Azur est leur lieu de prédilection. Le camping, "hier fantaisie de jeunes hurluberlus, est aujourd'hui couramment pratiqué par des hommes et des femmes des plus respectables."[2] De plus en plus les Français étendent leurs migrations annuelles vers des pays étrangers. La plupart se dirigent vers l'Espagne, l'Italie et la Suisse. Les jeunes Français visitent avec intérêt les pays voisins. Parfois ils vont dans des pays lointains.

Un pourcentage non négligeable de Français adoptent l'idée des vacances organisées où à bon marché, logement, nourriture, divertissements sont partagés en commun. Le Club Méditerranée est le plus important de tous les "clubs" de vacances. "Sa réussite est telle que des sociologues l'ont étudiée et ont conclu que le Club avait réussi à édifier une société idéale et nouvelle, basée sur la joie, la liberté

---

1. Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, éds., La France contemporaine (New York: The Macmillan Company, 1965), p. 209.
2. Ibid., p. 206.

et les sentiments de cordialité, de confiance, de franche camaraderie."[3] Au Club, l'argot est la langue des vacances; c'est une langue "en vacances," qui laisse de côté toute préoccupation d'un travail qui rétablirait les distinctions de classes.

Les loisirs du patron en vacances ou des cadres supérieurs diffèrent de ceux des ouvriers ou des paysans. Les patrons pensent à la réussite de leurs affaires, et ils éprouvent une certaine fierté à ne pas dissocier leurs vacances de leur travail. Les Français des cadres supérieurs et professions libérales représentent le taux le plus élevé de départ, quatre-vingt-sept pour cent. Quatre-vingt-dix pour cent de leurs enfants ont de belles vacances. Les cadres moyens (ingénieurs, fonctionnaires, chefs de services administratifs, etc.) partent pour la plupart en vacances. Généralement, les ouvriers français rendent visite à leurs parents pendant les grandes vacances. De plus, les associations familiales ont été créées pour eux. En dehors des vacances, l'ouvrier reste chez lui où il s'intéresse aux loisirs domestiques comme le bricolage. Enfin, chez le paysan, le taux de départ en vacances est assez faible. S'il part, il loge chez des parents ou amis. Evidemment, les loisirs sont différents selon la classe sociale.

II.G.2. LES FETES: "ANTIDOTE DU QUOTIDIEN"

"Jadis, la fête cérémonielle était en rupture complète avec la vie ordinaire et monotone. Aujourd'hui la fête se dilue dans la

---

3. Muriel Reed, Visites chez les Français, Jeffrey J. Carré et Marie-Rose Carré, éds., (Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall, Inc., 1966), p. 156.

vie quotidienne."[4] Cependant, la fête est l'occasion d'affirmer la vitalité et l'unité d'un groupe. Les différentes fêtes de l'année représentent pour les Français de nombreuses journées de loisirs. La fête qui apporte le plus de changement dans la vie quotidienne est Noël. Si pour beaucoup elle a perdu de son caractère, cette fête est restée pour tous une fête réservée à l'enfance. Elle reste essentiellement familiale, mais elle a tendance à devenir collective. On voit les arbres de Noël dans les magasins et les écoles. Le soir de Noël, il y a un repas, appelé Réveillon de Noël où toute la famille se réunit. Beaucoup de gens assistent à la messe de minuit, même s'ils ne sont pas très pratiquants. Les parents préparent les cadeaux des enfants que ceux-ci découvriront près de la cheminée le lendemain matin à leur réveil. Les cadeaux ne sont que pour les enfants. Les adultes ne les échangent généralement pas ce jour-là, mais un grand repas réunit toute la famille.

La célébration de la nouvelle année, ou Jour de l'an revêt une importance toute spéciale pour les adultes: c'est la date où s'échangent les cadeaux entre les grandes personnes (membres de la famille et amis). On envoie des cartes de voeux aux relations et familiers. C'est ainsi que les Français se souhaitent une bonne année. On "enterre" la dernière soirée de l'année appelé Réveillon du Jour de l'an - (le plus souvent chez des amis ou au restaurant autour d'un grand dîner. Au dernier coup de minuit, tout le monde s'embrasse. Cette fête est beaucoup plus célébrée en France qu'aux Etats-Unis.

Le six janvier, c'est l'Epiphanie (où le Christ se manifesta aux gentils, particulièrement

4. Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, éds., La France contemporaine (New York: The Macmillan Company, 1965), p. 216.

aux mages). On la nomme aussi "jour des Rois." On partage une galette dans laquelle se trouve une fève ou figurine de porcelaine. La personne qui trouve la fève dans sa part est roi ou reine et choisit un partenaire de l'autre sexe. On les coiffe d'une couronne de papier doré. Cette fête, célébrée en famille, entre voisins ou entre camarades d'atelier, a un caractère amical.

En février, la Chandeleur, jadis fête de la purification de la Vierge, laisse encore aujourd'hui des vestiges. La mère de famille fait sauter des crêpes. Le Carnaval (dont la plus célèbre est celui de Nice) est en déclin. La coutume du bal masqué se perd, seuls les enfants se costument et mettent des masques.

Le premier avril, la tradition du "poisson d'avril" se maintient. Les plaisanteries habituellement interdites deviennent possibles et s'échangent sans risque de sanctions. C'est l'occasion de faire une blague à un supérieur, de manifester son ressentiment à ceux qui troublent par excès d'autorité.

Le premier mai est devenu une fête chômée, fortement dominée par les distractions de plein air. Le cycle du printemps semble commencer avec le premier mai. C'est en général le premier jour de grande sortie. La motorisation a augmenté encore la valeur de cette ruée vers l'air.

La Pentecôte, fête chrétienne, est célébrée cinquante jours après Pâques. Elle rappelle la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Cette fête a une grande importance pour les travailleurs puisque, le lundi de Pentecôte étant férié, cela représente pour eux un week-end de trois jours. Elle compte beaucoup aussi pour la jeunesse qui aime être libre.

Le souvenir de la prise de la Bastille est vivant le quatorze juillet dans les défilés organisés par les syndicats et les partis politiques. Aprês les défilés, les citadins dansent dans les rues. Pour tous, le quatorze juillet est la première fête de l'été et a déjà un petit air de vacances: les enfants ne vont pas à l'école.

Une fête se développe: c'est la fête des Mères, le 31 mai, occasion d'exprimer la reconnaissance et consécration du rôle central que joue la mère dans la famille moderne.

II.G.3. LES LOISIRS DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

Les distractions des enfants en France sont à peu près les mêmes que celles des petits Américains. Ils ont cependant moins d'indépendance que n'en ont ces derniers en général. Quant à la discipline les Français sont beaucoup plus stricts. L'enfant est beaucoup moins libre de faire ce qu'il veut. Il joue avec ses camarades, ses jouets; mais il doit se conformer à la discipline assez étroite qui lui est dictée par ses parents.

Lorsque les enfants deviennent adolescents, ils s'intéressent à la musique, au cinéma, au théâtre, au sport, etc. En général le sport est moins développé en France qu'aux Etats-Unis. Dans le domaine des sports, le cyclisme jouit de la plus grande popularité. Après le cyclisme, c'est le football "à la française" (moins brutal qu'aux Etats-Unis); ensuite, le rugby, le basket-ball, le hand-ball. Tous les établissements scolaires n'ont pas un terrain de sports. Dans les grandes villes il y a des terrains de jeux et des stades. Ce sont surtout les sports d'hiver qui sont devenus très en vogue et semblent fortement répondre à une nécessité. Avant 1914, le ski ne comptait que quelques milliers

d'amateurs; aujourd'hui les amateurs actifs dépassent largement le million.[5]

Chez les jeunes de quinze à dix-neuf ans les "surprises-parties" sont populaires. Les adultes en sont exclus. Les surprises-parties réunissent les jeunes gens de bonne famille. Le décor est prescrit: un tourne-disque, beaucoup de la salle à manger nappée de blanc, beaucoup de sandwiches et de jus de fruits. On y parle, dance, écoute les disques. Les conversations portent généralement sur l'école, le lycée, les vêtements, les camarades, et la musique.

Chez les adultes, les distractions favorites sont la lecture, les spectacles (cinéma et théâtre), la musique (music-halls et concerts). Une partie importante des loisirs domestiques est consacrée à la lecture, en particulier à celle des journaux et des périodiques. La lecture des livres se répand. Les oeuvres classiques elle-mêmes pénètrent peu à peu les masses populaires, grâce à la diffusion des livres de poche et au développement des bibliothèques de prêt. Un Français sur cinq emprunte des livres aux bibliothèques publiques, deux familles sur trois ont une bibliothèque particulière.[6]

Le goût du théâtre et de la musique se développe et pénètre dans tous les milieux, grâce aux efforts de décentralisation théâtrale, à l'action du théâtre d'amateurs, et à des mouvements éducatifs tels que les Jeunesses Musicales de France. Plus de dix mille troupes assez stables de théâtre amateur donnent au moins deux représentations par an. Le succès de ces troupes est énorme.

---

5. Ibid., p. 207.
6. Guy Michaud, éditeur, Guide France, (Paris: Librairie Hachette, 1964), p. 269.

II.G Loisirs

Le cinéma est la première récréation collective des masses. La radio et la télévision occupent une place très importante. Les adolescents, eux, aussi vont souvent au cinéma, écoutent la radio, regardent la télévision. . Ils s'intéressent assez à la musique américaine. Chez l'adolescent, le goût du théâtre (surtout à Paris, le Théâtre National Populaire) et les visites dans les musées sont de plus en plus populaires. Le jeune y va avec ses camarades ou ses parents.

En France tout le monde fait des promenades, en famille ou indépendamment de la famille. Les jeunes en font le jeudi qui pour eux est un jour de congé. Le Français parait souvent pressé, mais il aime flâner.

"... la toute-puissance du cabaret dans la vie ouvrière aujourd'hui, les cafés restent un lieu important pout le loisir de tous, et particulièrement des ouvriers."[7] On s'y arrête pour recontrer des amis, voir des collègues, sortir du cadre familial, discuter après un spectacle ou un match. Les Français aiment se retrouver pour échanger leurs idées chez eux ou dans les cafés. Le temps des loisirs est peut-être l'occasion donnée à chacun de les mieux connaître et donc de les comprendre.

Citations supplémentaires

Devrait-on inclure les jeux du hasard dans ce résumé au sujet des loisirs en France? M. Joffre Dumazedier en parle de la façon suivante dans son livre, Vers une civilisation du loisir (Paris:Le Seuil, 1962), cité par Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, éds., La France

7. Michel Beaujour et Jacques Ehrmann, éds., La France contemporaine (New York: The Macmillan Company, 1965), p. 214.

<u>contemporaine</u> (New York: The Macmillan Company, 1965), p. 245:

Dumazedier, Joffre. 1962.

".....Il serait imprudent de relier le goût des jeux du hasard aux seuls impératifs de la pauvreté. Bien que le goût du jeu ait toujours été très développé aussi bien dans les classes aisées que dans les classes populaires, on peut émettre l'hypothèse qu'aujourd'hui certains jeux sont plutôt un luxe conquis par les masses comme l'ont été le tourisme ou le sport. Les paris sur les courses ne sont plus réservés aux riches oisifs de l'hippodrome de Longchamp, depuis la création du Pari Mutuel Urbain."--p. 245 de Beaujour et Ehrmann, 1964. Citation copyright par Editions du Seuil.*

. . .

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Les Loisirs: Bibliographie

1956. Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gallimard, 1956.

1958. Locard, Edmond. "Guignol," Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 247.

1959. Mesnil, Michel. "Panorama du cinéma français," Tendances, 3 (1959), 2-22.

1960. Wintzen, René. "Formules nouvelles," Tendances, 7 (septembre 1960), 2.
Boisdeffre, Pierre de. "Les prix littéraires," Tendances, 8 (décembre 1960), 3-6.

1961. Boniface, Jean. Arts de masse et grand public. Paris: Edit. Ouvrières, 1961.
Hourdin, Georges. Une Civilisation des loisirs. Paris: Calmann-Lévy, 1961.

1962. Charpentreau, Jacques, et René Kaës. La Culture populaire en France. Paris: Les Editions Ouvrières, 1962.
'62. Dumazedier, Joffre. Vers une civilisation du loisir?. Paris: Editions du Seuil, 1962.
'62. Defert, Pierre. "Les Français en vacances," Tendances, 19 (octobre 1962), 1-31.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris: Librairie Hachette, 1964.

1965. Beaujour, Michel, et Jacques Ehrmann, eds., La France contemporaine. New York: The Macmillan Company, 1965, pp.201-246.
'65. Beis, Gabriel, "Le budget familial," Le Français dans le monde, 37 (décembre 1965), 15-22.

'65. Cayron, Maurice. "Vacances des jeunes," Etudes, 323 (juillet-août 1965), 44-48.
'65. Guignand, A. "Vacances familiales, vacances sociales," Etudes, 323 (juillet-août 1965), 31-44.
'65. Cayol, Jean. "La famille française," Le Français dans le monde, 37 (décembre 1965), 7-14.
'65. Nataf, Raphaël, "Les Français en vacances," Le Français dans le monde, 37 (décembre 1965), 54-64.

1966. Dumazedier, Joffre et Aline Ripert. Loisir et culture. Paris: Editions du Seuil, 1966. [Excellente étude basée sur les enquêtes statistiques disponibles.]
'66. Reed, Muriel. Visites chez les Français. Jeffry J. Carré et Marie-Rose Carré, rédacteurs. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall, Inc., 1966.
Marchant, Pierre. "Les adolescents de l'abondance," Realités, 245 (juin 1966), 42-48.

II.H LES COMMUNICATIONS DE MASSE

Par Alfred Fontenilles

Les problèmes qui engagent l'attention des hommes changent, et ce changement n'est pas l'effet d'un simple hasard. Il s'adapte aux exigences mouvantes de la société et de l'économie.

Ainsi, au début du XIXe siècle on se préoccupait surtout en Europe du droit de vote et des abus provoqués par l'utilisation de la main d'oeuvre enfantine. Plus tard ce furent les suffragettes qui tinrent le devant de la scène et monopolisèrent un moment l'attention.

Dans cette deuxième moitié du XXe siècle, c'est un lieu commun que de rappeler combien les ensembles humains sont devenus de plus en plus complexes et de plus en plus différenciés, en même temps que la technologie faisait un énorme bond en avant. D'où l'importance foundamentale du problème des communications et de la communication, c'est à dire de la possibilité, par un langage ou véhicule commun, d'échanges entre les membres d'une communauté, entre les rôles et fonctions de celle-ci et entre communautés differéntes.

C'est ce qui explique sans doute que, les conquêtes du Welfare State étant à peu près acquises, les Français se préoccupent chaque jour davantage des moyens de communication et de diffusion de masse. Sans parler d'effet, beaucoup sentent, même si c'est parfois d'une manière confuse, que ces nouveaux moyens mis à leur disposition modifient ou ont déjà modifié les données de nombreux problèmes politiques, culturels ou sociaux. A presque tous les niveaux il est des gens qui s'inquiètent de leur ubiquité, de leur permanence et de leur puissance. On sait par expérience qu'ils sont un instrument efficace qui peut être utilisé

dangereusement. Les moyens de communication de masse ont servi la propagande totalitaire, d'où la suspicion dont à ce titre on les entoure encore, en particulier dans bien des milieux politiques.

C'est là une différence importante entre l'Europe continentale et les Etats-Unis où les moyens de communication n'ont jamais été associés à la coercition et à des entreprises de violence organisée. La structure américaine des Mass Media a réduit l'exploitation directe, mais lui a substitué une forme plus subtile d'exploitation par la persuasion, généralement clandestine.

Les Français, eux, ont l'expérience du monopole de l'Etat dans certains domaines des communications, comme la radiodiffusion-télévision. Et cela ne va pas sans entretenir chez quelques uns un malaise, une inquiétude même, que viennent renforcer de fréquents exemples de partialité sur les ondes nationales.

A côté du monopole de l'Etat, il y a les groupes de pression économiques et leurs puissants instruments de publicité qui s'opposent fréquemment à lui et représentent en quelque sorte un contrepoids. Si la publicité en France n'a pas encore l'importance de sa grande soeur de Madison Avenue, on commence tout de même à s'interroger sérieusement sur les aboutissants sociaux et culturels du conditionnement auquel elle soumet l'individu. Est-ce que les modèles de consommation et par là de comportement proposés à l'Homo economicus auront des incidences sur l'évolution de l'Homo gallicus? C'est certain, et les exemples ne manquent pas.

Doit-on craindre que les Mass Media, en s'attachant à atteindre parfois le dénominateur commun le plus bas, ne contribuent à la détérioration des valeurs culturelles traditionnelles?

Les assauts répétés que nous livrent les véhicules de communication de masse aboutiront-ils à une reddition sans condition de nos facultés critiques et à un conformisme béat et aveugle?

Il est évident que par tous ces véhicules on est susceptible de toucher un public considérable, comme le montrent les chiffres de diffusion cités dans les chapitres suivants. Des millions de Français vont tous les mois au cinéma. Plux nombreux encore sont ceux qui écoutent la radio ou regardent la télévision. Le tirage de la presse quotidienne est proche de 12 millions, et à ce chiffre il faut ajouter les éditions dominicales et les multiples magazines. Tous ces chiffres sont impressionnants, mais il ne faut pas perdre de vue que ce sont des chiffres de consommation et non pas des chiffres décrivant les effets des Mass Media. Savoir que les gens passent en moyenne trois ou quatre heures par jour devant leur écran de télévision, ou lisent deux quotidiens, n'indique nullement l'effet sur le téléspectateur ou le lecteur de ce qui a été perçu.

On soutiendra que les produits des Mass Media auxquels les Français consacrent de plus en plus de temps permettent au citoyen de se "tenir au courant". Mais le vaste réseau de communications terrestres, aériennes et maintenant spaciales qui entoure l'individu peut ne provoquer après tout qu'un intérêt superficiel pour les grands problèmes de la société. Pour certains, une curiosité de surface devant l'événement ne dissimulerait qu'apathie généralisée. Les moyens de communication, loin d'avoir un effet énergétique, n'auraient alors qu'un effet narcotique. Le temps consacré à la lecture des journaux, à l'écoute de la radio ou devant l'écran de télévision serait pris sur celui habituellement consacré à l'action organisée.

Il y aurait de la sorte une espèce d'intellectualisation de l'information sans aucun rapport avec l'action, mais qui n'en contribuerait pas moins à donner à l'individu bonne conscience. Dans une telle perspective le citoyen n'aurait plus qu'un contact secondaire avec le monde de la réalité politique ou sociale, le contact véritable s'effectuant par Mass Media interposés.

Cette vue plutôt pessimiste des choses est infirmée par les résultats de la campagne électorale de février-mars 1967 pour les élections à l'Assemblée Nationale (5 et 12 mars). L'élément nouveau et spectaculaire aura été la multiplication des émissions électorales des radio stations de privées périphériques: "Face à Face" d'hommes politiques, débats avec des journalistes, chefs de parti livrés aux auditeurs qui les interrogeaient parfois sans ménagement, tables rondes et interviews en tout genre. L'attention passionnée et l'intérêt du public ont trouvé leur confirmation dans une participation-record aux deux scrutins (une moyenne de 80% de votants contre 68,7% aux élections législatives de 1962).

Tout ceci montre bien que les communications de masse ouvrent un champ d'étude immense dans lequel on pourra peut-être mieux percevoir le rythme de changement de la société. On trouvera en effet dans les Mass Media un de ces aspects du devenir contemporain qui n'ont pas encore été officiellement "institutionalisés" et dont le rôle est loin d'avoir fait l'objet d'une formulation objective définitive, faute d'instruments d'analyse suffisamment perfectionnés.

Ce qui d'ailleurs limite notre entreprise à une analyse essentiellement descriptive des véhicules de communication de masse. On étudiera ainsi successivement la presse, quotidienne et périodique, la radio et la télévision, le cinéma et le livre.

II.H.1. LA PRESSE

La presse en France peut être considérée comme le plus ancien moyen de communication et de diffusion de masse. En France, tout comme d'ailleurs en Amérique ou dans les autres pays d'Europe occidentale, on pourrait parodier le dicton célèbre à peu près de cette manière: "Dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es!"

La presse française a suivi les mêmes étapes que la presse dans les autres pays. Depuis le début du siècle elle a pris une telle influence qu'on entend souvent employer aujourd'hui pour la désigner l'expression "quatrième pouvoir". Sans être paradoxal on peut affirmer que les journaux, quelle que soit leur tendance, qu'ils soient d'opinion ou d'information, sont les seuls à répondre aux critères essentiels de toute information démocratique. Le lecteur est libre d'acheter quand il lui plaît l'organe qui répond à ses voeux; il est libre de le lire selon son humeur, de revenir à sa guise sur les commentaires ou les nouvelles qui accrochent le plus son attention, de découper et de conserver l'article pour y revenir à loisir, de nourrir en somme sa réflexion.

Le journal télévisé, les bulletins d'information des différentes stations radiophoniques privées ou gouvernementales, les actualités filmées diffusées deux fois par semaine dans les salles de cinéma ne répondent à aucun de ces critères. Les commentaires y sont imposés au spectateur, au téléspectateur ou à l'auditeur, qui ne peuvent échapper à l'ordre où sont données les informations sur lesquelles, au surplus, leur esprit n'a pas le temps de s'arrêter. Cette passivité, toute relative d'ailleurs, est l'inconvénient des moyens audio-visuels appliqués à l'information, alors qu'elle est certainement un atout en matière pédagogique. Au contraire,

les gestes que l'on accomplit en lisant un journal relèvent, du moins théoriquement, d'un choix. C'est là un fait fondamental qui commande toute la structure de la presse écrite depuis plusieurs années déjà.

La défaite de 1940, l'occupation allemande et la libération marquent dans l'évolution de la presse une coupure radicale et contribuent encore aujourd'hui à sa spécificité. En septembre 1944 une ordonnance du gouvernement provisoire élimina de la presse les mauvais guides de l'opinion, c'est à dire les journaux qui avaient servi l'occupant. Seuls furent autorisés à paraître les anciens journaux n'ayant pas paru plus de 15 jours sous l'occupation (l'Humanité, le Populaire, le Figaro) et les journaux clandestins qui avaient animé la résistance (Combat auquel est associé le nom prestigieux d'Albert Camus), France-Soir, le Parisien Libéré etc. Enfin, on vit se créer de nouveaux journaux dirigés par des équipes ayant servi dans la résistance, à l'intérieur et à l'extérieur.

Que voulaient dans les jours de la libération les dirigeants de la nouvelle presse française? La publication au grand jour des journaux clandestins correspondait à un idéal: en finir avec le pouvoir de l'argent qui téléguidait la presse d'avant-guerre. "Il faut - disait un rapport de la fédération de la presse clandestine - créer un îlot hérissé de défenses contre la corruption, un îlot dont les habitants auront sans doute des idées différentes et peut-être même opposées, mais pourront, avec une conscience dégagée de tous liens d'intérêt matériel, tracer librement les chemins où s'engagera la politique française..."

Une vingtaine d'années plus tard il faut constater que tous les rêves n'ont pas été réalisés, car les journaux ont dû survivre, trouver leur équilibre, mener leur expansion

dans une société dont la structure n'a pas radicalement changé depuis l'avant-guerre. Dans bien des cas, ils ont dû se soumettre au pouvoir de l'argent qu'ils avaient dénoncé. Ce pouvoir s'exerce en France comme en Amérique de maintes façons: ou bien des groupes de pression, économiques ou politiques, subventionnent partiellement l'entreprise pour orienter commentaires et informations dans un sens qui leur soit favorable; ou bien la place consacrée à l'information est peu à peu rongée par les placards publicitaires; ou bien encore, le journal cherche les goûts du public, va au-devant d'eux, tend à les satisfaire à tout prix pour accroître sa vente. C'est le "sensationalisme" au sens le plus péjoratif du terme. Combat et Albert Camus en furent les premières victimes. Puis Franc-Tireur qui a été repris par le groupe Del Duca qui publie à sa place, sous le titre de Paris-Jour une assez bonne imitation des "tabloïdes" anglais et américains. Quant à l'Aurore, elle est passée sous la coupe du grand cotonnier Marcel Boussac.

Il reste encore un certain nombre d'équipes d'origine, et ce sont elles, sans doute, qui font la véritable originalité de la presse française contemporaine: Le Monde avec Hubert Beuve-Méry, Claude Bellanger au Parisien Libéré, et le tandem Salmon-Lazareff à France-Soir.

A ce sujet il faut dire qu'il n'existe pratiquement pas en France de chaînes de journaux sur le modèle britannique, allemand ou américain, malgré les concentrations et regroupements auxquels on assiste depuis plusieurs années. Il n'y a pas de magnats de la presse du genre Hearst ou Thomson. Notons aussi que l'image d'une "Fleet Street" toute-puissante ne s'est jamais imposée aux Français. Par contre on trouve des groupes souvent animés par des chefs de file de l'industrie et qui réunissent généralement un

certain nombre de périodiques autour d'un quotidien:

Groupe Prouvost (Paris-Match, Marie-Claire, Télé 7 Jours et une importante participation au Figaro).

Groupe Amaury (Parisien Libéré, Courrier de l'Ouest, Carrefour, But et Club, Marie-France).

Groupe Del Duca (Paris-Jour et presse du coeur).

Groupe Franpar (France-Soir, Paris-Presse, France-Dimanche, le Nouveau Candide, Elle etc.).

Groupe Dassault (Jours de France etc.).

Groupe Hersant (essentiellement presse provinciale et Auto-Journal).

Le phénomène le plus notable depuis la libération est la désaffection du public français pour la presse d'opinion, c'est à dire pour les journaux reflétant les thèses d'un parti ou d'une tendance politique bien déterminée. Les grands journaux populaires aux pages couvertes de photos et de placards publicitaires ont, par contre, vu leur tirage monter dans la mesure même où ils rencontraient le besoin de détente de leurs lecteurs. Si nous comparions les statistiques de vente des quotidiens pour 1945 avec celles de 1966, par exemple, nous constaterions que le tirage des journaux d'information populaire dépasse de très loin celui des journaux d'opinion dont les difficultés matérielles sont de plus en plus sérieuses, surtout dans le cas des quotidiens officiels des partis politiques. Il convient de remarquer que dans ces journaux le nom du parti politique qu'ils représentent est

maintenant écrit en toutes petites lettres. Il y a des cas où on l'a même fait complètement disparaître.

On peut, à propos de la presse quotidienne, s'interroger sur la validité actuelle de la distinction entre presse d'opinion et presse d'information.

> "La presse quotidienne d'opinion politique est morte sauf rares exceptions qui ne survivent que difficilement et bien sûr pour des raisons politiques. Le relais est pris par l'hebdomadaire et le mensuel. D'ailleurs l'homme d'aujourd'hui, et plus encore l'homme de demain, a d'abord besoin de "savoir" pour mieux comprendre, et par suite être libre de ses jugements."[1]

Une autre constatation qui s'imposerait à notre attention si nous comparions les titres et les tirages de 1945 et de 1966 est que, si le tirage global n'a guère varié dans l'ensemble, le nombre total des quotidiens a baissé. La tendance est donc à la concentration, comme dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale. Il faut aussi faire ressortir l'augmentation constante du tirage de la presse quotidienne en province. Aujourd'hui en province on achète un journal local le matin. L'après-midi ou le soir, ou le lendemain selon les distances, on prendra

---

1. Madeleine Varin d'Ainvelle, La Presse en France, Genèse et évolution de ses fonctions psycho-sociales, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Grenoble, Paris: P.U.F., 1965, p. 229.

souvent un journal de Paris, probablement France-Soir ou Le Monde.

Voyons maintenant quelques chiffres:

Presse Quotidienne: elle représente environ 11.900.000 exemplaires vendus chaque jour pour une centaine de titres.[2] On distinguera les quotidiens régionaux qui touchent la province et les quotidiens de Paris.

- Quotidiens régionaux: on les classe en trois catégories qui sont fonction de leur diffusion.

1. Les journaux de diffusion supérieure à 150.000 avec un total général de plus de 5 millions: Ouest France, La Liberté de Normandie, Le Progrès de Lyon, Le Dauphiné Libéré etc.

2. Les journaux de diffusion allant de 40.000 à 150.000 exemplaires et dont la diffusion totale avoisine 1.300.000 exemplaires: La Marseillaise Centre-Presse, Le Courrier de l'Ouest, Le Maine Libre etc.

3. Enfin une troisième tranche de titres, tous inférieurs à 40.000 et qui diffuse au total un peu plus de 400.000 exemplaires: L'Yonne Républicaine, Oise-Matin, Liberté de l'Est etc.

On pourrait compléter ce tableau de la presse quotidienne de province en signalant une multitude de petits organes locaux bi ou tri-hebdomadaires dont le tirage est très faible.

- Quotidiens parisiens: il faut distinguer quotidiens du matin et quotidiens du soir.

---

2. Les chiffres donnés ici et dans les pages suivantes sont basés sur les statistiques disponibles au 1er juillet 1966.

L'ensemble représentait pour 1965 une diffusion totale de 3.000.000 d'exemplaires dont plus de 2.200.000 pour l'agglomération parisienne proprement dite, soit une pénétration de 65,4% de la population parisienne ayant plus de 15 ans, et une pénétration de 8,8% de la population de plus de 15 ans habitant en dehors de la région parisienne.

Tableau des principaux quotidiens du matin

Le Parisien Libéré	743.564	exemplaires
Figaro	398.926	-
L'Aurore	343.705	-
Paris-Jour	225.994	-
L'Humanité	147.164	-
Combat	65.000	-

Tableau des principaux quotidiens du soir

France-Soir/Paris-Presse	1.021.235	exemplaires
Le Monde	230.012	-
La Croix	112.489	-

Les traits principaux de la presse quotidienne française peuvent se définir ainsi:

- zone d'influence géographique généralement limitée, exception faite pour quelques journaux parisiens comme Le Monde et le Figaro.

- la presse quotidienne touche à peu près toutes les classes de la société, à l'exception, peut-être, des deux journaux cités précédemment.

- les quotidiens sont en général plus lus par les hommes que par les femmes. Les variations de lecture, en quantité et en qualité, selon les jours de la semaine, ne sont pas facilement perceptibles mais la fidélité de lecture est grande.

- la presse quotidienne est assez rapidement lue, surtout les journaux du soir. C'est une

presse dans laquelle on recherche soit les dernières nouvelles, soit des distractions rapides, feuilletons, bandes dessinées.

- la femme trouve en général une fois par semaine dans tous les quotidiens l'actualité essentielle de la mode et des arts ménagers.

Presse périodique: à côté de la grande presse quotidienne, il y a la presse périodique que l'on appelle souvent, bien à tort, presse subsidiaire. Elle représente une diffusion totale de 20.326.000 exemplaires, ce qui correspond à une pénétration de 62,8% de la population française de plus de 15 ans.

La périodicité des magazines et revues varie: certains sont hebdomadaires, d'autres bimensuels, d'autres mensuels, plus rarement trimestriels. La diffusion des périodiques n'est pas sélective sur le plan géographique, mais elle peut l'être quant au sexe, à l'âge et surtout aux préoccupations que l'on y trouve.

Magazines féminins: nés avant la guerre avec Marie-Claire, ils n'ont cessé de se développer en quantité et qualité rédactionnelle et technique: Modes et Travaux, Echo de la Mode, Marie-France, Jardin des Modes, Elle etc.

Magazines familiaux: La Vie Catholique, Le Chasseur Français, Bonnes Soirées, Chez Nous etc.

Périodiques du coeur: Nous Deux, Confidences, Intimité etc.

Magazines d'information: Paris-Match, Jours de France etc.

Périodiques de jeunes: la presse enfantine touche une douzaine de millions de lecteurs avec plus de 70 titres. Des hebdomadaires comme le Journal de Mickey, Spirou, des bi-mensuels, des mensuels.

Certains de ces journaux sont même entre les mains des partis politiques. Dans cette catégorie, il ne faut pas oublier non plus les bandes comiques ou bandes dessinées des grands quotidiens.

Presse sportive et hippique: trois quotidiens dont L'Equipe, Paris-Turf, et une dizaine d'hebdomadaires.

Presse financière et économique: Entreprise, Les Echos, L'Economie etc.

Presse technique et semi-technique de vulgarisation scientifique: Science et Vie, Guérir etc.

Presse religieuse: Ecclesia, Lectures Chrétiennes etc.

Presse du dimanche: France-Dimanche, Ici Paris etc.

Périodiques politiques et satiriques: L'Express, Le Nouvel Observateur, Candide, Rivarol, Le Canard Enchaîné etc.

Hebdomadaires de télévision en pleine expansion: Télé 7 Jours, Télé Magazine, Télé-poche etc.

Périodiques de littérature, beaux-arts, cinéma: Arts, Plaisir de France, L'Oeil, le Figaro Littéraire etc.

Ces catégories ne s'excluent nullement, certains journaux ou revues pouvant figurer dans plusieurs à la fois; il en serait ainsi de revues comme Les Temps Modernes, Esprit etc.

Les traits majeurs de la presse périodique peuvent se résumer ainsi:

- grande sélectivité à l'opposé de la presse quotidienne.

- la lecture des périodiques est en général détendue et moins rapide que celle des quotidiens.

- la couverture des périodiques est toujours nationale.

- le nombre de lecteurs par rapport à la diffusion est plus élevé que dans la presse quotidienne.

On reproche souvent au gouvernement sa mainmise quasi-totale sur l'information parlée et télévisée (voir chapitre suivant). Par contre le contrôle de la presse écrite lui échappe presque totalement, si l'on excepte la situation particulière de l'Agence-France-Presse (A.F.P.), née en 1945 de la nationalisation de l'Agence Havas et maintenant pourvue d'un statut autonome, mais dont l'Etat est le principal client (plus de la moitié de son budget annuel). Si bien que la presse ne souffre pas du même monolithisme que la radiodiffusion-télévision. Disons qu'elle aurait plutôt tendance à être en majorité hostile au gouvernement. Il s'établit ainsi une sorte d'équilibre.

II.H.2. RADIODIFFUSION-TELEVISION

Les premières émissions régulières de radiodiffusion ont eu lieu en France à l'initiative de l'armée, à partir du mois de novembre 1921. Il ne faudrait pas en tirer des conclusions hâtives et y voir une volonté délibérée de monopolisation contrastant avec les objectifs résolument "privés" de la radiodiffusion en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.[3]

---

3. Naissance du poste KDKA aux Etats-Unis en 1920. A la même date en Grande-Bretagne émissions patronnées par les fabricants d'équipement et le Daily Mail.

Il est vrai que depuis Louis XI l'Etat avait le monopole des communications, étendu au télégraphe par les lois du 2 mai 1837 et par le décret du 27 septembre 1851. La véritable raison du monopole initial de la radio tient au fait que le seul émetteur français suffisemment puissant (celui de la tour Eiffel) était placé sous l'autorité militaire qui en était le principal utilisateur.[4]

En réalité, tout en réaffirmant son monopole, l'Etat français va laisser la bride sur le cou à l'initiative privée dans les années qui précèdent la deuxième guerre mondiale, sous formes de "concessions précaires et révocables en Conseil des Ministres".

Le monopole de l'Etat n'est passé du domaine des principes dans celui des faits qu'en 1945, année qui vit la suppression des concessions antérieurement accordées aux stations privées et l'installation de la Radiodiffusion-Télévision Française (R.T.F.) qui en 1964 s'est transformée en O.R.T.F. (Office de Radiodiffusion-Télévision Française). Le nouvel organisme a maintenant son siège le long d'une des avenues qui bordent la Seine, côté, rive-droite, dans un imposant édifice semi-circulaire, dominé par un petit gratte-ciel.

L'O.R.T.F. est un établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, sous la tutelle du ministère de l'information. Ses ressources budgétaires lui sont fournies à 85% par le montant de la redevance annuelle due par les possesseurs d'appareils de radio et de télévision (100 francs), et pour le reste, par les remboursements des services rendus à l'Etat et diverses recettes d'exploitation commerciale.

---

4. Voir, Bernard Voyenne, La Presse dans la Sociéte Contemporaire. Paris:Armand Colin, 1962, pp. 58-61.

Au total, quatre chaînes de radio (France-Inter, Inter-Variétés, France-Musique et France-Culture), et deux chaînes de télévision. La publicité, telle qu'elle est conçue dans le système américain de radiodiffusion-télévision, n'existe pas sur les ondes de l'O.R.T.F. Il y a, cependant, des émissions dites compensées qui ne concernent pas des marques, mais des produits: publicité de groupe du genre "buvez du lait", "le jus de pomme c'est la santé", "on a toujours besoin de petits pois chez soi", ou publicité pour des services publics (Electricité et Gaz de France, Caisses d'Epargne et de Prévoyance, etc.)

Il existe en France plus de 11 millions de postes de radio déclarés. C'est un chiffre qui ne serait qu'indicatif et très inférieur à la réalité. En effet, le possesseur de plusieurs postes ne paie qu'une taxe unique radio-télévision. En mai 1962, une enquête de l'I.F.O.P. établissait que 93% des foyers français possédaient déjà un poste de radio. De son côté, la fédération nationale des industries électriques considère qu'il y a plus de 15 millions de postes en service, et que 96% des Français sont en mesure d'écouter la radio.

Il y a en France quatre stations commerciales de radio: Radio Luxembourg, Europe n° 1, Monte-Carlo et Andorre. On les appelle aussi stations périphériques parce que leurs émetteurs sont situés en dehors du territoire national. Elles échappent aussi aux exigences du monopole et sont organisées sur des bases purement commerciales. Ces stations possèdent des caractéristiques propres, tant en fonction des zones territoriales que selon la définition de leurs auditeurs et de leurs habitudes d'écoute.

Il ressort de façon générale que la radio est assez inégalement écoutée suivant les régions. Les postes nationaux sont captés sur toute l'étendue du territoire. Les deux principaux

postes périphériques, Europe n° 1 (émetteur en Sarre) et Radio Luxembourg, peuvent être captés sur la presque totalité du territoire, à l'exception de deux régions: le midi méditerranéen (Monte-Carlo) et une partie du sud-ouest (Andorre). Il convient de signaler ici que l'Etat français est un des plus importants actionnaires des sociétés qui gèrent les stations périphériques.

Plus jeune que la radio et moins développée qu'elle, puisque sa deuxième chaîne n'est pas encore reçue dans tout le pays, la télévision a pris en 15 ans une importance considérable dans la vie des Français. En 1967, on comptait 9 millions de téléviseurs, mais les chiffres suivants marquent mieux la rapidité de la progression, une progression comme l'économie domestique en voit rarement:

	1954	150.000	récepteurs
décembre	1959	1.400.000	-
1er janvier	1965	5.400.000	-
1er septembre	1965	6.186.000	-
juillet	1967	8.500.000	-

Il existe également trois stations commercials périphériques: Télé-Luxembourg, Télé-Monte-Carlo et Channel TV, dont l'audience est limitée aux régions proches des émetteurs.

L'état actuel de la recherche sociologique ne permet guère de tirer de conclusions définitives sur les effets (bienfaits ou méfaits) des moyens de communication électroniques. Tout le monde est d'accord cependant pour affirmer que l'événement majeur de ces dernières années, dans le domaine des communications, aura été l'apparition de la télévision.

On pourrait dire que son premier effet a été de modifier profondément le rôle de la radio dans l'occupation du temps libre. Ne mobilisant

pas la vue, la radio tend de plus en plus à être le décor sonore de la vie quotidienne. La radio sera donc utilisée, non seulement dans la maison, mais encore dans l'automobile, au café, au magasin, chez le coiffeur, dans l'entreprise. La radio permet d'écouter de la musique et des chansons partout. Les sondages de l'I.N.S.E.E. révèlent que la majorité du public (surtout les jeunes) veut encore plus de chansons.[5]

C'est aussi à cause de la croissance de la télévision, que l'information à la radio n'a cessé, depuis quelques années, de se transformer dans son esprit et dans ses méthodes. Le progrès des transmissions, l'utilisation maintenant courante du système duplex, le concours de correspondants dans le monde entier, lui permettent d'affirmer son don d'ubiquité et sa prise permanente sur l'événement.

Grâce à sa souplesse et à sa grande mobilité, la radio conserve, pour un bon moment encore, l'avantage sur la télévision, et elle entend l'exploiter au maximum en attendant que le développement des satellites artificiels de communication permette à cette dernière de la concurrencer aussi dans ce domaine de l'information.

Alors que l'écoute de la radio tend de plus en plus à devenir une activité individuelle, la télévision constitue essentiellement une activité de loisir, familiale ou amicale. Et c'est en tant qu'activité de loisir (ce qui n'implique pas exclusivement divertissement), activité commune à toutes les classes sociales pratiquement, qu'il convient d'examiner certains aspects de la télévision française.

---

5. Comportement identique en Grande-Bretagne, et qui a donné une telle vigueur aux postes de radio-pirate.

II.H Communication

La devise de l'O.R.T.F., "divertir, informer, instruire", fait apparaître des buts ambitieux. Mais il faut bien reconnaître que la ligne de démarcation entre l'information, l'instruction et le divertissement est souvent difficile à tracer. Disons qu'il y a une grande variété de thèmes abordés comme suffirait à nous en convaincre la lecture d'une semaine de programmes.[6]

La culture télévisée livrée à la masse du public, constitue un exemple hétérogène qui respecte les différentes fonctions du loisir. Selon les sondages, les goûts du public se partagent également entre les émissions de jeux faciles et les reportages de grande qualité comme 5 colonnes à la une entre les feuilletons familiaux et les vaudevilles d'une part, les pièces sérieuses comme Macbeth ou comme Les Perses. Mais au-delà de cette diversité légitime, il faut faire ressortir l'effort -sinon le succès- de l'Etat pour transformer l'incertitude d'une évolution en une probabilité de développement, politique culturelle qui relève du Plan au même titre que l'économique ou le social.

Selon Joffre Dumazedier, si le contraste existe naturellement en France entre les goûts hautement stratifiés et différenciés des intellectuels, et les programmes relativement standardisés de la radio-télévision, ce n'est pas là le problème le plus important.

> "Les inévitables facilités, médiocrités ou vulgarités, sont incontestablement les moins fréquentes dans cet ensemble de production. Dès lors, ce qui est important pour nous, c'est de

6. Joffre Dumazedier, "Analyse d'une semaine de T.V. française", dans Vers une Civilisation des Loisirs. Paris: Editions du Seuil, 1962.

> savoir pourquoi la proportion d'intellectuels compétents qui contribuent à la culture populaire dans la situation française, est probablement plus grande en valeur relative que dans d'autres pays."[7]

Il n'est pas de réponse simple et facile à cette question, car elle doit s'inscrire dans le contexte beaucoup plus large d'une étude sur les rapports entre la culture populaire, la culture tout court et les intellectuels. Il semblerait en tout cas, que cette plus grande participation des intellectuels prouve qu'ils ne sont pas coupés du courant de communication populaire.

Dans l'état actuel des recherches, relevant plus de l'analyse quantitative que qualitative, il est difficile de mesurer de manière précise l'influence sur l'individu et sur la société des modèles et valeurs qui constituent la culture télévisée, partie aujourd'hui prépondérante de la culture de masse. Nous reviendrons sur ce problème dans notre conclusion générale, où nous nous efforcerons de faire un bilan des potentialités sinon des effets.

II.H.3. LE CINEMA

Le cinéma français est né à la fin du XIXe siècle avec Louis Lumière (1864-1948);[8] mais c'est Georges Méliès (1861-1938) qui fut le premier à concevoir l'importance du film comme spectacle, qui l'a imposé au public et lui en a

---

7. J. Dumazedier, "Les Nouvelles Relations du Loisir et du Développement Culturel en France depuis l'année 1953", dans Tendances et Volontés de la Société Française. Etudes Sociologiques publiées sous la direction de J. D. Raynaud, Paris:S.E.D.E.I.S., 1966, p. 398.

donné le goût. Sa devise exprimait bien les nouvelles potentialités du cinéma: "Le monde à portée de la main."

Aujourd'hui la France se situe an même rang mondial des producteurs de films de long métrage.[9] Alors que les sociétés américaines soutenues par la haute finance reposent sur des bases financières solides, la production française souffre d'une surface économique exiguë. C'est pourquoi, contrairement du gouvernement fédéral américain qui lutte depuis des annèes contre l'excessive concentration de la production, le gouvernement français fait, lui, des efforts pour lutter contre le dispersion souvent anarchique de l'industrie du cinéma.

Il n'est donc pas surprenant qu'on trouve à la tête de cette industrie un organisme officiel, le Centre National de la Cinématographie (C.N.C.) qui accorde prêts et subventions, et délivre les autorisations nécessaires aux sociétés de cinéma.

Par rapport à ses voisins européens le Français va peu au cinéma. En 1958, le C.N.C. a procédé à une enquête sur la fréquentation des salles de spectacle. Etudiant la population française urbaine de plus de 15 ans, les enquêteurs, à la question "Allez-vous au cinéma?", ont obtenu 61% de oui et 39% de non.

En examinant le détail des résultats on apprend que les hommes y vont plus que les femmes, les jeunes de 15 à 24 ans plus que les

---

8. La première séance cinématographique eut lieu le 22 mars 1845 à Paris. Le film projeté était "La Sortie des Ouvriers de l'Usine Lumière."
9. Voir Michel Wyn, Le Cinéma et ses Techniques. Editions techniques, p. 18.

moins jeunes, les habitants des grandes villes plus que ceux des petites, la moyenne bourgeoisie plus que la classe laborieuse.

Il apparaît que la télévision a sa part de responsabilité dans la baisse de fréquentation. Le cinéma s'était développé au détriment du théâtre, et la télévision à celui du cinéma. Mais il faut tenir compte, également, du développment d'autres formes de loisir, et en particulier de la motorisation. En tout cas, les statistiques citées plus haut montrent que le cinéma reste un phénomène urbain. En 1960, Paris et sa banlieue représentaient 40% de la recette nationale.

Actuellement, un peu moins de 6.000 salles projettent par an une moyenne de 3.000 films différents dont le tiers est constitué par des films français. Tous les ans, le marché, qui offre l'exemple d'une stabilité assez remarquable, absorbe à peu près 375 nouveaux films. De ces films la production française représente environ le tiers, pour la moitié des recettes. Parmi les films étrangers les Américains se taillent la part la plus importante avec 30% devant les Italiens, 6%, et les Anglais et les Allemands, 3 à 4% chacun.

A côté des longs métrages il convient de mentionner pour mémoire le cinéma d'actualité alimenté par 5 entreprises. L'une d'entre elles (Les Actualités Françaises) est contrôlée par l'Etat; les quatre autres sont des entreprises privées qui subsistent grâce à une aide du fond de soutien au cinéma. La position de la presse filmée est donc des plus ambiguës.

Quant au cinéma publicitaire, son domaine relève de la publicité.

Le cinéma-divertissement a imposé des héros, des thèmes et des modes qui ont eu une influence

sur les comportements et les attitudes à l'égard de la vie quotidienne et des loisirs surtout chez les jeunes. Il est indéniable que ses plus grandes réussites artistiques ont fait naître un style nouveau qui, à son tour, a eu un retentissement sur les autres moyens d'expression artistique.

J. Dumazedier a souligné combien la participation cinématographique relève de motivations variées: passe-temps, recherche d'une vie imaginaire, intérêt du contenu.[10]

Les recherches filmologiques ont donné lieu à de nombreuses théories, philosophiques, morales, esthétiques, psychologiques ou sociologiques, mais on n'a toujours pas réussi à dégager des critères de classification satisfaisants des contenus et des formes cinématographiques.

Ce qui est vrai, c'est que le cinéma ne saurait être analysé seul, mais dans ses relations avec les autres moyens de diffusion par l'image, et dans une perspective d'ensemble des loisirs et des devoirs sociaux et familiaux.

II.H.4. LE LIVRE

En 1965, le nombre d'ouvrages déposés à la Bibliothèque Nationale dans le cadre de la législation sur le dépôt s'élevait à 21.351 titres[11] comprenant les publications officielles administratives, les livres d'enseignement, encyclopédies etc. Ces titres représentaient un

10. "Les fonctions du loisir et la participation au cinéma" dans Vers une Civilisation du Loisir?
11. Ces chiffres et les suivants sont extraits de Bibliographie de la France. No. 1, 3 janvier 1967.

total d'exemplaires de 228 millions contre 205 millions en 1964, soit une augmentation de la production de 11,2 . Le chiffre d'affaires de l'édition se montait à 1.187 millions, c'est à dire qu'il avait presque quadruplé en 10 ans.

On retrouve dans l'industrie du livre les mêmes tendances que dans les autres secteurs de l'économie: fusions, associations, regroupements. Aujourd'hui, à côté d'un certain nombre d'indépendants dont quelques uns encore artisanaux, il y a trois grandes "puissances": en tête Hachette[12] (le "trust vert") avec Fayard, Stock et Grasset; Gaillimard avec le Mercure de France, Denoël, la Table Ronde; enfin, les Presses de la Cité avec Plon et Julliard.

La lecture de ces chiffres et le mouvement de concentration ne peuvent plus faire douter que le livre ait, à son tour, abordé le stade de la production de masse. Cependant cette affirmation mérite d'être nuancée, car, dans le total des titres publiés, il en existe beaucoup qui ne s'adressent qu'à un public très limité qu'il faut à priori exclure de notre classification.

Actuellement, seul le livre au format de poche, qui depuis 1953 connaît en France un très grand développement, répond à des critères valables de production de masse.[13] Ce type de livre a été tiré à 42,5 millions d'exemplaires en 1965, pour une production de littérature générale de cent et quelques millions de volumes.

---

12. Hachette en 1965 était au dixième rang d'importance des entreprises françaises.
13. Le tirage d'un livre au format de poche va chercher dans les 40.000 exemplaires minimum. Ce chiffre est à comparer avec la moyenne de 5.000 qui est le tirage le plus courant pour un roman.

Un autre élément non moins important est la distribution. Car la communication de masse n'implique pas seulement production de masse mais aussi distribution de masse. C'est pourquoi le livre au format de poche a cherché à rompre avec les circuits classiques. Les kiosques et les boutiques à journaux, les librairies des gares, les grands magasins en sont abondamment pourvus. C'est un livre qui essaie d'être présent aux yeux du public à chaque instant, et cette présence même est une incitation permanente à l'achat. La librairie traditionnelle, elle, n'est qu'un instrument de diffusion restreint.[14] Au contraire, par les nouvelles diffusions de masse peut s'accomplir ce que Robert Escarpit appelle "la transition du circuit lettré au circuit populaire."[15]

Certes, les chiffres déjà cités marquent le dynamisme et l'expansion de l'édition. La pression économique et esthétique des moyens de communication visuels a grandement contribué à son évolution. Mais les efforts faits jusqu'à maintenant dans le domaine de la distribution n'ont pas réussi à dépasser le cercle du public "lettré" actuel, que l'on évalue communément à 2 millions, et à percer en direction des masses de lecteurs potentiels.

Au moment où les moyens de communication visuels nous conduisent peut-être à une véritable révolution culturelle, il semble que l'industrie

---

14. "Les librairies qui vendent des romans de qualité ne se trouvent pas, à de rares exceptions près, sur le même circuit que le travailleur." Benigno Cacérès, "Comment conduire le livre au lecteur", Informations Sociales. Paris No. 1, janvier 1957, p. 107.
15. Robert Escarpit, La Révolution du Livre. Paris:UNESCO et P.U.F., 1965.

du livre ait du mal à résoudre sa contradiction fondamentale, une production surabondante par rapport aux débouchés actuellement possibles.

II.H.5 CONCLUSION

Un certain nombre de points ressortent clairement de l'étude descriptive qui vient d'être faite.

La production de masse dans le domaine des communications a considérablement étendu le public des "consommateurs" (compte tenu des restrictions faites à propos du livre), en faisant baisser le prix des produits de "communication". La presse, le poste de radio et de télévision, le cinéma et le livre au format de poche peuvent être considérés comme étant à la portée de toutes les bourses. Le progrès technique des communications a donc supprimé une partie des inégalités liées traditionnellement à la différence des revenus, même si des différences qualitatives se sont parfois substituées aux différences quantitatives.[16]

Les moyens de communication de masse ont accéléré la prise de conscience de la jeunesse en tant que catégorie humaine ayant son existence et sa valeur propres, et d'une certaine forme de culture adolescente. C'est la société des "moins de vingt ans" qui a ses activités, ses groupes, ses journaux, ses émissions de radio et de télévision, sa littérature, ses symboles et ses héros spécifiques.

La place croissante de l'image dans l'univers où nous vivons n'est plus contestable. Les manuels

---

16. Voir Pierre Bourdieu, "Différences et Distinctions" dans Le Partage des Bénéfices, Expansion et Inégalités en France. Paris:Editions de Minuit, 1966.

scolaires eux-mêmes la consacrent. Le visuel est devenu une espèce de dénominateur commun des Mass Media (y compris la radio qui est un auxiliaire efficace de cette "visualisation").

Finalement, on ne constate pas de différence de nature entre les différents moyens de communication du point de vue des différents genres d'information. On ne trouve que des différences de degré; et on peut se demander si on ne se dirige pas vers une confusion progressive dans la répartition des genres par les différents supports, dans la mesure où tous ces supports tendent à répondre de plus en plus à des besoins et à des intérêts semblables qui relèvent de valeurs de loisir communes à tous.

Néanmoins, il nous semble que le quotidien continue à jouer le rôle le plus important et c'est la raison pour laquelle nous lui avons accordé tant de place dans cette étude.

Notre conclusion est confirmée par Joffre Dumazedier et Aline Ripert pour qui le quotidien occupe, à l'heure actuelle, dans la culture de masse, une position prépondérante que ce soit pour la distraction, pour l'information ou pour l'instruction.

> "Pour développer - selon eux - des connaissances plus approfondies dans la majorité des différentes catégories de la population, tout en satisfaisant son besoin de divertissement, il serait nécessaire d'accentuer la <u>double</u> évolution du quotidien, inspirée à la fois par le modèle de présentation du magazine et par le contenu du livre. Il pourrait s'ensuivre le besoin d'une

coordination beaucoup plus étroite que par le passé entre quotidien, le magazine et le livre."[17]

17. J. Dumazedier et A. Ripert, Le Loisir et la Ville, Loisir et Culture. Paris: Editions du Seuil, 1966, p. 224.

Communications Bibliographie

1930. Coeuroy, André. Panorama de la radio. Paris: Ed. Kra, 1930.

1934. Bourgin, G. Essai sur la presse française Bibliographie et archives. 1934.

1943. Stoetzel, Jean. Théorie des Opinions. Paris: Presses Universitaires de France, 1943.

1945. Clauss, Roger. La Radio, huitième art. Bruxelles, 1945.

1946. Morris, Charles. Signs, Language, and Behavior. New York: Prentice-Hall, 1946.

Sudré, René. Le Huitième Art. Mission de la Radio. Paris: Editions Julliard, 1946.

Thévenot, Jean. L'Age de la télévision et l'avenir de la radio. Paris: Les Editions Ouvrières, 1946.

1947. Dorner, Alexander. Way Beyond Art. New York: George Wittenborn, Inc., 1947.

1948. Bernhart, Jose. Traité de prise de son. Paris: Eyrolles Edition, 1948.

Stoetzel, Jean. Les Sondages d'Opinion Publique. Paris, 1948.

1949. Merton, Robert K. "The Sociology of Knowledge and Mass Communication." Social Theory and Social Structure. Glencoe, Illinois: The Free Press, 1949.

1950. Cordier, Stéphane. La Radio, reflet de notre temps. Paris: Ed. Inter-Nationales, 1950.

Domenach, Jean-Marie. La Propagande politique. Paris: P.U.F., 1950.

Driencourt, Jacques. La Propagande, nouvelle force politique. Paris: Armand Colin, 1950.

Innis, H. A. Empire and Communications. London: Oxford University Press, 1950.

"La Presse, IVème Pouvoir (1944-1950)" La Nef, Août-Septembre, 1950. [Special double issue devoted to a study of the French press. Deals with such problems as

"Les variations des moyens d'information," "Opinion publique et tirage," "Propagande et démocratie," "La formation du journaliste," etc. Articles by several specialists: Claude Bourdet, Jacques Fauvet, Jacques Kayser, Claude Bellanger. W.B.]

1951. Stoetzel, Jean. "Fonctions de la Presse: A côté de l'Information" in Etudes de Presse. Vol. III, 1, 15 juillet, 1951, pp. 37-42

Innis, H. A. The Bias of Communication. Toronto, Canada: University of Toronto Press, 1951.

1952. Stoetzel, Jean. "La Connaissance des Opinions," Traité de Psychologie appliquée. Paris, 1952.

1953. Ehrenzweig, Anton. Psychoanalysis of Artistic Vision and Hearing: The Dissociation of Sensibility since the Renaissance. London: Routledge and Kegan Paul, Ltd., 1953.

Faure, Elie. Fonction du Cinéma, de la Cinéplastique à son destin social. Paris: Plon, 1953.

Kayser, Jacques. Une Semaine dans le Monde, Etude comparée de 17 grands quotidiens pendant 7 jours. Paris: U.N.E.S.C.O., 1953.

1954. Bret, Paul-Louis: Information et Démocratie. Paris: Marcel Puget, 1954.

Davidson, Jean. Correspondant à Washington. Paris: Ed. du Seuil, 1954.

1955. Fouilhé, Pierre. Journaux d'enfants, journaux pour rire? Paris: Centre d'Activités pédagogiques, 1955.

Kayser, Jacques. Mort d'une Liberté. Techniques et politique de l'Information. Paris: Plon, 1955.

Pinto, Roger. La Liberté d'Opinion et d'Information. Contrôle juridictionnel et Contrôle administratif. Paris: Domat-Montchrestien, 1955.

1956. Beuve-Méry, Hubert. Du "Temps" au "Monde" ou la Presse et l'Argent. Paris: Conferences des ambassadeurs, 1956.
Manevy, Raymond. L'Evolution des Formules de Présentation de la Presse quotidienne. Paris: Editions Estienne, 1956.
Miller, George A. Langage et Communication. Paris: Presses Universitaires de France, 1956.
Poulet, Georges. Studies in Human Time. Baltimore: The Johns Hopkins Press, 1956.
1957. Anshen, R. N. Language: An Inquiry into its Meanings and Function. New York: Harper and Row, 1957.
Berger, Gaston. Le Phénomène de l'Opinion Publique, l'Opinion Publique. Paris: Presses Universitaires de France, 1957.
Girard, Alain. "La Connaissance de l'Opinion publique et la Méthode des Sondages," L'Opinion publique, Paris: P.U.F., 1957.
Leaté, Jacques. Secret militaire et Liberté de la Presse. Paris: P.U.F., 1957.
1958. Durand, Jacques. Le Cinéma et son Public. Paris: Sirey, 1958.
Gérin, Elisabeth. Tout sur la Presse Enfantine. Paris: Centre de Recherche de la Bonne Presse, 1958.
Ledré, Charles. Histoire de la Presse. Paris: Librairie Arthème Fayard, 1958.
1959. Barillon, Raymond. Le Cas Paris-Soir. Paris: Armand Colin, 1959.
Brisson, Pierre. Vingt Ans de Figaro 1938-1958. Paris: Gallimard, 1959.
Carothers, J. C. "Culture, Psychiatry and the Written Word," Psychiatry, November 1959.
Codding, George A., Jr. La Radiodiffusion dans le Monde. Paris: U.N.E.S.C.O., 1959.
Frédérix, Pierre. Un Siècle de chasse aux nouvelles: de l'Agence d'information Havas

à l'Agence France-Presse, 1835-1957. Paris: Flammarion, 1959.
Goblot, Laurent. Apologie de la censure. Rodez, Ed. Subervie, c1959.
1960. Dudek, Louis. Literature and the Press. Toronto: The Ryerson Press, 1960.
Esprit, juin 1960, Numéro Spécial "Situation du Cinéma Français."
1961. Pierce, J. R. Symbols, Signals and Noise. New York: Harper and Row, 1961.
Robinet, Louis-Gabriel. Je suis Journaliste. Paris: Edition du Conquistador, 1961.
Sauvy, Alfred. L'Opinion Publique. Paris: P.U.F., 1961.
1962. Chatelain, Abel. Le Monde et ses lecteurs. Paris: Armand Colin, 1962.
Domenach, Jean-Marie. La Propagande politique. Paris: P.U.F., 1962.
Duncan, Hugh D. Communication and Social Order. New York: The Bedminster Press, 1962.
Ellul, Jacques. Propagandes. Paris: Armand Colin, 1962.
Meynaud, J. Les Attitudes politiques. Paris: P.U.F., 1962.
Pucheu, René. Le journal, les mythes et les hommes. Paris: Ed. Ouvrières. Coll: "Vivre son temps." 1962.
Pigé, François. La télévision dans le Monde. Paris: Société nationale des Entreprises de Presse, 1962.
Robinet, Louis-Gabriel. Journaux et Journalistes. Paris: Hachette, 1962.
Voyenne, Bernard. La Presse dans la société contemporaine. Paris: Armand Colin, 1962.
1963. Batailler, Francine, Alain Schifres, et Claude Tannery. Analyses de Presse. Paris: Presses Universitaires de France, 1963.
Giniger, Henry. "Satirical Weekly Loses Paris Suit," New York Times Western Edition, Jan. 12, 1963.

Kayser, Jacques. Le Quotidien français. Paris: Armand Colin, 1963. [A foremost scholar of the French press suggests new methods for the scientific study of the press. Statistics, graphs, charts.]
Mumford, Lewis. Technics and Civilization. New York: Harcourt, Brace and World, Inc., 1963.
Sullerot, Evelyne. La Presse Féminine. Paris: A. Colin, 1963.
1964. Goguel, Francois et Alfred Grosser. La Politique en France, chapitre sur "l'Information et la Presse," pp. 148-163. Paris: P.U.F., 1964.
Hale, Oron J. The Captive Press in the Third Reich. Princeton: Princeton University Press, 1964. [See pp. 274-283 for an account of Nazi party relations with the press in the occupied nations of Europe, including France. W.B.]
McLuhan, Marshall. Understanding Media: The Extensions of Man. New York: McGraw-Hill, 1964.
Raux, H. F. Répertoire de la Presse et des Publications Françaises. Paris: Documentation Française, 1964.
1965. Cazeneuve, J. Sociologie de la radio-télévision. Paris: P.U.F., Coll. "Que sais-je?," 1965.
Collins, Larry and Dominique LaPierre. Is Paris Burning? New York: Simon and Schuster, 1965. [History in film scenario style, reminiscent of Time magazine reportage. Tends to give French Communists the villain's role. In reality the French Communist Party gained great prestige in France in 1944-45 for its role in the Underground and the Liberation. Worthwhile reading in conjunction with DeGaulle's Memoires de Guerre. W.B.]
Decaves, Pierre et A.J.V. Martin. Un Siècle de radio et de télévision. Paris: Les Production de Paris, 1965.

Denoyer, P. La presse dans le monde. Paris: P.U.F., Coll. "Que sais-je?", 1965.
"Dernière édition [court métrage de 20 minutes sur la presse francaise et ses 5 millions de lecteurs]. New York: McGraw-Hill Book Co., 1965. Série: Ici la France.
Farin, M. "L'Information télévisée." Etudes, mars 1965.
Fauchier, Nicolas. La Presse quotidienne. Paris: Editions syndicalistes, mai, 1965.
Robinet, Louis-Gabriel. La Censure. Paris: Hachette, 1965. (Collection les Grands Problemes)
Terrou, F. L'Information. Paris: P.U.F., 1965, Coll. "Que sais-je?."
Varin d'Ainvelle, Madeleine. La Presse en France. Paris: P.U.F., Mai, 1965.
1966. Archambault, François et Michel Ambault. Un Journal pour 30 centimes. Mythes et Réalités de la Presse Moderne. Paris: Julliard, 1966.
Méry, Edmond, Directeur. Annuaire de la Presse Française et Etrangère. Paris: Société d'Edition. 1966-67.
Mayeut, Françoise. L'Aube, étude d'un journal d'opinion 1932-1940, préface de René Rémond. Paris· Colin, 1966.
Santini, André. L'Aide de l'Etat à la Presse. Paris: P.U.F., 1966.

II.J STRATIFICATION ET MOBILITE DES CLASSES SOCIALES

Il existe déjà un nombre suffisant d'essais, par des journalistes et des auteurs de livres scolaires, qui divisent la société française en un nombre déterminé de classes sociales. Les uns y trouvent quatre classes: la bourgeoisie, qui comprend l'aristocratie, la classe moyenne (ou les classes moyennes), les paysans, et les ouvriers. D'autres y voient huit classes, en groupant en huit catégories les divers genres de travail qui contribuent à l'économie du pays.1

Il importe de distinguer entre de tels essais de vulgarisation et les études académiques qui contribuent à la démographie et à la sociologie. Il faut que ces études commencent par adopter une définition du terme "classe sociale", afin de pouvoir démontrer statistiquement le degré de stratification et de mobilité d'une classe à l'autre. Le choix d'un concept de classe n'est pas complètement déterminé par l'usage que l'on se propose d'en faire; il comprend des alternatives idéologiques et des jugements sur l'importance relative du statut social et du genre de métier excercé. Car le statut et la profession entraînent deux échelles de valeurs différentes.

Au lieu d'offrir ici une simplification de ce sujet il a été décidé, suivant le conseil du Professeur Benjamin Stora, de renvoyer le lecteur directement à des études sérieuses. Pour la stratification sociale, nous recommandons surtout deux études de Raymond Aron (1962, 1964) et, quoique d'une lecture beaucoup plus difficile, le cours de Sorbonne de Georges Gurvitch sur les classes

---

1. Pour un article supérieur, dans une revue dont le rédacteur-en-chef est un sociologue professionnel, voir "Les huit classes qui font la société française," Réalités, 154, novembre 1958, pp. 55-59.

sociales (1958-60; 1966). Pour la mobilité professionnelle, nous signalons deux études bien documentées de l'Institut National de Statistique et d'Etudes Economiques (INSEE), dans la "Nouvelle série d'enquêtes sur l'emploi"(1965, 1966).

Les principales ressources pour mettre à jour la documentation de ce sujet sont énumérées à la fin du présent volume, dans l'Appendice de La Bibliographie Générale, Sources pour la révision de ce rapport. Il est à espérer que L'Encyclopédie française publiera une nouvelle édition de son tome 9, L'Univers économique et social, qui date de 1960.

Stratification et mobilité des classes sociales: Bibliographie

1949. Gurvitch, Georges. Industrialisation et technocratie. Paris: A. Colin, 1949. [Introduction de Lucien Febvre; exposés de M. Bye et autres.]

1950. Halbwachs, Maurice. Esquisse d'une psychologie des classes sociales. Glencoe, Ill.: Free Press, 1950.
Institut National d'Etudes Démographiques. Le Niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire. Paris: Presses Universitaires de France, 1950-54. Travaux et documents, Nos. 13,23.

1953. Levi-Strauss, Claude. "Social Structure." Anthropology Today. Chicago: University of Chicago Press, 1953.
Rogoff, Natalie. "Social Stratification in France and the U.S.A." American Journal of Sociology, 58 (January 1953), 347-357. Réimprimé in Bendix, Reinard, et S.M. Lipset, éds., Class, Status and Power. Glencoe, Ill.: Free Press, 1953, pp. 577-588.

1956. Rotvand, Georges. L'imprévisible Monsieur Durand. Paris: Editions Pierre Horay, 1956. [Revue par Miroglio, Abel: Revue de Psychologie des Peuples, No. 3, 1957.]

1957. Gurvitch, Georges. La Vocation actuelle de la sociologie, t.1, 2e éd. Paris: Presses Universitaires de France, 1957. Bibliothèque de sociologie contemporaine.

1958. Gurvitch, Georges, éd. Traité de Sociologie. Paris: Presses Universitaires de France, t.1, 1958; t.II. 1960.

1959. Mills, C. Wright. The Sociological Imagination. New York: Oxford University Press, 1959. [Pour la définition du terme "classes sociales."]

1962. Aron, Raymond. Dix-huit leçons sur la société industrielle. Paris: Gallimard, 1962.
Pin, Emile, et John Smith. Les Classes sociales. Paris: Editions Spes, 1962. Collection "Sociologie d'aujourd'hui."

1964. Aron, Raymond. La Lutte des classes. Paris: Gallimard, 1964. Collection "Idées", No. 47.
Dupeux, Georges. La Société francaise. Paris: Armand Colin, 1964.

1965. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.). "Une Nouvelle série d'enquêtes sur l'emploi: l'enquête d'octobre 1962." Etudes et conjoncture, No. 4 (avril 1965), 20e année, pp. 5-83.
Laroque, P. Les Classes sociales. Paris: PUF, 1965. Collection "Que sais-je?".
Retel, Jacques O. Les Gens de l'hôtellerie. Paris: Editions Ouvrières, 1965. Collection "L'Evolution de la vie sociale".

1966. Gurvitch, Georges. Etudes sur les classes sociales. Paris: Gonthier, 1966. Collection "Méditations", No. 51.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.). "La Mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964." Etudes et conjoncture, No. 10 (octobre 1966) 21e année, pp. 3-163.

1966. Le Partage des bénéfices. Paris: Les Editions de Minuit, 1966. Collection "Le Sens Commun".

Monpied, Ernest. Terres mouvantes. Paris: Les Editions Ouvrières, 1966. [Terres mouvantes, c'est de la psychologie paysanne en mouvement.]

Reynaud, Jean-Daniel. Tendances et volontés de la société française: Expansion et inégalités en France. Paris: Société d'Etudes et de Documentation Economiques, Industrielles et Sociales, 1966. Collection Furtible.

II.K LE SAVOIR-VIVRE

par Sylvia Behar

Les bons usages dominent la vie entière; ils décrivent la forme quotidienne d'une civilisation et d'un peuple; ils reflètent les caractéristiques d'une nation parce qu'ils gardent des traces de son histoire sociale et politique, et des traces de ses fondements réligieux et laïques. La France a beaucoup changé depuis l'épreuve de la dernière guerre, mais les règles fondamentales des bons usages français ont très peu changé. Les Français en général cherchent à faire de leur vie une esthétique et c'est dans cette recherche que le domaine des bons usages y entre. Pour les Français du moins, la valeur des bons usages se rattache à l'ordre esthétique. Ils considèrent que leurs règles ont pour but de rendre la vie plus facile et plus belle. C'est peut-être à cause de cela que les Français ont plusieurs termes pour définir les bons usages: on parle de la politesse et de l'étiquette qui indiquent un raffinement général; on parle de bienséance et de savoir-vivre, termes qui montrent que les Français croient qu'une personne dépourvue de manières ne sait pas vivre. Leur idée de la bonne vie ne peut se séparer des bonnes manières, comme l'idéal américain est inséparable d'une vie confortable, efficiente, et sans cérémonie.

Quand on parle des bons usages on comprend aussi les tabous, car ils servent à définir les bons usages du point de vue des rapports sociaux entre les personnes. Dans la culture Française, comme sans doute dans toutes les cultures, l'éducation des tabous facilite l'éducation des bons usages parce que les tabous sont chargés d'émotion et qu'ils prescrivent toujours un comportement précis. Les Français ont gardé une sorte de révérence pour le rituel des manières. Chaque personne est un individu séparé, et les lois de bienséance et le respect des tabous lui sont inhérents. Il continue les usages peut-être parce qu'ils lui

ont été enseignés, mais plutôt il a découvert que la politesse est une pièce de monnaie avec laquelle il peut obtenir certaines choses.

Les matières de ce chapitre se diviseront en huit parties: les bons usages---1) dans la vie quotidienne, 2) dans la vie extérieure, 3) dans l'ambiance du travail, 4) dans le langage, 5) dans les visites et les réceptions, 6) dans les cérémonies familiales, 7) au sujet des enfants, 8) au sujet des adolescents. Etant donné que ce sujet des bons usages est vaste, on devra faire un court exposé des matières qu'on trouvera dans deux sources principales: les Bons Usages (1962) et Savoir Vivre (1966). A cause de cela on se concentrera sur les aspects des bons usages qui ne soient pas familiers aux Etas-Unis.

Introduction: Citations supplémentaires

Reed, Muriel. 1963.

"At dinner parties almost invariably the subject would come up about the 'imposibility of the French.' It had come as a rude awakening, hardly to be admitted, how difficult the French are. From childhood on, one loves France, its culture, its beauty, its history, its élan, all of which are so lifegiving that it would seem impossible that the French themselves could be disappointing. But disappointing they are in almost every way. Raymond Aron summed it up one day: 'You Americans are inquisitive. You want to know why things work and how, and if they can be improved. We French are suspicious.'

"The same difference sets youth and old age at odds. I see so well how trying Americans are for the French, but I also see how old and tired and disillusioned France is. Oh, they are witty, marvelously witty; no people has a keener esprit, but except for their peasants, they haven't the faintest conception of a belly laugh.

"And of course they are the most inhospitable

people on earth. They don't even know, and most of them don't care, that they are inhospitable. For centuries they have been shut in and they wish they could go on being shut in. Oh, the horror of Outsiders! Yet the French see--that is, a tiny seeing element of the French--that in the world of today all nationalities must mingle and cooperate. (sic. see rest of book!)

"'We French do want to be nice to foreigners,' a charming French lady said to me. 'Oh, we do. In fact my husband and I want terribly to give a dinner party for you and Mme. Reed. But the reason we cannot entertain you is--it's the same with all you diplomats--you are in Paris for only two or three years. Before we know it--you are gone.'

...(One of them tells an anecdote supposedly told by a Frenchman about how they dislike all their neighboring countries so why should they like, and why should we expect them to like, Americans?

They agree that the reason for the 'difficulty' of the French is that their famous gloire is all in the past, while making masterpieces of their 'little lives.')"--pp. 59-61. Copyright par Réalités. Citation autorisée par Réalités. *

. . .

Lerner, Daniel. September 1956.

"French use ritual as distance maintaining mechanism. Ritual in their common perspectives and practices complicates the problem of initial contact in interviewing."--pp. 187-194. Copyright par The American Journal of Sociology. Citation autorisée par The American Journal of Sociology.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Wharton, Edith, 1937.

"The French too often economize manners as they do francs. ... (One must understand) that, in a society based on caution, and built about an old and ineradicable bureaucracy, obsequiousness on the one side is sure to breed discourtesy on the other.

"Unfortunately, in the process, the forms of courtesy have turned into the sharp-edged metallic counters of a game, instead of being a spontaneous emission of human kindliness."--p. 90. Copyright par Appleton-Century Company. Citation autorisée par Appleton-Century Company.*

. . .

Wharton, Edith. 1937.

"Their ritual of politeness makes it difficult for application in undetermined cases, and therefore it often gets left out in emergencies. (Travellers complain they see little courtesy.) The French are not courteous from any vague sense of goodwill toward mankind; they regard politeness as a coin with which certain things are obtainable, and being notably thrifty they are cautious about spending it on strangers."--pp. 139-140.*

. . .

Lerner, Daniel. 1957

Conventions of courtesy as a means of keeping social distance.--"French respect reserved person, bien élevé. Il faut garder ses distances. An established code exists for most matters of daily routine, e.g. meal times and composition of a meal (appropriate wines, ordered progression from

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

hors d'oeuvre to coffee)."--pp. 27-28. Copyright par Encounter. Citation autorisée par Encounter.*

. . .

Stoetzel, Jean. 8 juin 1965.

"La cérémonie de la politesse est une valeur opposée à l'efficience. La société européenne est plus efficiente, donc moins cérémonieuse, que la société orientale, mais plus cérémonieuse et moins efficiente que la société américaine." Lettre de Jean Stoetzel.

. . .

Fermaud, Jacques. 1965.

"Manners are then a social necessity in France to avoid friction between individuals of different social classes. They are also a sort of invisible but very real wall protecting the privacy of the individual or of the family circle. French yards are surrounded by walls, and the French close their shutters in the evening; in the same spirit, they protect their privacy behind the curtain of politesse...respect for the privacy of others creates a climate which is not only favorable, but indispensable, to French individualism." p. 178. Copyright par The American Society Legion of Honor Magazine. Citation autorisée par The American Society Legion of Honor Magazine.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Fermaud, Jacques. 1965

"La politesse en France a beaucoup de raisons d'être puisqu'elle protège l'intimité de l'individu ou de la famille. Elle a une morale raison d'être puisqu'elle développe de la discipline et de la maîtrise de soi. La politesse existe pour des raisons esthétiques puisqu'elle satisfait au besoin du raffinement, et de la perfection et pour des raisons philosophiques puisqu'elle comprend tout le problème de forme."--p. 176.*

. . .

Fermaud, Jacques. 1965

"Granted that life is action, élan, constant évolution, still the very concept of évolution implies the concept of form...politesse is the form which our social life and activities must take and which will 'shape' our relations with other people."--p. 176.*

. . .

Fermaud, Jacques. 1965.

"French dictionaries define politesse as 'culture individuelle' and 'manière d'agir, de parler civile et honnête...' I personally challenge the idea that politesse can be 'culture' since the basic meaning of culture implies production: I do not believe that manners are, so to speak, productive. Politesse is not an action; it is, as the word implies, a 'manner' or a way of acting, of speaking, of behaving. It is the form given to our behavior."--pp. 175-176.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Curtius, Ernst. 1932

The French conception of civilization democratized because of education: "It is universal not only in the sense that it unites the nation and humanity, and that within the nation it includes all classes, but also because it covers the whole of existence... extends from material things up to ideal standards...We may indeed assert that in France civilization begins with food. Gastronomy is a part of civilization. So is fashion. Politeness forms part of it. In short, all form of life...and they touch everyone, and everyone, at least to some modest extent, can have a share in them...Not only meals... but the structure of the day, conversation, correspondence and sociability are all regulated: all functions of life are subordinated to an aesthetic order. The name for this is les manières...(which) should mean not only the rules of external behavior, but the expression of aesthetic moral cultivation. According to the classical conception they form part of morality...Civilization, then, means the taming of raw nature, the refinement of customs, the humanizing of barbarism. In this sense, civilization is a social fact. It means the collective level of pleasing forms of life attained by a whole society."--pp. 30-32. Copyright par Grasset. Citation autorisée par Grasset.*

. .
.

Bady, René et Jean Chevalier. 1945.

"La culture, enfin, ni même la civilisation ne demeurent pour le Français des réalités extérieures à sa personne et à sa vie. La culture lui paraît de peu de prix si elle ne sert d'abord à le cultiver et la civilisation commence et s'achève pour

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

lui à la politesse du coeur."--p. 42. Copyright par Editions Maguerat. Citation autorisée par Editions Maguerat.*

. . .

Darbelnet, Jean Louis. avril-mai 1963

"Le sérieux et la réserve existent chez les Français aussi bien que chez les Anglais, seulement ces qualités ne s'appliquent pas aux mêmes choses ou aux mêmes circonstances. C'est un sujet délicat, qu'il faut aborder prudemment. La comparaison sur des points précis permet d'éviter les généralisations."--p.11. Copyright par Le Français dans le monde.*

. . .

Rivière, Jacques. 1928.

"La vie de société. Nulle part elle n'atteint ce point d'équilibre miraculeux qu'elle a chez nous. Nulle part elle est plus polie, plus policée plus réglementée peut-être, et par des usages plus compliqués et plus délicats. Mais nulle part non plus l'individu n'a autant la permission d'y paraître comme il est. Nulle part on ne trouve plus d'indulgence et de faveur pour la particularité...Il n'y a qu'en France que, dans la société même, et dans le moment où tous sont réunis, on garde le respect, le goût des différences il n'y a que là qu'on aime à les cultiver. C'est pourquoi le Français est partout en exil."--pp. 129-130. Copyright par Claude Avelline. Citation autorisée par Claude Avelline.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Bernot, Lucien and René Blancard. 1953

Attitudes envers les "quelqu'uns"--"...qu'on les critique ou non, ces 'quelqu'un' ce sont du 'beau monde.' On a le respect de la 'maison bourgeoise' chez beaucoup d'ouvriers. Il arrivera à une femme de se vanter: 'moi j'ai été placée dans une maison bourgeoise quand j'étais jeune:' (C'est là une source de prestige.) On entendra dire: 'je placerai ma fille dans une maison bourgeoise, elle apprendra les belles manières.' On sait qu'on ne peut pas se mesurer à eux, ce sont 'des gens à part' qu'on ne peut pas fréquenter...'ils ont une autre situation que la nôtre,'... 'nous ne sommes pas de leur rang.'"--Copyright par Institut d'Ethnologie. p.282.*

. . .

Melnik, Constantin and Nathan Leites. 1958

Parliament members "demand a president above reproach in all respects, regardless of their own private feelings in such matters. The French need for presenting a front of respectability here outweighs any political ideological considerations; even some of the anticlericals seem to prefer a president who has been married in church."--p. 38. Copyright par Row, Peterson, and Company --a Rand Corporation Research Study.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.1 Le Savoir-vivre dans la vie quotidienne

Les bons usages dans la vie quotidienne française exigent qu'il n'y ait aucun laissez-aller chez soi. Les Français reconnaissent le fait que la famille et le chez-soi sont à la base de la société française. C'est là où la préoccupation pour les bons usages commence. On souligne surtout la hiérarchie familiale et le respect pour les âges.

En France, la gastronomie est une partie importante de la vie quotidienne. Du point de vue des bons usages, les Français suivent certaines règles de politesse à table. Premièrement, les Français ne mettent pas les mains sous la table pendant le repas. En France cette action montre un manque d'éducation; en Amérique, au contraire, c'est le signe qu'on en a. On utilise les deux mains pour manger tant qu'on a dans son assiette quelque chose à couper; c'est avec la main droite qu'on le coupe et avec la main gauche qu'on le porte à la bouche (le couteau resterait dans la main droite). Quand on ne se sert pas de son couteau on mange de la main droite; mais la gauche est posée sur le bord de la table. Quand un Français veut boire, il doit essuyer la bouche avant de porter un verre à ses lèvres. Il soulève son verre quand on lui offre de le remplir. Or, il ne faut pas laisser du vin dans son verre en quittant la table. En servant le vin on ne doit pas saisir une bouteille par le fond, mais par le milieu de la bouteille.

Deuxièmement, au sujet de la galanterie à la table, il n'est pas nécessaire qu'un homme pousse la chaise d'une femme ou d'une jeune fille sous elle comme on fait en Amérique. Ce geste en France a été réservé aux domestiques.

Troisièmement, il y a aussi des règles précises pour la bonne conversation à la table Par exemple, l'interruption de quelqu'un qui parle est inexcusable. Il faut partager la

conversation, à moins que quelqu'un ne soit un bavard exceptionnel. Ainsi, ne doit-on pas parler trop longtemps sur un seul sujet.

La Vie quotidienne: Citations supplémentaires

Les Repas: Citations supplémentaires

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les instruments inconnus.--Si certains instruments vous sont inhabituels, soyez diplomate. Vous semblez très absorbé par la conversation de votre voisine et pouvez ainsi attendre que l'exemple vous soit donné par les autres.

"Une maîtresse de maison accomplie évite de confondre un invité en soulignant son erreur.

"On raconte la jolie histoire de l'invité un peu 'paysan du Danube' qui ignorait les rince-doigts. Etourdi, trop pressé, il avala le contenu tiède et parfumé qui lui était ainsi présenté. Ce que voyant, la maîtresse de maison en fit autant. Ainsi fut évitée une grande confusion pour l'ignorant, les autres invités n'ayant pu se dispenser de se conformer au geste de charité ainsi proposé." p. 188. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les fruits.--Ne choisissez pas. Une bonne maîtresse de maison n'offre que des fruits mûrs. elle peut aussi choisir pour vous.

"Coupez-les en deux ou en quatre. Piquez chaque morceau avec la fourchette et pelez au couteau, n'y mettez pas les doigts.

"Si vous voulez partager avec un autre

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

convive, présentez-lui le côté qui porte la queue.

"Les pépins d'orange, les noyaux de cerise se crachent dans la main repliée en cornet, puis sont déposés dans l'assiette.

"Les noyaux d'olive, de pruneau, d'abricot, de pêche, sont déposés directement de la bouche dans la fourchette ou dans la cuiller. Interdiction absolue de les cracher directement dans l'assiette."--p.188.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

Comment mettre une table.

L'usage de la nappe est presque complètement perdu pour le déjeuner, à moins qu'il ne s'agisse d'une nappe de couleurs vives, ou pour un déjeuner de première communion, de fiançailles ou de mariage: la nappe blanche s'impose alors. En temps habituel, les services individuels, faits de petits napperons séparés, sont préférés. Le soir la nappe doit être blanche, rose, bleue ou jaune pâle. Pas d'écossais.

"Assiettes.--A la place de chaque convive, posez une seule assiette. Pour le dîner, deux assiettes: une plate en dessous, l'autre, creuse, par-dessus, destinée au potage.

"Les couverts.--La fourchette se place à gauche de l'assiette, les pointes sur la table; le couteau à droite, le tranchant vers l'assiette. Le porte-couteau ne s'emploie pas pour les grands dîners. Il se place, dans les autres cas, à droite de l'assiette et supporte le couteau, et, le soir, en plus, la cuiller à potage (le côté bombé en dessus). Si couvert à poisson il y a, il se trouve à côté des autres: la fourchette à gauche, le couteau à droite.

"Les verres.--Même si la simplicité du repas fait qu'il n'y a pas de vins fins, le verre dit 'à bourgogne' doit être mis à droite du grand verre. Beaucoup de personnes détestent mélanger l'eau avec

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

le vin.

"Si votre intention est d'arroser le dîner de deux vins et de champagne, le verre à bordeaux sera à droite du verre à bourgogne et la coupe à champagne derrière les trois autres.

"La serviette.--Pliée en cornet ou en triangle, elle se dispose le matin sur l'assiette et le soir, à droite, sur le couteau et la cuiller (puisque l'assiette sera remplie de potage). A l'intérieur de la serviette, glissez un petit morceau de pain ou, pour plus de cérémonie, un petit pain.

"Les salières.--Plusieurs salières, avec leur petite pelle, se répartissent sur la table, de manière que chacun ne soit pas obligé à une gymnastique pour y accéder.

"Les carafes.--Elles sont mises sur les dessous de carafe, deux de chaque côté d'un rectangle imaginaire qui occupe le centre de la table: une carafe d'eau et une carafe de bon vin de table. Les vins fins restent dans leurs bouteilles d'origine et n'apparaissent qu'en cours de repas.

"Au milieu de la table, une garniture, laissée à l'imagination et au goût de la maîtresse de maison: fleurs, coupe précieuse remplie de fruits, sujets de porcelaine ou de cristal, chandeliers de cristal ornés de bougies de couleur en 'bout de table', etc.

"Les assiettes à dessert.--Elles sont préparées à l'avance sur une desserte, chacune supportant le couvert à entremets, les couteaux à fromage et à fruits. Pour un repas de cérémonie, une assiette avec le couteau à fromage d'abord. Puis, au moment du changement d'assiettes, une autre portant le couvert à entremets, le couteau à fruits et le rince-doigts.

"Le rince-doigts.--C'est un petit bol de cristal, de céramique ou de cuivre, rempli d'eau tiède où surnagent une rondelle de citron ou des pétales de rose. Comme son nom l'indique, il est utilisé pour se tremper le bout des doigts, le repas achevé ou après des crustacés."--p. 179.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952

"La salade.--Elle doit être présentée coupée. Si, d'aventure, une trop grosse feuille a été oubliée, ne l'engloutissez pas en la faisant peu à peu disparaître dans votre bouche comme ferait un lapin: couper-la avec votre fourchette ou pliez-la de manière à pouvoir la faire disparaître dans votre bouche d'un seul coup.

"Ne gardez pas les lèvres huileuses, essuyez-vous au plus vite.

"Les assiettes à salade, placées à droite, permettent de ne pas mélanger viande et salade, selon le goût. Vous avez donc le choix: ou bien vous allez, avec votre fourchette, de l'une à l'autre assiette, ou vous mangez d'abord votre viande et, celle-ci terminée, vous attaquez votre salade."--p. 186

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le fromage.--Il ne se porte à la bouche ni avec la pointe du couteau ni avec la fourchette. Le couteau, tenu de la main droite, coupe un petit morceau qu'il pose sur une bouchée de pain et qui est alors maintenu légèrement avec le bout de l'index pour monter jusqu'à la bouche.

"Ne coupez pas un triangle de brie ou un morceau de gruyère dans le sens de la largeur, le dernier convive n'aurait plus que la croûte! Si le fromage porte sa croûte, retirez-la. Le camembert s'offre gratté, recouvert de chapelure, et entouré de coquilles de buerre.

"Gâteaux.--Les entremets liquides se mangent à la cuiller. S'ils sont solides, utilisez toujours la fourchette."--p. 188. *

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'assiette.--C'est avec de petits morceaux de pain, piqués par la fourchette, que vous dégustez la sauce dans l'intimité. Evitez ce geste dans un repas de cérémonie.

"Il est aussi mal élevé de le faire totalement, rendant ainsi une vaisselle nettoyée, que de laisser des aliments non consommés.

"Ne soulevez pas votre assiette. Ne la penchez pas, excepté, très légèrement, pour le potage.

"Le verre.--Essuyez-vous la bouche avant de porter le verre à vos lèvres.

"N'avalez pas le contenu d'un seul trait.

"N'exhalez pas de soupir, bouche ouverte, en terminant votre action de boire. Soulevez votre verre quand on vous offre de le remplir.

"Ne laissez pas de vin dans vos verres en quittant la table.

"Ne saisissez pas la bouteille par le fond, mais par le goulot.

"Le sel.--Ne prenez jamais le sel avec vos doigts, ni avec la pointe du couteau. Si vos hôtes ont oublié l'indispensable pelle à sel, mieux vaut stoïquement vous abstenir.

"Sous aucun prétexte ne portez un os à votre bouche. Tant pis pour les quelques lambeaux d'excellente chair que vous n'aurez pudétacher en jouant du couteau et de la fourchette."--pp. 186-187.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les couverts.--Quand le couteau est dans la main droite, la fourchettese tient dans la main gauche, au milieu de manche, l'index sur la naissance de la partie bombée.

"La cuiller.--La cuiller se tient dans la main droite, ainsi que le couteau.

"Ne mettez pas toute la cuiller dans votre

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

bouche et n'émettez pas de bruit pour absorber le liquide. Ne soufflez jamais si c'est trop chaud. Attendez que cela refroidisse.

"Ne faites pas, sans cesse, passer les instruments d'une main dans l'autre. Ne les brandissez pas en parlant. Ils restent horizontaux, sauf quand vous les portez à votre bouche. Ne posez pas la pointe sur le rebord de l'assiette, les manches écartés sur la table. Ils demeurent à l'intérieur de l'assiette, le manche dépassant peu, en croix, pendant la dégustation.

"Quand vous avez fini, placez-les sur le porte-couteau. Avec le dernier plat précédant les assiettes à dessert, ils seront placés à l'intérieur de l'assiette, l'un à côté de l'autre, à droite, les pointes de la fourchette posées sur l'assiette.

"Le couteau.--Ne portez surtout pas le couteau à votre bouche.

"Coupez votre viande au fur et à mesure, jamais tout à la fois, en petits morceaux, comme on le fait pour les enfants.

"En l'absence de couvert à poisson, n'utilisez pas votre couteau, vous pouvez très bien vous en tirer avec la fourchette seule .

"N'utilisez pas le couteau pour couper votre salade ni les pommes de terre et autres légumes." --p. 186.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'oeuf à la coque.--Il ne s'offre que dans l'intimité. Décapitez-le par l'un ou l'autre bout, peu importe quoi qu'on en ait pu dire. Utilisez fourchette ou cuiller, mais non couteau. Pour le déguster, vous introduirez de très petits morceaux de pain, l'un après l'autre, que la petite cuiller ira rechercher et porter à votre bouche. Ne faites pas plus 'trempette' dans vos oeufs que dans votre

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

thé.

"Ecrasez la coquille."--p. 188.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"Les moules.--Utilisez votre fourchette pour piquer la moule dans sa coquille. Ne pataugez pas à pleines mains.

"Les asperges.--Protocolairement, vous prenez la tige de l'asperge avec la main gauche et coupez la pointe avec la fourchette. Dans l'intimité seulement il est admis de les porter à votre bouche avec les doigts.

Le melon.--Se coupe avec un couteau d'argent. si cet instrument manque, n'utilisez jamais le couteau d'acier, mais la fourchette, qui le coupe fort bien quand il est mûr. On donne des petites cuillers si le melon est petit et offert par moitié à chaque convive."--p. 188.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le dessert.--Après le fromage, il convient d'enlever les morceaux de pain qui restent, d'essuyer les miettes sur la table avec une serviette ou une brosse destinée à cet usage, en les faisant tomber sur une assiette tenue dans la main gauche contre la table et un peu au-dessous, puis il faut supprimer les salières, le poivrier, le moutardier.

"Le valet de chambre, ou la femme de chambre, reste dans la salle à manger, debout, à côté de la desserte, et s'absente juste pour aller chercher les plats. Il surveille pour offrir du pain, verser de l'eau, le vin fin, quand le maître de maison ne fait pas lui-même ce service.

"S'il s'agit d'une bonne à tout faire, le menu doit être prévu en conséquence. La

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

préparation de plats trop compliqués ralentit le service d'une manière très préjudiciable à la chaleur de la conversation.

"Une sonnette électrique à pied ou une clochette sert à la maîtresse de maison pour appeler la domestique, qui, étant seule pour assumer cuisine et service, ne peut rester dans la salle à manger. On ne doit, pour le plat suivant, appeler que si tout le monde a terminé. Les lambins font ainsi pâtir les autres.

"La personne qui sert à table doit être impassible et muette. Elle ne manifeste en aucune façon qu'elle suit la conversation."--p. 183.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le pain.--Ne coupez pas votre pain avec un couteau. Rompez-le avec vos doigts. Ne portez à votre bouche que de petits morceaux, car vous ne devez pas mordre dans un morceau que vous reposeriez ensuite.

"Si vous manquez de pain, demandez-en discrètement à la femme de chambre, ou simplement à la maîtresse de maison, s'il n'y a pas de service.

"N'essuyez jamais votre verre ou votre assiette, où que vous soyez, même si par malchance ceux-ci ne vous semblent pas très propres; soyez stoïque."--p. 187.*

. . .

Wharton, Edith. 1918.

"Host and hostess <u>must</u> sit opposite each other."--p. 26. Copyright par Appleton-Century. Citation autorisée par Appleton-Century.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Wharton, Edith. 1918.

"Rules for good dinner table conversation--
1. Interruption the height of discourtesy, as is hogging: share and share alike--unless an outstanding talker.
2. Don't stay long on any one topic.
3. Women expected to listen well, asking right questions, and making right comments."--p. 24.*

. . .

Brault, Gerard. 1962.

"In middle-class homes they adhere to elaborate rituals of etiquette (at meals)." Copyright par French Review. Citation autorisée par French Review.*

. . .

La Tenue: Citations supplémentaires

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les gestes.--Ne relevez pas votre jupe ou votre manteau pour vous asseoir.

"Ne levez pas le petit doigt en crochet pour boire thé ou café. Ne buvez pas par petites cuillerées non plus.

"Ne vous asseyez pas sur le rebord d'une chaise ou d'un fauteuil, asseyez-vous carrément.

"Ne vous détournez pas pour vous moucher; faites-le discrètement, mais de face.

"N'étalez pas votre mouchoir après usage.

"N'éternuez pas violemment.

"Ne dites pas 'A vos souhaits' à qui éternue.

"Mettez votre main devant votre bouche quand

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

vous toussez et quand vous bâillez. Etouffez, d'ailleurs, tout bâillement autant que cela vous sera possible.

"Ne vous grattez pas en public.

"Un homme se lève quand une femme est debout.

"Sauf aux repas, un homme se lève toujours quand une femme lui offre quelque chose (café, cigarettes, etc.)."--p. 144.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Ne téléphonez pas étourdiment, à n'importe quelle heure. Vous êtes sûr de trouver vos amis à l'heure des repas, mais vous êtes aussi assuré de les déranger. Si vous ne pouvez faire autrement, du moins soyez très bref, et priez-les de vous excuser. N'appelez pas trop tôt ou trop tard, jamais avant 8 h 30 du matin ou après 10 heures du soir.

"Ne considérez pas le téléphone comme un moyen de conversation remplaçant une visite; votre interlocuteur peut être plus pressé que vous, ou bien une tierce personne peut attendre avec impatience la ligne pour une communication importante. Prononcez distinctement, ne criez pas, placez-vous ni trop loin ni trop près de l'appareil.

"Quand un ami vous appelle, ne prenez pas l'initiative de prolonger l'entretien par vos détails personnels de santé ou de famille. Songez que c'est lui qui paiera les communications! Les Parisiens oublient trop souvent qu'en dehors de Paris même chaque 'trois minutes' chiffre.

"Lorsque vous appelez, avant de demander qui est à l'appareil, nommez-vous. Dites: 'Allô, ici Madame Lenoir, pourrais-je parler à Madame Servant?'

"Celle-ci, étant au bout du fil, dira: 'C'est moi-même.'

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Son mari, si vous le connaissez, répondra: 'Ici Paul Servant, je vous présente mes hommages, Madame, et vais chercher ma femme.'

"S'il ne vous connaît pas, il restera anonyme, et se contentera de répondre: 'Je vais la chercher.'

"Il est une habitude fort incorrecte que l'on donne parfois aux domestiques: Au 'Puis-je parler à Madame Ribot?', la réponse est: 'De la part de qui?--De Madame Bosset.'--Réponse: "Madame est sortie.' Ce qui laisse supposer à Madame Bosset que Madame est sortie pour elle et ne l'aurait pas été pour d'autres.

"Faites donc répondre: 'Madame est sortie; c'est de la part de qui?'

"Ne restez pas dans la pièce où quelqu'un téléphone.

"Si, chez vous, on appelle une de vos amies au téléphone, ne demandez pas 'de la part de qui?', contentez-vous de dire à votre amie: 'On vous demande au téléphone.'

"Ne vous servez pas du téléphone de vos amis, sauf pour des cas exceptionnels. Si le coup de téléphone est pour l'extérieur, demandez le montant de la communication à l'employée des P.T.T. et laissez-le, arrondi, discrètement à côté de l'appareil. Surtout ne le faites pas remarquer à votre hôte, il se croirait obligé de refuser.

"Ne téléphonez pas pour prendre des nouvelles d'un malade gravement atteint, la sonnerie de l'appareil lui cause une fatigue insupportable; mieux vaut vous déranger en personne."--p. 137.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"LES BONS USAGES.--N'ouvrez jamais une lettre devant des tiers, sauf en famille, à moins d'urgence et, en ce cas, demandez la permission de le faire (cela se pratique même en famille). La formule est 'vous permettez', à quoi il est répondu

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

'je vous en prie' et non pas 'faites donc'."--p. 114.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"Comment dire bonjour.

"C'est la femme qui tend la main la première. L'homme incline légèrement le buste et attend, le bras le long du corps, que ce geste soit fait. Si la femme se contente d'incliner la tête, l'homme se gardera de prendre l'initiative de tendre la main. Son salut suffit. L'homme dira: 'Mes hommages, Madame' ou 'Je vous présente mes hommages.' La femme répondra: 'Bonjour, Monsieur.' On ne présente pas ses 'hommages' à une jeune fille, mais 'ses respects'.

'Après la maîtresse de maison, on salue les autres femmes en commençant par les plus âgées, puis les hommes.

"La maîtresse de maison.--Quel que soit l'hôte qu'elle accueille, homme ou femme, jeune ou vieux, la maîtresse de maison se lève toujours. A cela se reconnaît la parfaite femme du monde.

"C'est une profonde erreur de croire qu'elle doit rester assise, même à l'égard d'un jeune homme.

"Les femmes.--Mais, si elle n'est pas chez elle, une femme ne doit jamais se lever si un homme vient la saluer.

"Entre elles.--Une femme se lève pour les présentations à âge égal et pour les personnes plus âgées qu'elle et dit: 'Bonjour, Madame.' Elle peut ajouter: 'Je suis très heureuse de faire votre connaissance'; la réponse sera: 'Bonjour, Madame' ou 'Mais, moi aussi, Madame, il y a si longtemps que j'entends parler de vous.' Cette phrase ne se dit pas à une personne plus âgée qu'elle.

"Les hommes.--Un homme se lève toujours pour

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

saluer une femme, même s'il est très âgé.

"Entre eux.--Ils se lèvent toujours, sauf un vieillard à l'égard d'un jeune homme. Un homme jeune dira: 'Mes respects' ou 'Je vous présente mes devoirs' à un homme plus âgé et à un officier supérieur."--. 154*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"Fumer.

"Un principe que l'on méconnaît trop souvent de nos jours: ne fumez jamais sans demander la permission à ceux qui vous entourent.

"Une maîtresse de maison offre des cigarettes à ses invités. Si elle doit être seule à fumer, elle doit s'abstenir.

"Une femme n'allume jamais la cigarette d'un homme.

"Elle peut seulement lui offrir un briquet ou une boîte d'allumettes, dont il se servira.

"Elle n'éteint pas la flamme qui lui est présentée par un homme pour allumer sa cigarette.

"L'homme la soufflera, il ne secouera pas le briquet ou l'allumette en tous sens pour l'éteindre.

"Ne fumez pas à table. Cependant, dans l'intimité, si les maîtres de maison ont pris l'habitude américaine et offrent des cigarettes au dessert, vous pouvez accepter.

"Sauf dans l'intimité, un homme s'abstient de fumer la pipe.

"Avant de vous servir vous même, offrez des cigarettes à toutes les personnes présentes, femmes et hommes. Si vous n'avez pas d'étui, sortez légèrement une cigarette du paquet pour qu'elle soit plus facile à saisir."--p. 141.*

. . .

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le baisemain.

"Le baisemain est un raffinement encore en usage dans un milieu mondain. Il est admis de baiser la main de la maîtresse de maison, seulement, ou de toutes les femmes présentes dans le salon, si elles ne sont pas très nombreuses.

"Ne baisez pas la main des femmes qui n'ont pas l'habitude de recevoir cet hommage; cela se sent aisément.

"Ne baisez pas la main gantée.

"Evitez ce geste dans la rue.

"Tout d'abord, vous joindrez vos pieds, puis vous ne devrez pas élever la main jusqu'à vos lèvres, mais vous incliner jusqu'à elle.

"Effleurez la main très discrètement; malgré l'appellation, il ne s'agit pas d'un 'baiser' et, à plus forte raison, d'un baiser perceptible à l'oreille, mais d'un geste symbolique.

"Ne baisez pas la main d'une femme non mariée, quel que soit son âge."--p. 156.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"N'allumez pas trois cigarettes avec la même allumette. Si riducule que soit cette superstition, cela pourrait être désagréable à certaines personnes présentes.

"Ne tassez pas la cigarette sur le dos de votre main, votre ongle, votre étui ou la table.

"Ne parlez pas en gardant la cigarette entre vos lèvres et, à plus forte raison, collée à la lèvre inférieure.

"Une femme ne doit jamais fumer dans la rue.

"Ne soufflez pas la fumée à la figure de votre interlocuteur.

"Ne fumez pas dans une chambre à coucher qui n'est pas la vôtre, et surtout dans une chambre de

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

malade.

"Ne jetez pas les cendres par terre. Ne vous servez pas de votre soucoupe de thé ou de café comme cendrier si vous en avez un à portée de votre main.

"Maîtresse de maison, pensez à placer un cendrier à côté de votre visiteur.

"Ne laissez pas la cigarette 'se fumer toute seule'. Ecrasez-la soigneusement.

"N'allumez pas une cigarette avec la précédente.

"Un homme peut, dans la rue, en soulevant son chapeau, demander du feu à un fumeur inconnu.

"Pour fumer le cigare, il faut d'abord qu'il vous soit offert dans le salon où vous êtes reçu; ne prenez pas l'initiative d'en imposer la désagréable odeur.

"Enlevez la bague de papier; coupez l'extrémité avec un couteau ou un instrument spécial; surtout, ne vous servez pas de vos dents.

"Si, dans le salon, se trouve une femme enceinte, abstenez-vous de lui demander la permission de fumer. Elle n'oserait pas vous la refuser et risquerait d'en être incommodée. Soyez donc stoïque, sauf si, d'elle-même, elle vous engage à sortir vos cigarettes."--p. 143.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Gant ou pas gant?

"L'homme se dégante pour serrer la main.

"C'est une erreur de croire que la femme doit l'imiter. La femme reste gantée."--p. 155.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"La radio.

"Quand un visiteur entre, fermez la radio, même si vous devez renoncer à une audition qui vous captive. De toute façon, vous ne pouvez la suivre, mieux vaut y renoncer tout de suite et tout à fait.

"Il est d'ailleurs très impoli d'obliger vos amis à crier pour se faire entendre au-dessus du tumulte de la radio.

"Mais un visiteur devra s'enquérir de la nature de l'émission: 'Est-ce un beau concert, l'heure du journal parlé?' Alors il indiquera tout de suite qu'il n'entend pas l'interrompre et qu'il sera très heureux d'écouter lui aussi.

"Ne faites pas fonctionner votre poste trop fort. Songez à vos voisins du dessus, du dessous et d'à côté, et, en été, les fenêtres, à tous ceux que cela peut incommoder."--p. 138.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Cédez la parole à la personne la plus âgée, avant les autres.

"Ne laissez jamais tomber la conversation chez vous. Ayez toujours un certain nombre de sujets prévus, comme secours.

"Montrez-vous très courtois en public à l'égard de votre femme ou de votre mari. Pas de démenti, pas de discussion, encore moins de disputes. Ne prenez pas l'air excédé du monsieur qui sait que sa femme n'a aucun intérêt.

"En revanche, n'abusez pas des 'cheri' et de tous ces petit surnoms d'oiseaux ou diminutifs de tendresse, qui doivent être réservés à l'intimité.

"Evitez les regards d'intelligence. N'échangez pas de réflexions en une langue étrangére avec vos intimes et ne parlez pas devant les autres de personnes qu'ils ne connaissent pas.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Ne dites pas: 'Bonjour, monsieur Bonnet', sauf si vous vous adressez à une personne d'un rang social inférieur au vôtre. Dites: 'Bonjour, Monsieur.'

"Ne faites surtout pas étalage de vos relations flatteuses."--p. 97.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Un homme n'offre pas de fleurs à une jeune fille, cela marque une intention.

"Une femme n'offre pas de fleurs à un homme." p. 592.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"La tenue à table.

"Voici le point, peut-être le plus important du chapitre, un des plus importants du livre tout entier. Nombre de personnes prétendent qu'il suffit de voir la tenue à table pour juger d'une éducation!

"Tout d'abord, si c'est vous qui êtes reçu, attendez pour vous asseoir que la maîtresse de maison se soit elle-même assise.

"Asseyez-vous assez près de la table, mais sans vous écraser contre elle. Ne vous appuyez pas au dossier de la chaise.

"Quand la maîtresse de maison prend sa serviette, faites-en autant. Ne la déployez pas complètement, dépliez-la dans le sens de la longueur et posez-la sur vos genoux, jamais autrement. Ne la fixez pas dans votre col ou votre gilet!

"Attendez que la maîtresse de maison commence à manger."--p. 185.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952

"Les bras.--N'écartez pas les bras, ne levez pas un coude menaçant. Coudes au corps, avant-bras sur la table, telle est la tenue idéale. Une femme s'autorise aujourd'hui à poser un coude sur la table, surtout quand la main est jolie et soignée.

"Autres détails.--Ne vous balancez pas sur votre chaise. Mangez la bouche fermée. Ne faites pas de bruit en avalant. Si un morceau de viande s'incruste entre vos dents, supportez-le avec stoïcisme, n'allez pas chercher à le déloger avec vos doigts, ni en aspirant l'air. Tous ces bruits, sifflements de la langue et de la gorge, sont la marque flagrante d'une mauvaise éducation. Ne parlez pas la bouche pleine. Ne mangez pas gloutonnement, mais à une allure accordée à celle de la maîtresse de maison; ceux qui, par leur lenteur, prolongent le service sont mal cotés.

"Si vous trouvez un ver ou un cheveu, laissez-le sous un petit morceau de pain.

"Pour un geste maladroit, excusez-vous sans insister à l'excès, cela peut arriver à tout le monde, n'en faites pas un drame.

"C'est la maîtresse de maison qui, ayant constaté que tous ont terminé, donne le signal pour se lever. Elle pose sa serviette à côté de son assiette, tous en feront autant sans la plier; ils doivent la laisser négligemment froissée: la remettre dans les plis signifierait qu'ils se considèrent comme invités permanents.

"Aux familiers, souvent conviés à votre table, offrez une pochette à serviette ou un rouleau, vous leur indiquerez ainsi clairement l'intimité dans laquelle vous les admettez.

"Ne fumez pas à table, sauf au dessert, à l'américaine, dans l'intimité."--p. 190.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.2 Le Savoir-vivre dans la vie extérieure

La vie publique c'est la vie extérieure. Dans ce domaine-là on a surtout la conception de la civilité. On est civil dans la vie publique pour ne pas gêner autrui ou pour ne pas s'embarrasser soi-même. Ce qui compte ce n'est pas la fraternité entre les humains, mais bien le respect de l'individu.

En général, il faut agir avec calme. Ceux qui courent trop ont l'air plutôt anormaux et plus ou moins fous. Il faut dans toute chose éviter de troubler les bienséances. Pour cela, l'important c'est d'avoir beaucoup de tact.

La Vie extérieure: Citations supplémentaires

de Quercize, Françoise. 1952.

"Dire bonjour.

"Saluez toujours quand vous croisez quelqu'un dans un couloir ou dans l'escalier. Il suffit de vous incliner, ou de dire 'Bonjour Mademoiselle'. En tout cas, un homme soulève son chapeau. Saluez toujours, même si la rencontre se produit plusieurs fois par jour avec la même personne. Mademoiselle, répondez aux saluts qui vous sont adressés, c'est la moindre des politesses, et remerciez celui qui tient la porte pour vous laisser passer.

"Quand vous entrez dans le bureau, dites bonjour et, même, si vous n'êtes pas nombreux, serrez les mains.

"Un homme se lève toujours pour saluer un supérieur.

"Une femme ne se lève pas pour répondre à ce salut.

"Une fille se lève pour son chef de service, si celle-ci est une femme.

"Une femme, pour son chef de service, ne se lève que s'il s'agit du grand patron, dont la

venue est inhabituelle."--p. 127. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les saluts.

"Un homme retire la cigarette de ses lèvres et enlève son chapeau pour saluer.

"Il existe toute une gamme de saluts selon la personne que l'on croise.

"S'agit-il d'un intime ou d'un subordonné? Vous soulevez votre chapeau. Pour un subalterne, vous pouvez vous contenter, si vous êtes âgé ou que votre situation soit très importante, de porter votre main au rebord de votre chapeau.

"Pour un égal, soulevez le chapeau en l'inclinant un peu devant vous. A l'égard d'une femme, le geste s'élargit et le chapeau descend de toute la longueur du bras, en y ajoutant une légère inclination de tête.

"Si vous n'avez pas de chapeau, vous inclinez le buste plus ou moins profondément pour marquer votre déférence.

"Il est préférable pour les hommes de porter un chapeau, sauf s'ils sont jeunes.

"Une femme incline la tête pour saluer.

"C'est l'homme qui prend l'initiative du salut, ou la femme jeune à l'égard de la femme la plus âgée.

"Découvrez-vous quand vous croisez un enterrement, ou lorsque passe le drapeau ou l'étendard d'un régiment.

"Ne saluez pas quelqu'un qui est à sa fenêtre; faites comme si vous ne le voyiez pas.

"Ne vous retournez pas pour examiner la personne que vous venez de croiser.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Ne marchez pas les bras ballants et écartés. Il est très vulgaire de se servir de son bras comme balancier.

"Ne montrez pas du doigt.

"Ne gesticulez pas. Ne parlez pas trop fort.

"Ne criez pas 'Hep! Hep!' pour faire retourner un ami.

"Si vous demandez, Monsieur, un renseignement à une passante, enlevez votre chapeau et remerciez. --Madame, répondez en inclinant la tête.

"Demandez pardon, si vous heurtez quelqu'un au passage."--p. 140.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Séjour à l'hôtel.

"Soyez discret. Ne parlez pas fort. Ne faites pas de bruit dans les couloirs, surtout si vous arrivez pendant la nuit, et même le long du jour; bien des estivants souhaitent calme et repos.

"Si vous avez des observations à faire à l'hôtelier ou au maître d'hôtel, que ce soit à voix basse, ou en tête à tête.

"Les autres.--Si vous séjournez dans un hôtel ou dans une pension de famille, ne vous jetez pas à la tête des autres pensionnaires, mais ne vous montrez pas davantage snob et distant; ayez un salut ou un sourire à leur égard.

"Il n'est pas incorrect d'engager la conversation sous un prétexte futile. Mais soyez circonspect, ne vous nommez pas trop vite. Faites-le seulement lorsque, questionnant l'hôtelier, vous savez à qui vous avez affaire. Si vous souhaitez organiser un bridge, vous pouvez aller demander au solitaire sympathique de venir faire un quatrième.

"Le pourboire.--En partant, renseignez-vous au sujet des pourboires. S'ils sont compris dans le prix de l'hôtel, cela ne doit pas vous empêcher

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de remercier et de dire au revoir à ceux qui ont assuré votre service."--p. 204.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le train.

"Retenez vos places pour un long voyage ou pendant les époques d'affluence. Trop de femmes enceintes ou de jeunes mamans avec leur nourrisson négligent de le faire en comptant sur la galanterie obligatoire.

"Un homme bien élevé ne supportera pas de rester assis si une femme est debout, mais il peut fort bien préciser qu'ils occuperont cette place à tour de rôle.

"La femme remercie très aimablement, elle ne doit pas considérer cette courtoisie comme un dû. Elle offre de rendre la place au bout d'une demi-heure environ. C'est l'abus de nombreuses femmes en cette matière qui a suscité la 'muflerie' des hommes dont elles se plaignent aujourd'hui."--p. 193.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"En avion.

"La durée du voyage autorise à entrer en conversation avec ses voisins.

"On ne donnera de pourboire ni aux hôtesses de l'air ni aux agents de la compagnie."--p. 197.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"Les adieux.--Le quai de gare est un lieu

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

public; ne vous livrez donc pas à des manifestations bruyantes d'adieux, on vous regarde."--p. 193.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"En auto.

"Dans une auto conduite par un chauffeur de métier, la place d'honneur est dans le fond à droite.

"Si vous conduisez vous-même, elle est devant, à côté de vous.

"N'ouvrez pas les vitres sans demander l'assentiment des personnes présentes, et souvenez-vous que l'air que vous sentez à peine devant souffle beaucoup plus fort dans le fond de la voiture.

"Si vous emmenez une personne âgée, abstenez-vous de fumer. De toutes façons, n'allumez pas de cigarette sans en demander la permission.

"Lorsqu'une femme descend de la voiture, l'homme ne reste pas au volant, il la précède, lui ouvre la portière et lui tend la main pour l'aider à sortir. Si d'autres hommes sont présents dans la voiture, ils ne doivent pas davantage rester assis.

"Si l'encombrement de la rue ou le stationnement interdit rend cette indispensable courtoisie difficile à réaliser, les hommes doivent s'en excuser. De même, ils ne prendront leur place que lorsque la ou les femmes seront installées.

"Evitez les invectives aux piétons trop lents ou aux automobilistes maladroits.

"Si une grosse voiture manoeuvre pour prendre une place de stationnement, ne profitez pas de la petite taille de la vôtre pour vous faufiler devant elle et prendre possession de la place en question."--p. 135.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'auto.

"Il ne doit pas couper un cortège d'enterrement, même s'il est pressé. Il attend, tête nue, que la voie soit libre.

"S'il demande un renseignement, il soulève son chapeau, quelle que soit la personne à laquelle il s'adresse, et enlève sa cigarette de ses lèvres. Il accompagne sa demande d'une formule de politesse et remercie ensuite du renseignement obtenu."--p. 136.*

de Quercize, Françoise. 1952.

"L' 'auto-stop', pratiqué de nos jours avec un sans-gêne trop répandu, ne peut être excusable que dans les cas d'urgence; il exige de vives excuses et des remerciements chaleureux. Certaines personnes, les jeunes en particulier, se flattent de ne jamais voyager autrement, et nombreux sont les jeunes qui entreprennent témérairement de grands voyages en comptant sur ce mode de transport gratuit. Le fait est inacceptable. On ne voyage pas si l'on n'en a pas les moyens, ou bien on utilise la bicyclette, moins rapide et plus fatigante, mais qui ne contraint personne.

"S'il voit une femme seule avec sa voiture en panne, un automobiliste s'arrête et, naturellement, il le fait toujours pour des victimes d'accident."--p. 136.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Au Restaurant.--

"Beaucoup de novices, par timidité et crainte de paraître sans usages, se laissent entraîner à des dépenses disproportionnées avec leurs moyens. Montrez-vous simples et fermes. Les garçons ont

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

tout intérêt à vous pousser à des consommations coûteuses, mais votre intérêt, à vous, est différent et ils le comprennent fort bien.

"Un homme seul.

"Quand vous entrez dans une salle de restaurant, découvrez-vous, enlevez votre pardessus.

"Demandez au garçon de vous désigner une table disponible, il peut y en avoir qui sont retenues.

"Appelez 'Garçon', un garçon, 'Maître d'hôtel' un maître d'hôtel (on les reconnaît du fait que ces derniers ne portent pas de tablier), 'Mademoiselle' une serveuse."--p. 214.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le menu.

"Le maître d'hôtel tend le menu à la femme. Elle doit apporter de la discrétion dans le choix des plats, ni les plus chers pour ne pas entraîner l'homme à des dépenses excessives, ni le meilleur marché pour ne pas avoir l'air de douter de ses moyens. Celui qui invite peut rectifier le menu pour y apporter plus de raffinement et de luxe, s'il trouve son invitée trop discrète. Il peut questionner le maître d'hôtel sur les spécialités de la maison, mais non sur les quantités; il ne doit pas discuter les prix.

"Une note ne doit jamais être commentée devant l'invitée, et il ne faut pas lui laisser voir le chiffre d l'addition.

"Au moment du départ, le vestiaire est demandé par l'homme. La femme s'abstient de donner un pourboire."--p. 216.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Au restaurant."
"La femme prend la banquette et fait face à la salle. L'homme peut s'asseoir à côté d'elle, à sa gauche, ou en face d'elle.
"On peut fumer au moment du dessert; l'homme demande à sa compagne si elle l'y autorise.

"Deux hommes.
"Deux hommes déjeunant ensemble, l'invité prend la banquette.

"Deux femmes.
"Il en est de même entre femmes. Il convient de s'installer face à face.

"Quatre personnes.
"Les deux femmes prendront la banquette, les deux hommes en face d'elles."--p. 216.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Un homme et une femme.
"L'homme entre le premier pour frayer le chemin à la femme, il lui tient la porte ouverte pour qu'elle pénètre à son tour.
"Il est préférable que la table ait été retenue."--p. 215.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Une femme seule.
"Une femme seule agira sensiblement de la même façon. Elle évitera de se farder en public. Quand sa table lui aura été désignée, elle ira

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

dans les lavabos pour se refaire une beauté avant d'aller s'asseoir. Elle peut fumer au dessert." --p. 215.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'addition. Le pourboire.

"Quand vous aurez terminé, demandez l'addition. Ne l'épluchez pas en détail; en cas de contestation, faites-le à voix basse.

"Si le pourboire n'est pas compris, comptez 10 p. 100 en plus.

"Dans les restaurants de bonne tenue, la note se présente sur une assiette, pliée en deux pour en dissimuler le texte aux autres yeux. Vous placerez le ou les billets au milieu de cette feuille.

"Répondez au salut du garçon et glissez un léger pourboire au chasseur qui vous apportera votre vestiaire."--p. 215.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'ascenseur.

"Ne vous engouffrez pas dans l'ascenseur sans vous assurer que d'autres personnes, derrière vous, ne souhaitent pas monter aussi.

"S'il monte avec une femme, même inconnue, un homme se découvre dans l'ascenseur; il enlève sa cigarette de sa bouche, car il ne doit pas fumer.

"C'est l'homme qui demande: 'A quel étage, Madame?' S'il va moins haut, il demandera la permission de s'arrêter d'abord, mais la suprême courtoisie voudrait qu'il s'abstienne de cette requête et monte avec elle. Il redescendra ensuite par l'escalier jusqu'à son étage.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Avec une femme âgée, c'est ainsi qu'il lui faut toujours agir.

"L'homme sort le premier pour tenir la porte pendant que la femme passe. S'il va plus haut, il reprend ensuite sa place; sinon, il referme la porte et presse sur le bouton pour faire descendre l'ascenseur.

"Si deux femmes et un homme se trouvent ensemble à attendre l'ascenseur, même s'il est arrivé le premier l'homme montera par l'escalier dans le cas où l'ascenseur ne peut supporter que deux personnes."--p. 139.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"Escalier.

"Un homme salue une femme qu'il croise dans l'escalier en soulevant son chapeau ou, s'il est tête nue, en s'inclinant.

"S'il rencontre une femme au pied de l'escalier, il la salue et monte le premier; il est considéré comme indiscret de monter derrière elle et de la suivre.

"A la descente, l'homme s'efface pour laisser passer la femme.

"Si vous montez en même temps qu'une femme que vous connaissez, ou qu'un personnage âgé, laissez-lui le côté de la rampe. Faites de même quand vous croisez quelqu'un dans l'escalier. Arrangez-vous pour qu'il garde la rampe en la lâchant vous-même et en vous effaçant du côté du mur. C'est également ainsi qu'agit une jeune fille quand elle croise ou accompagne une femme plus âgée qu'elle." --p. 139.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Théâtre, cinéma.

"Si d'aventure, Monsieur ou Madame, vous êtes obligé, à ce sujet, de rappeler à l'ordre une spectatrice étourdie, faites-le très courtoisement, et remerciez quand elle a obtempéré. Une foumule polie avec des excuses évite les ripostes aigres, les remarques désagréables, les mouvements d'humeur.

"Ne bougez pas tout le temps votre tête, vous obligez ceux qui sont derrière vous à une gymnastique constamment adaptée à la vôtre."--p. 134. *

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Théâtre, concert, cinéma.

"N'arrivez pas en retard.

"S'il vous a été impossible de respecter l'heure, attendez au moins la fin d'un tableau ou d'un morceau.

"Au cinéma, il est admis de prendre sa place en cours de présentation. Du moins, agissez vite. Ne laissez pas debout les personnes qui doivent s'effacer pour vous permettre de passer. Ne faites pas mille cérémonies avec vous amis pour savoir qui prendra le fauteuil à côté du vôtre. Pendant ce temps, les spectateurs qui sont derrière vous ne peuvent rien voir. Une fois assis, ne conservez pas, Madame, un chapeau empanaché de rubans ou de couteaux agressifs."--p. 133.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Au concert.--Ne fredonnez pas les airs que vous connaissez. Attendez la fin du morceau pour faire part de vos impressions. Ne battez pas la mesure.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Tenue.--N'allez jamais au théâtre, surtout à l'Opéra, en vêtements de sport. La tenue de ville est indispensable; et aux fauteuils d'orchestre ou dans les loges, il est préférable d'adopter la tenue du soir ou de cocktail.

"Reconduire une femme.--Après le spectacle, un homme reconduit chez elle la femme qu'il avait invitée. Il attend avec elle que s'ouvre la porte de sa maison, avant de la quitter."--p. 135.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'homme donne seul le pourboire, la femme qui l'accompagne n'a pas à le faire; non plus que ceux qu'il invite. Ceux-ci font le geste, mais sont arrêtés par un 'Je vous en prie' de celui qui invite.

"Il n'est pas de règle fixe pour passer le premier, cela dépend des places. Il faut vous arranger pour laisser aux femmes et à votre invité les places où l'on voit le mieux. Si, en passant le premier, vous laissez ainsi la place la plus centrale, n'hésitez pas.

"Achetez un programme, que vous offrez à votre compagne.

"Evitez de froisser du papier pendant le représentation."--p. 134.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Parlez à voix basse. Circulez discrètement.

"Dans les musées, abstenez-vous de réflexions bruyantes.

"Ne masquez pas la vue de ceux qui sont derrière vous, ne venez pas vous placer devant ceux qui contemplent le tableau.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Ne faites pas étalage de vous connaissances artistiques.
"N'agissez pas comme si vous étiez seuls."
--p. 133.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

Visites de musées, d'églises, de monuments.
"Nulle part les tenues incorrectes ne peuvent être admises, à plus forte raison dans les édifices religieux de quelque confession que ce soit."
--p. 133.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Dans un magasin.
"Monsieur, enlevez votre chapeau.
"N'éternisez pas votre conversation avec la vendeuse alors que d'autres acheteurs attendent."
--p. 141.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"La rue.
"Un homme descend du trottoir si celui-ci est étroit et qu'il croise une femme.
"S'il marche à côté d'une femme, il prendra le côté rue et laissera le côté maison à sa compagne. C'est ce que l'on appelait le 'haut du pavé'. Si, dans le courant de la promenade, les croisements de rue modifient cet ordre, l'homme doit, passant derrière la femme, le rétablir aussitôt.
"Un homme ne prend jamais l'initiative

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

d'arrêter une femme rencontrée dans la rue; ni une jeune fille ne le peut faire envers une femme plus âgée qu'elle.

"Si vous rencontrez une personne amie, accompagnée de quelqu'un que vous ne connaissez pas, vous ne devez pas, non plus, l'arrêter.

"Arrêté par une femme, l'homme enlève son chapeau et ne le remet que lorsqu'il en est prié. Alors, Madame, ne soyez pas distraite, dites-lui bien vite: 'Couvrez-vous, je vous en prie.'

"Devant une très vieille dame, l'homme courtois ne s'exécute pas et reste tête découverte tout le long de l'entretien.

"Il jette sa cigarette dès qu'il est abordé." --p. 140.*

. . .

Gauclère, Yassu. 1943.

". . . jamais un Français ne pourrait manger avec plaisir dans une pharmacie, parmi les odeurs de remèdes et de désinfectants."--p. 11. Copyright par Macmillan. Citation autorisée par Macmillan.*

. . .

Gauclère, Yassu. 1943.

". . . il est impoli d'oublier la poignée de main en disant bonjour et au revoir; les jeunes Français appellent cette poignée de main un 'shake hand' et s'imaginent que c'est un geste très américain; Duval a été bien étonné d'apprendre que ce geste est plus rare aux Etas-Unis qu'en France."--p. 29.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.3 Le Savoir-vivre dans l'ambiance du travail

L'attitude générale qui doit dominer les usages c'est le respect, surtout de la part de l'employé envers son employeur. Dans l'ambiance du travail on ne doit pas parler de sa vie personelle. Pas de familiarité, mais pourtant, il ne faut pas être distant. Il faut être aimable et poli. La politesse au travail est une règle qu'il faut suivre strictement, parce que c'est sur cela que la société française mesure la valeur réelle de l'éducation. (Cf. le 3e alinéa du passage suivant.)

L'Ambiance du travail: Citations supplementaires

de Quercize, Françoise. 1952.

"On reconnaît un homme et une femme bien élevés aux égards qu'ils conservent à l'égard de leurs inférieurs ou de leurs camarades de travail.

"Ce n'est pas parce que vous êtes entre salariés à des échelles diverses que tous les usages doivent fondre aussitôt.

"La politesse au travail est une règle stricte sur laquelle il est facile de mesurer la valeur réele de l'éducation."--p. 127. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952

"A l'égard du public.

"Ne laissez pas attendre sans raison au bout du fil l'interlocuteur que votre secrétaire a appelé pour vous.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Recevez rapidement vos visiteurs; c'est une erreur de croire que faire faire antichambre donne une idée de votre importance. Ceux-ci peuvent avoir un autre rendez-vous urgent ou un train à prendre.

"Ne continuez pas une conversation privée avec un autre employé lorsque quelqu'un se présente au guichet.

"Sachez dire 'merci' et 's'il vous plaît', cela de l'employé aux usagers, comme des usagers à l'employé. Il faut détruire ce principe détestable que 'l'employé est là pour vous servir', aussi bien que l'autre 'le client peut attendre, il est fait pour ça'."--p. 129.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Exactitude.

"Si vous recevez sur rendez-vous, arrangez-vous pour ne pas entasser vos rendez-vous sans tenir compte du temps logique et des légers retards qui interviennent toujours.

"Ne faites pas passer des clients par une autre porte, au détriment de ceux qui ont pris la précaution de s'assurer un rendez-vous.

"Salon d'attente.

"Proposez à vos clients un certain nombre de revues propres et récentes. Retirez celles qui sont déchirées.

"Commerçants, fournisseurs.

"Ne promettez pas de livrer une marchandise, une robe, une commande, si vous n'êtes pas certains de tenir votre engagement; si un contretemps vous met en retard, n'omettez pas de faire prévenir votre client par un mot ou par un coup de téléphone, pour qu'il ne se dérange pas inutilement." --p. 130.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Fernaud, Jacques. 1965.

"The main raison d'être of politesse is to avoid friction between these individuals, and to make relations between them as harmonious, as well oiled as possible. This is why politesse is especially expected from the superior toward the inferior."--p. 177. Copyright par Etiquette. Citation autorisée par Etiquette.*

II.K.4 Le Savoir-vivre dans le langage

Le langage, qu'il soit écrit ou oral, est la marque de la culture française. Nous voyons l'effort des Français pour avoir des manières de parler et d'écrire avec style et beauté. La langue française s'y prête magnifiquement. C'est le langage qui classe la personne à son juste degré. Il faut tâcher de ne pas se déclasser, de ne pas se dégrader, quand on ouvre la bouche.

On trouve qu'il se distingue en France quelques tabous linguistiques que, pour être "bien élevé" on ne viole jamais. Par exemple, à Paris, il est recommandé de ne jamais dire non. Selon Beaujour et Ehrmann, "On préfèrera ne pas répondre, on ne 'sera pas là,' on vous fera antichamber des heures, téléphoner dix fois pour éviter d'avoir à articuler un refus." (Voir citations ci-dessous.) Tout ceci s'explique par un trait des Français assez louable. Ils ont peur de faire du mal. Cette peur ne fonctionne pas dans une situation familiale, où les règles de politesse diffèrent.

La manière de s'adresser aux gens se fonde sur es critères linguistiques. Un homme dit "Monsieur" à tout homme qu'il ne connaît pas

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

suffisamment pour l'appeler par son nom de famille ou par son prénom. Il dit "Madame" à toute femme mariée et "Mademoiselle" à toute fille jeune ou vieille. Au contraire, une femme n'appelle jamais un homme par son nom de famille. Elle dit "Monsieur", ou le prénom si elle a le droit d'être plus intime. D'ailleurs on ne dit jamais "bonjour" sans dire Mademoiselle, Madame, ou Monsieur, et dans la conversation courante on s'adresse à une seule personne à la fois.

Quant à la correspondance qui fait aussi partie des bons usages français, les règles sont si fixes et si spéciales pour chaque occasion qu'il faudrait se réferer à un livre sur ce sujet!

Le Langage: Citations supplementaires

Bady, René et Jean Chevalier. 1954.

"Précieux instrument que cette langue pour l'art français par la recherche constante du style et d'un style toujours à la mesure de l'homme, qui sauvegarde ou souligne ses prérogatives essentielles . . . Style où, par l'effet d'un don bien remarquable, véritable grâce naturelle, venant récompenser peut-être une longue fidélité à l'esprit, ni le profond n'exclut le clair, ni le clair n'exclut le profond."--p. 17. Copyright par Editions Maguerat. Citation autorisée par Editions Maguerat.*

. . .

Brogan, Denis. 1947.

"What is the special mark of French culture? It is a culture giving priority to language and to

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

literary polish. Among living literatures, only English can compete in durability and variety. But at no time in English history has literary proficiency played so great a part as it has in French life. In two other arts, painting and architecture, French achievement is almost as great as in literature. And it could be said that French architecture and much of French painting have many of the qualities of French literature: sobriety, form and elegance."--p. 101. Copyright par The Listener. Citation autorisée par The Listener.*

. . .

Fermaud, Jacques. 1965

". . . the French use an amazing number of complimentary closes in their correspondence, even in business letters; these endings vary according to the respective social standing of the correspondents. It is not enough to end with your 'sentiments les meilleurs, distingués, très distingués; l'assurance de votre considération, haute et même très haute, ou de votre respect; l'expression de votre vive sympathie, ou de votre dévouement; vos hommages respectueux, et même les plus respectueux' --you must also know the right verb to use before these expressions: 'recevez; croyez; veuillez croire, veuillez agréer; agréez, je vous prie; je vous prie de bien vouloir agréer;' etc."--pp. 176-177. Copyright par Etiquette. Citation autorisée par Etiquette.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952

"Quand doit-on écrire.

"Toute lettre demande réponse et, généralement, une réponse d'importance analogue.

"Ne laissez pas une lettre sans réponse au-delà de quinze jours, à moins qu'il ne s'agisse d'une correspondance entre amis intimes, échangée de loin en loin par accord tacite.

"Une réponse n'appelle pas une nouvelle lettre.

"Une lettre de remerciements pour un cadeau ne nécessite pas de réponse."--p. 103. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"A table.

"Parlez alternativement à vos voisins de droite et de gauche. Il est impoli de négliger l'un au profit de l'autre.

"N'interrompez pas.

"Si vous sentez qu'un maladroit est sur le point de commetre une 'gaffe', arrangez-vous pour orienter la conversation vers une autre direction." --p. 96.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Commencer.

"Pour commencer une lettre, tout dépend de votre degré d'intimité.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Toutefois, un homme jeune ne pourra écrire 'Chère Madame' s'il s'agit d'une femme nettement plus âgée que lui.

"Une jeune femme et une jeune fille préféreront 'Madame', à 'Chère Madame', en écrivant à une dame respectable.

"L'intimité peut préférer le 'Bien chère Madame.'

"'Chère Madame et amie" est moins familier et plus respectueux que 'Chère amie'.

"N'écrivez jamais 'Ma chère Madame' ou 'Mon cher Monsieur'.

"Si vous vous adressez à un oncle ou à une tante, il faut choisir entre 'Mon cher oncle', 'Ma chère tante' ou 'Cher (ou encore Bien cher) oncle Paul', 'Chère (ou Bien chère) tante Nath', mais proscrivez: 'Mon cher oncle Paul'.

"Une lettre familière peut commencer par quelques mots précédant la formule classique, ainsi: 'Pardonnez mon silence, ma chère amie...'

"Si vous écrivez à votre couturière, à votre femme de ménage, ou à toute autre personne de condition analogue dont vous utilisez les services, vous pouvez écrire: 'Ma bonne Madame Durand' ou 'Chère Madame Durand', alors que nous proscrivons le nom de famille à l'egard de nos relations et de nos amis. A votre employée de maison, écrivez: 'Ma bonne Angèle', 'Mon bon Léon'."--p. 107.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les titres.

"Il faut toujours rendre à César...et donner leur titre à ceux qui en possèdent.

"Vous présenterez: 'La Comtesse de Saint-Paul.'

"Cela n'est de rigueur que si vous vous adressez à un duc ou une duchesse. Il est alors indispensable de nommer: 'Monsieur le Duc de...'

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d''edition.

"L'homme n'est présenté avec son titre qu'après l'âge de vingt-cinq ans. Auparavant, son prénom et son nom: 'Guillaume de Ploix.' Ensuite, s'il a encore son père, il ne sera pas le Comte de Ploix, mais le Comte Guillaume de Ploix.

"La femme d'un général s'appelle: 'Madame'.

"La femme d'un maréchal: 'Madame la Maréchale'.

"Une femme docteur est appelée 'Madame' dans le monde, 'Docteur' dans son cabinet.

"REMARQUE.--On ne dit jamais 'Bonjour, Monsieur Dupont' ou 'Comment allez-vous, Madame Lenoir', cela s'emploie à l'égard des subordonnés.

"A une domestique, dites 'Madame' si elle est âgée, ou 'Mademoiselle' pour une plus jeune. Dès que vous êtes un familier de la maison, appelez-la par son prénom."--pp. 149-150.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Si l'adresse n'est pas gravée, n'omettez jamais de l'inscrire en haut et à droite, ainsi que le numéro de téléphone, s'il y a lieu. L'adresse, en effet, ne doit pas s'inscrire en fin de lettre, après la signature.

"Vous marquerez:

2, rue Claude-Debussy,
Saint-Germain

puis la date.

"Vous pouvez également écrire:

Saint-Germain, le 9 mai,

et, au-dessous:

2, rue Claude-Debussy. "--p. 105.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Quelques formules de début.

"A un ministre (lettre officielle): Monsieur le Ministre.

"A un ambassadeur (lettre officielle): Monsieur l'Ambassadeur.

"A un officier supérieur, dans une lettre officielle, une femme écrira: Général, Colonel, Commandant. Dans une lettre amicale: Cher Général, Cher Colonel.

"Un homme, écrira dans l'un ou l'autre cas: Mon Général, Mon Colonel, Mon Commandant.

"A un officier subalterne, un homme ou une femme mettront: Monsieur.

"A un notaire, un avocat, lettre officielle: Maître; lettre plus amicale: Cher maître.

"A un docteur, lettre officielle: Monsieur; lettre amicale: Cher Docteur.

"A un évêque, en tout cas: Monseigneur.

"A un prêtre, quel qu'il soit: Monsieur l'Abbé, ou, si on le connaît bien: Cher Monsieur l'Abbé.

"Au curé de la paroisse: Monsieur le Curé ou Cher Monsieur le Curé.

"A un religieux: Mon Père ou Mon Révérend Père.

"A un directeur de collège religieux: Monsieur le Supérieur.

"A une religieuse: Ma soeur.

"A la supérieure d'un couvent: Ma Mère ou Madame la Supérieure, surtout s'il s'agit d'une directrice de pensionnat religieux.

"A un directeur de lycée: Monsieur le Proviseur.

"A un directeur de collège: Monsieur le Principal.

"A une directrice de lycée: Madame la Directrice."--p. 109.*

. . .

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Ne dites pas:	Dites:
Bonjour, Messieurs-Dames.	Bonjour, Monsieur, Bonjour, Madame, ou inclinez seulement la tête.
Au revoir, Mesdames.	Dites au revoir à chacune ou contentez-vous d'un salut silencieux.
Je vais au coiffeur.	Je vais chez le coiffeur.
Je vais au docteur.	Je vais chez le docteur.
J'ai des ennuis pécuniers.	J'ai des ennuis pécuniaires.
On vous cause.	On vous parle.
Je lui ai causé.	Je lui ai parlé.
Il ne cause pas français.	Il ne parle pas français.
Parlez avec lui.	Parlez-lui.
Je m'en rappelle.	Je me le rappelle, ou je m'en souviens.
Un sucre.	Un mouceau de sucre.
Remettez-vous.	Asseyez-vous.
Je pars à Nice.	Je pars pour Nice.
Faites donc.	Je vous en prie.
De rien.	Je vous en prie.
Au plaisir.	Au revoir.
Enchanté.	Un homme dira: 'Mes hommages' à une femme; 'Bonjour, Monsieur', à un autre homme. Une femme dira: 'Je suis très heureuse de faire votre connaissance' ou simplement: 'Bonjour Monsieur' ou 'Bonjour, Madame.'
Sans façon?	Vraiment?
Bien le bonjour à madame X...	Mon bon souvenir à Madame X...
Lire sur le journal.	Lire dans le journal.

"Ne dites pas:	Dites:
'On' (dans le sens de nous [ex.: On s'amuse bien])	Nous [ex.: Nous nous amusons bien].
Davantage que.	Plus que.
Des fois.	Quelquefois.
Venez de suite.	Venez tout de suite.
Les 'water'.	Les W.-C., les lavabos.
Nous deux, mon mari.	Mon mari et moi.
Moi et mon fils.	Mon fils et moi.
Le chapeau à Mimi.	Le chapeau de Mimi.
Dîner (quand il s'agit du repas de midi).	Déjeuner.
Souper (quand il s'agit du repas du soir).	Dîner. ('Souper' doit être employé pour la collation après le spectacle.)
Votre fillette.	Votre petite fille.
Votre jeune fille.	Votre fille.
Votre dame.	Madame X.
Il est venu avec sa jeune femme.	Il est venu avec sa femme.
Ce midi.	A midi, ou A l'heure du déjeuner.
D'accord.	C'est cela.
Emotionnant.	Emouvant.
C'est conséquent.	C'est important, ou C'est grave.
A l'avantage.	Au revoir.
Un ciseau.	Des ciseaux, ou une paire de ciseaux.
Les escaliers.	L'escalier.
Je préfère ceci que cela.	Je préfère ceci à cela.
Un complet veston.	Un costume.
Monter en haut	Monter.
Passe-moi l'eau.	Donne-moi la carafe d'eau.
Dans ces deux alternatives: partir ou rester.	Dans cette alternative: partir ou rester.
Pallier à un ennui.	Pallier un ennui.

II.K Bons usages

"Ne dites pas:	Dites:
De façon à ce que.	De façon que.
Malgré que.	Quoique.
Monsieur Richard et sa dame.	Monsieur et Madame Richard.
Au point de vue de telle chose.	Du point de vue.
Mille francs par tête.	Mille francs par personne.
Par contre.	En revanche.
Plaît-il? ou Hein? ou Pardon?	Comment?
Rêver à vous.	Rêver de vous.
Permettez.	Permettez-moi.
Pépé ou Pépère.	Grand-père, Bon-papa.
Mémère.	Grand-mère, Bonne-maman, etc.
Tata.	Ma tante ou Tante Lucie.
Y a pas mèche!	Il n'y a pas moyen.
A la vôtre!	(On n'élève pas son verre et on ne trinque pas, sauf pour un mariage ou une circonstance inhabituelle, et on dit alors: 'Nous allons lever notre verre à la santé et au bonheur de..., etc.')
Une rue passagère.	Une rue passante.
C'est moi qui est venu.	C'est moi qui suis venu.
Pommes frites, ou: frites.	Pommes de terre frites.
A jet continu.	Sans arrêt, continuellement.
Ça vaut le coup.	Cela en vaut la peine.
Ma poule, ma cocotte.	Ma chérie.
Mon futur.	Mon fiancé.
Dites-donc!	Ecoutez-moi.
Comment va? (A réserver aux familiers) ou Ça va?	Comment allez-vous?

"Ne dites pas:	Dites:
Qui donc que vous êtes?	A qui ai-je l'honneur de parler?
A une personne qu'on ne reconnaît pas: Qui êtes-vous?	Veuillez me rappeler votre nom.
Mon papa, ma maman (en parlant d'eux).	Mon père, ma mère.
Comment va votre papa?	Comment va votre père? ou, mieux, Monsieur votre père (sauf si vous parlez à un enfant).
Comme on dit vulgairement.	(Ou c'est vulgaire, alors taisez-le; ou ce ne l'est pas tellement, alors dites-le sans commentaires.)
Quand on vous remercie ne dites pas 'A votre service' ou 'Service', 'Ce n'est rien'.	Je vous en prie (ou ne dites rien).
Le fils Senoble.	Le fils des Senoble ou Paul Senoble.
Il est très causant.	Il parle beaucoup ou très agréablement.
Il est mécontent après nous.	Il est mécontent de nous.
Ce tantôt.	Cet après-midi.
Je le fréquente.	Nous sortons ensemble.
Ma bonne.	Ma cuisinière.
Un militaire.	Un soldat ou un officier.
Un cor de chasse.	Une trompe.
La femme de pique.	La dame de pique.
Il y en a des qui...	Il y a des personnes qui..
A tantôt.	A bientôt.
Bonjour, M. le Docteur.	Bonjour Monsieur, ou Bonjour Docteur.
La petite (pour parler de son enfant).	Notre fille.

"Ne dites pas:	Dites:
Les gosses (pour parler de ses enfants).	Nos enfants.
La maman va bien (en parlant de sa mère).	Ma mère va bien.
Ma bru.	Ma belle-fille.
Ma belle-maman.	Ma belle-mère.
Bonne continuation.	J'espère que vous irez de mieux en mieux.
T'as vu, t'as fait.	Tu as vu, tu as fait.
Elle plaint ses jambes.	Elle souffre des jambes.

. . ."--pp. 99-101.*

. .
.

Bibliographie pour la correspondance

1952. de Quercize, Françoise. Les Bons Usages. Paris:Librairie Larousse, 1952.

1966. D'amécourt, M. Savoir-Vivre. Paris:Librairie Larousse, 1966.

1966. Dupaye, Paul. A Complete New Course of French Commercial Correspondence. London: Pitman, 1966.

Bibliographie au sujet des bons usages linguistiques

1952. de Quercize, Françoise. Les bons usages. Paris:Librairie Larousse, 1952.

1966. D'amécourt, M. Savoir-Vivre. Paris: Librairie Larousse, 1966.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.5 Le Savoir-vivre dans les visites et les réceptions

La vie mondaine française, comme dans d'autres pays, a un rituel tout à elle. Il est vrai que les cérémonies des visites deviennent de moins en moins "pointilleuses" en comparaison des temps jadis, mais on continue toujours à faire des visites de nos jours. Pour les réceptions, il y a des formalités qui s'étendent jusqu'au protocole diplomatique.

Les Visites et les réceptions: Citations supplémentaires

Daninos, Pierre. 1954.

"Quant à l'hospitalité proprement dite, je crois, tout bien pesé, qu'il est plus facile à un Americain d'entrer dans les salons de Buckingham Palace que de déjeuner chez les Taupin. On lui dit dès son arrivée: 'Il faut absolument que vous veniez déjeuner avec nous, mais si, mais si!' Et puis les semaines passent; il y a un imprévu... Et finalement, le Parisien emmème l'étranger avide de couleur locale dans un 'american grill room', où le menu n'est même pas redigé en français comme aux U.S.A.

"J'exagère, sans doute...Well...Quand on reste plus de six mois en France, je l'admets, on finit par être invité à déjeuner dans certaines familles. En ce cas, on vous avertit:

"--Ce sera à la 'fortune du pot.'

"Cette fortune-là, d'une minceur squelettique en Angleterre, prend, en France, les formes les plus généreuses. Elle éclaire même tout le problème: car on comprend, lorsque l'on voit les Français vous recevoir à la fortune du pot en mettant les petits plats dans les grands, pourquoi cette improvisation doit être,...préparée de longue date. Jamais une maîtresse de maison

ne parviendrait chez nous à ce résultat sans un travail de plusieurs mois. Toute la question est donc de savoir s'il vaut mieux être invité tout de suite par des Anglais, ou attendre six mois pour être prié par des Français. Pour ma part, je penche en faveur de la seconde solution. 'Good Lord!' C'est tellement bon que ce n'est plus du tout mauvais d'avoir attendu."--pp. 65-66. Copyright par Librairie Hachette. Citation autorisée par Librairie Hachette.*

. .
.

Trahard, Pierre. 1952.

"Ert: Est-il vrai, comme le pensent beaucoup d'étrangers, que les Français sont peu capables d'aimer, parce que trop individualistes?...Il est ne plaît guère à vos compatriotes d'être dérangés dans leur intérieur. Vous vous vantez d'être hospitaliers. Tant s'en faut!...Pour vous, un hôte est une gêne, un importun, à qui vous entrebâillez timidement la porte...En amour, vous êtes précautionneux...Les grandes passions sont rare chez vous...Parce que votre esprit commande à votre coeur.
"Bar: Autrement dit, nous intellectualisons l'amour.
"Ert: Peu s'en faut."--pp. 104-105. Copyright par Editions Dervy. Citation autorisée par Editions Dervy.*

. .
.

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Quand doit-on faire des visites?

"Vous devez des visites à votre arrivée et à votre départ dans une ville nouvelle, à vos relations de famille, amis, auxquels vous êtes recommandé, femmes de supérieurs hiérarchiques, personnalités officielles.

Pour féliciter vos amis, vos parents ou les familles de vos supérieurs hiérarchiques (décoration, naissance, mariage, avancement).

"Pour leur exprimer vos condoléances à l'occasion d'une mort qui les touche de très près.

"Pour remercier d'un service rendu.

"Pour demander une recommandation ou des renseignements."--p. 158. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Rendre les visites.

"Il n'est plus indispensable de rendre les visites, surtout étant donné les difficultés d'installation auxquelles sont voués les nouveaux arrivants. On préfère répondre à une visite par une invitation.

"Cependant, si l'on ne désire pas entretenir de relations avec la personne qui a fait la première démarche, il sera correct d'aller, selon la formule consacrée, 'déposer un carton', ce dont il sera parlé plus loin.

"Les supérieurs hiérarchiques ne rendent le plus souvent jamais les visites, et il est tout à fait correct que la femme de ceux-ci fasse seule

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

la démarche. Elle peut, alors, excuser son mari." --p. 158. *

de Quercize, Françoise. 1952.

"Visites de remerciements.

"Tout cadeau exige une démarche, même si des remerciements ont été déjà formulés à sa réception.

"Ainsi, un jeune ménage, au retour du voyage de noces, rendra visite à ceux qui, dans la ville, lui ont offert un cadeau de mariage.

"Une nouvelle maman, de même, n'oubliera pas ceux qui ont pensé à gâter son bébé.

"Là, il ne convient pas de dire: 'Nous venons vous remercier de votre cadeau', si vous avez déjà exprimé ou écrit des remerciements. Mais, dans le courant de la conversation, ne manquez pas de glisser combien "vous avez plaisir à vous servir du ravissant confiturier", par exemple, ou à quel point le 'bébé est adorable dans le si joli vêtement tricoté'."--p. 163.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Visites de félicitations.

"Dès la première phrase, évoquez l'événement qui motive votre venue: 'Nous avons appris l'heureuse nouvelle, nous tenons à vous dire combien nous nous réjouissons avec vous.'

"S'il s'agit d'un avancement, d'une décoration, ne semblez surtout pas surpris de cette marque de distinction; au contraire, considérez-la comme largement méritée et prévue."--p. 163.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Visites.--Vous n'allez voir une accouchée que si vous avez reçu personnellement l'annonce de la naissance.

"Les intimes, seuls, se permettront donc de se rendre à la clinique. Les autres demanderont à partir de quelle date il leur sera possible de venir.

"Conformez-vous très exactement aux règlements des infirmières ou de la sage-femme. Votre visite ne doit pas durer plus de quinze minutes; ne parlez pas trop fort.

"Evitez les sujets tristes, concernant la mort de nourissons ou leur anomalie.

"Extasiez-vous sur le poupon.

"Jeunes mamans, ne vous complaisez pas dans la description minitieuse de votre accouchement. Aux questions de politesse qui vous seront faites, répondez avec laconisme."--p. 43.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"S'il n'y a pas de domestique.--La porte est parfois ouverte par un des enfants de la maison. --Ne le tutoyez pas, mais posez-lui la question: 'Votre maman est-elle là? Voulez-vous lui demander si nous ne la dérangeons pas? Vous lui direz que c'est M. et Mme Jacques Levert.'

"En attendant que l'enfant revienne vous donner la réponse, vous restez debout dans l'entrée. Vous enlèverez vos vêtements si la réponse est positive.

"La porte est ouverte par la maîtresse de maison elle-même.--Il peut arriver qu'elle soit en négligé, au cours de travaux ménagers et que, si vous ne la connaissez pas, vous soyez hésitants sur son identité. Soyez extrêmement polis de toute manière et circonspects. Tendez-lui un jalon: 'Nous sommes

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

bien ici chez Madame Renoir?' La maîtresse de maison dira: 'Oui, c'est moi.' Présentez-vous tout de suite et excusez-vous de la déranger."--p. 158. *

. . .

"L'entrée.

"S'il y a une domestique.--Une domestique vient vous ouvrir la porte. Dites-lui bonjour. Demandez: 'Madame X est-elle là? Peut-elle nous recevoir?'

"Un titre de noblesse s'utilise de la manière suivante: 'Madame la Comtesse de X est-elle chez elle?'

"Vous enlevez, Monsieur, votre pardessus, votre chapeau et vos gants.

"Retenez bien ceci: un homme n'entre jamais dans une pièce de réception avec son manteau, ni avec son parapluie.

"Madame, vous ne devez pas conserver votre imperméable sur le dos, ni votre parapluie à la main.

"Tout cela sera déposé à l'entrée, et placé ou suspendu par la domestique ou vous-même.

"Madame, vous resterez gantée.

"On ne doit jamais faire de visite avec un paquet à la main.

"Si, pour une visite à des familiers, vous avez été obligé, auparavant, à une course, laissez le paquet, aussi dissimulé que possible, avec vos vêtements.

"Au grand jamais, n'allez voir quelqu'un avec des fleurs que vous destinez à une autre visite, même si vous voulez les laisser à l'entrée.

"Dans le salon.--Vous êtes introduits dans un salon vide. Vous resterez debout, à moins que la domestique ne vous ait prévenus que vous allez attendre un petit moment, en vous engageant à vous asseoir. Madame, vous pourrez donc vous asseoir, mais non pas vous, Monsieur.

"Ne profitez pas de cette attente pour aller

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

ostensiblement examiner les tableaux, les bibelots, les photographies, feuilleter les livres, vous emparer de revues laissées sur la table.

"N'allumez surtout pas de cigarettes.

"La maîtresse de maison entre. Si vous étiez assis, levez-vous immédiatement.

"La voyez-vous pour la première fois? Présentez-vous. La femme pourra dire: 'Je suis Madame Jacques Levert et permettez-moi de vous présenter mon mari.' Un homme seul: 'Permettez-moi, Madame, de me présenter: Jacques Levert.'

"S'il n'y a pas de domestique.--La porte est parfois ouverte par un des enfants de la maison.--Ne le tutoyez pas, mais posez-lui la question: 'Votre maman est-elle là? Voulez-vous lui demander si nous ne la dérangeons pas? Vous lui direz que c'est M. et Mme Jacques Levert."

"En attendant que l'enfant revienne vous donner la réponse, vous restez debout dans l'entrée. Vous enlèverez vos vêtements si la réponse est positive.

"La porte est ouverte par la maîtresse de maison elle-même.--Il peut arriver qu'elle soit en négligé, au cours de travaux ménagers et que, si vous ne la connaissez pas, vous soyez hésitants sur son identité. Soyez extrêmement polis de toute manière et circonspects. Tendez-lui un jalon: 'Nous sommes bien ici chez Madame Renoir?' La maîtresse de maison dira: 'Oui, c'est moi.' Présentez-vous tout de suite et excusez-vous de la déranger."--p. 159.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Au cours de la visite.

"Dès les premières phrases, situez-vous. La maîtresse de maison peut avoir oublié qui vous êtes, ou confondre dans son esprit. Parlez de votre arrivée récente ou évoquez la relation commune qui est le prétexte à votre venue.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Prenez le siège qui vous est désigné, mais vous, Monsieur, ne vous asseyez pas avant qu'elle soit elle-même assise.

"Pour une première visite, la durée est rigoureusement d'une dizaine de minutes.

"Ne regardez pas votre montre, même furtivement. Il est facile d'évaluer ce temps d'une manière approximative.

"Les visites suivantes seront d'une vingtaine de minutes, jamais au-delà d'une demi-heure, exception faite, bien sûr, pour les amis intimes ou les parents, encore que nous ne soyons jamais sûr de ne pas abuser d'un temps compté pour eux. Mais cela sort un peu du domaine du savoir-vivre pour faire intrusion dans celui du coeur.

"Il se peut que, à la campagne, ou s'il fait très chaud, on vous offre un verre d'orangeade ou une tasse de thé. L'homme se lève, la femme se dégante et ils prolongent leur visite de quelques minutes. En effet, on ne peut partir la dernière gorgée avalée."--pp.160-161.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Départ.

"C'est le départ qui semble le plus difficile pour les incertains et les timides.

"Quand les dix ou les vingt minutes semblent écoulées, il vous faut courageusement profiter d'une fin de phrase pour vous lever.

"N'attendez surtout pas que la maîtresse de maison, en excellente femme du monde, ait recommencé une nouvelle phrase destinée à combler le silence.

"Si vous êtes seul avec elle, la chose est plus aisée.

"Si plusieurs personnes présentes prennent part à la conversation, il serait vain d'attendre un silence général. Vous avez deux solutions:

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

vous attendez que soit terminée la phrase afin de ne pas l'interrompre, ou bien, ayant vous-même achevé votre conversation avec vos voisins, vous vous levez et vous avancez vers la maîtresse de maison, attendant pour lui exprimer vos adieux qu'elle mette un point à son entretien. D'elle-même, vous voyant debout. elle s'arrangera pour l'écourter.

"Inclinez-vous, Monsieur. Prenez la main qu'elle vous tend, serrez-la ou baisez-la, selon votre habitude, et dites-lui: 'Permettez-moi, Madame, de prendre congé de vous en vous présentant mes respectueux hommages.' Votre femme se contentera de dire: 'Au revoir, Madame.' Si elle était seule, elle pourrait dire: 'Il me faut, Madame, prendre congé de vous et vous dire au revoir.' Vous saluez ensuite les autres personnes présentes en vous approchant de chacune d'entre elles.

"Et, sans précipitation, ni gêne, vous vous dirigez, accompagnés par la maîtresse de maison, jusqu'à la porte du salon, puis jusqu'à celle de l'entrée. Vous retrouverez vos vêtements, que vous enfilerez rapidement, mais sans précipitation.

"Un grand principe à retenir qui vous aidera à savoir partir: Rester trop longtemps est une gêne pour les autres et une grave incorrection. Il est très péjoratif que l'on dise de quelqu'un: 'Il ne sait pas s'en aller.'"--p. 162.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Celle qui reçoit.

"Ne laissez pas attendre au-dehors trop longtemps, tandis que tout le monde se récuse pour ouvrir la porte.

"Ne criez pas: 'Dis que je ne suis pas là', ce qui peut fort bien être entendu par le visiteur; ne verrouillez pas la porte pendant le jour, cela

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

n'est pas accueillant pour les visiteurs.

"Habituez vos enfants à ne pas se précipiter pour voir qui arrive ou se cacher pour regarder sans être vus...croient-ils!

"La maîtresse de maison qui accueille doit conserver sa simplicité, même si elle est surprise dans ses travaux ménagers.

"Elle s'en excuse sans insister. Elle introduit le visiteur et lui demande quelques minutes avant de se consacrer à lui. Elle se donne alors un coup de peigne, un nuage de poudre, se lave les mains et, s'il y a lieu, enléve la blouse ou le tablier avec lequel elle se protégeait (ne faites jamais cela précipitamment devant le visiteur, comme avec honte. Plus vous serez crâne, maîtresse de vous et sereine, dans un cas de ce genre, et plus vous aurez de la 'classe'.)

"De toute manière, ne faites pas attendre au-delà de quelques minutes et ne vous changez pas de pied en cap. C'est tout à fait inutile, du moment que vous êtes propre et correcte.

"Surtout, ne proposez pas des 'patins' de feutre pour protéger vos parquets.

"Si une domestique ou un enfant a introduit le visiteur dans la pièce où vous vous trouvez, levez-vous toujours.

"La nuance à observer est que vous irez au-devant d'une femme, d'un ecclésiastique ou d'un homme âgé, tandis que vous resterez à votre place pour un homme ou pour une jeune fille.

"Désignez un siège, asseyez-vous en même temps ou un peu avant votre visiteur, suivant ce que vous devez témoigner à une femme ou à un homme."--p. 162.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

Les réceptions

"Les repas.--Il est plus cérémonieux d'inviter

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

à dîner qu'à déjeuner.

"Déjeuner.--Ne priez donc à déjeuner que des personnes avec lesquelles vous êtes sur un pied d'égalité et de familiarité.

"Invitation toujours orale ou par téléphone.

"Tenue très simple: tailleur, chapeau pour les invitées, qu'elles ne doivent pas enlever, peu ou pas de bijoux.

"Dîner.--Pour le dîner, c'est votre formule d'invitation qui situera le degré de simplicité ou de cérémonie (se reporter pour cela aux invitations à goûter).

"Si la carte est rédigée à la troisième personne et envoyée une semaine à l'avance, le smoking s'impose, ainsi que la robe longue, dite robe de dîner.

"L'invitation imprimée et envoyée quinze jours à l'avance exige l'habit et le grand décolleté.

"Avant le repas, il est d'usage, aujourd'hui, d'offrir du porto, du whisky ou tout autre boisson destinée à ouvrir l'appétit, tout en faisant patienter les invités en attendant les retardataires ou le rituel 'Madame est servie'. On peut y ajouter une petite coupe d'amandes ou de noix salées ou des petits bâtonnets secs, salés aussi, et spécialement vendus à cet usage."--p. 176.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le goûter.--Un simple goûter marque un certain degré de familiarité et, en tout cas, la simplicité que vous entendez donner à votre réception. Il se pratique surtout entre femmes."--p. 168.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Un goûter plus cérémonieux.--Une carte de visite, rédigée à la troisième personne et envoyée huit à dix jours à l'avance, convoque à une réunion plus importante."--p. 174.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

Placements.

"Les places.
"Désignez les places à vos invités. Il est indispensable de combiner votre table à l'avance pour éviter le flottement, les hésitations.
"Nous parlerons tout à l'heure des préséances.
"Pour un repas important, des petits cartons, posés sur le verre de droite, permettent à chacun de trouver sa place sans difficulté, et cela abrège cette formalité.
"Prenez vite votre chaise et asseyez-vous sans attendre, puisque les invités ne peuvent le faire avant vous."--p. 181.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Règles.
"Le maître et la maîtresse de maison se font face.
"Ils occupent soit le milieu de la table, à la française, soit le bout de la table, à l'anglaise.
"M. et Mme Leroy reçoivent. Ils sont jeune. Leurs hôtes sont des couples de parents âgés ou de situation importante. A qui attribueront-ils les bouts de table? En choisissant la formule anglaise, le problème est résolu: tous les invités auront des

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

places en accord avec leur respectabilité.

"De toute façon, Mme Leroy placera à sa droite l'homme le plus âgé (ou celui dont la situation est la plus considérable), à sa gauche celui qui vient après lui dans la hiérarchie de l'âge et de la situation.

"Les autres hommes iront, selon leur importance, encadrer les femmes présentes.

"M. Leroy, de même, placera, à sa droite, la femme la plus âgée ou celle dont le mari a la situation la plus considérable, et, à sa gauche, celle qui vient après elle comme importance. Les jeunes filles, les célibataires, occupent donc les bouts de table dans la table à la française. Toutefois, le maître de maison doit céder sa place à un chef d'Etat, un souverain, un archevêque, ou un membre de famille royale; celui-ci préside la table. Le maître de maison prendra alors la place à droite de la dame la plus importante (qui est forcément à la droite de celui qui préside).

"Dans les cas difficiles où plusieurs notabilités sont invitées en même temps, vous devez observer l'ordre suivant:

"Duc et pair, cardinal,
Maréchal,
Archevêque, évêque,
Ministre,
Général de corps d'armée."--p. 192.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

Menu, Service

"Comment présenter le gouter.--Le goûter se prépare dans la salle à manger, sur une nappe de fantaisie. Les assiettes de gâteaux disposées au milieu de la table, autour du plateau supportant théière, sucrier, pot à lait. Peu ou pas de

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

fleurs. Pas de fruits. Tout autour de la table sont disposées les assiettes à lunch avec le couvert approprié: à leur droite la tasse sur sa soucoupe, et sa petite cuiller.

"Le service.--Vers 17 h 30, vous priez vos invités de passer à la salle à manger. S'ils sont peu nombreux, faites-les asseoir autour de la table, sinon ce sera réservé aux personnes d'âge respectable. Les autres resteront debout comme pour un buffet. Plusieurs personnes vous aideront au service, si vous n'avez pas de domestique ou si vous n'en avez qu'une.

"Vous aurez prévu deux plats pour chaque sorte de gâteaux, afin de les faire servir en même temps par deux personnes, une à chaque bout de table pour aller plus vite.

"Commencez par les sandwiches, puis les gros gâteaux, les petits pour finir. Quand tout le monde a été servi deux fois de chaque plat, faites revenir vos invités au salon.

"Les retardataires s'excuseront. Vous les confierez à une amie pour qu'elle les accompagne à la salle à manger, les serve et veille à ce qu'ils ne manquent de rien.

"Il n'est pas correct de partir la dernière bouchée avalée. Il faut au moins attendre une demi-heure avant de prendre congé de la maîtresse de maison, en la remerciant 'de l'agréable moment passé avec elle' ou 'de son délicieux goûter', etc. Elle répond combien elle a été heureuse de vous voir et vous remercie 'd'avoir bien voulu vous déranger', s'il s'agit d'une personne âgée."--p. 171.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Menu.

"Pour les grands dîners, un menu sur un carton en hauteur, sobre, est placé à côté de chaque invité.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Pour un repas plus simple, la maîtresse de maison peut dire: 'Vous avez tout simplement, après ce soufflé, des paupiettes de veau au riz, de la salade et une tarte au citron.' Elle passe sous silence le fromage et les fruits, qui vont de soi. Cet usage est recommandé pour que les invités adaptent leur appétit à ce qui leur est proposé."--p. 184.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Présentation du plat.

"Sur la main gauche de la domestique, le plat est présenté à gauche de l'invité, à bonne hauteur, c'est-à-dire à peine au-dessus de la table, une cuiller et une fourchette posées sur le plat, les manches dirigés vers la personne qui se sert.

"Le plat posé sur un linge propre plié et qui ne dépasse pas.

"La main droite de la domestique est placée dans son dos, sauf quand elle présente la saucière avec le rôti.

"Attention, seuls les garçons de café posent leur serviette sur leur épaule ou sous le bras quand ils ne s'en servent pas. Votre domestique la laissera, dans ce cas, sur la desserte.

"Le plat est présenté d'abord à la personne la plus importante, c'est-à dire à la dame qui est à droite de votre mari, puis à celle de gauche et aux autres dames selon leur âge. Ensuite vous. Les hommes seront servis par rang d'importance après vous: celui qui est à votre droite, celui qui est à votre gauche, puis tous les autres et votre mari pour finir.

"Hélas! il est souvent oublié, ce pauvre maître de maison, c'est classique. Mais vous devez avoir l'oeil à tout et rappeler discrètement votre domestique. Ne la couvrez pas de confusion en soulignant l'omission.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"On fait toujours repasser les plats, exception pour le potage, la salade, le fromage et les fruits.

"Le potage est servi à l'avance, bouillant, dans les assiettes creuses, à raison d'une demi-louche et juste avant le rituel 'Madame est servie', pour que les convives ne dégustent pas un liquide tiédi.

"Les assiettes sont changées à chaque plat. Il faut retirer l'assiette de la main gauche, à gauche du convive, et la remplacer à droite par une assiette chaude, sans passer devant le convive.

"Si un invité laisse sa fourchette dans son assiette, il ne faut jamais qu'elle lui soit posée sur le porte-couteau. La femme de chambre retourne à la desserte, pose une fourchette propre sur l'assiette qu'elle allait présenter et agit comme précédemment.

"Les couverts qui ont servi à manger du poisson doivent toujours être changés.

"Si la domestique fait tomber une fourchette ou une cuiller, elle doit la remplacer par une autre.

"Elle ne présente jamais aucun instrument de ce genre avec sa main, mais sur une assiette." --p. 182.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Service...sans service.

"De nos jours les pannes de personnel, provisoires...ou définitives, sont de plus en plus répandues; cela ne doit pas empêcher de recevoir. Agissez simplement et ce sera tout aussi agréable. Prévoyez, à côté de vous, une petite table roulante de préférence, à deux étages, où vous placerez tous les objets dont vous aurez besoin. Ainsi vous réduirez vos déplacements au minimum.

"Votre menu sera combiné pour éviter

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

d'interminables éclipses.

"Vous changerez les assiettes comme il se doit.

"Ne vous confondez pas en excuses chaque fois que vos invités, afin de vous aider, vous tendront eux-mêmes leur assiettes sales pour l'échange. C'est tellement ennuyeux et monotone! Le repas terminé, laissez tout en place. Vous enlèverez le couvert et ferez la vaisselle après le départ de vos hôtes. Toutefois, si vous n'avez qu'une pièce pour faire salon-salle à manger, votre mari entretiendra la conversation dans le fond de la pièce où vos invités ont pris place, tandis que, très rapidement, et dans le silence, vous débarrasserez la table; la petite table roulante est alors bien pratique pour vous éviter des allées et venues à la cuisine."--p. 184.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le service.

"Voici comment doit se dérouler le service de table.

"Tout d'abord, l'annonce du repas: la femme de chambre (ou la bonne à tout faire) ouvre les portes à deux battants, s'il y a lieu, et: 'Madame est servie.'

"A noter: chez un célibataire qui reçoit une ou des femmes à sa table, la phrase est identique, à cause de l'invitée, qu'il désignera pour lui faire face à table. S'il reçoit des hommes, on lui dira: 'Monsieur est servi.'

"C'est vous, maîtresse de maison, qui vous levez la première pour diriger vos hôtes vers la salle à manger. Si vous ne recevez que des hommes, vous passerez devant eux, votre mari sera le dernier. Si vos invités sont panachés, vous entrerez après les dames, les hommes vous suivront, votre mari terminera.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Les plus jeunes s'effacent devant les plus âgés.

"A âge égal, les formalités ne doivent pas se prolonger, le petit mot 'pardon' suffit pour une parfaite correction."--p. 181.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Quelques règles.--Pas de hors-d'oeuvre le soir, ni pour un repas de cérémonie.

"On ne finit pas sur une viande chaude, mais sur des légumes ou sur une viande froide avec salade, avant les desserts.

"On n'offre qu'un entremets.

"Le café.--Le plateau du café est porté au salon par la femme de chambre dès que tout le monde a quitté la salle à manger.

"Le café ne se sert jamais à table.

"Si votre installation ne comporte qu'une pièce, redonnez rapidement à cette pièce un aspect de salon avant d'offrir le café. Les tasses se présentent vides (tout le contraire des tasses à thé). Le sucre est offert d'abord. Le sens de cet usage est que le sucre peut provoquer des éclaboussements de café qui risqueraient de tacher. Sauf dans l'intimité, n'offrez pas une seconde tasse de café.

"Le maître de maison propose les liqueurs (mais pas avec un morceau de sucre) et les cigarettes.

"Les rafraîchissements.--Pour une réception de cérémonie, il est d'usage d'offrir vers 22 h ou 23 heures, environ une heure et demie après la fin du repas, de l'orangeade glacée, ou du whisky à l'eau, ou du champagne. C'est environ trois quarts d'heure plus tard que les invités se retireront après avoir chaleureusement remercié." --p. 191.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.6 Le Savoir-vivre et les cérémonies familiales

Les cérémonies sont si diverses que l'on ne saurait donner des directions generales, sauf celles qui se réuniraient sous les rubriques qui précèdent.

Le savoir-vivre en France est essentiel dans les cérémonies familiales qui sont le centre de l'attention de la vie sociale française. En effets, les cérémonies familiales sont nombreuses: 1) naissance et baptême et les réceptions qui suivent. On sent les bons usages dans les obligations de chacun des parents, des conjoints, et des parrains. 2) La première communion est un événement très important dans la vie catholique française, espécialement pour la première communiante. Son éducation du savoir-vivre est nécéssaire dans ce domaine. 3) Fiançailles et mariages et toutes les cérémonies qui comportent tout cela avec les bons usages sont importants dans la vie sociale de la famille française. 4) Les deuils sont des événements où les bons usages sont demandés. Le groupement de la famille dans ces cérémonies; le fait de faire ou de ne pas faire quelque chose pourrait blesser certains membres de la famille; c'est là qu'on voit la bonne éducation pour les bons usages et le savoir-vivre.

Les Cérémonies familiales: Citations supplémentaires

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les espérances.--Une jeune femme annonce son espoir de maternité après le troisième mois. Elle l'écrit aux parents respectifs des deux familles et aux amis intimes. Elle en parle ensuite, naturellement, dans la conversation."--p. 41. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Faire-part.--Quand le bébé est né, des télégrammes sont expédiés, par le père ou la grand-mère, aux plus proches parents et au parrain et marraine choisis à l'avance. Des coups de téléphone ou un mot aux intimes.

"Les faire-part sont envoyés dix jours après la naissance.

"Ce sont soit des cartes de visite dont le texte reproduit l'écriture du mari, soit des petits cartons imprimés de caractères très sobres--un peu plus grands qu'une carte de visite.

"La formule la plus courante est: 'Monsieur et Madame Jean RENOUVILLE ont la joie de vous faire part de (ou sont heureux de vous annoncer) la naissance de leur fille Guillemette.'"--p. 42.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Cadeaux.--On n'arrive jamais les mains vides au chevet d'une accouchée--un objet de layette ou quelques fleurs. Attention! leur parfum sera discret."--p. 43.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Cadeaux.--Les personnes peu familières préféreront envoyer un bouquet de fleurs blanches le matin de la cérémonie. Cela convient particulièrement pour des subordonnés ou, au contraire, pour des supérieurs qui veulent marquer leur

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

attention par ce geste délicat...

"Aussi une secrétaire sera beaucoup plus correcte en faisant porter des fleurs plutôt qu'un cadeau à l'enfant de son patron."--p. 50.*

de Quercize, Françoise. 1952.

"Mariage d'inclination--l'engagement.--La plupart du temps, les jeunes gens prennent leur engagement avant d'en parler à leurs parents. Du moins, ont-ils introduit auprès d'eux celui ou celle qui attire, de manière à préparer le terrain. Bien souvent aussi, et c'est la meilleure formule, ils en discutent en famille avant de se déclarer, et cela permet aux parents de prendre discrètement leurs renseignements en temps voulu."--p. 57.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Mariage d'inclination--Présentation aux parents.-Dès que l'engagement est pris, les parents sont immédiatement prévenus. La jeune fille leur demande la permission de leur amener son fiancé le jour même, et réciproquement si les deux familles habitent la même ville. Sinon, il faut au plus tôt qu'un voyage soit envisagé. Ce jour-là, le fiancé envoie des fleurs à sa fiancée.

"Pour présenter son fiancé, la jeune fille n'a besoin d'aucun protocole. Le mieux est la simplicité: 'Papa, Maman, voici Pierre qui a quelque chose de très important à vous demander.' Pour la cordialité de l'atmosphère, les parents répondent approximativement dans ces termes: 'Oui. nous sommes au courant, nous sommes très émus et très heureux de vous accueillir.' Ils parlent de joie, de confiance. C'est le coeur qui dicte leurs paroles. Dans sa famille, le fiancé amène la jeune fille: 'Voici Françoise, qui va devenir votre fille.'"--p. 58.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Mariage d'inclination--demande officielle.--Dès que la chose est possible, les deux familles se rencontrent. C'est celle du jeune homme qui fait la première démarche.

"Finis la redingote, le haut-de-forme et les gants blancs, rite du siècle dernier, révolu. La demande en mariage se transforme en échange de vues sur l'avenir des enfants, avec toutes les précisions matérielles que cela comporte. C'est seulement après toutes ces réunions, conversations, mises au point, que se font les annonces."--p. 59.*

. .

de Quercize Françoise. 1952.

"Faire-part de fiançailles.

'Chère Madame,

'Vous allez, j'en suis certaine, comprendre et partager notre joie, et je ne veux pas attendre davantage pour vous annoncer les fiançailles de Monique avec Jean-Pierre Barbeau; c'est un charmant garçon, qu'elle a connu et apprécié aux vacances dernières. Il est lieutenant d'artillerie et emmènera notre fille au printemps dans je ne sais quelle garnison.

'Vous êtes parmi les premières à connaître cette grande nouvelle, qui sera seulement officielle le mois prochain.

'Pardonnez mon laconisme, je suis débordée par toutes ces émotions et les grands changements qu'elles amènent à la maison.

'Veuillez croire, chère Madame, à mes sentiments affectueux.'

"Cette lettre s'adresse à une amie de la

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

famille à laquelle vous devez des égards pour l'ancienneté de vos relations.

"Sur ce thème, vous pouvez apporter des modifications dictées par les circonstances. Ainsi, pour une amie beaucoup plus intime, il suffit de changer le début et la fin."--p. 120*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Faire-part.--L'annonce peut se faire dans les journaux. Elle sera ainsi rédigée:

'On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Claude DANSAC, fille de M. Jean DANSAC, sous-directeur de la Banque X, et de Mme, née JOLIVET, avec M. Gabriel SANCERRE, ancien élève de l'École polytechnique, fils de M. Edouard SANCERRE, avocat à la cour d'appel de Lille, décédé, et de Mme, née ARSENE.'

"Cela peut doubler ou remplacer les faire-part. Ceux-ci s'impriment sur des cartons nettement plus grands que les cartes de visite, ou sur les cartes de visite elles-mêmes, reproduisant l'écriture du père ou de la mère."--p. 59.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Ruptures.--Mieux vaut une rupture de fiançailles qu'un mauvais ménage. Même si cela doit avoir lieu très peu de temps avant la date de la cérémonie.

"Ce sont les jeunes gens qui en décident. La bague peut-être rendue par la jeune fille elle-même ou par un tiers. Elle y joint les photographies, les lettres et les cadeaux importants (bijoux, fourrure, meubles). De son côté, le fiancé renvoie photos, lettres et cadeaux

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

personnels. Il refuse que lui soient retournés les petits souvenirs sans grande valeur.

"Les cadeaux de mariage sont éxpédiés à leur donateur avec un mot explicatif: 'Malheureusement, des raisons personnelles nous ont déterminés à interrompre nos projets.'

"Si les donateurs peuvent en prévenir le geste, il leur arrive de prier leur jeune ami de conserver le cadeau--c'est facultatif. Dans ce cas, ils n'auront pas à renouveler leur geste pour de nouvelles fiançailles."--p. 64.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Fiançailles entre veufs ou divorcés.--Il est admis qu'elles soient annoncées très peu de temps avant le mariage, sans aucun réception. Souvent même, les fiancés qui ne sont plus jeunes ne les annoncent pas et se contentent de faire part de leur mariage après qu'il a été célébré."--p. 64.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Cadeaux de mariage.--Très souvent, le notaire, le bijoutier qui a fourni la bague, si c'est un bijoutier de famille, et certains fidèles fournisseurs enverront, le matin du mariage, une gerbe de fleurs blanches."--p. 68.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Mariage religieux.--(l'heure): Un principe essentiel: arrangez-vous pour être à l'heure. Faire

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

attendre le prêtre et les invités est de la dernière incorrection, quoi qu'on en puisse penser. Il suffit de se lever à temps."--p. 69.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Mariage religieux--toilette des demoiselles d'honneur.--Elles porteront des robes longues, généralement de couleur semblable, corsage fermé, petites manches.

"La mariée qui impose un tissu doit l'offrir elle-même; sinon elle se contentera de faire l'unité en offrant des coiffures ou des bouquets pour orner les bourses, tous identiques.

"Les garçons d'honneur portent le costume sombre ou l'uniforme.

"Pas de smoking, jamais; pas plus pour le marié que pour les autres hommes du cortège. Ce n'est jamais une tenue pour le jour.

"Les parents.--Les pères s'habillent autant que possible comme le marié: jaquette, ou habit, ou costume foncé. Si le marié est en uniforme, les pères et grands-pères revêtiront une tenue adaptée à l'ampleur de la cérémonie.

"Les mères porteront des robes d'après-midi très habillées et montantes. On porte de moins en moins les robes longues.

"Les témoins.--Les témoins auront un costume de ville foncé ou leur uniforme."--p. 70.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"La sortie.--S'il s'agit du mariage d'un officier, les camarades du marié se placent pour faire le haie sur le parvis de l'église, en sortant leurs épées dont ils formeront une voûte.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Sous cette voûte, le jeune couple passera.

"Recommendations aux assistants.--Ne faites pas de réflexions à haute voix.

"Si vous êtes invité au lunch, assurez-vous que le défilé est terminé et que les membres du cortège ont eu le temps de rentrer chez eux et de prendre un court repos."--p. 74.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Remariage.--Si une jeune fille épouse un veuf, rien ne change dans le cérémonial; cependant, on adopte généralement une des formules les moins mondaines.

"Si la mariée est une veuve, le mariage a lieu dans la plus stricte intimité, sans cortège. La jeune femme peut entrer au bras de son père et le marié au bras de sa mère. Ce n'est même pas indispensable.

"Il n'est pas envoyé de lettres de faire-part. Le carnet mondain du journal y supplée. La jeune femme se marie en tailleur ou en robe d'après-midi d'une élégance très sobre, avec un joli chapeau. Le marié porte un costume. Les parents et les témoins sont seuls conviés à la bénédiction nuptiale, ou au mariage civil, s'il s'agit de divorces.

"Une veuve attend deux ans pour se remarier.

"Un veuf peut le faire sans incorrection au bout d'un an."--p. 78.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les funérailles.--Mise en bière.

"La mise en bière s'effectue strictement devant la famille et un ou deux amis très intimes.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Quand le défunt a été placé dans le cercueil par les employés des pompes funèbres, le plus proche parent recouvre avec un très fin mouchoir le visage qui va disparaître. Les autres pénibles formalités sont accomplies par les employés.

"Manifestations extérieures.--Elles doivent être aussi dignes que possible. Il est difficile parfois d'arrêter ses larmes. Du moins aucun cri, aucune imprécation ne peuvent être tolérés--on imagine à tort, dans certains milieux, qu'ils sont une marque de douleur. En réalité, c'est simplement une preuve de manque de maîtrise. Le silence et une absolue réserve sont l'indiscutable marque d'une bonne éducation.

"Les faire-part.--Il faut prévenir par un mot les plus proches. Faire mettre une insertion dans la rubrique 'Carnet mondain' des journaux.

"On nous prie d'annoncer la mort de M. Joseph NIMEGUE, officier de la Légion d'honneur, décédé à Dijon dans sa soixante-dix-huitième année. Les obsèques auront lieu le mercredi 19 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Dijon."--p. 82.*

. . .

II.K.7 Le Savoir-vivre et les enfants

On commence à enseigner les bons usages aux enfants à un âge très bas. Les Français ont un sens très particulier de l'éducation des enfants. On parle d'un enfant qui est bien éduqué--cela veut dire non seulement l'enseignement académique, mais surtout l'enseignement des bonnes manières.

Il y a, par exemple, des règles précises pour la tenue des enfants à table. Si on reçoit des amis à table, on doit faire déjeuner les petits de cinq ou six ans avant qu'on ne mange, parce que la tenue des enfants de cet âge demande une surveillance, et cela rend impossible toute conversation

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

avec les invités. Quand les enfants sont à table ils doivent s'abstenir de tout commentaire.

En général, les Français n'emmènent leurs enfants chez les autres que s'ils en ont été expressément prié. Parce que l'éducation des parents se juge immanquablement sur celle des enfants, les Français prennent beaucoup de soin en entreinant leurs enfants.

Les Enfants: Citations supplémentaires

Fermaud, Jacques. 1965.

"No French school or university offers courses on charm, table manners, how to date, etc. The only lessons which I ever received at home consisted of some remarks which were readily understood: 'ça ne se fait pas'; 'ça n'est pas bien élevé'; 'il est poli de...'"--p. 179. Copyright par The American Society Legion of Honor Magazine. Citation autorisée par The American Society Legion of Honor Magazine.*

Wylie, Laurence. 1957.

"No matter who cares for a child in [Roussillon], the treatment he receives is sure to be tender and indulgent. . . Discipline of tiny babies is gentle. It usually consists of a scolding delivered with mock harshness in baby talk. Caring for a little baby is considered a pleasure rather than a chore by everyone except the mother, on whose shoulders rests the basic responsibliliy."--p. 42. Copyright par Harvard University Press. Citation autorisée par Harvard University Press.*

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Wylie, Laurence. 1957.

"Candy is given to children only on the condition that they perform a social ritual.

"By the time a child in [Roussillon] is old enough to walk and to lisp a few words, he has learned that 'if you please, Monsieur,' and 'thank you, Madame' are potent expressions which will bring him what he wants. He knows that they must be said distinctly, directly, and that the 'Monsieur' or 'Madame' may not be left out of the expressions. He has to stand up straight when he says them. And, of course, he has to shake hands with everyone when he greets him and again when he takes leave of him. He knows that if he omits any part of this social ritual anyone present, whether of his family or not, will remind him of the omission and withhold favors until the omission is repaired."--p. 43.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"La révérence des jeunes filles.

"Dans le même ordre d'idée, la jeune fille très raffinée peut conserver à l'égard des personnes âgées la petite révérence en usage autrefois. C'est une manière de petite génuflexion, un léger fléchissement du genou droit, très prompt et souple, qui est une marque très élégante de déférence, et s'exécute en prenant la main qui est tendue."--p. 156. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Soyez attentif à la conversation de vos invités; ne les interrompez pas sans cesse pour faire des observations, des recommandations à vos petits. N'autorisez pas ceux-ci à couper la parole, à vous parler bas à l'oreille.

"Je vous l'ai dit, le mieux est de les maintenir dans la pièce à côté.

"Si la nécessité vous contraint d'arrêter une sottise flagrante, dites: 'pardonnez-moi...', et excusez-vous franchement ensuite. Mais cela doit être tout à fait exceptionnel."--p. 13.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"N'emmenez votre enfant chez les autres que si vous y avez été expressément prié. Dans ce cas, ne le laissez pas mettre ses pieds sur les fauteuils, toucher à tous les bibelots, ouvrir les tiroirs."--p. 15.*

. . .

de Quercize. Françoise, 1952.

"Dans les transports publics, ne laissez pas un de vos enfants assis s'il y a des grandes personnes debout. Ou l'enfant est grand et, à moins d'être malade, il ne sera nullement fatigué par une station debout, ou il est petit et vous le prendrez sur vos genoux.

"L'éducation des parents se juge immanquablement sur celle des enfants."--p. 15.*

. . .

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Ne le laissez pas montrer du doigt. Empêchez-le de se retourner sur le passage de qui que ce soit, et aussi de dire, même à voix basse 'qui est-ce?', ce qui s'entend ou se devine toujours."--P. 15.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Ne laissez pas vos enfants tutoyer à tort et à travers. Apprenez-leur le joli vouvoiement. Vous y parviendrez rapidement, en les vouvoyant, vous même, pendant les deux premières années. Selon les habitudes de famille, les parents se font tutoyer ou vouvoyer. La seconde formule est la plus respectueuse, donc la plus protocolaire. En tout cas, de préférence, l'enfant ne doit pas tutoyer ses grands-parents et ses oncles et tantes."--p. 15-16.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Dans les rencontres des jardins publics, plages, etc., l'enfant ne doit pas s'imposer. Il demande 'Vous voulez bien que je joue avec vous?'"--p. 16.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"N'invitez pas les petits amis de vos enfants sans avoir, auparavant, accompli une démarche à l'égard de leur mère. Si une grande sympathie s'est nouée en classe, allez faire une visite à la maman du petit camarade, pour lui demander de l'envoyer jouer chez vous; ou, du moins, présentez-vous à elle, à la sortie de la classe, pour lui

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

faire votre requête; ou encore écrivez-lui un mot. Mais ne faites pas inviter le camarade par votre enfant, directement, sans passer par sa famille." --p. 16.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"N'embrassez pas les jeunes enfants des autres. Un baiser sur sa petite main et c'est tout. Beaucoup de parents redoutent les microbes, et ils n'ont pas toujours tort.

"Si vous êtes souvent reçu dans une maison, ne laissez jamais passer Noël, Pâques ou la fête du bébé, sans apporter un jouet, même modeste, ou une gâterie.

"Ne faites pas d'observation à un enfant qui n'est pas le vôtre."--p. 17.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Quand vous invitez vos amis, n'oubliez pas l'existence de leurs enfants. Ne fixez pas une heure qui compliquera tout ou les obligera au refus.

"Inquiétez-vous des obligations maternelles (repas, toilette, coucher, leçon, etc.).

"Si vous savez que personne ne peut garder les enfants de vos amis, invitez-les aussi, prenez alors un arrangement pour qu'ils puissent s'amuser à part, sans encombrer vos autres invités."--p. 18.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.8 Le Savoir-vivre et les adolescents

Les Français tendent à penser que la gaucherie qui est si caractéristique de "l'âge ingrat" n'est que la confusion qui résulte du manque des bons usages. Dans ce domaine on voit surtout un certain appui dans la bonne éducation à respecter les plus âgés: les vieillards, les parents, etc. On conseille aussi d'éviter l'abus de l'argot, surtout en parlant à des personnes plus âgées. On le réserve à ceux de la jeune génération.

L'Adolescence: Citations supplémentaires

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le thé et le café.--Une jeune fille doit se proposer pour aider une maîtresse de maison à servir thé ou café, même si elle est reçue pour la première fois et qu'elle soit à peine connue. C'est son rôle."--p. 21. Copyright par Librairie Larousse. Citation autorisée par Librairie Larousse.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Fumer.--Ne fumez pas si personne ne fume. Dans l'intimité, aucun vieillard n'étant présent, vous pouvez demander la permission de sortir une cigarette."--p. 21.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Si vos amis vous invitent en séjour, assurez-vous, auparavant, que leurs parents sont d'accord. Ecrivez alors une lettre à la mère de votre camarade pour la remercier de bien vouloir vous accueillir.

"Il est normal d'apporter à votre ami, ou amie, un petit souvenir: livre, bonbons, écharpe, bas de soie. Mais ne vous permettez pas d'offrir de cadeau à la maîtresse de maison, ce serait déplacé."--p. 21.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les prénoms.--Vous vous appelez très rapidement entre vous par vos prénoms. C'est la jeune fille qui en donne l'autorisation au garçon. Celui-ci ne se permettra pas d'en prendre l'initiative. Au bout de deux ou trois rencontres, ou parfois le jour même, après une commune excursion, elle lui dira: 'Vous pouvez m'appeler Annette' ou bien 'Je m'appelle Monique, vous savez', ou encore: 'Appelez-moi tout simplement Brigitte.' Jusque-là, il l'avait nommée 'Mademoiselle', sans prénom ni nom de famille."--p. 22.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le tutoiement.--Le tutoiement est devenu très courant--alors qu'il scandalisait très fort autrefois. Il implique, cependant, une certaine intimité. Réservez-le à des camaraderies confirmées. Un garçon ne commence pas envers une fille avant d'y avoir été autorisé."--p. 22.

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le fard.--Jeunes filles, fardez-vous avec une grande discrétion. Le noir aux yeux est proscrit. Aux ongles, un vernis très clair est seul acceptable."--p. 22.* [Noter que ce texte date de 1952.]

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le garçon doit, dès l'adolescence, nuancer sa camaraderie de moins de désinvolture et ne pas traiter une jeune fille comme il traiterait un 'copain'.

"Vous ne serez jamais un homme du monde, ou plus simplement un homme bien élevé, si vous n'avez pas, à l'égard de toute femme, quelle qu'elle soit, un sentiment de courtoisie.

"Si vous restez assis pour saluer une jeune fille ou que vous lui tendiez la main le premier vous serez classé...comme très malappris."--p. 23.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Jeunes filles, n'écrivez pas la première à un garçon, ne lui répondez pas par retour du courrier."--p. 24.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Sorties.--Recommandation aux jeunes filles: vous savez que vos camarades ont très peu d'argent de poche, ils sont aussi gênés que vous. Ne vous laissez donc pas offrir toutes vos places de

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

cinéma ou les goûters impromptus chez le pâtissier. Payez votre écot, mais faites-le avec tact. Il est souvent préférable de proposer sans témoin de 'faire des comptes'. Soyez ferme et naturelle en disant votre volonté formelle de prendre votre part. Dites que telle est votre habitude. Si le refus est irréductible n'insistez pas, mais arrangez-vous, la fois suivante, pour devancer son geste. En aucune manière, cependant, ne payez pour lui."--p. 24.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Le langage.--Evitez l'abus de l'argot. Je ne peux malheureusement pas le proscrire en totalité; il faut être de son temps et admettre certains termes pittoresques qui attestent la vitalité de la langue. Nos aïeules eussent été horrifiées, les grand-mères d'aujourd'hui sont bien obligées d'y habituer leurs oreilles, elles y assouplissent même parfois leur langue! En tout cas, réservez-le à ceux de votre génération et usez-en très modérément avec les autres. Il serait parfaitement déplacé d'accueillir l'invitation de Mme Lebeau par un: 'Au poil!' qui n'eût pas choqué vos camarades. Et de grâce, évitez le 'd'accord' que vous avez constamment à la bouche."--p. 24.*

. .
.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les gaffes.--N'invitez jamais une amie devant celui ou celle que vous n'avez pas l'intention de convier.

"Ne parlez pas non plus de 'cette charmante soirée où vous vous êtes tellement amusée' si les personnes présentes n'étaient pas de

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

la fête."---p. 26.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

Invitations

"Réunions importantes.--L'invitation peut être rédigée sur une carte de visite, celle de la mère, en haut de laquelle vous écrirez:

Marie-Claude Vallée réunira ses amis à l'occasion de ses dix-huit ans, le 4 mai 19.., à 21 heures.

R. S. V. P. (à droite)
Tenue de soirée ou costume foncé (à gauche).

"N'oubliez pas ce rectificatif à l'usage des garde-robes modestes. Quel que soit le ou la destinataire, la formule est répétée. Il s'agit d'une formule omnibus qui éclaire les uns et les autres sur la nature de la réception. Cette abréviation R.S.V.P. signifie, vous le devinez, 'Réponse, s'il vous plaît'.

"Invitation pour surprise-party.--Au-dessus du nom gravé de l'organisatrice (ou organisateur de la soirée), on écrit:

Surprise-party chez Madame Roberthon, le 12 avril 19.. On se réunira à 20 heures précises chez Madame Estienne, 6, rue Claude-Debussy. De la part de Laure Chevreuil.

R.S.V.P.

"Puis, à droite, l'indication de la quote-part attendue: boissons pour les garçons; sandwiches ou gâteau pour les filles. On peut aussi inscrire 'Disques'.

.../...

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

"Réponse à une invitation.--Si vous avez une carte de visite, vous la rédigerez ainsi:

Jacqueline Meaux
prie Madame Vallée d'accepter ses remerciements pour son aimable invitation, qu'elle accepte avec le plus grand plaisir.

"Si vous ne possédez pas de carte de visite, sur un carton de correspondance, vous écrirez:

Madame,
Veuillez accepter mes vifs remerciements pour votre aimable invitation, à laquelle je serai très heureuse de me rendre, et permettez-moi de vous adresser l'expression de mes sentiments respectueux.

"(En cas de refus):

Jacqueline Meaux
prie Madame Vallée d'accepter ses remerciements pour son aimable invitation, à laquelle elle a le très grand regret de ne pouvoir se rendre, ayant déjà pris un engagement pour ce même jour.

"S'il s'agit d'une 'surprise-party', il convient de répondre soit à l'organisatrice de la soirée, soit à la personne qui vous a fait inviter."
--pp. 26-27.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"L'heure.--Tous les invités doivent être très exacts au rendez-vous. Si, d'aventure, pour une raison impérieuse, vous avez été mis en retard, vous pouvez aller directement au lieu de la réception, après vous être assuré que tout le monde s'y est déjà transporté."--p. 28.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"La maison qui accueille.--Les maîtres de maison, qui ont été prévenus, ont préparé la table de la salle à manger en buffet, avec une nappe, tous les verres, assiettes, tasses, etc. Ils n'auront pas négligé de prévoir un fonds modeste de buffet: ce qui ne peut se transporter, chocolat, orangeade, consommé, thé, plus deux assiettes de sandwiches et de petits gâteaux. Avant de fixer le jour, il est bon d s'assurer que les locataires voisins ne sont pas malades au affligés par un deuil récent." --p. 28.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Arrivée à une invitation.--(réception sur inv.) Si l'invitation est pour 16 heures, arrivez vers 17 h.30--arriver tôt est réservé aux intimes--; vers 22 h.30, pour une invitation à 21 heures." --p. 29.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Rôle de celle qui invite.--Songez plus au plaisir de vos invités qu'au vôtre. Vous vous amuserez chez vos amis; il importe avant tout que, chez vous, les autres s'amusent.

"Présentez tout le monde les uns aux autres. Efforcez-vous de leur chercher des points de contact.

"Vos frères et vos intimes feront danser les délaissées."--p. 29.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les invitées.--Ceci s'adresse aux garçons et surtout aux filles qui perdent le contrôle d'elles-mêmes après trois coupes de champagne ou deux cocktails et deviennent, sans qu'elles s'en rendent compte, déplorablement tendres ou fort effrontées.

"Si vous saviez toutes les réflexions, à ce sujet qu'il m'a été donné d'entendre dans la bouche de jeunes gens!" --p. 29.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"La danse.--Le jeune homme doit faire danser la fille de la maison, au moins une fois, et quelques autres jeunes filles. Il est incorrect d'adopter exclusivement une seule danseuse pour toute la soirée.

"La jeune fille ne doit refuser une danse que si elle peut donner une raison polie et plausible."--p. 29.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"La danse.--Ne partez pas trop tôt, ne partez pas trop tard. Un après-midi dansant se termine au plus tard à 9 heures; une soirée vers 2 heures du matin.

"Seuls les très intimes peuvent se permettre de prolonger, sur les instances de leurs hôtes." --p. 30.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

de Quercize, Françoise. 1952.

"La danse.--Demandez à voir la maîtresse de maison à l'arrivée et au départ. S'il vous est répondu qu'elle est absente ou occupée, n'insistez pas, et priez sa fille ou son fils de la remercier en votre nom.

"Il est correct que les jeunes gens invités remercient leurs hôtes par une carte de visite adressée à la maîtresse de maison."--p. 30.*

. . .

de Quercize, Françoise. 1952.

"Les rallyes.--Le rallye est une organisation de personnes formée par l'une d'elles, servant de trait d'union en accord avec toutes, pour les réunir et les faire danser tout un hiver. Ces réunions ont lieu à intervalles réguliers (tous les quinze jours par exemple), à tour de rôle, chez chacun des membres du rallye.

"Il n'est pas nécessaire que les jeunes gens se connaissent entre eux auparavant.

"La tenue adoptée est la tenue de ville.

"Le buffet est offert par la personne qui reçoit.

"Ainsi, pour une seule réception dont on assure les frais, on est certain de sortir tout un hiver, dans des conditions agréables et dans un milieu analogue au sien.

"Naturellement, il faut que tout le monde se présente à la première rencontre, et l'on ne doit amener aucun ami sans en référer à l'organisateur du rallye."--pp. 30-31.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

II.K.9 Les cartes de voeux et les étrennes

par Marie-Thérèse Breysach

En France, la période du Nouvel An est marquée par un usage qui a désormais l'aspect d'une tradition: c'est celui de l'échange des cartes de voeux qui s'étend jusqu'à la date limite du 31 janvier. Non seulement entre les membres d'une même famille et entre amis, mais également dans le domaine des affaires, la tradition veut que l'on sacrifie à cette coutume.

Les cartes de voeux destinées aux familiers et aux intimes sont presque toujours accompagnées d'étrennes[1] dont la valeur correspond au degré d'affection porté au destinataire.

Sur le plan familial, c'est l'occasion--quelquefois la seule durant l'année--de témoigner son affection à des parents que la distance ou les circonstances de la vie ne permettent de rencontrer que rarement. Sur le plan amical, c'est le moyen de transmettre une pensée affectueuse aux relations qui vous sont chères. Ce sont là les deux aspects les plus "vrais" et sincères de cette coutume.

Car cette tradition revêt également un aspect purement social, professionnel et commercial, beaucoup plus superficiel mais symbolique.

Dans le domaine social, on envoie des cartes aux personnes que l'on a coutume de fréquenter à l'occasion de réunions, de cocktails, de réceptions mondaines, avec lesquelles on se retrouve fréquemment au théâtre, au cinéma, au restaurant,

1. On trouve l'usage des étrennes établi à Rome dès la plus haute Antiquité--Petit Larousse, 1965.

dans les musées et expositions, pour pratiquer des jeux de société (cartes ou échecs notamment) ou des sports (tennis, golf, chasse, par exemple, lorsque l'on fait partie d'un club), en quelque sorte à ceux qui font partie de votre vie sociale.

Sur le plan professionnel, les cadres (agents techniques et commerciaux, ingénieurs, représentants, quelquefois secrétaires) adressent des cartes de voeux à leur supérieur, chef de service, directeur, président. Caractère souvent d'obligation, dicté par un souci quelque peu intéressé, pour affermir sa position ou avec l'espoir d'obtenir un poste supérieur.

Au point de vue commercial, la direction de toute société ou entreprise adresse des cartes de voeux à ses clients. C'est là un procédé commercial généralisé dans le domaine des affaires. Ces cartes s'accompagnent le plus souvent de cadeaux publicitaires dont la valeur correspond à l'importance attachée à chaque client et au chiffre d'affaires qu'il a représenté durant l'année ou à celui escompté dans l'avenir. Ces cadeaux publicitaires font généralement pour beaucoup dans la conclusion d'une affaire en suspens, d'un marché à "décrocher" ou à rattraper.

Les étrennes sont également d'usage en France pour tous ceux qui, sur un plan privé ou administratif, dispensent leurs services de façon régulière: domestiques, concierges d'immeuble, fonctionnaires tels que facteurs et télégraphistes. Ces étrennes prennent la forme de sommes d'argent qui varient en fonction de la générosité du locataire et de l'estimation des services rendus.

II.K.10 L'Enseignement pré-scolaire du savoir-vivre ["Socialization"]

Par Dennis H. Dunn

Si nous admettons que la famille française est à la fois une institution sociale et un thème culturel de la France, il nous faut avouer aussi que le sine qua non de ce thème culturel, c'est-à-dire son noyau absolument essentiel, est l'enfant. Tout en respectant le droit d'un ménage à deux de se créer et de conserver un foyer pour eux seuls, la plupart des Français pensent que la raison d'être du foyer ne s'accomplit qu'avec la venue d'un enfant (ou de plusieurs). Un foyer sans enfants ressemblerait à un rossignol sans voix, à un univers sans soleil. Pourquoi Dieu les aurait-il créés?

Quand un bébé naît dans une famille, les parents reconnaissent que son arrivée entraîne de lourdes responsabilités, et ils les prennent très au sérieux. Généralement, la femme française aime élever les enfants, mais veut en avoir un ou deux seulement de façon à leur accorder davantage d'attention. Donc, quoique catholique pour la plupart, la France est un pays de familles foncièrement petites et resserrées.

Selon la tradition, les Français depuis des siècles tendent à considérer le bébé nouveau-né comme un être informe, créature d'instinct, tout à fait dépourvu de raison et, par là, d'humanité. Les qualités humaines ne sont point innées; elles doivent être formées. Le système de Freud a eu plus de prise aux Etats-Unis qu'en France, et alors que les Américains ont tendance à vouloir, jusqu'à un certain point, laisser se développer spontanément la personnalité de l'enfant, les Français lui donnent à peine la liberté de "l'exprimer" jusqu'à ce qu'elle soit développée en lui. Après tout, il faut avoir une personnalité avant de pouvoir en exprimer une.

II.K Bons usages

Le devoir principal des parents français consiste à inculquer à leurs enfants les habitudes, le savoir, le savoir-vivre, et surtout la discipline et la maîtrise de soi dont ils auront besoin quand ils auront atteint l'âge adulte. Lorsque l'enfant aura bien appris ou bien assimilé tout cela, il sera assuré d'un maximum de bonheur et d'un minimum de malheur dans la vie -- du moins, pour autant qu'il puisse influer sur sa propre existence.

La société impose des restrictions sévères à l'enfant français. A la différence de son analogue américain, on ne lui permet jamais de s'aventurer dans l'inconnu pour apprendre. Il doit être à tout moment protégé contre un monde hostile et plein de dangers physiques et moraux. Il ne lui faut pas apprendre à travers l'expérience aveugle, mais à travers une longue suite de leçons et de corrections, administrées par les parents, et continuées jusqu'à ce que sa conduite devienne entièrement acceptable. Son éducation commence au berceau. Il n'est censé rien valoir en lui-même, mais il prend de la valeur seulement par rapport à ce qu'il peut devenir. Pendant qu'il est encore tout jeune, il est présumé incapable de faire des choix ou des jugements raisonnables. On réprime presque toujours ses désirs capricieux. Toutes les décisions sont prises pour lui, même les moindres. Il faut signaler ici, sans aucune intention dépréciatrice, que le processus de la "socialisation" française repose sur un rôle plutôt négatif que positif pour les parents. A n'en pas douter, le père et la mère devraient présenter des modèles à admirer et à imiter, mais il n'en est pas moins vrai que le rôle le plus important des parents est celui d'établir les restrictions, d'appliquer les règles, de corriger les égarements et de punir les infractions.

En ce qui concerne les châtiments, on considère en France, comme thèse générale, que l'enfant ne doit pas être puni avant de pouvoir <u>raisonner</u>. Ce moment-là arrivé, pourtant, on cesse de le traiter

avec la même indulgence qu'avant. Etablir un empire absolu sur son corps, sur ses émotions, sur son esprit . . . voilà le problème et le but principaux que lui posent et proposent ses parents. Dès que l'enfant aura maîtrisé un aspect quelconque dans sa conduite, on ne souffrira plus ses caprices de ce secteur. On juge qu'il y est devenu raisonnable, et l'on s'attend à ce qu'il y reste raisonnable. Dans l'ensemble, c'est la mère, bien entendu, qui se charge de la discipline des enfants. Quoi que l'autorité paternelle la soutienne toujours, le père s'occupe traditionnellement assez peu de ses enfants jusqu'à ce qu'ils soient plus âgés.

Il faut en venir à examiner maintenant les sanctions correctives dont se servent les Français pour faire face aux égarements de la conduite désirée. Lorsqu'un enfant aura dépassé la mesure en sortant de n'importe quel chemin indiqué de la tenue, ses parents tâcheront d'ordinaire de lui faire sentir qu'il est ridicule. La honte est soeur du ridicule, et ce sont là deux techniques de premier ordre employées partout en France pour maintenir la discipline familiale. Si la faute du méchant n'est pas vite redressée par ces appels à son amour-propre, on fera souvent un dernier appel à sa raison. S'il persiste à être déraisonnable, on menacera de lui enlever un privilège qui lui est cher: par exemple, la liberté de sortir de la maison, ou d'aller au cinéma; ou bien, la privation d'un dessert favori. Parfois il devient nécessaire de mettre l'enfant en isolement provisoire pour le convaincre que les actions déraisonnables lui ôtent le droit de se mêler aux êtres humains. Si aucune de ces sanctions disciplinaires n'apporte une conduite acceptable, il reste toujours le moyen de l'effroi qu'on utilise de deux façons différentes.Souvent, et pour les petits enfants surtout, on les menace du Père Pinchond, du Père Fouettard, ou d'autres croque-mitaines. En dernière ressource, on les menace d'une bonne fessée et on n'hésite pas à la leur administrer au besoin. Les occasions

de châtiment corporel sont en effet assez peu fréquentes, les menaces étant d'habitude suffisantes en elles-mêmes pour obtenir la conformité voulue.

Outre la maîtrise de soi et la raison, quelles sont les autres qualités que la plupart des parents français tiennent à inculquer à leurs enfants? On insiste beaucoup sur l'importance des bonnes manières, des bonnes habitudes, bref, de la bonne tenue. Pour les Français, vivre sans la bonne tenue n'est pas vivre, et l'on doit surtout apprendre anx enfants à vivre: de là, évidemment, le mot "savoir-vivre" qui est synonyme de bonne tenue. On exige d'ailleurs que les enfants témoignent d'une politesse et d'un respect constants envers les grandes personnes; qu'ils se tiennent à table sans trop parler, sans interrompre la conversation des adultes, sans se plaindre de la nourriture; qu'ils évitent en général les bruits, les coups, les bagarres; et qu'ils ne se battent jamais entre eux, sous peine de châtiment rigoureux. Puisque l'aggression physique leur est absolument défendue (maîtrise de soi), ils recourent souvent à l'aggression orale pour décharger toute sorte d'énergie entravée. Les injures remplacent presque toujours les coups de poing, et les parents ne découragent pas ce système.

Au cours de cette petite dissertation, nous venons de noter certaines généralisations sur les moyens traditionnels d'éduquer les enfants en France. Aujourd'hui on peut constater que les traditions se modifient, à bien des égards et pour bien des raisons. A coup sûr, ces modifications se produisent plus vite dans les grandes villes où la vie pressée d'une société moderne technologique détruit peu à peu l'équilibre et l'intimité du foyer familial. Des mères travaillent; des pères ne rentrent plus pour le repas de midi qui a toujours eu une importance capitale vis-à-vis de l'instruction enfantine; la discipline des enfants tend à faire place à des affaires jugées plus importantes. Donc, les enfants s'émancipent de plus en plus pour créer une nouvelle conformité qui n'est pas

celle de leurs parents. Parmi les pauvres gens, dans la classe ouvrière comme dans la classe rurale, on suit de plus près les traditions. Parmi les gens riches ou instruits, il y a une tendance à se fier à la psychologie moderne, et par suite aux manuels écrits sur le sujet. Les parents plus cultivés semblent préférer ne pas intervenir trop dans le "développement naturel" de l'enfant. Ils se montrent beaucoup moins stricts que les parents d'instruction inférieure. Selon le peu d'évidence sociologique qui nous est disponible, il semble malheureusement, que les enfants élevés sous une discipline lâche en sortent avec moins de fermeté et avec plus de problèmes.

Le Savoir-Vivre: Bibliographie

1935. de Grand'Combe, pseud. Tu viens en France. Paris:Presses Universitaires de France, 1935.

1942. Eckhardt, Alexandre. Le Génie Francais. Chap. 4. Paris:Librairie de Medicis, 1942.

1952. de Quercize, Françoise. Les Bons Usages. Paris:Librairie Larousse, 1952.

1957. Schoenbrun, David. "Manners and Morals of the French." Harper's, March 1957, pp. 49-55.

1957. Blancpain, Marc. "La Poingée de Main Française." Langue et Civilization Francaise rédigé par M. Bruezière et G. Mauger. Tome IV. Paris:Librairie Hachette, 1957, p. 104.

1958. d'Assailly, Gisèle. "L'Elégance et le savoir-vivre." La France d'Aujourd'hui rédigé par Pierre Clarac. Paris:Hatier, 1958. pp. 291-298.

1963. "Je Vais en France," du Centre National et des Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires. Paris:Imprimerie Chaix, 1963. pp. 35-37.

1966. Dupaye, Paul. A Complete New Course of French Commercial Correspondence. 6th Edition. London:Pitman, 1966.

1966. D'Amécourt, M. Savoir-vivre. Paris: Librairie Larousse, 1966.[1]

1967. Service de Liaison Inter-associations pour l'Accueil dans les Familles. Les Familles françaises vous accueillent. Supplément au no 31 du Bulletin du Comité de Coordination des Associations d'Echanges Internationaux. Paris 7e (10, Avenue Bosquet), 1967. [Onze pages. Aux deux dernières pages, les noms et adresses des 38 organismes qui se consacrent aux étudiants et stagiaires étrangers et qui sont membres du Service de Liaison Inter-associations.]

---

1. Met à jour de Quercize, 1952.

II.L STATUT EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Nous ne développons dans ce rapport, en vue de notre propos instructif, que deux des quatre sections de ce chapitre. Un grand nombre d'étudiants étrangers s'intéressent tout spécialement au sujet de la femme française, et des adolescents. Nous avons décidé de traiter le statut de ces deux groupes hétérogènes dans des essais aussi cohérents que possible. Nous en avons décidé autrement en ce qui concerne le statut de l'homme et celui de l'enfant, qui ne sont traités que par des allusions dispersées dans d'autres chapitres. Nous mentionnerons les plus importants de ces chapitres, dans les brèves sections consacrées à ces deux groupes de la population (II.L.1 et 4). L'expérience que représente ce rapport permettra de juger si les décisions que nous avons prises se prêtent à l'application pédagogique comme nous l'espérons.

II.L.1 Les Hommes

Tous les chapitres du rapport portent sur le statut des hommes. L'essentiel de ce sujet, cependant, se trouvera réparti dans les essais, citations supplémentaires et bibliographies sur la famille (II.A), l'économie (II.C), les institutions politiques (II.D), les loisirs (II.G), la stratification et mobilité des classes (II.J), et le savoir-vivre (II.K).

Signalons ici un changement majeur survenu depuis le milieu du XXe siècle: le "rajeunissement des milieux de décision" qui augmente le pouvoir politique et économique des moins-de-40-ans et qui, par conséquent, modifie le statut relatif de tous les contingents de la population masculine. M. Alfred Fontenilles, dans un essai inédit, résume comme suit les études à ce sujet:

> "L'avenir, après deux hémorragies en un demi-siècle, c'est cette remontée démographique que nous connaissons depuis 1946 et dont je n'aurai sans doute pas été le premier à vous parler. Remontée démographique égale rajeunissement. En 1956, 33,9 p.c. des Français avaient moins de

20 ans, contre 30,7 p.c. en 1954, et 30 p.c. en 1931. Cette nouvelle vague est un élément d'importance capitale dans la vie contemporaine française, car elle imprime à toute la nation un dynamisme conscient ou inconscient qui a réussi en bien des cas à faire éclater un certain nombre de structures sclérosées qui tenaient surtout leur force de l'inertie au milieu des routines traditionnelles d'une société vieillie ou vieillissante et saignée à blanc par tant de guerres.

"Ainsi, aujourd'hui, des postes de directeur et de chef de grands services qui étaient naguère réservés dans les ministères comme dans les sièges sociaux des compagnies nationales, exclusivement à des plus de cinquante ans sont maintenant couramment confiés à des hommes de moins de quarante ans. Jacques Lautman dans son étude sur les "Milieux de Décision" signale que

> "la fonction publique a trouvé avec l'Ecole Nationale d'Administration une façon d'assurer cette prime à la jeunesse ... Le nombre des postes auxquels ils peuvent désormais prétendre, leur entrée dans quelques fiefs polytechniciens de ministères techniques a entraîné, outre l'abaissement de l'âge, une moindre dépendance directe de ces nominations à une allégeance politique précise. Si le passage par les cabinets ministériels ne nuit pas, il n'est pas la seule voie et les cabinets eux-mêmes prenant en charge des tâches de gestion directe jadis dévolues aux bureaux, les fonctions d'attaché et de conseiller demandent à leur tour une compétence d'administration et une appartenance de corps."[1]

"Jacques Lautman rappelle aussi que dans les négociations entre les six partenaires du marché commun l'âge des experts français est souvent très inférieur à celui des Allemands et des Hollandais.

---

1. Le Partage des Bénéfices, Paris: Editions de Minuit, 1966.

II.L Statut-âge et sexe

"Il y a certainement eu, en France, prise de conscience de la jeunesse en tant que catégorie humaine ayant son existence et sa valeur propres. Il faudrait toutefois se garder d'imaginer que tout est facile à la jeunesse, même les révolutions sociales. Les sociologues ont montré que notre société attachée depuis longtemps à une tradition gérontocratique et à des valeurs masculines n'acceptait pas sans discrète mais farouche résistance les conséquences sociales de ces transformations démographiques.

"Il va sans dire aussi que le rajeunissement pose beaucoup de problèmes, surtout dans le domaine de l'enseignement. De plus en plus d'élèves dans nos lycées, dans nos facultés, des écoles qui débordent, des locaux souvent insuffisant, des maîtres surmenés.

"Il est même des domaines où l'appétit d'éléments jeunes -- plus prononcé en France que chez nos voisins européens -- semble conduire à des excès regrettables et par là au gaspillage.

"En France, dans la gestion des affaires, la mode est au cadre jeune -- notre homologue de votre fringant executive. Certains voient dans ce phénomène une espèce de complément à la rajuvenescence de l'économie française et généralement à la mise à jour des appareils de production à laquelle on assiste depuis quelques années sous forme de concentration ou de regroupement. La France possède maintenant des entreprises qui, pour n'avoir pas la taille des géants américains, requièrent quand même une gestion infiniment complexe échappant aux règles traditionnelles et fortement inspirée de l'exemple et des principes d'organisation de vos grandes entreprises.

"L'image que les spécialistes de la publicité donnent des cadres, par tous les supports dont ils disposent est selon la formule d'un spécialiste[2] celle d'un homme de trente-cinq ans, un

2. M. Millet.

tantinet play-boy et habillé par Cardin. Une formation professionnelle américaine ou para-américaine est par ailleurs fortement appréciée.

"Ici, manifestement, l'exaltation de la jeunesse et de tous les attributs qui l'accompagnent (ou sont censés l'accompagner) s'opère au détriment de l'âge mûr et de ses corollaires (pondération, sagesse, expérience). Quand on voit s'allonger la liste des cadres en chômage à la recherche d'un nouvel emploi passé le cap des quarante-cinq ans, des cadres en solde pour reprendre le titre d'une récente enquête du Monde, on a parfois l'impression que ces vertus anciennes, cultivées en France depuis des siècles, sont fortement dévalorisées. Sans doute, est-ce là un mal inévitable quand on essaie de saisir un nouvel univers à bras le corps?

"Disons cependant pour conclure ce paragraphe sur une note positive qu'il y a des problèmes dont on doit préférer qu'ils existent car leur solution apporte plus de satisfaction qu'un malthusianisme égoïste et béat."[3]

3. Alfred Fontenilles [Ecole des Hautes Etudes Commerciales]. "Les Français face au changement." Conférence inédite faite à l'Université de Washington à Seattle, Wash.le 23 fév., 1965.pp. 4-6. Citation autorisée par l'auteur à qui il faut demander l'autorisation de citer à nouveau ce passage.

II.L.2 La Femme française

par Helen Goslin, Stephen Hitchcock et Clarisse Zimra

II.L.2.a Introduction

Les femmes, en France, constituent plus de la moitié de la population. Cette simple constatation explique que l'importance de leurs diverses fonctions et de leurs multiples rôles s'en trouve accentuée.

Peut-être l'un des meilleurs moyens d'organiser cet immense sujet est-il de suivre, dans l'ordre chronologique, les différentes étapes de la vir d'une femme, de l'enfance à l'âge mûr. En présence d'autrui aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du cercle familial, le comportement et les manières de la toute jeune fille, ainsi que la façon dont est conduite son éducation, sont des facteurs à prendre en considération. De même, lorsqu'on veut évaluer la femme adulte, on ne doit négliger ni l'importance de sa place à l'intérieur du cercle social que constitue sa famille, ni l'importance d'une profession à l'extérieur, ni l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre.

II.L.2.b L'Enfant et la famille

La famille est le groupe le plus important de la culture française. Selon un article publié dans "Le bulletin des professeurs":

> "La famille française est à la fois une institution sociale dont les côtés sont solidaires les uns des autres, et un thème culturel, c'est à dire une valeur ou idée directrice avec les forces qui la modifient. Sur le plan culturel, ce concept entre dans l'interaction du système des valeurs, et sur le plan social, dans l'interaction des personnes et des groupes. Aujourd'hui l'institution et le

thème subissent tous deux une évolution rapide".[1]

La famille, cette institution, pourrait se comparer à un édifice qui aurait pour fondations l'influence que ses différents membres exercent les uns sur les autres. Cet édifice repose d'abord sur la relation entre mari et femme. D'autres relations d'importance secondaire, mais toutefois nécessaires à la construction de cet édifice, sont celles qui existent entre la mère et ses enfants, le père et ses enfants, et enfin les enfants entre eux. C'est dans cet ordre qu'on les abordera au cours de cette étude.

II.L.2.b.(1) Le Tout-petit

Le nouveau-né, fille ou garçon, est la clef de voûte du foyer que ses parents ont fondé. Bien qu'on l'ait voulu, et qu'on chérisse sa venue, il représente --pense-t-on--, une lourde charge. Il faudra être prévoyant, et se préparer à de longues années d'effort et de patience.

La petite française apprend vite à s'habiller et à se nourrir sans aide, au même âge à peu près, que la petite américaine. L'enfant du premier âge passe tout le temps qu'elle ne consacre pas à dormir en la compagnie des adultes, et le plus souvent bien sûr, avec sa mère. Pour la plupart, quand elles sont encore des bébés, on ne les laisse jamais seules dans leur chambre, et encore moins les met-on dans un parc à jouer. Stendler affirme même de bonne foi: "Indeed, the playpen is virtually unknown in France."[2] Néanmoins, la génération de l'après-guerre a fait la connaissance du parc, tout au moins s'il s'agissait d'une famille aisée. L'usage s'en répand de plus en plus maintenant. Seules les

1. Voir ci-dessus, p. 19.
2. "Incroyable mais vrai, l'usage du parc est pratiquement inconnu en France".

familles très pauvres suivent l'exemple de grand-mère, et font jouer leur bébé, seule, sur d'épaisses couvertures, entourées de barricades de coussins.

Ainsi que le remarque Tannenbaum: "Fashions in child-rearing and formal education are slowly changing in France, but French culture is more oriented toward the satisfaction of adult wants and the repression of childish ones than American culture, which shows a wider tolerance for the fulfillment of juvenile wishes."[3] Il est, certes, exact que les parents français n'ont pas peur de causer des dommages irréparables à la personnalité de leur bébé, s'ils font preuve d'une sévérité qui, sans être féroce, est quelquefois excessive. C'est pourquoi, toujours selon Tannenbaum:

> "By Anglo-Saxon standards most French children are sheltered. Until they are of school age their parents tend to raise them like rare, hothouse plants. The mother protects them from outside influences (both physical and human), makes all decisions regarding their food, clothing, playmates and games, disciplines them when they go astray, but at the same time, gives them almost continuous love and affection. The father has traditionally been more distant until his boy or girl reaches adolescence, although his role is now changing.

3. Tannenbaum, 1961, p. 27: "La façon d'élever un enfant et de lui inculquer les bonnes manières est en train de changer en France. Cependant la culture française est orientée de sorte que le bon plaisir des grandes personnes soit satisfait, de préférence au caprice de l'enfant. Il se produit tout le contraire en Amérique où on montre une plus grande indulgence à satisfaire les demandes des jeunes enfants."

> In the long run the French people consider the character and behavior of both parents as determining the character of their children. Each child has special needs and abilities, which must be protected and succored. [She] is given little freedom to 'express [her] personality' until this freedom is formed for [her]."[4]

On s'attend à ce que les enfants fassent preuve d'un certain réalisme. On leur apprend qu'ils doivent accomplir ce qu'on leur demande malgré la fatigue ou le dérangement qui peuvent en résulter. "As soon as a child is able to walk steadily, he is expected to walk at all times and never be carried. If a child capable of walking is seen being carried by a parent, people look at him with surprise and concern. They assume that the child must be hurt or sick," observed Wylie.[5]

---

4. Tannenbaum, 1961, p. 28: "D'après le système de valeurs anglo-saxon, la plupart des petits français sont élevés dans du coton. Jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'aller à l'école, leurs parents ont tendance à les "couver", comme s'ils étaient des plantes de serre, rares et fragiles. Leur mère les protège de toute influence venant de l'extérieur (qu'elle soit physique ou intellectuelle). C'est elle qui a le dernier mot en ce qui concerne ce qu'ils mangent, la façon dont ils s'habillent, les camarades avec lesquels ils jouent et les jeux auxquels ils s'adonnent. Elle sévit quand ils font une bêtise, mais en même temps les entoure de façon presque constante, d'amour et d'affection. En principe, l'intérêt du père se manifeste de plus loin, avant que son fils ou sa fille n'atteignent l'adolescence. Mais son rôle est en train de changer maintenant. A la longue, les Français pensent que c'est le caractère et le comportement du père et de la mère qui façonnent le caractère de leur enfant. Chaque

II.L.2.b.(2) L'Enfant

"Dès qu'il est en âge de se tenir correctement à table, l'enfant prend ses repas avec les adultes. On s'attend à ce qu'il mange la même chose qu'eux, et ceci en silence: 'Mange et tais-toi' est le refrain qui revient sans cesse dans les souvenirs de la table familiale. Malgré ces consignes sévères, les plaisirs de la table sont les plaisirs les plus constants de l'enfance, et ceux dont on se souvient le plus aisément. On pense que les enfants sont surtout friands de desserts et de bonbons," écrit Gorer.

II.L.2.b.(3) L'Enfant et ses parents

Selon Pitts, "the husband and wife share the responsibility in the bringing up of the children. The father is generally in charge of academic performance while the mother takes care of manners."[6] Il est très rare qu'un conflit s'élève entre les parents en matière de discipline. Et d'après Tannenbaum:

4 (continuation). enfant a des besoins et des dons qui lui sont propres, qu'on doit protéger et auxquels on doit venir en aide. On lui accorde rarement la liberté 'd'exprimer (sa) personnalité', avant que cette liberté n'ait été modelée pour (elle)."

5. Wylie, 1961, p. 57: "Dès qu'un enfant est capable de marcher tout seul, on s'attend à ce qu'il marche seul en toutes circonstances, sans jamais être porté aux bras. Si on voit un enfant qui peut marcher seul dans les bras de son père ou de sa mère, on le regarde d'un air surpris et inquiet. On croit que cet enfant doit être souffrant, ou bien qu'il s'est fait mal."

"When the child goes to school, he is often disciplined more severely by his teachers than by his parents. He discovers that being polite in the classroom is as important as learning his lessons. Urban 'teenagers' take minor liberties with a timid instructor, but those 'potaches' do not brandish switch blades. In general, French pupils are made to show the proper forms of respect towards adults and to 'se tenir comme il faut', which means that they must not speak without permission, or slouch when sitting or standing. Neatness in work and in their personal habits is also rigorously enforced."[7]

---

6. Pitts, 1963, p. 274: Le mari et la femme partagent la responsabilité d'éduquer leurs enfants. En général, c'est le père qui se charge de contrôler le travail scolaire, tandis que la mère s'occupe de lui enseigner les bonnes manières.
7. Tannenbaum, 1961, p. 29: Quand l'enfant va en classe, ses professeurs sont encore plus exigeants que ses parents au sujet de sa conduite. Il découvre que la politesse, en classe, compte autant que les leçons bien apprises. Dans les villes, les adolescents se permettent quelques taquineries envers un instructeur timide, mais ces potaches ne brandissent pas de couteau à cran d'arrêt. En général, on oblige les élèves français à marquer aux adultes le respect qui leur est dû, et à se tenir comme il faut, c'est à dire, à ne pas prendre la parole sans permission, s'asseoir ou se tenir debout d'une manière avachie. On exige tout particulièrement un travail et des habitudes soignés."

D'ailleurs, le lycéen reçoit une note pour sa conduite, et une autre pour son exactitude; elles ont autant d'importance l'une que l'autre en ce qui concerne le "classement" ("mensuel" à l'école primaire, "trimestriel" au lycée.) Il existe même un "zéro de conduite", en cas d'indiscipline grave, qui peut conduire au renvoi.

Parents et enfants demandent autant les uns des autres: Dans une enquête menée en 1956, on découvrit que les parents ont des exigences bien précises, et attendent de leurs enfants qu'ils se comportent en adultes la plupart du temps. Ainsi:

> "In regard to boys, mothers attach more importance than fathers to moral qualities and affection. Fathers seem to be more concerned too with intellectual, physical, and social qualities. Mothers were concerned too with the moral qualities of their daughters...and also with their intellectual abilities. Fathers are more concerned with sociability and affection."[8]

Dans cette enquête, les mères classaient par ordre de préférence l'intelligence, l'indépendance, le courage, la persévérance, comme qualités les plus importantes pour une fille; tandis que les pères se souciaient plus de l'affection, la gentillesse, le don d'observation et la sensibilité.

---

8. Lezine, 1956, p. 52: "En ce qui concerne leur fils, les mères attachent plus d'importance que les pères, aux qualités morales et à l'affection. Les pères se soucient plus de leur intelligence, de leur physique, et de leur aptitude à se conduire en société. Les mères se soucient aussi des qualités morales de leur fille...et aussi de leurs dons intellectuels. Les pères se préoccupent plus de leur affabilité et de leurs qualités de coeur."

De leur côté, les enfants n'ont pas moins de souhaits à satisfaire. Selon Gorer:

> "The mother tends to be viewed with far more ambivalence than the father. She is the source of the chief gratification of childhood. She is also the chief source of restrictions. (As a consequence, figures of external authority -- justice, censorship, and even France itself -- are fairly consistently conceptualized as feminine.)"[9]

II.L.2.b.(4) De L'Enfance à l'adolescence: Entente avec les parents.

Lorsque la jeune adolescente trace le tableau du père ou de la mère idéaux, elle le fait avec en tête, des objectifs bien choisis. Ainsi, ce que l'adolescente exige surtout, ce n'est pas que sa mère se montre plus indulgente, mais qu'elle fasse preuve d'équité, sans favoritisme ni caprice, et qu'elle exerce son autorité de façon consistante et logique. (C'est aussi la complainte traditionnelle de tout Français, à l'égard de ceux qui ont l'exercice du pouvoir.) Sauf en ce qui concerne le favoritisme, on prend de préférence comme preuve de l'injustice maternelle le fait qu'elle essaie de retarder le moment où sa fille pourra assumer les privilèges et responsabilités sexuelles de l'adulte, en persistant à l'habiller "trop jeune pour son âge", en lui refusant la permission de se maquiller, ou

9. Gorer, Notes inédites: "on a tendance à considérer la mère de façon bien plus ambivalente que le père. C'est d'elle que proviennent pendant l'enfance tous les plaisirs. D'elle aussi proviennent toutes les interdictions. (En conséquence, les symboles d'autorité supérieure, telle que la justice, la censure et même la France elle-même, sont généralement du genre féminin.)"

celle de sortir sans être accompagnée, bref en cherchant à lui faire perdre confiance en elle-même.

Aux yeux de sa fille, le père est un symbole de protection. Loin de lui faire peur, il exerce une forte attraction sur le plan physique. La petite fille tombe amoureuse de lui, et la grande fille cherche un mari à son image; ceci peut être une des raisons pour laquelle on ne pense pas qu'une certaine différence d'âge soit un obstacle sérieux à une union heureuse et bien assortie. L'adolescente apprend très tôt à obtenir de son père, à force de cajoleries et gentillesses, les marques d'affection et les concessions auxquelles il n'aurait pas pensé spontanément. Lorsque la mère vient à mourir, ou si elle doit s'absenter, l'adolescente peut en principe la remplacer de façon très satisfaisante au foyer, et auprès du père.

II.L.2.b.(5) Entente entre les enfants

Les rapports entre les enfants d'une même famille se situent aussi sur un plan bien spécial. Les plus remarquables sont ceux qui existent entre le frère et la soeur. C'est à lui que la soeur se confie pendant toute l'adolescence et jusqu'à ce qu'elle se marie, et elle dépend de lui entièrement: de sa bonne volonté et de sa complaisance dépendent les distractions et le degré d'indépendance de l'adolescente. Bien souvent, c'est parmi les amies que sa soeur lui a présentées qu'il trouve sinon sa future femme, peut-être une maîtresse. En revanche, les parents le tiennent responsables des "fréquentations" de leur fille.

La concurrence la plus acharnée, et les rapports les moins harmonieux existent entre les filles du même foyer. Petites, elles rivalisent pour remporter l'affection maternelle. Au cours de l'adolescence, c'est autour du père que la

bataille fait rage: on se dispute ses faveurs au grand jour. En ce qui concerne leurs "galants", on est généralement persuadé que l'une s'efforcera de séduire les conquêtes de l'autre, ou ses soupirants, et en cas d'échec, qu'elle tentera au moins, de les tenir à l'écart. (La soeur cadette injustement maltraitée est un personnage traditionnel des contes folkloriques.)

On peut ajouter, en guise de conclusion, que du moment que, comme nous venons de le voir, le père et la mère reignent sur des domaines bien distincts de la vie de leur enfant, celle-ci a peu l'occasion de se servir de l'un pour saper l'autorité de l'autre ainsi que le ferait une enfant américaine. En somme, on attend des enfants qu'ils se conduisent comme de petits adultes, et on les traite en conséquence. Si l'enfance est une période heureuse, on ne cherche pas à la prolonger indéfiniment. Ainsi que l'explique Craven-Rey:

> "La plupart des Français estiment que l'enfance, si elle doit être soignée et choyée même, n'est pas un état idéal à préserver et à faire durer au-delà de ses limites naturelles, mais au contraire une période de dressage et d'apprentissage d'où doivent sortir des adolescents studieux, puis des hommes et des femmes mûris par l'éducation familiale et magistrale." -- Craven-Rey, 1955, p. 240.

II.L.2.b.(6) L'Adolescente

Lorsqu'on s'intéresse à l'adolescente, il convient de ne pas négliger la différence entre le monde familial, et le monde scolaire. En France cette distinction est souvent révélatrice. D'autres distinctions d'importance égale sont à faire entre le milieu rural et le milieu urbain, ainsi qu'entre le monde de l'étudiante et celui de l'adolescente au travail.

A propos du passage du monde de l'enfance à celui des adultes, Wylie remarque que les problèmes, en majorité les réalités sexuelles auxquelles un enfant doit faire face, au seuil de sa vie d'adulte, dans chaque culture, sont, semble-t-il, résolus de manière satisfaisante, par l'adolescente française. Car, dit-il:

> "[She] may be more upset than the American child by the feelings that accompany puberty, but [she] is better equipped to handle those feelings. From early childhood [she] has been taught the necessity of controlling [her] impulses, of not expressing them freely. With puberty [she] is confronted with the most violent age of all. The urge may frighten [her], but [she] is at least used to exerting [her] self-control."[10]

C'est cette même maîtrise de soi, dominante de presque toutes les activités du domaine culturel français, qui est toute puissante en ce qu'elle façonne la perspective que l'adolescente acquiert, de la société. Elle encourage une division étanche entre la vie publique et la vie privée, et conduit souvent à des idées toutes faites sur les démarcations entre différentes couches sociales. Toujours selon Wylie:

---

10. Wylie, 1961, p. 202: "Il se peut que les émotions qui accompagnent la puberté l'effraient plus qu'elles n'effraient l'adolescente américaine, mais elle est mieux équipée pour leur faire face. Depuis sa plus tendre enfance, on lui a appris qu'il fallait contrôler ses impulsions, et ne pas leur donner libre cours. L'âge de la puberté va l'obliger à une confrontation avec la période la plus violente de sa vie. Ces forces irrésistibles l'effraient peut-être, mais au moins elle s'efforce d'exercer sa maîtrise d'elle-même."

"The French child has learned that if [she] accepts social constraints, [she] will be left to herself. There is a tendancy, therefore, for the French adolescent to escape into [herself], to live in [her] private domain of thoughts, emotions and fantasies."[11] Cependant si une grande partie do son temps se passe en rêveries solitaires, elle n'en reste pas moins extrêmement consciente de la hiérarchie sociale et de ses exigences. Ainsi, Wylie poursuit-il:

> "There is a tendancy in France to assume that one's position in the social structure is fixed. Just as Americans assume there is more mobility than there is, the French assume there is less than there actually is. However, this misconception makes it easier for the French adolescent to accept the image he has of himself as an adult."[12]

11. Wylie, 1961, p. 205: "La petite française a appris que si elle se soumet aux contraintes sociales, on la laissera en paix. Par conséquent, l'adolescente française a tendance à se réfugier en elle-même, à vivre dans son monde bien à elle avec ses pensées, ses émotions, et ses rêveries bien à elle."

12. Wylie, 1961, p. 204: "On a tendance en France à assumer que les positions sur l'échelle sociale sont fixes. Tout comme les Américains assument qu'il y a (dans leur société) plus de fluidité qu'en réalité, les Français eux, assument que la leur est plus rigide qu'elle ne l'est...Toutefois cette conception erronée rend la tâche plus facile à l'adolescente française, lorsqu'elle doit accepter l'image qu'elle se fait d'elle-même en tant qu'adulte."

II.L.2.b.(7) L'Adolescente et la société

La hiérarchie sociale est une notion plus réelle pour l'adolescente française que pour l'américaine, et cela même, comme nous l'avons constaté, est le résultat de son éducation. C'est un véritable abîme qui sépare le jeune étudiant et le jeune travailleur; en effet, s'il est difficile de changer de position sur l'échelle sociale, soit verticalement, il est encore plus difficile de parvenir à quelqu'échange entre adolescents ou adolescentes du même âge, soit horizontalement. Cet abîme est bien plus apparent, et bien plus difficile à franchir qu'aux Etats-Unis. Le fait que cinq pour cent seulement des étudiants sont issus d'une famille ouvrière est à peine surprenant, pour un certain nombre de raisons: tout d'abord l'âge de la scolarité obligatoire a longtemps été de quatorze ans; la loi qui le repousse à seize ans est encore récente, et celle qui le mettrait à dix-huit ans est encore à l'étude; ensuite, les enfants de la bourgeoisie aisée vont souvent en classe dans des institutions privées -- et payantes -- où ils sont très rarement en contact avec les enfants des classes ouvrières; enfin, les emplois pour étudiants, pendant les vacances, qui représenteraient une occasion inespérée, sont pratiquement introuvables. Telles sont les conclusions qui jaillissent de l'enquête effectuée dans "Travaux pratiques de civilisation" (p. 56). Ces inconvénients sont en train de disparaître étant donné que la société française s'américanise de plus en plus, et qu'à l'heure actuelle les adolescents y constituent une portion grandissante qui possède par conséquent un pouvoir d'achat considérable.

Un changement semblable est en train de se produire, qu'on pouvait prédire, en ce qui concerne les délinquents juvéniles. Doty écrivait déjà en 1958: "At the close of the disturbed immediate post-war period, juvenile crime dropped by fifty percent between 1949 and 1952. There has been no significant change since."[13] Les raisons qu'on donnait autrefois pour justifier le taux très bas

de la délinquence juvénile sont devenues de moins en moins valables.

Bien que, ainsi que le remarque Debesse-Mauriac: "Une certaine distance s'établit (chez les adolescents), entre leurs expériences, leurs opinions, et celles que leur entourage leur apportait jusque-là. Ils aiment le secret, éprouvent le besoin de s'isoler, de réfléchir, de se recueillir, et deviennent capables de s'entretenir avec eux-mêmes", les adolescents attachent cependant un grand prix aux amis de jeunesse, et à plus forte raison l'adolescente, qui est plus émotive. Ces amis rencontrés au cours de son adolescence deviendront le plus souvent des amis à vie. En effet, toujours selon Debesse-Mauriac:

> "Les amitiés d'adolescence jouent un rôle considérable dans ce développement de la personnalité grâce aux expériences qu'elles suscitent. Elles préparent aussi des amitiés adultes plus sages,

-- Debesse Mauriac, 1948, p. 52

II.L.2.b.(8) L'Adolescente et sa famille

Le commun dénominateur de tout adolescent ou adolescente, est le lien qui l'unit à sa famille. Sa solidité explique bien souvent le comportement de la jeune fille ou du jeune homme en mainte circonstances. Aussi ténu soit-il, ce lien est encore

13. Doty, 1958, p. 17: "Vers la fin de la période troublée de l'après-guerre, les crimes de mineurs ont diminué de moitié entre 1949 et 1952. Il ne s'est produit aucun changement digne d'attirer l'attention depuis."

tout puissant, même au sortir de l'adolescence; alors qu'en Amérique ces jeunes gens sont déjà indépendants, financièrement et souvent physiquement, leurs semblables français forment encore une partie intégrale de la famille. Aussi pouvons-nous croire Gorer quand il s'exclame: "marriage for the girl, and perhaps somewhat less dramatically, parenthood for the man, are important stages to the development of full maturity; but full maturity is probably not completely achieved in most cases till the death of the parents."[14]

II.L.2.b.(9) L'Adolescente de la ville et celle de la campagne

Il ne faut pas oublier le véritable gouffre que nous avions constaté entre la jeune étudiante, et celle qui travaille. Il en existe un, tout aussi significatif, entre l'adolescente élevée à la campagne, et celle qui vit en ville. Il y a à cela de nombreuses raisons, dont la moindre n'est pas la place prépondérante de la capitale dans la culture française. La fascination de Paris qui, jusqu'à une époque récente était sans égale, sur l'esprit de l'adolescente, reste à ce jour sans rivale sérieuse. C'est sans aucun doute une des causes sérieuses de cette différence. Malraux a promulgué de nouvelles universités et de nouvelles maisons de la culture dont l'influence tend à contrer la position unique de Paris en tant que "grande ville" aux yeux des provinciaux. Néanmoins, l'adolescent, élevé dans une grande ville est en proie à un conditionnement et à un ajustement à la condition d'adulte, en bien des cas beaucoup plus

14. Gorer, 1954 , p. 26: "Le mariage pour la fille, et de façon peut-être moins tragique la paternité pour le garçon sont des étapes importantes sur le chemin de la matûrité complète; mais la pleine matûrité, on ne l'atteint pas, dans la plupart des cas avant la mort des parents."

pénibles que ceux qui attendent l'adolescent élevé dans une petite ville de province ou dans un village. Comme l'ont constaté Beaujour et Ehrmann:

> "Tandis qu'en ville [la] jeune qui passe du jour au lendemain des écoles à l'atelier, est jeté[e] brutalement dans le monde des adultes, pour [la] petit[e] paysan[ne] la transition est insensible, et l'adolescent[e] n'a pas pour devenir adulte, à rejeter sa propre enfance et à affirmer son nouveau statut. Non seulement vis-à-vis de ses parents, mais de tous les gens du village, et même après sa majorité, [elle] demeure [la fille] de son père. Ainsi, dans la vie sociale comme dans la vie familiale, il y a une moins grande distance entre l'enfant et l'adulte à la campagne qu'en ville, et le passage d'un statut à l'autre est moins brusque."[15]

II.L.2.c La Jeune fille

II.L.2.c.(1) En famille

Le meilleur moyen d'étudier la situation familiale de la jeune française est dans le cadre de ses diverses fonctions à l'intérieur du groupe familial. Avec ses parents elle entretient pratiquement les mêmes rapports que son frère. Elle n'a qu'un seul privilège: celui de l'obéissance. D'ailleurs Wylie remarque bien:

> "The French adolescent is left in no doubt when questions arise concerning [her] rôle in the family. 'So long as you live in this house, you'll do what we tell you to do!' says the French father in the normally regulated household. Although the mother may soften the harshness of this decree when she deals individually with the children, traditionally she backs up her husband."[16]

15. Beaujour et Ehrmann, 1965, p. 334.

II.L.2 La Femme

L'autorité masculine réapparait dans les rapports du frère et de la soeur. Selon la tradition, son devoir est de la protéger. Tandis qu'ils ont des rôles semblables envers leurs parents, ceux qu'ils remplissent l'un envers l'autre, sont, on le comprend, différents. C'est ainsi que Gorer le conçoit:

> "Unless there is considerable disparity in age, the adolescent brother will act as protector and escort to his adolescent or unmarried sister in all places in which she can go outside the 'foyer.' He is responsible for her safety and her virginity, this is normally the first adult responsibility that the young Frenchman receives; and it is possibly the implication that he has failed in this which makes the vague insult "Et ta soeur' so deeply wounding. The brother will introduce to his sister suitable young men among whom she may find a husband."[17]

16. Wylie, 1961, p. 209: "La jeune adolescente n'est jamais laissée dans le doute quant à sa place dans la famille. Chaque fois que des discussions s'élèvent, dans tout foyer typique, la réponse est invariablement: 'Tant que tu vivras dans cette maison, tu feras seulement ce qu'on te dit', de la part du père. Bien que la mère adoucisse la dureté de ce décret quand elle a affaire à ses enfants seule, selon la tradition elle soutient son mari."
17. Gorer, 1954, p. 17: "A moins qu'il y ait entre eux une grande différence d'âge, le jeune français assure la protection de sa soeur et lui sert d'escorte, qu'elle soit encore une adolescente ou une jeune fille pas encore mariée, partout où elle se rend en dehors du foyer. Il est tenu responsable de sa sécurité et aussi de sa virginité; c'est normalement la première des responsabilités d'adulte qui échoit au jeune français;..."

II.L.2.c.(2) Mère et fille

Presque tous les documents qui traitent de la jeune fille, soulignent l'énorme distance qui séparent son monde du monde de ses parents, et en particulier, du monde de sa mère. Les rôles que la tradition lui réserve n'ont apparemment plus d'attraits à ses yeux, tandis qu'à ceux de ses parents ils occupent encore une position indestructible, qu'elle n'atteindra peut-être jamais. Il est fort possible qu'une telle attitude l'entraîne à idolâtrer, dans son subconscient ce qu'elle ne réalise pas facilement. Un exemple de choix en la matière, concerne les conceptions qui ont trait au mariage. En effet, note Marguerite Thibert:

> "Parce que le mariage leur paraît être l'objectif unique d'une existence féminine, certains parents découragent leurs filles de se préparer sérieusement à la vie professionnelle et hésitent à assumer les frais d'une telle préparation. Attendre d'un mari son entretien est une solution séduisante pour une jeune fille indolente; mais la réalité ne se conformant pas toujours au rêve, elle devra, plus tard, s'engager dans un emploi quelconque qui ne peut lui apporter ni satisfaction, ni perspective d'avancement." -- Thibert, Marguerite, 1961, p. 727.

Bref, la vie de la jeune fille française est en train de devenir plus libre. Les conditions qui ont donné naissance à un véritable culte des jeunes aux Etats-Unis, sont en train de produire des transformations analogues en France, petit à petit. Etant donné que la jeune fille a toujours été élevée de façon traditionnelle, étroitement protégée, et dans l'unique but de se marier et devenir une femme d'intérieur, le concept encore nouveau, de l'égalité féminine en de nombreux domaines se trouve souvent en con-

flit direct avec l'idée de la jeune fille idéale que la famille chérit encore. Il en résulte une insensible et lente dégradation de l'unité autrefois si solide, entre les membres de la même famille. C'est pourquoi Lacour-Gayet regrette:

> "La famille française a moins d'homogénéité. Une solution de continuité est apparue entre les générations. Tout court à l'accentuer: l'instabilité de la monnaie, l'accélération de l'existence, l'incertitude politique. Cette émancipation de la jeunesse est particulièrement sensible en ce qui concerne les jeunes filles. La liberté dont elles jouissent stupéfie leurs mères. Non seulement font-elles les mêmes études que les garçons et passent-elles les mêmes examens, mais beaucoup d'entre elles pénètrent dans des carrières jusqu'ici réservées aux hommes. Elles sont habituées à mener une vie indépendante, et choisissent elles-mêmes leurs amis et leur fiancé. A ces usages, si différents de ceux de leurs ancêtres, elles ne sont guère préparées, tant les changements furent rapides. Il en résulte quelques à-coups, parfois des drames. Ces coutumes nouvelles les rapprochent, en tout cas, de milieux qu'elles auraient ignorés jadis. Comme tant d'autres facteurs, le mélange des relations tend à l'égalisation des conditions". -- Lacour-Gayet, Robert, 1957, p. 289.

II.L.2.c.(3) L'Ecole

En dehors du milieu familial, c'est l'environnement scolaire qui modèle la toute jeune fille de la façon la plus définitive. En France, le lycée et le collège, ont derrière eux, une longue tradition de discipline sévère et d'exercice intellectuel rigoureux. Un concept tel que celui de "l'enfant

complet", tellement en faveur auprès des éducateurs américains, est pratiquement inconnu en France, même de réputation. C'est au lycée, ou au collège, que bien des transformations s'accomplissent. D'ailleurs Brombert remarque très à propos que:

> "The lycée years sometimes coincide with acute crises of intellectual puberty... Poetry and perhaps philosophy and interminable philosophic discussions become the center of life and make all other activities seem futile, at least for a while. The French student gets philosophy at 16, and never again is philosophy as exciting as at that age. But even much earlier in his school life the approach to subjects is serious, even austere. The aim is to free and order the intelligence." -- Brombert, Victor, 1958-59, p. 52.

Le système d'échec ou de réussite, très strict, provoque semble-t-il une distinction de classe parallèle, où l'on est jugé -- et apprécié --, en proportion directe de ses prouesses scolaires. C'est ce qui explique le prestige formidable du "bac", un symbole qui n'a vraiment aucun équivalent dans la culture des Etats-Unis. Tannenbaum écrit fort judicieusement:

> "The traditional ideals of the "lycée" -- and its church-run equivalent, the collège -- are disinterested general culture, mental gymnastics and learning how to learn. (More than 1/3 fail 'bac' exams.)...but for the rest of their lives all of them look down on their countrymen who have not crossed the frontier separating it from the 'primary degree.' They even call the behavior of these less gifted people primary, when it seems to show a lack of imagination, originality or brilliance. (Until the late 40's almost all 'lycéens' learned Latin.)" [18]

La toute jeune fille joue un rôle d'importance croissante sur la scène scolaire. Ainsi l'Ambassade de France révèle: "Today girls account for more than half of the student body. Women now account for approximately 42 [percent] of the total university enrollment in France."[19]

Cependant il convient de ne pas oublier que ces chiffres prêteraient à confusion, si nous n'attachions pas d'importance au fait que, malgré le pourcentage élevé de celles qui font des études supérieures, beaucoup ne travailleront pas après avoir obtenu leur diplôme. Si nous en croyons l'Ambassade de France:

> "College degrees are not always used by the young women who hold them, however. Marriage often intervenes. It is estimated that a little over half of all women law students work after they graduate. The proportion rises to 75 [percent] for science graduates and 77 [percent] for literature graduates."[20]

18. Tannenbaum, 1961, pp. 30-31: "De toute tradition, les idéaux conservés au lycée -- et dans son confrère à la charge de l'église, le collège -- sont ceux de culture générale, et ceci par goût de la culture, d'exercice intellectuel, et l'art d'apprendre à apprendre. (Plus du tiers échouent au bac.)...mais le restant de leurs jours, ils regarderont de haut ceux de leurs compatriotes qui n'auront jamais franchi la frontière qui les isole de l'enseignement primaire. On qualifie même le comportement de ces personnes de 'primaire', quand, trouve-t-on, il trahit un manque d'imagination, d'originalité et de brillant. (Jusque dans les dernières années 40, presque tous les lycéens apprenaient le latin.)"

De manière générale la jeune française est aux prises avec les mêmes problèmes que ses contemporaines aux Etats-Unis. La différence dans les traditions familiales et dans l'éducation rencontrent des traitements adéquats dans chaque culture. Ledlereg en conclut qu'on peut décrire les jeunes français(es) comme "capables de porter leurs responsabilités, conscient(e)s du sérieux de la vie, et conscient(e)s d'avoir à faire leur vie, calmes, sans romantisme mais non sans idéal, décidé(e)s, réalistes".

II.L.2.d La Femme

La femme française a toujours joué un rôle important dans la société au cours des siècles et dans l'histoire. Elle fut l'objet d'un culte d'amour au temps des chevaliers, et aussi, la cible des mouvements anti-féministes. Pendant plusieurs siècles, son mari l'a abritée et protégée, lui laissant peu d'initiative: sa vie se limitait à la vie du "foyer". Aujourd'hui, l'équilibre d'autrefois est rompu. Les femmes ont obtenu la permission de pénétrer dans le monde des hommes. Aujourd'hui, elles ont plus de droits, participent plus activement à la vie politique et économique de leur pays, et ont plus de lois sociales pour assurer leur protection. Mais en dépit de ces

---

19. Ambassade de France, p. 6: "Aujourd'hui, les jeunes filles constituent plus de la moitié du nombre des étudiants. Les jeunes femmes représentent environ 42 [pour cent] du nombre total des inscriptions à l'université".
20. "Les jeunes filles qui obtiennent des diplômes d'université ne s'en servent pas toujours, cependant. Le mariage souvent les en empêchent. On estime qu'un peu plus de la moitié des jeunes étudiantes en droit travaillent après avoir obtenu leur diplôme. La proportion s'élève à 75 [pour cent] chez les étudiantes en science et à 77 [pour cent] chez celles qui ont fait leurs humanités".

progrès, les femmes occupent encore une position secondaire à celle des hommes en de nombreux domaines -- et en particulier dans le monde du travail. Selon Guy Michaud:

> "La Française est en train d'atteindre sa majorité. Son activité sociale transforme peu à peu, non seulement le genre d'existence de la femme, mais le visage même de la famille et les rapports réciproques de ses membres". -- Michaud, Guy, 1964, p.261.

Du fait qu'une plus grande proportion de femmes et de jeunes filles travaillent, elles ont trouvé le moyen d'être moins dépendantes de leur père du point de vue financier, et sont ainsi devenues d'autant moins dépendantes. Il en résulte qu'une certaine égalité s'établit entre membres de le même famille, et poursuit Michaud:

> "La femme souhaite s'assurer une existence autonome. Longtemps réduite, comme ailleurs à un rôle mineur, la Française d'aujourd'hui notamment grâce aux efforts des mouvements féministes de l'entre-deux-guerres, est le plus souvent considérée comme l'égale de l'homme, et la partenaire de son mari". -- Michaud, Guy, 1964, p.261.

quant à la famille française:

> "...[elle] est sans doute un des meilleurs exemples de la façon dont se concilient en France, tradition et nouveauté: persistance de certains traits typiques, transformation des structures et des moeurs liée à une sorte de redécouverte de la famille, reconnue comme fondement de la société". -- Michaud, Guy, 1964, p. 260.

II.L.2.d.(1) Rapports entre mari et femme

Les rapports entre le mari et la femme sont très importants pour assurer des bases solides au foyer qu'ils ont fondé. L'égalité y est de plus en plus à l'ordre du jour. Si les maris tiennent encore à leur rôle protecteur, les femmes ont aussi leur part de responsabilités. Ainsi, observe Muriel Reed:

> "...en France, les hommes chérissent la femme. Ils ne la méprisent pas, ils comptent sur elle et lui demandent des qualités actives, des qualités d'être humain qu'on estime. Ils aiment assez certains de ses défauts féminins. Il leur déplait d'être asservis ou humiliés, ils poussent donc résolument leurs compagnes à cultiver des qualités féminines plutôt que des qualités viriles et ils se plaisent à garder de la femme une idée traditionnelle...un tiers déesse, un tiers ange du foyer, un tiers Eve imprévisible..." -- Réalités, août, 1956, p. 21.

On associe constamment l'idée de la femme à celle d'amour et de bonté, laquelle pour reprendre l'expression de Michaud, est "inséparable de l'amour". (p. 260) Mais l'amour-passion n'est plus condition sine qua non du bonheur, toujours selon Michaud. La Française admet rarement avoir rencontré "le grand amour", et un mariage sur cinq est un mariage d'amour. Elle recherche par dessus tout "un bon mari, un bon ménage, un 'chez-soi' confortable". (Michaud, 1964, p. 261.)

II.L.2.d.(2) Le Choix du conjoint

Avant de poursuivre plus avant, il n'est pas sans intérêt de chercher à établir comment la Française choisit ce mari qu'on lui impose de moins en moins.

En fait, les conditions romantiques requises

étant remplies, il n'en demeure pas moins que la rencontre de son futur mari obéit à une condition géographique bien précise. Les Français, et encore moins les Françaises, n'ont pas comme les Américaines l'amour des voyages, et comme elles ont peu l'occasion de se déplacer loin de l'endroit où elles habitent, lequel est encore assez souvent celui où elles sont nées, elles font la connaissance du jeune homme de leur rêve, pratiquement au coin de la rue; lorsqu'il vient d'une autre ville, elle n'est jamais très loin sur la carte, tout au plus dans le département voisin. Cette homogamie géographique, si l'on peut dire, se complète d'une homogamie sociale. Ainsi selon Alain Girard: "Dans les trois-quarts des ménages, les futurs conjoints habitaient l'un et l'autre, une localité de même importance en France".--Girard, Alain, 1964, p. 58. Les circonstances de la rencontre peuvent s'énumérer comme suit, par ordre d'importance: le bal est l'endroit le plus fréquemment cité, viennent ensuite, la rencontre fortuite (15 pour cent), le lieu du travail ou des études (13 pour cent), la réunion de famille (11 pour cent), le voisinage (11 pour cent), par présentation (11 pour cent), les lieux de distractions autres que le bal (10 pour cent), les réunions en société (6 pour cent), les cérémonies de famille (6 pour cent), et enfin, même les petites annonces ou les marraines de guerre (1 pour cent). On choisit peu en dehors du groupe social, c'est à dire un étranger ou quelqu'un dont la situation intellectuelle et financière offre trop de dissemblances. En fait, toujours selon Girard: "La plupart du temps les mariages n'ont pas été improvisés, mais plutôt mûrement réfléchis". -- Girard, Alain, 1964, p.120.

Les Français ont gardé le goût de la cérémonie, et en particulier les Françaises (et belle-maman mieux que quiconque!) A propos des fiançailles, si le fiancé est trop pauvre pour acheter la bague, la mère de la fiancée vient souvent à son secours. Dans ce cas, il s'agit souvent d'un bijou de famille. Quant à la façon de célébrer l'événe-

ment, Girard note:

> "Ces traditions et manifestations extérieures qui annoncent un mariage prochain, sont plus fréquentes dans les milieux plus aisés, et là où il y a 'du bien'. Les familles sont de la sorte plus intéressées à l'événement que des milieux moins favorisés". -- Girard, Alain, 1964, p. 132.

Notons enfin, pour terminer, qu'on conserve suffisamment le sens des réalités pour établir un contrat devant notaire, dans le cas où les conjoints ont "du bien", et aussi si les parents leur font cadeau d'une dot; en ce dernier cas, les deux époux, et pas seulement la femme, reçoivent de l'argent ou des propriétés de leurs familles respectives.

II.L.2.d.(3) La Femme mariée: femme d'intérieur

Bien que ce titre ait été celui d'un film de Jean-Luc Godard, sur une version parisienne et moderne de "Madame Bovary", la femme mariée, si elle travaille, a peu le loisir de se sentir désoeuvrée.

Un petit nombre seulement ont une domestique, mais la Française a de plus en plus de temps libre car son intérieur, qui s'équippe de mieux en mieux d'appareils ménagers modernes, lui demande moins d'entretien. Selon une enquête menée par l'Ambassade de France, en 1965, 45 [pour cent] des intérieurs français possédaient une automobile, 40 [pour cent] un poste de télévision, 52 [pour cent] un réfrigérateur, et plus de 37 [pour cent] une machine à laver. La famille en bénéficie à son tour; la famille française, de nos jours organise ses loisirs, et d'après l'Ambassade de France,

> "French families are devoting more time and money to leisure activities like week-end driving and picnicking, camping and spectator sports. While spending on movies, the theater and tobacco has remained stable,

yearly expenditures for books have risen 11 [percent], for radios 24 [percent], for phonographs 18 [percent], and for records and tape recording 28 [percent]. Television sets, rare in France ten years ago, are being bought at a rate that is 50 [percent] higher each year..."[21]

En novembre 1963, la façon dont la famille française dépensait l'équivalent d'un dollar s'établissait comme suit:

Boisson et nourriture	45	cents
loyer	18	"
vêtements	13	"
sorties	8	"
transports	6	"
soins médicaux et autres	10	"

A cause du loisir que le confort moderne leur laisse, un conflit a pris naissance entre un désir de vie brillante et celui de vie respectable. La femme n'en est pas la moins affligée. Tannenbaum remarque:

21. Ambassade de France, p. 16: "Les familles françaises consacrent plus de temps aux loisirs tels que promenade en voiture, pique-nique du dimanche, camping, stade. Tandis que les dépenses en cinéma, théâtre et tabacs sont restées stationnaires, les dépenses annuelles en livres, ont augmenté de 11 [pour cent], celles en radio de 24 [pour cent], en tourne-disques de 18 [pour cent], et en magnétophones et disques de 28 [pour cent]. Les récepteurs de télévision, rares en France il y a dix ans, se vendent maintenant à un débit qui augmente de moitié d'une année à l'autre..".

"The conflict between a longing for glamor and a desire for respectability is the curse of the housewife with too much time on her hands. It is not peculiarly French, (or even restricted to women), but it has been an especially frequent theme in French fiction of all forms since the Middle Ages. Traditionally it was a problem only for aristocratic and wealthy bourgeois ladies, who accepted their lot as long as appearances were preserved. Today, the products and themes of mass culture have brought two important changes. The proportion of latent Madame Bovarys has been increased by labor-saving appliances, and the notion of female emancipation as expressed in magazines like 'Elle' has emphasized the injustice of not being able to have one's cake and eat it."[22]

II.L.2.d.(4) La Femme émancipée et la femme au foyer

Cette évolution de la cellule familiale qui tendait à émanciper la jeune fille, émancipe maintenant la femme. Elle se libère de plus en plus de la tutelle conjugale. A nous de chercher comment et pourquoi. Beaujour et Ehrmann offrent des explications très logiques:

22. Tannenbaum, 1961, p. 184: "Le conflit entre la fascination d'une vie brillante, et le désir d'une vie respectable est la plaie dont sont rongées les femmes d'intérieur avec trop de temps libre. Ce n'est pas une caractéristique uniquement féminine, ou réservée aux femmes, mais c'est un thème fréquent de la littérature française sous toutes ses formes, et cela remonte au Moyen-Age. Suivant la tradition établie, cela ne représentait un problème que pour les dames de l'aristocratie ou de la bourgeoisie aisée, qui se satisfaisaient de leur sort, aussi longtemps

"Toutes les femmes, dans leur activité domestique, ont à résoudre des problèmes sensiblement identiques. Leurs tâches ont un caractère banal et routinier.

"L'homme peut dans la plupart des cas, imprimer un style personnel, trouver dans ses réussites la marque de ses capacités. Il peut changer de catégorie professionnelle dans son métier, sinon de profession, créer des intreprises qui portent sa signature. Il est à cet égard dans une situation plus favorable que la femme vivant au foyer". -- Beaujour et Ehrmann, 1965, p. 87.

C'est pourquoi, sans doute la femme recherche dans un travail à l'extérieur, l'élargissement de son champ d'activités. Cependant, aussi révoltée soit-elle, elle ne garde pas moins une vue nuancée de son rôle et de sa situation. Elle ne peut échapper à sa fonction de mère; pour Beaujour et Ehrmann, c'est un asservissement dont les quelques joies se font chèrement payer:

"La femme est aussi et surtout, asservie à l'espèce par sa fonction reproductrice. Elle paie sous ce rapport un tribut lourd. Une grande partie de son comportement est donc liée à des données biologiques.

---

22 (Suite). qu'on préservait les apparences. Aujourd'hui, avec la culture des masses, il en résulte, à cause de thèmes et produits nouveaux, deux changements d'importance. La proportion de madame Bovary en puissance a augmenté grâce aux appareils ménagers qui font gagner du temps, et la notion de l'émancipation de la femme, telle que la soutiennent des magazines comme 'Elle' qui se plaignent de n'en retirer que des inconvénients et aucun avantage".

> "La condition féminine se comprendrait donc, à partir d'une double perspective: d'une part sa subordination à des exigences biologiques, et d'autre part le mouvement de transcendance, essentiel à l'homme. Or le drame de la condition des femmes, c'est qu'elles reconnaissent elles-mêmes les valeurs humaines effectivement créés par les hommes sans pouvoir participer au mouvement qui les institue". -- Beaujour et Ehrmann, 1965, p. 88,

Malheureusement cette condition n'est pas facile à améliorer, pour la femme qui se limite, par goût ou obligation, au monde réduit que constitue le foyer. C'est comme le disent Beaujour et Ehrmann:

> "(L'univers féminin) est dans la majorité des cas, un milieu exclusivement privé: le foyer. L'homme dispose, lui, de plusieurs espaces sociaux: le lieu de travail, les réunions d'amis, les syndicats, les partis politiques etc...Ses espaces vitaux sont subordonnés les uns aux autres. On peut admettre que l'homme considère la plupart du temps la vie au foyer comme nécessaire mais non suffisante. C'est un simple cadre de son activité. La vie familiale existe pour son travail plutôt que l'inverse:. -- Beaujour et Ehrmann, 1965, p. 89.

La femme au foyer n'a pas autant d'occasions de se mettre en relation avec le monde extérieur que son mari. Les plus fréquentes se produisent à l'occasion d'une cérémonie en famille, où, bien entendu, elle rencontre surtout des gens du même milieu. Elle ne va pas aussi souvent au café que son mari, et certainement pas seule. Ce dernier est sans aucun doute un être bien plus autonome. Cet état de dépendance explique que la femme ait une "vision plus hiérarchique du monde humain, c'est à dire en somme une mentalité moins démocratique". -- Beaujour et Ehrmann, 1965, p.91.

Ses faveurs vont aux opinions plus conservatrices. La raison en est évidente dans l'éducation de jeune fille qu'elle a reçue.

II.L.2.d.(5) La Française et l'expérience sexuelle

Nous avons vu combien les fréquentations et la conduite de la jeune fille reçoivent de surveillance sous le toit paternel. Point n'est besoin de nous étonner si les fiancés arrivent au mariage dans une disposition et des sentiments extrêmement différents. Beaujour et Ehrmann n'en font point mystère:

> "Il faut tenir compte de la différence existant, au moment du mariage, entre l'expérience sexuelle de l'homme et celle de la femme. La valeur attribuée à la virginité, les interdits sexuels qui pèsent sur la femme plus que sur l'homme, les risques de maternité, font qu'au moment du mariage l'initiation de la jeune fille est souvent très sommaire".--Beaujour et Ehrmann, 1965, p.92.

Il va sans dire que le jeune homme qui était si fier de "jeter sa gourme", avant le mariage, devient le moins complaisant des maris. Le code sexuel de la femme mariée comporte tout autant d'interdits. Les mères ont appris à leurs filles à faire, dans le lit conjugal, des concessions auxquelles l'homme n'est en aucun cas tenu. La même convention sociale qui ferme les yeux sur les incartades masculines, et trouve normal qu'il ait une maitresse, frappe d'anathème la femme mariée qui a envie de prendre des amants.

La femme combat avec acharnement pour mettre fin à cet état de choses, ou du moins essayer de l'améliorer. Elle essaie sans relâche de détruire deux très vieilles images, ancrées dans la culture française: celle de mère, et celle d'épouse maintenue dans un état de dépendance à la fois financière et sexuelle, qui est coupée du monde, à cause

de sa passivité naturelle, et qui n'a pas les ressources et la force masculines pour faire face aux difficultés du monde extérieur. Elle s'enhardit même depuis peu à attaquer l'image de la supériorité masculine, pour la remplacer pas l'image nouvelle de relations de l'homme et de la femme placée sous le signe de l'égalité et de l'harmonie.

II.L.2.d.(6) La Femme au travail

C'est la possession d'un salaire bien à elle qui l'aide en cela. Tannenbaum a relevé que:

> "...over 40 [percent] of all females between age 15 and 64 are gainfully employed. This figure has varied little in 50 years, but the proportion of wives who work has increased markedly. Economic need and wider choice of careers are the major factors that have brought about this change. Women have shifted away from independent and home activities toward wage work, and from factories to office and the professions. The men have not only allowed them to hold high positions that were formerly reserved for males but they have given them equal wages in all jobs. They have also 'emancipated' them from their age-old legal inferiority, and the expression 'the wife's obedience to the husband' no longer appears in the Civil Code. Furthermore, wives now have the same rights as single women with regard to their own property, unless their marriage contracts (whose number continues to decline) make specific provisions to the contrary.
>
> "The average French housewife now has more time and a greater inclination to modify her traditional prejudices than her husband." [23]

Ses innovations s'étendent même aux conceptions des soins à apporter aux enfants. Un "baby-sitter" ne l'effraie plus. Mais pour citer Tannenbaum: "So far the few available sitters are not old ladies or high-school girls, but male medical students! When the French 'go modern' they go all out!" -- Tannenbaum, 1961, p.22. Selon une remarque du magazine "Elle": "Sur dix petits enfants dont la maman travaille, trois sont à la crèche ou à l'école, quatre à la maison, trois au dehors chez des parents, amis, ou gardes".[24]

---

23. Tannenbaum, 1961, p. 22: "...plus de 40 [pour cent] des femmes entre 15 et 64 ans gagnent leur vie. Ce chiffre a peu varié, en cinquante ans, mais le pourcentage des femmes mariées qui travaillent a augmenté de façon très nette. Des facteurs économiques, et un choix plus étendu quant aux carrières qui leur sont ouvertes sont les causes essentielles qui ont provoqué ce changement. Les femmes se sont lentement éloignées de leurs occupations ménagères ou de leurs passe-temps, pour se diriger vers des occupations rémunérées, en même temps qu'elles abandonnaient l'usine pour le bureau et les professions libérales. Non seulement les hommes leur ont-ils permis d'accéder aux situations élevées qui leur avaient, jusque-là, été fermées, mais leur ont accordé l'égalité des salaires dans toute profession. Ils les ont aussi émancipées de l'infériorité devant la loi qui datait de plusieurs siècles, et l'expression 'la femme doit obéissance au mari' n'apparait plus dans le Code Civil.

"En outre, les femmes mariées ont maintenant les mêmes droits que les célibataires, en ce qui concerne leurs biens propres, à moins que leur contrat de mariage (dont le nombre diminue de façon régulière), ne contienne une clause spéciale sur ce sujet.

"La ménagère moyenne a maintenant plus de temps et une envie grandissante de modifier ses préjugés traditionnels, quand on la compare à son mari".

La population féminine était au nombre de 6.585.000, en 1963. Elle se répartissait comme suit:

	Pourcentages
Fermières et ouvrières agricoles	19,2
Propriétaires non agricoles	11
Professions libérales et administratives	1,9
Professeurs, assistantes sociales et médicales	5,5
Techniciennes et employées de gérance	3,4
Employées salariées	21,3
Employées payées par gâges	23,1
Domestiques	12,6
Autres (artistes, religieuses, auxilliaires de police)	2

Tels sont les chiffres publiés par l'Ambassade de France (p.7). Dans l'enseignement, les femmes représentent une proportion grandissante, 64 [pour cent] en 1962. Il y avait sept femmes pour dix hommes dans l'enseignement primaire, tandis que dans l'enseignement supérieur le nombre des professeurs femmes a plus que quadruplé depuis 1954, et celui des professeurs de faculté a augmenté de 93 [pour cent].En 1962, il y avait une femme

24. Tannenbaum, 1961, pp.22,23: "Pour le moment, les quelques rares gardes à leur disposition, ne sont pas de vieilles dames, ni de jeunes lycéennes, mais des étudiants en médecine! Quand les Françaises décident de se moderniser, elles ne font pas les choses à moitié".

professeur pour chaque 2,5 hommes, toujours d'après le rapport de l'Ambassade (p.8). Enfin, "...of the total population of working age, 33 percent of all married women work, 22 percent of widows, 54 percent of unmarried women, and 63 percent of divorcees."-- Ambassade de France, p.8.

Chombart de Lauwe fait sur la femme française au travail, des commentaires approfondis:

> "In France most women who work would prefer to stop doing so, while many of those who do not have a job would like one. But owing to bad working conditions, low rates of pay and the 'single wage' rule, women belonging to the working classes prefer to remain at home. On the other hand, women belonging to the more well-to-do sections of the community prefer to work outside the home, whatever their actual situation." -- Chombart de Lauwe, 1962, p.17.

> "The earning of a second wage by the wife tends everywhere to modify profoundly the traditional financial roles...The management of the family budget, which in the working families, was the wife's responsibility (more often owing to the husband's lack of interest than to the deliberate domination on the part of the wife), is gradually slipping out of her control. Financial responsibilities and tasks are being shared more and more equally. In well-to-do sections of the French population a similar situation is arising but more gradually and starting from a reverse situation, since wives took little or no part in financial matters." -- Chombart de Lauwe, 1962, p.18.

Ce témoignage moins libéral, comparé à celui de l'Ambassade française s'explique par le fait d'une évolution constante dans la condition de la femme française, qui rend la tâche de l'enquêteur plus complexe.

Non seulement les conditions, mais les lois sociales sont venues en aide à la femme au travail. Comme nous l'avions remarqué, la modification de la formule de Code civique n'était pas le changement en matière de législation. Si l'on en croit le témoignage de l'Ambassade de France:

> "Equal minimum rates for men and women were established in 1945, and the principle of 'equal pay for equal work' was laid down in a government decree the following year. Between 1957 and 1961, the increase in nominal salaries varied for men and women from one category to the other. The increase in purchasing power was greater for high-ranking personnel and in general greater for women. The following charts indicate these increases between 1957 and 1961.[25]

Increase in nominal salaries

	Men	women
High-ranking personnel	8.6 p.c.	10.9 p.c.
Managerial personnel	4.8	8.3
Salaried employees	7.6	6.3
Wage earners	6.4	6.4

Increase in purchasing power

	Men	women
High-ranking personnel	11.5 p.c.	15.8 p.c.
Managerial personnel	11.3	13.5
Salaried employees	10.5	9.1
Wage earners	7.7	8.3"

Toujours selon cette étude, menée en décembre 1964, il y a maintenant une différence de 8 à 9 [pour cent] entre les salaires masculins et les salaires féminins en France, tandis que ces chiffres augmentent dans les autres pays européens: 13 à 17 p.c. en Italie, 25 à 35 p.c. en Belgique, 28 à 34 p.c. en Allemagne de l'Ouest, et 30 à 40 p.c. dans les Pays-Bas; nous constatons donc que l'égalité théorique a du mal à s'imposer en pratique.

---

25. Ambassade de France, p.8: "En 1954, on établit l'égalité du salaire minimum, pour la femme comme pour l'homme, et le principe 'à travail égal, salaire égal' fut décrété par le gouvernement, l'année suivante. Entre 1957 et 1961 l'accroissement du salaire de base a varié en ce qui concerne l'homme et la femme, selon la nature de leur emploi. L'accroissement du pouvoir d'achat a été supérieur pour les cadres, et en général, encore plus pour les femmes. Les tableaux ci-dessous indiquent ces augmentations entre 1957 et 1961.

Augmentation du salaire brût

	les hommes	les femmes
hauts-cadres	8,6 p.c.	10,9 p.c.
personnel gérant	4,8	8,3
employés salariés	7,6	6,3
employés payés par gages	6,4	6,4

Augmentation du pouvoir d'achat

	les hommes	les femmes
hauts-cadres	11,5 p.c.	15,8 p.c.
personnel gérant	11,3	13,5
employés salariés	10,5	9,1
employés payés par gages	7,7	8,3 "

Cependant, les lois qui régissent les conditions matérielles de la femme qui travaille, sont très strictement appliquées. Nous savons, par la même enquête que:

> "In industry, women may not be employed for night work (from 10 p.m. to 5 a.m.). They are not permitted to work underground in mines or quarries, to clean, grease, inspect, or repair machines in operation, or to work at the more hazardous occupations. Young girls under eighteen are entitled to special vacation benefits. Detailed legal restrictions protect them from work beyond their physical strength, from working in the cold, from contact with dangerous machines, noxious vapors or printed material which is morally objectionable. In France the same social legislation applies to men and women except in three instances: protection of the rights of married women, special labor legislation for women, and benefit for mothers and elderly women."[26]

26. Ambassade de France, p. 8 à 10: "Dans l'industrie, il est interdit d'employer des travailleuses pour le travail de nuit, soit de 22 heures à 5 heures du matin. On ne leur permet pas de travailler sous terre, dans les mines ou les carrières, de nettoyer, graisser, inspecter ou réparer les machines en opération, ni de travailler à des occupations plus dangereuses. Les jeunes filles de moins de dix-huit ans ont droit à des primes de vacances spéciales. Des restrictions légales détaillées les protègent de tout travail au-dessus de leurs forces physiques, d'exposition au froid, de contact avec des machines dangereuses, des vapeurs toxiques, et d'impression de documents de moralité douteuse. En France, hommes et femmes bénéficient de la même législation, sauf dans trois cas: la protection

II.L.2 La Femme

Les droits de la femme ont grandement évolué depuis 85 ans. En 1881, les femmes mariées travaillant en usine furent autorisées à ouvrir un compte en banque personnel, duquel elle pouvaient retirer de l'argent ou y en déposer sans avoir besoin du consentement de leur mari. En 1907, ces droits furent étendus à toutes les femmes mariées, sans distinction. Enfin en 1938, la femme mariée n'était plus mineure devant la loi. Des lois passées en 1942 l'autorisèrent à vendre ses biens immobiliers, et celles de 1965 spécifièrent que mari et femme étaient dorénavant partenaires, propriétaires de leurs biens personnels respectifs, qui s'occupent de leurs biens communs sur un plan d'égalité.

Elle jouit de ses pleins droit de citoyenne depuis le 4 avril 1944, où "by an ordinance, ... the Committee of National Liberation in Algiers recognized women's right to vote and hold elective office. French women voted for the first time in the municipal elections of 1945, and this right was incorporated in the French Constitution in 1946."[27]

---

26 (Suite). des droits de la femme mariée, les lois du travail réservées aux femmes, et enfin, les primes de maternité et de vieillesse".

27. Ambassade de France, p.4: "Par une ordonnance, ...le Comité de libération nationale en Algérie reconnaissait à la femme le droit de voter et d'occuper une fonction élue. Les Françaises votèrent pour la première fois aux élections municipales de 1945, et ce droit fut incorporé dans la Constitution de 1946".

En fait, la majorité des françaises prennent leur devoir civique très au sérieux. Aux élections législatives de 1962, il y eut 15.116.800 femmes qui votèrent contre 14.351.000 hommes. Le recensement de la même année avait montré 22.641.000 hommes pour 23.879.000 femmes. A ce sujet, selon l'Ambassade de France:

> "French women tend to be less interested in ideologies than in practical achievements. They also tend to be more conservative than men, thus they have a stabilizing influence in politics.
>
> "Their participation in public affairs remains on the whole less extensive than men's not only because they have fewer years of political training behind them, but also because they are necessarily more absorbed in family life."[28]

28. Ambassade de France, p.4: "Les Françaises ont tendance à s'intéresser moins aux idéologies qu'aux résultats pratiques. Elles ont aussi tendance à être plus conservatrices que les hommes, ce qui explique leur influence stabilisante dans la vie politique.
"Leur participation aux affaires publiques reste au total moins intense que celle des hommes, et couvre moins de domaines, non seulement parce que leur expérience politique est plus récente, mais aussi parce qu'elles sont, bon gré mal gré, plus absorbées par leur vie familiale".

Non seulement la législation sociale a-t-elle rendu la tâche féminine plus aisée dans le monde du travail, mais encore s'est-elle préoccupée de son sort dans le foyer. Ainsi "the Civil Code states that the support of the household is principally the man's responsibility and that he has the choice of residence, provided the latter does not endanger the health of his wife and children. In cases of legal separation or divorce, French courts as a rule award minor children to the wife, irrespective of the reciprocal grievances of the two parties."[29]

Nous pouvons donc conclure que la situation de la femme en France est le mieux décrite comme étant en plein changement. Les conceptions traditionnelles de son rôle se désagrègent lentement, et de nouvelles conceptions, parfois remarquablement différentes les remplacent. Ce changement, on le comprend se fait lentement, ou tout au moins, il ne se produit pas de façon régulière, encore qu'il ait lieu plus rapidement dans les grandes villes. Le courant qui est à l'origine de ce changement dans le rôle de la femme, est un courant en profondeur. Le plus souvent, en plus de la tension évidente que la société moderne fait peser sur elle, il se manifeste chez la jeune fille française par un

29. Ambassade de France, p.10: "Le code civil déclare que le soutien du ménage revient d'abord à l'homme, et qu'il a le droit de choisir le lieu de résidence, à condition que ce dernier ne mette pas en danger la santé de sa femme, ni celle de ses enfants. Dans les cas de séparation légale, ou de divorce, les tribunaux ont pour règle de choisir de confier la garde des enfants mineurs à la femme, quels que soient les torts respectifs de chaque conjoint".

pressentiment qui lui souffle combien sa propre génération est différente de celle de sa mère. Ce mélange d'émotions composites, est bien entendu inéffable. Nous nous contenterons d'en appeler au jugement de Claude Marcheix:

> "Toujours aspirant à l'amour et généralement au mariage dans une confiante sécurité, elle assume, jeune fille, à ses risques et périls, une liberté sexuelle illusoire, elle aussi, dans une société sans birth control. Mariée, elle souhaiterait limiter le nombre de ses enfants à deux ou trois. Divorçant peu, elle se retrouve en faillite si elle demeure seule dans un monde où le couple est la règle. La femme indépendante dont la réussite professionnelle est éclatante, est généralement une femme seule; elle est encore un cas d'exception: un prototype peut-être pour la Française de demain. Mais à côté des couples modernes, des indépendantes très évoluées, existent encore, opprimées, battues, tremblantes devant l'époux, les femmes...qui travaillent comme des bêtes de somme pour que leurs enfants aient simplement de quoi manger, et les jeunes filles sacrifiées et muettes devant le père qui commande. Toutes celles de 'la France de maman'.
>
> "Les femmes d'ouvriers qui travaillent sont en diminution par rapport aux bourgeoises, plus aidées dans leurs tâches ménagères.
>
> "Encore brimée par l'homme la Française l'est aussi sur le plan juridique et civique où l'on constate, comme sur le premier, une regression. Mais la promotion d'une nouvelle vague de femmes dans les carrières libérales contribue à maintenir l'idée reçue de l'émancipation féminine". -- Marcheix, 1951, p.24.

30. Le rédacteur a cherché en vain à établir ce renvoi, censément à un article de Claude Marcheix, pseudonyme de Jacqueline Michaud.

La Femme Française: Citations Supplémentaires

Cayol, Jean. 1965.

"Ménagère attentive, Mme Durand passe à la Caisse d'Epargne pour y déposer une part de la paie, en prévision des dépenses à venir, le charbon, les impôts, les vêtements des enfants, les vacances. Il faut encore payer à la poste pour envoyer la dernière traite de la machine à laver américaine, achetée à crédit dixhuit mois auparavant". -- p.8. Copyright par Le Français dans le Monde. Citation autorisée par Le Français dans le Monde.*

. . .

Wylie, Laurence. 1962.

"In France the vague but compelling stir of sexual development creates greater wonder and anxiety than it does in America. To a child who has been carefully trained to compartmentalize life rationally, the tempestuous quality of pubescence is threatening. It raises a doubt as to whether these feelings may not become so intense that they cannot be controlled within the framework provided by society. This anxiety is frequently expressed in French literature and films in a way the French find moving but Americans often find frankly ludicrous." Copyright par Daedalus. Citation autorisée par Daedalus.*

Wylie, Laurence. 1962.

Parental authority; parents continue to regulate adolescent's spending money. "The older a French adolescent is, the more he tires of paternal authority and the ever-repeated phrase: "So long as you live in this house...' The effect is to

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

strengthen his determination to become independent. As soon as he finishes his military service and professional training he tries to make a clean break and establish his own ménage. In France as in the U.S., the age for marrying has been pushed back...(but) the reasons for earlier marriage are different. In the U.S., marriage is a romantic refuge from the bewilderment of life; in France it is a refuge from the severe restrictions of life." -- p.210...

Wylie, Laurence. 1962.

"Since children have seen that social regulations are in no way sacred but are only a practical means invented by man to permit human beings to live together, and since these regulations are so often frustrating, another traditional means of escape is for adolescents to form cliques and work outside the accepted social bounds to attain a common goal. The presence of this clandestine association, which Jesse Pitts has called "the delinquent peer group," is felt wherever children need to get things done in spite of rules. Americans visiting French schools are shocked by the hidden power exercised by an apparently well-disciplined class over their teacher... A child who runs afoul of the conspiratorial system may be punished by the group in a way that seems shockingly cruel. The clique permits adolescents to accept social limitations and at the same time reject them. Furthermore, participation in a clique brings one of the cherished experiences of life -- warmth of mutual association in a secret, illicit endeavor." -- pp.205-6...

Wylie, Laurence. 1962.

"The French adolescent is left in no doubt when questions arise concerning his role in the family. 'So long as you live in this house, you'll do what we tell you to do!' says the French father in the

normally regulated household. Although the mother may soften the harshness of this decree when she deals individually with the children, traditionally she backs up her husband." -- p.209...

. . .

Doty, Robert C. 1958.

Less juvenile delinquency in France than U. S. "At the close of the disturbed immediate post-war period, juvenile crime dropped by 50 percent between 1949 and 1952. There has been no significant change since.

"In Paris...30 policemen and 50 women police assistants are enough to cope with delinquency. Between 80 and 90 percent of youngsters who get in trouble with the police are products of broken or otherwise abnormal homes, with parents' alcoholism the most common abnormality.

[In Paris]..."there are no organized teen-age gangs -- only 'pick-up' bands put together for a one-shot car theft or other limited objective. In fact, car, motor-scooter and bicycle thefts constitute the largest single heading in the police teen-age dossiers. Crimes against persons are rare.

"When minors do fall afoul of the law, emphasis is placed on correction rather than punishment. The young offender is sent, for about 2 months, to an observation center where his physical and psychological problems are professionally assessed. On the basis of these findings, a children's court then decides on rehabilitation measures."

"The reasons for the low incidence of delinquency (in France) appear to be:

1) French teen-agers work harder -- at school or job -- than do their trans-Atlantic contemporaries.
2) They also play harder, get more physical exercise, are more sportif.
3) They have a healthier psychological background than the leather jacket and zip gun set in the U. S."

Paradox of happier formative period for youths 1938-45 in France -- in some respects less disruption in France than U.S.; mainly out of the war from 1940-44.

"Restrictions on movement and supply meant that the average French family was pulled close together, physically, during the occupation years. During the same period, many of America's problem youths of today were getting impersonal care from neighbors or nursery schools while one or both parents were away..."

"While the average American youth is cheering from the grandstand or before the TV set, his French contemporary is likely to be actively participating in a sport... 'football' (soccer). Every village, every big factory has its sport field. It could be bicycling -- (especially) in working class circles."

"Measured by a recent opinion survey, this combination of stable family background, hard work, and hard play has produced a generation 85 percent of which proclaims itself "happy" or "happy enough." -- p. 17. Copyright par New York Times Magazine. Citation autorisée par New York Times Magazine.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Reed, Muriel. 1956.

"En France, les hommes chérissent la femme. Ils ne la méprisent pas; ils comptent sur elle et lui demandent des qualités actives, des qualités d'être humain qu'on estime. Ils aiment assez certains de ses défauts féminins. Il leur déplaît d'être asservis ou humiliés, ils poussent donc résolument leurs compagnes à cultiver des qualités féminines plutôt que des qualités viriles et ils se plaisent à garder de la femme une idée traditionnelle...un tiers déesse, un tiers ange du foyer, un tiers Eve imprévisible..." Copyright par Réalités. Citation autorisée par Réalités.*

. . .

Vincent, Rose. 1962.

"Un enfant a besoin de son père comme de sa mère, pour qu'à travers eux se forme en lui, très lentement, une image de l'homme et une image de la femme. Le père offre à son fils un modèle: le garçon se forme d'après ce modèle, ou parfois, en réaction violente contre lui, mais il le gardera toujours présent au fond de lui. Et, de même manière, les sentiments qu'il aura plus tard pour sa femme seront fortement influencés par l'image féminine que sa mère lui a présentée pendant toute son enfance. Pour la fille, bien sur, c'est l'inverse: elle cherche à s'identifier à sa mère et c'est à travers son père, qui est vers trois ans son...premier grand amour, qu'elle découvre l'univers masculin...Si le père est mort, s'il est absent il faudra tout de même donner à l'enfant un modèle masculin à admirer, à imiter, à aimer..."-- p.112. Copyright par Elle. Citation autorisée par Elle.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Leclercq, Jacques. 1962.

Conclusion about contemporary youth, all varieties included --

"...capables de porter leurs responsabilités, conscients du sérieux de la vie, et conscients d'avoir à faire leur vie, calmes, sans romantisme, mais non sans idéal , décidés, réalistes.

"Le calme et le réalisme sont, sans doute, un de leurs traits dominants. Ils ont grandi dans un monde bouleversé, et les aînés s'ingénient à le leur présenter sous un jour catastrophique. Mais, quand on n'entend jamais parler que de catastrophes, la sensibilité s'émousse; et ces jeunes gens donnent souvent 'impression de ne pas entendre les propos d'épouvante qu'on leur tient'". -- p.113. Copyright par Editions Universitaires. Citation autorisée par Editions Universitaires.*

. . .

Lacour-Gayet. 1954.

"Que le divorce en soit ou non responsable, nul ne peut contester que la famille française ait moins d'homogénéité. Une solution de continuité est apparue entre les générations. Tout court à l'accentuer: l'instabilité de la monnaie, l'accélération de l'existence, l'incertitude politique. Cette émancipation de la jeunesse est particulièrement sensible en ce qui concerne les jeunes filles. La liberté dont elles jouissent stupéfie leurs mères. Non seulement font-elles les mêmes études que les garçons et passent-elles les mêmes examens, mais beaucoup d'entre elles pénètrent dans des carrières jusqu'ici réservées aux hommes. Elles sont habituées à mener une vie indépendante et choisissent elles-mêmes leurs amis et leurs fiancés. A ces

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

usages, si différents de ceux de leurs ancêtres, elles ne sont guère préparées, tant les changements furent rapides. Il en résulte quelques à-coups, parfois des drames. Ces coutumes nouvelles les rapprochent, en tout cas, de milieux qu'elles auraient ignorés jadis. Comme tant d'autres facteurs, le mélange des relations tend à l'égalisation des conditions". -- p.289. Copyright par Dryden Press. Citation autorisée par Dryden Press.*

. . .

Pitts, Jesse R. 1963.

"Since the war the 'existentialist' movement, the swiftly growing number of female university students, the diffusion of the 'surprise party' as the most common form of social activity for the teen-ager, the popularity of jazz -- ... have created a special language for the young and a special society..." -- p.298. Citation autorisée par l'auteur.*

. . .

Debesse, Mauriac. 1948.

"La famille est pour l'enfant le milieu normal où il peut s'épanouir pleinement; mais, à partir de la puberté, elle ne suffit plus à l'activité des jeunes gens, surtout des garçons..."

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

-- p. 70.

"Le problème des rapports entre parents et adolescents est peut-être plus délicat en France qu'ailleurs,..."

-- p.70. Copyright par Presses Universitaires de France.

*

. . .

Prigent, Robert. 1954.

Evolution of the family.
3 tendances principales: libération de l'enfant: "...cet être brimé dans son épanouissement, dans l'usage de son libre arbitre, dans le choix de son orientation, autant par l'autorité que font poser sur lui ses parents, que par les protections dont ils l'entourent". -- p.398.Copyright par Presses Universitaires de France.

*

. . .

Julien, Pierre. 1962.

Cette étude porte sur le problème que posent les contrats entre époux et celui de savoir si deux époux, agissant exactement comme pourraient le faire deux personnes étrangères l'une à l'autre,

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

peuvent passer ensemble des contrats.

L'auteur examine les types de contrat qui peuvent être passés entre époux, à la lumière de leur évolution quantitative:

"Le nombre des contrats entre époux s'est considérablement developpé par rapport à ce qu'il était il y a seulement un demi-siècle".-- p.3,

et surtout qualitative:

"De l'ancienne conception du contrat entre époux destiné à s'intégrer au régime matrimonial pour en assurer ou en faciliter l'éxécution, on en est arrivé au contrat entre époux qui se veut indépendant de ce régime, ou même, qui peut tendre à en modifier l'économie, voire à l'écarter".-- p.3.

Il se penche surtout sur la compatibilité de ces deux institutions, mariage et contrat, et le phénomène d'altération entre ces deux forces à l'heure actuelle. L'évidence qu'il nous offre dépeint une nouvelle famille française où l'institution du mariage recule devant l'institution du contrat:

"On dénonce, en effet, volontiers, depuis un demi-siècle, l'affaiblissement progressif de l'institution du mariage. Interdit jusqu'en 1884, le divorce n'a cessé, depuis cette date, de se développer". -- p.13.

"Depuis la loi du 13 juillet 1907 dite sur le libre salaire de la femme mariée, qui a institué les biens réservés, jusqu'aux lois des 18 février 1938 et 22 septembre 1942, qui ont conféré une capacité complète à l'épouse, tout en réduisant l'autorité du mari à une simple qualité de chef de famille, le statut de la femme mariée n'a cessé de s'orienter vers une indépendance de plus en plus grande de celle-ci vis-à-vis de son mari". -- p.14.

"L'avant projet de Code civil, il est vrai, propose de supprimer cette qualité de chef de famille du mari et de réaliser ainsi l'égalité complète des époux". -- p.34.

L'auteur voit dans l'égalité totale des deux époux la raison de l'affaiblissement du mariage. Il s'interroge sur le fait que quand il n'y a pas d'autorité supérieure dans une famille, on tendra de plus en plus à chercher au dehors la solution des problèmes qui auparavent étaient résolus, dans l'enceinte de la famille, par l'autorité supérieure du mari. Ce souci tendrait à confirmer que la famille française évoluerait dans le même sens que la famille américaine qui délègue un nombre croissant de responsabilités à divers organismes sociaux. Il faut tenir compte cependant des forces traditionelles en France et du caractère individualiste du Français qui tendront à ralentir considérablement un tel mouvement.

"Cette idée que le mari dirige est tellement ancrée dans nos moeurs que la pratique et l'usage la sous-entendent, même lorsque la loi ne l'exige pas". -- p.35.

L'auteur nous offre en conclusion des pensées optimistes sur l'institution du mariage:

"...nous pensons donc que l'institution du contrat entre époux n'est pas appelée à un avenir brillant. L'indépendance matrimoniale, dont on fait fréquemment état dans la société moderne, est invoquée en faveur de la validité de ces contrats. Il convient, croyons-nous, de ne pas exagérer la portée de cette indépendance. On la présente volontiers comme une conquête du mouvement féministe qui vise à une liberté plus grande de la femme vis-à-vis de son mari. En fait, l'indépendance des époux, l'un envers l'autre, demeure, à l'heure actuelle, un vain mot pour le plus grand nombre des ménages..."-- p.220.

Cependant, dans sa préface à l'étude de Mr. Julien, Mr. P. Kayser tendrait à contredire Mr. Julien, tout au moins sur le premier point de sa conclusion:

"Mais l'étude de Mr. Julien n'encourt-elle pas une critique plus grave: n'est-elle pas marquée par le temps, au moment même où elle paraît? Sa publication coïncide avec celle de la partie de l'Avant-projet du Code civil relative aux successions et aux libéralités ... Ce serait ainsi tout un pan de la barrière actuelle contre les contrats entre époux, qui tomberait, et sa chute offrirait de vastes perspectives de développement à ces contrats: ils pourraient se former à peu de chose près comme entre les contractants ordinaires, et ils seraient soumis au droit commun des contrats". -- p. IV. Copyright par Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. Citation autorisée par Librairie Générale*

. .
.

Giroud, Françoise. 1958.

"Notre génération diffère d'abord de la génération précédente parce que l'âge et le sexe n'ont plus l'importance différentielle qui leur était attribuée autrefois. Il n'y a pas un âge adulte. On est adulte quand il le faut à seize ans, à soixante-dix ans ou jamais. Il n'y a pas un garçon doit faire ceci, une fille cela' mais simplement un individu plus ou moins doué peut faire ceci ou cela, ce qui est une énorme différence". --p.242. Copyright par Editions Gallimard. Citation autorisée par Editions Gallimard.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Giroud, Françoise. 1958.

"...L'enfant a moins de devoirs envers sa famille, la famille moins de devoirs envers l'enfant. Ils ne sont pas obligés de compter l'un sur l'autre". -- p.243...

. . .

Michaud, Guy. 1964.

Une femme sur six est célibataire un mariage sur dix aboutit au divorce. -- p.261. Copyright par Hachette.*

Michaud, Guy. 1964.

"La mère, surtout quand, sans emploi au dehors... une place croissante". -- p.260. Copyright par Hachette.*

. . .

Dogan, Mattei, et Jacques Narbonne. 1955.

"Dans la vie professionnelle, les femmes sont, le plus souvent, situées à un niveau hiérarchique inférieur à celui des hommes. L'exercice d'une profession leur impose, quand elles sont mariées et surtout quand elles ont des enfants, une somme de travail très lourde. Il les met en revanche en contact avec la vie publique, avec les catégories sociales différentes de la sienne avec les propagandes politiques et syndicales. Il les prépare ainsi à saisir l'importance des problèmes de la politique générale et à les mieux comprendre". -- p.187. Copyright par Librairie Armand Colin. Citation autorisée par Librairie Armand Colin.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Chombart de Lauwe, Paul. 1962.

The drawbacks of women's work are stressed mainly by men. Promiscuity of the sexes and the danger of indecorous behavior are among the most weighty arguments. -- p.17. Copyright par UNESCO International Social Science Journal. Citation autorisée par UNESCO International Social Science Journal.*

Chombart de Lauwe, Paul. 1962.

"In every country, the reasons inducing women to work are chiefly of a financial nature (almost 100 [percent] of those interviewed in France), but, whereas in the poorer sections of the community women work in order to subsist, in the more well-to-do sections of the community (women work) in order to earn more money for leisure, culture and amusements for themselves and their families." -- p.17...

Chombart de Lauwe, Paul. 1962.

"The notions of sub-culture and culture are becoming more and more relative. An image of the Frenchwoman or of the American woman is becoming increasingly rare among the inhabitants of France and America, where the image is more and more likely to vary according to the environment. This is what the French study has set out to demonstrate." --p.20...

Chombart de Lauwe, Paul. 1962.

"...The surveys show that, in general, the persons interviewed adopt a different attitude towards women's work according to whether the women belong to one or another of three categories: single women must work; married women without

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

children or with grown-up children may work;
married women with small children must not work."
--p.22...

La Femme Francaise: Bibliographie

1948. Debesse, Mauriac. L'Adolescence. Paris: Presses Universitaires de France, 1948.

1954. Stendler, Clare Burns. "The Learning of Certain Secondary Drives by Parisian and American Middle Class Children." Marriage and Family Living, 16 (August, 1954), 196-200.

1954. Prigent, Robert, ed. Renouveau des idées sur la famille. Paris:Presses Universitaires de France, 1954.

1955. Dogan, Mattel, and Jacques Narbonne. Les Francaises face à la politique: Comportement politique et condition sociale. Paris:Armand Colin, 1955.

1955. Craven, Robert K., and Gabriel Rey. Entretiens à Paris sur la France d'aujourd'hui. New York:Ginn and Company, 1955.

1955. Gorer, Geoffrey, Notes inédites pour Themes in French Culture: A Preface to a Study of French Community. Rhoda Métraux et Margaret Mead. Stanford, California:Stanford University Press, 1955.

1957. Lacour-Gayet, Robert. La France au xxe Siècle. New York:Dryden Press, 1957.

1958. Doty, Robert C. "Paris: They seem to enjoy being young," New York Times Magazine, February 23, 1958, p. 17.

1958. Pitts, Jesse R. "The Bourgeois Family and French Economic Tradition," Diss., Harvard University, 1958.

1958. Brombert, Victor. "Secondary Education," Yale French Studies, Winter-Spring, 1958-9, pp. 47-48.

1958. Giroud, Françoise. La Nouvelle Vague. Paris:Gallimard, 1958.

1960. Reed, Muriel. Visites chez les Francais. Paris:Julliard, 1960.

1961. Wylie, Laurence. Village in the Vaucluse. Cambridge, Mass.:Riverside Press, 1961.

1961. Havel, J. La Condition de la Femme. Paris: Armand Colin, 1961.

1961. Tannenbaum, Edward R. The New France. Chicago, Illinois:University of Chacago Press, 1961.

1961. Thibert, Marguerite. "L'Evolution du travail féminin," Esprit, mai 1961, pp. 724-740.

1962. Leclerq, Jacques. Vers une famille nouvelle. Paris:Editions Universitaires, 1962.

1962. Vincent, Rose. "Est-il bon père?" Elle, 831 (1962) 112.

1962. Wylie, Laurence. "Youth in France and the United States," Daedalus, Winter 1962, pp. 198-215.

1962. Chombart de Lauwe, Paul. "Introduction to the Images of Women in Society," UNESCO International Social Science Journal, 16(1962) 7-25.

1962. Julien, Pierre. Les contrats entre époux. Paris:Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1962.

1964. Girard, Alain. "Une enquête psycho-sociologique sur le choix du conjoint dans la France contemporaine," Travaux et Documents, Cahier No. 44, Institut National d'Etudes démographiques, Paris:Presses Universitaires de France, 1964.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris:Hachette, 1964.

1965. Cayol, Jean. "La Famille française," Le Français dans le monde, No. 37 (déc. 1965), 7-14.

1965. Beaujour, Michel, and Jacques Ehrmann. La France contemporaine: choix de textes culturels. New York:Macmillan, 1965.

1965. Grégoire, Ménie. Le Métier de femme. Paris: Plon, 1965.

1966. Nostrand, Howard, Frances Nostrand et Jacqueline Leiner. "A La Recherche des thèmes majeurs de la civilisation française contemporaine." Bulletin des Professeurs de Français, mai 1966, pp. 5-28.

1966. Auclair, Marcelle. "La Française d'aujourd'hui et l'amour," Marie-Claire, 26 oct. 1966, pp. 45-51.

1966. Wormser, Olga. "Cadres féminins, pourquoi?" L'Education nationale, 13 oct. 1966, p. 31.

II.L.3 L'Adolescence

par Marie-Pierre Koban

a. Résumé ..... .616

b. Valeurs morales et intellectuelles...619

c. Les jeunes et la société ... .620

d. Les jeunes et la famille..... 622

e. Les jeunes, l'amour et le mariage. ..624

f. Les jeunes et la religion... 627

g. Les jeunes et la politique..... ...628

II.L.3.a Résumé

Toute enquête basée sur les sondages d'opinion est limitée par le groupe social, politique, religieux, l'âge même des personnes interrogées. Elle est limitée par les questions qui sont posées. Néanmoins, cette méthode est aujourd'hui la plus populaire et peut-être la plus sûre, car il est pratiquement impossible de conduire une investigation de ce genre en interviewant individuellement un segment de la population.

Dans cet essai sur les adolescents ce sont les étudiants de la région parisienne qui ont été choisis. Etudiants dont l'âge va de 16 à 25 ans, parmi lesquels certains sont mariés, fiancés et certains ont à peine quitté l'enfance.

Les adolescents ont été aussi choisis parce qu'ils sont un peu l'avant-garde, le porte-parole de la jeunesse. Ils sont les plus ouverts aux idées nouvelles, les premiers aussi à les concrétiser. Et cependant cette génération est loin

d'être révolutionnaire. S'il y a conflits, ce sont surtout des conflits de principes. Il y a en premier le "conflit des générations". La majeure partie s'élève contre la domination des parents si légère soit-elle, contre le manque de compréhension et de confiance, contre le manque de liberté, mais ceux qui quittent le foyer sont rares et ils reconnaissent que rien ne remplace le nid familial, non pas parce qu'ils sont sentimentaux mais parce qu'ils sont réalistes.

Raisonnable est l'adjectif qui revient le plus souvent lorsque l'on décrit les jeunes. Leurs aspirations sont raisonnables. Ils veulent profiter du confort moderne et ils supporteront même le régime politique "autoritaire mais paternel" qui leur permettra d'en jouir en paix.

En amour aussi ils sont raisonnables. Pas d'amour passion, ils se méfient des mots vides comme amour. Ils veulent construire leur mariage sur le respect, la confiance réciproque, l'amour naîtra de cela. Ils veulent offrir à leur épouse le confort ménager nécessaire pour l'attacher au foyer, où les enfants viendront nombreux, (trois est le nombre qui revient le plus souvent) et qui seront la seule préoccupation de leur mère. Seuls les étudiants des écoles supérieures sont en faveur du travail à vie de la femme, les autres ne l'acceptent qu'à certaines conditions. Les étudiants reconnaissent aussi l'égalité de la femme, mais ils considèrent le mari comme seul chef du foyer.

Si les jeunes manquent d'idéal, c'est parce que la génération précédente ne leur en pas fourni et rien ne les pousse à risquer leur vie pour une cause. Beaucoup pourtant se dévouent pour des vieillards et des enfants malheureux, mais ce sont des jeunes qui font partie d'organisations religieuses et qui veulent illustrer leur foi.

Ils sont raisonnables en ce que la santé est une des valeurs essentielles pour eux. L'argent vient en deuxième position, mais ils ne veulent pas être immensément riches, ils ne veulent que le nécessaire et pouvoir à l'occasion s'offrir ce qu'ils désirent.

Ils acceptent les idées modernes, les institutions sans discussion alors que leurs parents en revendiquent encore la nécessité; l'aide aux pays sous-developpés par exemple.

Ils sont fidèles à la tradition en matière de morale sexuelle. La liberté sexuelle des jeunes filles n'est pas bien vue par les jeunes interrogés qui la trouve dangereuse, répréhensible, défavorable ou normale selon le degré de pratique religieuse.

Le phénomène des bandes dont la presse parle tant ne donne pas lieu à de profondes amitiés. L'amitié arrive en mauvaise position dans l'échelle des valeurs. Il semble que les jeunes, les "copains" ne développent pas de liens très étroits au cours de leur fréquentation. La bande apporte une certaine sécurité, une certaine puissance, inculque un sens moral de la solidarité et de la discipline. Mais la bande ne demande ni effort ni engagement.

En conclusion, la jeune génération est en mal de croissance, elle se cherche une morale et un système de valeurs. Elle veut accepter les principes de la génération précédente seulement après avoir dit son mot à elle. Elle a un besoin marqué de sécurité et c'est de leur foyer à eux qu'ils attendent le plus de satisfactions et qui leur donne un but dans la vie. Cette génération est "à la fois en rupture avec les générations précédentes et participant de leurs traditions et de leurs habitudes." (Duquesne, 1963, p. 237)

II.L.3.b Les valeurs morales et intellectuelles

En réponse à un référendum sur les personnalités du monde scientifique qu'ils admirent le plus, les jeunes ont voté le plus pour les valeurs morales plutôt que pour les valeurs intellectuelles.

C'est la personnalité humaine, l'intégrité morale, l'humanisme profond, le désintéressement, le dévouement, la bonté, le courage, l'abnégation qui reviennent le plus souvent lorsqu'ils justifient leur choix.

"On évolue vers le bien, vers le respect d'autrui. Il y a des conquêtes morales aujourd'hui. J'ai grande confiance en l'avenir. La jeunesse a le goût de l'honnêteté, de la justice...nous allons vers plus d'humanité. de fraternité, vers plus de confiance," dit un étudiant dans le livre de M. Perruchot.

La lucidité est une qualité qui revient souvent chez les jeunes, "elle est la seule qualité à acquérir" (Perruchot, 1958, p.108) "La plupart du temps, en effet, l'actuelle génération ne conçoit la morale que fondée sur des valeurs intellectuelles" (Perruchot, 1958, p. 108)

"Les qualités essentielles...sont la lucidité et la probité intellectuelle, qui exige toujours un certain courage et ne peut plus être dite théorique à partir du moment où elle s'exerce dans l'appréciation d'un événement politique et détermine un vote par exemple. Elles seules permettent de rester toujours fidèle à soi-même" (Perruchot, 1958, p. 109)

Les jeunes manifestent un ardent souci de fraternité, ils reprochent aux adultes leur manque d'interêt pour leur voisin, leur manque de responsabilité, de générosité.

On parle du "renouveau moral", de pureté.

Aux questions qui remettent en jeu des valeurs morales, les jeunes de cette période font des réponses plus morales que ne l'étaient celles auxquelles avaient répondu les jeunes de l'après-guerre.

"Le renouveau moral n'est pas seulement, je crois, le fait d'une simple remise à neuf des vieux problèmes moraux: il est issu d'une volonté ferme de repenser tous les problèmes, et même, à l'occasion, d'en introduire de nouveaux, et de se poser les questions qui conviennent très sincèrement. (Perruchot, 1958, p. 113)

II.L.3.c Les jeunes et la société

Malgré leur empressement à fuir la société moderne dans laquelle ils grandissent, beaucoup de jeunes sont exagérément orgueilleux de ses réalisations et de ses progrès scientifiques. (Rousselet, 1960, p. 101). Les adultes leur reprochent d'accepter ces réalisations sans surprise, ni questions, ni même sans remerciements auxquels eux, les adultes, estiment avoir droit.

Ils n'ont guère confiance en la société d'aujourd'hui. "La société française est veule, malhonnête, sans courage, sans idéal et contente d'elle-même" (Perruchot, 1958, p. 30) Le climat moral est décadent, les valeurs morales sont bafouillées par les adultes: on lui offre des exemples flagrants de fraudes fiscales, de débrouillage en matière de logement, de spéculations illicites. Les exemples donnés par la famille, les amis, les relations, le monde extérieur "épluché" par la presse, la radio, et la télévision leur demontrent que les lois morales sont méconnues, bafouées. L'adolescent "s'étonne de la réussite et des succès d'individus qui justement font profession de se révolter contre les règles de vie qui lui sont imposées. Pourquoi deux poids et deux mesures"? (Rousselet, 1960, p. 176) "A les écouter, les réussites sociales sont le fait de compromissions

sordides et leur propre avenir dépend plus du hasard et de leurs relations que de leur énergie et de leurs études." (Rousselet, 1960, pp. 49-50)

Les Français sont aussi exagérément égoïstes, préoccupés surtout par leurs intérêts personnels et pas assez de ceux des autres. Ils manquent d'élan, d'enthousiasme, d'esprit civique et d'amour-propre.

Les jeunes n'en veulent pas seulement aux adultes mais aussi à ceux de leur âge. Ils s'accusent les uns les autres soient d'être indifférents et de s'accomoder de ce qui se passent autour d'eux, soient d'être en révolte contre la société.

"Les orientateurs professionnels et scolaires quand ils cherchent à dégager les goûts de leurs élèves s'étonnent depuis dix ans, de la pauvreté des ambitions de certains et même de leur réel désintérêt à l'égard de ce qui concerne leur avenir...il est souvent fait allusion à la vanité de tout projet à longue échéance dans un monde à l'existence si précaire." (Rousselet, 1960, p. 168) "Ce sont les mêmes dédains des compétitions sociales, ces mêmes lassitudes qui surprennent chez tant d'adolescents d'aujourd'hui, précocement débarassées de toute ambition, de toute volonté de réalisation personnelle et aussi désabusés à 18 ans que le sont leurs grands-parents de 70 ans (Rousselet, 1960, p. 189)

"Apparamment satisfaits de la société dans laquelle ils vivent et peu tentés par le communisme ...les jeunes ne manifestent aucun goût pour la révolte. La nouvelle et la vieille vague semblent vivre en bonne intelligence." (Réalités, 1962, p. 76)

Le groupe des "indifférents" semblent s'être résignés. Ils savent qu'ils ne peuvent rien changer à l'ordre des choses, aux institutions. Ils se sentent pris dans l'engrenage de la société par les castes sociales, ils y perdent leur ambition. "Ils deviennent des 'ronds-de-cuir', des gens qui ont des idées toutes faites. Ce qui leur manque, c'est la

sensibilité, c'est le coeur. Ils sont vieillis, précocement, ils forment une masse amorphe. Ils sont fonctionnaires avant l'âge".(Perruchot, 1959, p. 32)

L'autre groupe des insatisfaits espèrent encore réaliser le rêve de tout adolescent: accomplir un destin exceptionnel. Quant à la génération des parents: "Il n'en est pas sorti des génies. Je lui reprocherai trop de résignation, de fausse tolérance. Elle s'est trop désintéressée de la vie nationale. Elle n'a pas su apporter à la jeune génération un idéal de vie, d'où le drame de la jeunesse. Elle semble avoir surtout apprécié les pantouflcs et le frigidaire." (Saint-Pierre, 1961, p. 89)

"Les jeunes qui souhaitent un changement et qui proclament leur désir d'y travailler sont nombreux. Infiniment plus nombreux qu'ils ne le supposent eux-mêmes, car ils ont très fréquemment le sentiment de constituer une minorité. Ce sentiment, toutefois, s'il les entraine à se montrer d'autant plus violents à l'endroit de ceux qu'ils taxent d'indifférence, loin de les frapper d'impuissance, paraît au contraire les exalter..."Je ne vois pas pourquoi, nous, en France, nous aurions le droit de nous désespérer et de nier la possibilité de rajeunir notre nation, d'en faire une nation puissante et dynamique." ...Les jeunes qui pensent ainsi ne sont pas béatement optimistes. Ils ont conscience des difficultés qui les attendent; mais ces difficultés ne les effraient pas. Au fond, ils ont confiance en l'avenir, parce qu'ils ont confiance en eux-mêmes." (Perruchot, 1959, p. 34)

II.L.3.d Les jeunes et la famille

Malgré l'éclatement de la famille causé par le mode de vie de l'ère technique, le milieu naturel du jeune est toujours sa famille.

Malgré aussi le désir d'évasion fort chez les adolescents, un étudiant seulement sur six manifeste le désir d'habiter seul.

A cause du genre de vie que mène la famille, et particulièrement le père, longues abscences, retours tard le soir, le père perd de son prestige, de son autorité. La mère est forcée de prendre de plus en plus de responsabilités, de prendre un rôle plus grand au foyer. Il s'ensuit que l'entente avec la mère est beaucoup plus générale qu'avec le père.

77 p.c. des suffrages vont à la mère, 63 p.c. vont au père. Aucun jeune ne signale de mésentente avec la mère.

Quels sont les sujets de discussion entre les jeunes et leurs parents?

Tout d'abord le niveau d'instruction a une certaine influence. "Plus le niveau est élevé, plus le dialogue est tendu, mais aussi plus riche. 37 p.c. des jeunes pensent pouvoir discuter avec leurs parents de n'importe quel problème qui les préoccupe, 7 p.c. pourraient en discuter avec le père seulement, 24 p.c. avec la mère seulement, 27 p.c. ni avec l'un ni avec l'autre, 5 p.c. ne savent pas." (Duquesne, 1963, p. 89)

Les jeunes reprochent à leurs parents de ne pas savoir se mettre à leur place, de n'être pas compris, ils déplorent le manque ou la difficulté de communication. Les jeunes pensent que leurs parents, la société les jugent selon des principes démodés "Les problèmes ont changé, les parents devraient le comprendre." Le niveau scolaire plus élevé de cette génération, les difficultés qu'ont les parents à suivre les changements de programmes scolaires, le manque de temps qui empêche les parents d'être au courant des dernières découvertes, théories, tout cela persuade les jeunes qu'ils sont supérieurs à leurs parents et dévalorise l'état d'adulte.

II.L.3 Adolescence

Parce que les parents de cette génération sont plus jeunes et veulent le rester, le rôle des parents devient plus difficile. Les jeunes eux-mêmes sont partagés. Certains admirent ces parents qui se mesurent à eux dans les sports, danses nouvelles, aiment parfois les mêmes chanteurs "yé-yé", partagent leur enthousiasme pour la technologie, les traitent en "copains". Ceux-là font partie des 4 p.c. de jeunes interrogés pour qui la bonne entente règne en famille. Le reste et surtout les plus âgés évitent les désaccords en établissant un "modus vivendi" avec leurs parents. Les sources de friction proviennent en premier de l'emploi des loisirs. Et aussi parce que le groupe des étudiants dépend le plus de leurs parents financièrement, ils sont les premiers à évoquer le manque de liberté et à s'en plaindre. Les amis des jeunes sont plus ou moins bien acceptés par la famille; le problème s'aggrave quand il s'agit de fréquentation sérieuse. Les parents finissent par laisser faire et bien que l'autorisation paternelle ne soit plus que pour "la forme", les jeunes choisissent le plus souvent leur moitié dans le même milieu social pour être sûrs des chances de succès de leur mariage.

II.L.3.e Les jeunes, l'amour et le mariage

L'amour ne vient qu'en troisième position dans l'enquête de l'I.N.S. après la santé et l'argent.

Les jeunes sont les premiers à dire que pour eux l'amour est "tout", mais ce tout est loin d'être un tout passionnel. C'est une monnaie courante, une expérience quasi-quotidienne, c'est aussi une compensation qui, pour certains leur permet de vivre intensément dans le temps présent. 60p.c. des jeunes sont pour l'amour libre, 75 p.c. des filles et 55 p.c. des garçons ont eu des relations sexuelles à partir de 21 ans: un pourcentage qui se situe aux environs de 36 p.c. pour les moins de 21 ans.

Quant aux appréciations sur cette manière d'agir par les jeunes "Ils ont classé en tête, une appréciation "normale" (27 p.c.) ce qui montre bien l'ambiance dans laquelle ils vivent...Au total, les appréciations "favorable" et "tolérante" recueillent 68 p.c. des suffrages" (Duquesne, 1963, p. 110.)

Sur le comportement des filles, 53 p.c. des jeunes interrogés ont estimé cette manière d'agir "dangeureuse" et 30 p.c. "répréhensible". A ces résultats on voit que les jeunes filles n'ont pas encore conquis cette liberté sexuelle que leur prête la presse. Les jeunes filles, elles-mêmes, ne la réclament pas. Il est vrai que leur attitude est liée à celle des garçons et tous reflètent une morale plutôt "bourgeoise".

L'amour des jeunes n'a rien de romantique au sens propre du mot. It est plutôt raisonnable et raisonné. C'est une chose à laquelle on réfléchit. On se méfie des coups de foudre, on n'y croit guère. Chose assez surprenante l'amour réciproque n'est pas, pour eux, essentiel au succès du mariage. "Ainsi plus d'un jeune sur deux n'estime pas que l'amour réciproque soit la condition essentielle pour la réussite du mariage." (D., p. 114) Et pourtant ils se font une certaine idée du foyer. C'est du foyer qu'ils attendent le plus de satisfactions. C'est le but pour lequel ils travaillent, le refuge sur lequel ils comptent le plus. Ils ont besoin de sécurité, de savoir qu'il y a quelqu'un qui les attend le soir.

Pour les jeunes, le mariage est une affaire sérieuse et importante. I faut s'y préparer. "Pour la plupart, se marier, c'est autant s'installer que tenter l'aventure du couple." (D., p.112) Si les étudiants sont un peu plus idéalistes que les autres jeunes des différents milieux, ils veulent, tout comme eux, assurer la bonne marche du foyer et se garantir du confort maximum. Ils évaluent leurs besoins financiers mensuels entre 800 et 900 F., estimation raisonnable, bien que

cette somme soit plus élevée que celle estimée par les mariés. Les étudiants, surtout ceux des grandes écoles et de l'enseignement supérieur sont partisans du travail de la femme "toute sa vie", mais la plus grande majorité semble être plus raisonnable, la place de la femme est au foyer, où l'homme règne. Bien que le sentiment d'égalité se manifeste partout dans la direction du foyer, les étudiants, eux, considèrent le plus souvent que le mari doit diriger le ménage.

Les avis sont partagés à propos du mariage précoce; peur d'un avenir incertain pour ceux en faveur, ou besoin d'être établi ou d'avoir fini leurs études pour ceux qui sont contre, 86 p.c. des jeunes estiment qu'un jeune homme doit avoir un logement à soi, et 82 p.c. qu'il doit être financièrement indépendant de sa famille.

Les jeunes veulent des enfants, 2 p.c. seulement des étudiants questionnés n'en désirent pas. Ils les veulent pendant qu' eux-mêmes sont jeunes pour profiter d'eux, pour être plus proche d'eux. Les étudiants du supérieur et des grandes écoles sont partisans de la discipline. 51 p.c. pensent que l'on obtient de meilleurs résultats en leur apprenant à obéir. Les anciens de l'enseignement primaire préfèrent leur faire confiance. Ils estiment qu'il y a des cas qui justifient le divorce. "Sur 100 originaires du primaire, on trouve 68 partisans du divorce, 12 ennemis, et 20 indécis. Sur 100 originaires de l'enseignement supérieur ou des grandes écoles on trouve 82 partisans du divorce, 5 ennemis, et 13 indécis." (D., p. 119) "Il existe sans doute un lien entre la faible place laissée à l'amour réciproque dans les facteurs de succès du mariage et l'acceptation par les jeunes du divorce." (D., p. 112)

Si les étudiants sont partisans du divorce, "ils sont aussi les plus nombreux à évoquer la similitude des attitudes religieuses comme raison importante pour la bonne marche d'un ménage". (D., p. 115)

II.L.3.f Les jeunes et la religion

Quelle est la place de Dieu dans le coeur, dans l'esprit des jeunes? Y croient-ils encore?

Les jeunes sont persuadés que la déchristianisation de la France se poursuit: 7 p.c. seulement pensent que la religion est plus importante pour leur génération que pour celle de leurs parents. 32 p.c. pensent qu'elle est aussi importante. 47 p.c. pensent qu'elle est moins importante. Et cependant un fort pourcentage d'étudiants ou d'élèves pratiquent. Ce sont surtout les élèves du secondaire qui fréquentent l'église le plus régulièrement. Les originaires de l'enseignement supérieur ou des grandes écoles sont les plus cohérents dans leur attitude. 30 p.c. des normaliens vont à la messe, 50 p.c. des élèves techniques sont pratiquants.

"La religion a toujours, bien entendu, des adversaires...toutefois, les sentiments antireligieux s'extériorisent rarement chez les jeunes avec la virulence qu'on a connue à d'autres époques... Beaucoup d'incroyants, tout en déniant à la religion quelque valeur que ce soit, se refuserait, disent-ils à l'attaquer." (Perruchot, 1958, p. 116-117)

En comparant les réponses aux divers problèmes: sur la politique, sur la morale sexuelle, la hiérachie des valeurs etc...par les jeunes catholiques pratiquants ou non-pratiquants et les autres, on peut mesurer dans quelle mesure l'appartenance religieuse a une influence sur le comportement des jeunes. Il ressort, par exemple que les catholiques pratiquants et les protestants sont les plus favorables à l'aide aux pays sous-developpés, par contre les "non-pratiquants et les sans-religion sont plus favorables à cette aide que ne le sont les jeunes catholiques pratiquants-occasionnels ou non-pratiquants.

En matière de morale sexuelle, les catholiques pratiquants sont les plus strictes, les non-prati-

quants sont heaucoup plus libéraux que les "autres ou sans religion."

Les experiences sexuelles avant le mariage sont jugées sévèrement par le catholiques pratiquants. Les partisans de l'égalité des sexes se trouvent dans le groupe des "autres ou sans religion."

Ce renouveau moral accompagne-t-il un renouveau religieux. "Il y a en ce moment une tendance à la purification chez les jeunes chrétiens. Ils ne se contentent pas d'aller à la messe, de suivre les commandements, ils essaient d'incarner leur foi." (Perruchot, 1958, p. 118)

L'Eglise est cependant sincèrement critiquée par les jeunes, son système, ses formes spectaculaires. Des changements, des évolutions dans l'Eglise ramèneraient beaucoup de pratiquants occasionnels ou des non-pratiquants qui à présent ne se contentent que d'être baptisés, mariés et enterrés comme catholiques.

II.L.3.g Les jeunes et la politique

Les enquêtes s'évertuent à montrer le manque d'intérêt presque total des jeunes pour la politique. En fait, les résultats traduisent le désengagement politique de la jeunesse de presque tous les milieux, exception faite des étudiants. Ce sont ceux des écoles supérieures ou des grandes écoles qui montrent certaines connaissances et discutent le plus fréquemment de politique. Ce sont ces jeunes qui s'alarment pour l'avenir et demandent une éducation civique des masses. "Je pense pouvoir exercer une influence sur les destinées de la France. Tout citoyen le peut. Je dirai même qu'il faut le penser. Croire le contraire est une lâcheté." (Giroud, 1957, p. 70)

L'idée de faire de la politique n'éveille aucun écho: 5 p.c. des étudiants de la Faculté des

Lettres de Paris sont inscrits à un parti où ils sont plus ou mois actifs. Pour participer activement à la vie d'un parti les jeunes demandent que les partis s'organisent. Il faut revaloriser le militant de base, qu'il devienne un membre responsable, engagé. Il faut éduquer, former des cadres responsables. Les leaders ne sont pas compétents, "il n'y en pas un qui sache de quoi il parle." "Pas ou peu de modèles, ni d'idéaux, des besoins de pureté, de certitude, d'efficacité, qui, ne trouvant pas à se satisfaire, risquent d'entraîner les jeunes soit dans l'aventure, soit dans la résignation." (Copin, 1962, p. 68)

Ils déplorent le manque d'hommes véritablement dignes d'occuper une place au pouvoir. "Un homme à poigne qui puisse remettre tout en ordre et ne se vendre pas trop facilement. Un dictateur? Mais avec un dictateur qui sache devenir républicain quand ce serait néccessaire." (Perruchot, 1958, p. 40) "Elle (la jeune génération) paraît devoir s'accommoder assez bien d'un régime autoritaire, à condition qu'il soit "paternel," et qu'il manifeste son efficacité dans les domaines où se mesure la prospérité d'une nation moderne." (Duquesne, 1963, p. 160)

Ils s'insurgent contre le nombre de partis, il leur est difficile de distinguer des différences entre certains. Ils trouvent les apparentements immoraux, les tractations ridicules. Ils détestent la surenchère faite par chaque parti pour ne pas se laisser dépasser les uns par les autres. "Dans leur distribution présente, ils (les partis) semblent ne plus correspondre aux aspirations d'une fraction importante de la jeunesse, qui condamne les idéologies dans ce qu'elles ont de politiquement trop rigide, d'inadapté aux réalités." (Perruchot, 1958, p. 40)

L'Adolescence: Bibliographie

1951. Kanters, Robert, et Gilbert Sigaux. Vingt Ans en 1951, Enquête sur la jeunesse française. Paris: Julliard, 1951.

1955. Friedmann, Georges. "Les Jeunes aux prises avec le monde technique." La Nef, no.8 (mars 1955), 20-34. Paris: Julliard, 1955.

1958. Enfance, numéro spécial 1958 (septembre). "L'Adolescence." 1 (Voir la note, p. 631.)

Borella et de la Fournière. Le Syndicalisme étudiant. Paris: Editions du Seuil, 1958.

Perruchot, Henri. La France et sa jeunesse. Paris: Hachette, 1958.

Giroud, Françoise. La Nouvelle Vague. Paris: Gallimard, 1958.

1959. Sauvy, Alfred. La Montée des jeunes. Paris: Calmann-Lévy, 1959.

1960 Rousselet, Jean. Jeunesse d'aujourd'hui. Paris: Flammarion, 1960.

1961. Saint-Pierre, Michel de. La Nouvelle Race. Paris: La Table Ronde, 1961.

Cheroutre, Marie-Thérèse. Adolescents 60, visages et miroirs. Makoff (Seine): Imp. Durassie, 1961.

Demonde, Marcel, et Georges Guéron. L'Enfant et l'avenir. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.

Guittard, Louis. L'Evolution religieuse des adolescents. Paris: S.P.E.S., 1961.

1962. Beaujeu-Garnier, Jacqueline. "Le rajeunissement de la population française." Le Français dans le monde, no.9(1962).

Copin, Noel, et autres. La Génération du twist et la presse française. Paris: Editions Gelic, 1962.

Wylie, Laurence. "Youth in France and in the United States." Daedalus, Winter 1962, 198-215. [Voir pour la jeunesse et la société les pp. 205-6; pour les rapports entre parents et enfants, la p. 210].

1963. Duquesne, Jacques. Les 16-24 ans. Paris: Le Centurion, 1963.

1965. Loisirs et Délinquance Juvénile. Colloque des 22 et 23 octobre 1965 à Liège. Pub.15, Centre d'Etudes de la Délinquance Juvénile.

1966. Robert, Phillipe. Les Bandes d'adolescents. Paris: Les Editions Ouvrières, 1966. Coll. L'Evolution de la vie sociale.

1. Enfance. Revue trimestrielle parue 5 fois par an. 41, rue Gay-Lussac, Paris 5e. Dépositaire: Periodica, 5090 Ave. Papineau, Montréal, P.Q. Canada.

II.L.4 L'Enfance

L'enfance en France n'a pas été aussi richement documentée que l'adolescence, et la plupart des études qui existent tendent à reléguer l'enfance à l'arrière plan. Notre rapport reflète par sa structure l'état des connaissances à ce sujet, car ce que nous y pouvons offrir se trouve dispersé dans les essais sur plusieurs sujets voisins, notamment: la famille, comme thème culturel (I.A.8) et comme institution (II.A); l'une des croyances sous-jacentes: que l'enfant doit apprendre à être humain; l'enseignement (II.E), y compris celui de la langue (I.F); les loisirs et la récréation des enfants (II.G); le savoir-vivre qu'on apprend aux enfants, et les procédés de l'éducation pré-scolaire (II.K); et le cycle de l'enfance dans la vie de la femme française (II.L.2).

Cette dispersion a la vertu quelque peu compensatoire d'éclairer les rapports entre l'enfant et les phénomènes sociaux et culturels qui le touchent. Mais il est justifié d'attendre avec impatience une étude d'ensemble qui évalue l'influence de toutes ces forces environnantes sur l'enfant et sur l'adulte qu'il deviendra.

Nous nous sommes efforcés de réunir les meilleurs des ressources pour cette étude future dans les bibliographies des sections que nous venons de mentionner, et dans celle des études régionales (IV.F), où l'on trouvera des indications précieuses, par exemple dans les ouvrages de Bernot et de Wylie. La bibliographie qui suit ne fait que suppléer à celles des autres sections quelques études qui traitent plus directement de l'enfance.

L'Enfance: Bibliographie

(Voir p. 631, note.)

1955. Mead, Margaret, and Martha Wolfenstein, eds. Childhood in Contemporary Cultures. Chicago: University of Chicago Press, 1955. [Contraste la France, les Etats-Unis, et l'Angleterre. Compte-rendu dans American Anthropologist, 58(1956),764-7.]

1956. Favez-Boutonnier, Juliette, Jenny Aubry, and Irène Lézine. "Child Development Patterns in France". In Kenneth Soddy, ed. Mental Health and Infant Development. New York: Basic Books, 1956, pp. 15-53.

1957. Wylie, Laurence. "Bringing Up Children -- French Way, Our Way". New York Times Magazine, June 30, 1957, pp. 9,17,19.

1960. Debuyst, Chr., G. Renard, et A. Racine. Quatre monographies de familles-problèmes. Bruxelles: Centre d'Etude de la Délinquance Juvénile, 1960.

1961. Somerhausen, C., Chr. Debuyst, et A. Racine. L'Ecole et l'enfant voleur. Bruxelles: Centre d'Etude de la Délinquance Juvénile, 1961.

'61. Vincent, Rose. "Comment les Français élèvent leurs enfants" [1.] Elle, no.823, 21 sept. 1961. [Points communs entre parents français: éducation à la française. Changement de la société; l'éclatement de la famille; l'influence américaine; critique de la famille.]

'61. _____. "Comment les Français élèvent leurs enfants" [2.] Elle, no.824, 6 oct. 1961. [Faut-il dresser les enfants? nombreux tableaux: classes sociales, punitions, solutions.]

'61. _____. "Comment les Français élèvent leurs enfants" [3.] "Le Portrait-robot de l'enfant modèle." Elle, no.825, 13 oct.1961. [Hésitation des parents devant le problème de morale. Exigences des parents: droiture, intelligence, travail, courage, générosité, gaîté. "Les parents veulent 'fabriquer' un enfant bien armé et capable de se défendre ... L'amour du prochain n'est pas ce que l'on enseigne en premier lieu. Education religieuse: 70 p.c. la prennent au sérieux.]

1961. Vincent, Rose. "Comment les Français élèvent leurs enfants."[4.] "Les Enfants doivent-ils tout savoir?" Elle, no. 826, 20 oct.1961. [Education sexuelle: 55 p.c.informés par la mère, 19 p.c. informés par le père, et 13 p.c. informés par les camarades. A la campagne, 11 p.c. des parents préfèrent laisser cette tâche aux éducateurs.]

'61. _____. "Comment les Français élèvent leurs enfants"[5.] "Grands-parents fouettards et grands-parents gâteaux." Elle,no.827, 27 oct.,1961.

1966. Deconchy, Jean-Pierre. Le Développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Paris: Editions Ouvrières, 1966. Collection "Points d'Appui".

'66. Ripault, Christine (Voir dans la bibliographie p. 207, sur La Gastronomie, I.E.6, la note sur ce livre consacré aux petits gourmets.)

1967. Bourcier, Arlette. La Nouvelle éducation morale. Paris: Editions Sociales Françaises, 1967.

'67. Joubrel, Henri, et Paul Bertrand. Dictionnaire d'éducation familiale. Paris: Editions Privat, 1967. ["Présente somme presque complète des connaissances actuelles en matière d'éducation... A conseiller pour trouver réponse rapide".]

'67. Marbeau-Cleirens, Béatrice. Psychologie des mères. Paris: Editions Universitaires, 1967. ["Part en guerre contre les idées reçues, le sort de la femme dans la société d'aujourd'hui".]

II.M STATUT DES MINORITES ETHNIQUES ET RELIGIEUSES
(Voir aussi les essais sur la religion comme thème culturel et comme institution, I.A.9,p.94, et II.B, p. 292, surtout la page 300.)

II.M.1. Les Juifs dans la France actuelle

par Charles Lynn Bassett

L'introduction la plus convenable à cet essai pour examiner et pour déterminer la situation des juifs[1] dans la société française contemporaine serait un résumé de l'histoire des juifs de France. Mais unetelle histoire, à proprement parler, n'a jamais été écrite. J'essayerai donc de coordonner des fragments tirés d'ici et là et d'en faire une brève histoire.

Les juifs se sont établis en France depuis les temps les plus anciens. Les mesures d'expulsion prises contre les juifs au XIVe siècle en France les ont rejetés vers les pays allemands et slaves du Saint Empire Romain Germanique. Mais avec l'annexion, au XVIIe siècle, de l'Alsace par la France un certain nombre de juifs ont été réintégrés dans le pays. Plus récemment, des juifs portugais et espagnols de la branche séphardique se sont installés dans la France méridionale comme chrétiens convertis et sont retournés à leur religion héréditaire. Séparés de leurs concitoyens par la barrière des lois, coutumes et préjugés, les juifs français ont été jusqu'à la Révolution une nation dans une nation.

L'influence grandissante du rationalisme et du scepticisme parmi les chrétiens et les juifs de la France a commencé à renverser barrières et préjugés. En 1791 la Révolution leur a accordé tous les droits politiques chers aux autres Français. En 1806 Napoléon a fait convoquer une assemblée de Juifs éminents avec l'intention

1. Il y a des personnes qui préfèrent le mot israélite, et qui parlent même des milieux israélites. J'emploierai ici les deux termes: juif et israélite.

d'améliorer les relations entre l'Etat et le Judaïsme. En 1831 la monarchie libérale de Louis-Philippe a reconnu officiellement au Judaïsme les mêmes droits religieux dont jouissaient le Christianisme et le Protestantisme. Désormais, jusqu'à l'Acte de Séparation de 1905, les gouvernements successifs payeront les rabbins comme ils le feront pour les prêtres catholiques et pour les ministres protestants.[2]

A l'exception des immigrants des deux dernières guerres les juifs se sont francisés pour la plupart. Depuis longtemps leurs familles vivent sous les lois françaises et leurs racines sont plantées fermement et profondément dans la terre française. De la Révolution ils ont obtenu non seulement l'émancipation officielle, mais aussi tous les droits civils et politiques et la même égalité sociale que tous les autres Français. En reconnaissance de ces avantages, ils ont été pendant le XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle des adhérents loyaux, particulièrement en ce qui concerne le Jacobinisme. Ils ont participé à la vie politique et ont rempli des fonctions importantes, spécialement sous la Troisième République. En général, ils ont coopéré avec les radicaux "anticléricaux." Ils ont été et sont encore des défenseurs zélés du système de l'éducation publique depuis le jardin d'enfant jusqu'à l'université. On a reconnu leur patriotisme français dans les écoles francaises et dans l'armée française. Aujourd'hui la masse des israélites français sont indiscernables des autres Français, sauf par leur religion.

---

2. Bernard Postal et Samuel H. Abramson, The Landmarks of a People (New York: Hill and Wang, 1962), pp. 38-39.

II.M Minorités

Il y a de petits groupes de juifs orthodoxes et conservateurs qui se sont établis en France, pour la plupart entre les deux querres mondiales et après la seconde, et qui font partie de la branche askénazique. Ces juifs parlent le yiddisch et l'allemand aussi bien que le français. Ils ont tendance à rester attachés aux traditions nationales et religieuses du Judaïsme. Ils représentent donc une exception à la règle générale que tous les juifs en France se francisent. Parmi ces groupes il y a un nombre important de juifs conservateurs alsaciens.

Les juifs français n'ont jamais persuadé tous leurs concitoyens de leur loyauté suprème à la France. Basé en partie sur des soupcons que les juifs sont "internationalistes," même "étrangers," et qu'ils constituent encore une menace possible pour les pays chrétiens dans lesquels ils résident, l'antisémitisme a fleuri en France comme ailleurs. Mais jusqu'à l'affaire Dreyfus, à la fin du XIXe siècle, l'attitude qui a prévalu dans les cercles juifs favorisait l'assimilation totale et sans réserve. Peut-être quelques éléments religieusement orthodoxes s'y opposaient-ils, mais personne ne mettait sérieusement en doute la possibilité de l'assimilation totale des juifs en France. Pendant l'affaire Dreyfus, au contraire, l'antisémitisme a atteint des dimensions sensationnelles, et cette situation a contribué indirectement au mouvement sioniste en France. Au commencement du XXe siècle l'Action Française et des "cléricaux" ont exploité encore l'antisémitisme qui a trouvé expression dans un certain nombre de livres et d'articles contemporains. Mais aujourd'hui l'antisémitisme ne représente plus la force qu'il constituait il y a vingt, trente, ou cinquante ans. L'assimilation du Judaïsme en nationalisme français apparut dans les actes patriotiques des juifs français au point que l'on ne peut pas

accuser ceux-ci d'un manque de dévouement pour la France.

Il est vrai qu'il y avait et qu'il y a encore des Sionistes en France, mais ils sont d'avis que l'on peut être un bon Sioniste en même temps qu'un bon Français, comme on peut être un bon Breton, Basque, Alsacien ou Flamand, et aussi un bon Français. La masse des juifs français est tellement intégré à la vie nationale française qu l'on ne peut pas la déraciner facilement, et l'idée sentimentale et nouvelle de la vie juive dans un pays juif ne l'a pas tentée: peu de juifs francais ont quitté la France. Israël est seulement une mémoire ancienne; la France est un fait non seulement du passé mais aussi du présent et de l'avenir.

Bien que la communauté juive française ne soit ni la plus grande ni la plus active du monde contemporain, pourtant c'est peut-être celle qui représente le mieux la complexité du Judaïsme d'aujourd'hui. Toutes les tendances possibles et imaginables du Judaïsme passé, présent et à venir s'y expriment et s'y affrontent.[3]

Il semble qu'en France, les juifs se trouvent partout. Ils s'établissent où ils veulent. En vivant à leur guise ils pratiquent ou ne pratiquent pas leur religion.

Il y a des sortes de clans, souvent rivaux, qui en subsistant perpétuent d'anciennes différences d'origine ou de rite. On distingue aujourd'hui, par ces différences, entre les juifs du Midi, portugais ou provençaux, les juifs alsaciens et les juifs originaires de

3. Voir la bibliographie qui suit.

l'Europe orientale. Dans le monde officiel et bourgeois ce sont les juifs provençaux et alsaciens qui sont les plus actifs et les plus influents. Ce sont les juifs du Midi qui sont les plus anciennement établis en France. Mais selon Pierre Aubéry, ils se sont pratiquement fondus dans la masse et leurs communautés ne subsistent plus guère qu'à l'état de vague souvenir.[4] Témoin les communautés de Carpentras, d'Avignon et d'Aix.

Une autre sorte de communauté juive existant en France est celle des séphardis qui viennent du bassin méditerranéen, de Salonique et d'Afrique du Nord. Il semble qu'ils se sont assimilés tellement vite qu'ils n'ont pas eu le temps de constituer en France un milieux israélite. Mais plus récemment les juifs algériens, qui se sont installés pour la plupart dans le Midi qui leur est moins étranger que le reste de la France, ont transformé en pratique, par le pouvoir de leur nombre, le caractère de la communauté juive en général en lui donnant une allure séphardique.[5]

On peut rencontrer des juifs de types physiques, de caractères et de professions les plus divers. Il est impossible d'assigner un type physique particulier à des israélites français.[6] Même "le type physique du juif le plus sémite ne tranche guère sur la foule."[7]

4. Pierre Aubéry, Milieux Juifs de la France contemporaine à travers leurs écrivains (Paris: Librairie Plon, 1957), p. 45.
5. Arnold Mandel, "France's Algerian Jews," Commentary (New York: The American Jewish Committee, June, 1963), p. 475.
6. Aubéry, 1957, p. 50.
7. Ibid., p. 16.

Il y a au moins trois manières d'être juifs en France. D'abord, on trouve des juifs qui contestent le fait du Judaïsme et qui nient qu'il signifie quoi que ce soit dans la société contemporaine. Ce sont les juifs assimilés. Puis, ceux qui ne se sentent juifs qu'en fonction de l'antisémitisme. Enfin ceux qui se rattachent à la communauté juive, non pas nécessairement religieuse, mais qui subsiste en France et dont les membres affirment leurs différences spirituelles et culturelles.

Le premier groupe représente un trait caractéristique du milieu juif français, celui du "ghetto sans judaïsme." Mais cela ne veut pas dire qu'ils doivent habiter un ghetto au sens propre. C'est un quartier où se trouvent des Français d'origine israélite. Ils sont juifs de nom et par héritage, mais non pas nécessairement par religion. Ces Francais ne sont pas tenus d'y habiter, ils ont libre choix d'aller où ils veulent.

Parmi les membres du deuxième et du troisième groupe on peut trouver les Français d'origine israélite qui ont grandi entre 1933 et 1944--période ou l'antisémitisme, même en France, avait repris une certaine vigueur--et qui se sentent en général plus juifs que leurs parents. Bien que leurs familles installées depuis longtemps en France aient cessé d'observer les coutumes de la vie juive et qu'ils soient maintenant sans formation religieuse juive, ils se sentent juifs.[8]

Les juifs de seconde génération ne s'arrêtent plus aujourd'hui dans la communauté juive française native avant d'entrer dans la société non-juive française. Ils y entrent directement.

8. Ibid., p. 37.

Cette étape a disparu. Les cercles juifs établis en France n'offrent plus ni une école ni une anti-chambre pour les immigrés. Ils ont perdu du prestige social et donc ont perdu aussi du charme. Il arrive à beaucoup d'israélites nés à l'étranger que leur adaptation à la vie française soit si complète qu'ils ne se sentent absolument pas exilés. Et pour beaucoup d'entre eux, c'est le facteur "étranger" plutôt que le facteur "juif" qui explique la singularité de leur situation dans cette société occidentale.[9]

C'est l'opinion d'Arnold Mandel que les réfugiés d'Afrique du Nord se sentent plus juifs en France aujourd'hui que quand ils étaient en Algérie. Ce ne sont pas seulement les tribulations des exilés qui occasionnent ce sentiment. Plus important, c'est à cause de la stabilité et de la continuité que la tradition juive leur fournit.[10]

Dans une veine parallèle, il est important de noter qu'avant la deuxième guerre mondiale, les natifs et les juifs immigrés n'avaient rien eu en commun et ils ne s'étaient pas fréquentés entre eux. A cause de la guerre ils se sont aidés et se sont fréquentés temporairement. Aujourd'hui malheureusement, la situation est renversée. La religion n'est plus un lien entre les juifs d'origine différente. Les deux Juiveries francaises se divisent encore une fois.[11]

---

9. Ibid., p. 32.
10. Mandel, 1963, p. 479.
11. Arnold Mandel, "French Jewry in a time of decision," Commentary (New York: The American Jewish Committee, December, 1954), p. 537.

Le Judaïsme français devient, en somme, une affaire plus privée que celui de l'Angleterre ou des Etats-Unis. Il ne se discute pas ou ne se fait savoir que rarement en dehors de la famille ou en présence de voisins et d'amis gentils.

Mais en tous cas, les juifs de naissance française apprennent le plus souvent le fait de leur différence, le fait qu'ils sont juifs, de l'extérieur: les enfants, d'un petit camarade d'école ou, plus rarement, d'un adulte. Selon Pierre Aubéry cette découverte du fait juif s'accompagne d'une sorte de traumatisme affectif. Mais en même temps Pierre Aubéry dit qu' "il est difficile d'apprécier quelle peut être son influence sur le développement de la personalité par le truchement du subconscient."[12]

Pour l'observateur non juif, l'antisémitisme en France est sporadique et insignifiant. Pour le juif il est, avec des variations d'intensité, omniprésent et toujours menaçant. Il n'est pas très dangereux aujourd'hui. Il n'inflige guère plus que des blessures d'amour-propre. Cependant, celles-ci répétées et sans cesse maintenues à vif, contribuent à créer un état de nervosité, d'irritabilité et d'instabilité.

L'antisémitisme est né à la fois d'une passion et d'un préjugé. C'est la crainte de ce qui est différent et de ce que l'on ne comprend pas qui donne naissance à l'antisémitisme. Il disparaîtra avec la dissipation des mythes qui l'entourent et lorsque les juifs cesseront d'être considérés comme mystérieux.

Dans les années récentes, les occasions de conversions et de changement de nom sont devenus de plus en plus fréquentes dans la Juiverie française. Malheureusement, son nom est

12. Aubéry, 1957, p. 21.

souvent la seule chose juive qui appartient à un juif français et maintenant, ou il le change, ou il veut le changer.

Mais on peut comprendre son désir, spécialement, s'il est un juif honteux ou assimilé. Après tout, sous l'occupation nazie, on a choisi parmi les Français les israélites pour les persécuter en premier et la sélection était faite d'après les noms juifs.

Aujourd'hui il n'est donc pas rare de trouver de vieux messieurs d'origine juive, qui ont cessé depuis fort longtemps de pratiquer leur religion et même d'y attacher la moindre créance, et qui ont parfois même changé de nom.

Dans le domaine de l'éducation nous trouvons que la communauté juive en France n'a pas de vaste réseau d'écoles. Tous les enfants, même ceux des familles orthodoxes, vont dans des écoles publiques, où ils ne reçoivent point d'éducation religieuse, sauf en Alsace et en Lorraine. Il semble que la loi française de la séparation de l'église et de l'état y restent sans action.[13]

Les israélites français ont pu rompre leur isolement relatif et se créer des amitiés non juives. Ils l'ont fait et le font par leur action politique et sociale.

Politiquement, les juifs ne forment ni une minorité religieuse d'un type qui se distinguerait de la masse, ni une minorité nationale rattachée linguistiquement et sentimentalement à un autre Etat, bien qu'ils leur suffisent très souvent de remonter de deux ou trois générations en arrière pour trouver parmi leurs ancêtres des juifs plus ou moins

13. Mandel, 1954, p. 534.

germanisés--du fait qu'ils parlaient l'allemand ou, au moins, le yiddisch.

Bien que les juifs occupent une position particulière dans la société française, elle n'influence pas d'une façon déterminante leur attitude vis-à-vis des événements politiques. Comme tous les autres Français ils se répartissent entre tous les partis. Naturellement, ce qui leur reste de vivant des traditions d'Israël, couplé avec les excitations de l'anitsémitisme, contribue à créer des progressistes décidés à faire du passé "table rase," plutôt que le faire renaître de ses cendres.

Ces mêmes juifs ont trouvé leur place dans tous les partis, de la droite à la gauche. Ainsi même dans les circonstances exceptionnelles leur opinion est loin d'être homogène.

La société française contemporaine offre aux personnes d'origine israélite, dans l'ensemble, une certaine liberté de choix. Un choix qui s'étend de l'assimilation au sionisme inclusivement.

Il y a autant de façons d'être assimilé que d'être sioniste. Toutes les nuances intermédiaires sont largement représentées.

A vrai dire, la volonté d'assimilation à la société francaise peut mener aussi bien à la conversion au catholicisme ou au protestantisme qu'au marxisme militant ou à l'agnosticisme.[14]

La diversité des types physiques et des tempéraments se retrouve dans les professions. Un grand nombre de juifs, travailleurs manuels, cherchent dans l'artisan et l'illusion de l'indépendance et l'espoir de se hisser jusqu'au

14. Aubéry, 1957, p. 269.

négoce. Beaucoup n'échappent jamais au salariat. On en trouve encore un certain nombre qui gagnent leur vie en se livrant aux activités les plus inattendues.[15]

On doit observer que dans les métiers les juifs s'assimilent presque partout. Mais il est vrai que certaines branches sont pratiquement exemptes d'éléments juifs, tandis que d'autres attirent beaucoup d'israélites. En les comparant on trouverait, comme a fait Michel Roblin, les résultats suivants:

"10% dans les professions intellectuelles et libérales.
10% dans le commerce forain, la brocante et la banque.
60% dans la fabrication et dans la vente des objets necessaires à l'habillement.
5% dans la fabrication et dans le commerce des meubles et des objets d'ameublement.
5% dans la métallurgie.
10% dans le reste des professions."[16]

Assimilation imparfaite dans les métiers, bien sûr, mais assimilation quand même!

Le fait du Judaïsme qui est tellement ignoré dans la vie quotidienne, se présente de temps en temps dans la vie littéraire et dans les métiers. Il n'y a pas de maison d'édition en France qui se spécialise dans les titres juifs. Plusieurs efforts à créer une telle entreprise ont echoué. Bien entendu ce que l'on appelle la "littérature juive dans la langue francaise" existe, mais

15. Ibid., p. 67.
16. Michel Roblin, Les Juifs de Paris (Paris: Editions A. et J. Picard et Cie., 1952), p. 121.

c'est une zone difficile à délimiter.[17]

Bien que la France ait ses propres juifs, ses juifs de naissance alsacienne et lorraine, ceux des anciens états papaux au Sud d'Avignon, et ceux de l'Algérie, selon Edouard Roditi, le juif est représenté dans la plupart de la fiction française comme un étranger. Un immigré qui doit se franciser, il doit apprendre et adopter pour siennes les manières et les traditions françaises, il sera ainsi indiscernable des autres Français. Si le juif imaginaire est un indigène, on attribue ses traits distinctifs, dans la plupart des cas, à l'origine étrangère de ses ancêtres immigrés.

Et la plupart des écrivains français continue à méconnaître le fait de l'antisémitisme. Ils le présentent dans leurs romans comme une horreur soudaine et inexplicable seulement, et ne jamais comme un fléau contre lequel on doit combattre tous les jours dans un monde qui a pu accepter le juif selon la loi, mais qui ne l'a pas avoué comme égal dans son propre esprit.[18]

Les publications juives périodiques dans la langue française doit venir à bout des difficultés financières sérieuses, faute de racines organiques dans la vie juive française. C'est-à-dire faute de public naturel.

Il y a deux quotidiens yiddisch à Paris· l'un sioniste, l'autre communiste. Mais leur

17. Mandel, 1954, p. 535. En outre, Postal et Abrahmson ne donnent pas d'adresse d'une telle maison.
18. Edouard Roditi, "The Jew in Recent Franco-Jewish Novels," Commentary (New York: The American Jewish Committee, November, 1956), pp. 442 et 446.

tirage combiné est petit, environ 15000 copies. Arnold Mandel nous dit que ni l'un ni l'autre n'a un niveau intellectuel supérieur.[19]

Et les agences pour les activités culturelles juives?

Il n'y a pas d'agence centrale en France pour les activités culturelles juives. Des manifestations de cette sorte sont d'habitude d'origine sioniste. Leur but est la propagande. Elles s'adressent immanquablement à un public déjà initié. Mais on doit mentionner que le sionisme n'exerce plus d'influence directe sur la conscience juive de France, il n'a plus d'influence ni sur le contexte de la politique ni sur celui du gouvernement. Il ne feint même pas de contribuer en France à la vie juive proprement dite.[20]

Mais il y eut une augmentation de l'identification juive dans un groupe de jeunesse, particulièrement dans les universités, et l'enthousiasme à la naissance de l'état d'Israël continue à soutenir sa politique et le cours de son destin. Mais le Judaïsme, comme quelque chose de présent en conscience est presque mort pour la majorité des israélites français.[21] Et l'assimilation continue.

19. Mandel, 1954, p. 535.
20. Ibid., pp. 534 et 538.
21. Mandel, 1963, p. 482.

Bibliographie

1946. Anchel, Robert. Les Juifs de France. Paris: J. B. Janin, 1946.

1950. Byrnes, Robert F. Antisemitism in Modern France. New Brunswick, New Jersey: Rutgers University Press, 1950.

1952. Roblin, Michel. Les Juifs de Paris. Paris: Editions A. et J. Picard et Cie., 1952.

1954. Mandel, Arnold. "French Jewry in a time of decision," Commentary. New York: The American Jewish Committee, December, 1954. Vol. 18, no. 6, pp. 533-542.

1956. Roditi, Edouard. "The Jew in Recent Franco-Jewish Novels," Commentary. New York: The American Jewish Committee, November, 1956. Vol. 22, no. 5, pp. 442-447.

1957.[1] Aubery, Pierre. Milieux Juifs de la France contemporaine à travers leurs écrivains. Paris: Librairie Plon, 1957.

1962. Postal, Bernard and Samuel H. Abramson. The Landmarks of a People. New York: Hill and Wang, 1962.

1963. Mandel, Arnold. "France's Algerian Jews," Commentary. New York: The American Jewish Committee, June, 1963. Vol. 35, no. 6, pp. 475-482.

1965. Cairns, John C. France. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall, Inc., 1965.

1. Edition corrigée et augmentée. Librairie Plon, 1962.

II.M.2. Le Protestantisme en France

Quand la religion réformée apparut en France, propagée par Calvin, elle fut sévèrement réprimée et les "protestants" furent soumis aux poursuites criminelles. Ils furent l'objet d'une législation particulière. "De 1525 à 1559 parurent une série d'ordonnances, édits ou déclarations qui édictèrent ou modifièrent les peines applicables aux protestants et déterminèrent les juridictions compétentes, qui tantôt furent les juges écclésiastiques et tantôt les juges royaux."[1] Lorsque l'assassinat de Henri III, (1er août 1589), laissa le trône au futur roi Henri IV, les protestants pensèrent devenir les maîtres. L'abjuration de celui-ci[2] entraîna la consternation dans les milieux protestants, car ils craignaient les représailles catholiques. Henri IV évita ce conflit en établissant l'Edit de Nantes (13-30 avril 1598).

Le protestantisme s'était répandu un peu partout en France, mais les guerres de religion et surtout la Révocation de l'Edit de Nantes (18 octobre 1685) lui portèrent un coup fatal.

Après de nombreuses réformes dues aux divers rois, les protestants ne possédaient plus ni écoles ni temples en 1789.

Depuis, le protestantisme s'est regroupé autour des "provinces" où il avait survécu: Alsace et Franche-Comté, sud du Massif Central et des Cévennes.[3]

---

1. Adhémar Esmein, Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année. Paris: Recueil J.-B. Sirey, 1908, pp.663-664.
2. Abjuration de Henri IV: 25 juillet 1593.Avant de pouvoir entrer dans Paris, Henri de Navarre, futur roi Henri IV, dû se convertir au catholicisme, On lui prête ce mot historique: "Paris vaut bien une messe."

II.M Minorités

Les protestants ont été longtemps divisés en églises rivales. Regroupés depuis 1938, ils se sont unis "en grande majorité au sein de l'Eglise Réformée de France, divisée en 15 régions dont chacune comprend plusieurs consistoires. Les protestants d'Alsace et du pays de Montbéliard restent fidèles à l'eglise luthérienne."[4]

On compte de nos jours environ 800.000 protestants (1964), soit 2 pour cent de la population. On peut donc vraiment parler "d'une minorité protestante." Intensément conscients de leur statut minoritaire, les protestants français sont très actifs et par leur dynamisme ils attirent chaque année de nombreux adeptes nouveaux. Chaque famille protestante joue un rôle important dans sa communauté et prend très au sérieux les besoins de son église. Il est commun en France que les Temples prélèvent 10 pour cent du salaire de ses fidèles pour faire vivre la communauté.

Grâce à son application, cette minorité gagne constamment en influence et en nombre.

---

3. De nombreuses cartes montrant les centres du protestantisme, de son origine à nos jours, se trouvent dans le livre de Monsieur Samuel Mours, Les Eglises Réformées en France. Paris: Librairie Protestante, 1958.
4. Guy Michaud, Guide France. Paris: Hachette, 1964, p. 138.

Les Protestants en France: Bibliographie

1908. Esmein, Adhémar. Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année. Paris: Librairie de la société du recueil J.B. Sirey et du journal du Palais, 1908.

1955. Léonard, Emile G. Le Protestant français. Paris: Presses Universitaires de France, 1955.

1958. Mours, Samuel. Les Eglises réformées en France. Paris: Librairie Protestante, 1958.

1961. Léonard, Emile G. Histoire générale du protestantisme. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.

II.M.3 Les Nègres en France

Le Professeur Emile Snyder de l'Institute of African Studies, University of Wisconsin, a préparé un essai -- qui n'a pas été achevé à temps pour le présent rapport et qui par conséquent devra être publié ailleurs -- sur le statut des Nègres dans la société française et, plus particulièrement, sur le statut et l'apport culturel de la Négritude comme partie intégrale de la Communauté Française. On peut consulter à ce dernier sujet Lilyan Kesteloot-Lagneau et Emile Snyder, "Neo-African French Literature," dans l'Encyclopedia of World Literature in the Twentieth Century publié par Frederick Ungar. Les auteurs ont ajouté à leur article une bibliographie importante.

II.N CONFLITS ENTRE PERSONNES ET ENTRE GROUPES

L'une des différences marquées entre les anciens cours de civilisation, essentiellement élogieux, et la nouvelle description socio-culturelle, qui cherche à faire comprendre la réalité quotidienne, c'est que celle-ci doit s'occuper d'un domaine nouveau: on pourrait le nommer la stylistique du conflit. Chaque culture a des formes de conflit plus ou moins particulières, des situations susceptibles de causer le conflit, et des procédés que l'on peut employer, des valeurs auxquelles on peut faire appel, pour résoudre un conflit. Quand nous serons mieux renseignés sur les habitudes qui modèlent les conflits et leur résolution dans une culture donnée, nous serons à même de recommander à l'étudiant étranger comment il peut éviter des conflits et comment procéder s'il se trouve pris dans une situation délicate. Les mêmes connaissances guideront les chercheurs qui s'intéressent à neutraliser les conditions favorables à la guerre, et elles éclaireront sûrement d'autres secteurs de la psychologie nationale.

L'importance de l'étude stylistique du conflit ne nous est devenue apparente qu'au cours de notre projet. Elle a été suggérée par deux caractéristiques de la société française, chacune attestée par plusieurs sources.

La première, c'est la tendance à décharger les sentiments aggressifs en les verbalisant. Mr. Dennis Dunn constate cette caractéristique dans son essai sur l'éducation des enfants (II.K.10) et nous la reprenons à propos de la place centrale de la langue dans la culture française (I.F.3). L'implication pratique pour l'étranger est qu'il doit savoir se défendre par une repartie discrète, même s'il ne peut ni ne

doit émuler la virtuosité verbale de ses hôtes.

La seconde caractéristique est celle que Monsieur Crozier appelle "l'incapacité à résoudre les conflits entre personnes et entre groupes au niveau des rapports face-à-face".[1] Cette sorte de confrontation tend à produire, dans les situations délicates, une opposition entre des points de vue intransigeants, malgré l'art de la conversation si raffinée là où il s'agit de la discussion des idées. L'étranger doit apprendre à se servir des bons offices d'une personne intermédiaire, même si ce procédé lui semble manquer de franchise ou de courage.

Le style des conflits fait donc partie des domaines culturels des croyances sous-jacentes (I.C), des valeurs auxquelles on peut faire appel (I.A), et de la langue (I.F). Il fait partie également de tous les domaines sociaux, mais surtout le savoir-vivre (II.K), déjà mentionné; la famille et la religion (II.A et B), les institutions économiques, politiques et juridiques, militaires et policières (II.C et D), la stratification sociale (II.J), et la situation des minorités (II.M).

Le travail à faire consiste d'abord à dépouiller les peu nombreuses sources qui existent déjà dans la bibliographie de ces domaines culturels et sociaux, et de comparer les styles de conflit et de résolution qui en résultent avec les styles que l'on pourra découvrir dans la vie intérieure des personnes. Mais puisque nos connaissances de ces phénomènes sont loin d'être suffisantes,

---

1. Esprit No. 29, février 1961: voir le contexte de ce passage, pp. 205-6, que nous avons cité plus haut dans notre section I.C.7, p 138.

il faut en même temps faire des recherches nouvelles. Les méthodes appropriées à de telles recherches se développent peu à peu, comme on peut le voir en suivant les articles publiés dans le Journal of Conflict Resolution rédigé à l'Université du Michigan. Des mouvements parallèles, notamment au sein de l'American Anthropological Association, se trouvent reflétés dans les collaborations de ce même Journal. Celui-ci permet ainsi de suivre l'évolution de cette spécialité née des regrets de la seconde guerre mondiale.

Pour l'aspect linguistique, aussi bien qu'humoristique, de certains conflits, voir Robert EDOUARD, Dictionnaire des injures, précédé d'un petit traité d'injurologie. Paris: Tchou, (dépôt: Hachette), 1967.

III. L'INDIVIDU en tant que personnalité et élément socialement conditionné

L'individu est l'une des entités fondamentales d'un système socio-culturel: l'intégration de sa personnalité constitue l'une des synthèses constitutives du système total. Nous suivons le sociologue Talcott Parsons en reconnaissant quatre niveaux sur lesquels il s'éffectue des synthèses d'envergure de plus en plus large: à savoir, l'organisme, qui a ses propres rapports avec son environnement; la personnalité, qui englobe l'organisme et dans une certaine mesure le gouverne; la société, et la culture, qui peut embrasser plusieurs sociétés de nationalités différentes. Nous ajoutons à ce schéma une synthèse d'un ordre différent: l'écologie d'une population, qui semble pouvoir varier avec une certaine indépendance des quatre intégrations parsoniennes.

Nous avons expliqué dans les Prolégomènes pourquoi nous avons choisi de réunir plutôt dans les sections I et II de ce rapport les matériaux descriptifs qui auraient pu servir à esquisser une "structure de personnalité" française. A notre point de vue pédagogique, il vaut mieux ne pas amener l'étudiant à croire qu'il peut prédire le comportement d'une personne. Au lieu de chercher à dessiner pour l'étranger une personnalité nationale de base, il importe plutôt de lui signaler des éléments culturels et sociaux qu'il peut s'attendre à rencontrer dans le comportement des Français, en lui faisant voir que le dosage de ces éléments variera d'une manière imprévisible.

Nous estimons que le niveau de l'intégration individuelle doit être utilisé pour décrire les variations d'une personnalité à une autre, et celles qui surviennent dans la conduite d'une seule personne. Les progrès

futurs de la psychométrie et de la sociométrie devront nous permettre de raffiner nos généralisations à tous les niveaux de l'intégration individuelle et collective. Là où nous définissons aujourd'hui un trait de caractère comme une entité unie, un point fixe, nous devrons pouvoir le décrire à l'avenir comme ligne de variation entre deux points limites. Dès lors, nous saurons parler de traits ou personnels ou nationaux en termes qui évitent de donner l'impression d'un comportement prévisible. Tant que nous ne serons capables de généraliser qu'en termes de points fixes, il semble plus prudent de nous en tenir aux niveaux culturel et social.

IV. L'ECOLOGIE

Par Howard L. Nostrand

Nous entendons par écologie l'interaction d'une population avec son environnement, c'est-à-dire, avec son milieu physique et avec les organismes inférieurs. L'interaction écologique se distingue des quatre niveaux d'intégration parsoniens, comme nous l'avons noté dans le bref essai précédent. Il s'agit ici d'une intégration collective qui varie avec une certaine indépendance partielle des deux autres intégrations collectives dites culturelle et sociale. L'anthropologue Morris Opler a constaté cette indépendance partielle: les populations analphabètes adoptent une technologie occidentale sans subir une transformation complète de leurs caractéristiques culturelles et sociales.

L'écologie d'une population peut se diviser provisoirement, à des fins descriptives, en plusieurs secteurs, dont nous développerons ici quelques subdivisions d'un intérêt pédogogique spécial:

		page
A.	Les attitudes envers la nature...	661
B.	L'exploitation de la nature.....	665
C.	L'utilisation des produits de la nature.....	671
D.	La technologie.....	679
E.	L'aménagement du territoire.....	685
F.	Les voyages et les transports....	717

Le lecteur reconnaîtra que de tous les quatre niveaux d'intégration que nous désignons par des chiffres romains, l'écologie présente la matière la moins difficile à décrire, et que c'est jusqu'ici la rubrique la mieux documentée et la mieux enseignée. Nous sommes persuadés, par contre, que c'est surtout la culture et la structure sociale d'un peuple qu'il faut faire comprendre, afin d'apporter la contribution la plus riche à la compréhension mutuelle entre les

peuples du globe. Nous reconnaissons qu'il est indispensable de connaître dès l'abord les faits géographiques fondamentaux mais nous croyons qu'il faut orienter l'acquisition de ces faits vers la "géographie humaine" dont la conception généreuse et passionnante a été esquissée par Paul Vidal de La Blache (1845-1918).

Le premier aspect de l'écologie qui nous intéresse, dans le cadre d'une étude concentrée sur le système socio-culturel, c'est l'ensemble des attitudes envers la nature (IV.A). Il nous semble que ces attitudes, quand elles auront été analysées à fond, ne manqueront pas d'illustrer les thèmes majeurs et les croyances sous-jacentes, dès que ces caractères généraux seront formulés avec justesse.

Ce sont surtout les attitudes, les valeurs et les croyances qui nous concernent également, sous les trois en-têtes qui suivent: L'exploitation de la nature, l'usage des produits, et la technologie (IV.B, C, et D). Il en est de même des voyages et transports (IV.F). Nous ne résumons ici, toutefois, que les données rudimentaires de ces quatre sujets. Il serait aussi superflu que fastidieux d'égrener les formes appliquées, propres à ces domaines, des concepts généralisés que nous avons définis dans les chapitres I.A, B, et C. Les usagers de notre rapport sauront exploiter les manifestations des concepts généraux, en créant ou en présentant des matériaux d'instruction, soit documentaires soit littéraires, dans le but d'illuminer la culture et la société françaises.

L'aménagement du territoire (IV.E) confirme des attitudes manifestées ailleurs, notamment l'organisation radiale de l'espace et des idées, et les deux attitudes antagonistes, la loyauté intellectuelle envers la raison et la fidélité à la tradition.

Mais ce secteur de l'écologie comporte aussi un ensemble d'attitudes qui lui est particulier: le contraste entre Paris et la province -- forme française de l'antithèse à peu près universelle entre l'urbain et le rural. Dans un essai à ce sujet (IV.E.3), Mlle Jadot s'efforce de préciser ce concept français et les données qui le font évoluer. A la suite de cet essai nous énumérons les études régionales que nous avons pu réunir, en y incorporant, avec gratitude, une liste inédite que le Professeur Laurence Wylie avait préparée pour son cours à l'Université de Harvard.

Le classement par régions des études sur la province pose le problème de la division de la France en régions socio-culturelles ou écologiques. Après une longue correspondance avec les organismes compétents, dont l'Institut National d'Etudes Démographiques et l'Institut de Géographie de l'Université de Paris, ainsi qu'avec des spécialistes géographes, nous avons décidé de présenter trois plans de répartition, celui de Madame J. Beaujeu-Garnier de l'Université de Paris, celui du Professeur James R. McDonald de l'Eastern Michigan University, et le plan plus simple de Monsieur Guy Michaud. Le premier de ces plans distingue 16 régions et l'autre, 21 régions. Pour notre classification des études régionales, nous avons trouvé plus pratique le plan proposé par Monsieur Michaud dans Guide France, 1964, pages 52-3, qui réduit le nombre de régions à 13. Au lieu de lui emprunter la terminologie simplifiée de "Marches de l'Est," etc., nous nous rapportons aux provinces historiques.[1] Nous juxtaposons les deux nomenclatures à la tête de notre bibliographie, page 705.

---

1. Voir les pages 689-693.

IV. A. LES ATTITUDES ENVERS LA NATURE

par Marie-France Jadot

Ce que le Français entend par "la nature", nous avons tenté de le définir dans l'essai sur les croyances générales: une force à laquelle il faut s'adapter pour la dompter. L'homme qui a sans doute le plus affaire à la nature, c'est le paysan. Or, "la France a toujours été un pays agricole... Par tempérament, par atavisme, le Français est d'abord un paysan. Il en a les qualités. Il en a parfois aussi les défauts, qui ne sont le plus souvent que l'envers de ces qualités."[1] Cette ancienne condition de paysan fournit même l'idée et l'image pour une conception fondamentale de la philosophie de vivre: "En 'cultivant son jardin', comme le recommandait Candide, le Français, ce paysan devenu homme du monde, a l'impression de se réaliser pleinement. ... à ses yeux, un homme se cultive comme un jardin: attentivement, amoureusement."[2]

Cependant, il faut tenir compte du réalisme traditionnel avec lequel les Français s'efforcent d'observer le monde -- réalisme qui, d'ailleurs, comporte une forte dose d'intellect: "Le Français, à l'égard de la nature, dans son insistance à vouloir la définir, l'analyser, la classer, risque souvent de la déformer, de lui prêter une raison logique qu'elle n'a pas."[3] C'est le paysan moderne qui semble se faire le moins d'illusions, car il "tend de plus en plus à considérer la nature comme une matière première qu'il exploite et qu'il doit soumettre à sa volonté."[4] Le culte de la terre d'un Maurice Barrès n'a plus de sens pour l'agriculteur moderne, pour lequel "la terre n'est plus... qu'un 'facteur de production' parmi d'autres. Aujourd'hui, un hectare de terre peut n'être pour son propriétaire qu'un capital impersonnel dont il attend simplement un

1. Guy Michaud, 1964. p.16.
2. Ibid., p.276
3. Paul Griéger, 1961, p.242.
4. Henri Mendras, 1959, p.203.

revenu, et qu'il est prêt à vendre pour trouver un meilleur placement, comme il le fait d'une action mobilière."[5]

De nos jours, on assiste à "une révolution technique qui dépasse la technique. Elle impose une différente manière de penser et de vivre. Car l'homme ne pourra plus désormais se passer de ses auxiliaires électroniques... Bref, nous vivons aujourd'hui dans un monde extra-humain, auquel nous donnons des ordres sans le voir. Nous naviguons dans l'inconnaissable, comme nous tirons sur l'invisible. De plus en plus, nous dirigeons des machines qui se contrôlent elles-mêmes beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire."[6] Il est curieux d'observer, pourtant, comme au fur et à mesure que l'homme se sert de la technique (produit de sa propre imagination!), il se développe une crainte profonde de ces auxiliaires, reflétée dans nombre de romans et de films contemporains: l'homme a peur de devenir l'esclave de la machine, un robot. La morale semble être que la nature résiste à tout effort de l'homme pour la subjuguer.

Les Attitudes envers la nature: Citations Supplémentaires

Melnik and Leites. The House Without Windows. 1958.

"Once you have learned to understand the rhythm of the Universe, extremely favorable things will happen to you in due time, and so you must wait patiently. ... There is a profound kinship between this mode of action and the traditional attitudes of the peasant. Work is needed to help nature to accomplish its process, but nature must not be rushed. The harvest can be gathered only after growth is complete and nature is ready. ... But you must harvest at that very moment, for if you delay the crop may be lost."-- p.23. Citation copyright par et autorisée par Row, Peterson, and Co.*

5. Henri Mendras, op. cit., 1959, Chap.III, La Terre et l'Homme, p.39.
6. André Maurois, 1956, p.116.

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Tannenbaum, E.R. The New France. 1961.

"The experiences of the twentieth century have made men lose confidence in their power to be the masters of themselves, society, and the physical world. They have concentrated on controlling the last of these and reached a point where their ability to manipulate atoms and microbiological organisms can destroy everything." -- p.146. Citation copyright par et autorisée par University of Chicago Press.*

. . .

Tannenbaum, E.R. The New France, 1961.

"As their country moved from a handcart culture to an IBM culture, the French clung to old-fashioned ways of doing things because they did not want to become robots." -- p.78. Citation copyright par et autorisée par University of Chicago Press.*

. . .

Hoffman, Stanley, et al. In Search of France. 1963.

"A recurrent theme in modern French literature and French movies is this fear of excessive mechanization and organization...: the happiest and truly healthiest people are the ones who stick to the old ways and do not become slaves to machinery." -- pp.206-7. Citation copyright par et autorisée par Harvard University Press.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Attitudes envers la nature: Sources citées

1956. Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gallimard, 1956. Coll. "Air du Temps."

1959. Mendras, Henri. Sociologie de la campagne française. Paris: PUF, 1959. Coll. "Que sais-je."

1961. Griéger, Paul. La Caractérologie ethnique: approche et compréhension des peuples. Paris: PUF, 1961.

Tannenbaum, Edward R. The New France. Chicago, Ill.: University of Chicago Press, 1961.

1963. Hoffman, Stanley, et al. In Search of France. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1963.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

IV.B L'EXPLOITATION DE LA NATURE

par Marie-France Jadot

IV.B.1 L'Agriculture

Bien que la population rurale décroisse toujours (20,1 p.c. en 1946, 11,5 p.c. en 1962, et soit appelée à tomber jusqu'à 8 p.c. en l'an 2000, moins que la population actuelle de Paris), "la France représente un capital agronomique et climatique exceptionnel dont la mise en valeur, malgré le récent essor de ses productions, demeure relativement extensive. La densité de la population agricole est deux ou trois fois plus faible qu'en Allemagne, en Italie ou dans le Bénélux, et de vastes zones de notre territoire sont favorables à l'installation de nouvelles fermes ou, du moins, à une profonde transformation des modes actuels d'exploitation."[1]

Aujourd'hui "l'agriculture française est en pleine évolution; après avoir vécu, pendant de longues années, dans les illusions et les légendes, elle prend conscience des réalités qui s'imposent à elle comme à tous les pays modernes."[2]

[La mécanisation des moyens de production, la révolution des engrais chimiques et des insecticides, obligent le cultivateur à s'adapter au monde moderne. Il a de plus en plus besoin d'argent pour payer son équipement, son carburant, ses semences sélectionnées.]"Les jeunes paysans les plus conscients et les plus dynamiques, formés au syndicalisme professionnel par la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.), cherchent à faciliter la transition en découvrant une voie moyenne entre l'individualisme ancien, condamné à l'inefficacité, et le collectivisme. Leur but n'est pas de faire survivre pauvrement un grand nombre d'exploitations marginales, mais au contraire de financer, de regrouper les terres, de faire coopérer les cultivateurs, et d'élever le niveau généralement bas de

1. Jean-François Gravier, 1961, pp. 313-316.
2. Claude Marcheix, 1961, p. 604.

la formation technologique agricole."[3]

Bien qu'en régression dans l'ensemble, les céréales restent néanmoins la première culture de la France. Sont en régression: l'avoine (27 millions de quintaux), qui sert surtout à la nourriture des chevaux; le seigle (5 millions de quintaux). La pomme de terre, souvent menacée par le doryphore, occupe 1 million d'hectares et produit 150 millions de quintaux; elle sert à la consommation alimentaire et fournit à diverses industries des matières premières (fécule, amidon, glucose, alcool). La betterave, en pleine extension, fournit soit du sucre (en assolement avec le blé) [400.000 hectares], soit du fourrage (au total 330 millions de quintaux). Enfin, les plantes fourragères (trèfle, luzerne, sainfoin) se développent grâce aux prairies artificielles et aux prairies temporaires.

Outre la betterave et la pomme de terre, certaines cultures industrielles sont en extension: le tabac (Aquitaine, Alsace, Sud-Est), dont la culture est réglementée par l'Etat; le houblon (Alsace); les plantes oréagineuses, comme le colza; les plantes textiles, comme le lin et le chanvre.

IV.B.2 Les Boissons

Le vin: sa production, qui oscille entre 40 et 70 millions d'hectolitres, place la France au premier rang dans le monde. Le Languedoc fournit le vin de consommation courante, selon des méthodes industrielles. D'autres régions produisent des crus renommés.

La bière: produite grâce au houblon dans le Nord et l'Est, elle atteint 13 millions d'hectolitres.

De par son climat doux et tempéré, la France est, dans beaucoup de ses régions, un immense jardin et un verger; elle tend à devenir largement exportatrice de légumes et de fruits.[4]

3. Beaujour et Ehrmann, 1965, p. 313.
4. D'après Guy Michaud, 1964, pp.226-7.

IV.B.3 L'Elevage de bétail

"Le cheptel français est une richesse nationale. Les produits de l'élevage dépassent en valeur toutes les autres productions. Aussi s'efforce-t-on d'en favoriser le développement par tous les moyens: extension des cultures fourragères, modernisation des méthodes, exploitations intensives.

Le gros bétail: chevaux et boeufs

Les chevaux sont encore en usage dans de nombreuses fermes (percherons, Bretons). La sélection des chevaux de race (pur sang) dans les haras continue à faire l'objet de soins attentifs. Beaucoup sont vendus à l'étranger.

Les bovins occupent le premier rang en Europe: 2 millions de boeufs et de vaches servent encore au labourage et à la traction agricole. La plus grande partie est destinée à la production du lait et de la viande. Un effort de modernisation a été fait (sélection scientifique, insémination artificielle, alimentation). Un exemple de performance: en un siècle le boeuf Limousin a doublé de poids.

Le menu bétail: moutons, chèvres, porcs

"Les moutons, qui constituaient il y a un siècle la moitié du cheptel, en représente à peine le quart aujourd'hui. On les élève surtout dans les terres pauvres des Causses et des Alpes du Sud.

"L'élevage des porcs est en augmentation. Il assure l'essentiel de l'alimentation rurale et alimente la charcuterie et ses spécialités.

"Les chèvres sont en nombre peu important. Comme les moutons elles sont élevées dans les terres pauvres. Elles donnent lieu à des spécialités telles les fromages de chèvre du Berry, connus dans la France entière."[5]

IV.B.4 La Volaille

"Certaines régions sont spécialisées dans

5. Guy Michaud, 1964, p. 230.

l'élevage des volailles, qui connaît un grand développement: la Bresse (poulets de grain), le Périgord et l'Alsace (oies, foies gras)."[6]

IV.B.5 La Pêche

"La France, avec ses 3000 km. de côtes, est un pays de pêche. Pourtant sa production n'est pas en rapport avec le nombre des pêcheurs: alors que les 50.000 pêcheurs de Grande-Bretagne fournissent annuellement 900.000 tonnes de poissons les 100.000 pêcheurs français n'en fournissent que 500.000.

C'est qu'en France, pays de l'individualisme, la pêche en est encore la plupart du temps au stade artisanal, si bien que la France doit importer du poisson."[7]

IV.B.6 Les Forêts

"La France, à l'origine grand pays de forêts, souffrit durant des siècles d'un déboisement progressif. Ce n'est qu'au XIXe siècle que l'on comprit l'utilité des forêts pour la stabilisation des terres et du climat et pour la richesse qu'elles constituent. Depuis lors, une politique de reboisement à long terme a déjà porté ses fruits."[8]

IV.B.7 Les Ressources de la terre: la houille, le pétrole et les minerais

"Si le pétrole français est l'un de nos meilleurs espoirs, nous devrons, en attendant, d'ici à 1970, importer la plus grande partie de notre pétrole du Moyen-Orient. C'est une situation précaire et inquiétante."[9]

"En mettant les choses au mieux, charbon et chutes d'eau arriveraient à fournir 20 millions de tonnes supplémentaires. S'il fallait demander au pétrole tout ce qui manquera, soit 30 millions de tonnes, cela voudrait dire qu'il faut accroître la capacité de distillation de nos raffineries de 25 millions de tonnes. Et où prendrait-on ce pétrole? Autant que possible, en France et dans les territoires français d'outre-mer. Les résultats

Notes 6 et suivantes: T.S.V.P.

déjà obtenus à Parentis, les sondages effectués en France, au Sahara, en Algérie permettent d'espérer que les probabilités de découvertes sont aussi grandes chez nous qu'aux Etats-Unis."[10]

"Les ressources en minerais ne nous manqueront pas, en France même, et à Madagascar. Mais nous devons former des techniciens. Le rôle des premières centrales nucléaires est de permettre à ces techniciens de "se faire la main", et aussi de fournir, pour l'avenir, du plutonium, matière riche en énergie."[11]

"L'automobile "a permis de fractionner les transports et affranchi la petite usine de la servitude du rail. Elle a rendu le pétrole indespensable et déplacé les centres vitaux de la planète."[12]

---

6. Ibid., p. 230.
7. Ibid., p. 231.
8. Ibid., p. 228.
9. André Maurois, 1956, p. 96.
10. Op. cit., pp. 95-96.
11. Op. cit., pp. 98-99.
12. Op. cit., pp. 57-58.

L'Exploitation de la nature: Sources citées

1956. Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gallimard, 1956. Coll. "Air du Temps."

1961. Gravier, Jean-François. "L'Aménagement du territoire et ses problèmes." Tendances No. 11-12, juin-août, 1961, pp. 297-327.

Marcheix, Claude. "L'Agriculture française et le monde de demain." Tendances No. 13, octobre, 1961, pp. 601-624.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

1965. Beaujour, Michel, et Jacques Ehrmann. La France contemporaine: Choix de textes culturels. New York: Macmillan, 1965.

IV.C L'USAGE DES PRODUITS DE LA NATURE

par Marie-France Jadot

IV.C.1 L'Alimentation

Le lait

"C'est une des principales branches de l'activité nationale: 2 500 000 exploitations, 175 000 000 d'hl par an. Le commerce du lait emploie 400 000 000 personnes. Un contrôle sévère a sensiblement amélioré la production. La France occupe le 2e rang dans le monde pour la production des fromages."[1]

Le vin

"Le vin n'est pas seulement un produit agricole, c'est aussi une oeuvre d'art. Chaque vin a sa personnalité, et il existe en France des règles pour les servir et pour les déguster. Depuis 1920 sont nées plus de 25 confréries à la gloire du vin français."[2]

Le fromage

"La France possède une variété incomparable de fromages: plus de 100 espèces et de 300 sortes différentes, aux formes les plus inattendues. Les fromages doivent être dégustés comme des vins, et toujours accompagnés de vins."[3]

Le rôle du pain dans l'alimentation française

Le rôle du pain dans la nourriture française est certainement très important, en effet dans toutes circonstances et dans tous les milieux le pain accompagnent les repas. On peut classer le pain dans différentes catégories. Le pain des villes (baguettes, pain de 2 livres, et plus recherchée la ficelle) et le pain des campagnes (un gros pain rond de 4 livres en général). Cette différence provient de ce qu'à la campagne les boulangers ambulants ne viennent que 2 fois par semaine et qu'il faut garder le pain pendant toute cette période aussi frais que possible. Dès le matin le Français mange du pain. Au petit déjeuner la ficelle est la préférée mais elle n'apparaît que dans des familles bourgeoises, étant peu économique; dans la majorité des familles le pain de 2 livres est de rigueur. A midi le repas s'accom-

1. Guy Michaud, 1964, p.230.
2. Op. cit., p.263.
3. Ibid., p. 263.

pagne de tranches de pain de 2 livres ou de baguettes. A cinq heures lorsque les enfants rentrent de classes le goûter préféré est une tranche de pain beurrée et une barre de chocolat. A la campagne les enfants mangent plûtôt une grande tranche de pain de campagne avec du saindoux dessus ou de la crème de porc. Et enfin au repas du soir baguette ou pain de 2 livres apparaissent de nouveau sur la table.

Le pain comme tous les autres plats français se présente et se mange suivant un rite bien établi et qui pourrait être classé dans les coutumes de la bienséance française et des bonnes manières à table. Le pain est coupé en biais et est placé dans une corbeille sur la table. Chaque personne prend un morceau à la fois et le place à sa gauche. Avant de le manger il doit le couper en une bouchée et ne le porter en entier à sa bouche.(Les tartines du goûter cependant ne se coupent pas avant d'être mangées). Lors d'une réception, la coutume veut que chaque invité ait un petit pain personnel; il est en général placé dans la serviette qui est disposée sur l'assiette d'une façon artistique.

Le pain est la base de la nourriture française. Quel que soit son niveau socio-économique, le Français mange du pain. Le spectacle le plus surprenant pour un étranger venant en France est certainement celui du clochard mangeant un morceau de pain et ayant un litre de vin rouge près de lui.

Citations Supplémentaires: L'Alimentation

Tannenbaum, Edward R., 1961, p. 167.

"Poor people drank more a century ago than they do today; in the early days of industrialization, drunkenness was the only effective release from an otherwise brutalizing existence. Although a glass of wine is still considered necessary as a ritual social accompaniment to eating and conversation, "serious drinking" has lost its working-class connotation. For the mid-1950's the government of Pierre Mendès-France began trying to discourage the French from consuming more alcoholic beverages per capita than any nation in the world. Since then the governments of the

Fourth and Fifth Republics have used posters and billboards to point out the menace of alcohol to health and safety. But, as recently as 1958, half of the respondents in a survey said that they believed in giving diluted wine to infants."-- p.167. Citation copyright par et autorisée par University of Chicago Press.*

. . .

Perrot, Marguerite, 1961.

"A l'époque l'ouvrier consacre 60 p.c. de ses ressources à la cuisine."--p.262. Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. . .

Cayol, Jean, 1965.

"Les boissons non alcoolisées continuent leur progression rapide et la consommation de jus de fruits aurait plus que doublé pendant les années en examen, cela tenant surtout à la consommation familiale à domicile."--p.18. Citation copyright par et autorisée par Le Français dans le Monde.* [D'après Consommation, No.4 de 1963. Les années sont 1961-2.]

. . .

Perrot, Marguerite, 1961.

"En résumé, il semble qu'un budget bourgeois soit composé environ pour un tiers de dépenses diverses, pour moins d'un quart par les dépenses d'alimentation (44 p.c. pour la famille de salariés ayant deux enfants), pour 10 p.c. environ par les dépenses de loyer et d'impôts (6 p.c. pour le ménage ouvrier)."--p.159. Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

IV.C Usage des produits

Lacour-Gayet, Robert, 1954.

"Les ouvriers attachent moins d'importance à leur logement qu'à leur alimentation. A se nourrir ils consacrent la majeure partie de leur budget (58 pour 100 en 1953) presque autant par goût que par nécessité. Leurs repas sont plus copieux et mieux équilibrés que jadis." -- pp. 291-2. Citation copyright par et autorisée par Dryden Press.*

. .
.

IV.C.2 L'Habillement

Catin, Roger. Tendances, No.6, 1960.

"Notre industrie textile est l'une des plus complètes qui soient au monde... il n'existe pratiquement aucun article textile qu'elle ne fabrique ou ne puisse fabriquer... la gamme qu'elle couvre est donc fort étendue: on y trouve en effet, à côté des tissus de haute nouveauté... toute la variété des fabrications textiles répondant aux besoins les plus divers dans toutes les qualités, allant de l'article de luxe à l'article le plus courant dans le domaine vestimentaire comme dans celui des usages domestiques... tissu pour robe ou manteau ou vêtement d'homme, le tissu d'ameublement, le linge de maison, l'article de bonneterie, les tulles, dentelles, broderies, rubans galons, tresses, les couvertures, les tapis.

"Une évolution accélérée s'est opérée dans l'industrie textile depuis l''entre deux guerres'. Née de l'artisanat, soutenue par une puissante armature familiale, cette industrie avait jusqu'alors prospéré grâce aux capitaux et à l'esprit d'entreprise de familles enracinées sur un même sol, depuis des générations et pensant en commerçants plus qu'en 'industriels'. Sous la pression du mode de vie et du développement des techniques, c'est l'industriel qui prime aujourd'hui." -- pp. 9-11. Citation copyright par et autorisée par l'Association pour la Diffusion de la Pensée Française.*

---

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

Perrot, Marguerite, 1961. IV.C Usage des produits

"Les dépenses de toilette de Monsieur et de Madame (3 à 13 pour 100). Bien que les dépenses de toilette puissent aisément se multiplier suivant les caprices de la mode, la coquetterie et le souci d'élégance des ménages, ou encore la fréquence des fêtes de famille et les obligations mondaines, les différences d'une famille à l'autre et d'une période à l'autre sont moins marquées que pour les dépenses d'alimentation." -- p.156. Citation copyright par et autorisée par Librairie Armand Colin.*

. . .

Maurois, André. 1956.

"En 1965, le Français moyen possède 2,25 costumes ... pas beaucoup mieux qu'en 1956 où sa garde-robe se composait de 1,9... Le vêtement PRET A PORTER (car le mot CONFECTION, tenu pour offensant, n'est plus jamais employé en 1965) est bien coupé, taillé dans des étoffes de bonne qualité. La main d'oeuvre est groupée en ateliers pourvus de machines modernes, qui taillent d'épais matelas de vêtements, assemblent les pièces et posent les boutons. Un vêtement aux mesures du client est coupé, cousu, doublé, repassé en quatre heures..." -- pp. 127-8. Citation copyright par et autorisée par Gallimard.*

. . .

Tannenbaum, Edward R., 1961.

"Trend toward standardization illustrated by example of women's clothing. "Until recently the rich had their dresses made by the world-famous houses of high fashion, the poor bought them off the hanger at the cheaper department stores, and the middle classes patronized obscure little dressmakers. Today the whole pattern is changing. Dior and Balmain make more money selling their designs to manufacturers -- especially in the U.S. -- than in creating gowns for individual clients. At the same

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

time millions of French women are becoming dissatisfied with the slowness and capriciousness of the little dressmakers and the shoddiness of the cheap ready-to-wear merchandise. They are now shopping at a new type of establishment, called prêt-à-porter, which sells good quality clothes and either alters the customer's selection to suit her needs or has it made from a pattern in a workshop to fit her individual measurements. These frocks are too high-priced to challenge the off-the-hanger market, but they are driving one more type of small operator, the petite couturière, out of business."--p.294. Citation copyright par et autorisée par University of Chicago Press.*

. . .

Michaud, Guy, 1964.

"Le vêtement masculin de nos jours est très standardisé et tend à se simplifier. A la ville, on ne distingue plus guère les représentants des diverses "classes" sociales: les hommes portent à peu près tous le complet-veston; les jeunes gens le remplacent souvent par un blouson ou un chandail."

"Le Français est généralement tête nue. Il porte encore parfois le chapeau mou. La casquette, de plus en plus délaissée par l'ouvrier, reste la coiffure du cultivateur, quand il en porte une. Certaines régions (montagne, Pays basque) ont conservé le béret. Le chapeau melon n'est plus porté que pour l'équitation et par quelques raffinés. Le chapeau haut de forme n'est arboré qu'à l'occasion de rares cérémonies officielles.

"Mais la mode en France est surtout la mode féminine. Elle est définie non seulement par les grands couturiers de réputation mondiale (Dior, Cardin, Chanel, Balenciaga, etc.) mais aussi par les grands journaux de mode et par le "goût" de tous ceux qui gravitent autour du monde de la "Haute Couture". Le Comité de coordination des industries de la mode s'efforce de définir celle-ci plusieurs saisons à l'avance, pour en normaliser l'industrie. Mais c'est là une tâche difficile.

"Mais la mode elle aussi se démocratise: même les grands couturiers proposent aujourd'hui le

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

IV.C Usage des produits "prêt-à-porter" et leurs modèles sont souvent copiés par les artisans de la couture."*-- p.264.
Citation copyright par et autorisée par Hachette.

. . .

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

L'Usage des produits de la nature: Sources citées

1956. Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gallimard, 1956. Coll. "Air du Temps."

1954. Lacour-Gayet, Robert. La France au XXe siècle. N.Y.: Dryden Press, 1954.

1960. Catin, Roger. Tendances, No. 6, 1960. Paris: Association pour la Diffusion de la Pensée Française.

1961. Perrot, Marguerite. Le Mode de vie des familles bourgeoises. Paris: Librairie Armand Colin, 1961. Coll. "Recherches sur l'économie française."

Tannenbaum, Edward R. The New France. Chicago, Ill.: University of Chicago Press, 1961.

1964. Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

1965. Cayol, Jean. "La Famille française," Le Français dans le monde, No. 37, décembre 1965, pp. 7-14.

IV.D LA TECHNOLOGIE

par Conrad Heintzelman

Avec une économie développée et variée, la France occupe une place importante parmi les grandes nations industrielles du monde. L'industrie et le commerce forment la plus grande partie de l'Economie Française. Vers le milieu des années 60, ils représentaient 50 pourcent de la production nationale brut. Les principales industries de fabrication sont la production des métaux, la fabrication des objets métalliques, la fabrication d'outillage mécanique, l'industrie automobile, les produits chimiques, l'alimentation et les textiles. En plus de cette puissante base industrielle, les ressources agricoles de la France sont parmi les meilleures d'Europe.

IV.D.1 L'Industrie

De 1955 à 1965, l'industrie a représenté à peu près 37 pourcent de la production nationale brut de la France.

Près de 50 pourcent de la production industrielle est concentrée au Nord et au Nord-Est du pays, du fait des gisements de charbon et de fer qui s'y trouvent. Les aciéries, les usines de produits chimiques, les usines métallurgiques, de même que les fabriques de textiles sont situées dans cette région fortement industrialisée. Lyon et ses environs sont réputés pour les textiles et les produits chimiques. Dans le Bassin Parisien se trouvent beaucoup de firmes importantes que dominent les usines automobiles. Les ports de mer sont également des centres industriels importants.

La France a de nombreuses fabriques de produits de consommation variées. Certaines

industries nationalisées et la plupart des usines métallurgiques forment généralement de grands complexes industriels. Cette forte centralisation se rencontre de même dans l'industrie automobile: l'industrie automobile française n'est représentée que par quatre grandes compagnies. Dans les outillages électriques et les produits chimiques, l'on trouve aussi bien de grosses entreprises que de petites entreprises familiales. Les industries de caractère traditionnel telles certaines industries textiles ou industries du cuir sont généralement petites

Un effort économique est trouvé vers l'industrie en voie d'expansion. Voici une brève description des principales divisions industrielles de l'économie française.

IV.D.2 L'Industrie automobile

L'industrie automobile française est une des premières du monde. Cette industrie est très concentrée et moderne. Près de 97 pourcent des voitures particulières sont fabriquées par quatre grandes compagnies: Renault, Citroën, Simca et Peugeot. Environ un tiers de cette production est exportée.

IV.D.3 L'Outillage électrique

Une des industries françaises qui se développe le plus rapidement est celle de l'outillage électrique. Les cables et les fils électriques viennent en tête suivis des appareils ménagers et des appareils de chauffage électriques, des appareils électroniques industriels, des appareils de radio et de télévision, et des appareils accoustiques.

IV.D.4 L'Industrie chimique

L'industrie chimique est l'une des industries le plus en voie d'expansion du pays. Son taux d'expansion est de loin le plus élevé de l'industrie française.

Une part importante de l'industrie des produits chimiques française va à l'exportation, surtout les produits chimiques de base tels que la sourde caustique, le carbure de calcium, le carbonate de soude, et l'oxide d'aluminium. De plus les exportations comprennent des specialités telles que les huiles essentielles, la parfumerie, les produits pharmaceutiques, et les engrais à base de potasium.

IV.D.5 L'Industrie textile

La France est réputée pour ses textiles de qualité et occupe une place de choix dans toutes les branches de l'industrie. Bien que la plupart des matériaux bruts doit être importée, l'exportation des textiles contribue beaucoup au commerce extérieur de la France.

IV.D.6 L'Energie électrique

La distribution de l'énergie électrique a été nationalisée et exploitée par l'organisme national, L'Électricité de France, depuis 1946. L'énergie thermique est plus répandue que l'énergie hydraulique.

La production thermale est concentrée dans la région parisienne et près des centres du charbon et de l'acier du Nord et du Nord-Est de la France, tandis que la production hydroélectrique est localisée dans les Alpes, le Massif Central, les Pyrénées,

et sur le Rhin.

L'Electricité de France a une part importante dans le développement de l'énergie nucléaire. Un réacteur nucléaire de construction récente peut fournir au marché français de l'énergie électrique à des prix comparables à ceux de l'énergie produite par des centrales thermiques fonctionnant au charbon. Les Français coopèrent avec les Belges et les Américains pour le développement de leurs installations nucléaires.

Sur l'estuaire de la Rance en Bretagne une importante station utilisant l'énergie des marées a été construite et devrait commencer à fonctionner en 1967. Il est prévu que cette station jouera un rôle appréciable dans la production de l'énergie électrique en France.

La Technologie: Citations supplémentaires

Maurois, André. 1956.

"Sur le plan intérieur français, gouvernement, industriels et particuliers peuvent aider le pays à passer la difficile période de soudure. Les experts suggèrent: a) de faire des économies de charbon par l'emploi de poêles modernes, à haut rendement en calories, et d'appareils de chauffage central à alimentation automatique. b) de réserver, par priorité, le coke à la sidérurgie. c) de coordonner les transports rail-route. Il est insensé de voir des marchandises transportées, avec une consommation d'énergie 4 fois plus grande, tout le long d'une voie ferrée électrifiée. d) d'utiliser les taxes pour favoriser l'emploi, suivant les cas, de produits à plus grand rendement pour l'économie nationale. Les taxes sur gas-oil et fuel-oil sont actuellement plus faibles que les taxes sur l'essence tourisme. Résultat: l'on manque de gas-oil. Il importe de maintenir un équilibre." -- pp. 100-101. Citation copyright par et autorisée par Gallimard.*

Maurois, André. 1956.

"Le danger essentiel, c'est que notre déficit en énergie va s'accroître...

Or tous les pays d'Europe sont eux-mêmes déficitaires. Tous devront importer du pétrole et du charbon... C'est pourquoi le problème de l'Amérique du Nord concerne l'Europe entière. C'est pourquoi aussi l'Europe doit s'attacher, avec une farouche ténacité, à créer des sources d'énergie nucléaire qui assureront le salut de ce continent menacé d'asphyxie...

Aussi faut-il approuver...la création de l'Etat-laboratoire, constitué par le Centre Européen de Recherches Nucléaires, ... La coopération européenne permettra d'éviter les doubles recherches...: elle assurera la coordination, qui seule mettra l'Europe

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

à l'échelle des Etats-Unis ou de l'URSS. Sur le plan des importations d'énergie, la Commission Européenne Charbon-Acier s'efforce aussi de grouper les besoins de ses membres et de prévoir, en Amérique, des contrats à long terme. L'Europe économique se fera, parce qu'elle est imposée par la nature des choses." -- pp. 99-100. Citation copyright par et autorisée par Gallimard.*

. . .

La Technologie: Source citée;et pour mise à jour

1956. Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gallimard, 1956. Coll. "Air du Temps."

Voir le chapitre sur l'Economie (II.C), et à la fin de ce volume, les Sources pour mettre à jour ce rapport, notamment:

Annuaire Statistique de la France
B.E.L.C.
Clarac, P.
Documentation Française
France actuelle
Tendances

* Ne pas citer sans l'autorisation de la maison d'édition.

IV.B AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

par Conrad Heintzelman

L'histoire de la France remonte à l'époque Romaine. La France est non seulement l'un des plus anciens pays d'Europe, mais encore l'un des plus homogènes. Il existe en France plusieurs groupes linguistiques qui ne se rattachent pas directement au français. Mais ces groupes, tels que les Basques, les Bretons, les Flamands, les Allemands, les Italiens et les Catalans se considèrent français.

La population de la France s'élevait en 1965 à 49 millions pour une superficie de 213,010 miles carrés, et elle avait une densité de 230 personnes au mile carré. Cette densité est bien inférieure à celle de la plupart des nations européennes. Evidemment la population de la région autour de Paris est la plus dense; viennent ensuite les centres importants de Marseille, Nice, Lyon et Bordeaux. Les régions où la densité est la moindre se trouvent dans les plateaux centrals et les régions de montagne.

Un tiers des travailleurs français s'occupe d'agriculture. L'aménagement du territoire va à l'encontre de cette déclaration. Le fermier français ne vit pas sur sa terre; en général la ferme française n'est pas au milieu de ses terres et le fermier doit faire le va et vient et entre ses champs qui sont dispersés de sa ferme. Souvent les fermes seront groupés ce qui explique les nombreux petits villages à travers la France.

Pour la plupart de ceux qui étudient la France et apparemment pour beaucoup de Français, il n'y a qu'une seule ville dans

toute la France: Paris. Les Français ambitieux sont attirés vers Paris à cause de ses avantages, culturels, économiques et politiques. Cette attraction que la capitale exerce sur la province a drainé la population du reste de la France. Marseille, Nice, Lyon, et Bordeaux n'ont jamais été considerées que comme de simples villes par les Français.

IV.E.1 Types d'habitation

En discutant des types d'habitations nous considérons trop souvent celles qui sortent de l'ordinaire plutôt que celles qui sont typiques. Il existe des constructions datant du XVIe siècle mais elles ne sont pas typiques de l'habitat en France.

La demeure du Français a été traditionnellement son château. Sa maison est centrée autour d'une cour intérieure; la maison tourne le dos au monde extérieur et semble vouloir cacher aux yeux du public tout signe de richesse ou de réussite. L'occupant d'un appartement à la ville a aussi une cour; comme les maisons élégantes du passé avaient besoin d'un espace libre permettant aux calèches de tourner, quand la maison fut divisée en appartements cet espace devint la cour et servit de garage à ciel ouvert pour les locataires.

Il existe de nombreux projets de construction à travers le pays. Les nouveaux bâtiments changent les types traditionnels de l'habitat français. Ces projets de construction sont surtout sous forme de groupe d'appartements. Les nouveaux grands immeubles sont uniformes sans aucune individualité. Les cours intérieures ont disparu et ont été remplacés par des balcons individuels.

Les grands ensembles d'immeubles modernes en France sont parmi les plus modernes du monde. Beaucoup de ces ensembles sont de vraies petites villes. La promiscuité dans les grands ensembles qui mettent constamment en contact avec le monde extérieur pourrait changer la façon de vivre et l'attitude des Français.

Aménagement du territoire: Bibliographie

Voir aussi, pour la conception de l'espace, la section I.C., p.144, et la section I.G.2 "Proxemics," p.259 pour l'aspect spatial de la sociabilité.

1966. Coing, Henri. Rénovation urbaine et changement social. Paris: Les Editions Ouvrières, 1966. Collection: L'Evolution de la vie sociale.

'66. Hall, Edward T. The Hidden Dimension. Garden City, New York: Doubleday and Co., 1966. [La dimension cachée est celle de l'espace, -- Voir les chapitres XI et XII, "Proxemics in a Cross-Cultural Context." La section sur la France, pages 134-8, traite du goût méditerranéen de l'interaction sensuelle assez dense et de l'influence de ce goût sur le caractère de la famille et sur le dessin des automobiles. A la page 137, l'auteur reprend le sujet de l'aménagement radical de l'espace. (Voir le paragraphe tiré de la page 138 que nous avons cité dans les prolégomènes, p. 16, et les remarques du Silent Language citées dans notre section I.C., p.145.) A la page 161, dans un chapitre sur "Cities and Culture", le Dr. Hall loue les recherches du couple Chombard de Lauwe sur les effets nocifs d'une densité excessive et, vraisemblement, d'une densité insuffisante, de popula-

tion : la densité salubre, dans la culture française, serait de 10 à 13 mètres carrés par personne par domicile.]

Pour la mise à jour des connaissances au sujet général de l'aménagement du territoire, consulter La Documentation Française (voir Sources pour la révision de ce rapport, à la fin de ce volume), et Tendances, qui publie des études telles que:

1961. Gravier, Jean-François. "L'Aménagement du territoire et ses problèmes." Tendances, No. 11-12, juin-août, 1961, pp. 297-327.

1962. Malve, Pierre. "La Planification française, à travers le IVe Plan de développement économique et social." Tendances, No. 16, avril, 1962, pp. 145-130.

IV.E.2 Régions de la France

par Marie-France Jadot

La France a été divisée en différentes régions. Certains géographes la divisent suivant les anciennes provinces et d'autres encore suivant les régions géographiques, c'est-à-dire suivant le relief.

Pour illustrer cette diversité des divisions de la France nous avons choisi deux exemples que nous avons mis sur cartes. L'un est pris d'après les suggestions d'un géographe américain, l'autre après celles d'un géographe français.

Il faut cependant noter que de nombreux instituts donnent des divisions de la France qui pourraient également être prises en considération, mais nous nous limiterons uniquement aux divisions suggérées par M. le Professeur McDonald, Eastern Michigan University; et Madame J. Beaujeu-Garnier de l'Institut de géographie de Paris.

Parmi les autres divisions de la France celle suggérée par Monsieur Guy Michaud dans son <u>Guide France</u> tend à établir une division se rapportant à la réforme administrative qui suit le programme de décentralisation des pouvoirs administratifs promulgué par la Ve République. Nous pourrons consulter cette carte page 193 du <u>Guide France</u>.

D'après les deux cartes qui suivent nous voyons les divisions suivant le regroupement des anciennes provinces en centres culturels (division établie par Madame Beaujeu-Garnier) et les divisions suivant les régions économiques (divisions établies par M.McDonald). Mme Beaujeu-G. propose:

1. La Bretagne (les pays de la Loire -- depuis Nevers jusqu'à la mer)
2. Le centre ouest (depuis le Massif Central jusqu'à l'Océan Atlantique
3. Le Bassin d'Aquitaine, y compris les régions de Toulouse et Bordeaux
4. Le Béarn
5. Les Pyrénées

6. Le Massif Central, en subdivisant en Massif Centrale occidental, Auvergne ou Centre, Causses, bordure orientale.
7. Les plaines de la Saône et la région Lyonnaise.
8. Les pays méditerranéens, en subdivisant Provence, Languedoc, Côte d'Azur et leur arrière-Pays.
9. Les Alpes du Nord et du Sud
10. Le Jura
11. L'Alsace et le versant oriental des Vosges.
12. La Lorraine et le versant occidental des Vosges (en distinguant la Lorraine industrielle au nord et la Lorraine rurale au sud.
13. Là Champagne et la Picardie.
14. La région du Nord (Nord-Pas-de-Calais)
15. La Normandie occidentale
16. La région parisienne et son exutoire maritime (Beauce, Brie, Ile-de-France, vallée de la Seine jusqu'à la mer)

Cette légende se rapporte à la carte no. 1, établie par Madame J. Beaujeu-Garnier de l'Institut de Géographie de l'Université de Paris. Celle-ci base la division de la France selon le regroupement des anciennes provinces en centres culturels.

IV.E.2 Régions

FRANCE - DÉPARTEMENTS: Carte No 1, d'après Mme Beaujeu-Garnier

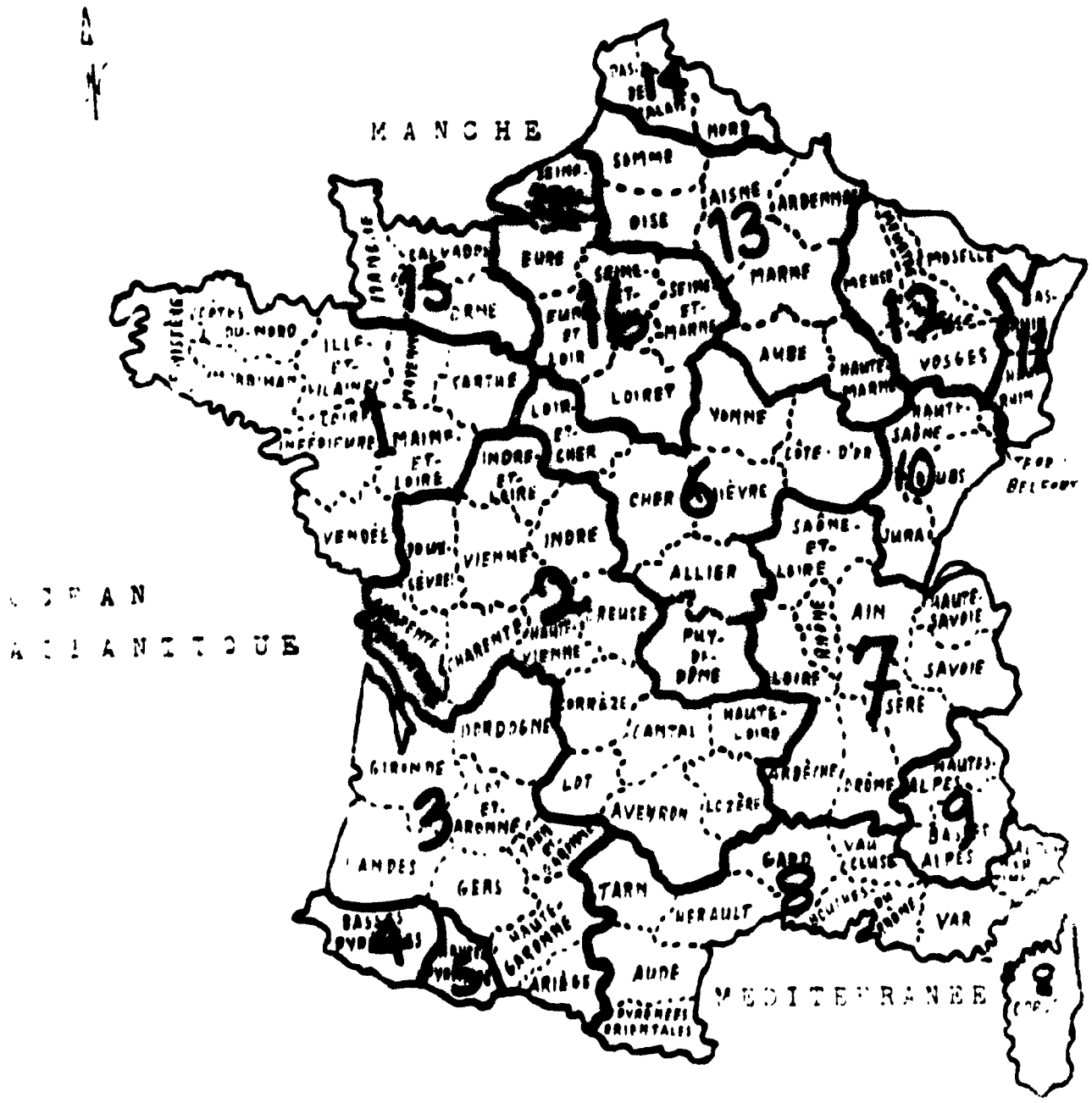

Le territoire français est réparti en 95 départements. Chaque département, qui a à sa tête un préfet, est divisé en arrondissements ou sous-préfectures, subdivisés à leur tour en cantons et en communes. Le préfet est assisté d'un conseil général, élu au suffrage universel à raison d'un conseiller par canton, le sous-préfet est assisté d'un conseil d'arrondissement. L'administration de chaque commune est confiée à un maire, assisté d'un conseil municipal. Il existe en France 300 arrondissements, 3.019 cantons et environ [illegible] communes.

Carte des départements préparée par
American Association of Teachers of French
National Information Bureau

Le Professeur James R. McDonald propose la répartition suivante:

1. Région parisienne
2. Picardie
3. Nord
4. Champagne
5. Lorraine
6. Alsace
7. Franche-Compté
8. Bourgogne
9. Rhône-Alpes
10. Provence-Côte d'Azur
11. Languedoc
12. Midi-Pyrénées
13. Aquitaine
14. Poitou-Charentes
15. Auvergne
16. Limousin
17. Centre
18. Pays de la Loire
19. Bretagne
20. Basse Normandie
21. Haute Normandie

Cette légende se rapporte à la carte numéro 2, établie par Monsieur le professeur J.R. McDonald. Celui-ci adopte la division basée sur les régions économiques.

Note: "These limits are technically those of the 'Circonscriptions d'Action Régionale'. The 'Circonscriptions des Directions Régionales de l'I, N.S.E.E' are similar, but areas 2 and 4, and 20 and 21 are combined." -- J.R. McDonald.

IV.E.2 Régions

FRANCE - DÉPARTEMENTS: ~~Carte No 2~~, d'après le Professeur James McDonald

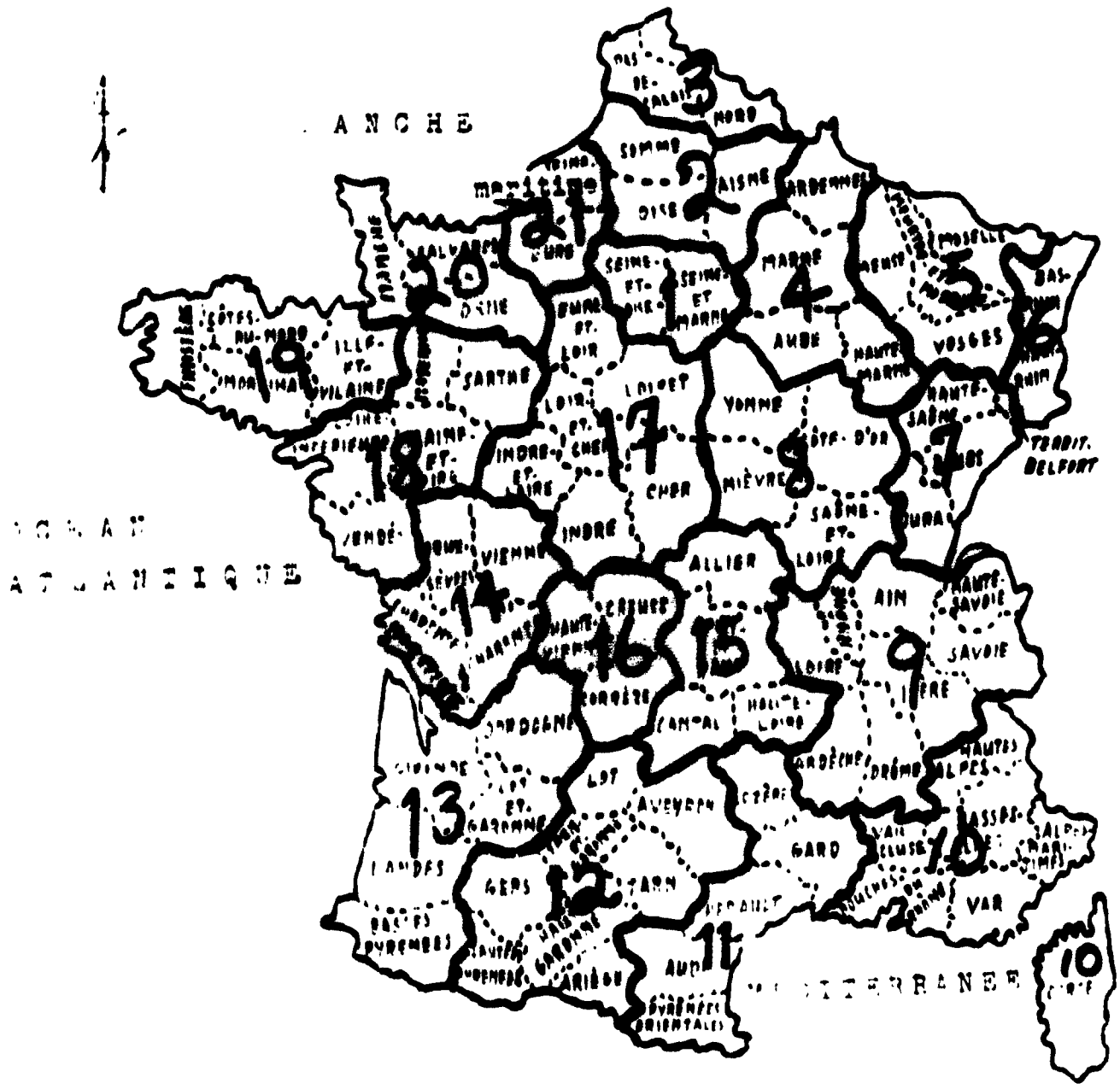

Le territoire français est réparti en 95 départements. Chaque département, qui a à sa tête un préfet, est divisé en arrondissements ou sous-préfectures, subdivisés à leur tour en cantons et en communes. Le préfet est assisté d'un conseil général, élu au suffrage universel à raison d'un conseiller par canton; le sous-préfet est assisté d'un conseil d'arrondissement. L'administration de chaque commune est confiée à un maire, assisté d'un conseil municipal. Il existe en France 300 arrondissements, 3.019 cantons et environ 38.000 communes.

Carte des départements préparée par
American Association of Teachers of French
National Information Bureau

IV.E.3 Le Contraste Paris--province

par Marie-France Jadot

Dans l'esprit de tous les Français il y a une dichotomie entre Paris et la Province. Le nom même de Paris ouvre tout un horizon enchanteur. ..."Il existe un Paris administratif, un Paris gouvernemental, un Paris des affaires, un Paris industriel, un Paris universitaire, un Paris scientifique, un Paris ville d'art et centre littéraire, un Paris bourgeois, un Paris ouvrier...Chacun de ces Paris a ses traditions historiques, sa localisation géographique, ses coutumes, ses lois".[1] Cette citation donne un aperçu du contraste existant entre Paris et le reste de la France.

Quelles sont les causes de ce fait marquant dans la vie française? Il suffit de se poser quelques questions sur la structure de Paris et de la province pour comprendre cette scission et le caractère des Français. "The character of French existence is determined by this balance between provincial stability and dynamic force of the capital."[2]

IV.E.3.a Paris

Curtius notait en 1932: "In a French school book of the post war period one finds this sentence: 'La France est un Etat fortement

1. P.H. Chombart de Lauwe, Paris: Essais de sociologie 1952-1964, 1965, p. 62.
2. Ernst R. Curtius, The Civilization of France, 1962, p. 56.

centralisé, en voie de décentralisation'."[3] Paris reste en effet, un tiers de siècle plus tard, la capitale d'un état fortement centralisé. "L'agglomération parisienne a une population égale à celles de pays comme l'Autriche ou la Suède; elle "concentre plus d'un quart de l'industrie française, environ la moitié des activités financières et commerciales."[4] Paris est le centre politique, économique et culturel de la France.

Le gouvernement y a toutes ses branches: l'Elysée, la Chambre, le Sénat, et tous les Ministères. Les Ambassades de tous les pays reconnus par la France et la majorité des partis politiques existants ont leur siège dans la capitale.

Les banques, les industries, la Bourse (lieu de toutes les transactions financières importantes) sont concentrées à Paris ou dans la proche banlieue.

Les facultés les plus renommées ainsi que toutes les grandes écoles reconnues universellement se trouvent dans la région parisienne. Quant à l'art, aussi bien, le théâtre, le cinéma, les expositions, les concerts et la mode, a pour berceau la capitale.

La vie de Paris est certainement la plus active et la plus trépidante de toute la France.

IV.E.3.b Paris--banlieue

En quelle mesure la banlieue fait-elle partie intégrante de Paris? La banlieue est

---

3. Ernst Curtius, The Civilization of France, 1962, p. 53. (Voir p. 734 pour l'éd. de 1932).
4. Jean Bastié, La Croissance de la banlieue parisienne, 1964, p. 3.

le résultat de l'éclatement de Paris. "L'un des traits les plus caractéristiques du développement de l'agglomération parisienne au cours des dernières années se trouve, sans aucun doute, dans l'extension considérable des zones de banlieue au pourtour de la capitale."[5] Dans cette phrase Cornuau définit exactement le problème de l'accroissement de Paris.

"Les réalisations amorcées à la Défense, à Rungis, en liaison avec le transfert des Halles centrales*, constituent les premiers jalons d'une vaste opération d'aménagement régional qui permettra de disposer au pourtour de la capitale un réseau de pôles secondaires autour desquels pourra se structurer la vie locale."[6]

Les facultés --la Faculté des Sciences d'Orsay par exemple-- ouvrent des annexes en banlieue; les grandes écoles suivent le même mouvement, entre autres H. E. C.** garçons a son siège à Jouy-en-Josas dans la Seine et Oise. Certains laboratoires pharmaceutiques ont leur centre en banlieue, notamment les laboratoires U. P. S. A. qui sont à Gennevilliers dans la Seine. Les usines Simca ont transféré leurs usines en banlieue également.

De même qu'il y a différents genres de banlieues, les quartiers de Paris sont différents: les quartiers et les banlieues "chics", tels le XVIe Arrondissement et Neuilly, et les quartiers et les banlieues pauvres, tels le XXe Arrondissement et Ivry. Il n'y a, bien entendu, aucun équivalent en banlieue du quartier Latin cher aux artistes, aux étudiants, aux poètes,

---

5. C. Cornuau, L'Attraction de Paris sur sa banlieue, 1965, p. 17.
6. C. Cornuau, idem., p. 20.

*Halles centrales: centre de ravitaillement des commerçants de Paris et la banlieue. voir p. 716.

** (Ecole des Hautes Etudes Commerciales).

et source de curiosité pour les étrangers.

L'établissement des banlieues est un premier pas vers la décentralisation de la France que nous étudierons un peu plus loin.

IV.E.3.c La province

Que signifie ce mot province? Quelle est la différence entre la province et Paris ou même la banlieue parisienne? Curtius la définit ainsi: "'The Provinces' is the collective name for everything which is not Paris."[7] A côté de l'homogénéité de la région parisienne la province est "un tissu de petites villes".[8] On y trouve, en effet, des villes de toutes classes: de grandes villes de plus de 500.000 habitants, comme Marseille, Lyon, Toulouse, qui sont les trois plus grandes villes de province; des villes moyennes de 500.000 à 100.000 habitants, telles Nantes, Toulon, Le Havre; de petites villes de moins de 100.000 habitants, telles Vézelay, Bourges; et enfin intermédiaire entre la ville et le village, la bourgard, de 1.000 à 2.000 habitants, qui est généralement chef-lieu de canton, et complète de 20 en 20 kilomètres environ, le "tissu" urbain de la France.[9] Il est donc très difficile de cataloguer la province. En effet bien que certaines villes soient des capitales régionales, elles ne peuvent pas prétendre au titre de ville-métropole. Pour apprécier la diversité de la province, il suffit de parcourir la bibliographie d'études sociologiques régionales que nous joignons à cet essai.

7. Ernst Curtius, The Civilization of France, 1962, p. 47.
8. Guy Michaud, Guide France, 1964, p. 266.
9. D'après Guy Michaud, Guide France, 1964, p. 266.

IV.E.3 Paris--province

Parmi les activités de la province on trouve des industries de tout genre, des facultés et des centres artistiques mais on remarque chaque fois le terme de succursale précédant le nom de la banque, de l'industrie, du laboratoire etc... Les diplômes délivrés par les facultés de province sont loin d'avoir le renom des diplômes de Paris. A l'exception de quelques grandes villes de province on ne trouve pas de troupes théâtrales propres à la ville. Les premières des spectacles sont uniquement présentées à Paris

Le mode de vie de la province est très différent de celui de Paris. On y trouve un esprit moins ouvert, une morale basée, le plus souvent, sur le "qu'en dira-t-on". Guy Michaud définit cet esprit lorsqu'il écrit: "Dans les grandes villes, la rue est le lieu où l'on passe inaperçu; dans les petites cités de province, c'est l'endroit privilégié où l'on se surveille".[10]

La façon de s'habiller est également différente. L'expression "avoir le chic parisien" est souvent employée d'une façon admirative en province, on copie Paris et sa mode. Il n'y a pas de mode de province, si ce n'est les costumes régionaux que portent encore les vieilles femmes dans certaines provinces, Bretagne, Alsace, Berry, mais que peu de jeunes gens ou jeunes filles portent sauf à l'occasion de fêtes folkloriques.

IV.E.3.d. Ressemblances et différences entre Paris et la province

La description sommaire que nous avons faite de Paris et de la province laisse

10 Guy Michaud, Guide France, 1964, p. 267.

entrevoir ce qui les différencie. Si l'on fait exception de l'agriculture Paris est "numéro un" dans presque tous les domaines. Le Bottin parisien (1964) donne quelques chiffres qui suggèrent combien Paris serait difficile à rivaliser: maisons d'édition, plus de 400; théâtres, plus de 100; galleries d'art, plus de 200; musées, 57; cabarets artistiques, une trentaine. Quant aux cinémas, il suffit de se promener boulevard des Italiens ou du côté de Montparnasse pour avoir une idée du nombre des salles se trouvant à Paris. Certes, il existe en province des industries importantes tel le complexe Lille-Roubaix-Tourcoing, des facultés, des théâtres et des cinémas, mais tous ont une place de second rang. Ce qui est provincial est considéré comme un peu désuet. Ernst Curtius écrivait à ce sujet: "The use of the word "province" in the general sense (often with the sense of something which is old-fashioned or out of date) is a precipitate of ancient and complicated historical conditions."[11]

Cette idée est confirmée par le professeur Théodore Mueller de l'université de Kentucky dans un texte non publié.

Cette façon de penser vient du fait que pendant très longtemps les efforts économiques, culturels et intellectuels se sont concentrés à Paris. L'aggrandissement de cette ville a posé de graves problèmes. En effet où loger toute la main-d'oeuvre travaillant à Paris? Où mettre de nouvelles industries? La place pour les facultés est dejà tellement restreinte que de nombreux amphithéâtres sont surchargés.

---

11. Ernst Curtius, The Civilization of France, 1962, p. 47.

IV.E.3.e Population de Paris et de la province

La population de Paris et celle de la province présentent des contrastes significatifs quant au nombre et à la composition éthnique.

Nous avons déjà noté l'aspect numérique de la population parisienne dans le paragraphe No. 1. Nous n'étudierons ici que l'aspect éthnique de cette population.

Il est à noter que "la population parisienne résulte d'un processus déjà ancien, et qui se poursuit sans cesse, d'échanges avec la province en sens inverse selon l'âge: arrivée de jeunes adultes, départs moins nombreux de personnes âgées. Les provinciaux, souvent en présence d'une diminution du nombre d'emplois en province, se sont dirigés vers la capitale, attirés non seulement par les possibilités de travail mais aussi par un éventail de salaires plus ouvert, l'espérance d'une mutation professionnelle accompagnée d'une promotion sociale, ou tout au moins d'une vie plus libre et plus agréable..."[12]

En 1966, près de 65 p.c. de la population de l'agglomération parisienne étaient nés en province, et dans les communes de banlieue de développement récent ce pourcentage dépassait 80 p.c.

"Le secteur que l'on préférerait habiter dans la banlieue parisienne varie avec la région de France dont on est originaire. Il est, en effet, assez surprenant de constater que la banlieue ouest a plus d'attrait sur les Bretons et les Normands, la banlieue est sur les Alsaciens et les Lorrains, et la banlieue

12. Jean Bastié, La Croissance de la banlieue parisienne, 1964, p. 17. Voir citations supplémentaires.

sud sur d'anciens habitants du Massif Central et du Sud-Ouest de la France."[13]

La population parisienne reste extrêmement hétérogène, bien qu'il se poursuive un lent travail de brassage et d'acculturation.

Cette migration est moins importante de provinces à provinces mais elle se fait sentir dans le sens campagne-ville.

IV.E.3.f Que fait le gouvernement pour modifier la centralisation?

Les premiers pas vers une décentralisation ont éte amorcés par l'aménagement de la proche banlieue. Mais comme le démontre très bien Cornuau dans son livre, L'Attraction de Paris sur sa banlieue.[14] Ces efforts sont loin d'être suffisants pour résoudre le problème présent. Des conditions particulièrement avantageuses sont offertes aux industriels pour aménager leurs industries en province, mais la décentralisation des industries ne sera vraiment effective que lorsque le territoire sera entièrement aménagé. En effet, tant que les moyens de communications ne seront pas meilleurs et les transports à des prix plus avantageux* --les industriels hésiteront à déménager leur matériel, leurs employés et leur familles, et enfin leur propres cadres, pour venir s'installer dans une ville où ils seront loin d'avoir le confort et les avantages que l'on trouve à Paris.

---

*Consulter l'essai sur les transports. (p.717).

13. C. Cornuau, L'Attraction de Paris sur sa banlieue, 1965, p. 54. Voir citations supplémentaires.
14. Ibid., p. 62.

IV.E.3 Paris--province

L'Ambassade de France à New York a résumé le problème de la centralisation en disant: "to counterbalance the capital, the growth of several large provincial urban complexes will be stimulated. These cities should be equipped so that they can be real economic and social leaders in their regional spheres of influence and can in general be free from complex dependency on Paris. Thus priority must be set for equipping them with "high-level" facilities for culture, research, higher education, medical care, government and communications. As it now appears, eight urban complexes will be equipped to serve as regional metropolises by 1985."[15] Il en va de même des facultés. Tant que les diplômes de province seront moins côtés que leurs équivalents à Paris, les étudiants essayeront d'aller faire leurs études à Paris, malgré les lois qui restraignent l'établissement des étudiants de province à Paris --il faut avoir résidé depuis plus d'un an à Paris pour pouvoir s'inscrire en faculté: c'est-à-dire avoir au moins la deuxième partie du Baccalauréat établie dans la région parisienne. Ce problème tend à se résoudre grâce aux plans d'éducation. "The intellectual decentralization policy is designed to remedy regional educational disparities: for secondary education, enrollment for 11 to 17 year-old age group varies by region between 27 p.c. and 73 p.c., with a national average of 50 p.c.; for higher education, the ratio varies from 39 p.c. to 16 p.c., with the heaviest enrollment at the University of Paris, which registered 72,449 students in 1961 compared to national total of 204,509."[16] Quant au

15. France, Town and Country Environment Planning, Ambassade de France, 1965, pp. 14-15. Voir citations supplémentaires.
16. Ibid., p. 21. Voir également citations supplémentaires.

domaine des Arts, bien que le gouvernement subventionne les municipalités pour créer des centres culturels et que des troupes célèbres des théâtres parisiens viennent donner des représentations en province, les occasions de sorties instructives sont peu nombreuses.

IV.E.3.g Conclusion

Malgré les efforts mis en oeuvre par le gouvernement, arrivera-t-on à ne plus considérer Paris comme la "Ville Française" par excellence? Peut-on changer cette idée si profondément ancrée dans l'esprit de tous les Français: Paris, ville de rêves, de mystères, centre financier, culturel, et de l'élégance, enfin plus belle ville du monde. Il suffit de lire quelques poètes français pour comprendre ce sentiment. Au XVIe siècle Montaigne écrivait: "Paris a mon coeur dès mon enfance. Plus j'ay veu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de cett-cy peut et gaigne sur mon affection. Je l'ayme tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis Français que par cette grande cité: grande en peuples, grande en félicités de son assiette, mais sur tout grande et incomparable en variété et diversité de commoditez, la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde."[17]

Il faudrait donner un attrait nouveau à la province pour éviter cette migration des provinciaux, et surtout des habitants de la campagne, vers la capitale. "L'appât du salaire fixe,...: l'illusion du salaire en numéraire agit fortement sur les âmes

17. Michel de Montaigne, "De la vanité," Essais, Livre III, Chapitre IX, Edition Firmin-Didot, 1930 (Coll. des classiques français), tome 2, p. 420.

simples: le paysan suppute les rentrées, leur régularité qui le mettra, croit-il, à l'abri des risques -- ces risques agricoles qu'il redoute tant!"[18]

Il faudrait également faciliter les transports, construire des centres culturels, enfin faire des villes de province, des "petits Paris". Le Français est assez peu en faveur de cette "décapitalisation", car chaque fois que Paris n'a plus été le centre politique de la France, cela indiquait une période "troublée". Pendant la deuxième guerre mondiale quand le gouvernement siégeait à Vichy, les industries avaient essayé de se transplanter en province pour éviter une saisie par les Nazis.

Certes la création de nouveaux grands centres tels l'aménagement du Rhône, du Languedoc et du Roussillon permet une ouverture sur la décentralization. Mais en même temps on aménage Paris tel le grand ensemble du Rond-Point de la Défense, ou le quartier, entièrement reconstruit, de la gare Montparnasse, pour acceuillir une population de plus en plus importante.

Le problème complexe de la décentralisation de la France ne semble donc pas aisé à résoudre et il est difficile de savoir dans combien de temps la France trouvera un équilibre harmonieux entre ses villes de province et la capitale Paris.

---

18. Albert Dauzat, Le Village et le paysan de France, 1949, p. 203.

Etudes régionales: Bibliographie

Note: Nous indiquons par un chiffre romain devant chaque référence, si l'ouvrage a trait à l'une de ces 13 régions de la France. Les termes entre guillemets sont ceux que propose Monsieur Guy Michaud, Guide France, Paris: Hachette, 1964, pages 52-53.

I. La région parisienne. "Paris".

II. La Picardie et le Nord. "Les Plaines du Nord".

III. La Basse Normandie et la Haute Normandie. "La Normandie".

IV. La Bretagne. "La Bretagne".

V. Le Poitou et les Charentes. "La France de l'Ouest".

VI. L'Aquitaine. "Le Bassin d'Aquitaine".

VII. Le Languedoc, Le Midi, Les Pyrénées. "Le pays d'oc".

VIII. La Provence, La Côte-d'Azur, La Corse. "La Provence".

IX. La Franche Comté, Le Rhône, Les Alpes. "Les Alpes Françaises".

X. La Champagne, La Lorraine, L'Alsace. "Les Marches de l'Est".

XI. La Bourgogne. "La Bourgogne".

XII. Le Pays de la Loire. "Le Val de Loire".

XIII. L'Auvergne, Le Limousin, Le Centre. "L'Auvergne".

1932. Borrel, Antoine. Les villages qui meurent. Paris: P.U.F., 1932.

1934. Dion, Roger. Essai sur la formation du paysage rural français. Tours: Arrault, 1934.

XII ____. Le Val de Loire. Ibid., 1934.

1944. Thabault, Roger. Mon village. Ses hommes, ses routes, ses écoles. Mazières-en-
V Gâtines (Deux-Sèvres). Paris: Delgrave, 1944.

1945. Boyenval, René. Le Souich. Amiens: G.
II Colombel, 1945.

Menon, P. L. and Lecotte, R. Au village de France. La vie traditionnelle. Paris: Bourrelier, 1945, 1954, 2v.

1946. Ferry, J. L'évolution économique d'une commune rurale depuis 152 ans, Veslud.
II Laon: Courrier de l'Aisne, 1946.

1947. Sorre, Max. Les fondements de la géographie humaine. Paris: Colin, 1947, 3 v.

IV Strowski, Stéphane. "Le caractère breton d'après les anciennes institutions juridiques de la Bretagne," Revue de Psychologie des Peuples, 2, (1947), 155.

VI Tucat, Jean. Espoey, village béarnais. Sa vie passée et présente. Pau: Imprimerie de l'I dépendant, 1947.

1948. Barbanie, Marthe. Saint-Nazaire. Le port, la ville, le travail. Moulins: Crépins-
XII Leblond, 1948.

IX Garavel, J. Les paysans de Morette. Paris: Colin, 1948. [Une commune du Dauphiné.]

1949. VIII Benoît, Fernand. La Provence et la Comtat-Venaissin. Paris: Gallimard, 1949.

Dauzat, Albert. Le Village et le paysan de France. Paris: Gallimard, 1949.

XIII Derrau, Max. La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise. Clermont-Ferrand; Delaunay, 1949.

IX Guiot, Paul. Thurins, démographie d'une commune de l'ouest lyonnais. Paris: Colin, 1949.

X Marthelot, P. "Géographie humaine de l'Alsace; introduction a une psychologie régionale," Revue de Psychologie des Peuples, 4,(1949) p. 356.

1950. XI Bettelheim, Ch. et Frère. Une ville française moyenne: Auxerre en 1950. Paris: Colin, 1951.

George, Pierre; Agulhon, M.; Lavandeyre, L.A.; Elhai, H.D.; Schaeffer, R. Etudes sur la banlieue de Paris, Essais méthodologiques. Paris: Librairie Armand Colin, 1950.

1951. VI Bouchet, Charles. Lugos, commune des Landes de Gascogne. Bordeaux: Delbert, 1951.

X Specklin, R. Altkirch, type de petite ville. Paris: centre de documentation universitaire, 1951. [Travaux du laboratoire de géographie de l'Université de Strasbourg, série A.]

IX Trénard, Gabrielle et Louis. Le Bas-Bugey. Belley: Société le Bugey, 1951.

1952. IX Aureglia, Louis. "Monégasques d'autrefois et d'aujourd'hui," Revue de Psychologie des Peuples, 7, 1952, p. 128.

Block, Marc. Les caractères originaux de l'histoire rurale française. Paris: A. Colin, (reprinted in) 1952, 1956. 2v.

I Chombart de Lawe P.-H. Paris et l'agglomération parisienne. Presse Universitaires de France, 1952. 2v.

X Hoffet, Frédéric. "Psychanalyse de l'Alsace," Compte-rendu par A. Folz, Revue de Psychologie des Peuples, 7, (1952), p. 210.

IX Perrot, Mme Jean. Grenoble; essai de sociologie religieuse. Grenoble: F. Eymond, 1952.

IX Piéry, M. "Le climat de Lyon," Compte-rendu par Yvonne-Delphée Miroglio. Revue de Psychologie des Peuples, 7, 1952, p. 417.

III Quoist, Michel. La Ville et l'homme: Rouen. Paris: Colin, Éditions Ouvrières, 1952.

IX Ramus, André. Vie paysanne et technique agricole. Exemple de la Bresse louhannaise. Paris: Colin, 1952.

IV Strowski, Stéphane. Les Bretons. Essai de psychologie et de caractérologie provinciales. Rennes: Plihon, 1952.

1953. I Bernard, Pierre. Economie et sociologie de la Seine-et-Marne. Paris: Colin, 1953.

II Bernot, L. et Blanchard, R. Nouville, un village français. Paris: Institut d'ethnologie, 1953.[1]

VII Clément, Pierre. Le Salavès. étude monographique du canton du Suavès (Gard). Anduze, 1953.

VII Dugrand, R. Ganges, étude d'une petite ville sub-cévenole. Montpellier: Dehan, 1953. [Bull. de la soc. languedocienne de géographie, 2e s, XXIV, 1.]

Friedmann, Georges. Villes et Campagnes. Paris: Librairie Armand Colin, 1953.

XII Gouhier, Jean. Naissance d'une grande cité: Le Mans au milieu du XXe siècle. Paris: Colin, 1953.

X Juillard, Etienne. La vie rurale dans la plaine de basse Alsace. Essai de géographie sociale. Strasbourg: Le Roux, 1953.

Mendras, H. Etudes de sociologie rurale: Novis, Virgin. Paris: Colin, 1953.

II Normand, René. "Le Picard," Revue de Psychologie des Peuples, 8, (1953), p. 137.

Perpouillou, A. L'habitat rural. Paris: Centre de documentation universitaire, 1953.

---

1 Voir Abel Miroglio. "Réflexions à propos de Nouville...". Revue de Psychologie des Peuples, No. 3, 1956.

Roy, Bernard. "Du Nantais, de ce qu'il fut et de sa ville," Revue de Psychologie des Peuples, 8, (1953), p. 163.

IX Reynier, Elie. Saint -Sauveur de Montagut, évolution d'une petite commune rurale. Privas, I. Valle, 1953.

1954. XIII Bernard, Augustin et Camille Gagnon. Le Bourbonnais. Paris: Gallimard, 1954.

XIII Carron, Marie-Antoinette. L'évolution économique d'une commune rurale au XIXe et au XXe siècle, Sainte Feyre (Creuse). Institut des études rhodanniennes de l'Université de Lyon, 1954.

VII Coppolani, J. Toulouse, étude de géographie urbaine. Toulouse: Privat-Didier, 1954.

Faucher, Daniel. Le Paysan et la machine. Paris: Editions de Minuit, 1954.

Naville, P. La Vie de travail et ses problèmes. Paris: Colin, 1954.

1955. IX Clément, Pierre et Nelly Xydias. Vienne sur le Rhône. La ville et les habitants. Situations et attitudes. Sociologie d'une cité française. Paris: Colin, 1955.

Colloques internationaux. B. Sciences humaines. VII. Sociologie comparée de la famille contemporaine. CNRS, 1955.

Dumont, René. Economie agricole dans le Monde. Paris: Dalloz, 1955.

IX Lebeau, R. La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional. Etude de géographie humaine. Institut des études rhodaniennes de l'Université de Lyon, "Mem.

et doc." Lyon: Revue de géographie, 1955.

Redfield, Robert. The Little Community. University of Chicago Press, 1955.

Roupnel, Gaston. Histoire de la campagne française. Paris: Grasset, 1932, 1955.

1956. VII Chevalier, Michel. La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises. Médicis, 1956.

George, Pierre. La Campagne. Le fait rural à travers le monde. Presses Universitaires de France, 1956.

Lasnier-Lachaise, L. et Monnier, M. Economie rurale. Paris: Maison rustique, 1956.

Lebras, Gabriel. Etudes de sociologie religieuse. Presse Universitaires de France, 1955, 1956.

Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gallimard, 1956.

Redfield, Robert. Peasant Society and Culture. University of Chicago Press, 1956.

VIII Theux, Pierre. La fondation d'un village de Provence au XVIIIe siècle, Charlaval, 1741. Aix-en-Provence: Pensée Universitaire, 1956.

1957. IX Bernard, Philippe. "Problèmes de psychologie collective dans la région lyonnaise." Revue de Psychologie des Peuples, 12 (1957), 307.

VII Nelli, René. "La psychologie ethnique du Languedocien," Revue de Psychologie des Peuples, 12 (1957), 22.

Sveinsson, Einar Ol. "Les Légendes populaires islandaises." Revue de Psychologie des Peuples, 12 (1957), 405.

VIII Wylie, Laurence. Village in the Vaucluse. Cambridge: Harvard University Press, 1957.

1958. XII Dorna, L. "Saint-Etienne et les Stéphanois." Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 294.

IX Folliet, Joseph. "La personnalité lyonnaise," Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 156.

XIII Gachon, Lucien. "L'Auvergne et les Auvergnats." Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 5.

IX Hours, Joseph. "Lyon, ville de foi chrétienne," Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 176.

IX Rude, Fernand. "Le mouvement ouvrier à Lyon," Revue de Psychologie des Peuples, 13 (1958), 223.

*

1959. Mendras, H. Sociologie de la campagne francaise. Paris: Presses Universitaires de France, 1959.

I George, Pierre, and Pierre Randet. La région parisienne. Paris: Presses Universitaires de France, 1959. Collection: France de demain. Autre volume paru: Nistri, Roland and Precheur, Cl., La région du Nord et du Nord-Est.

---

* IX "La ville de Lyon," Revue de Psychologie des Peuples, No. 2, 1958.

1960. VIII Crist, Raymond E. "Population Changes in Two Rural Villages in Southern France," Oriental Geographer, December 1960.

1961. I Cultural Services of the French Embassy, Problèmes d'urbanisme: La croissance de l'agglomération parisienne. février, 1961.

Daedalus, Winter 1961. Numéro consacré à la "Métropole de l'avenir".

Dauzat, Albert. La Vie rurale en France. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.

1962. VIII Livet, Roger. Habitat rural et structures agraires en Basse Provence. Thèse principale pour le doctorat ès lettres, Université de Paris. Gap: Editions Ophrys, 1962.

I Michaud, Guy, éd. Paris, Fonctions d'une capitale. Paris: Hachette, 1962.

IV Gay, François. "La Région du Havre: Problèmes et perspectives". Tendances, No. 17, juin 1962, pp. 289-324.

1963.

Le Français dans le monde. Revue de l'enseignement du français hors de France. No. 16, avril-mai, 1963.

VII Lefèbvre, Henri. La Vallée de Campan. Etude de sociologie rurale. Paris: Presses Universitaires de France, 1963. Autre volume paru: Halbwachs, Maurice, La mémoire collective.

1964. I Bastié, Jean. La Croissance de la banlieue parisienne. Paris: Presses Universitaires de France, 1964.

Havel, J. Habitat et logement. 2nd ed. Paris: Presses Universitaires de France, 1964.

Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

Ragon, Michel. L'Urbanisme et la Cité. Paris: Hachette, 1964.

1965.* Armengaud, André. La population française au XXème siècle. Paris: Presses Universitaires de France, 1965.

Chombard de Lauwe, Paul-Henri. Essais de sociologie 1952-1964. Paris: Les Editions ouvrières, 1965.

---

* I Anderson, Robert T. et Barbara G. Bus Stop for Paris. Voir la Bibliographie Générale, p. 732.

I Cornuau C., Imbert M., Lamy B., Rendu P., Retel J.-O. L'attraction de Paris sur sa banlieue. Paris: Les Editions ouvrières, 1965.

* France Town and Country Environment Planning. New York: Ambassade de France, Service de presse et d'information, Dec., 1965.

Germain, P. "La Ville, nécropole ou berceau," in La Revue Administration, mars-avril, 1965.

Laurent and Charrier. Le Phénomène urbain. Paris: Aubier, 1965.

II Rousselot, Jean. "Caen, ville ressuscitée," in Jardin des Arts, mars, 1965.

Carrier, Hervé et Philippe Laurent, eds. Le Phénomène urbain par J. Antoine et autres Paris: Aubier-Montaigne, 1965. Collection recherches économiques et sociales, 2.

1966. III, X,... Bernet, Daniel. "Demain, Rennes ville d'avant-garde européenne; en attendant, les jeunes s'ennuient dans une cité sans équipment culturel," in Arts et Loisirs, No. 24, 9-15 mars 1966, p. 57. [Dans une série d'articles intitulés "Vérité sur la France," 33 villes seront étudiées, 50.000 personnes seront interrogées et un prix de 10.000 francs sera décerné à l'animateur de la ville française la plus exemplaire. Rouen et Reims ont déjà été présentées.]

V Wylie, Laurence. Chanzeaux, A Village in Anjou. Cambridge: Harvard University Press, 1966.
[Reçu trop tard pour être dépouillé.

* IV Fourastier, Françoise. "Une Enquête en Bretagne". L'Education nationale, No. 6 (11 février) 1965, pp. 16-18.

A consulter pour les points suivants:
1. Le pays des Mauges (Maine-et-Loire), au sud-ouest de la province d'Anjou, région de la France aussi traditionaliste qu'il est possible d'en trouver; 2. L'histoire de la Vendée; 3. L'individualisme et son influence sur les relations entre les familles de la région; 4. La vie d'un village, les migrations de ses habitants, et les régions économiques de celles-ci; 5. L'agriculture; 6. La modernisation technologique de la France, surtout en agriculture; 7. La politique d'un village traditionaliste; 8. La religion conservatrice.]

Reynaud, J. D. Tendances et volontés...V.p. 743.

1967. Dollinger, Philippe. Bibliographie d'histoire des villes de France. Paris: Klincksieck, 1967.

1969. I Sur le déménagement des Halles à Rungis, voir France Actuelle, Vol.28, #14, July 15, 1969.

IV.F. VOYAGES ET TRANSPORTS[1]

par Conrad Heintzelman

"Tous les chemins mènent à Paris." Ce cliché est vrai en France. Il devint une réalité durant la Révolution et la période Napoléonienne, avec la centralisation du réseau des routes nationales, des chemins de fer et des voies fluviales vers Paris.

Actuellement le Gouvernement Français essaye de développer le réseau du transport afin que d'autres régions jouissent des facilités du transport d'une façon adéquate.

IV.F.1. Géographie

La France avec sa forme hexagonale a la plupart de ses frontières délimitées par des formations physiques ou des accidents de terrain . Trois ensembles maritimes--La Mer Méditerranée, L'Océan Atlantique, et la Manche--forment la moitié de ses frontières. Les Pyrénées et les Alpes Franco-Italiennes forment deux autres, laissant la plaine des Flandres comme seule frontière artificielle.

Les configurations de terrain représentent un actif pour la France car le pays n'est extrêmement accidenté que pour son pourtour. Ces configurations sont disposées d'une telle façon que, nonobstant l'existence de plusieurs éminences, l'acces d'une vallée à une autre est facile à travers des trouées naturelles, permettant la construction des routes, canaux et chemins de fer qui donnent son unité au pays.

IV.F.2. Chemins de fer

Les chemins de fer français partent de Paris comme les rayons d'une roue. Le reseau ferroviaire de France est l'un des plus denses du monde, et nul endroit en France n'est éloigné de

1. Bien que ces deux sujets soient inséparables, nous n'en traitons ici que le second. A part le fait saillant que les voyages en avion répresentent une proportion de plus en plus

plus de 40 kilomètres d'une ligne de chemin de fer. Les densités ferroviaires les plus basses se trouvent dans le plateau central et les Alpes, mais le Nord de la France a une telle densité que peu d'endroits sont éloignés de plus de 16 kilomètres d'une ligne de chemin de fer. Les lignes internationales s'étendent jusqu'aux frontières terrestres du pays. Les bateaux dans les ports de la Manche transportent des trains entiers vers et des Iles Britanniques.

Les nombreuses compagnies privées de chemins de fer furent unifiées en 1938 en une Société controlée par l'Etat. La Société Nationale des Chemins de Fer. La S.N.C.F. est tenue de fournir un moyen de transport rapide et économique pour les personnes et les marchandises en France. L'Union Ferroviaire Internationale, dans une tentative de concurrencer les lignes aériennes développa vers 1950 une flotte de trains rapides pour transporter les hommes d'affaires d'Europe à travers le continent. L'Express Inter Europe est une nouvelle ligne de trains rapides qui relie les principales villes d'Europe Occidentale. Ces 23 trains desservent un réseau de 13600 kilometres et 100 villes. Paris est le terminus de 4 de ces lignes. "Le Mistral" est une nom bien approprié pour le train express de lère classe qui couvre les 500 kilomètres de Paris à Lyons en 4 heures.

Les trains sont complètement accouplés et leurs unités ne sont jamais séparées. Ils sont mûs par des motrices électriques à multivoltage ou diesels qui peuvent fonctionner sur tout le réseau programmé, ce qui les rend indépendants de tout système électrique local. Il y a encore au moins 4 différents complexes en Europe Occidentale qui fournissent de l'énergie électrique aux moteurs de chemins de fer. Ils sont encore incapables de concurrencer les Compagnies Aériennes en ce qui concerne le temps du voyage pour tous les trajets sauf les plus courts parcours, car ils voyagent à des vitesses de

1. (suite). importante du total--fait qui appartient aussi bien au sujet des transports qu'à celui des voyages--le changement le plus important qu'ait vu le XXe siècle dans ce domaine de l'écologie française,

près de 144 kilomètres à l'heure sur les rails de Hollande, d'Allemagne, d'Autriche, du Luxembourg, de la France, de la Suisse et du Nord de l'Italie.

IV.F.3. Routes nationales

Napoléon développa le système des moyens de communication inspiré des Romains. Ce réseau de routes ressemble à celui des chemins de fer en ce qu'il rayonne de Paris. Quoique, la France ait un excellent réseau de routes nationales, son système de "superhighways" ou "freeways" n'est pas aussi développé que celui de l'Allemagne, de la Hollande ou de la Belgique, sauf dans la région côtière du Sud.

Deux importants constructeurs d'automobiles (Citroën - Renault) produisent des modèles variés d'automobiles et de camions. Les voitures privées françaises circulent dans les rues de plusieurs pays, grâce à une active politique d'exportation. Les camions concurrencent activement les chemins de fer pour le transport des marchandises, tant localement qu'à travers l'Europe Occidentale.

IV.F.4. Les voies fluviales

Le système des voies fluviales français, est développé, reliant toutes les rivières navigables à des canaux de manière que toutes les régions de la France puissent communiquer entre elles. Un réseau systématique de canaux fut créé au 17ème siècle, s'améliora graduellement et puis se développa énormément et devint moyennement uniforme pendant le 19ème siècle.

Les plus importants canaux sont situés au nord et à l'est, et transportent les lourds produits du charbon du minerai de fer, de la chaux des produits chimiques et des matériaux de construction entre les régions industrielles de la Lorraine reliant les rivières navigables de la région.

---

1. (suite). c'est l'habitude croissante de consacrer les vacances à des voyages. Ce développement devient encore plus significatif lorsqu'on le considère par rapport à la sociologie des loisirs, comme nous l'avons fait dans la section II.F.

L'importance des canaux dans le Sud et dans l'Ouest n'est pas aussi marquée. Actuellement le Gouvernement étudie les moyens d'améliorer les ports de mer et les voies d'eau internationales. Ces projets comprennent la Seine, le Canal du Nord, et l'élargissement du canal reliant Dunkerque à Valenciennes. Il existe également des plans pour une voie d'eau navigable reliant la Mer du Nord et la Meditérranée éliminant le voyage autour de la péninsule Ibérique. Les 10,400 kilomètres de voies navigables en France, desquelles près de la moitié sont des canaux, charrient près du quart du frêt français et fournissent un moyen de transport peu coûteux pour les marchandises non périssables.

IV.F.5. Air

Le transport aérien, comme celui des chemins de fer, est contrôlé par le gouvernement. L'importance du transport aérien augmente tant pour les passagers que pour le frêt. La majorité des vols français est orientée internationalement plûtôt que nationalement. Quoique cette tendance persistera, le nombre de vols reliant un point à un autre, en France Métropolitaine est en augmentation.

IV.F.6. Le Marché Commun et les moyens de transport

La France en tant que membre de la Communauté Economique Européenne essaye de développer un système de transport plus efficace. A ce sujet, la C.E.E. a trois objectifs principaux: 1) l'élimination des obstacles que posent les moyens de transport à l'expansion du Marché Commun, 2) l'intégration des transports au sein de la Communauté, c'est-à-dire, la libre circulation de tous les moyens de transport, et 3) l'organisation générale des moyens de transport au sein de la Communauté.

Afin d'atteindre ces buts, la Commission demande l'application des principes suivants;

traitement égal pour toutes les Nations participantes, autonomie financière des moyens de transport, liberté d'action pour les transporteurs, liberté de choix pour les utilisateurs et coordination des investissements.

Les chemins de fer et les routes nationales de la Communauté, malgré les différences substantielles dans l'équipement, l'entretien et les caractéristiques du traffic comportent tout de même un degré élevé d'uniformité. Le système des voies navigables de la Communauté, d'autre part, quoiqu'il semble être développé presque au même degré dans le Nord de la France, les Pays Bas, et l'Allemagne de l'Ouest, est toutefois loin d'être uniforme.

Les hommes et les marchandises se déplacent avec plus d'aisance à travers les nations du Marché Commun au moyen des Chemins de Fer et des voies navigables, et quand les objectifs de la C.E.E. seront atteints, les Six auront progressé énormément grâce en partie à leur système de transport.

IV.F.7. Le Centre: Paris

Paris est le plus important centre urbain et industriel de l'Europe Continentale de l'Ouest. Il est situé à un point stratégique par rapport aux lignes naturelles du transport, mais il est particulièrement le produit de la croissance et de la centralisation du Gouvernement Français et du système de transport créé par le Gouvernement.

IV.F.8. Histoire du système

La cité fut créée sur une île de la Seine, qui offrait une position défensive et facilitait la traversée de la rivière. Avant la période Romaine, ce site était important comme une région agricole fort productive au point de jonction de deux cours d'eau navigables, la Seine et la Marne. Les Romains utilisèrent cet emplacement favorable, et au Moyen Age les rois de France étendirent leur

contrôle sur toute la France à partir de Paris. En plus des cours d'eau navigables, des canaux furent creusés pour joindre les rivières donnant ainsi à Paris des voies maritimes reliant les ports de mer de la Basse Seine aux bassins charbonniers du Nord-Est de la France, de la Lorraine ainsi qu'à la Saône et à la Loire. Des Routes Nationales et des systèmes ferroviaires furent construits et leurs artères principales tracées pour relier Paris aux diverses régions du pays. Le résultat fut un dessin radial dont le centre était Paris où les principales lignes se rencontraient. Comme la cité se développait en population et richesse, elle devint de plus en plus un riche et important marché pour les marchandises.

Le marché local, les avantages du transport et la proximité du Gouvernement, fournirent les fondations sur lesquelles un immense complexe industriel se développa.

IV.F.9. Conclusion

Le système de transport intérieur de la France a été tellement centré sur Paris, qu'alors que la capitale a d'excellentes artères de communications avec les différentes régions du pays, les communications entre ces régions elles-mêmes sont demeurées souvent inadéquates. Il existe actuellement un courant pour corriger ce défaut majeur dans le système du transport français faisant participer les régions côtières à un immense réseau en toile d'araignée.

ADRESSES DES POSSESSEURS DES DROITS D'AUTEUR

(Voir la liste supplémentaire, page 728,
et A ajouter, p. 731 a.)

Associated Book Publishers Ltd.
11 New Fetter Lane, London EC4

America, The National Catholic Weekly Review
106 W. 56th Street, New York 10019

American Society of the French Legion of Honor
22 E. 60th Street, New York 10022

Appleton-Century-Crofts, Inc.
440 Park Avenue South, New York 10016

Atlas, The Magazine of the World Press
1180 Avenue of the Americas, N.Y. 10036

Aubier, Editions Montaigne
Quai de Contin, 13, Paris 6e

Bruce Publishing Company
400 North Broadway, Milwaukee, Wis. 53201

University of California Press
2223 Fulton Street, Berkeley, Cal. 94720

Curtis Publishing Company
641 Lexington Avenue, N.Y.,N.Y. 10022

The Catholic University of America Press
620 Michigan Avenue N.E., Washington,D.C.
20017

Center for the Study of Democratic Institutions;
The Fund for the Republic, Inc.
Box 4068, Santa Barbara, California 93103

University of Chicago Press
5750 Ellis Avenue, Chicago, Illinois

Droits d'auteur

Librairie Armand Colin
103, boulevard Saint-Michel, Paris 5e, France

Commissariat Général du Plan d'Equipement et de la Productivité, 18, rue de Martignac, Paris 7e,France

Commonweal Publishing Company, Inc.
232 Madison Avenue, New York, N.Y. 10016

Delachaux and Niestlé s.a.
22, rue de Grenelle, Paris 7e, France

Desclée de Brouwer
76 bis, Rue des Saints-Pères, Paris, 7e

Doubleday and Company, Inc.
277 Park Avenue, New York, N.Y. 10017

Encounter
25 Haymarket, London, S.W.I.

Esprit
19, rue Jacob, Paris 7e, France

Librairie Arthème Fayard
6, rue Casimar Delavigne, Paris 6e, France

Librairie Ernest Flammarion
26, rue Racine, Paris 6e, France

Fodor's Modern Guides
27b Old Gloucester Street, London, W.C.I.

The French Review
American Association of Teachers of French.
University of Massachusetts, Amherst, Mass.

Editions Gallimard
5, rue Sébastien-Bottin, Paris 7e, France

The Graduate Journal
University of Texas, Austin, Texas

Droits d'auteur

Editions Bernard Grasset,
61, rue des Saints-Pères, Paris 6e, France

Harper's Magazine, Inc.
2 Park Avenue, New York, N.Y. 10016

Harper and Row Publishers, Inc.
49 East 33rd Street, N.Y., N.Y. 10016

Librairie A. Hatler
8 rue d'Assas, Paris 6e, France

Holt, Rinehart and Winston, Inc.
383 Madison Avenue, N.Y., N.Y. 10017

Houghton Mifflin Company
2 Park Street, Boston 7, Mass. 02107

Institut d'Ethnologie
Musée de l'Homme, Palais de Chaillot
Place du Trocadéro. Paris 16e, France

Journal of Aesthetics and Art Criticism
Editor Herbert M. Schueller, chm, Dept. of English, Wayne State University, Detroit, Michigan 48202

Journal of Marriage and the Family
Marvin B. Sussman, Ed. Western Reserve University, Cleveland, Ohio 44106

René Julliard
30, rue de l'Université, Paris 7e, France

Alfred A. Knopf, Inc.
50 Madison Avenue, N.Y., N.Y. 10022

Droits d'auteurs

Editions Robert Laffont
6 place Saint-Sulpice, Paris 6e

Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. Librairie
R. Pichon et R. Durand-Auzias
20 rue Soufflot, Paris 5e

The Listener and BBC Television Rev.
35 Marleybone High Street, London W.1

Droits d'auteur

Longmans, Green and Company, Ltd.
48 Grosvenor Street, London W.1, England

Marguerat S.A.
16, Place St-François, Lausanne, Suisse

The Macmillan Company
866 Third Avenue, N.Y., N.Y. 10022

Morgan State College Press
Coldspring Lane and Hillen Road, Baltimore, Maryland 21212

Librairie de Médicis -- Editions M. - Th. Genin
3, rue de Médicis, Paris 6e, France

Julian Messner, Division of Simon and Schuster, Inc.
1 West 39th Street, N.Y., N.Y. 10018

Les Editions de Minuit
7, rue Bernard Palissy, Paris 6e, France

The Modern Language Journal
Robert F. Roeming, Managing Editor,
University of Wisconsin, Milwaukee, Wis.53211

Le Monde
54, rue Lafitte, Paris 9e, France

William Morrow and Company, Inc. Publishers
425 Park Avenue South, N.Y., N.Y. 10016

Mouton and Company n.v., Publishers
The Hague, P.O.Box 1132, The Netherlands

The Nation
333 Avenue of the Americas, N.Y., N.Y. 10014

The Odyssey Press, Inc.
55 Fifth Avenue, N.Y., N.Y. 10003

Droits d'auteur

Editions Ouvrières
12, Avenue Soeur-Rosalie, Paris 13e, France

Oxford University Press
Press Road, Neasden, London N.W. 10

Editions Picard
82, Rue Bonaparte, Paris 6e, France

Librairie Plon
8, rue Garancière, Paris 6e, France

Princeton University Press
Princeton, New Jersey 08540

Public Affairs Press
419 New Jersey Avenue S.E., Washington, D.C.,

The Public Opinion Quarterly
P.O. Box 486, Princeton, New Jersey 08540

Rand McNally and Company
P.O. Box 7600, Chicago, Illinois 60680

Reynal and Company, Publishers
221 East 49th Street, N.Y., N.Y. 10017

Librairie Marcel Rivière et Cie
22, rue Soufflot, Paris 5e, France

Editions du Seuil
M. Georges Borchardt, 12 West 55th Street,
New York, New York 10019

Simon and Schuster, Inc. Publishers
630 Fifth Avenue, New York, N.Y 10020

Société d'Editions de Publications Artistiques
et Littéraires, 23, rue de Renard, Paris, 4e.

Droits d'auteur

Society for Applied Anthropology, Human Organization,
University of Kentucky, Lexington, Ky. 40506

The Society for the Psychological Study of Social Issues
P.O. Box 1248, Ann Arbor, Michigan

Stanford University Press
Leon E. Seltzer, Director, Stanford, Calif.

Time-Life Books
Time and Life Building, Rockefeller Center,
New York, New York 10020.

UNESCO - International Social Science Journal
Place de Fontenoy, Paris 7e, France

Editions Universitaires
115 rue du Cherche-midi, Paris 6 France

World Publishing Company
2231 West 110th Street, Cleveland, Ohio 44102

Yale French Studies
W. L. Harkness Hall, Yale University, New Haven, Connecticut

The Yale Review
28 Hillhouse Avenue, New Haven, Connecticut

Yale University Press
149 York Street, New Haven, Conn. 06511

Addenda

Association pour la Diffusion de la Pensée Française (pour Tendances)
23, rue La Pérouse, Paris 10e, France

Basic Books, Inc.
400 Park Ave. So., N.Y., 16, N.Y.

Borchardt, Georges, Literary Agent.
12 West 55th St., N.Y.,N.Y.10019

Droits d'auteur

Centre National de la Recherche Scientifique
15, Quai Anatole France, Paris 7e, France

Centre de Recherches pour l'Enseignement de la Civilisation
1, rue Léon-Journault, Sèvres (S.-et-O.), France.

Editions du Centurion
17, rue de Babylone, Paris 7e, France

Courrier de la République
25, rue du Louvre, Paris 1

Direction de la Documentation. Secrétariat Général de la Documentation.
Bureau des Etudes, 20-31 Quai Voltaire, Paris 7e, France

Elle
Jean Denys, Rédacteur en Chef. 100 rue Réaumur, Paris 7e, France

L'Education Nationale [Sept., 1968: L'Education]
29, rue d'Ulm, Paris 5e, France

Etudes
15, rue Monsieur, Paris 7e, France

L'Express
25, rue de Berri, Paris 8e, France

Fondation Nationale des Sciences Politiques
27, rue Saint-Guillaume, Paris 7e, France

Fox, Edward W.
Dept. of History, Cornell University, Ithaca, N.Y. 14850

Le Francais dans le Monde
79 boulevard Saint-Germain. Paris 6e, France

Hall, Edward T.
1218 Astor Street, Chicago, Illinois, 60610

Harcourt, Brace and World, Inc.
757 Third Ave., N.Y., N.Y 10017

Droits d'auteur

Hogarth Press Ltd.
40-42 William IV St., London WC2

Holiday
641 Lexington Ave., N.Y. 10022

Institut Français d'Opinion Publique
20, rue d'Aumale, Paris 9e (pour Sondages)

Kitagawa, Joseph M.
University of Chicago Divinity School, Chicago, Illinois 60637

Editions Albin Michel
22, rue Huyghens, Paris 14e, France

Fernand Nathan, Editeur
9, rue Méchain, Paris 14e, France

The New Leader
212 Fifth Ave., N.Y., N.Y. 10010

Parti Communiste Français
44, rue Le Peletier, Paris 9e, France

Réalités
13, rue Saint-Georges, Paris 9e, France

Paul R. Reynolds, Inc.
599 Fifth Ave., N.Y., N.Y. 10017

Editions Sirey
22, rue Soufflot, Paris 5e, France

S.E.D.E.I.S. voir p. 744.)

Daniel T. Skinner
French Department, Morgan State College, Baltimore, Maryland 21212

Sweet Briar College
Anne G. Pannel, Pres., Sweet Briar, Virginia

Droits d'auteur

Syracuse University Press
Box 8, University Station, Syracuse, N.Y. 13210

Librairie Jules Tallandier
17, rue Rémy-Dumoncel, Paris 14e, France

A ajouter: voir la p. 731a.

Droits d'auteur

The American Association of Colleges for Teacher Education
1201 16th St., N.W.
Washington, D.C. 20036

Annales
10, rue de La Baume
Paris

Calmann-Lévy
3, rue Auber
Paris 9e

Cahiers de la République
25, rue du Louvre
Paris 7e (Voir Courrier de la République, p. 729.)

Daedalus
7 Linden Street
Harvard University
Cambridge, Massachusetts 02138

Dervy-Livres
1, Rue de Savoie (Angle Rue Séguier)
Paris 6e

Librairie Hachette
79, boulevard Saint-Germain
Paris 6e

Harvard University Press
79 Garden Street
Cambridge, Massachusetts 02135

Le Nouvel Observateur
24, rue Royale
Paris 8e

Prentice-Hall, Inc.
Englewoods Cliffs, N.Y. 07632

Row, Peterson and Co. See Harper and Row, p. 725.

Editions Sirey
22, rue Soufflot
Paris 5e

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Cette bibliographie a été réservée à ceux des ouvrages cités qui ont une portée générale. Toutes les sources consultées pour chaque section du rapport ont été réunies dans une bibliographie chronologique à la fin de la section.

Abel, T.M., J. Belo, and M. Wolfenstein. "An Analysis of French Projective Tests," in R. Métraux and M. Mead, eds., Themes in French Culture: A preface to a study of French community, pp. 109-118. Stanford, Cal.: Stanford University Press, 1954.

Alvernhe, Andrée, Paul Ginestier, et Yves Brunsvick. Culture et civilisation françaises. Paris: Librairie Didier, 1962.

Anderson, Robert T. and Barbara Gallatin. Bus Stop for Paris: The Transformation of a French Village. N.Y.: Doubleday, 1964. [Sur Wissous.]

Ariès, Philippe. Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle. Paris: Société d'Editions Littéraires Françaises, 1948.

Aron, Raymond. France, Immuable et Changeante. Paris: Calmann-Lévy, 1959.

_____. France -- The New Republic. New York: Oceana Publications. (For the Fund of the Republic, Inc.). 1960.

_____, and August Heckscher. Diversity of Worlds. N.Y.: Reynal, 1957.

Bady, René, et Jean Chevalier. L'Ame française à travers la littérature. Lausanne: Editions Maguerat, 1945.

Bibliographie générale

Bagley, Charles R. and George E. Diller. La France d'autrefois et d'aujourd'hui, 2nd ed. N.Y.: Appleton-Century-Crofts, 1961.

Baladi, Naguib. Les Constantes de la pensée française. Paris: Presses Universitaires de France, 1948.

Bauer, Camille. La France actuelle. Boston: Houghton Mifflin Co., 1963.

Beaujour, Michel, and Jacques Ehrmann. La France contemporaine: Choix de textes culturels. N.Y.: Macmillan, 1965.

Bernot, Lucien, and René Blancard. Nouville, un village français. Paris: Institut d'Ethnologie, 1953.

Bovée, Arthur G., Hélène Cattanès, and Osmond T. Robert, eds. Promenades littéraires et historiques. N.Y.: Harcourt, Brace, 1940.

Bottke, Karl G., and Georges J. Joyaux. Aspects de la France. Aperçu de la civilisation contemporaine. N.Y.: Scribner's Sons, 1960.

Bouvier, Emile. Les Lettres Françaises au XXe siècle. Paris: Presses Universitaires de France, 1962.

Brault, Gérard J. "French Culture: Some Recent Anthropological and Sociological Findings." French Review, 26(Oct.1962).

Brodin, Pierre, and Frederic Ernst. La France et les Français. N.Y.: Holt, Rinehart and Winston, 1961.

Progan, D.W., and the Editors of Life. France. N.Y.: Time, Inc., 1960.

Brogan, Denis. "The French Attitude to Life." The Listener, Sept. 11, 1947, p.421.

Brooks, Nelson. Language and Language Learning. N.Y.: Harcourt-Brace, 1960.

Brownell, W. "French Traits." Scribner's Magazine, 2(July-December, 1887), 106-118.

Calvet, Henri. La Société française contemporaine. Paris: Fernand Nathan, 1956.

Carlut, Charles, and Germaine Brée. France de nos jours. New York: Macmillan, 1962.

Carmoy, Guy de. "What's Wrong with France?" Reader's Digest, 16 (May 1954), 117-123.

Charpentreau, Jacques, and René Kaës. La Culture Populaire en France. Paris: Les Editions Ouvrières, 1962.

Charvet, Patrick Edward. France. New York: Frederick A. Praeger, 1955.

Clarac, Pierre, et collaborateurs. La France d'aujourd'hui -- son visage, sa civilisation. Paris: Hatier, 1958. quatrième édition, 1964. (Voir p. 740.)

Craven, Robert K., and Gabriel Rey. Entretiens à Paris sur la France d'aujourd'hui. N.Y.: Ginn and Co., 1955.

Crozier, Michel. "La France, terre de commandement." Esprit, 25(Dec.1957), 779-797.

Curtius, Ernst Robert. Essai sur la France. Translated from the German by Jacques Benoist-Méchin. Paris: Grasset, 1932.

Daninos, Pierre. Les Carnets du Major W. Marmaduke Thompson. Paris: Librairie Hachette, 1954.

Demiashkevich, Michael. The National Mind: English, French, German. New York: American Book Company, 1938.

Dostert, Léon. Français. Milwaukee, Wisconsin: Bruce Publishing Co., 1963.

Duby, G., and R. Mandrou. Histoire de la civilisation française XVIIe-XXe S. Paris: Armand Colin, 1958.

Duijker, H.C.J., and N.H. Frijda, eds. National Character and National Stereotypes, 1960. Voir la Bibliographie de la Section I.B., Caractère Nationale.

Dupeux, Georges. La Société française, 1789-1960. (Coll. U). Paris: Librairie Armand Colin, 1964.

Eckhard, Alexandre. Le Génie français. Etude psychologique et littéraire. Paris: Librairie de Medicis, 1942.

Feuillerat, Albert. French Life and Ideals. New Haven: Yale University Press, 1925.

Fodor, Eugene. France 1967. New York: David McKay Co., 1967.

Follain, Jean. "Approximations sur les moeurs." La Nef, déc. 1949-janvier 1950, pp. 106-107. Numéro spécial.

Fotich, Tatiana, and Mary Gotaas. Actualités Françaises.1956. New York: Odyssey Press, 1956.

Fouillée, Alfred. Esquisse psychologique des peuples européens. Livre VII: Esquisse sociologique du peuple français, pp. 455 à 514. Paris: Librairie Félix Alcan, 1927.

Gadoffre, Gilbert. "French National Images and the Problem of National Stereotypes." International Social Science Bulletin, 2(Autumn 1951), 579-587.

Gauclère, Yassu. La France et sa culture. New York: Macmillan, 1943.

Granger, Ernest. La France, son visage, son peuple, ses ressources. Paris: Arthème Fayard, 1932.

Griéger, Paul. La Caractérologie ethnique; approche et compréhension des peuples. Paris: Presses Universitaires de France, 1961.

Guérard, Albert Léon. France: A Short History. New York: Norton, 1946.

Hall, Edward T. The Silent Language. Garden City, N.Y.: Doubleday, 1959.

_____. The Hidden Dimension. Garden City, N.Y.: Doubleday and Co., 1966.

Heuse, George A. La Psychologie Ethnique. Paris: Vrin, 1953.

Hoffman, Stanley, and others. In Search of France. Cambridge Mass.: Harvard University Press, 1963.

Kenny, Michael. "Europe: The Atlantic Fringe." Anthropological Quarterly, 36(March 13, 1963), 100-119.

Lacour-Gayet, Robert. La France au XXe Siècle. New York: Dryden Press, 1954.[Holt, R., and W.]

Le Bras, Gabriel. "Notes on the Sociology and the Psychology of France." International Social Science Bulletin, 1(1949), 39-49.

Lerner, Daniel. "Interviewing Frenchmen." The American Journal of Sociology, 62(Sept,1956), 187-194.

_____. "The 'Hard-Headed' Frenchman." Encounter, March, 1957.

Lewis, W.H. The Splendid Century. New York: William Morrow and Co., Inc., 1954.

Maillaud, Pierre. France. N.Y.: Oxford University Press, 1943.

Mauger, G. Cours de langue et de civilisation françaises.III. Paris: Librairie Hachette, 1959.

Maurois, André. La France change de visage. Paris: Gaillimard, 1956.

_____. Portrait de la France et des Français. Paris: Hachette, 1955.

Métraux, Rhoda, and Margaret Mead. Themes in French Culture; A Preface to a Study of French Community. Stanford, Cal.: Stanford University Press, 1955. Translated as Thèmes de "Culture" de la France. Collection de l'Institut Havrais de Sociologie Economique et de Psychologie des Peuples, 1957. Critiques by Charles Badouin, André Siegfried, Anne Cavaillat, Gabriel Le Bras, et Pierre Mantel.

Michaud, Guy. Guide France. Paris: Hachette, 1964.

Michaud, Guy, ed. Tendances. Paris: Association pour la Diffusion de la Pensée Française, No.2-26(1959-1963).

Miroglio, Abel. La Psychologie des peuples. Paris: Presses Universitaires de France, 1962.

Niess, Robert J. France -- l'Individu et le Destin (1918-1960). Boston: Houghton Mifflin Co., 1962.

Park, Julian. The Culture of France. Ithaca, New York: Cornell University Press, 1954.

Quercize, Françoise de. Les Bons Usages. Paris: Librairie Larousse, 1952.

Reed, Muriel. "Muriel chez les Aubernats." Réalités, No.150, July, 1958.

_____. Visites chez les Français. Paris: Juilliard, 1960.

_____. "Life in a French Housing Project." Réalités, No.156(Nov.1963), 48-53.

Rivière, Jacques. Le Français. Paris: Claude Avelline, 1928.

Roe, F.C. Modern France. An Introduction to French Civilization. London: Longmans, Green, and Co., 1956.

Rougemont, Denis de, and others. Le Dialogue des cultures. Neuchatel: Editions de la Baconnière, 1962.

Schoenbrun, David. As France Goes. New York: Harper and Bros., 1958.

Siegfried, André. L'Ame des peuples. Paris: Hachette, 1940.

_____. Aspects de la société française. Paris: Librairie Générale de droit et de jurisprudence, 1954.

Trahard, Pierre. Entretiens sur l'esprit français. Paris: Editions Dervy, 1952.

Wade, Ira O. "On Teaching French Civilization." French Review, 34(May,1961), 554-561.

Wharton, Edith. French Ways and Their Meaning. New York: Appleton Century Co., 1937.

Wright, Gordon. France in Modern Times, 1760-1960. New York: Rand McNally, 1960.

Wylie, Laurence. "A Treasury of Facts about France." French Review, 33(Jan.1960), 281-285.

_____. Deux Villages. New York: Houghton Mifflin Co., 1966.

_____. Village in the Vaucluse. Cambridge: Harvard University Press, 1957.

Appendice à la Bibliographie Générale: Sources pour mettre à jour ... ce rapport

L'Année politique, économique, sociale et diplomatique en France-1965. 2e série; dirigée par A. Siegfried et al. Paris: Presses Universitaires de France, 1966.

Annuaire Statistique de la France. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Presses Universitaires de France. [Recueil officiel de faits économiques et démographiques. Pour une idée des conclusions significatives que l'on peut tirer de ce recueil de faits, voir l'article intéressant de Laurence Wylie, "A Treasury of Facts About France." French Review. 33, (January) 1960, pp. 281-5.

B.E.L.C. (Voir: Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation Françaises à l'Etranger.)

B.E.L.C. Directives pour l'enseignement de la civilisation, et 25 dossiers dout l'ensemble "représente un panorama complet de la France d'aujourd'hui, et se situe tant par la matière que par les textes qui l'accompagnent à un niveau de fin d'études secondaires.

"...la section 'civilisation' a entrepris une rédaction plus réduite et plus simple présentant des textes peu nombreux dotés d'un appareil pédagogique pour l'enseignement de la langue à un niveau moyen." --B.E.L.C., Rapport d'activité 1966, p. 15.

Mise à jour

Une "bibliographie de 200 volumes concernant la civilisation française d'aujourd'hui a été entreprise et doit être achevée en...1966.

"En outre, le service de documentation continue le dépouillement...de tous les livres et périodiques français en vue de la constitution d'un fichier de civilisation française.

"Une sélection de ces fiches est publiée chaque quinzaine." --B.E.L.C., Rapport d'activité 1966, pp. 15 et suiv.

Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation Françaises à l'Etranger: Section Spécialisée du Centre International d'Etudes Pédagogiques (Sèvres), Ministère de l'Education Nationale et Ministère des Affaires Etrangères. B.E.L.C., Rapport d'activité 1966. 1967. [9, rue L'homond, Paris 5e. B.E.L.C. fut crée en 1966, résultat de la fusion de l'ancien B.E.L. (inauguré en 1960 par M. Guy Capelle) et de l'ancien C.R.E.C. (Centre de Recherche pour l'Enseignement de la Civilisation fondé en 1960 par M. Guy Michaud, qui y a créé et dirigé la revue Tendances. --pp. 1-2.]

Clarac, Pierre, et collaborateurs. La France d'aujourd'hui: son visage, sa civilisation. Paris: Hatier, 1958; quatrième édition, 1964. [Volume d'essais mis à jour tous les 2 ou 3 ans par des spécialistes distingués. Ed. de 1969, Chilton Book Co., #2220, (401 Walnut St., Philadelphia, Pa., 19106).

Cultural Services of the French Embassy, The. 972 Fifth Avenue, New York City 10021. [Maintient FACSEA (French-American Committee on Science, Education and the Arts), et loge le National Information Bureau de l'AATF.]

Documentation Française, La. Secrétariat Général du Gouvernement, Direction de la Documentation, 16 rue Lord-Byron, Paris 8e.
France; Supplément à la documentation française illustrée.
[Volume rédigé en anglais et fréquemment mis à

Mise à jour

jour. Brefs chapitres officiels sur des sujets tels que: "The Constitutional Framework; Social Questions; The French Economy; French Culture."]

Documentation Française, La. Panorama de la France. fin 1966, 1.132 pages, 60 F.
[Ouvrage officiel qui fait le point de toutes les questions d'actualité française. Supplémenté par Notes et études documentaires.]
Documentation Française, La.
Notes et études documentaires:
NED No. 3096, "L'enseignement artistique en France," 1963.
NED No. 3091, "La Sécurité sociale en France," 1964.
NED No. 3341, "Le Cinéma français,"1966.
NED No. 3254, "Le Livre en France," 1966.
NED No. 3282, "L'Architecture théâtrale," 1966.

Education in France. Voir: Cultural Services.
[Revue trimestrielle: articles, comptes-rendus de livres, résumés de thèses. "Is available on request."]

L'Education nationale: Revue hebdomadaire d'information pédagogique. Comité Universitaire d'Information Pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris 5e.
[Etudes et de très pratiques dossiers pédagogiques.]

Français dans le monde, Le. Revue de l'enseignement du français hors de France. Revue rédigée par B.E.L.C. et éditée par les librairies Hachette et Larousse. [Huit numeros par an. 79 bd. Saint-Germain, Paris 6e. Tarif d'abonnement, 30 F ou $6. Etudes et dossiers pédagogiques.][1]

France actuelle: a semi-monthly Report on Modern France, sponsored by the Comité France Actuelle, a private association of French businessmen.
221 Southern Bldg., Washington, D.C. 20005.
Vol. 16, 1967.
[Nouvelles succinctes, rédigées en anglais, qui font ressortir surtout le progrès technologique et le développement des relations économiques entre la France et les Etats-Unis. Abonnement annuel, $4 ou, "for academic use," $2.]

---

1. Le Numéro 37 (Décembre, 1965) est consacré á "La Civilisation quotidienne": La famille

French News. Voir: Cultural Services.
[Deux séries trimestrielles: Books, Theater and Arts. Comptes-rendus et bibliographies annotées. Distribution à titre gratuit.]

Institut National d'Etudes Démographiques (INED) (Voir la Bibliographie de la section II.J, Stratification et mobilité sociales.) Institut National de Statistique et d'Etudes Economiques (INSEE). (Voir la Bibliographie de la section II.J.)

National Information Bureau of the American Association of Teachers of French, 972 Fifth Avenue, New York City 10021.
[Choisit et distribue des documents et des matériaux d'instruction; annonce les nouveautés dans "NIB News": Voir l'article suivant.]

"National Information Bureau News," in French Review.
[Rubrique qui paraît dans chaque numéro. Le matériel d'instruction est classé, avec mention des prix, sous les en-têtes suivants: Culture and Civilization; Language and Literature; For Elementary and Junior High Schools; For J.H.S. and Senior High Schools; Filmstrips; Maps; Subscriptions to Periodicals; Post-cards; Posters; Miscellany.]

Réalités
[Revue mensuelle, à signaler parmi les excellentes productions du journalisme français tant pour sa présentation, qui représente le meilleur du goût artistique français, que pour ses rubriques consacrées aux principaux domaines de la vie contemporaine.]

Sondages. Revue française de l'opinion publique. trimestriel. Ed. Le Chancelier, 20, rue d'Aumale, Paris 16e. (Institut Français d'Opinion Publique).
[Rapports sur des enquêtes sociologiques rigoureuses.]

French Culture Today. Voir: Cultural Services. [Brochures: littérature, arts, urbanisme, l'adolescence, etc.]

---

1. (suite) française; Le budget familial; Le logement; Le travail des Français; L'adolescent et l'école; Les Français en vacances.

12

Mise à jour

Tendances. Voir: B.E.L.C.
[Fascicules sur l'évolution courante de la culture et de la civilisation françaises.]

Université de Paris. Cours de civilisation française à la Sorbonne réservé aux étudiants étrangers. Directeur, M. Georges Matoré.
[Annonce annuelle.]

(Voir aussi le Bulletin critique du livre français et Recent French Books, mentionnés dans la Bibliographie de la section I.D, p. 150.)

A ajouter:
United States Government. Department of State.
External Research: A history of current Scoial Science Research by Private Scholars and Academic Centers.
[Compilation annuel : fascicules sur: Africa; Western Europe, Great Britain and Canada; American Republics; etc.]

Rappelons, finalement, que les comptes-rendus de livres nouveaux, dans les journaux de langue française et dans les revues professionnelles, apportent de précieuses suggestions. La French Review réunit d'excellents comptes-rendus sous l'en-tête "Civilisation."

Mise à jour

A part les périodiques indiqués ci-dessus, signalons:

Pemberton, John E. How to Find Out about France. Oxford, New York, etc.: Pergamon Press, 1966.

Foreign Language Annals. American Council on the Teaching of Foreign Languages, 62 Fifth Ave., New York City 10011. La bibliographie annuelle, notamment à partir de mai, 1969.

--et les séries de livres telles que La Collection U (Presses Universitaires de France), Les Editions Ouvrières, et la Collection "Futuribles" (S.E.D.E.I.S., i.e. Société d'Etudes et de Documentation Industrielles et Sociales), dans laquelle a paru Tendances et volontés de la société française; Etudes sociologiques publiées sous la direction de Jean-Daniel Reynaud. Paris: S.E.D.E.I.S., 1966. "Futuribles" no.5. Préface par Raymond Aron.

Le recueil annuel de Biblio présente une liste des Collections qui ont été augmentées de nouveaux titres au cours de l'année.